



Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (september, october, november et december) était inscrit dans leurs noms mêmes (imber « pluie »). Comment le verbe caveo, qui veut d'abord dire « éviter » (cave canem !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (nedum) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur igitur (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

Couverture: Paysage idyllo-sacré (détail) du *cubiculum* de la villa de P. Fannius Synistor à Boscoreale, mur ouest, pièce L, fresque, *ca* 50-40 av. J.-C., New York, The Metropolitan Museum © Fonds Rogers, 1903

HISTOIRES DE MOTS



collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

nº 15

La Validité des catégories attachées au verbe (n° 1) Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

Les Problèmes de la synonymie en latin (n° 2) Claude Moussy (dir.)

Structures lexicales du latin (n° 3) Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

Les Structures de l'oralité en latin (n° 4) Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

Conceptions latines du sens et de la signification (n° 5) Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

> La Création lexicale en latin (n° 6) Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

Les Modalités en latin (n° 7) Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

La Composition et la préverbation en latin (n° 8) Claude Moussy (dir.)

Latin et langues techniques (n° 9) Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

L'Ambiguité en Grèce et à Rome. Approche linguistique (n° 10) Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

Interrogation, coordination et subordination : le latin quin (n° 11) Frédérique Fleck

> La polysémie en latin (n° 12) Claude Moussy

Espace et temps en latin (n° 13) Claude Moussy

Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius (n° 14) Bernard Bortolussi

Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale (n° 15) Alain Christol

Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

Études de linguistique latine et de linguistique générale offertes en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la facluté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2 © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page Atelier Christian Millet d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche Université Paris-Sorbonne 28, rue Serpente 75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60 fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

https://sup.sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Agrégée de Grammaire (1970) et titulaire d'un doctorat d'État mené sous la direction de Guy Serbat et soutenu en 1982 qui portait sur les dérivés latins en *-ko- à l'époque républicaine, Michèle Fruyt a enseigné à la Sorbonne pendant de nombreuses années la linguistique latine. C'est à l'époque où elle occupait déjà le poste de professeur de linguistique latine (obtenu en 1990) que nous l'y avons connue. Ses qualités humaines la distinguaient au premier abord : l'écoute qu'elle accordait à ses étudiants, son ouverture d'esprit, sa sollicitude toujours active. Mais ce qui frappait sans doute plus encore, c'était l'étendue de ses champs d'intérêt et la variété des domaines qu'elle abordait, que ce soit dans ses cours d'agrégation ou dans son séminaire de recherche où elle nous parlait d'endophore et de déixis, de grammaticalisation, du lexique des couleurs et de l'Itinéraire d'Égérie.

La morphologie lexicale, qui fut le premier terrain de recherche de Michèle Fruyt, comme en témoigne le livre issu de sa thèse, Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en ... cus, paru en 1986 chez Klincksieck, n'a jamais cessé de l'intéresser et elle s'est imposée comme l'une des meilleures spécialistes de ce domaine. Son champ d'investigation s'est cependant rapidement élargi, avec la question du réfléchi latin d'abord, les problèmes posés par la notion de mot et un intérêt de plus en plus marqué pour les phénomènes d'évolution linguistique. Pour tous ceux qui étudient le latin dans sa dimension diachronique, ses travaux sur la grammaticalisation notamment, mais aussi sur la réanalyse, sur la lexicalisation, sur l'analogie ou sur l'agglutination font autorité. Parmi les nombreux sujets qu'elle a abordés, tant dans le domaine de la syntaxe et de la sémantique que dans celui de la lexicologie, signalons encore la négation, la corrélation et les langues techniques auxquelles elle a consacré récemment plusieurs synthèses (sur les termes de botanique et de zoologie) dans le cadre du Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin (DHELL).

Ce projet ambitieux du *DHELL*, que Michèle Fruyt dirige depuis 2010, n'est que l'une des multiples entreprises collectives qu'elle a coordonnées au fil des ans avec une inlassable constance, en dépit du fardeau représenté par les tâches administratives. Organisation des conférences mensuelles du Centre Alfred Ernout de linguistique latine (dont elle a pris la direction à la suite de Claude Moussy entre 2000 et 2014), auxquelles s'ajoutent, dans le même cadre,

des journées d'études et un colloque bisannuel de notoriété internationale, direction d'une revue scientifique en ligne (De Lingua Latina) et de deux collections, chez L'Harmattan (« Kubaba – série Grammaire et linguistique ») et aux Presses de l'université Paris-Sorbonne (« Lingua Latina ») : autant d'occasions de fédérer les énergies des étudiants et des collègues français et étrangers. Michèle Fruyt s'est également engagée activement au sein du comité international d'organisation des Colloques internationaux de linguistique latine (ICLL), du projet DÉRom (Dictionnaire étymologique roman) de l'ATILF, de la Société de linguistique de Paris, de la Société des études latines et de l'Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur. Elle participe aussi régulièrement aux colloques internationaux Latin vulgaire – latin tardif et aux sessions de linguistique et de littérature de l'association Clelia.

Ces nombreuses activités n'ont jamais empêché Michèle Fruyt de rester disponible pour ses étudiants et de les suivre avec une sollicitude et un intérêt jamais démentis. Ses doctorants bénéficiaient de ses conseils sans se voir imposer d'autorité une conception opposée à la leur; ils pouvaient compter sur un soutien indéfectible quand il s'agissait d'obtenir un financement pour assister à des colloques en France ou à l'étranger et profiter de ses recommandations pour rencontrer et consulter les meilleurs spécialistes des domaines que leurs recherches les amenaient à aborder. Le présent recueil entend témoigner du nombre et de la qualité des liens qu'elle a su tisser avec ses élèves comme avec ses collègues.

*

L'« histoire des mots », qui donne son sous-titre au *Dictionnaire étymologique* de la langue latine d'Alfred Ernout et Antoine Meillet dans la lignée duquel s'inscrit le projet du *DHELL*, a été pendant toute sa carrière le fil directeur des recherches de Michèle Fruyt. Aussi ses amis, collègues et élèves ont-ils souhaité lui offrir à l'occasion de son départ à la retraite ces *Histoires de mots*.

L'ouvrage, centré sur la constitution de la langue latine, inclut à côté des études de linguistique latine des études de linguistique générale, comparée et romane qui permettent d'inscrire le latin dans des perspectives plus vastes, ce qui a été le constant souci de Michèle Fruyt. Le premier chapitre réunit des contributions qui éclairent, par l'étude des textes et la comparaison avec d'autres langues indo-européennes, les origines de mots latins appartenant au vocabulaire courant dont l'étymologie fait encore débat. La section suivante est consacrée à la formation du lexique. Composition, agglutination, suffixation et préfixation y sont traitées aussi bien à propos des particules et des noms propres

que dans les formations substantivales, adjectivales et verbales. Le troisième chapitre porte sur les évolutions qu'ont connues les lexèmes latins, qu'elles soient d'ordre morphologique, phonétique, sémantique ou syntaxique. Le volume se clôt sur une série d'études concernant les termes ou emplois spécifiques à une langue technique, à un registre, à une époque, à un auteur – variations d'une incomparable richesse qui font de la langue latine un objet de recherche privilégié pour les linguistes.

Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaudé et Aude Morel

TRAVAUX ET PUBLICATIONS DE MICHÈLE FRUYT

Professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV),
UFR de latin
Centre Alfred Ernout « Linguistique latine »,
EA 4080 « Linguistique et lexicographie latines et romanes »
DHELL: Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin
<michele.fruyt@paris-sorbonne.fr> < michele.fruyt@gmail.com>

THÈSE DE DOCTORAT D'ÉTAT

Les dérivés latins en *-ko- à l'époque républicaine, sous la direction de Guy Serbat, soutenue le 16 juin 1982 à Paris IV-Sorbonne.

OUVRAGES ET CHAPITRES DE LIVRE

Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en ...cus, Paris, Klincksieck, 1986.

« Grammaticalization in Latin », dans Philip Baldi & Pierluigi Cuzzolin (dir.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, t. IV, *Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2011, p. 661-864 (203 p.).

CHAPITRES DE SITES INTERNET

Mise en ligne en 2015 de chapitres sur le site du DHELL (Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin : < www.dhell.paris-sorbonne.fr >) :

Les noms d'oiseaux en latin, avec Mauro Lasagna (Accademia Nazionale Virgiliana, Mantoue, Italie), II^e partie, « Langues techniques » / « Oiseaux ».

Les arbres dans les jardins d'agrément romains, avec Mauro Lasagna (Accademia Nazionale Virgiliana, Mantoue, Italie), II^e partie, « Langues techniques »/ « Botanique »/ « Arbres ».

 $Les arbres fruitiers et les fruits, II^c partie, « \textit{Langues techniques } » / « \textit{Botanique } » / « \textit{Arbres } ».$

La formation des mots en latin. Bibliographie raisonnée, IIIe partie.

« Botanique » / « Plantes ».

Early Latin and Late Latin, IVe partie, « Évolution linguistique du latin / Evolution of the Latin Language ».

Les plantes cultivées dans les jardins et les vergers, IIe partie, « Langues techniques »/

ARTICLES

2016

- « Présentation » de la Section 2 *Linguistique latine/linguistique romane*, dans E. Buchi, J.-P. Chauveau & J.-M. Pierrel (dir.), Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Nancy, ATILF, 15-20 juillet 2013), 2016, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, t. I, p. 263-266. En outre, publication électronique des actes du colloque : < http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-2.html >.
- « Le réfléchi indirect : l'évolution de la référence au locuteur », dans A. Orlandini & P. Poccetti (dir.), Oratio obliqua (Actes de la table ronde, Colloque international de linguistique latine, Rome 2, mai 2013), Roma, Fabrizio Serra Editore.
- « Les verbes parasynthétiques en latin », Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua latina, n° 13 (Conférence au colloque international de linguistique latine, Rome 2, mai 2013, P. Poccetti). Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV): < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315>.
- « Quelle formulation pour l'adage juridique : Non bis in idem ou Ne bis in idem ? », avec Michèle Ducos, dans A. Revgrobellet (dir.), La Réforme du contentieux boursier, Bruxelles, Larcier.
- « Origine latine de l'adage juridique contemporain interdisant la double peine : Non bis in idem », avec Michèle Ducos, Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua Latina, n° 13. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV): <http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315>.
- « Pascal, l'ordinateur et la Sorbonne. L'origine latine du terme français *ordinateur* », FEB (Publication périodique de la Fédération des Equipes Bull), numéro spécial en l'honneur d'A. Lesseur, dirigé par D. Humblot (Président de la FEB), n° 93 (Actes du colloque Pascal, l'ordinateur et la Sorbonne, 2000, organisé par Liliane Gallet-Blanchard, professeur d'anglais à Paris-Sorbonne).

2015

« L'agglutination en latin : différences et convergences avec la composition », dans J. De La Villa (dir.), Ianua Classicorum. Temas y formas del Mundo Clásico, t. I, Madrid, Sociedad Española de Estudios Clásicos, p. 671-720 (13e Congreso Español de Estudios Clásicos, 18-21 juillet 2011, Logroño, Espagne).

« Le discours rapporté en diachronie : l'évolution du réfléchi indirect en latin », Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout, De Lingua Latina, n° 10 (II. Le discours indirect dans ses marques modales et pronominales). Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV) : < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315 >. Actes du colloque du centre Alfred Ernout « Le discours rapporté en latin », Paris IV et ENS-Ulm, 2-4 juin 2014 (F. Fleck, M. Fruyt & L. Sznajder).

2014

- « Territoire, terrain, terre dans le vocabulaire des agronomes latins », dans C. Brunet (dir.), *Territoires et dépendances. Approches linguistiques* (Actes de la « Journée en l'honneur de Danièle Conso », Besançon, 6 février 2009), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 17-50.
- « Aspects de la phytonymie en latin », dans I. Boehm & N. Rousseau (dir.), *L'Expressivité* du lexique médical en Grèce et à Rome. Hommages à Françoise Skoda, Paris, PUPS, p. 101-114.
- « Langue et style de Tertullien dans le *De pallio* et le *De spectaculis* » (Actes de la Journée sur Tertullien, 23-11-2013, Institut des études augustiniennes et Paris IV, V. Zarini & L. Ciccolini), site de l'Institut des études augustiniennes www.etudes-augustiniennes.paris-sorbonne.fr; lien direct : < http://www.etudes-augustiniennes.paris-sorbonne.fr/spip.php?article324&lang=fr > mise en ligne janvier 2014; également en ligne en 2016 sur le site du *DHELL* (*Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin*).
- « Postface », dans M. Avanzi, V. Conti, G. Corminboeuf, F. Gachet, L. A. Johnsen & P. Montchaud (dir.), Enseignement du français: les apports de la recherche en linguistique. Réflexions en l'honneur de Marie-José Béguelin, Bruxelles, Peter Lang, p. 361-366.

- « Temperature and Cognition in Latin », Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua Latina, n° 9, Varia. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV): < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315 > (Colloque « Temperature and Cognition », Maria Koptjevskaja-Tamm, Université de Stockholm, 19-20 mars 2010).
- « La corrélation en latin : statut et évolution », dans O. Inkova & P. Hadermann (dir.), La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques (Actes du colloque « La corrélation. Syntaxe et sémantique », Faculté des Lettres de l'Université de Genève, 1-3 septembre 2011), Genève, Droz, coll. « Recherches et rencontres », p. 109-146.
- « Les conditions des ré-analyses : le témoignage du latin », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. CVIII, fasc. 1, p. 223-241 (Colloque « *Réanalyses* », M.-J. Béguelin, G. Corminboeuf & L.-A. Johnsen, Université de Neuchâtel, Suisse, 5-7 septembre 2012).

- « Le rôle de *is* dans les changements de l'endophore et de la déixis en latin », en collaboration avec Aurélie André, dans F. Biville, M.-K. Lhommé & D. Vallat (dir.), *Latin vulgaire-latin tardif IX* (Actes du IX^e colloque international, Lyon, 2-6 septembre 2009), Lyon, Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 291-307.
- « Le vocabulaire fondamental du latin : continuité ou discontinuité ? », dans M. Biraud (dir.), *Hommage à Chantal Kircher-Durand. Continuité et discontinuité en linguistique latine et grecque*, Paris, L'Harmattan.
- « Évolution linguistique et structuration du lexique », dans A. Christol & O. Spevak (dir.), *Les Évolutions du latin* (Actes du colloque du centre Alfred Ernout, 7-9 juin 2010, Paris IV, M. Fruyt), Paris, L'Harmattan, p. 105-127.
- « Le jardin utilitaire dans les textes latins : étude lexicale », dans S. H. Aufrère & M. Mazoyer (dir.), *Jardins d'hier et d'aujourd'hui de Karnak à l'Eden* (Actes du colloque, Hérisson [Allier], 18-19 juin 2010), Paris, L'Harmattan, p. 79-113.

- « Word-Formation in Classical Latin », dans J. Clackson (dir.), *A Companion to the Latin Language*, Chichester/Malden, Wiley-Blackwell, p. 157-175.
- « Latin Vocabulary », dans J. Clackson (dir.), *A Companion to the Latin Language*, Chichester/Malden, Wiley-Blackwell, p. 144-156.
- « The relationships between grammaticalization, lexicalization and analogy in Latin and other languages », Revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout. De Lingua Latina, n° 6: Varia. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV): < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315 > (Colloque: « New Reflections on Grammaticalization 4 », 16-19 juillet 2008, Université de Leuven, Belgique).
- « Bilan et perspectives de la lexicographie latine en France/ Stand und Perspektiven der lateinischen Lexicographie in Frankreich / State of the art and perspectives of Latin lexicography in France », *Lexicographica*, n° 27, p. 5-20.
- « Comment est exprimée en latin la fonction d'angl. *intensifier*? », dans M. Fruyt & O. Spevak (dir.), *La Quantification en latin* (Actes du colloque « La quantification en latin », Centre Alfred Ernout, Paris IV, 5-7 juin 2006, M. Fruyt), Paris, L'Harmattan, p. 39-74.
- « Cas et évolution linguistique en latin », dans M. Fruyt, M. Mazoyer & D. Pardee (dir.), Grammatical Case in the Languages of the Middle East and Europe, Acts of the International Colloquium: « Variations, concurrence et évolution des cas dans divers domaines linguistiques », Paris, 2-4 avril 2007, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, Chicago, p. 235-256.

« Word-formation in Latin: a linguistic approach », dans Th. Krisch & Th. Lindner (dir.), Indogermanistik und Linguistik im Dialog, Akten der XIII. Fachtagung der Indogermanishen Gesellschaft, 21-27 septembre 2008, Salzburg, Wiesbaden, Reichert Verlag, p. 157-167.

2010

- « Deictics and Endophors in the Diachrony of Latin », Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De lingua Latina, n° 5. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV): < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315> (communication « Le système des lexèmes déictiques et endophoriques en latin et ses évolutions », Actes du colloque du centre Alfred Ernout et du GDR 2650: « L'expression de l'espace et du temps en latin », 2-4 juin 2008, Université de Paris IV; M. Fruyt).
- « La dénomination et la description des sols dans les textes latins : l'apport du lexique à la connaissance des concepts géologiques », dans C. Thomasset, J. Ducos & J.-P. Chambon (dir.), Aux origines de la géologie de l'Antiquité au Moyen Âge (Actes du colloque « Aux origines de la géologie, de l'Antiquité à l'âge classique », 10-12 mars 2005, Université de Paris IV), Paris, Honoré Champion, p. 27-73.
- « Quelques interprétations linguistiques sur les prières de Caton », dans D. Briquel, C. Février, & Ch. Guittard (dir.), *Varietates Fortunae. Religion et mythologie à Rome. Hommage à Jacqueline Champeaux*, Paris, PUPS, p. 131-145.
- « Les frontières de la parataxe en latin : ses liens avec la coordination, la subordination, la corrélation, les énoncés parenthétiques », dans M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (dir.), *La parataxe. Entre dépendance et intégration* (Actes du colloque « *La parataxe* », Université de Neuchâtel, Suisse, 12-15 février 2007; M.-J. Béguelin, Neuchâtel & A. Berrendonner, Fribourg, Suisse), Bern, Peter Lang, t. I, p. 429-460.

- « L'emploi de *is, hic, iste, ille, ipse* en latin archaïque et classique », *Revue des études latines*, n° 87, p. 44-75 (communication à la Société des études latines, Paris, 14 mars 2009).
- « La creación léxica: consideraciones generales y su aplicación a la lengua Latina », Estudios Clásicos, n° 136, p. 7-54 (« Investigador invitado », Societad Española de Estudios Clásicos, Madrid), traduction espagnole par E. Nieto-Ballester (Universidad Autónoma de Madrid).
- « Neptune : étude épigraphique », en collaboration avec Michel Christol, dans L. Long & P. Picard (dir.), *César. Le Rhône pour mémoire*, *20 ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, Arles, Actes Sud et Musée départemental Arles antique, p. 104-109. Catalogue de l'exposition du Musée départemental *Arles antique*, 24 octobre 2009-19 septembre 2010.

- « Some Cases of Linguistic Evolution and Grammaticalisation in the Latin Verb », en collaboration avec A. Orlandini, dans R. Wright (dir.), *Latin vulgaire, latin tardif VIII.* Actes du VIII^e colloque international, Oxford, 6-9 septembre 2006 (Saint Catherine's College), Hildesheim/Zürich/New York, Olms-Weidmann, p. 230-237.
- « Focalisation des pronoms personnels et des adjectifs possessifs en latin », dans C. Brunet (dir.), *Des formes et des mots chez les Anciens, Mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 75-89.
- « Origine de la négation *nē* dans lat. *nē... quidem, nēquam, nēquīquam* », *Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua Latina*, n° 1. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV) : < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip. php?rubrique2315 > (Actes de l'atelier « *La négation en latin* », Paris IV, M. Fruyt pour le GDR 2650 et le centre Alfred Ernout, EA 4080 de Paris IV).
- « Négation et grammaticalisation en latin », Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout. De Lingua Latina, n° 1. Revue électronique hébergée à Paris-Sorbonne (Paris IV) : < http://www.paris-sorbonne.fr/fr/spip.php?rubrique2315 > (Actes de l'atelier « La négation en latin », Paris IV, GDR 2650 et centre Alfred Ernout, EA 4080 de Paris IV).

- « L'homonymie en latin : la nature du phénomène et son rôle dans l'évolution linguistique », dans A. Blanc & A. Christol (dir.), *L'Homonymie dans les lexiques latin et grec* (Colloque « *L'homonymie dans les lexiques grecs et latins* », Université de Rouen), Nancy, Association pour la diffusion de la recherche sur l'Antiquité, p. 8 1-1 16.
- « L'ambiguïté lexicale en latin : une typologie », dans C. Moussy & A. Orlandini (dir.), L'Ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique, Paris, PUPS, p. 49-56 (Actes de la table ronde « L'ambiguïté en latin », A. Orlandini, 12° colloque international de linguistique latine, Bologne, 9-14 juin 2003).
- « Le réfléchi latin : comment expliquer ses emplois », dans A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi* (Actes du colloque « *Les énoncés réfléchis* », A. Rousseau, Université de Lille 3, 13-15 novembre 2003), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 249-271.

2006

« Formation des mots chez Pline l'Ancien et prolongements dans le néo-latin botanique », dans J.-P. Brachet & C. Moussy (dir.), *Latin et langues techniques*, Paris, PUPS, p. 11-33 (Actes du colloque du centre Alfred Ernout, Paris IV, 3-5 juin 2002, M. Fruyt).

« La lexicalisation et la conceptualisation de la couleur dans les textes techniques et scientifiques latins », dans C. Thomasset (dir.), L'Écriture du texte scientifique au Moyen Âge (Actes du colloque « L'écriture du texte scientifique », C. Thomasset, Paris IV, 6-7 décembre 2002) Paris, PUPS, p. 13-47.

2005

- « La corrélation en latin : définition et description », dans P. De Carvalho & F. Lambert (dir.), Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin (Actes du colloque « La corrélation dans les langues anciennes », Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 26-27 septembre 2002), Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 17-44.
- « La corrélation en latin : son rôle dans la subordination et l'endophore », dans C. Bodelot (dir.), *Anaphore, cataphore et corrélation en latin* (Actes du colloque « Anaphore, cataphore et corrélation dans la phrase complexe du latin », Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, Centre de recherches sur les Civilisations antiques (CRCA), p. 29-53.
- « Grammaticalization and Latin », dans M. Fortescue, E. Skafte-Jensen, J. E. Mogensen, L. Schoesler (dir.), *Historical Linguistics* 2003, *Selected Papers from the 16th International Conference on Historical Linguistics = ICHL, Copenhagen 11-15 August 2003*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, p. 131-139.
- « Nature et limites de la polysémie », dans O. Soutet (dir.), *La Polysémie* (Actes du colloque « La polysémie », Paris IV, 17-19 novembre 2000, équipe d'accueil 2568 « Sens et texte »), Paris, PUPS, p. 23-36.
- « La corrélation et la proposition relative dans l'*Itinerarium* d'Égérie », dans S. Kiss, L. Mondin & G. Salvi (dir.), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80° anniversaire*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 337-352.
- « La (dés)-intensification dans les adjectifs latins : les morphèmes de degré », dans G. Calboli (dir.), *Papers on Grammar IX 1, Latina Lingua, Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics* (Bologne, 9-14 juin 2003), Roma, Herder Editrice, p. 231-243.
- « Les verbes latins *demonstrare, monstrare* et leurs dérivés : étude lexicale », *Pallas. Revue d'études antiques*, n° 69, p. 17-29 (Actes du colloque « Demonstrare. *Voir et faire voir : formes de la démonstration à Rome* », Université de Toulouse-Le Mirail, 18-20 novembre 2004, Centre CRATA).

2004

« Le statut des composés nominaux dans le lexique latin », dans C. Moussy (dir.), La Composition et la préverbation en latin (Actes du colloque du centre Alfred Ernout, 6-8 juin 2000, Paris IV, organisé par M. Fruyt), Paris, PUPS, p. 29-53. « Some Cases of Grammaticalisation in Latin: Subordinating Conjunctions, Concessivity and Modal Lexemes », *Classica et Mediaevalia, Revue danoise de philologie et d'histoire*, n° 55, p. 301-321 (Actes de la 3° section de *ICHL*, 16th International Conference on Historical Linguistics, Copenhague, 11-15 août 2003).

2003

- « L'expression de la modalité et les verbes perfecto-présents en latin », en collaboration avec Anna Orlandini, dans A. Rousseau (dir.), Revue belge de philologie et d'histoire, n° 81, (fasc. 3), p. 693-728.
- « Anaphore, cataphore et déixis dans l'*Itinerarium* d'Égérie », dans H. Solin, M. Leiwo & H. Halla-Aho (dir.), *Latin vulgaire et latin tardif VI*, *Actes du VI*^e colloque sur le latin vulgaire et tardif, 29 août-2 septembre 2000, Helsinki (Finlande), p. 99-119.
- « Les substantifs et adjectifs latins en ...cus (les suffixes -icus, -ticus, -cus, -ācus, -īcus, etc.) », dans Ch. Kircher-Durand (dir.), La Dérivation suffixale en latin. Contribution à l'étude des substantifs et des adjectifs, Grammaire fondamentale du latin, t. IV, Leuven/Paris. Peeters.

2002

- « Réfléchi indirect et énonciation en latin », dans L. Sawicki & D. Shalev (dir.), *Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Leuven/Sterling, Peeters, 2002.
- « La négation comme modalité originale. Quelques exemples latins », dans M. Fruyt & C. Moussy (dir.), *Les Modalités en latin* (Actes du colloque du centre Alfred Ernout, M. Fruyt, 3-5 juin 1998, Paris IV), Paris, PUPS, p. 37-52.
- « Les noms de procès en latin archaïque : les substantifs en *-tio, -tus, -tura* », dans P. Defosse (dir.), *Hommages à Carl Deroux*, Bruxelles, Latomus, 2002.
- « Constraints and productivity in Latin Nominal Compounding », dans G. Horrocks, J. Clackson & T. Meissner (dir.), *Nominal Composition in Indo-European Languages* (Actes du colloque *Nominal Composition: Diachronic and Synchronic Approaches*, Cambridge, juin 1999), Part 2, numéro spécial de la revue: *Transactions of the Philological Society*, n° 100/3, Blackwell, Oxford, p. 259-287.

- « Réflexions sur la notion de "mot" en latin : les verbes du type *calefacio* », dans C. Moussy (dir.), *De lingua Latina novae quaestiones* (Actes du X^c colloque international de linguistique latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999, C. Moussy), Leuven/Paris, Peeters, p. 81-94.
- « Morphologie et argumentation en latin », dans A. Bertocchi, M. Maraldi & A. Orlandini (dir.), *Papers on Grammar VII* (Actes de la table ronde «*L'argumentation en latin* », organisée par A. Orlandini au X^c colloque international

de linguistique latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999), Bologna, Editrice CLUEB, p. 61-85.

2000

« La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », dans M. Fruyt & Ch. Nicolas (dir.), *La Création lexicale en latin* (Actes de la table ronde organisée par M. Fruyt au IX^c Colloque international de linguistique latine, Madrid, avril 1997), Paris, PUPS, p. 11-48.

1999

« Les deux types de motivation dans certaines langues indo-européennes (français, latin, ...) », dans P. Valentin & M. Fruyt (dir.), *Lexique et cognition* (Actes du colloque de Paris IV, École doctorale des Sciences du langage, 29 septembre-1^{er} octobre 1994, P. Valentin & M. Fruyt), Paris, PUPS, p. 51-70.

1998

- « La grammaticalisation en latin », dans B. García-Hernández (dir.), *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina* (Actes du IX^e colloque international de linguistique latine, Madrid, Autónoma, 14-18 avril 1997, B. García-Hernández), Madrid, Ediciones clásicas, p. 877-890.
- « Le renouvellement dans l'évolution linguistique : quelques faits latins », dans B. Bureau & Ch. Nicolas (dir.), *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, Leuven/Paris, Peeters, p. 77-87.

- « Sémantique et syntaxe des titres », dans J.-Cl. Fredouille, M.-O. Goulet-Caze, Ph. Hoffmann & P. Petitmengin (dir.), *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques* (Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994), Paris, Institut d'études augustiniennes, p. 9-34.
- « Les verbes délocutifs selon É. Benveniste », LINX, n° 9, p. 61-71 (Actes du colloque « Benveniste, vingt ans après », Cerisy, 12-19 août 1995, M. Arrivé & C. Normand).
- « À propos de J. Adams, *Pelagonius and Latin Veterinary Terminology in the Roman Empire* (1995) », *Antiquité tardive*, n° 5, p. 384-390.
- « Les frontières du lexique », *Voces*, n° 8-9, p. 265-292 (Actes du colloque « *Encuentro Internacional sobre Lexico Latino* », Université de Salamanque, Département de Philologie classique, 18-20 novembre 1999).
- « The Development of the Infinitive in Late Latin », *Studia Patristica*, n° 29, p. 468-475 (Actes du XII^c congrès des études patristiques, Oxford, 21-26 août 1995).

- « Lexique et conscience linguistique : sens fonctionnel et sens parallèle », dans M. Fruyt & C. Moussy (dir.), *Structures lexicales du latin* (Actes de la table ronde organisée par M. Fruyt & B. García-Hernández, Jérusalem 20 avril 1993, VII^c Colloque international de Linguistique latine organisé par Hannah Rosén, Université hébraïque), Paris, PUPS, p. 97-119.
- « Oralité et langue latine : approche de la problématique », dans J. Dangel & C. Moussy (dir.), *Les Structures de l'oralité en latin* (Actes du colloque du centre Alfred Ernout, Paris IV, 2-4 juin 1994), Paris, PUPS, p. 53-68.
- « Noms de procès en latin : évaluation des positions benvenistiennes dans *Noms d'agent* et noms d'action en indo-européen », dans H. Rosén (dir.), Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics (Actes du VII^c colloque international de linguistique latine, Jérusalem, 19-23 avril 1993, Université hébraïque, H. Rosén), Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, p. 193-206.
- « La délocutivité : la notion et ses réalisations en latin », dans A. Bammesberger & F. Heberlein (dir.), Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik (Actes du VIII^c colloque international de linguistique latine, Eichstätt, Allemagne, 24-28 avril 1995, organisé par P. Krafft, H. J. Tschiedel & F. Heberlein, Département d'Études classiques, et A. Bammesberger, Département de Linguistique comparée, Université catholique d'Eichstätt), Heidelberg, Universitätsverlag, C. Winter, p. 487-499.
- « La syntaxe de l'infinitif en latin tardif. Réflexions sur la nature des processus évolutifs », Recherches augustiniennes, n° 29, 1996, p. 43-73.
- « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes : à propos de Maria Selig, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten in Spätlatein* », *L'Antiquité tardive*, n° 4, 1996, p. 345-350.

- « L'accusatif et les noms en -tio chez Plaute », dans D. Longrée (dir.), De usu. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency, Leuven/Paris, Peeters, p. 131-141.
- « Réflexions sur les notions de "latin vulgaire", "latin parlé", "latin global" : le modèle variationnel et les points de vue récents de Josef Herman », *L'Antiquité tardive*, n° 3, 1995, p. 309-313 (à propos des Actes du XX° congrès international de linguistique et philologie romanes, Zurich, 6-11 avril 1992; publiés à Tübingen et Bâle, 1993).

1994

« Typologie des cas de synonymie en latin », dans C. Moussy (dir.), *Les Problèmes de la synonymie en latin* (Actes du colloque pour le Centre Alfred Ernout, Paris IV, 3-4 juin 1992, organisé par C. Moussy), Paris, PUPS, p. 25-46.

- « Lexique et conscience linguistique : la motivation », dans D. Conso, N. Fick & B. Poulle (dir.), *Mélanges François Kerlouegan*, Besançon, Université de Besançon, p. 255-267.
- « Recherches sur le vocabulaire latin chrétien : questions de formation des mots », dans F. Sojo-Rodríguez (dir.), *Latinitas biblica et christiana. Studia philologica varia in honorem Olegario García de la Fuente*, Madrid, Ediciones Universidad Europea de Madrid, CEES, p. 288-294.

- « Évolution linguistique et langue de prestige : à propos de l'ouvrage de M. Banniard, Viua uoce », L'Antiquité tardive, n° 1, p. 259-263.
- « Les procédés de désignation dans les noms de plantes en latin », dans Les Phytonymes grecs et latins, Actes du colloque tenu à Nice, 14-16 mai 1992, Faculté des lettres, arts et sciences humaines, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice, Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne, p. 135-190.
- « Pronoms personnels et adjectifs possessifs en latin. Les fonctions du réfléchi », *Modèles linguistiques*, n° 13/2, p. 85-104 (Actes du colloque «*Le possessif* », Paris IV, 21 mars 1987, Département de linguistique).

1992

- « Le paradigme verbal : un ensemble flou », dans C. Moussy & S. Mellet (dir.), La Validité des catégories attachées au verbe, Paris, PUPS, p. 21-36 (Actes du colloque du centre Alfred Ernout « Le verbe latin », mai 1990, Paris IV, Morigny).
- « Le mot : aperçu théorique et terminologique », *Lalies*, n° 10, p. 115-124 (Actes de la session d'Aussois de linguistique et de littérature des langues anciennes, août 1989).
- « La délimitation des mots en latin », *Lalies*, n° 10, p. 197-204 (Actes de la session d'Aussois de linguistique et de littérature des langues anciennes, août 1989).
- « Les principes méthodologiques d'Émile Benveniste dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* », *LINX*, n° 26/1, p. 159-171.

1991

- « Mots fragmentés chez Ennius », Glotta, n° 69/3-4, p. 243-246.
- « Complex Lexical Units in Latin », dans R. Coleman (dir.), *New Studies in Latin Linguistics* (Actes du IV^e colloque international de Linguistique latine, Cambridge, Grande-Bretagne, avril 1987), Amsterdam, Benjamins, p. 75-92.

1990

« La plurivalence des noms d'agent latins en *-tor* : lexique et sémantique », *Latomus*, n° 49/1, p. 59-69.

- « La notion de mot dans certaines langues indo-européennes anciennes », en collaboration avec Marie-José Reichler-Béguelin, *Modèles linguistiques*, n° 12/1, p. 21-46 (Actes du colloque « La notion de "mot" », Paris IV, Département de linguistique, novembre 1988).
- « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 85, p. 173-209.

- « Étude sémantique des "diminutifs" latins : les suffixes -ulus, -culus, -ellus, -illus... dé-substantivaux et dé-adjectivaux », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), Actes du Ve colloque international de linguistique latine (avril 1989, Louvain-la-Neuve, Borzée), numéro spécial de la revue Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 15, 1-4, p. 127-138.
- « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, n° 67, p. 106-122.
- « Le rôle de la métaphore et de la métonymie en latin : style, lexique, grammaire », Revue des études latines, n° 67, p. 236-257.

1988

« Graeci: le nom des Grecs en latin », dans S. Mellet (dir.), Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat, Paris, S.I.G., p. 113-119.

1987

- « Grec -ικός en latin : étude quantitative », Revue de philologie, n° 61/2, p. 261-276.
- « Emprunt suffixal du latin au grec », Bulletin de la Société de linguistique, n° 82/1, p. 227-255.
- « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, n° 65/3-4, p. 204-221.

1984

- « Les dérivés latins en *-ko- à l'époque républicaine : présentation de thèse », L'Information grammaticale, n° 21, p. 30-33.
- « Approche méthodologique de la suffixation en latin et en français », Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, n° 97/2, p. 246-264.

1983

« Syntaxe et sémantique dans la description de la fonction suffixale », dans C. Touratier (dir.), Syntaxe et latin. Actes du II^e congrès international de linguistique latine (Aix-en-Provence, 28-31 mars 1983), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 485-503.

- « L'origine de latin mordicus », Revue belge de philologie et d'histoire, n° 68/1, p. 47-52.
- « L'emprunt du latin aurichalcum au grec ὀρείχαλκος», Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, n° 94, p. 165-172.

1979

« De etymologia Africi uenti et Africae terrae », dans Africa et Roma, Acta omnium gentium ac nationum conuentus latinis litteris linguaeque fouendis (Actes du congrès de Dakar, 1977), Roma, Bretschneider, p. 384-387.

1976

«D'Africus uentus à Africa terra », Revue de philologie, n° 50, p. 221-238.

ARTICLES EN ATTENTE DE PUBLICATION

- « Word-Formation in Late Latin and the Status of Christian Writers », dans G. Haverling (dir.), *Latin vulgaire*, *latin tardif XII* (Actes du XII^e colloque international, Upsala, 22-27 août 2016).
- « L'analogie : réflexions sur l'utilisation du terme et de la notion en linguistique latine », Colloque « *L'analogie* », 17 mai 2014, Université de Paris-Sorbonne, organisé par A. Garcea & D. Petit.
- « La prosodie du mot latin : nouvelles propositions », XVI^e colloque international de linguistique latine, Upsala (Suède), 6-11 juin 2011, G. Haverling. Article non publié dans les actes du colloque à la suite d'un incident technique (G. Haverling [dir.], 2016).
- « La séparation des constituants de lexèmes en latin », XV^e colloque international de linguistique latine, Innsbruck, 4-9 avril 2009, organisé par M. Kienpointner.
- « La délimitation des unités lexicales et syntaxiques en latin dans les tablettes de Vindolanda », Colloque « *Problématique de la ponctuation dans les textes anciens et modernes* », 18-19 avril 2008, Université de Paris-Sorbonne, organisé par M. Fruyt & C. Blanche-Benveniste.
- « Réanalyse et changement linguistique », XIV^e colloque international de linguistique latine, Erfurt (Allemagne), 16-21 juillet 2007, organisé par Ch. Lehmann.
- « Pour une délimitation de la notion de "grammaticalisation" : ses liens avec l'agglutination et la lexicalisation », dans D. Longrée (dir.), *Actes du XIIIe colloque international de linguistique latine* (Bruxelles, 4-9 avril 2005), Leuven/Paris, Peeters, 2005.

PREMIÈRE PARTIE

Origines

ADVLATIO

James Clackson Jesus College, Cambridge

Michèle Fruyt a tant contribué à l'amélioration de notre compréhension de la formation des mots en latin qu'elle mérite assurément d'être remerciée et louée pour ce travail. Cet article ne sera pas toutefois une adūlātiō: il se centrera plutôt sur les termes adūlātiō et adūlor. J'espère pouvoir proposer dans cette contribution un exemple nouveau d'un type de création lexicale qui repose sur un processus dérivationnel mis en lumière par Michèle Fruyt¹.

Le sujet de ma contribution a aussi fait l'objet d'un bref article publié récemment par Michiel de Vaan, dans lequel il discute l'étymologie du verbe latin adūlō (de Vaan 2007). Les formes actives du verbe se trouvent chez Apulée et dans deux passages versifiés de date ancienne, l'un du *De rerum natura* de Lucrèce et l'autre, cité dans les *Tusculanes* de Cicéron, attribué à Accius par Nonius. Ces deux passages seront analysés de manière plus détaillée un peu plus loin. En latin classique, le verbe suit généralement la conjugaison déponente, adūlor, à l'instar d'autres verbes exprimant la flatterie (blandior, etc.²).

Avant de Vaan, la plupart des linguistes rattachaient le verbe latin à une racine indo-européenne signifiant « queue », racine attestée par ailleurs dans le sanscrit *vālaḥ* « queue » et dans le lithuanien *valaī* « queue d'un cheval ». Ernout et Meillet (1959: 9) exposent clairement le développement sémantique et la formation morphologique :

Le verbe semble avoir eu à l'origine un sens concret, comme le gr. $\sigma\alpha$ lv ω , et s'être dit des animaux, notamment les chiens, qui, pour témoigner leur joie ou flatter leur maître, s'approchent (ad-) en remuant la queue.

Flobert (1975: 104 n. 2) note qu'une telle étymologie est « fort douteu [se] » et s'interroge sur la possibilité d'un lien avec *adhūc* et *adeō*, avec le sens d' « accourir à la rencontre, faire fête », mais il ne donne pas d'explication détaillée concernant

¹ Je remercie Frédérique Fleck d'avoir traduit cet article et de m'avoir fait part de ses commentaires.

² Voir de Vaan (2007:141).

la manière dont un tel changement pourrait s'être produit. De Vaan donne de meilleurs arguments contre l'hypothèse d'une parenté avec le sanscrit vālah « queue » : cette étymologie ne permet pas d'expliquer le \bar{u} long du mot latin. On fait maintenant remonter les termes sanscrit et baltique à *wolo-, d'une racine *wel-, ce qui ne peut aboutir à une voyelle longue en latin. De Vaan propose une autre étymologie pour *adūlō*, qui serait un verbe formé sur un adjectif non attesté *ad-auidos signifiant « avide ». Cette explication suppose deux développements phonétiques pour lesquels il n'existe, comme le reconnaît de Vaan, aucun parallèle, mais qui lui semblent néanmoins vraisemblables : le passage d'une séquence *-aui- à *-ū- en syllabe non initiale et la dissimilation de *adūdo- en *adūlo- (à moins qu'il ne puisse s'agir du flottement, d'ailleurs mal compris, entre *det *l dont une paire comme oleo « je sens » et odor « odeur » offre un exemple bien connu). En l'absence de parallèles, il est difficile de considérer, avec de Vaan, que le passage de *ad-auidos à adūlo- n'est guère problématique. Que l'on pense à l'explication habituelle de *oboediō* comme un composé de *audiō*3, qui suppose le passage de la séquence *aui- à -oe- en syllabe médiane.

L'étymologie proposée par de Vaan pose donc des problèmes d'un point de vue formel et me semble présenter encore davantage de faiblesses sur le plan sémantique. La raison pour laquelle un verbe dérivé d'un adjectif signifiant « avide » prendrait le sens de « flatter » n'est pas claire. De fait, des dictionnaires du latin comme le *Thesaurus Linguae Latinae* ou l'*Oxford Latin Dictionary*, qui rejoignent en cela les observations des grammairiens anciens, considèrent que le sens premier d'adūlō et de ses dérivés est étroitement lié au comportement de certains animaux, en particulier des chiens. Ainsi par exemple la définition d'adūlātiō donnée par Nonius (17, 2) et citée par Ernout et Meillet (1959: 9) et par de Vaan (2007):

Adulatio est blandimentum proprie canum, quod et ad homines tractum consuetudine est.

Afin d'arriver à une étymologie de ce mot plus satisfaisante sur le plan sémantique et sur le plan formel que celles qui ont été avancées jusqu'à présent, je proposerai d'abord une analyse détaillée des plus anciennes attestations d'*adūlō* en latin.

Selon le *Thesaurus Linguae Latinae*, la plus ancienne occurrence du verbe *adūlō* se trouve dans une œuvre de l'historien Cassius Hemina datant du II^e siècle avant notre ère. Ce fragment, conservé par le grammairien Priscien (Hertz 1855: I, 380), contient une forme passive du verbe:

Cassius similiter : Adulatique erant ab amicis et adhortati. « De même, Cassius : "Ils étaient flattés et encouragés par leurs amis." »

John Briscoe⁴ discute son attribution à Cassius Hemina. Comme l'avait déjà noté Martin Hertz, l'éditeur des Institutiones grammaticae, Priscien, quand il fait référence à l'historien du 11e siècle, le désigne généralement comme Cassius Hemina ou Hemina; quand il emploie le nom Cassius seul, il pense à l'orateur Cassius Severus, qui vécut sous le règne d'Auguste. Il est donc possible que l'attribution de ce fragment soit fausse et qu'il ne date pas du 11^e siècle avant notre ère. Briscoe⁵ objecte qu'il est peu probable qu'un auteur plus tardif ait employé adūlor comme un passif, mais il ne tient pas compte du fait qu'il n'y a pas d'autre exemple clair d'un emploi passif, quelle que soit la période considérée (comme l'indique l'article du TLL) : l'occurrence d'adūlāri qui pourrait être interprétée comme un passif chez Cicéron (Off. 1, 91), nec adulari nos sinamus, peut être écartée par une simple insertion de eos, et le gérondif employé par Valerius Maximus est clairement un cas particulier⁶. De plus, la partie de l'ouvrage de Priscien où se trouve cette citation⁷ présente des emplois passifs de verbes déponents tirés d'œuvres d'auteurs très variés appartenant à toutes les périodes de la latinité. Il n'y a donc aucune bonne raison de mettre en doute l'attribution de ce fragment à Cassius Severus et je n'inclurai pas ce passage parmi les premiers exemples de l'emploi de ce verbe en latin.

Voyons maintenant les deux premières attestations du verbe à l'actif, qui semblent dater toutes deux du début du 1^{er} siècle ou du milieu-fin du 11^e siècle avant notre ère. L'occurrence du verbe chez Lucrèce (5, 1070) se trouve au milieu de la description des différents sons produits par les chiens :

At catulos blande cum lingua lambere temptant aut ubi eos iactant, pedibus morsuque potentes suspensis teneros imitantur dentibus haustus, longe alio pacto gannitu uocis adulant, et cum deserti baubantur in aedibus, aut cum plorantis fugiunt summisso corpore plagas.

« Et lorsque d'une langue caressante ils entreprennent de lécher leurs petits, ou qu'ils les agacent à coups de pattes, et que, menaçant de mordre et retenant leurs crocs, ils feignent délicatement de vouloir les dévorer, les jappements qu'ils mêlent à leurs caresses ne ressemblent guère aux hurlements qu'ils poussent laissés seuls à la garde de la maison, ou aux plaintes qu'ils font entendre, l'échine basse et se dérobant aux coups. » (trad. A. Ernout, CUF)

⁴ Briscoe (2013 : III, 183) ; ce fragment y est présenté comme « Cassius Hemina (F42) ».

⁵ Ibid.

⁶ Kühner & Stegmann (1976: I, 103-104, 733).

⁷ Hertz (1855: I, 379-390).

Dans le passage de Lucrèce, le verbe réfère clairement à une activité propre aux chiens, accompagnée d'une manifestation sonore (*gannītū*) qui contraste avec les hurlements qu'ils poussent lorsqu'ils sont laissés seuls.

Le second passage est le plus délicat à interpréter et à situer avec exactitude. Le mot adūlō apparaît dans un hexamètre attribué au Prométhée d'Accius par Nonius (17, 9), mais qui constitue également le quatorzième vers d'un passage de 28 vers qui se trouve dans les Tusculanes de Cicéron (2, 23-25) et qui sert d'illustration à une discussion sur la description de la douleur dans les tragédies. Les opinions divergent quant à la paternité – Accius ou Cicéron – de ce passage plus étendu, mais il semble probable⁸ que Cicéron ait incorporé le vers d'Accius dans une composition personnelle. Si le vers est bien d'Accius, il s'agit très certainement de la plus ancienne attestation du verbe en latin. Les vers d'Accius (numérotés 374-375 dans Dangel 1995) se situent à l'intérieur d'un discours de Prométhée alors qu'il est enchaîné à un rocher sur le Caucase; dans ce passage, il décrit l'aigle qui dévore son foie.

Et sublime auolans

pinnata cauda nostrum adulat sanguinem.

« Prenant son envol dans les airs, il caresse notre sang des plumes de sa queue. » (trad. J. Dangel, CUF)

Comme nous l'avons vu, les étymologies proposées jusqu'à présent considèrent que l'action exprimée par le verbe est celle de « remuer la queue », comme l'admet aussi Flobert9, bien que la manière de dire « remuer la queue » en latin soit clairement caudam mouēre (Ov., Met. 14, 258) ou caudam iactāre (Pers. 4, 15). Mais l'action accomplie par l'aigle ne paraît pas pouvoir être décrite de manière adéquate comme l'action de remuer sa queue ni de faire une caresse. C'est l'action de nettoyer le sang qui se trouve sur son bec avec sa queue en tournant sa tête et en la tendant vers son arrière-train qui est décrite ici. Une fois que cette image est bien comprise, elle offre immédiatement une explication du sens originel du mot, de son évolution sémantique et même de son étymologie. Je pense que le verbe devait à l'origine être employé pour décrire un comportement certes peu plaisant, mais très courant chez les chiens : celui de se renifler mutuellement l'anus. Le passage au sens de « flatter », surtout pour décrire une attitude servile de dévotion, peut être comparé à celui qu'illustrent les expressions argotiques anglaises « arse-licking » ou « brown-nosing » qui ont leur équivalent dans d'autres langues européennes, par exemple français « lécher le cul » et allemand « arschlecken » (il faut noter toutefois qu'en latin cūlum

⁸ Voir Dangel (1995: 332-334).

⁹ Flobert (1975: 104, n. 2): « proprement "remuer la queue, frétiller" en parlant du chien ».

lingere « lécher l'anus », attesté dans Catulle 97, 12 et 98, 4 et CIL 4, 4954, ne semble pas connoter la flatterie). L'aigle d'Accius, qui essuie son bec sur sa queue, agit de la même manière que les chiens, mais en accomplissant cette action sur lui-même. Il est possible que le passage de Lucrèce présente encore le verbe dans son sens d'origine; puisque le vers suivant présente, en contraste, les sons que les chiens émettent lorsqu'ils sont seuls, ce vers peut référer à des chiens qui se rencontrent. Mais il est possible aussi que, dans ce passage, le verbe ait déjà subi l'affaiblissement sémantique qui lui a donné le sens plus général de « caresser » qu'il possède en latin classique. Ce sens plus général est déjà clairement acquis à l'époque de Cicéron, qui parle de la dominorum adulatio des chiens (Nat. 2, 158).

L'origine de ce verbe peut ainsi être expliquée par le procédé latin consistant à créer un verbe à partir d'un syntagme prépositionnel, procédé appelé par Leumann « verbale Praefix-Komposita » 10, ce que Michèle Fruyt désigne plus élégamment comme un verbe parasynthétique fait sur un syntagme prépositionnel¹¹. Les verbes de ce type sont très vraisemblablement formés sur le modèle de chaînes dérivationnelles du type prō fanō > prōfānus > prōfānāre, mais sans l'étape intermédiaire de l'adjectif composé. Les exemples de verbes de ce type incluent expectorare « chasser de son esprit » (ex pectore), ingurgitare « plonger quelque chose dans un gouffre » (in gurgitem), decollare « décapiter, ôter du cou » $(d\bar{e} coll\bar{o})$. Ce type de verbes est particulièrement courant avec des noms de parties du corps, mais on en trouve aussi qui présentent d'autres substantifs, par exemple peragrō « parcourir, visiter successivement », dérivé du syntagme per agrös. Adams 12 indique que « compounded denominatives based on anatomical terms ... usually mean "take the body part (from someone)" [...] or "take something away from the body part" », mais tous ses exemples comprennent la préposition de. En fait, Michèle Fruyt¹³ a bien montré qu'il existe deux souscatégories : les verbes de la première catégorie sont formés sur des syntagmes comme ex pectore ou per agros, ceux de la seconde sont essentiellement formés sur des noms de parties du corps ou d'autres possessions inaliénables avec les prépositions ex et de, avec les sens indiqués par Adams. Aussi, à la lumière des premières attestations du verbe, j'aimerais suggérer qu'adūlō dérive d'un syntagme prépositionnel ad cūlum signifiant « à l'anus », employé à l'origine pour décrire la manière dont les chiens ont l'habitude de se saluer. Pour l'emploi de ad avec une partie du corps, voir le sens 13 de l'Oxford Latin Dictionary, « in contact with, on, at », sous lequel toutes les citations contiennent des noms de parties du corps (articulos, frontem, linguam) et en particulier les expressions

¹⁰ Leumann (1977: 563-564).

¹¹ Fruyt (2011:171).

¹² Adams (1982:112, n. 1).

¹³ Fruyt (2011:172).

ad manum « sous la main » et ad aurem « à l'oreille ». Un exemple de verbe parasynthétique formé à partir d'un syntagme prépositionnel avec $c\bar{u}lus$ peut être trouvé dans le verbe $apoc\bar{u}l\bar{o}$ « s'en aller » attesté deux fois dans la langue des affranchis chez Pétrone (62, 3 et 67, 3), dans lequel une préposition grecque est employée comme premier élément (on peut aussi considérer $apoc\bar{u}l\bar{o}$ comme un composé d'un verbe simple $c\bar{u}l\bar{o}$ « partir », lui-même dérivé de $c\bar{u}lus^{14}$ ou suivre Biville (1989) qui explique le verbe dans ce passage de Pétrone comme un emprunt au grec ἀποχάλω). Comme le note Adams 15, $c\bar{u}lus$ forme un certain nombre de dérivés dans les langues romanes, et sa productivité dans la langue des affranchis chez Pétrone est reflétée par d'autres dérivés en latin familier (culiola « prostituée » et les surnoms Culibonia et Sesquiculus).

La perte de -c- dans le composé adūlō, au lieu de *adcūlō, est inattendue, mais peut s'expliquer peut-être par l'évitement du vocabulaire tabou. Nous savons par la lettre bien connue de Cicéron à Paetus (Fam. 9, 22) que les Romains étaient attentifs à éviter les dérivés ou les combinaisons de mots susceptibles d'aboutir à des obscénités, se refusant à employer cum nōbis pour éviter la syllabe initiale de cunnus ou à former sur menta « menthe » ou pauīmentum des diminutifs qui pourraient mener à une confusion avec le terme prohibé mentula. Il faut noter que le terme cūlus fait partie, avec cunnus, mentula et futuō, des « obscénités primaires » qui, même dans ce contexte d'une discussion sur les obscénités, ne sont pas citées directement dans la lettre de Cicéron en raison de leur caractère plus qu'explicite 16. Il est donc possible qu'un ancien *adcūlō soit passé à adūlō pour éviter d'énoncer directement le terme tabou.

Les déformations phonétiques visant à éviter un terme obscène ou tabou en latin ont été étudiées par Uría Varela ¹⁷ qui cite en exemple un passage de Festus (458, 31) où la variation entre les noms *Segesta* et *Egesta* pour une ville sicilienne est expliquée comme résultant du passage du nom d'origine *Egesta* à *Segesta*, *ne obsceno nomine appellaretur* « afin d'éviter un nom de mauvais augure » (à cause de la similarité phonétique entre *Egesta* et *egestās* « pauvreté »). D'autres cas d'altération de termes tabou ou potentiellement tabou à travers une déformation phonétique sont cités, pour l'anglais, par Allan & Burridge ¹⁸. Pour n'en donner que deux exemples tirés de l'onomastique, le terme tabou (dans certains dialectes anglais) « *cock* » fut l'objet d'une stratégie d'évitement par le maire de New York, Ed Koch, qui prononçait son nom [kač], et par la famille de l'écrivain Louisa May Alcott qui changea son nom d'origine, *Alcox*.

¹⁴ Voir Adams (1982:111).

¹⁵ Adams (1981:234).

¹⁶ Adams (1981:232-233).

¹⁷ Uría Varela (1997:87-88).

¹⁸ Allan & Burridge (2006: 44-45).

Les irrégularités phonétiques présentées par un certain nombre de mots latins ont été expliquées comme résultant d'une déformation liée à un tabou (Uría Varela 1997 passim), mais l'un des meilleurs parallèles pour le passage possible de *adcūlō à adūlō est le verbe inquinō « barbouiller » (qui n'est pas cité par Uría Varela 1997). Le terme inquinō apparaît en poésie comme en prose et dans tous les genres littéraires, mais il pourrait s'agir d'une déformation du terme tabou cuniō « déféquer » attesté uniquement chez Festus comme base de inquināre (Paul.-Diac. 44, 10: cunire est stercus facere, unde et inquinare) et une fois chez Varron dans le composé incunāre¹9; si caenum « saleté » appartient à la même famille, ce qui n'est pas assuré, ce mot présenterait un autre cas d'altération visant à éviter un tabou.

Si cette explication de l'origine d'*adūlō* et de ses dérivés est juste, il faudrait supposer que, à l'époque d'Accius et de Lucrèce, il n'était plus senti comme marqué par son association avec le terme obscène *cūlus* et pouvait être employé dans les genres littéraires élevés pour renvoyer au comportement des chiens et d'autres animaux. Cela fournirait aussi un exemple supplémentaire – et haut en couleur – de métaphore lexicalisée en latin et une nouvelle illustration des remarques éclairantes de Michèle Fruyt sur le rôle central de la métaphore dans la constitution du vocabulaire latin ²⁰.

¹⁹ Adams (1982:239).

²⁰ Fruyt (1989a et 1989b).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 1981, « *Culus, clunes* and their synonyms in Latin », *Glotta*, n° 59, p. 231-264.
- —, 1982, The Latin Sexual Vocabulary, London, Duckworth.
- ALLAN, K. & BURRIDGE, K., 2006, Forbidden Words: Taboo and the Censoring of Language, Cambridge, Cambridge University Press.
- BIVILLE, F., 1989, « *Apoculamus nos* (Pétrone 62, 3) : une métaphore nautique en latin vulgaire impérial. Contribution à l'étude des verbes signifiant "partir" en latin », *Revue de philologie*, n° 63, p. 85-99.
- CORNELL, T. J., 2013, *The Fragments of the Roman Historians*, 3 vol., Oxford, Oxford University Press.
- DANGEL, J., 1995, Accius: Œuvres, Paris, Les Belles Lettres.
- Ernout, A., 1924, Lucrèce: De la nature, Paris, Les Belles Lettres.
- Ernout, A. & Meillet, A., 1959, *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, 4^e éd., Paris, Klincksieck.
- FLOBERT, P., 1975, Les Verbes déponents latins des origines à Charlemagne, Paris, Les Belles Lettres.
- FRUYT, M., 1989a, « Le rôle de la métaphore et de la métonymie en latin : style, lexique, grammaire », *Revue des études latines*, n° 67, p. 236-257.
- —, 1989b, « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, n° 67, p. 106-122.
- —, 2011, « Word-formation in Classical Latin », dans J. Clackson (dir.), *A Companion to the Latin Language*, Oxford/Malden, MA, Wiley-Blackwell, p. 157-175.
- HERTZ, M., 1855, *Prisciani grammatici caesariensis institutionum grammaticarum libri XVIII* (= H. Keil [éd.], *Grammatici Latini*, vol. II-III), Leipzig, Teubner.
- KÜHNER, R. & STEGMANN, C., 1976, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, t. II, *Satzlehre*, revue par A. Thierfelder, Hannover, Hahn.
- LEUMANN, M., 1977, Lateinischen Laut- und Formenlehre, 5e éd., München, Beck.
- URÍA VARELA, J., 1997, Tabú y eufemismo en latín, Amsterdam, Hakkert.
- DE VAAN, M., 2007, «The etymology of Latin adūlāre», dans C. George, M. McCullagh, B. Nielsen, A. Ruppel & O. Tribulato (dir.), Greek and Latin from an Indo-European Perspective, Cambridge, Cambridge Philological Society, p. 140-144.
- —, 2010, Etymological Dictionary of Latin, Leiden, Brill.
- Weiss, M., 2009, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press.

LE COUPLE *TACĒRE – SILĒRE* DU LATIN : ÉTUDE ÉTYMOLOGIQUE

Charles de Lamberterie Université Paris-Sorbonne, École pratique des hautes études

1. L'ADJECTIF ITALIQUE *TAK-ETO- (LAT. TACITVS ET SON CORRESPONDANT OMBRIEN)

Selon une tradition bien établie chez les spécialistes de l'Antiquité classique en France, l'Association des études grecques et la Société des études latines tiennent à Paris chaque année, au mois d'avril, une séance commune qui comporte deux communications, l'une présentée par un(e) helléniste et l'autre par un(e) latiniste. C'est ainsi que lors de la séance commune de l'année 2015, qui avait lieu le lundi 13 avril, nous avons eu le plaisir d'entendre notre collègue Jean-François Thomas, professeur à l'Université de Montpellier, connu par ses travaux relatifs à la sémantique lexicale du latin et membre actif du Centre Alfred Ernout, présenter une belle communication sur le sujet suivant : « Le couple tacere – silere et les termes associés : plusieurs représentations du silence ? » L'auteur a, volontairement, limité son étude à la langue latine considérée en elle-même, ce qui du point de vue de la méthode est parfaitement justifié, car mêler différentes approches risque d'entraîner la confusion et ne permet guère de faire progresser les questions. Mais, dans l'échange de vues qui a suivi cet exposé, j'ai souligné l'intérêt qu'il y aurait à en tirer profit pour renouveler l'étude étymologique des verbes tacēre et silēre. C'est ce que je me propose de faire ici. Comme la communication de J.-F. Thomas doit donner lieu à une version écrite qui paraîtra prochainement comme article dans la *Revue des études latines*, je ne peux citer l'article en question au moment où j'écris ces lignes et j'utiliserai donc, avec l'accord de l'auteur, l'exemplier substantiel (huit pages) qui accompagnait sa présentation orale¹.

À l'intérieur des langues italiques, la seule forme que l'on puisse évoquer est, dans la famille de *tacēre*, l'adjectif ombrien **taçez**, *tases*, *tasis* (nom. sg. masc.), *tasetur* (nom. pl. masc.) « silencieux », qui est évidemment à rapprocher de lat. *tacitus*. Mais quelle est exactement, du point de vue de la morphologie suffixale, la

¹ Cet article a, depuis, été publié: Jean-François Thomas, «Le couple tacēre-silēre et le champ lexical du silence en latin», Revue des études latines, nº 93, 2015 (paru fin 2016), p. 129-149.

relation entre le mot ombrien et le mot latin? Dans son dictionnaire de l'oscoombrien, Jürgen Untermann fait reposer le premier sur un étymon italique *tak-ē-to- et le second sur *tak-a-to-, avec une alternance *ē/a que la théorie des laryngales permettrait de rapporter à une alternance canonique entre un degré plein * eh_1 et un degré zéro * h_1 (> * a_1 entre consonnes) en indo-européen 2. S'il ne s'en explique pas davantage, cela vient de ce que, chez les spécialistes des langues italiques, l'idée qu'il existerait en ombrien des formations participiales continuant un étymon italique *-ēto- est traditionnelle et encore largement répandue ; c'est, par exemple, l'enseignement d'A. Ernout, qui fait reposer ombr. uirseto (dans la locution *uirseto auirseto*, qui correspond à lat. *uīsum inuīsum* pour le sens) sur un étymon *wid-ēto-, et vufetes (= lat. $u\bar{o}t\bar{i}s$ au sens de consecrāt $\bar{i}s$) sur *wogh*-ēto-, en regard de lat. *uidēre* et *uouēre*³. On pourrait certes, ce que ne font ni A. Ernout ni J. Untermann, citer à l'appui de cette analyse les noms latins du type de *acētum* « vinaigre » en regard de *acēre* « être piquant » ou *olētum* « excréments » de *olēre* « sentir (mauvais) », qui ont chance d'être des adjectifs verbaux substantivés 4. Mais pour les dérivés de la base radicale *tak- on est contraint de recourir à l'hypothèse, bien peu économique, d'un suffixe alternant à l'intérieur de l'italique, ce qui oblige en outre à poser pour le seul mot tacitus une formation en *-ato- $(<^*-\partial_1 to-)$ inconnue par ailleurs. En réalité, il existe une bien meilleure explication de toutes ces formes, et il est surprenant que J. Untermann la passe sous silence, car elle figure déjà en bonne place dans le grand classique de la discipline qu'est la grammaire de l'osco-ombrien de Carl Darling Buck et a été reprise récemment par d'autres linguistes (ainsi Jay Jasanoff): elle consiste à partir, pour le latin aussi bien que pour l'ombrien, d'un étymon italique *tak-eto- comportant un suffixe de participe *-eto-, bien attesté en regard de verbes de la deuxième conjugaison5. Ainsi est-il hautement plausible de voir dans lat. *uōtum* (neutre substantivé) et ombr. vufetes le reflet d'un adjectif verbal italique *woxw-eto- à rapprocher de véd. $v\bar{a}gh\acute{a}t$ - « prêtre, chantre » < i.-e. * $(h_1)wog^{wh}$ -ét- (cf. aussi, avec une autre forme de la base radicale, gr. εὐχ-ετ-άομαι)6. Nous disposons maintenant, sur

² Untermann, WOU, p. 731-732. M. de Vaan, EDL, p. 604-605 suit cette analyse du mot ombrien mais n'explique pas le mot latin, qu'il ne cite même pas.

³ Ernout (1961 : 102, 104); mais l'auteur ne dit rien de l'origine de *taçez*, *tases*, *tasis*, *tasetur*, formes citées p. 98. Même doctrine dans *WOU*, p. 854-855 et 861-862, avec références.

⁴ Sur ces formations, voir Leumann, *LLFL*, p. 335; sur leur origine, voir Jasanoff (1978: 66) et (2002-2003: 143, 148,163).

⁵ Buck, GOU, § 152 et 244; Jasanoff (1978: 66-67) et (2002-03: 149, 163).

⁶ En ce sens Buck, *GOU*, § 152 et 244 (à propos de lat. *uōtum*, l'auteur cite le parallèle du PPP lat. *mōtus* de *mouēre*, qu'il fait reposer sur un étymon **mow-eto-*). Je ne peux ici traiter en détail de cette famille de mots, qui a donné lieu à de nombreux travaux. Voir par exemple *EWAia* II, 539; Jasanoff (1978:66-67); Vine (1998:44-45) (étude du dossier grec, mais sans mention des autres langues); *EDL*, 691. La base gr. £ůx- = i.-ir. **aug-* est rapportée traditionnellement à un étymon i.-e. *(h,)eug^{wh-}, mais la tendance actuelle est plutôt de partir, à tort ou à raison, de *h₁e-h₁ug^{wh-}, thème faible d'un présent à redoublement (ainsi *LIV*, 253).

ce point, de la riche étude qu'a consacrée Brent Vine aux formations déverbales en *-etó- dans les langues indo-européennes7.

2. DONNÉES GERMANIQUES : LES VERBES RELATIFS AU SILENCE ET À LA TRANQUILLITÉ EN GOTIQUE

Hors de l'italique, les seuls correspondants assurés, dans l'état actuel de la recherche, de lat. *tacère* et *silère* se trouvent en germanique, et plus spécialement en gotique, cette langue étant la seule qui présente non seulement le verbe *þahan*, abondamment pourvu de formes apparentées en nordique et en westique, mais aussi un verbe *ana-silan*, dénué de répondants à l'intérieur de la famille germanique. Cette double correspondance entre le latin et le gotique est remarquable, et remarquable précisément parce qu'elle est double, car, pour la méthode, une comparaison qui porte sur un ensemble est toujours plus probante que le rapprochement de mots isolés. Aussi est-elle admise depuis longtemps, et avec raison, dans tous les dictionnaires étymologiques ⁸. Il reste à en préciser la portée, par une étude qui prenne en compte à la fois la sémantique, la morphologie et la base radicale.

Le grec dispose de deux verbes qui se rapportent à la notion de silence, à savoir $\sigma\iota\gamma\tilde{\alpha}\nu$ et $\sigma\iota\omega\pi\tilde{\alpha}\nu$. Au départ, et notamment chez Homère, il existait entre eux une distinction, ainsi que l'a montré Georges-Jean Pinault dans une étude dont les résultats ont été largement acceptés : le premier signifiait « être silencieux » et le second « observer le silence » 9. Mais dans la langue du Nouveau Testament les deux termes peuvent être considérés comme quasiment interchangeables, à preuve le fait que l'on trouve l'un ou l'autre dans des passages parallèles des Évangiles synoptiques 10. Pour exprimer cette même notion, le gotique dispose de trois verbes, à savoir *pahan*, *slawan* et *ana-silan*, qui présentent la particularité de relever du même type morphologique. Il s'agit de la troisième classe des verbes faibles, caractérisée par un élément *-ai-* dans une partie de la flexion : au prétérit sans exception, et au présent à l'impératif (2sg *-ai*, 2pl *-aib*) et dans

⁷ Vine (1998: 41-42, 70-81), avec mention des formes ombriennes. C'est probablement par une simple distraction que l'auteur suit, lui aussi, l'interprétation de *uirseto-* comme *widēto- (n. 96), alors qu'en un autre endroit de son livre (p. 33-35) il donne de bons arguments pour considérer qu'il a existé en grec un composé privatif à reconstruire comme * n-wideto- « invisible », mais sans citer ombr. auirseto qui fournit un appui de poids à cette analyse (il ne cite la formule *uirseto auirseto* que p. 80, et à cet endroit sans mentionner les formes grecques). En ce qui concerne lat. tacitus et son correspondant ombrien, B. Vine se rallie aux vues de J. Jasanoff (n. 41 et 86).

⁸ Ainsi DELL, p. 625 et 673; LEW II, p. 535-536 et 641-642; IEW, p. 891 et 1055; GED, p. 33 et 353; EDL, p. 563-564 et 604-605.

⁹ Pinault (1994).

¹⁰ Ainsi dans l'épisode de l'aveugle de Jéricho (Mc 10, 48 vs Lc 18, 39), voir ci-dessous 2.1.6.

trois des formes de l'indicatif (2sg -ais, 3sg -aiþ, 2pl -aiþ), tandis qu'ailleurs on trouve les mêmes finales que dans la conjugaison des verbes forts, à savoir 1sg -a, 1pl -am, 3pl -and à l'indicatif, -an à l'infinitif et -ands au participe, qui s'ajoutent directement à la base radicale ¹¹.

2.1. *þahan* « se taire »

Les emplois de *þahan* « se taire » peuvent se classer comme suit 12 :

2.1.1. « garder pour soi, ne pas révéler ce que l'on sait, ce que l'on a vu ou entendu »

Il en est ainsi dans la conclusion du récit que donne Luc de la transfiguration :

καὶ αὐτοὶ ἐσίγησαν καὶ οὐδένι ἀπήγγειλαν ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις οὐδὲν ὧν ἑώρακαν (Lc 9, 36)

jah eis **pahaidedun** jah mann ni gataihun in jainaim dagam ni waiht pizei gasehuun « et eux (sc. les trois disciples) gardèrent le silence et ne racontèrent rien à personne en ces jours-là de ce qu'ils avaient vu. »

2.1.2. « ne pas répondre lorsque l'on est interrogé »

Il en est ainsi dans le récit du procès de Jésus :

καὶ ἀναστὰς ὁ ἀρχιερεὺς εἰς μέσον ἐπηρώτησεν τὸν Ἰησοῦν λέγων, Οὐκ ἀποκρίνη οὐδέν, τἰ οὖτοἱ σου καταμαρτυροῦσιν; (61) ὁ δὲ ἐσιώπα καὶ οὐκ ἀπεκρίνατο οὐδέν (Mc 14,60-61)

jah usstandands sa auhumista gudja in midjaim frah Iesu qiþands : niu andhafjis waiht, hva þai ana þuk weitwodjand ? (61) iþ is þahaida jah waiht ni andhof « et le grand prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus : "Tu ne réponds rien ? Quels sont ces témoignages que ces gens déposent contre toi ?" Mais lui restait silencieux et ne répondit rien. »

¹¹ Le principe de la distribution est clair : l'élément -ai- apparaît en fin de mot (imp. 2sg) ou lorsque le morphème qui suit consiste en (-ai-s, -ai-b) ou commence par (ind. prét. 1sg -ai-da, 2sg -ai-de-s, etc.) une consonne. Quant à la flexion de l'optatif présent, elle a les mêmes finales dans tous les verbes, à l'exception de la deuxième classe des verbes faibles ; il y a, en l'occurrence, collision entre l'élément -ai- de la troisième classe des verbes faibles et le morphème -ai- d'optatif.

Dans l'étude philologique menée ici, où les traductions françaises sont faites sur le gotique et non sur le grec, les textes gotiques sont cités dans l'édition la plus récente de la Bible gotique de Streitberg, à savoir la 7º édition revue par P. Scardigli (2000), sur laquelle on renverra au compte rendu de Schwab (2004). On est surpris de constater que les trois manuels de gotique parus récemment semblent en ignorer l'existence et citent des éditions plus anciennes : Kotin (2012 : 541); Rousseau (2012 : 300); Feuillet (2014 : 416). — Là où le gotique présente des versions parallèles, il est utile de recourir à Griepentrog (1988).

2.1.3. «n'avoir plus rien à répondre, être réduit au silence»

Il en est ainsi dans les discussions entre Jésus et ses contradicteurs, ces derniers se trouvant à court d'argument et donc incapables de poursuivre l'affrontement avec leur adversaire qui leur a, comme on dit familièrement, « cloué le bec » lors d'un débat sur l'observance du sabbat :

καὶ λέγει αὐτοῖς, Έξεστιν τοῖς σάββασιν ἀγαθὸν ποιῆσαι ἢ κακοποιῆσαι, ψυχὴν σῶσαι ἢ ἀποκτεῖναι; οἱ δὲ ἐσιώπων (Μc 3,4)

jah qaþ du im : skuldu ist sabbatim þiuþ taujan aiþþau unþiuþ taujan, saiwala nasjan aiþþau usqistjan ? iþ eis **þahaidedun**

« et il leur dit : "Faut-il, les jours de sabbat, faire le bien ou faire le mal ? sauver une vie ou la perdre ?" Et eux restèrent cois. »

De même à la fin de la péricope de l'impôt à César :

καὶ οὐκ ἴσχυσαν ἐπιλαβέσθαι αὐτοῦ ῥήματος ἐναντίον τοῦ λαοῦ καὶ θαυμάσαντες ἐπὶ τῆ ἀποκρίσει αὐτοῦ ἐσίγησαν (Lc 20,26)

jah ni mahtedun gafahan is waurde in andwairþa manageins jah sildaleikjandans andawaurde is **gaþahaidedun**

« et ils ne purent prendre en défaut ses paroles devant le peuple et, étonnés de ses réponses, ils gardèrent le silence. »

2.1.4. «s'abstenir de prendre la parole»

Il s'agit ici du sens de « garder le silence », pour obéir à une prescription religieuse ou par obligation de décence. Cet emploi est attesté indirectement par le dérivé postverbal *pahains* (féminin en -i-)¹³, dont l'unique exemple se trouve dans une épître de Paul où, d'une manière intéressante, le mot grec ἡσυχία est rendu par deux mots différents dans deux versets consécutifs :

γυνὴ δὲ ἐν ἡσυχἰᾳ μανθανέτω ἐν πάσῃ ὑποταγῆ· (12) διδάσκειν δὲ γυναικὶ οὐκ ἐπιτρέπω οὐδὲ αὐθεντεῖν ἀνδρός, ἀλλ' εἶναι ἐν ἡσυχἰᾳ (1 Tim 2,11-12, préceptes relatifs au comportement des fidèles dans les assemblées)

qino in haunihai galaisjai sik in allai ufhauseinai; (12) ih galaisjan qinon ni uslaubja, nih fraujinon faura waira, ak wisan in **hahainai**

« que la femme reçoive l'enseignement avec (litt. "en") humilité en toute soumission; je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'avoir autorité sur (litt. "devant") l'homme, elle doit (litt. "mais") se tenir en silence. »

¹³ Sur la formation de ce substantif, voir Casaretto (2004b: 368).

Wulfila interprète le texte grec à sa manière, en recourant, pour traduire ἡσυχία, d'abord au mot *hauniþa* « humilité » (dérivé de l'adj. *hauns* « bas, humble »), puis à *þahains* « silence », voulant ainsi expliciter l'articulation de ces deux notions : la femme n'a pas le droit de prendre la parole dans les assemblées pour enseigner, car enseigner, c'est détenir une autorité, et c'est là un privilège qui revient à l'homme ; elle doit donc garder le silence et se contenter de recevoir l'instruction, comme un élève qui écoute son maître et lui obéit docilement 14.

2.1.5. « être dans l'incapacité de parler, avoir perdu l'usage de la parole »

καὶ ἰδοὺ ἔσῃ σιωπῶν καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι (Lc 1,20, paroles de l'ange Gabriel à Zacharie)

jah <sai> sijais **þahands** jah ni magands rodjan « et voici que tu vas être réduit au silence et incapable de parler »

Phrase à rapprocher de celle qui suit dans la reprise du récit :

οὐκ ἐδύνατο λαλῆσαι αὐτοῖς [...] καὶ διέμενεν κωφός (Lc 1,22) ni mahta du im rodjan [...] jah was **dumbs** « il ne pouvait leur parler et restait muet. »

2.1.6. «cesser de crier, se calmer»

Il en est ainsi dans l'épisode de l'aveugle de Jéricho:

έβόησεν λέγων, Ἰησοῦ υἱὲ Δαυἰδ, ἐλέησόν με. (39) καὶ οἱ προάγοντες ἐπετίμων αὐτῷ ἵνα σιγήση, αὐτὸς δὲ πολλῷ μᾶλλον ἔκραξεν, Ὑὲ Δαυἰδ, ἐλέησόν με (Lc 18, 38-39) is ubuhwopida qiḥands: Iesu, sunu Daweidis, armai mik! (39) jah ḥai faurgaggandans andbitun ina ei þahaidedi; iþ is und filu mais hropida: sunau Daweidis, armai mik

« il poussa des cris en disant : "Jésus, Fils de David, aie pitié de moi !" Et ceux qui marchaient en tête le rabrouaient pour qu'il se taise, mais lui s'écriait de plus belle : "Fils de David, aie pitié de moi !" 15 »

Un contexte similaire est constitué par les passages de l'Évangile où Jésus intime le silence à un démon qui tourmente un homme, ainsi en Mc 1,23-25 :

¹⁴ Le substantif *ufhauseins* « obéissance, soumission » du verset 11 est l'abstrait dérivé du verbe *ufhausjan* « obéir », lequel est un composé de *hausjan* « écouter, entendre », d'après le modèle du grec ὑπακούειν qu'il sert à traduire.

¹⁵ Texte légèrement différent dans le passage parallèle de Mc 10,47-48 : ἤρξατο κράζειν καὶ λέγειν, Υἱὲ Δαυὶδ Ἰησοῦ, ἐλέησόν με. (48) καὶ ἐπετίμων αὐτῷ πολλοὶ ἵνα σιωπήση· ὁ δὲ πολλῷ μᾶλλον ἔκραζεν, Υἱὲ Δαυίδ, ἐλέησόν με — dugann hropjan jah qiþan : sunau Daweidis, Iesu, armai mik ! (48) jah hvotidedun imma managai ei **gaþahaidedi**; iþ is filu mais hropida : sunau Daweidis, armai mik ! — « il se mit à crier et à dire : "Fils de David, Jésus, aie pitié de moi." (48) Et beaucoup le rudoyaient pour qu'il se taise, mais lui...»; le préverbe ga- exprime l'achèvement de l'action (« pour qu'il cesse enfin de crier »).

καὶ ἦν ἐν τῇ συναγωγῇ αὐτῶν ἄνθρωπος ἐν πνεύματι ἀκαθάρτῳ, καὶ ἀνέκραξεν [...]. (25) καὶ ἐπετίμησεν αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς λέγων, Φιμώθητι καὶ ἔξελθε ἐξ αὐτοῦ jah was in þizai swnagogen ize manna in unhrainjamma ahmin, jah ufhropida [...]. (25) jah andbait ina Iesus qiþands : þahai jah usgagg ut us þamma, ahma unhrainja « et il y avait dans leur synagogue un homme au pouvoir d'un (litt. "dans un") esprit impur, qui s'écria [...]. Et Jésus le rudoya en disant : "Tais-toi et sors de cet homme, esprit impur !" »

2.2. slawan « rester tranquille »

Le verbe *slawan* signifie proprement « rester tranquille », ainsi en 1 Tim 2,2 : ἵνα ἤρεμον καὶ ἡσύχιον βίον διάγωμεν – *ei slawandein jas·sutja [jah sutja] ald bauaima* – « afin que nous menions une vie calme et paisible », avec participe à valeur d'adjectif. En emploi dynamique marqué par le préverbe *ana-*, il exprime le retour au calme, par exemple à propos des éléments déchaînés dans le récit de la tempête apaisée selon la version de Luc :

ό δὲ διεγερθεὶς ἐπετίμησεν τῷ ἀνέμῳ καὶ τῷ κλύδωνι τοῦ ὕδατος· καὶ ἐπαύσαντο καὶ ἐγένετο γαλήνη (Lc 8, 24)

iþ is urreisands gasok winda jah þamma wega watins; jah **anaslawaidedun** jah warþ wis

« et lui [Jésus], se réveillant, réprimanda le vent et l'agitation de l'eau ; et ils s'apaisèrent, et le calme se fit. »

De ce fait, ce verbe peut interférer avec *þahan* dans les contextes évoqués ci-dessus en 2.1.6, c'est-à-dire comme antonyme de *(uf)hropjan* « crier ». C'est le cas, par exemple, dans le récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, où les bruyantes manifestations de joie des disciples provoquent l'hostilité des Pharisiens:

ἤρξαντο ἄπαν τὸ πλῆθος τῶν μαθητῶν χαίροντες αἰνεῖν τὸν θεὸν φωνῃ μεγάλῃ [...]. (39) καὶ τινες τῶν Φαρισαίων ἀπὸ τοῦ ὄχλου εἶπαν πρὸς αὐτόν, Διδάσκαλε, ἐπιτίμησον τοῖς μαθηταῖς σου. (40) καὶ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτοῖς, Λέγω ὑμῖν, ἐὰν οὖτοι σιώπησιν, οἱ λίθοι κεκράξονται (Lc 19,37-40)

dugunnun alakjo managei siponje faginondans hazjan guþ stibnai mikilai [...]. (39) jah sumai Fareisaie us þizai managein qeþun du imma: laisari, sak þaim siponjam þeinaim. (40) jah andhafjands qaþ du im: qiþa izwis þatei jabai þai slawand, stainos hropjand

« tous les disciples en masse, remplis de joie, se mirent à louer Dieu à pleine voix. Et quelques Pharisiens, du milieu de la foule, lui [Jésus] dirent : "Maître, reprends tes disciples !" Et il leur dit en réponse : "Je vous dis que si eux restent silencieux, les pierres crieront." »

Par extension, ce même verbe *slawan* peut s'appliquer à d'autres situations de silence et présenter notamment le sens de « ne pas répondre » (comme *þahan* dans le texte cité en 2.1.2), ainsi en Mc 9,33-34:

ἐπηρώτα αὐτούς, Τἱ ἐν τῇ ὁδῷ διελογίζεσθε; οἱ δὲ ἐσιώπων· πρὸς ἀλλήλους γὰρ διελέχθησαν τἰς μείζων

frah ins : Wa in wiga miþ izwis misso mitodeduþ ? (34) iþ eis **slawaidedun** : du sis misso andrunnun, hvarjis maists wesi

« il leur demanda (sc. Jésus, aux trois disciples Pierre, Jacques et Jean) : "De quoi discutiez-vous entre vous en chemin ?" Mais eux restèrent silencieux : ils s'étaient disputés pour savoir lequel était le plus grand. »

Nous observons ici une évolution sémantique de « se tenir tranquille » à « garder le silence », qui est d'un type banal, comme le montre, entre bien d'autres exemples, l'histoire de l'adjectif coi (< lat. vulg. *queto < lat. class. quiētum « calme, tranquille ») en français : ce mot, encore usuel en ancien et en moyen français dans son sens premier, est devenu plus rare à l'époque classique et s'est restreint au sens de « silencieux », notamment dans la locution rester, demeurer coi, en dehors de laquelle il est aujourd'hui sorti de l'usage.

2.3. ana-silan «se calmer» (en parlant du vent)

Quant au verbe *ana-silan*, l'unique exemple attesté dans ce qu'il nous reste de la Bible gotique apparaît dans un contexte très proche de ceux que nous avons rencontrés en 2.1.6 et en 2.2 : il s'agit de l'épisode de la tempête apaisée dans la version de Marc :

καὶ διεγερθεὶς ἐπετίμησεν τῷ ἀνέμῳ καὶ εἶπεν τῆ θαλάσση, Σιώπα, πεφίμωσο. καὶ ἐκόπασεν ὁ ἄνεμος, καὶ ἐγένετο γαλήνη μεγάλη (Μc 4,39)

jah urreisands gasok winda jah qaþ du marein : **gaslawai, afdumbn** ! jah **anasilaida** sa winds jah warþ wis mikil

« et, se réveillant, il réprimanda le vent et dit à la mer : "Silence ! Tais-toi !" Et le vent tomba, et il se fit un grand calme. »

Si le texte de Marc est ici très différent de celui de Luc¹6, cela vient d'un fait bien connu des exégètes du Nouveau Testament, à savoir que Marc s'est appliqué

¹⁶ La version de Matthieu est plus succincte et, de ce fait, d'un moindre intérêt pour l'étude du lexique : τότε ἐγερθεὶς ἐπετίμησεν τοῖς ἀνέμοις καὶ τῆ θαλάσση καὶ ἐγένετο γαλήνη μεγάλη (Mt 8, 26) — panuh urreisands gasok windam jah marein, jah warp wis mikil — « alors, se réveillant, il réprimanda les vents et la mer, et il se fit un grand calme »; sur ce dernier membre de phrase, voir Lamberterie (2004 : 309). Le mot grec γαλήνη désigne spécifiquement le calme de la mer, et l'on est en droit de présumer qu'il en allait de même pour wis en gotique, même si pour une langue à corpus limité il est difficile d'aboutir à une conclusion ferme (le mot n'est attesté que dans ce passage).

à établir un lien entre ce miracle et le premier miracle de Jésus qu'il avait raconté au début de son Évangile, celui de la guérison d'un possédé à Capharnaüm (ci-dessus 2.1.6): l'impératif πεφίμωσο de 4,39 fait évidemment écho à φιμώθητι de 1,25, Jésus s'adressant à la mer déchaînée comme si elle recelait une puissance démoniaque, pour la maîtriser comme une bête furieuse qu'il faut réduire au silence et empêcher de mordre (le sens propre du verbe φιμόω est, comme on sait, « museler »). Wulfila recourt ici d'abord au verbe ga-slawan « se calmer, cesser de crier, faire silence », ce qui rappelle les exemples étudiés en 2.2, puis au verbe af-dumbnan, dont le sens propre est « devenir muet » : il s'agit d'un dénominatif à valeur inchoative (« X-nan = devenir X ») de l'adjectif dumbs « muet » que nous avons déjà rencontré (ci-dessus 2.1.5); ce procédé de traduction est une manière de rendre l'image de la muselière que comporte le texte grec. Le verbe ana-silan a, lui aussi, un sens bien précis, s'appliquant au fait que le vent tombe; pour exprimer le retour au calme des éléments déchaînés, le traducteur ne pouvait guère ici recourir, comme dans la version parallèle de Luc, à ana-slawan, puisqu'il venait d'employer ga-slawan.

Si cet exemple de *ana-silan* est unique dans le corpus, cela ne tient qu'aux hasards de la transmission des textes, et l'on ne saurait en tirer des conclusions quant à la structure du lexique : l'expression ἐκόπασεν ὁ ἄνεμος se retrouve dans l'autre récit évangélique de tempête apaisée (Jésus marchant sur les eaux, Mt 14,32 = Mc 6,51), qui appartient aux feuillets perdus du Codex Argenteus.

2.4. Concordances entre le gotique et le latin

Au terme de cette étude philologique, nous pouvons comparer les données du gotique à celles du latin, et cette confrontation permet de mettre en évidence, en ce qui concerne les verbes apparentés *pahan*: tacēre et -silan: silēre, une concordance remarquable pour les emplois. Du côté latin, nous partirons de la doctrine enseignée par A. Ernout à l'article sileō du Dictionnaire étymologique de la langue latine¹⁷:

À l'époque classique, *sileō* n'offre pas un sens différent de *taceō*. Mais, d'après des emplois anciens ou conservés par la poésie, il semble que le verbe ait désigné à l'origine moins le silence que la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit [...]. *Sileō* s'emploie aussi bien des choses et des objets inanimés que des personnes, et ceci plus fréquemment que *taceō*, notamment de la nuit, de la mer, des vents, etc.

Cette doctrine a évidemment besoin d'être mise à jour, et c'est à quoi s'est appliqué J.-F. Thomas dans la communication qui a été l'occasion de la présente étude. Mais notre collègue montre qu'elle constitue aujourd'hui encore une

bonne base de départ, et qu'elle garde en particulier toute sa valeur en ce qui concerne le point suivant : si le silence des hommes peut être désigné par l'un ou l'autre verbe, c'est, en revanche, $sile\bar{o}$ qui apparaît normalement lorsqu'il s'agit du silence de la nature, notamment dans la littérature archaïque. Il cite, à titre de preuve, un fragment de Pacuvius (fr. 77 R.) : $silescunt\ uenti$, $mollitur\ mare$ « les vents se calment, la mer se radoucit », qui fournit un répondant parfait au récit de la tempête apaisée dans la Bible de Wulfila, aussi bien pour le lexique (silescere: ana-silan, ventus: winds, mare: marei, trois correspondances étymologiques dans un même contexte) que pour la morphologie verbale, à ceci près que chacune des langues impliquées emploie les procédés grammaticaux qui lui sont propres pour marquer l'état (morphème -ai- en gotique vs lat. $-\bar{e}$ -) et l'aspect inchoatif ($-sc\bar{o}$ en latin vs préverbe got. ana-) 18.

Cet emploi spécifique de *ana-silan* a des conséquences sur l'ensemble du champ lexical du silence en gotique : quand il s'agit du silence des hommes, le verbe usuel est *þahan*, qui peut désigner les formes les plus variées de silence, tandis que *(ana)-slawan* fait référence à la tranquillité. À cet égard, les emplois de *slawan* sont proches de ceux de *silēre*.

Dans son étude sur le couple latin *tacēre – silēre*, J.-F. Thomas met en évidence un autre élément important du dossier, lié lui aussi au fait que les deux verbes se rapportent à « des situations de silence différentes » : *tacēre*, qui signifie volontiers « taire, passer sous silence, ne pas révéler, garder pour soi, tenir caché », a pour antonyme *dīcere* « dire, raconter, révéler, annoncer, parler de », le complément direct désignant « ce que l'on sait, ce que l'on a vu ou entendu », alors que *silēre* « ne pas ouvrir la bouche » s'oppose plutôt à *loquī* « parler, s'exprimer, prendre la parole ». C'est également *tacēre* qui s'oppose à *respondēre*. Les deux choses sont évidemment liées, ainsi chez Plaute, *Men.* 1105-1106 :

MES uterque id quod rogabo dicite.

ME 1 Ubi lubet, roga: respondebo, nil reticebo quod sciam.

Messénion : « Répondez l'un et l'autre aux questions que je vais vous poser. »

– Ménechme 1 : « Pose tes questions quand il te plaira : j'y répondrai, sans rien dissimuler de ce que je peux savoir. »

¹⁸ C'est le type de *ana-slepan* « s'endormir » en regard de *slepan* « dormir », ou de *ana-slawan* « se calmer » en regard de *slawan* « être calme, silencieux » (ci-dessus 2. 2). Sur lat. *silēscō*, voir Keller (1992: 379-380). Dans sa notice étymologique sur *sileō* (*DELL*, p. 625b), Meillet fait implicitement référence aux vues d'Ernout sur l'histoire du mot (625a) lorsqu'il écrit : « On ne peut guère ne pas rapprocher got. *ana-silaida* " ἐκόπασεν", Mc IV 39. » Mais comme il n'indique pas que le verbe gotique s'applique au vent et n'en donne pas de traduction française, cette phrase est peu claire pour qui ne connaît pas le dossier, comme il arrive souvent chez Meillet, notamment dans ses dernières années, où il était contraint de travailler vite, ayant le sentiment qu'il menait une lutte de tous les instants avec l'ange de la mort (voir sur ce point Lamberterie, 2006: 166-167).

Les faits gotiques ne sont certes pas directement comparables, car, contrairement à tacēre, le verbe pahan n'est jamais transitif, alors que pourtant la troisième classe des verbes faibles comporte, bien qu'elle exprime l'état, nombre de verbes transitifs ¹⁹. Mais nous avons rencontré (ci-dessus 2.1.1) une opposition entre pahan et teihan « annoncer, raconter, révéler », le correspondant exact de lat. dicere (< v.lat. deicere < i.-e. *déik-e/o-), dans une phrase (pahaidedun jah mann ni gataihun [...] ni waiht pizei gasehvun « ils gardèrent le silence et ne racontèrent à personne rien de ce qu'ils avaient vu ») qui rappelle de près la version de la Vulgate (tacuerunt, et nemini dixerunt [...] quidquam ex his, quae viderant). On comparera, chez Sénèque (Epist. 105,6): est quaedam dulcedo sermonis quae [...] secreta producit. Nemo quod audierit, tacebit « il y a une douceur de la conversation qui fait exprimer les secrets. Personne ne taira ce qu'il aura entendu. »

3. ÉTUDE MORPHOLOGIQUE : LES MORPHÈMES -Ē- DU LATIN, *-ÁI- DU GERMANIQUE ET LEURS ANTÉCÉDENTS INDO-EUROPÉENS

Les présents latins de la deuxième conjugaison reposent, on le sait, sur la fusion de deux formations héritées de l'indo-européen : d'un côté des itératifs-causatifs en *-éye/o- du type de moneō, -ēs, -ēre « faire penser » = skr. mānáyati < i.-e. *mon-éye/o-, et de l'autre des verbes d'état en *-é- et/ou *-é-ye/o- du type de rubeō, -ēs, -ēre « être rouge » où le morphème statif *-é- dispose d'appuis dans la comparaison, un thème i.-e. *rud^b-é- (< *(h_1?)rud^b- +-éh_1-) se retrouvant, avec le sens de « rougir » ou « brunir », en slave (slavon russe rǔděti sę) et en baltique (lett. rudēt, lit. rūdéti, avec une longue radicale secondaire), peut-être aussi en celtique (v.irl. ruidid, ·ruidi) 20. Mais le germanique présente ici une particularité dont l'explication a donné depuis longtemps du fil à retordre aux comparatistes.

Il est hors de doute que la troisième classe des verbes faibles est à rapprocher des présents d'état de la deuxième conjugaison latine, comme le montrent plusieurs correspondances étymologiques : on peut citer en effet, outre les deux verbes qui nous intéressent (got. paha, -ais : lat. taceō, -ēs « se taire » et *sila, -ais : sileō, -ēs

¹⁹ Et cela quelle que soit la formation de ces verbes, dénominatifs comme sweran « honorer » (de swers « honoré »), weihan « consacrer » (de weihs « saint »), etc., ou non dénominatifs comme witan « surveiller » (= lat. uidēre), haban « avoir » (même type de présent que lat. habēre, mais sur la base radicale de hafjan « saisir » = lat. capiō, -ere) et plusieurs autres. Voir sur ce point Jasanoff (1978 : 5); Lamberterie (1980 : 144).

²⁰ Voir par exemple, pour s'en tenir à des manuels, LLFL, p. 540-542; HLFLS, p. 189-90; OHCGL, p. 403-404. Sur la confusion des deux types en latin, voir Watkins (1994: I, 163-164) et Christol (1991): comme une séquence i.-e. *-eye- aboutit à -ē- en latin (nom. pl. *tréyes « trois » > skr. tráyaḥ = lat. trēs), il est souvent difficile de distinguer ce qui relève de l'un ou de l'autre, et dans les présents d'état rien ne permet de dire si la finale -ēs de rubēs (ind. pr. 2º sg) repose sur *-ē-si ou sur *-ē-yesi. — La monographie de Marianne Hocquard sur les verbes d'état en -ē- du latin (1981) n'apporte guère de nouveau et comporte des aspects discutables (voir, sur cet ouvrage, le compte rendu sévère de Madeleine Keller, 1983).

« être calme »), got. wita, -ais « surveiller, observer » en regard de lat. videō, -ēs, -ēre et v.sl. viděti « voir », lit. pa-vydéti « envier » < i.-e. *wid-é- (b.-sl. ī selon la loi de Winter). On observe la même concordance morphologique là où la base est différente, ainsi dans got. waka, -ais « veiller » en regard de lat. vigēre « être vigoureux, éveillé », ou bien dans des développements propres à chacune des langues impliquées : la formation de got. (ga-)arman (ind. prés. -a, -ais) « avoir pitié » sur l'adjectif arms « pauvre » rappelle de près celle de lat. misereor, -ērī sur *miser*, dont elle est sans doute un calque ²¹. Aussi les comparatistes ont-ils cherché depuis longtemps – et c'est une démarche légitime en elle-même – une trace du morphème statif *-é- de l'indo-européen dans la flexion verbale du germanique, mais sans succès. On croyait jadis (et il y a même eu plus récemment des essais en ce sens) pouvoir en trouver en vieux haut-allemand, où l'ensemble de la flexion est caractérisé par une voyelle $-\bar{e}$: ainsi, pour le verbe « avoir », ind. prés. 1sg habēm, 2sg habēs, 3sg habēt, inf. habēn, ind. prét. 1-3sg habēta, etc. Mais cela n'est pas tenable, d'abord parce que germ. * \bar{e} (en fait */ \bar{e} /) est normalement représenté par \bar{a} hors de l'ostique, et ensuite à cause de la comparaison avec les formes gotiques (ind. prés. haba, habais, habaib, inf. haban, ind. prét. habaida) : la seule explication raisonnable est de partir d'une diphtongue *ai du germanique commun, monophtonguée aussi bien en gotique (où la graphie ai représente en synchronie une voyelle brève $/\alpha$ /) qu'en haut-allemand, où \bar{e} est l'aboutissement normal de germ. *ai en syllabe intérieure ou finale comme en syllabe initiale (ēr « bronze » = got. aiz, lēren « enseigner » < *laizíji/a- en regard de got. *laisjan*, etc.), et de considérer que l'extension de cet \bar{e} à l'ensemble du paradigme est une innovation et non un héritage ²². Plus personne aujourd'hui ne songerait sérieusement à tenir v.h.a. $rot\bar{e}n \ll rougir \gg pour le reflet direct de i.-e. *rud^b-\acute{e}-,$ ni gi-, ir-wizzēn « être capable » pour celui de *wid-é- ; l'ē de v.h.a. dagēn « se taire » n'a donc rien à voir avec celui de lat. *tacēre* ²³.

Sachant qu'il faut partir d'un élément *-ái-24, on a cherché, lui aussi – et c'est, ici encore, une tentative légitime en elle-même –, à le rapprocher de i.-e. *-é-, en le faisant reposer sur *-é-ye/o- (cf. lat. -eō < *-ē-yō = v.sl. -ėjo, lit. -ėju à côté de -ěti, -ėti). Mais cela ne va pas de soi au regard de la phonétique historique, à preuve les verba pura du type de got. saian « semer » /sæan/ < *sēji/a- < *sē-ye/o-, avec chute de *j entre voyelles et abrègement $\bar{\alpha} > \alpha$ en hiatus, d'où ind. prés. 3 sg sai(j)ib = v.sl. sĕjetŭ « il/elle sème », 3 pl saiand = sĕjotŭ « ils/elles

²¹ Voir par exemple, pour s'en tenir à deux manuels classiques : Meid (1967 : 249-250) ; Krause (1968 : 244-246), avec bibliographie.

²² Ence sens Braune-Mitzka (1959: 47-50); Krause (1968: 244-245); Jasanoff (1978: 17-18, 60-61); (2002-2003: 133-135), avec histoire de la question (ce qui me dispense de la reproduire ici).

²³ Malgré ce qui est affirmé dans un dictionnaire tout récent (*EDProtGerm*, p. 531, où est posé un étymon *pagēn- en germanique commun).

²⁴ Sur l'accent, voir infra n. 30.

sèment », cf. aussi lit. séja. De ce fait, une version modifiée de cette doctrine ancienne consiste à partir d'une forme alternante *- $\acute{a_1}$ -ye/o- (* \bar{e}/a_1 < *e h_1/h_1), censée aboutir en germanique à *- \acute{aj} -i/a- > *- \acute{ai} -/-j \acute{a} -. Telle est la solution adoptée par nombre de germanistes et de comparatistes ²⁵. Mais la question a été entièrement renouvelée par J. Jasanoff, qui, dans une série d'études, a montré les faiblesses de cette explication. Le traitement régulier des présents i.-e. en *-ye/o-dans un tel contexte en germanique est celui que l'on observe dans un verbe comme got. arjan « labourer » < i.-e. *ár-ye/o- (= lit. ariù, $\~{a}$ ria) < * $h_2\'{e}$ r h_3 -ye/o-(avec chute de la laryngale finale de racine devant *y selon la loi de Pinault), alors que dans la troisième classe des verbes faibles les formes en -j-, là où elles apparaissent, résultent visiblement d'une innovation (ainsi dans v.sax. habbian « avoir », sans umlaut); elles ne sauraient donc être tenues pour un héritage du germanique commun (l'absence de -j- dans got. haba, haban le montre assez), et encore moins de l'indo-européen ²⁶.

J. Jasanoff, pour sa part, avance une explication entièrement nouvelle de ce morphème germanique *-ái-, où il reconnaît une ancienne désinence moyenne 3sg *-ói de l'indo-européen²7. Ce n'est pas le lieu ici de discuter cette hypothèse brillante, qui me paraît fort séduisante malgré sa hardiesse et fournit une belle illustration de ce qu'on appelle parfois la « loi de Watkins », à savoir que la 3° personne du singulier occupe une place de pivot dans le système verbal et que, de ce fait, nombre de morphèmes verbaux remontent à d'anciennes désinences rejetées dans le thème, ce qui entraîne l'adjonction d'une nouvelle désinence (en l'occurrence, *-ói- + *-ti > germ. *-áiþi > got. -aiþ); cette « loi » a certainement un grand pouvoir explicatif en matière de morphogénèse²8.

²⁵ On trouvera le relevé et la discussion des travaux en ce sens (ce qui m'évitera de les énumérer ici) chez Jasanoff (1978 : 56-71) et (2002-20003 : 129-142). Et encore, à une date plus récente, Ringe (2006 : 256-259) ; Kotin (2012 : 240-244).

²⁶ Mêmes références qu'à la note précédente. Dans la monographie de 1978, le chapitre consacré au germanique (ch. III, p. 56-93) est la reprise d'un article de 1973, mais avec quelques modifications (1978, n. 77 p. 93). Le grand article de 2002-2003 est un approfondissement de la monographie de 1978, avec discussion des travaux parus depuis cette dernière; la doctrine reste la même pour l'essentiel, avec toutefois des différences sur quelques points. — Hors du gotique, le verbe « se taire » s'oppose à un verbe « dire » inconnu de l'ostique, celui qui est représenté par v.isl. segja et v.h.a. sagēn, et cette situation d'antonymie a eu des répercussions sur la flexion. Ce verbe « dire » était, au départ, un verbe faible de la 1º classe *sagwíji/a- (< i.-e. *sokw-éye-, cf. lit. sakýti), qui est passé à la 3º classe, en partie ou en totalité selon les langues, sous l'influence de son antonyme (v.h.a. sagēn d'après dagēn); à l'inverse, le présent v.isl. þegja est dû à l'influence de segja. Voir le détail des données chez Jasanoff (1978 : 56) et (2002-2003 : 133); LIV 495 et 526-527; Nedoma (2010 : 112, 121).

²⁷ Jasanoff (1978 : 71-93) ; (2002-2003 : 156-161). Mais l'auteur convient lui-même que cette hypothèse ne trouve d'appuis dans la comparaison que pour un petit nombre des pièces du système, et qu'on ne saurait remonter aussi haut dans le cas de germ. *pag-ái- et *sil-ái-, dont les seuls correspondants assurés sont en latin (1978 : 86-87).

²⁸ Sur la « loi de Watkins », voir Collinge (1985 : 239-240). Ce principe d'explication a été appliqué par C. Watkins dans les deux ouvrages qu'il a consacrés à la morphologie verbale de l'indoeuropéen (1962 : 90 sq.); (1969 : 18, 49 et passim).

Est-ce à dire que le morphème statif *-é- de l'indo-européen ait entièrement disparu en germanique ? Certes non, mais les seules traces assurées que nous en ayons se trouvent dans la dérivation nominale postverbale et non dans la flexion verbale proprement dite. Elles se résument, pour l'essentiel, aux deux abstraits déverbaux que sont en gotique les substantifs féminins faheþs « joie » (acc.-ed, -dat.-edai, avec parfois les graphies-eid, -eidai) et armaio « pitié » (acc.-dat.-on, gén.-ons), qui procèdent respectivement de thèmes à reconstruire comme *fah-æđi- et *armæ-ōn- dans la protohistoire de la langue ²9. Le premier est directement comparable aux infinitifs en *-étī du balto-slave (v.sl.-éti, lit.-éti), dont la finale est une forme casuelle figée de thème nominal en *-ti-; à l'intérieur du gotique, le verbe correspondant, à savoir faginon « se réjouir », est formé tout autrement, mais un verbe faible de la troisième classe est attesté par v.h.a. fagēn « se réjouir » (< germ. *fag-ái-), et dans un verbe ayant ce sens la présence du morphème statif *-é- n'a rien que de naturel (cf. lat. gaudēre, gr. χαίρω, aor. ἐχάρην, inf. χαρῆναι)³0.

4. ÉTUDE ÉTYMOLOGIQUE

En ce qui concerne l'étymologie proprement dite, les trois verbes qui en gotique se rapportent à la notion de « silence » et de « tranquillité » se trouvent dans une situation toute différente.

4.1. Got. slawan

Slawan (< germ. **slaw-ái-*, en admettant que l'on puisse remonter à ce niveau), complètement isolé, demeure obscur dans l'état actuel de nos connaissances³¹.

²⁹ Jasanoff (1978 : 66); (2002-2003 : 128-129, 155-156); Casaretto (2004b : 232, 513) (avec références).

³⁰ L'aoriste grec a l'accent sur le suffixe (< i.-e. *-é-), ce qui concorde avec v.h.a. fagēn (< germ. *faq-ái-), alors que got. fahebs suppose un accent sur la racine; l'échange grammatical dû au jeu de la loi de Verner se retrouve, pour le verbe « se taire », entre v.isl. *begja*, v.h.a. *dagēn* et got. pahan. Je ne puis aborder ici en détail cette question, qui a donné lieu à de nombreuses études dans le passé (ainsi Meillet 1908 et 1909a, mais sans mention de got. fahebs) et demanderait à être reprise aujourd'hui à la lumière des travaux récents sur les morphèmes impliqués. Pour le verbe « se taire », le plus probable est de partir d'un étymon *pag-ái- en germanique commun et de considérer que l'-h- du gotique est dû à une innovation propre à cette langue, dont la raison reste obscure (Jasanoff 1978: 87, n. 61), mais qui correspond à une tendance assez générale, car on connaît nombre d'exemples comparables en gotique (voir en dernier lieu Scheungraber 2014: 139-142). Le cas des formes verbales est à distinguer de celui des dérivés nominaux (sur lequel voir Schaffner 2001 et Casaretto 2004a). En ce qui concerne les verbes faibles de la troisième classe, l'accent sur le suffixe est attesté en gotique dans haba, -ais «avoir» = v.h.a. habēm, -ēs < germ. *hab-ái- en regard de l'accent sur la racine dans hafjan « saisir » < germ. *háf-ja- < i.-e. *kə₂p-ye/o- (= lat. capiō, is, -ere, gr. κάπτω), et dans liba, -ais «vivre» < germ. *lib-ái- < i.-e. *lip-, cf. v.sl. -lĭpěti «être collé» (voir LIV 344-345 et 408-409, mais avec une autre analyse des formes germaniques en matière de morphologie suffixale). 31 État de la question dans GED, p. 314.

-silan (< germ. *sil-ái-), isolé en germanique, est cependant hérité, comme le prouve la correspondance (exclusive) avec lat. sil-ē-. Comme il ne saurait exister en indo-européen une racine verbale de forme *sil-, on s'accorde à voir dans ce verbe le dénominatif statif d'un thème nominal *silo-, sans doute un adjectif signifiant « calme, tranquille, silencieux » (vel sim.); mais ce dernier résiste encore à l'analyse, en dépit des essais qu'on a tentés pour le rattacher à une base radicale 32, et je n'ai pas l'intention de m'orienter dans cette direction en ajoutant une nouvelle hypothèse : une telle démarche relèverait trop de la Wurzeletymologie.

4.3. Got. *þahan* (< germ. * *þag-ái-*), lat. *tacēre* : quels correspondants hors de l'indoeuropéen occidental ?

Le cas de *þahan* (avec remontée de l'accent propre au gotique, en regard de v.h.a. *dagēn* < germ. **þag-ái-*) en regard de lat. *tac-ē-* est différent. Ce qui constitue une isoglosse exclusive entre l'italique et le germanique, c'est, nous l'avons vu, la structure lexicale complexe, exprimée par deux verbes appartenant au même type flexionnel, au sein de laquelle sont à la fois unies et distinguées les notions de « silence » et de « tranquillité ». Mais qu'en est-il, du point de vue proprement étymologique, de la base radicale **tak-* ? Aujourd'hui encore, nombre d'auteurs estiment qu'elle est limitée à ces deux dialectes indo-européens ³³, et ce point de vue peut se comprendre, tant la concordance est frappante entre les données italiques et germaniques, pour le sens comme pour la morphologie verbale. On ne saurait cependant s'en tenir là, car plusieurs tentatives ont été faites, et depuis longtemps, d'identifier des formes apparentées ailleurs que dans la partie occidentale du domaine indo-européen. Quelle en est la validité ? C'est ce que nous devons examiner maintenant.

4.3.1. *tak- < *ptak- (Saussure)

Le premier essai en ce sens est dû à Ferdinand de Saussure dans son célèbre *Mémoire*, sous la forme d'une addition à un passage de son livre où il dressait une liste assez fournie de bases grecques et italiques dont la syllabe radicale est constituée d'une voyelle *a* suivie d'une occlusive (type $ag > gr. \ \ \alpha\gamma-\omega$, lat. $ag-\bar{o}$, $dap > \delta \dot{\alpha}\pi-\tau\omega$, $\delta \alpha\pi-\dot{\alpha}\nu\eta$, dap-es, dam-num) : « On joindra peut-être à cette liste ptak ($pt\bar{a}k$) : gr. $\pi\tau\alpha\kappa\epsilon\bar{\nu}\nu$, lat. $tace\bar{o}$ (cf. got. phan). ³⁴ » Comme à son ordinaire,

³² État de la question dans DELL, p. 625; LEW II, p. 535-536; IEW, p. 891; Watkins (1994: I, 163); Jasanoff (1978: 17); GED, p. 33; EDL, p. 563-564.

³³ En ce sens Porzig (1954 : 106-107); Jasanoff (1978 : 87); WOU, p. 31-32; EDL, p. 604-605. Lehmann (GED, p. 353) cite par acquit de conscience le rapprochement avec le groupe de gr. πτήσσω (sur lequel voir *infra*), mais visiblement sans y croire.

³⁴ Saussure (1922:53, 266).

Saussure reste quelque peu allusif dans sa formulation et n'explicite pas les deux implications que comporte cette proposition, à savoir (1) que l'initiale *t- des langues occidentales repose sur la simplification d'un groupe *pt-, et (2) que le sens de « (se) taire » attesté en italique et en germanique dérive de celui de « se cacher » que présentent les formes grecques.

4.3.2. Rattachement du verbe arménien *t'ak'č'im*, aor. *t'ak'eay* «se cacher» à cette base *ptak- (Bugge)

À cette base radicale *ptak- le linguiste norvégien Sophus Bugge a rattaché le verbe arménien t'ak'č'im, aor. t'ak'eay « se cacher », dans un article où il se proposait d'établir, à juste titre, qu'un t'- arménien peut reposer sur un groupe i.-e. *pt-. Bien qu'elle ait été critiquée par Heinrich Hübschmann, cette étymologie du verbe arménien a été bien reçue dans l'ensemble, notamment par Holger Pedersen, et elle figure aujourd'hui encore dans nombre d'ouvrages de référence 35.

4.3.3. Lien de ce verbe avec le verbe «se taire » de l'italique et du germanique (Meillet)

Si Pedersen acceptait l'étymologie proposée par Bugge, il objectait cependant qu'en arménien i.-e. *k (*k") en position intervocalique aurait dû aboutir non pas à k mais à k, en proposant à l'appui de ce traitement des exemples bien peu probants et en s'évertuant vainement à éliminer, au prix d'une accumulation d'hypothèses invraisemblables, l'exemple évident qu'est celui de la racine lik « laisser » < i.-e. *lik". En réponse à Pedersen, Antoine Meillet, dans un article paru trois ans plus tard, soutient, à juste titre, que k est bien l'aboutissement régulier, et il ajoute la remarque suivante 36 :

Un rapprochement qui [...] laisse un peu à désirer pour le sens, mais qui n'est pas absolument inadmissible, est celui de arm. *t'ak't'im* « je me cache » (aor. *t'ak'eay*) avec lat. *tacēre*, got. *þahan*, v.h.-a. *dagēn* « se taire ».

Ces trois lignes sont une quintessence de Meillet et présentent un intérêt pour l'historiographie de la linguistique historique et comparative, car elles nous révèlent la façon dont travaillaient les grands savants de l'époque. Meillet expose ici, en passant et sans la développer, une idée originale, dont nous allons entreprendre de démontrer la justesse. Mais cette idée, bien que nouvelle, ne lui est pas venue à l'esprit par hasard : elle constitue, en réalité, une combinaison

³⁵ Bugge (1893 : 39); Hübschmann (1897 : 448-449); Pedersen (1982 : 120-121) (< ZVS 39, 1906, 342-343); IEW, p. 825-826; GEW II, p. 613-614; DELG, p. 949; Klingenschmitt (1982 : 78-79); Jahukyan (1982 : 72); Olsen (1999 : 619); LIV, p. 495. Voir aussi les références données infra n. 37.

³⁶ Meillet (1909b : 356 = *ELPArm* II, p. 135). Sur cette tendance qu'avait Pedersen à échafauder les hypothèses les plus arbitraires lorsqu'un mot lui résistait, voir Lamberterie (2006 : 171).

des vues de Bugge avec celles de Saussure, auteurs que Meillet ne cite pas ici car il suppose leurs travaux connus des lecteurs auxquels il s'adresse. Que tel soit bien le propos de Meillet, nous en avons la preuve par le fait que, aussi bien dans le Dictionnaire étymologique de la langue latine que dans la seconde édition de l'Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, il reprend ce rapprochement, mais en y ajoutant les formes grecques, qu'il ne mentionnait pas dans son article de 1909³⁷. Ces dernières, qui se rapportent à l'idée de « se blottir pour se cacher, par peur du danger », sont articulées autour d'une base radicale à trois formes, resp. $\pi \tau \bar{\alpha} \kappa$ - (prés. ion.-att. $\pi \tau \dot{\eta} \sigma \sigma \omega < \pi \tau \bar{\alpha} \kappa$ -yω, aor. ἔ $\pi \tau \eta \xi \alpha$ Hom. +) / πτἄκ- (part. aor. rad. thém. καταπτακών, en parlant d'Oreste qui se cache pour échapper aux Érinyes, Æsch. Eum. 252 [fin de trimètre iambique]; acc. sg. πτάκα « hase », Æsch. Ag. 137) / πτωκ- (adj. πτώξ, -κός « peureux », épithète et désignation du lièvre, Hom.+). Si donc on accepte, en suivant Meillet et ses prédécesseurs, le rapprochement des données de l'indo-européen occidental avec celles du grec et de l'arménien, cela invite à poser une base radicale alternante * $pteh_2k$ - / * $ptoh_2k$ - / * pth_2k - (en indo-européen ancien) > * $pt\bar{a}k$ - / * $pt\bar{o}k$ - / * pto_2k -(en indo-européen récent), et telle est, de fait, la doctrine enseignée aujourd'hui dans plusieurs ouvrages de référence; dans cette perspective, le verbe *tak-é-(-ái-) « se taire » de l'italique et du germanique comporte le degré zéro *pto2kattendu dans ce type de formation, et il en va de même pour le verbe arménien 38.

4.3.4. Bilan : il n'y a pas lieu de poser une base *ptak-, mais l'étymologie proposée par Meillet garde encore toute sa valeur, en partant d'une base *tak-

Que faut-il penser de cette reconstruction ? Du côté de l'indo-européen occidental, le traitement *pt- > t- n'est certes pas admis par tout le monde, mais il ne semble pas que cette objection soit dirimante³9. Ce qui, en revanche, a changé, c'est le dossier grec, qui se présente aujourd'hui sous un aspect différent de celui que nous connaissions naguère : il se pourrait, notamment, que l'initiale $\pi\tau$ - de cette famille de mots ne repose pas sur un groupe i.-e. *pt-, car il existe une hypothèse alternative au moins aussi vraisemblable. Je me réfère ici à une étude détaillée dans laquelle Olav Hackstein a proposé, d'une manière qui me paraît séduisante, de rapprocher, à l'intérieur du grec, la base radicale $\pi\tau\bar{\alpha}\kappa$ - / $\pi\tau\omega\kappa$ - / $\pi\tau\bar{\alpha}\kappa$ - de deux autres groupes de même initiale, à savoir $\pi\tau\alpha$ l ω « buter, tomber » et $\pi\tau$ 0¢ ω

³⁷ DELL s.v. taceō, p. 673a, avec référence à Saussure (mais ce rapprochement n'est mentionné que comme une « simple possibilité », comme déjà chez Saussure, ce qui correspond à l'orientation très critique du DELL en matière d'étymologie); EsqArm, p. 109. Voir aussi BSL 36, 1935, p. 120 (= ELPArm II, p. 285).

³⁸ En ce sens Klingenschmitt (1982: 78-79); LIV 495. Et déjà dans le même sens, mais sans reconstruction laryngaliste affirmée, IEW, p. 825-826; GEW II, p. 613-614. À mi-chemin entre les deux: DELG, p. 949 (avec renvoi aux travaux de Kuryłowicz).

³⁹ Histoire de la question dans LEW II, p. 641-642; Klingenschmitt (1982:78).

« frapper de terreur », et de faire dériver tout cet ensemble d'une base radicale i.-e. *pyeh2-(k)- qui se retrouverait dans le verbe tokharien AB pyāk- « battre, frapper » ; le développement sémantique des données grecques s'expliquerait alors à partir de « être frappé de peur » 4°. Dans ces conditions, le rapprochement du grec et de l'arménien serait à écarter, pour la forme comme pour le sens ; en revanche, celui que proposait Meillet dans son article de 1909 pourrait demeurer valide, en partant d'une base radicale i.-e. *tak- représentée en arménien, en italique et en germanique. Même si l'on ne souscrivait pas aux vues de Hackstein 41, il resterait que cette famille de mots grecs est bien différente du verbe arménien, alors que le rapprochement de ce dernier avec le verbe italo-germanique « se taire » a tout pour satisfaire, pour le sens comme pour la morphologie.

4.3.4.1. Étude sémantique (Adjarian)

Quant au premier point, le dossier arménien est parfaitement bien présenté dans le *magnum opus* qu'est le dictionnaire étymologique de l'arménien de H. Adjarian. Il faut rappeler ici un point d'histoire de notre discipline. Ancien élève de Meillet, Adjarian était en relations constantes avec son maître lors de la rédaction de son dictionnaire (publié en fascicules de 1926 à 1935), et il était pénétré de son enseignement. Le seul inconvénient de cet admirable ouvrage, c'est que, rédigé en arménien oriental, il n'a pas eu la diffusion que sa valeur lui méritait. En l'occurrence, Adjarian laisse de côté les formes grecques mais retient le rapprochement avec l'italique et le germanique proposé par Meillet dans son article de 1909, en partant donc d'une base radicale i.-e. *tak- et en cherchant à répondre à l'objection que Meillet se faisait à lui-même (« un rapprochement qui [...] laisse un peu à désirer pour le sens, mais qui n'est pas absolument inadmissible »). Il fait valoir, notamment, que pour le sens on passe facilement de « tenir caché, garder secret » à « taire », et qu'en latin l'expression usuelle tenere aliquid tacitum montre bien l'articulation entre ces deux acceptions ⁴².

⁴⁰ Hackstein (1992), étude résumée par l'auteur lui-même dans trois notices de *CEG* 3 (1999), s.v. πταίω (p. 136), πτήσσω (p. 136-137) et πτοᾶν (p. 137), reprises dans *DELG* 2009, p. 1348-1349.

⁴¹ Ainsi Beekes, *EDG s.v.* πτήσσω, p. 1148-1149. À propos du mot πτωχός «mendiant», qui se rattache à ce groupe, l'auteur ne peut s'empêcher d'entonner son refrain favori («substrate») en raison de l'aspirée, ce qui est bien peu convaincant: la relation morphologique entre ce dérivé du type *CoCó*- (avec aspirée expressive) et le dérivé du type *CóC*- qu'est l'adjectif πτώξ, –κός s'intègre parfaitement dans le système de la formation des noms.

⁴² Adjarian, *HAB* II, p. 167-168 (sur le lien entre cet ouvrage et l'enseignement de Meillet, voir Lamberterie 2006, p. 165-166). — On est stupéfait de constater que cette famille de mots arméniens ne figure pas dans le récent dictionnaire étymologique de Martirosyan (*EDArmIL*, 2010), alors que pourtant l'origine indo-européenne n'en est pas douteuse. C'est l'une des nombreuses lacunes que comporte ce dictionnaire, et elle est d'autant plus difficile à comprendre qu'une des qualités de cet ouvrage est de mettre à la disposition des lecteurs occidentaux quelques-uns des trésors que renferme le *magnum opus* d'Adjarian (voir sur ce point Lamberterie 2012, p. 160-161).

Cette famille de mots arméniens, attestée depuis les débuts de la tradition et usuelle dans la langue classique, comporte les éléments suivants : (1) un verbe intransitif signifiant « se cacher », prés. t 'ak' \tilde{c} 'im, aor. t 'ak' eay, qui dans la Bible (où l'on en compte plus de 60 exemples) traduit le grec κρύπτομαι (aor. ἐκρύβην) et ses composés ; c'est la seule forme ancienne, le doublet t 'ak' num est beaucoup plus rare et plus récent ; (2) construit sur ce verbe intransitif, le causatif t 'ak' uc'anem, aor. t 'ak' uc'i « cacher », lui aussi ancien et usuel, qui dans la Bible (où l'on en compte près de 80 exemples) traduit le grec κρύπτω et ses composés ; (3) une forme nominale, elle aussi usuelle, à savoir t 'ak' ust, qui est à la fois – chose banale en arménien – adjectif (« caché, secret ») et substantif (« cachette, secret », ainsi þ pupuntbuú i t 'ak' stean εἰς κρύπτην « dans une cachette », Lc 1 1, 33) 43.

L'antonymie entre « cacher, taire » et « dire, annoncer, révéler », que nous avons identifiée en latin et en gotique (*supra* 2.1.1 et 2.4), se retrouve en arménien. Je me borne à en citer deux exemples pris entre bien d'autres :

```
Stp pwpnjg jhútú ti nչ պատմեաց húà (4 Regn. 4, 27)
Tēr ťak oyc' y-inēn ew oč' patmeac' inj
κύριος ἀπέκρυψεν ἀπ' ἐμοῦ καὶ οὐκ ἀνήγγειλέν μοι
« le Seigneur me l'a caché, il ne me l'a pas révélé »
```

զճշմարտութիւն քո եւ զփրկութիւն քո ասացի. եւ ոչ թաքուցի զողորմութիւն քո եւ զճշմարտութիւն քո ի ժողովրդենէ մեծէ (Ps. 39(40), 11)

z-čšmartuť iwn k'o ew z-pʻrkuť iwn k'o asacʻi, ew oč' tʻakʻucʻi z-olormutʻiwn k'o ew z-čšmartutʻiwn k'o i žolovrdenē mecē

τὴν ἀλήθειάν σου καὶ τὸ σωτήριόν σου εἶπα, οὐκ ἔκρυψα τὸ ἔλεός σου καὶ τὴν ἀλήθειάν σου ἀπὸ συναγωγῆς πολλῆς

 \ll j'ai dit ta vérité et ton salut, je n'ai pas caché ta pitié et ta vérité à la grande assemblée »

Le point qui demeure en suspens est de savoir quel est le sens premier de la base radicale *tak- : faut-il partir de « (se) cacher » ou de « (se) taire » ? Une évolution de l'un à l'autre est aisément concevable dans les deux directions. Dans l'étude qu'il a consacrée à l'expression du silence dans les poèmes homériques, G.-J. Pinault a montré, notamment, que l'adverbe $\sigma\iota\gamma\eta$, dont le sens de base est « en silence, sans bruit », signifie parfois « discrètement, furtivement, sans se faire remarquer », emploi où la référence spécifique à l'absence de parole est estompée 44. Il est donc impossible de savoir si l'ancienneté est ici du côté des langues occidentales (italique et germanique) ou, au contraire, de l'arménien. Peut-être même la question est-elle oiseuse.

⁴³ Sur la formation de ce mot, voir Olsen (1999: 617-619).

⁴⁴ Pinault (1994: 506-507).

4.3.4.2. Étude morphologique : développements parallèles en latin et en arménien, dans l'emploi du morphème statif *-ē- et du suffixe d'inchoatif *-ske/o- (lat. taceō et -ticēscō, avec leurs correspondants arméniens)

Quant à la morphologie, le verbe intransitif $t'ak'\check{c}'im$, aor. t'ak'eay présente avec les formations latines en $-\bar{e}$ - (prés. $-e\bar{o}$) et en $-\bar{e}sc\bar{o}$ des similitudes remarquables, d'ailleurs signalées dans les ouvrages de référence 45, mais dont il faut tirer les conséquences quant à l'étymologie : ainsi que l'a fait valoir avec raison James Clackson, elles engagent nettement à rapprocher l'arménien du latin, alors que le présent grec $\pi\tau\dot{\eta}\sigma\sigma\omega$ (< *ptāk-ye/o-) est formé tout autrement 46. Le latin atteste conjointement $tace\bar{o}$ et con-, ob-, re-tic $\bar{e}sc\bar{o}$ 47. En arménien, il faut partir d'une base *tak- \bar{e} -, rigoureusement identique à celle du latin, qui aboutit en proto-arménien à *thak-i- et sur laquelle sont bâties les formes attestées à époque historique. Pour l'aoriste t'ak'eay, on peut partir soit de *-i- (< *-\var{e}-) + -a-, soit de *-ih- (< *-\var{e}-s-) + -a-, avec, dans un cas comme dans l'autre, adjonction du morphème -a- de moyen à date récente; quant au morphème de présent - \dot{c} 'i-, il repose sur un étymon *-skye/o- auquel a été ajouté à date récente l'-i- (< i.-e. *-\var{e}-) caractéristique des formations statives 48. Le parallélisme de développement entre lat. -tic $\dot{e}sc\bar{o}$ (< *- \dot{e} - + *- ske/o-) et arm. t'ak' \dot{c} 'im (< *- \dot{c} 'i- < *- \dot{e} - + *- skye/o- + *- \dot{e} -) est à noter.

Dans un volume offert à notre amie et collègue Michèle Fruyt, dont nous connaissons et apprécions l'activité qu'elle déploie au sein du Centre Alfred Ernout, il ne m'a pas semblé déplacé de montrer tout ce que nous devons à ce savant, et plus encore à son maître Antoine Meillet.

⁴⁵ Ainsi Meillet, *EsqArm*, p. 109-110; Klingenschmitt (1982: 78-79); Jasanoff (2002-2003: 131); mais sans mention de lat. *-ticēscō* dans aucune de ces trois études.

⁴⁶ Clackson (1994: 169-170): «Indeed, morphologically the Latin verb is closer to t'ak'č'im than πτήσσω is.» Curieusement, l'auteur ne cite pas lat. -ticēscō à cet endroit de son livre, mais p. 174 il fait état d'un «Latin tacēscō». Mais, à en juger par l'étude minutieuse de M. Keller (référence note suivante), le présent inchoatif n'est attesté qu'en composition.

⁴⁷ Keller (1992 : 342-344, 396), mais sans mention de l'arménien. La variante *conticīscō* de *conticēscō* est bien attestée dans la tradition manuscrite et il n'y a pas lieu d'en contester l'authenticité, mais elle est clairement secondaire (p. 344).

⁴⁸ En ce sens Meillet, *EsqArm*, p. 109-110. Vues différentes chez Klingenschmitt (1982: 78-79), qui tient ici arm. -č'- pour un reflet direct de i.-e. *-ske/o-; mais c'est très peu vraisemblable (Clackson [1994: 173-174]; Lamberterie [2013, p. 17]).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bammesberger, A., 1986, *Der Aufbau des germanischen Verbalsystems*, Heidelberg, Winter.
- BINNIG, W., 1999, *Gotisches Elementarbuch*, 5° éd. refondue par H. Hempel, Berlin, W. de Gruyter.
- Braune, W., 1959, *Althochdeutsche Grammatik*, 9^e éd. remaniée par W. Mitzka, Tübingen, Niemeyer.
- —, 2004, *Gotische Grammatik*, 20° éd. remaniée par F. Heidermanns, Tübingen, Niemeyer.
- BUGGE, S., 1893, « Beiträge zur etymologischen Erläuterung der armenischen Sprache », Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung (KZ), n° 32, p. 1-87.
- CASARETTO, A., 2004a, « ti-Abstrakta und Grammatischer Wechsel im Gotischen », dans M. Kozianka, R. Lühr et S. Zeilfelder (dir.), Indogermanistik Germanistik Linguistik. Akten der Arbeitstagung der Indogermanischen Gesellschaft, Jena 18.-20.09.2002, Hamburg, Verlag Dr. Kovač, 2004, p. 49-74.
- —, 2004b, Nominale Wortbildung der gotischen Sprache, Die Derivation der Substantive, Winter, Heidelberg.
- CEG = « Chronique d'étymologie grecque », publiée par A. Blanc, Ch. de Lamberterie et J.-L. Perpillou dans la Revue de philologie (Paris). CEG 1, RPh 70, fasc. 1, 1996[97], 103-138. CEG 2, RPh 71/1, 1997[98], 147-179. CEG 3, RPh 72/1, 1998[99], 117-141. CEG 4, RPh 73/1, 1999[2000], 79-108. CEG 5, RPh 74/1, 2000[02], 257-286. CEG 6, RPh 75/1, 2001[02], 131-162. CEG 7, RPh 76/1, 2002[03], 113-142. CEG 8, RPh 77/1, 2003[04], 111-140. CEG 9, RPh 78/1, 2004[05], 155-179. CEG 10, RPh 79/1, 2005[07], 159-180 (+ index des CEG 1 à 10, 181-193). CEG 11, RPh 80/2, 2006[08], 339-369. CEG 12, RPh 83/2, 2009[12], 285-328. CEG 13, RPh 85/2, 2011[13], 335-366. CEG 14, RPh 87/2, 2013[16], 157-202.
- CHRISTOL, A., 1991, « Lexical consequences of a phonetic law (*eye > ē) in Latin verbs », dans R. Coleman (dir.), New Studies in Latin Linguistics (Selected Papers from the 4th International Colloquium in Latin Linguistics, Cambridge, April 1987), Amsterdam, Benjamins, p. 49-62.
- CLACKSON, J., 1994, *The Linguistic Relationship between Armenian and Greek*, Oxford, Blackwell (Publications of the Philological Society, 30).
- COLLINGE, N. E., 1985, *The Laws of Indo-European*, Amsterdam Philadelphia, Benjamins, coll. « Current Issues in Linguistic Theory », vol. 35.
- DELG = Pierre Chantraine, Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots, Paris, Klincksieck. I (A- Δ), 1968 ; II (E-K), 1970 ; III (Λ - Π), 1975 ; IV/1 (P- Υ), 1977 ; IV/2 (Φ - Ω), par Jean Taillardat, Olivier Masson et Jean-Louis Perpillou, sous la direction de Michel Lejeune, avec la contribution de Françoise Bader, Jean Irigoin et Pierre Monteil, 1980. Une nouvelle édition du DELG a été publiée par le même éditeur en 2009 ; le texte est resté sans changement mais a

- été recomposé (ce qui a entraîné une modification de la pagination : 1-1260 au lieu de 1-1306), et le volume comporte, en supplément, les 10 premières livraisons de la *CEG* (p. 1261-1383). Dans le présent article, les indications «*DELG*» et «*DELG* 2009 » renvoient respectivement à l'édition originale et à la nouvelle édition.
- DELL = Ernout, A. & Meillet, A., 1985 (1932¹), Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots, 4° éd., 4° tirage, avec additions et corrections nouvelles par J. André, Paris, Klincksieck.
- EDArmIL = MARTIROSYAN, H. K., 2010, Etymological Dictionary of the Armenian Inherited Lexicon, Leiden/Boston, Brill.
- EDG = Beekes, R., 2010, Etymological Dictionary of Greek, Leiden/Boston, Brill, t. I et II.
- EDL = de VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages, Leiden/Boston, Brill.
- EDProtGerm = Guus Kroonen, G., 2013, Etymological Dictionary of Proto-Germanic, Leiden/Boston, Brill.
- ELPArm = MEILLET, A., Études de linguistique et de philologie arméniennes, t. I, Lisbonne, Bibliothèque de la Fondation Calouste Gulbenkian, 1962, t. II, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1976.
- ERNOUT, A., 1961, Le dialecte ombrien, Paris, Klincksieck.
- EsqArm = MEILLET, A., 1936² (1903¹), Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, Vienne, Imprimerie des PP. Mékhitaristes.
- EWAia = Mayrhofer, M., 1986-2001, Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen, Heidelberg, Winter, t. I (A-DH), 1986-1992, t. II (N-H), 1992-1996, t. III (Jüngere Sprache, Register), 1997-2001.
- FEUILLET, J., 2014, *Grammaire du gotique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Linguistique historique ».
- GED = LEHMANN, W. P., 1986, A Gothic Etymological Dictionary, d'après la 3^e édition de Vergleichendes Wörterbuch der Gotischen Sprache par S. FEIST, Leiden, Brill.
- GEW = Frisk, H., Griechisches Etymologisches Wörterbuch, 1960-1972, Heidelberg, Winter, t. I (A-Ko), 1960, t. II (Kρ- Ω), 1970, t. III (Nachträge/Wortregister/Corrigenda/Nachwort), 1972.
- GOU = Buck, C.D., 1904, A Grammar of Oscan and Umbrian, Boston, The Athenæum Press.
- GRIEPENTROG, W., 1988, Synopse der gotischen Evangelientexte, München, Kitzinger.
- HAB = Adjarian, H. 1971-1977 (Հրաչյա Ամաոյան), Հայերեն արմատական բառարան [« Dictionnaire étymologique de l'arménien »], t. I-IV, Erevan, Éditions de l'Université (édition imprimée de l'original publié en phototypie de 1926 à 1935).
- HACKSTEIN, O., 1992, « Eine weitere griechisch-tocharische Gleichung : griechisch πτῆξαι und tocharisch B *pyāktsi* », *Glotta*, n° 70, p. 136-165.

- *HLFLS* = MEISER, G., 1998, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- HOCQUARD, M., 1981, Les verbes d'état en -ē- du latin, Lille, Université de Lille III.
- HÜBSCHMANN, H., 1897, *Armenische Grammatik*, t. I, *Armenische Etymologie*, Leipzig (repr. Hildesheim, Olms, 1962).
- IEW = POKORNY, J., 1959-1969, Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch, Bern München, Francke Verlag, t. I (Dictionnaire), 1959, t. II (Index), 1969.
- Јаникуаn (Джаукян), G. B., 1982, Сравнительная грамматика армянского языка, Erevan, Éditions de l'Académie des sciences de la RSS d'Arménie.
- JASANOFF, J. H., 1973, « The Germanic third weak class », Language, n° 49, p. 850-870.
- —, 1978, *Stative and Middle in Indo-European*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- —, 2002-2003, «"Stative" *-ē- revisited », Die Sprache, n° 43, p. 127-170.
- JELLINEK, M. H., 1926, Geschichte der gotischen Sprache, Berlin/Leipzig, W. de Gruyter.
- KELLER, M., 1983, « Compte rendu de M. Hocquard, *Les verbes d'état...* », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 78/2, p. 175-182.
- —, 1992, Les verbes latins à infectum en -sc-, étude morphologique, Bruxelles, Latomus.
- KLINGENSCHMITT, G., 1982, Das altarmenische Verbum, Wiesbaden, Reichert.
- KOTIN, Michail L., 2012, *Gotisch, im (diachronischen und typologischen) Vergleich*, Heidelberg, Winter.
- Krahe, H., 1967, *Historische Laut- und Formenlehre des Gotischen*, 2^e éd. refondue par E. Seebold, Heidelberg, Winter.
- KRAUSE, W., 1968³ (1953¹), Handbuch des Gotischen, München, Beck.
- LAMBERTERIE, Ch. de, 1980, « Ein' feste Burg ist unser Gott », *Die Sprache*, n° 26, p. 133-144.
- —, 2004, « Sur la syntaxe de l'adjectif en gotique : forme courte et forme longue à la flexion forte », dans M. Kozianka, R. Lühr et S. Zeilfelder (dir.), *Indogermanistik Germanistik Linguistik. Akten der Arbeitstagung der Indogermanischen Gesellschaft, Jena 18.-20.09.2002*, Hamburg, Verlag Dr. Kovač, p. 301-326.
- —, 2006, « La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet », dans G. Bergounioux et Ch. de Lamberterie (dir.), *Meillet aujourd'hui*, Leuven/Paris, Peeters, p. 147-189.
- —, 2012, « Compte rendu de Martirosyan, H., *EDArmIL* », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 107/2, p. 160-169.
- —, 2013, « Grec, phrygien, arménien : des anciens aux modernes », *Journal des savants*, janvier-juin 2013, p. 3-69.
- LEW = WALDE, A., 1938-1956, Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, 3° éd. refondue par J. B. Hofmann, Heidelberg, Winter, t. I (A-L), 1938, t. II (M-Z), 1954, t. III (index), 1956.

- LIV = RIX, H. (dir.), Lexikon der indogermanischen Verben: Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen, avec la collaboration de Martin KÜMMEL, Thomas ZEHNDER, Reiner LIPP, Brigitte SCHIRMER, 2° édition revue et corrigée par Martin Kümmel et Helmut Rix, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 2001 [1^{rc}éd., 1998].
- LLFL = LEUMANN, M., 1977, Lateinische Laut- und Formenlehre, München, Beck.
- MEID, W., 1967, Wortbildungslehre (= KRAHE, H. et MEID, W., Germanische Sprachwissenschaft, III), Berlin, W. de Gruyter (Sammlung Göschen, 1218/1218b). Nouvelle édition en 1969, avec le n° 2234.
- MEILLET, A., 1908, « Notes sur quelques faits gotiques », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 15, p. 73-103 (« VII. Sur la place du ton dans les présents du type *fraihnan* », p. 98-101).
- —, 1909a, « De l'accentuation de certains verbes en germanique commun », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 15, p. 349-352 (« I. Got. *gatarhjan* », p. 349-351 II. Got. *þahan*, *hahan* », p. 351-352).
- –, 1909b, « Armeniaca », Mémoires de la Société de linguistique de Paris, n° 15, p. 353-357.
- Mossé, F., 1956² (1942¹), Manuel de la langue gotique, Paris, Aubier.
- NEDOMA, R., 2010³ (2001¹), *Kleine Grammatik des Altisländischen*, Heidelberg, Winter.
- OHCGL = Weiss, M., 2009, Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin, Ann Arbor (New York), Beech Stave Press.
- Olsen, B. A., 1999, *The Noun in Biblical Armenian*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- PEDERSEN, H., 1982, *Kleine Schriften zum Armenischen*, herausgegeben von R. Schmitt, Hildesheim New York, Olms.
- PINAULT, G.-J., 1994, « Les deux formes du silence homérique et l'origine du verbe σιωπάω », dans D. Conso, N. Fick, et B. Poulle (dir.), *Mélanges François Kerlouégan*, Besançon/Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon/Les Belles Lettres, p. 501-526.
- PORZIG, W., 1954, *Die Gliederung des indogermanischen Sprachgebiets*, Heidelberg, Winter.
- RINGE, D., 2006, *From Proto-Indo-European to Proto-Germanic*, Oxford, Oxford University Press.
- ROUSSEAU, A., 2012, *Grammaire explicative du gotique (Skeireins razdōs Gutþiudōs)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Kubaba », série « Grammaire et linguistique ».
- SAUSSURE, F. de, 1922, Recueil des publications scientifiques, Genève, Sonor.
- Schaffner, S., 2001, *Das Vernersche Gesetz und der innerparadigmatische grammatische Wechsel des Urgermanischen im Nominalbereich*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.

- Scheungraber, C., 2014, *Die Nasalpräsentia im Germanischen*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- SCHWAB, U., 2004, « Bemerkungen zur siebenten Auflage des "Streitberg" durch Piergiuseppe Scardigli mit Blicken auf das "Gotische Elementarbuch" von Wolfgang Binnig », *Die Sprache*, n° 44, p. 91-116.
- STREITBERG, W., 2000, *Die gotische Bibel*, t. I, *Der gotische Text und seine griechische Vorlage*, 7° éd., avec un complément par P. Scardigli, [1^{re} éd., 1908], t. II, *Gotisch-Griechisch-Deutsches Wörterbuch*, 6° éd., avec un complément par P. Scardigli, [1^{re} éd., 1910].
- —, 1920⁶, *Gotisches Elementarbuch*, Heidelberg, Winter.
- VERNET I PONS, M., 2008, La segona conjugació verbal llatina. Estudi etimológic i comparatiu sobre l'origen protoindoeuropeu de la formació dels seus temes verbals, Barcelona, Institut d'Estudis Montjuïc.
- VINE, B., 1998, Aeolic ὄρπετον and Deverbative *-etó- in Greek and Indo-European, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- WATKINS, C., 1962, *Indo-European origins of the Celtic Verb*, t. I, *The Signatic Aorist*, Dublin, Institute for Advanced Studies.
- —, 1969, Geschichte der Indogermanischen Verbalflexion (= Jerzy Kuryłowicz [dir.], Indogermanische Grammatik, III/1), Heidelberg, Winter.
- —, 1994-2008, *Selected Writings*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, t. I-II, 1994, t. III, 2008.
- WOU = UNTERMANN, J., 2000, Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen, Heidelberg, Winter.

MORBVS OU LA DÉRÉLICTION

Georges-Jean Pinault École pratique des hautes études [EPHE, Paris]

Le nom latin *morbus* (XII Tables +) « maladie, désordre physique, malaise général » (selon l'article de la dernière édition du Gaffiot) n'a pas encore reçu une étymologie plausible. Le dernier dictionnaire étymologique donne seulement * $mor-b^ho$ - ou * $mr-b^ho$ -, avec point d'interrogation, qui signifierait « ressemblant à la mort » ¹. La base serait donc rattachée à la racine *mer-« mourir » $(LIV^2: 439)$, mais la dérivation reste extrêmement vague. Les dérivés à suffixe *- $b^h o$ - donnent en grande majorité deux ensembles de noms 2 : des noms d'animaux, type gr. ἔλαφος « cerf », véd. vrsabhá- « taureau », ou des adjectifs de couleur, type gr. ἄργυφος « éclatant de blancheur », russe *golubój* « bleu clair » ; à ce dernier groupe on peut rattacher des termes qui expriment une ressemblance. Dans ces deux cas, la base n'est pas une racine à proprement parler, mais un thème nominal. Si l'on suivait cette piste, il faudrait donc supposer que la base de *mor-bho- était le nom-racine de *mer-, or celui-ci ne fait pas partie des dérivés nominaux attestés pour cette racine³. Sur le plan sémantique, cela n'est pas autre chose que l'actualisation d'une vieille idée 4 qui relève de la paronomase interne au latin : « La ressemblance avec *morior* doit être fortuite », comme le disent Ernout et Meillet (DELL: 414a). Le bon sens (common sense), aussi bien que l'expérience, nous interdit d'identifier la maladie à la mort. Cela devrait condamner définitivement les tentatives plus ou moins élaborées de reformuler cette solution apparente⁵.

¹ Cf. de Vaan (2008: 389). Sans grande conviction, l'auteur suggère en plus un rapprochement possible avec *mor- ou *mōr- « ronce » (?), cf. lat. mōrum « mûre, fruit du mûrier », gr. μόρον, gall. merwydden. Dans la suite, les abréviations pour les textes et les langues sont celles employées ordinairement; ajouter RV = Rgveda, i.e. Saṃhitā du Rgveda, AV = Saṃhitā de l'Atharvaveda.

² Voir Brugmann (1906: 386-390).

³ Cf. IEW: 735.

⁴ Isid., Etym. 4, 5.

⁵ Par exemple au moyen d'un dérivé en *- d^ho - remontant à un second membre de composé, dans la notation actuelle *mor(o)- d^hh_1 -o- « qui cause la mort », cf. Skutsch (1892 : 42, 46) et Niedermann (1902 : 105) ; rejeté par Leumann (1977 : 330).

La notice du dictionnaire étymologique cité à l'instant ferme trop vite la porte à toute tentative d'étymologie en alléguant que le nom de la « maladie » diffère d'une langue à l'autre. Cette observation vaut pour un très grand nombre de vocables de divers champs lexicaux. Le renouvellement du vocabulaire n'interdit pas de chercher, et même de trouver, des étymologies convaincantes. Il faut reconnaître la diversité des termes connus dans la plupart des langues; la plupart d'entre eux n'ont pas d'origine définie : lat. *morbus* ne fait pas exception 6. Quand ces noms peuvent être motivés, la notion de base peut être de deux types : 1) « mal, malaise, souffrance » ou 2) « faiblesse, privation de force ». Un autre trait notable est le caractère secondaire de « maladie » par rapport à un adjectif signifiant « malade », quel que soit son point de départ sémantique. Enfin, le nom générique de la maladie peut dériver d'un terme qui désignait à l'origine une affection particulière. Dans le cadre limité de cet article, il est exclu de développer une typologie des noms de la maladie. L'anatolien connaît des désignations qui sont différentes de celles des autres langues indo-européennes : hittite inan, nt. et erman, nt. en hitt. ancien, plus tard aussi de genre animé. Aucun de ces mots n'a une étymologie qui fasse consensus. L'analyse même du premier (nom.-acc. sg. inan, gén. inan-aš, dat.-loc. sg. inan-i) reste difficile7. Le second peut refléter directement un thème en *-m(e)n-, soit * $h_1\acute{e}r$ -mn, gén. sg. * $h_1\acute{r}$ mén-s, mais la racine reste controversée : « affaiblir », « agiter » ou « blesser, heurter » sont les options les plus vraisemblables 8. Je souhaiterais relever quelques cas offerts par deux groupes de langues, qui suffiront à confirmer la diversité des désignations. En indo-aryen, véd. ámīvā- fém. « maladie » (RV +) appartient clairement⁹ à la racine am^{i} « saisir, s'emparer [du malade] » (indoeur. * h_2emh_3 -, cf. LIV²: 265). Dans le même registre, on trouve véd. apv%- fém. (RV +) = v. perse afuvā- fém. « panique, peur de la mort » < *ap-wā « celle qui saisit », nom de la démone qui s'empare du malade et le paralyse 10, de la racine * $h_{,ep}$ - « prendre, saisir » (LIV^2 : 237). À partir de l'AV, on rencontre deux autres noms : róga- masc., lit. « brisure, rupture » (dans le RV, hṛd-rogá-« maladie du cœur ») 11, nom d'action de la racine *roj-/ruj-* « briser » (indo-eur. *leug-, cf. LIV2: 415); yákṣma- masc. « consomption, dépérissement, phtisie », probablement apparenté à la racine yakṣ- « apparaître, se manifester », scil. de façon destructrice (à moins qu'il ne s'agisse d'un euphémisme) 12, cf. yakṣá-masc. « apparition, fantôme, esprit », puis « démon », ultérieurement nom d'une

⁶ Voir Buck (1949: 302-304) sous l'entrée sick; sickness.

⁷ Puhvel (1984: 365-366); Kloekhorst (2008: 386).

⁸ Puhvel (1984: 157-160); Kloekhorst (2008: 247-249).

⁹ EWAia 1:98.

¹⁰ *EWAia* I : 89.

¹¹ *EWAia* II : 465.

¹² EWAia II: 392.

catégorie de divinités 13. Le terme qui s'imposera en sanskrit ultérieur, et dans la littérature médicale, est dosa- masc., dont le sens premier est « défaut, manque, vice », de la racine $dos-/dus-(d\bar{u}s-)$ « se corrompre, s'abîmer, se dégrader » qui donne plus tôt l'abstrait dúști- fém. « corruption, destruction » 14. Selon la médecine âyurvédique les trois types d'état morbide (doṣa-) résultent de défauts dans l'équilibre des trois humeurs fondamentales du corps 15. Le grec présente νόσος, hom. (ionien) νοῦσος, fém. comme nom générique de la maladie, qui a été beaucoup discuté, sans qu'une solution s'impose de façon absolue16. Par contre, un nom est reflété par trois langues, sans être le terme générique « maladie » dans aucune d'entre elles : gr. ὀδύνη (hom. +) « douleur » (physique ou morale), arm. erkn et v.irl. idu « douleurs de l'enfantement », qui présupposent, selon Schindler (1975), un dérivé animé en *-on- reposant sur * $h_1 \acute{o}d$ -u/* $h_1 \acute{e}d$ -u- « morsure » : ce serait le nom de la démone qui « mord » les entrailles 17. Les racines reflétées par des verbes qui signifient « être malade, souffrir » sont diverses, et ne servent pas de façon privilégiée à former des désignations de la maladie 18. Ces mots ne nous offrent pas des axes sémantiques qui pourraient être mis au service de lat. *morbus*. Je m'abstiendrai ici de passer en revue toutes les propositions étymologiques 19. Pour résumer, en dehors de la racine « mourir », déjà évoquée plus haut, les racines suivantes furent mises à contribution : *mer(a)- (= 5. *mer-, IEW: 735; notation actuelle *merh₂-, cf. LIV²: 440) « écraser », d'où « épuiser, réduire » (cf. gr. μαραίνω, v.isl. merja, v.irl. meirb, etc.) 20, *(s)merd-« user, miner, broyer » (IEW: 736-737, cf. lat. mordeō, °ēre, gr. σμερδαλέος, σμερδνός, v.h.all. smerzan, v.angl. smeortan « faire mal », v.h.all. smerzo, all. mod. Schmerz) 21. En aucun cas, la formation de lat. morbus n'était traitée de façon cohérente.

En principe, il serait possible de trouver la source de lat. *morbus* dans un nom de la « souffrance ». Les tentatives en ce sens n'ont jamais convaincu, parce qu'elles supposaient la construction *ad hoc* d'un dérivé indo-européen. Je dois relever un essai récent, qui a le mérite de chercher l'origine de *morbus* à l'intérieur du

¹³ EWAia II : 391; pas d'étymologie indo-européenne plausible.

¹⁴ EWAia I: 749; étymologie problématique.

¹⁵ Cf. Filliozat (1975:21-25).

¹⁶ Revue des hypothèses par Willi (2008 : 153-171), qui propose lui-même un dérivé privatif *n-(H) osw-o- d'indo-eur. *h₁ós-u « bien-être, bonne santé », résultant de la faveur divine ; critique de Beekes (2010 : 1024), sans proposition alternative.

¹⁷ Repris par Beekes (2010 : 1048), mais en posant la racine sous la forme $*h_3ed$. Je préfère admettre que la racine en question, $*h_2ed$ - « manger », avait comme sens premier « mordre », lequel est conservé dans ce nom de la douleur et dans le nom de la « dent », voir aussi LIV^2 : 230.

¹⁸ Voir Adams (dans EIEC : 516-517 et 375) : la seule racine largement attestée pour référer à un état maladif est *swerg^h- (LIV^2 : 613 sq.).

¹⁹ Références dans *LEW* II : 110-111 et de Vaan (2008 : 389).

²⁰ Rattachement retenu par Walde, et à sa suite par Pokorny (IEW: 736).

²¹ Racine reconstruite désormais sous la forme *h₂merd- (LIV²: 280), en raison du rapprochement de gr. ἀμέρδω (hom. +) « priver, frustrer, dépouiller ».

latin, selon le principe de la dérivation dite « inverse », i.e. d'un nom à partir du verbe, type pugna « combat, pugilat » à partir de pugnāre « combattre à coups de poings », dénominatif de pugnus. Parallèlement, le tardif dolus, °ī masc. « deuil » (Fredeg.) est rétroformé sur dolēre « souffrir, être affligé ». Dans le même champ sémantique, Garnier (2016 : 76 n. 12) propose de voir dans *morbus* le dérivé postverbal de *morbeō*, °*ēre* « être malade » (mot de glose traduisant gr. ἀσθενῶ, CGL II : 247, 34), dont l'ancienneté n'est pas garantie, pas plus que celle de *morbescō*, °ere (Fort.) « tomber malade ». J'ai eu connaissance de cette théorie alors que j'avais déjà conçu ma propre hypothèse, mais je crois utile d'en faire état. Sur le plan sémantique, le scénario de Garnier se fonde sur l'image connue de « morsure de la douleur » (morsus doloris), qui est aussi à l'origine du nom gr. ὀδύνη cité plus haut. Le point de départ serait le verbe mordeō, °ēre « mordre », d'où « faire mal ». En latin oral ou « populaire » le paradigme classique de *mordeō* (inf. *mordēre*, pft. *momordī*, adj. verbal *morsus*) aurait été concurrencé, voire remplacé, par pft. *morduī, adj. verbal *mordūtus, avec le sens « être douloureux ». La forme *mordūtus aurait servi de pivot pour la création d'un verbe essif *morduēre « être souffrant, malade », qui aboutirait phonétiquement à *morbēre*. Je reconnais l'ingéniosité de cette dérivation, mais elle suppose plusieurs étapes intermédiaires non démontrées. Sur le plan strictement sémantique, elle me semble contradictoire avec le caractère non expressif de lat. *morbus*, et avec sa catégorisation substantivale, à valeur d'abstrait basique ou de nom d'agent, non dérivable en synchronie. Lat. *morbus* est le nom générique de la maladie, à partir duquel sont formés des termes qui désignent des maladies particulières: morbus maior ou morbus sacer (= gr. ἱερὰ νόσος) « épilepsie » ²², morbus regius « jaunisse » (aurugō), morbus articulārius « arthrite », morbus articulāris « goutte », morbus farcīminōsus « farcin », morbus aurium « mal d'oreille » et en hippiatrie, morbus « morve » (plus tard malis) 23.

Mon enquête est partie d'un fait manifeste : lat. *morbus* ne dérive pas d'un nom qui signifie « malade ». Il sert de base à des adjectifs qui ont ce sens, et qui ne sont pas anciens : *morbidus* (Varr. +) et *morbōsus* (Cat. +). En fait, l'adjectif « malade » est fourni depuis haute époque (Pl. +) par *aeger*. Ce mot est la base d'un riche ensemble dérivationnel, également ancien (Pl. +) : *aegrōtus* « malade, souffrant », les verbes *aegrotāre*, *aegrēre* (Lucr.) « être malade », *aegrēscere* (Lucr.) « tomber malade », les abstraits nt. *aegrum* « détresse, chagrin », fém. *aegritūdō* « maladie », *aegrōtātiō*, id. (Cic.), etc. Dès le stade le plus ancien du latin, le couple sémantique « malade » (*aeger*) vs. « maladie » (*morbus*) est exprimé par des termes qui relèvent de deux lexèmes différents. L'adjectif *aeger* est habituellement

²² Orlandini (1998).

²³ Gitton (1998: 110, 116)

rapproché de tokh. B aikare (forme syncopée en poésie aikre) « vide », A ekär « privé [de tout], délaissé », ekro « pauvre » 24. La correspondance entre tokharien commun *aikäræ (> B aikare, A ekär) et lat. aeger < *aigros est en effet frappante. Le rapprochement était retenu par Meillet (DELL : 10b), qui y voyait un témoignage supplémentaire de désignation d'origine « populaire » exprimant une infirmité. Il ne me paraît pas correct de l'ignorer ou d'y renoncer tant que l'on n'a pas trouvé des explications indépendantes du mot tokharien et du mot latin. Elle est rejetée par de Vaan (2008 : 26), en raison de la différence des sens, mais cela résulte seulement d'une impression superficielle 25. De façon également superficielle, l'étymon tokharien a été disjoint du latin par Van Windekens (1976: 176), au profit d'un rapprochement avec une racine « désirer, convoiter », qui pose en fait plus de problèmes qu'il n'en résout, cf. gr. ἰχανάω, véd. īhate, av. iziieiti. Cela supposerait que le sens premier aurait été « manquer de, être privé » ou une évolution depuis « désirer, demander » vers « manquer de », ce qui n'est pas démontré²⁶. La racine de ces verbes est actuellement posée sous la forme *Heiĝh-(LIV²: 222)²⁷. Le rapprochement avec le tokharien conduirait à la réécrire comme *Haiĝh-, ce qui reste en l'air. La question de la racine indo-européenne *aig-, telle qu'elle est posée par Pokorny (op. cit.), et de ses autres dérivés éventuels n'est pas prioritaire dans le présent contexte 28. Je supposerais que la racine *aig- (notation provisoire²⁹) signifiait « priver, vider, dépouiller ». Son dérivé *aig-ro- donnait d'une part un substantif neutre (« état de privation, dépouillement, abandon »), d'autre part un adjectif exprimant un état stable (« privé, vide, délaissé »). L'adjectif est reflété par tokh. com. *aikare > B aikare, A ekar. Le sens spécifique de tokh. A ekro « pauvre » s'explique par sa dérivation. D'après sa flexion, qui

²⁴ Voir entre autres *IEW*: 13 et *LEWI*: 843 (Nachträge); équation acceptée par Krause & Thomas (1960: 56, § 29.1). Documentation à jour dans Carling (2009: 71).

²⁵ Partagée par Szemerényi (1993: 197), qui propose pour cette raison une étymologie très spéculative, et arbitraire sur le plan sémantique, de lat. aeger par *aiwo-g\(^wru\)- « heavy with old age » (sic). Mais le mot latin ne signifie jamais « vieux, décrépit ».

²⁶ Mention sceptique de la théorie de Van Windekens par Adams (1999: 102 et 2013: 108), qui n'évoque même plus le rapprochement de tokh. com. *aikäræ avec lat. aeger. Il propose une nouvelle étymologie à partir d'un composé avec un mot tokharien posé ad hoc, un dérivé imaginaire de la racine *h,egH-(LIV²: 231) de lat. egeō, °ēre « manquer de ». La laryngale finale qu'il admet pour la dite racine serait de toute façon incompatible avec la forme *aikäræ, non pas *aikāræ.

²⁷ Voir aussi *EWAia* I : 273. Le dossier a été rendu compliqué par le rapprochement, désormais obsolète, de cette racine avec gr. ἀχήν « pauvre », voir sur ce point Beekes (2010 : 182-183), avec références.

²⁸ Je ne discuterai pas ici les connexions de longue portée proposées par Lehmann (1986), qui accepte l'équation de tokh. com. *aikäræ et de lat. aeger. Elles associent plusieurs mots et racines, minimales ou élargies, au moyen d'hypothèses assez aventurées sur le tabou dans le lexique de la métallurgie. Quelle que soit la validité de ces rapprochements, la notion de tabou ne me semble pas pertinente pour décrire le sémantisme originel d'indo-eur. *aig-ro-.

²⁹ Si l'on admet, comme l'auteur de ces lignes, qu'une racine verbale indo-européenne commençait en principe par consonne, il faudrait poser *h₂aig- ou *h₂aig- < *h₂eig-. La question ne pourrait être tranchée que si l'on avait une preuve indépendante pour la « laryngale deux ».

suppose un oblique (accusatif) masc. sg. ekront, cet adjectif se rattache au type de tokh. B perne_u, obl. masc. sg. pernent, A parno, obl. sg. masc. parnont « glorieux », qui remonte à tokh. com. *parnant- < *parna-want- par contraction (et avec nivellement du vocalisme de la syllabe finale en tokh. A). Le suffixe remonte en définitive au suffixe possessif bien connu *-wont-. Les adjectifs de ce type sont de sens possessif et sont dérivés de substantifs, dont plusieurs sont encore attestés en tokharien: en l'occurrence, tokh. B perne, A paräm « gloire, dignité » < tokh. com. *parna, voir aussi tokh. B wetā_u, A waco « combattant » en regard de tokh. B weta, A wac « combat », tokh. B newe_u, A nawo « rugissant », en regard de tokh. B newe « rugissement » ³⁰. Par conséquent, tokh. A ekro « pauvre » remonte à tokh. com. *aikra-want- « caractérisé par la privation, le dénuement ». Sa base est un substantif *aig-ro-m, neutre, « privation, dénuement », à distinguer de l'adjectif (animé) *aig-ro- « vide » reflété par tokh. B aikare, fém. aikarya, A ekär, fém. ekri.

Le sens de cet adjectif est bien établi, en premier lieu par les textes bilingues et les parallèles qui garantissent que tokh. B aikare et A ekär traduisent skr. śūnya-« vide » ; l'abstrait śūnyatā- « vacuité », un concept bouddhique important, est traduit par les abstraits respectifs tokh. B aikaräññe/aikarñe et tokh. A ekratsune. Cependant, la notion de « vide » ne peut pas être séparée de celle d'abandon et de délaissement. Ce point peut être prouvé par un passage du Maitreyasamiti-Nāṭaka, drame bouddhique en tokh. A (environ VIIIe siècle de notre ère), qui fut traduit en turc ancien (ouïgour). Dans un débat sur les qualités des femmes, nous lisons ceci : YQ 1.44[III.3] b 2 wașt ekrä mā ypeñc « Elles ne laissent pas la maison privée [de soin] » 31, traduit par turc ancien MaitrHami III, 3b 19-20 ang ilki awig barqiy orduy garšiy guruy godmaz-lar « Zunächst : Sie lassen Haus und Hof und den Palast (Hend.) nicht im Stich » 32. Dans cette liste des vertus des femmes, on évoque en premier leur rôle comme maîtresse de maison. Le syntagme tokh. A ekär ya-, avec le verbe « faire », est traduit en turc ancien par la locution *quruy qod-*, littéralement « abandonner sans le nécessaire », employant l'adjectif quruy « sec, vide, privé du nécessaire » $(ATG: 360a)^{33}$ et le verbe qod- « abandonner, délaisser » (ATG: 4TG)358a)³⁴. En l'occurrence, la traduction routinière de tokh. A *ekär* par « vide » ne serait pas adéquate, non plus que celle par « pauvre », au sens littéral. La notion mise en exergue est plutôt celle du contraire d'une maison délaissée, négligée,

³⁰ *Cf.* Krause & Thomas (1960 : 155, § 242); Pinault (2008 : 524-526) pour l'explication diachronique.

³¹ Texte et traduction dans Ji Xianlin (1998 : 156 et 157); traduction française par Pinault (1992 : 175).

³² Texte turc et traduction dans Geng Shimin & Klimkeit (1988: 182 et 183).

³³ Clauson (1972 : 652b-653a), s.v. kuruğ « dry », et sens dérivés : « vide, dépouillé », notamment pour une maison privée de ses gens et de ses biens.

³⁴ Clauson (1972: 595b), s.v. ko:d- « to put down, abandon, give up ».

dévastée, mal entretenue, etc. On peut parler par métaphore d'une « maison malade », d'un « pays malade », d'une « institution malade », etc., ce qui réfère selon les cas à une situation prolongée de décadence ou de faiblesse.

Ce détour par le tokharien nous enseigne que la notion de départ de lat. aeger « malade » est celle de l'abandon, de la privation de soin. Comme morbus est le substantif correspondant, synonyme des abstraits aegrum et aegritūdō « maladie », il est légitime de se demander s'il ne contenait pas à l'origine une notion proche. Il reste à voir comment nous pouvons tirer parti de cette proposition sémantique au moyen du rattachement à une racine verbale. La notion d'oubli, de négligence, etc. nous oriente vers la racine *mers- « oublier » (LIV2 : 440-441), qui possède un paradigme verbal assez complet : aoriste radical athématique reflété en védique (aor. moyen, injonctif 2e sg. mṛṣṭhāh, 3e pl. mṛṣanta) et en tokharien (prétérit 3e sg. act. B marsa, A märs), parfait reflété en védique (mamarşa), présent statif reflété en védique (*mṛṣyate*); le tokharien a aussi un présent transitif (B *märsetär*), qui correspond sémantiquement à ce verbe sanskrit. Cet ensemble de thèmes verbaux relève d'un « système verbal » de type statif/intransitif35. Le causatif, reconstruit comme *mors-éye/o-, serait reflété par véd. marşayati et par got. marzjan et verbes apparentés. En raison de la productivité de cette formation de causatif, ces verbes pourraient résulter de développements indépendants en indo-aryen et en germanique. Le développement sémantique observé en germanique est particulièrement suggestif: got. marzjan signifie « contrarier », v. angl. *mierran*, v. fris. *mēria*, v.sax. *merrian*, v.h.all. *marren*, *merren* « déranger, troubler, gêner ». Une évolution depuis « laisser dans l'oubli », « négliger » vers « mettre dans l'embarras », d'où « gêner » semble possible 36. Par conséquent, on pourrait envisager de rattacher lat. morbus à la même racine, avec un développement sémantique analogue vers un sens causatif. Quelle que soit la racine indo-européenne de lat. aeger et de son correspondant tokharien, ce mot remonte à *aig-ro-, comme nous l'avons vu, et il serait intéressant d'associer cet adjectif avec un nom qui serait aussi un thème en *-ro-, et qui aurait été à l'origine de morbus. Cette hypothèse peut s'appuyer sur l'existence de dérivés de *mersqui pointent l'existence d'un système de Caland : le verbe hitt. maršēzzi « être/ devenir faux, corrompu » < présent statif *mṛṣ-eh -, l'inchoatif correspondant hitt. maršēšzi « devenir faux, profané, impropre », l'adjectif hitt. maršant-« fourbe, malhonnête » et « impur, contraire au sacré » < *mṛṣ-ónt-; un adjectif thématique hitt. *marša- est présupposé par le dénominatif maršahh- « profaner, rendre faux », et serait superposable à louv. cun. marša- « fausseté, fourberie »

³⁵ Jasanoff (2003 : 154-160).

³⁶ Malgré le scepticisme de Feist (1939: 348a).

< *mṛṣ-o-37. On sait que ledit système de Caland comporte notamment des thèmes nominaux, adjectif en *-ro-, adjectif en *-e/ont-, adjectif thématique en *-o-, abstrait neutre en *-e/os-, et le verbe d'état en *-eh_-, voir l'exemple classique : *h₁rud^h-ró- « rouge » (gr. ἐρυθρός, lat. ruber, tokh. B ratre, A rtär < tokh. com. * $r\ddot{a}tra$, refait dans véd. $rudhir\acute{a}$ -), adjectif thématique * h_1re/oud^h - \acute{o} - « rouge » (got. raups, v.isl. rjóðr, etc.), premier membre de composé *h, rudh-i- (ved. rudhikr%-), * h_1 réud h -e/os- « rougeur, couleur rouge » (gr. ἔρευθος, corollaire animé dans lat. rubor, °ōris, masc.), *h1rudh-éh .- « être rouge » (lat. rubēre, et inchoatif rubēscere « devenir rouge », v.irl. ruidid, lit. rudėti, etc.) 38. En fait, selon les langues on trouve des extensions diverses dudit « système » : tous les dérivés attendus ne sont pas toujours attestés dans une seule et même langue, et certains dérivés sont seulement productifs dans une minorité des langues. Dans le cas présent, le tableau est complété par l'adverbe véd. m ṛṣā (RV +) « inutilement, en pure perte, faussement » (en emploi prédicatif avec « être », « faire » 39), qui repose sur l'instrumental sg. *m ş-% du nom-racine de marş-/mṛṣ- « oublier ». Selon la théorie de Jasanoff⁴⁰, le type de présent statif en *-eh,- est issu de l'emploi prédicatif d'un adverbe reposant sur l'instrumental sg. d'un nom-racine. Il a justement mis en relation le présent reflété par hitt. *maršēzzi* avec l'adverbe védique, qui remonte à indo-eur. *mṛṣ-éh₁ avec une évolution sémantique de « compter pour rien, ne rien valoir » vers « être vicié, faux » 41.

Un dérivé adjectival *m s-ró- n'est pas attesté, mais il serait attendu dans le système de Caland de la racine *mers- en regard des dérivés cités plus haut. Il devrait signifier « oublié, négligé, laissé à l'abandon », d'où « laissé en triste état, mal en point » et finalement « malade ». Sur le plan phonétique, cette dérivation ne rencontre pas de difficulté : *mṛṣro- (selon l'évolution italique de /r/ voyelle 4²) > *morbro- (par le traitement régulier 4³ du groupe intérieur *-sr- en latin) > *morbo-, par dissimilation du second /r/ par le premier. Ce dernier phénomène, par définition, n'est pas régulier, mais il est bien attesté, cf. *agrestris > agrestis, increbresco > increbesco, *praestrigiae > praestigiae, *propro > prope, etc. 44

Il reste à rendre compte de manière plus précise du développement sémantique dans sa relation avec la dérivation. De fait, *morbus* désigne la « maladie », et non pas le « malade ». Il s'est produit une distribution complémentaire avec *aeger*, car *aigro- et *mṛṣro- étaient originellement quasi synonymes. L'adjectif *mṛṣró-

³⁷ Kloekhorst (2008:561-562); Melchert (1993:140).

³⁸ Rau (2009:127-139).

³⁹ Références dans EWAia II: 332.

⁴⁰ Jasanoff (1978 : 120-126, formulation révisée 2002 : 143-149).

⁴¹ Jasanoff (1978:124).

⁴² Leumann (1977:57) et Weiss (2009:95).

⁴³ Leumann (1977 : 206) et Weiss (2009: 163) : e.g. $f\bar{u}$ nebris, tenebrae, sob $r\bar{v}$ nus.

⁴⁴ Leumann (1977: 232, § 233), Poultney (1972: 203 sq. spécialement), Dunkel (1980: 102).

« malade » fut substantivé, comme neutre *mṛṣró-m « état maladif, maladie », probablement associé à un collectif/abstrait *mṛṣréh, « maladie » 45. Pour cette formation d'abstrait, on comparera *h₂wers-e-h₂ « pluie » (gr. ἐέρση, pour *ά(F)έρση par assimilation), i.e. « période de pluie », en regard du collectif* h_2 wersé-h2 « pluies » (véd. varș%, refait en varș%ņi, pluriel du neutre varșá-), dérivé de * h_2 wers- δ -m (véd. vars, δ m), substantivation d'un adjectif * h_2 wers- δ - « pluvieux », lui-même associé au nom d'action animé *h₂wórs-o- « pluie, humidité » (hitt. warša- « rosée ») 46. Or, dans de nombreuses langues anciennes, la maladie est désignée par un nom animé, parce que la souffrance est considérée comme causée par une puissance démoniaque qui agit dans le corps. Cela vaut pour des noms dont l'origine peut être restituée, aussi bien que pour ceux qui ne sont plus transparents du point de vue étymologique (voir plus haut) : véd. ámīvā-, v. perse afuvā-, gr. ὀδύνη, et gr. νόσος. Il est donc permis d'envisager la formation, en regard du collectif/abstrait *mrsréh_, d'un substantif animé *mrsros « maladie » qui désignait l'agent ou l'incarnation démoniaque de la dégradation physique. Ce développement secondaire d'un animé à partir d'un abstrait neutre est parfaitement banal. Il suffit de rappeler véd. *mitrá-* masc., théonyme, « Alliance » divinisée, av. *Miθra-* masc. « le dieu Mithra », en regard de véd. *mitrá*- nt. « alliance, engagement mutuel », av. miθra- masc., m.perse mihr, etc. « contrat, alliance » 47, véd. vṛtrá- masc., nom du serpent Vṛṭra, adversaire défait par le dieu guerrier Indra, en regard du neutre, plus ancien, car remontant à l'indo-iranien, véd. vṛtrám (pl. vṛtr%ṇi), av. vərə ðram « barrage, enfermement, résistance » 48. Le masculin vṛṭrá-, devenu nom propre, incarne la puissance (figurée sous une forme animale) d'enfermement, de blocage, qui empêche les eaux de couler.

L'origine de lat. *morbus*, telle que nous l'avons retracée dans les pages qui précèdent, s'inscrit dans un ensemble formel et sémantique cohérent. La notion sous-jacente est liée aussi à une théorie médicale préscientifique et magique. Le mal s'installe et progresse dans le corps tant qu'une intervention compétente et cathartique ne le chasse pas, afin de rétablir la normalité 49. Les hymnes de l'Atharvaveda nous offrent quantité d'illustrations de l'action contre les maladies

⁴⁵ La prévalence de la forme de neutre (*°rom) et du collectif associé (*°rā) dans la préhistoire du latin serait indirectement confirmée par le fait que le descendant direct du nom. sg. masc. de l'adjectif *mṛsros n'a pas subsisté, car il aurait dû subir le traitement par syncope de *°ros final après consonne, comparer précisément aeger < *aigros, ager < *agros, sacer à côté d'arch. sakros, cf. Leumann (1977:142-144) et Weiss (2009:123). Alternativement, on peut admettre que cette syncope était postérieure à la dissimilation du second /r/, cf. agrestis < *agrestris.

⁴⁶ Voir Nussbaum (2014: 298-300) pour cet exemple et des exemples parallèles.

⁴⁷ EWAia II : 354, avec bibliographie antérieure; pour la traduction par «alliance », voir aussi Brereton (1981 : 25-45).

⁴⁸ *EWAia* II : 573-574, avec bibliographie antérieure.

⁴⁹ De nombreux rituels ont cet objectif réparateur dans le monde anatolien, cf. Haas (2007).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adams, D. Q., 1999, A Dictionary of Tocharian B, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.

—, 2013, A Dictionary of Tocharian B, Amsterdam/New York, Rodopi, édition revue et augmentée.

au moyen de charmes, d'amulettes et de simples 50. La maladie est envoyée par les dieux, ou bien elle peut s'incarner en un démon ou une démone. L'homme malade est celui qui est « abandonné » au pouvoir de la maladie conçue comme une puissance non humaine. Autrement dit, la maladie telle qu'exprimée par lat. morbus reflète jusqu'à nous une conception très archaïque, qui demeure pourtant sensible : c'est la déréliction en action, le dépérissement de l'élan vital, ce que les Italiens expriment par le beau nom *derelittà*, d'origine si évidemment romane 51.

ATG = VON GABAIN, A., 1974³, Alttürkische Grammatik, Wiesbaden, Harrassowitz (Porta Linguarum Orientalium, Neue Serie, XV).

BEEKES, R. S. P., 2010, *Etymological Dictionary of Greek*. With the assistance of Lucien van Beek, Leiden/Boston, Brill.

BENVENISTE, É., 1945, « La doctrine médicale des Indo-Européens », Revue de l'histoire des religions, n° 130, p.5-12.

Brereton, J. P., 1981, The Rgvedic Adityas, New Haven (Conn.), American Oriental Society.

Brugmann, K., 1906, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Zweite Bearbeitung. II. Band: Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauch. 1. Teil: Allgemeines, Zusammensetzung (Komposita), Nominalstämme, Strassburg, Karl J. Trübner.

Buck, C. D., 1949, A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages. A Contribution to the History of Ideas, Chicago/London, University of Chicago Press.

CARLING, G., 2009, Dictionary and Thesaurus of Tocharian A. Volume I: a-j. Compiled by Gerd Carling in collaboration with Georges-Jean Pinault and Werner Winter, Wiesbaden, Harrassowitz.

CLAUSON, G., 1972, An Etymological Dictionary of Pre-Thirtheenth-Century Turkish, Oxford, Clarendon Press.

DELL = Ernout, A. & Meillet, A., 1959⁴, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.

DUNKEL, G. E., 1980, « Ennian atque atque; prope », Glotta, n° 58, p. 97-103.

70

⁵⁰ C'est le « soin » médical de troisième fonction, qui guérit de la consomption au moyen des plantes, selon le schéma dumézilien appliqué par Benveniste (1945 : 7 sq. spécialement) à la médecine des Indo-Européens. Voir aussi Filliozat (1975: 28-65).

⁵¹ Titre d'un tableau allégorique (ca. 1495) de Sandro Botticelli.

- EIEC = MALLORY, J. P. & ADAMS, D. Q. (dir.), 1997, Encyclopedia of Indo-European Culture, Chicago/London, Fitzroy Dearborn.
- EWAia = MAYRHOFER, M., 1986-2001, Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen, Heidelberg, Carl Winter, 3 t.
- FEIST, S., 1939, Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache, Leiden, Brill, 3° éd. revue et augmentée.
- FILLIOZAT, J., 1975² (1949¹), *La Doctrine classique de la médecine indienne. Ses origines et ses parallèles grecs*, Paris, École française d'Extrême-Orient.
- GAFFIOT, F., 2000, *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*, nouvelle éd. revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette.
- GARNIER, R., 2016, « Nouvelles réflexions sur les adjectifs en *-idus* du latin », $W\acute{e}k^{w}os$, n° 2, 2015-2016, p. 73-86.
- GENG, Sh. & KLIMKEIT, H.-J., 1988, *Das Zusammentreffen mit Maitreya. Die ersten fünf Kapitel der Hami-Version der Maitrisimit*. In Zusammenarbeit mit Helmut Eimer und Jens Peter Laut herausgegeben, übersetzt und kommentiert. Teil I: Text, Übersetzung und Kommentar, Wiesbaden, Harrassowitz (Asiatische Forschungen, Bd. 103).
- GITTON, V., 1998, « Maladies humaines et maladies équines chez Pélagonius. Interactions entre les deux lexiques », dans A. Debru & G. Sabbah (dir.), *Nommer la maladie.* Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie (Mémoires du centre Jean-Palerne, XVII), Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 107-118.
- HAAS, V., 2007, « Hittite Rituals Against Threats and Other Diseases and Their Relationships to the Mesopotamian Traditions », dans I.L. Finkel & M.J. Geller (dir.), *Disease in Babylonia*, Leiden/Boston, Brill, p. 100-119.
- *IEW* = POKORNY, J., 1959, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern/München, Francke.
- JASANOFF, J. H., 1978, *Stative and Middle in Indo-European*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität.
- —, 2002, « 'Stative' *-ē- Revisited », *Die Sprache*, n° 43/2, p. 127-170.
- --, 2003, Hittite and the Indo-European Verb, Oxford, Oxford University Press.
- JI, X., 1998, Fragments of the Tocharian A Maitreyasamiti-Nāṭaka of the Xinjiang Museum, China, transcrit, traduit et annoté par Xianlin Ji avec la collaboration de Werner Winter et Georges-Jean Pinault, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- KLOEKHORST, A., 2008, Etymological Dictionary of the Hittite Inherited Lexicon, Leiden/Boston, Brill.
- KRAUSE, W. & THOMAS, W., 1960, *Tocharisches Elementarbuch*, t. I, *Grammatik*, Heidelberg, Carl Winter.
- LEHMANN, W. P., 1986, « Latin Aeger "Sick" and Its Proto-Indo-European Context », dans A. Etter (dir.), *O-o-pe-ro-si. Festschrift für Ernst Risch zum 75. Geburtstag*, Berlin, W. de Gruyter, p. 85-89.
- LEUMANN, M., 1977, Lateinische Laut- und Formenlehre, München, C. H. Beck.

- LEW = Walde, A. & Hofmann, J. B., 1938-1954-1956, Lateinisches etymologisches Wörterbuch. I-III. 3., nouvelle éd., Heidelberg, Carl Winter.
- LIV² = RIX, H., et al., 2001, Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen. Zweite, éd. Martin Kümmel et Helmut Rix, Wiesbaden, Reichert, 2° éd. revue et enrichie.
- MELCHERT, H. C., 1993, Cuneiform Luvian Lexicon, Chapel Hill (N. C.), chez l'auteur.
- NIEDERMANN, M., 1902, « Notes d'étymologie latine », dans P. Boyer (dir.), *Mélanges linguistiques offerts à M. Antoine Meillet par ses élèves*, Paris, Klincksieck, p. 97-113.
- NUSSBAUM, A. J., 2014, « Feminine, Abstract, Collective, Neuter Plural: Some Remarks on Each (Expanded Handout) », dans S. Neri & R. Schuhmann (dir.), *Studies on the Collective and Feminine in Indo-European from a Diachronic and Typological Perspective*, Leiden/Boston, Brill, p. 273-306.
- ORLANDINI, A., 1998, « Parmi les noms latins de l'épilepsie : *morbus maior* », dans A. Debru & G. Sabbah (dir.), *Nommer la maladie. Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie (Mémoires du centre Jean-Palerne, XVII)*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 83-91.
- PINAULT, G.-J., 1992, « Un témoignage tokharien sur les premières nonnes bouddhistes », *Bulletin d'études indiennes*, n° 9, 1991 [1992], p. 161-194.
- —, 2008, Chrestomathie tokharienne. Textes et grammaire, Leuven/Paris, Peeters.
- POULTNEY, J. W., 1972, « Assimilatory and Dissimilatory Gain and Loss of $r \gg$, American Journal of Philology, n° 93, p. 198-214.
- Puhvel, J., 1984, Hittite Etymological Dictionary, t. I, Words beginning with A; t. II, Words beginning with E and E, Berlin, Mouton de Gruyter.
- RAU, J., 2009, *Indo-European Nominal Morphology: The Decads and the Caland System*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- SCHINDLER, J., 1975, « Armenisch *erkn*, griechisch ὀδύνη, irisch *idu* », *Zeitschrift für* vergleichende Sprachforschung (KZ), n° 89, 1975 [1976], p. 53-65.
- SKUTSCH, F., 1892, Forschungen zur lateinischen Grammatik und Metrik, t. I, Plautinisches und Romanisches, Leipzig, B. G. Teubner.
- SZEMERÉNYI, O., 1993, « Etyma Latina VI (32-37) », dans L. Isebaert (dir.), *Miscellanea Graeco-Latina*, Namur, Société des études classiques, p. 195-208.
- DE VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and Other Italic Languages, Leiden/Boston, Brill.
- VAN WINDEKENS, A. J., 1976, Le Tokharien confronté avec les autres langues indoeuropéennes, t. I, La phonétique et le vocabulaire, Louvain, Centre international de dialectologie générale.
- WEISS, M., 2009, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press.
- WILLI, A., 2008, « Νόσος and ὁσίη: Etymological and Sociocultural Observations on the Concepts of Disease and Divine (Dis)favour in Ancient Greece », *Journal of Hellenic Studies*, n° 128, p. 153-171.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU LAT. CÆLEBS « CÉLIBATAIRE »

Romain Garnier Université de Limoges, Institut Universitaire de France

1. ÉTUDE PHRASÉOLOGIQUE DU LAT. CÆLEBS

1.1. Lat. cælebs, cælĭb-is adj. «célibataire, non marié, veuf»

Les plus anciennes attestations du mot cælebs (arch. cæleps + Pl.) s'inscrivent dans le topos plautinien du cæleps senex : vieillard non marié ou veuf, qui court les prostituées, ou lorgne les joueuses de flûte. Le contexte est ici clairement dépréciatif : on blâme la lubricité du vieillard, qui dissipe sa fortune en poursuivant ses lubies. Le terme cælebs enferme ici une nuance de débauche et de laisser-aller indigne. C'est l'âge canonique de soixante ans qui rend déshonnête la fréquentation des prostituées : la chose n'est guère douteuse à la lecture de ce passage du Mercator, où l'on entend légiférer contre les vieillards libidineux :

EUTYCHUS. – Immō dīcāmus senibus lēgem censeō priusquam abeāmus, quā sē lēge teneant, contentīque sint. Annōs gnātus sexagintā quī erit, si quem scībimus, seu marītum, seu, hercle, adeō calibem scortāriēr, cum eō nōs heic lēge agēmus (Pl., Merc. 1015-1019)

« Non pas ; m'est avis qu'avant de nous retirer nous dictions aux vieillards une loi qu'ils soient tenus d'observer, et qui les tienne en bride : "Tout homme âgé de soixante ans, qu'il soit marié ou même, morbleu! seulement célibataire, dont nous viendrons à savoir qu'il court les filles, nous le poursuivrons en vertu de ladite loi". » (trad. A. Ernout, CUF)

Ailleurs, c'est dans le *Stichus* qu'on évoque le type du vieillard veuf mais encore vert, avec des accents fort semblables. On rapporte l'histoire d'un *senex*, désormais veuf (*cæleps*), qui avait donné en mariage ses deux filles à deux frères. Or, le plus jeune des deux entretient des musiciennes dans sa demeure :

ANTIPHŌ. – Erant minōrī illī adulescentī fidicina et tībīcina, peregrē aduēxerat, quasi nunc tū; sed ille erat cæleps senex quasi ego nunc sum. (Pl., St. 542-544)

74

« Le plus jeune possédait une joueuse de lyre et une joueuse de flûte; il les avait amenées de l'étranger, comme toi maintenant. Or, le vieillard était célibataire, comme moi maintenant. » (trad. A. Ernout, CUF)

Le veuf a jadis accordé la main de sa fille au jeune homme, pour qu'il puisse prendre son plaisir en couchant avec elle (*bene quīcum cubitārēs*, v. 547); par une manière d'étrange réciprocité, le *senex* réclame au jeune homme une femme avec qui il puisse coucher à son tour (*abs tē quīcum cubitem*, v. 548). Le jeune homme lui en promet deux, si une seule ne devait point suffire à ses appétits (*immō duās dabō...ūna sī parumst*, v. 550).

Par transfert d'épithète, le terme *cælebs* s'emploie communément avec le substantif abstrait *uīta*, -æ f. « vie ». L'instigateur de cette expression assez audacieuse n'est autre que le très voluptueux et très misogyne Horace, qui chante sans rougir les louanges du célibat : *melius nihil cælibe uītā* # (Hor., *Ep.* 1, 1, 88) « rien de meilleur que la vie de célibataire » ¹. Cette formule se retrouve attestée dans les *Tristes* d'Ovide, où le poète se livre à une pathétique adresse à l'endroit de celui qui l'a banni :

Līuia sīc tēcum sociālēs compleat annōs # Quæ, nisi tē, nūllō coniuge digna fuit # Quæ sī nōn esset, **cælebs** tē uīta decēret. (Ov., Tr. 2, 161-163)

« Puisse remplir heureusement, près de toi, de longues années, Livie, la seule femme digne de partager ta couche, et sans laquelle tu serais condamné au célibat. »

Le contexte est ici fort différent : Ovide loue les vertus de la chaste Livie, flagornant jusqu'à prétendre que, sans elle, l'empereur Auguste devrait se résoudre à un pudique célibat. Il n'en va pas de même chez Tacite, qui fait la peinture de Claude comme d'un débauché, qui se laisse mener par ses passions : Claudiō, cælibis uītae intolerantī et coniugum imperiīs obnoxiō (Tac., An. 12, 1) « Claude, impatient du célibat et toujours gouverné par ses femmes ». Le cælebs est donc, en ce cas, celui qui n'a point commerce avec les femmes, soit par choix vertueux (Auguste), soit par abstinence forcée (Claude). L'expression perd de sa force chez Aulu-Gelle, où le tour uītam uīuere cælibem (Gell., 5, 11, 2) « ne pas se marier » s'oppose à uxōrem dūcere « prendre pour épouse ». Il s'agit ici du célibat volontaire, par peur des ennuis conjugaux : rappelons que ce passage évoque le fameux syllogisme de Bias sur le mariage :

"Ήτοι καλὴν ἄξεις ἢ αἰσχράν· καὶ εἰ καλἡν, ἔξεις κοινήν, εἰ δὲ αἰσχράν, ἔξεις ποινήν· έκἀτερον δὲ οὐ ληπτέον· οὐ γαμητέον ἄρα

¹ En Italie, cette formule a passé en proverbe (on la glose par Chi se marita fa bene, chi no, meglio).

« Tu es sûr d'épouser soit une belle femme, soit une femme laide ; si c'est une belle femme, tu l'auras en commun avec tout le monde (κοινήν), au lieu que, si elle est laide, c'est une vraie punition (ποινήν) que tu auras ; aucun de ces deux partis n'est enviable : en conséquence, il ne faut pas se marier ».

Chez les poètes, on surprend l'hypallage lectus cælebs « lit déserté par l'être aimé », ainsi chez Catulle : Quem neque sancta Venus mollī requiēscere somnō # Dēsertum in lectō cælibe perpetitur (Catul., 68, 6) « Toi que la sainte Vénus ne laisse plus se reposer d'un doux sommeil dans la couche solitaire où tu es abandonné ». Passage imité par Ovide dans les Héroïdes : aucupor in lectō mendācēs cælibe somnōs (Ov., H. 13, 107) « Je poursuis dans une couche solitaire des songes mensongers ». Le terme cælebs apparaît dans le De legibus de Cicéron, dans ce style juridique et archaïsant imitant le parler lapidaire des lois romaines dans leurs anciennes manières : ainsi censōrēs... cælibēs esse prohibentō (Cic., Leg. 3, 3, 7) « les censeurs ne permettront point le célibat ». Le terme paraît ici neutre : il n'en est rien. Le cælebs que vilipendent les censeurs n'est pas un statut institutionnel : c'est l'état pour ainsi dire naturel et déshonnête des citoyens en âge de convoler qui se refusent à leur devoir.

1.2. Emplois dérivés

1.2.1. Se dit des animaux

Pline l'Ancien nous rapporte la fidélité exemplaire des pigeons. Dans cette espèce, chaque couple, fidèle à la foi conjugale, demeure dans le domicile commun : *nisi cælebs aut uidua nīdum nōn relinquit* (Plin., 10, 34) « nul ne déserte son nid que veuf ou veuve ».

1.2.2. Se dit des arbres

Pris figurément, le terme celebs se dit parfois des arbres auxquels on n'a point marié de vignes grimpantes : par exemple chez Horace, qui a celebsque platanus # ēuincet ulmōs (Hor., $O.\ 2$, 15, 4-5) « et le platane voué au célibat triomphera des ormeaux » ². Tour repris par Ovide : celebs sine palmite truncus # (Ov., $M.\ 14,663$) « un tronc privé de pampre ».

² Rappelons pour mémoire qu'on mariait l'ormeau à la vigne, non le platane, du fait de l'épaisseur de son feuillage. Horace évoque ici le luxe de son temps, qu'il oppose à la simplicité rustique des vieux Romains.

2. ÉTAT DE LA QUESTION

Ce terme énigmatique a tôt suscité l'attention des exégètes : comme il est accoutumé de le faire, Walde (LEW I : 130) en proposa une étymologie controuvée, et qui emprunte au stock lexical de la langue allemande elle-même. Il forgea ainsi de toutes pièces un très improbable composé hérité †kaywelolibh-s « qui vit seul », en rapprochant le véd. kévala- « particulier, entier » et le verbe germ. com. *lib-æjanan « vivre » (cf. all. leben « id. »). Cette épouvantable chimère, qui pouvait figurer en bonne place parmi le bestiaire d'Aristophane et autres Hippocampéléphantocamélos cités par Edmond Rostand dans Cyrano de Bergerac, devait susciter l'effroi du prudent Meillet (DELL : 83), qui y voyait un mot de structure non indo-européenne, à cause du -b- et de la diphtongue en a. Cette navrante hypothèse de Walde est encore mentionnée par Pokorny (IEW: 519-520), qui opère un rapprochement peu clair entre i.-e. *kay-wo-« seul » (véd. kévala-) et i.-e. *kay-lo-/-lu- « entier, intact » reflété par got. hails « complet, intact, en bonne santé » (cf. v.-isl. heill et v.h.a. heil « id. ») et par v.-angl. hāl « entier, intégral » (cf. angl. whole)3. Il faut ici noter que si l'auteur du IEW propose un vocalisme *a pour i.-e. *kay-lo-/-lu-, c'est par référence à l'hypothèse de Walde, qui incluait dans ce groupe le lat. cælebs. En pratique, rien n'interdit de poser un degré *o (i.-e. *koy-lo-/-lu-) et c'est bien ce que fait Kroonen (2013: 200), qui rapproche la glose d'Hésychius κοῖλυ· τὸ καλόν « bon état, bonne santé » (Latte corrige καλόν en κοῖλον).

L'objection majeure à l'étymologie de Walde, c'est que le germ. com. * $li\bar{b}$ - $\bar{c}jan^{an}$ « vivre » (relevant de la classe III des verbes faibles), repose sur un étymon i.-e. *lip- eh_1 -ye/o- « rester collé, se trouver » (LIV^2 : 408), non sur une racine-fantôme † lib^h - « vivre » qui, de toute façon, n'existe pas en latin. C'est là le point le plus faible de son argumentation. Elle est pourtant reprise par Mayrhofer (KEWA I: 267, s.v. kévala-), qui admet pour lat. calebs un étymon i.-e. † $kaywelo-lib^h$ -s « qui vit tout seul ». Faute de mieux, cette hypothèse se voit reconduite, quelque trente-six ans plus tard, dans le tout premier tome de l'Etymologisches $W\"{o}rterbuch des Altindoarischen (<math>EWAia$ I: 400, s.v. kévala-).

En second lieu, le dossier témoigne d'une confusion grossière entre les notions de « complet, entier, intégral, doté d'intégrité physique » (†kay-lo-) et « isolé, à l'écart, particulier » (†kay-wo-). Selon Schrijver (1991:267), tous ces faits épars se ramènent à l'unité à partir d'une base nominale i.-e. †kay- « entier,

³ Noter le cognat v.-sl. cělů « intact, en bonne santé ». Le got. hails! s'emploie d'ailleurs comme terme de salut (d'où le délocutif west. com. *hailatjan « dire *hail » reflété par v.-angl. hālettan, v.h.a. heilazzen « saluer »). Le vieux-slave a sans doute emprunté cet usage, en formant le délocutif cělovati « saluer » et « embrasser », en regard du dénominatif indigène qu'est v.-sl. cěljo, cěliti « guérir ». Noter l'hapax v.-prus. kailūkistan[acc. sgl.] « santé », et la formule v.-prus. kails « santé! » qui s'emploie pour trinquer (l'usage était de répondre kails pats « santé à toi aussi », litt. *« santé [toi-]même »).

intègre » et « seul solitaire », dont il propose une analyse laryngalistique totalement ruineuse †keh₂-i-4. Comme de bien entendu, cette intuition a passé en doctrine chez ses collègues leidénites, tel de Vaan (2008 : 80, s.v. cælebs), qui critique la vieille étymologie de Walde, sur la foi de Schrijver (1991 : 267), lequel réfute la possibilité d'une proto-forme i.-e. †kaywelo-libʰ-s « qui vit tout seul », optant pour un dérivé secondaire opaque formé sur un it. com. †kaylí-f. « intégrité » (< i.-e. †keh₂-i-l-i-), dérivé de †kaylo- « total, intègre, entier » (< i.-e. †keh₂-i-ló-), et qui serait passé du sens d' « intégrité » (wholeness) à celui de « célibat » (unboundness, celibacy), ce qui – sémantiquement – relève de la magie. De surcroît, la question du prétendu « élargissement » *-b- reste en l'air, et cette notice n'ajoute rien aux pauvretés qu'on surprend déjà chez Schrijver. C'est le type même de l'étymogie mécanique, sans référence au sens des mots ni à la Wortbildung.

3. NOUVELLE PROPOSITION ÉTYMOLOGIQUE : CÆLEBS QVÆLIBET FACIT

3.1. Un composé hypostatique

Le lat. cælebs « célibataire » est un adjectif de flexion aberrante (cf. abl. sgl. cælibe), car il emprunte à la flexion consonantique des substantifs, soit le type index « qui indique » (abl. sgl. indice). Selon moi, il faut partir d'une conversion phrase » nom, soit le type d'it. qualunquista m. « un je-m'en-foutiste » qui est formé sur l'indéfini qualunque « n'importe quel, n'importe quoi » (litt. « quelqu'un qui fait n'importe quoi »). La structure syntaxique sous-jacente est donc une phrase entière (che fa qualunque cosa). Il est tentant de voir dans cælebs une rétroformation de *cælibet « quælibet » qui formait jadis le noyau d'une phrase entière *quī quælibet facit « celui qui fait ce qui lui chante ». Pour la forme, le type tronqué cælebs (thème consonantique) requiert un nom d'action *cælibit-ātus, -ūs m. réduit par haplologie à cælib-ātus, -ūs m. *« capacité de pouvoir en agir au gré de ses désirs » 5. La forme cælebs serait un dérivé nominal inverse, d'après l'analogie du couple iūdex, -ic-is m. « juge » vs. iūdic-ātus, -ūs m. « fonction de juge » (Cic.+).

Dans une étude consacrée au terme cærimōnia f. « observances rituelles » (Garnier, 2014a : 106, n. 10), je me suis insurgé contre l'étymon i.-e. †keh_2-i-ro- ou †keh_2-i-so- « entier » posé par de Vaan (2008 : 81) à la suite de Schrijver (1991 : 266-7), qui tente d'expliquer lat. cæcus « aveugle » (< *« borgne ») et le lat. cælebs « célibataire » par un étymon i.-e. †keh_2-i- « unique » totalement artificiel, dont de Vaan dérive presque tous les mots latins commençant par cæ- : cælebs « célibataire » (de Vaan, 2008 : 80), cælum « le ciel » (ibid. : 81), cærimōnia (ibid. : 81), sans s'aviser qu'il donne indifféremment à cet étymon-fantôme †keh_2-i- les acceptions concurrentes de « d'un seul tenant, entier » (le ciel) et de « solitaire, unique » (le célibataire).

⁵ Noter ainsi l'haplologie du dérivé secondaire *principit-ātus, -ūs réduit à princip-ātus, -ūs m. «principat ».

Reste à rendre compte de l'allomorphe plébéien *ca [acc. n. pl.] pour lat. stand. que. La délabialisation de qu- en c- s'explique par une analogie intraparadigmatique, à partir des formes à voyelles arrondies – soit lat. quōs [acc. m. pl.] prononcé [kōs] et non pas [kwōs] dans la langue parlée⁶. La langue scripturaire offre ainsi une uniformisation de type $q\mathbf{u}\alpha \rightarrow q\mathbf{u}\bar{o}s$, au lieu que, dans le parler souterrain de l'oralité, on doit poser une analogie exactement inverse (soit lat. pléb. * $c\bar{o}s \rightarrow *c\alpha$). Selon moi, cette forme de n. pl. * $c\alpha$ est la clef de l'italien *che*, qui reflète proto-rom. *ki, non * k^wi (< lat. stand. *quid* [acc. n. sgl.]). On peut admettre une convergence de proto-rom. *ki (pour *kwi) et *ke en *ke. Selon Väänänen (1981³: 125), les textes de la Gaule mérovingienne attestent d'une graphie que [ke] à valeur de relatif indéclinable, servant pour tous les genres, au singulier comme au pluriel. Et l'auteur de citer, chez Grégoire de Tours, le type id que « ce que » et in locō que est « dans le lieu qui est » (ce dernier est aussi attesté dans les diplômes longobards). On s'accorde à admettre que la grahie savante que (parfois que) recouvre en fait [ke], mais cette forme reste non élucidée : je propose d'en faire l'avatar phonétique d'un étymon lat. pléb. *cæ [acc. n. pl.] non soumis à la palatalisation et délabialisé dès le latin même, dans sa variation plébéienne.

4. APPENDIX : QUE FAIRE DU VÉD. KÉVALA- ?

En védique ancien, cet adjectif à forte emprise pronominale signifie très précisément « qui appartient exclusivement à » (il gouverne le génitif ou le datif). On le trouve en clausule, dans le tour asmākam astu kévalaḥ « qu'il soit exclusivement à nous! » qui se dit du dieu Indra (RV. 1, 7, 10c) et de Tváṣṭṛ (RV. 1, 13, 10c). La construction de kévala- au datif est attestée dans un passage plus tardif et d'inspiration atharvavédique, où Indrāṇī, la femme d'Indra, lutte contre ses rivales, concubines du dieu, désirant obtenir les faveurs exclusives de son époux : pátiṃ me kévalaṃ kuru (RV. 10, 145, 2d) « fais de lui mon époux exclusif! » 7. Partant, l'adjectif kévala- « particulier, qui appartient en propre à » fournit des composés du type de véd. kevalādín- « qui mange seul, à l'écart des autres » (< *kevala-ad-ín-). Ce n'est qu'en sanskrit classique que kevala- signifie

⁶ La délabialisation de la labio-vélaire *kw- devant *o est ancienne (Garnier, 2014a : 110).

⁷ Passage qui se retrouve presque exactement dans l'Atharvaveda : pátiṃ me kévalaṃ kṛdhi (AVŚ. 3, 18, 2d) « fais de lui mon époux exclusif!».

« seul ». Au neutre adverbial, il permet des tours du type na kevalam... api « non seulement... mais encore » 8 .

Les adjectifs sanskrits en °vara-/°vala- sont presque tous d'émergence indienne : selon la doctrine de Wackernagel et Debrunner (AiGr. II/2:908), ils fournissent d'ordinaire des dérivés possessifs : c'est le type de véd. dhārā-vará- « riche en eau de pluie », á-kṛṣī-vala- « qui ne pratique point l'agriculture », atharvavéd. āṇḍī-vala- « pourvu de testicules ». Noter encore le skr. rajas-vala- « couvert de poussière ». En propre, ces formes sont des dérivés inverses d'athématiques hétéroclitiques en °van- (< i.-e. *-w-on-) dotés d'un féminin de facture archaïque en °varī (< i.-e. *-w-er-ih₂), soit le type de véd. p'-van- « gras » (< i.-e. *píH-w-on-) vs. pī-varī f. « grasse » (< i.-e. *píH-w-er-ih₂). On saisit par là que le véd. dhārā-vará- est rétroformé sur un féminin *dhārā-varī qui devait alterner avec un masculin athématique en nasale de type *dhārā-van- « riche en eau de pluie ». Le véd. kévala- ne s'inscrit point dans cette série et ne continue certainement pas un ancien binôme †ké-van- m. vs. †ké-varī f. « solitaire ». Tous ces dérivés en °vará-/°valá- sont des taddhita formés sur un thème nominal synchroniquement motivé : ce n'est point le cas pour kévala-.

Il faut renoncer à la comparaison médiocre avec le v.-sl. *cěglů* « seul, solitaire » 9 qui est lui-même très obscur et protéiforme¹º. Il ne va ni pour la forme, ni pour le sens. Selon moi, le véd. *kévala-* « qui appartient exclusivement à » s'explique par la réinterprétation d'un tour fossile *asmåkam astu *nakévalasya « qu'il soit à nous, et à personne d'autre! » qui aurait été lexicalisé en adjectif *nakévalah « qui appartient en propre à ». Partant, comme cet adjectif secondaire offrait l'aspect d'une sorte de privatif, on aurait supprimé le « préfixe » na- qui fonctionne synchroniquement comme un privatif de date indienne, ainsi dans le type nága- m. « montagne, arbre » analysé comme un privatif *{na+ga-} « qui ne marche pas ». On peut ainsi entrevoir le détail morphologique de *kévala-* « qui appartient exclusivement à » qui n'est pas un vrai mot, mais sans doute un mot forgé. On peut faire l'hypothèse d'une ancienne chaîne syntaxique héritée de type i.-e. *ne=kwe=6y-wo- « et pas un seul » qui aurait été étoffée

⁸ Ainsi dans le Raghuvaṃśa de Kalidāsa: sukhaśravā mangalatūryanisvanāh pramodanṛtyaiḥ saha vārayoṣitām / na kevalaṃ sadmani māgadhīpateḥ pathi vyajṛmbhanta divaukasām api // 3.19 // «Les accents d'une musique de fête, un charme pour l'oreille, avec les danses allègres des courtisanes éclatèrent non seulement (na kevalaṃ) dans la demeure du maître de la Māgadhī mais aussi (api) jusque sur la route des habitants des cieux ».

⁹ Vasmer (REW III : 286, s.v. μετπ) rejette le rapprochement avec lat. cælebs « célibataire ». Il serait vain de se livrer à une reconstruction mécanique de type i.-e. †keh₂-i-ló- « entier » vs. †keh₂-i-g-ló- « seul, solitaire ».

¹⁰ Le v. sl. cĕglŭ « seul, solitaire » présente un doublet cĕgŭxŭ « id. » ainsi qu'une variante à smobile scĕglŭ « id. ». Selon Vasmer (REW III : 445, s.v. μĕron), il y a eu ici une confluence avec le groupe de r. μĕron m. « gandin, dandy, faraud » (< sl. com. *ščĭglŭ), cognat du pol. szczególny « seul, unique » (<< sl. com. *ščĭglŭ). Noter le tch. štíhlý « mince, svelte » (< sl. com. *ščiglŭ), qui offre une variante apophonique.</p>

d'un suffixe nominal (le suffixe diminutif i.-e. *-elo-) prédiquant la totalité de la construction syntaxique, soit i.-e. * $\{ne=k^we=\acute{o}y-wo-\}$ -elo- « et pas le plus petit qui soit ». La dérivation est ici du type du fr. $je-m\acute{e}n$ -foutisme ou jusqu'au-boutisme, où le suffixe nominal -isme forme un abstrait sur une constellation syntaxique je $m\acute{e}n$ fous ou jusqu'au bout. Il y a quelque apparence que ce dérivé hypostatique dût aboutir à un i.-e. * $ne=k^w\acute{o}yw$ -elo- « nullus » qui donnait i.-ir. * $na=k\acute{a}yw$ ara- et i.-ar. * $na=k\acute{e}v$ ara-.

Il est loisible de rapprocher le binôme latin $n\bar{u}llus$ « aucun » : $nec=\bar{u}llus$ « et aucun » qui repose sur une dérivation fort semblable : ${}^*\{ne=\delta y-no-\}$ -elo- « pas un seul » avec son doublet-Wackernagel ${}^*\{ne=k^we=\delta y-no-\}$ -elo- « et pas le plus petit qui soit ». Ces chaînes donnaient respectivement pré-lat. * $n\delta yn$ -elo- (lat. * $n\bar{u}n\bar{u}lus$, régulièrement syncopé en $n\bar{u}llus$) et * $nek^w=\delta yn$ -elo- (lat. * $nec\bar{u}n\bar{u}lus$, syncopé en * $nec\bar{u}llus$, orthographié $nec\bar{u}llus$). D'un point de vue dialectologique, il faut s'aviser que la forme * δy -wo- « seul, unique » n'est attestée à l'état libre qu'en grec homérique (* δl -subseteq) a insi qu'en avestique (δl -subseteq). Le type des dérivés hypostatiques en * δl - δ

5. LES CONVERSIONS DÉLOCUTIVES : PERSPECTIVES TYPOLOGIQUES

Si l'on admet l'explication ici adoptée pour rendre compte du lat. cælebs, qui est une sorte de conversion phrase > nom, à la manière de l'it. qualunquista m. « je-m'en-foutiste » (*che fa qualunque cosa), ou du lat. nēquam adj. « qui ne vaut rien, vaurien » (*quī nēquam ualet) il convient d'esquisser à grandes lignes l'extension du phénomène, qui offre des traits évidemment populaires. Les meilleurs exemples de conversion sont souvent des délocutifs : ainsi, en regard du fr. jusqu'au-boutiste « personne qui va jusqu'au bout », le type corollaire je-m'en-foutiste « personne qui dit : "je m'en fous" » est un délocutif. Il en va de même pour le skr. aham-uttara-tva- n. « égoïsme » qui est plaisamment formé sur une phrase nominale *aham uttaraḥ « moi d'abord » (c'est le *moi-d'aborisme « le fait de dire : "moi d'abord" »). En français, on peut ici adjoindre les fameux Malgré-nous : comme on sait, il s'agit des Alsaciens et autres Lorrains enrôlés de

¹¹ Cette forme a été grammaticalisée, et les deux membres de la négation sont désormais séparés dans le type nec dêfit ponderis hīlum # (Lucr. 3, 220) « et son poids n'a pas perdu un grain » (trad. A. Ernout, CUF).

force dans la *Waffen-SS* en tant que *Volksdeutschen* (« Allemands héréditaires »), et qui eurent à répondre de leurs crimes de guerre. Ce sont donc des hommes qui répondaient à leurs juges : « c'était *malgré nous* ».

Le sanskrit ne méconnaît point l'usage des délocutifs par troncation : il faudrait ici mentionner la fameuse histoire des trois poissons, évoquée dans le savoureux *Hitopadeśa*. C'est là une belle illustration de la très rabelaisienne onomastique littéraire indienne, qui met en scène trois poissons vivant dans un lac, au bord duquel viennent s'établir des pécheurs. Les trois malheureux protagonistes se nomment respectivement : « Incomparablement-avisé » (*An-āgata-vidhātā*), « Bien-pourvu d'esprit » (*Praty-ut-panna-mati-*), et le troisième larron est « Arrivera-ce-qui-arrivera » (*Yad-bhaviṣya-*). Voici le cadre de cette édifiante anecdote :

Purāsminn eva sarasy evamvidheşu dhīvareşūpasthiteşu matsyatrayeṇālocitam. Tatrānāgata-vidhātā nāmaiko matsyaḥ. Tenoktam aham tāvaj jalāśayāntaraṃ gacchāmi. Ity uktvā hradāntaraṃ gataḥ. Apareṇa Pratyutpannamatināmnā matsyenābhihitam: bhaviṣyadarthe pramāṇābhāvāt kutra mayā gantavyam? Tadutpanne yathākāryam anuṣṭheyam. Tathā coktam: Utpannām āpadaṃ yas tu samādhatte, sa buddhimān/ vaṇijo bhāryayā jāraḥ pratyakṣe nihnuto yathā//6// Yadbhaviṣyaḥ pṛchati: katham etat? (Hit. 4, 2)

« Jadis, des pécheurs tels que ces derniers s'étant installés au bord de ce même lac, les trois poissons se concertèrent. Celui qui avait pour nom Incomparablement-avisé dit : "Je pars pour un autre étang". Et il partit pour une autre pièce d'eau. L'autre, qui s'appelait Bien-pourvu d'esprit, déclara : "Attendu qu'on ne sait point ce qui va arriver, où dois-je aller ? Je n'aurai qu'à faire ce qu'il conviendra, quand l'occasion s'en présentera". Et de citer l'adage : "Les gens intelligents savent résoudre les problèmes quand ils surviennent. C'est ce que fit la femme du marchand qui sauva la mise à son amant en présence de son mari." Et Arrivera-ce-qui-arrivera demande alors : "Quelle est donc cette histoire ?" »

Le troisième poisson, le seul qui va périr dans cette fable, tire son nom d'une phrase *bhaviṣyati yad bhaviṣyati « arrivera ce qui arrivera » (cf. esp. que sera, sera). En propre, le désinvolte Yad-bhaviṣya- est « celui qui dit : "arrivera bien ce qui arrivera" ». La conversion s'opère ici, non par adjonction d'un suffixe nominal, mais par seule troncation. C'est donc en l'espèce un cas particulièrement notable, et qui mérite sans doute d'être signalé.

6. DU LAT. CÆLEBS AU FR. CÉLIBATAIRE

En français, le mot « célibataire » évince les termes désuets « viveur » ou « garçon », qui, dans la langue parlée, ne survivent pas au XIXe siècle, sauf par une manière d'affectation très recherchée; je crois avoir démontré que le terme lat. cælebs revêtait une connotation assez sulfureuse : il en a passé quelque chose dans la langue française, où le mot « célibataire » se dit plutôt en assez mauvaise part, ainsi dans le tour « mener une vie de célibataire ». Selon le *TLFi* (s.v. célibataire), il apparaît au début du XVIIIe siècle, pour rendre le lat. calebs dans le Dictionnaire latin-français de Danet publié à Lyon en 1711. Le mot est évidemment formé en français même, à l'aide du suffixe productif -aire rajouté au nom d'action *célibat*. Dans la langue classique, le *célibat*, pris en tant qu'état d'une personne qui n'est pas encore mariée ou qui ne se marie point, ne se dit guère que des prêtres : « le coelibat des prebtres » (Montaigne). Plus tard, il désigne notamment l'absence de relations sexuelles : « Mais quelle rentrée affreuse, dans cette chambre humide, abandonnée, où la couche froide de son célibat l'attendait! » (Zola, Le Docteur Pascal, 1893: 266). Noter que « célibataire » se dit parfois de l'époux qui cesse d'avoir commerce avec sa femme 12 pour demeurer chaste. Il en va sans doute de même en latin : de tous les faits mentionnés, il ressort assez nettement que le cælebs est celui qui va selon sa fantaisie, refusant de se plier à l'usage établi.

¹² Ainsi dans ces octosyllabes quelque peu lestes : Nous vivons en célibataires # Et, depuis longtemps, mon mari # Ne vient plus chasser sur mes terres (Dumas Père, La Chasse et l'Amour, 1825 : 67).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AiGr. = Wackernagel, J. & Debrunner, A., 1957 (1896-1954¹), Altindische Grammatik, 5 vol.: t. I, Lautlehre; t. II/1, Wortlehre; t. II/2, Die Nominalsuffixe; t. III, Nominalflexion; t. IV, Verbum und adverbium, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- DELL = Ernout, A. & Meillet, A., 1994⁴ (1932¹), Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- *EWAia* = MAYRHOFER, M., 1992-2001, *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen*, Heidelberg, Carl Winter, 3 vol.
- GARNIER, R., 2010, *Sur le vocalisme du verbe latin. Étude synchronique et diachronique*, Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck.
- —, 2014a, « Sur l'étymologie du lat. cærĭmōnia », Münchener Studien zur Sprachwissenschaft, n° 67/2, p. 101-122.
- —, 2014b, « Italique commun * $n\acute{e}=\chi e=\acute{a}iud$ "jamais de la vie" », $W\acute{e}k^wos$, n° 1, p. 95-110.
- *IEW* = Pokorny, J., 1989² (1959¹), *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern/Stuttgart, Francke Verlag, 2 vol.
- KEWA = MAYRHOFER, M., 1956-1980, Kurzgefaßtes etymologisches Wörterbuch des Altindischen, Heidelberg, Carl Winter, 3 vol.
- KROONEN, G., 2013, Etymological Dictionary of Proto-Germanic, Leiden/Boston, Brill.
- LEW = WALDE, A. & HOFMANN, J. B., 2008⁶ (1938-1956¹), Lateinisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, Carl Winter, 2 vol.
- LIV² = RIX, H. et al., 2001², Lexikon der Indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen, éd. Martin Kümmel, Thomas Zehnder, Reiner Lipp et Brigitte Schirmer, Wiesbaden, Reichert.
- REW = Vasmer, M., 1953-1958, Russisches etymologisches Wörterbuch, 3 vol.: t. I, A K (1953), t. II, L Ssuda (1955), t. III, $Sta \ddot{Y}$ (1958), Heidelberg, Carl Winter.
- SCHRIJVER, P., 1991, *The Reflexes of the Proto-Indo-European Laryngeals in Latin*, Amsterdam, Rodopi.
- TLFi: Trésor de la Langue Française informatisé (http://atilf.atilf.fr/tlf.htm).
- DE VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages, Leiden/Boston, Brill.
- VÄÄNÄNEN, V., 1981³, (1962¹), Introduction au latin vulgaire, Paris, Klincksieck.

LATIN VXOR « ÉPOUSE » ET SES CORRESPONDANTS ITALIQUES. OÙ EN EST LE DÉBAT SCIENTIFIQUE SUR L'ÉTYMOLOGIE ?

Vincent Martzloff

Université Paris-Sorbonne

En dépit des progrès considérables accomplis par les recherches portant sur l'étymologie du lexique latin durant ces trente dernières années, trois mots, qui ont en commun d'être des désignations sociales de femmes, ne cessent de donner du fil à retordre aux historiens de la langue : mulier, uirgō et uxor. Comme il n'existe aucun consensus sur l'étymologie de ces termes, la genèse de ces dénominations et donc la préhistoire de leur sémantisme continuent à faire débat, ce qui est d'autant plus regrettable qu'un traitement adéquat de ce problème présenterait un intérêt incontestable non seulement pour les linguistes, mais aussi pour les spécialistes de la société romaine et des institutions de la Rome antique, ainsi que pour les experts en droit romain, sans oublier l'évidente portée de ces questions de linguistique diachronique pour les gender studies. Nous ne traiterons pas ici les cas difficiles de mulier et de uirgo1. L'étude d'uxor se révèle particulièrement instructive sur le plan des échanges d'idées entre nos disciplines, car, sur ce point précis, on observe un divorce très marqué entre les comparatistes des langues indo-européennes d'un côté, qui privilégient aujourd'hui (en 2015) une parenté d'uxor avec le substantif arménien amusin « conjoint », et les historiens de la langue latine d'un autre côté, parmi lesquels plusieurs savants de renom se montrent réticents vis-à-vis de ce rapprochement et avancent des étymologies alternatives. À qui faut-il donner raison?

1. LA FAMILLE LATINE, ITALIQUE ET ROMANE DU MOT VXOR

Vxor désigne l'épouse considérée dans son rapport avec le mari, la femme légitime, et se distingue à la fois de coniūnx « conjoint » et de mātrōna, qui dénote la condition sociale de femme mariée². Le latin a fabriqué un certain nombre de dérivés, comme uxōrius et uxorcula. Le mot et sa famille sont

¹ Pour mulier, nous renverrons à Wiese (2007).

² Grisay, Lavis et Dubois-Stasse (1969 : 26-31, 106-110). Rappelons que *mulier* a acquis progressivement le sens d'« épouse » : voir Adams (1972 : 249-251). Il conviendrait de confronter *uxor* à d'autres lexèmes encore, par exemple *compar*.

représentés (mais faiblement) dans les langues romanes, où d'autres lexèmes ont empiété sur leur domaine. Vxor est reflété en espagnol ancien (uxor), en ancien vénitien (uxor), en provençal (oisor), en ancien français, avec oissour et son dérivé oissour é « marié » (mais le mot y est concurrencé par espouse). Un verbe * $ux\bar{o}r\bar{a}re$ est présupposé par le roumain $\hat{i}nsura$ « prendre femme » et par des dialectes italiens. Le dalmate avait uzorizare.

Le mot est bien attesté dans les langues italiques, groupe englobant le latino-falisque d'un côté et les parlers sabelliques d'un autre côté 3. Dans le domaine falisque, les trouvailles épigraphiques ont livré de nombreuses attestations du mot, qui est écrit sous les formes uxor (LinFa 73i, LinFa 73ii, LinFa 86x, LinFa 132) et uxo 4 (LinFa 66iii, LinFa 121iiA, LinFa 128iii; S. Renzetti Marra 5 a publié une attestation supplémentaire). En contexte fragmentaire, on trouve ux[o(r)] (LinFa 73iii, LinFa 86xiv) et [u]xor (LinFa 128iv). La séquence qui a été éditée sous la forme sus[...] dans l'inscription LinFa 121vii a été interprétée comme S us[or] ou même S ux[or], mais cette analyse reste naturellement hypothétique.

Dans le domaine sabellique, le mot apparaît en osque dans l'expression usurs inim malaks (ST Cp 37). L'interprétation d'usurs comme équivalent d'uxores paraît désormais vraisemblable. En effet, il est possible de retrouver une désignation des « enfants » dans malaks, puisqu'à ce mot se rattache probablement le surnom Malakóç du tyran Aristodème de Cumes, qui ne signifie pas « le Mou » mais, comme nous l'enseigne explicitement Plutarque (Mulier. 261e), « semblable à un enfant » (ἀντίπαις), car le sobriquet ne reflète pas ici un adjectif grec, mais un emprunt à un parler sabellique (ἐπεκλήθη γὰρ ὑπὸ τῶν βαρβάρων) 6. La forme usurom (ST Lu 1) apparaît dans un contexte trop fragmentaire pour être exploitée ici. La conjecture [us]urs eis[eis] pour l'inscription ST Fr 14 est astucieuse, mais reste incertaine. Enfin, la forme pélignienne usur (ST Pg 9, Corfinium) est un correspondant sûr d'uxor7. Vu la diffusion du terme, il est très improbable que les formes sabelliques soient empruntées au latin. Le mot existait donc déjà en proto-italique.

³ Il est donc inexact d'affirmer qu'uxor soit « limité au latin » comme le fait Benveniste (1969 : 247). Les documents falisques et sabelliques sont cités d'après les numéros ou sigles qu'ils portent dans les recueils de Giacomelli (1962) et de Rix (2002), précédés de *LinFa* (pour *Lingua Falisca*) ou de *ST* (pour *Sabellische Texte*) respectivement.

⁴ Avec affaiblissement du -r final dans uxo.

⁵ Renzetti Marra (1990 : 334, 339).

⁶ Weiss (2010 : 65).

⁷ Bugge (1878:65). Voir Martzloff (2014:148).

2. CRITIQUE DE QUELQUES TENTATIVES ÉTYMOLOGIQUES RÉCENTES

Selon une hypothèse admise par beaucoup de chercheurs (mais qui a été contestée, comme nous le verrons), le second élément d'uxor serait comparable à l'élément *sōr qui apparaît dans le nom indo-européen de la « sœur » : *swe-sōr (latin soror, védique svásā, dat. sg. svásre), avec une forme de réfléchi en premier membre 8. Faute de place, nous ne proposerons pas ici une critique raisonnée de toutes les hypothèses étymologiques avancées pour le premier élément d'uxor. Nous renvoyons aux synthèses bien informées de C. Moussy et de P. Flobert9. Limitons-nous à rappeler que les Anciens mettaient *uxor* en rapport avec le verbe unguere « oindre » car la mariée procédait à une onction des montants de la porte de la maison de l'époux (Don. Ter. Hec. 135; Serv. Aen. 4, 458), mais c'est là une simple pseudo-étymologie. Parmi les étymologies modernes, signalons que le rapprochement du premier élément d'uxor avec la racine * $we\hat{g}^h$ - « voiturer, transporter » (latin *uehere*, védique *váhati*) a reçu les suffrages de plusieurs chercheurs, y compris à une date très récente 10. Mais comme le remarque P. Flobert avec lucidité, la pratique du transport de la mariée en voiture, dont l'existence est confirmée par Plutarque (Quaest. Rom. 29, mais pour la Béotie), n'implique pas en elle-même l'existence d'un véritable *rite* du transport de la mariée en voiture attelée¹¹. En conséquence, l'explication au moyen de la racine * $we\hat{g}^h$ - se trouve fragilisée. On a également voulu identifier dans uxor le degré zéro de la racine d'augeo, car l'épouse représenterait un accroissement de la parenté, permettant d'élargir les alliances, en conformité avec le principe de l'exogamie 12. Mais est-il possible d'aboutir ainsi à une désignation de l'épouse dans sa relation étroite avec un mari?

3. PARENTÉ D'VXOR AVEC LE LEXÈME ARMÉNIEN AMUSIN

Il existe une hypothèse étymologique déjà assez ancienne qui consiste à comparer *uxor* au lexème *amusin* (écrit *amowsin*, avec le digramme *ow*) « époux, épouse » de l'arménien classique¹³. Ce rapprochement, irréprochable tant pour

⁸ Sur les aspects sémantiques du prototype reconstruit pour « sœur », voir Pinault (2012 : 244).

⁹ Moussy (1980), Flobert (1983). Il est regrettable que la synthèse récente de J. A. Harðarson (2014) ne mentionne pas leurs travaux.

¹⁰ Moussy (1980: 340-346), Willi (2010: 246).

¹¹ Flobert (1983:15).

²⁰ n consultera le développement très érudit de P. Flobert (1983 : 16-19), qui s'appuie sur les Questions romaines de Plutarque (108) et sur la Cité de Dieu d'Augustin (15, 16), avec la formule numerus propinquitatis augeri.

¹³ Le mot est attesté comme thème en -o (amowsnoy), et aussi comme thème en -a d'après G. Klingenschmitt (1982 : 122). L'arménien a entièrement perdu le genre grammatical, mais on a supposé qu'on avait là une trace de l'ancienne distribution des thèmes selon le sexe des conjoints.

le sens que pour la forme, avait déjà été défendu par l'illustre comparatiste et arménologue que fut Antoine Meillet 14. Il est admis dans la synthèse récente de G.-J. Pinault 15. L'analyse de Meillet nous paraît fondamentalement correcte, même si quelques détails de la reconstruction peuvent être révisés. La famille arménienne d'*amusin* est attestée dès les plus anciens documents, notamment dans les traductions bibliques. Dans un texte du v^e siècle connu sous le nom de *Buzandaran*, le grand prêtre Vrt'anēs implore Dieu de lui accorder une descendance, ce qui a fourni au rédacteur l'occasion d'employer à la fois *amusin* et son dénominatif *amusnanal* « se marier » (3, 5) 16:

Isk Vrťanēs ēr amowsnac'eal ew anordi [...] Ew i cerowt'ean nora lowaw tēr alōt'ic' nora; ylac'aw amowsin nora, ew cnaw erkows ordis erkoworeaks [...] « Vrťanēs était marié, mais n'avait point de postérité. [...] Dans sa vieillesse, le Seigneur exauça ses prières; son épouse conçut et mit au monde deux fils jumeaux [...] »

Le mot est d'emploi courant en arménien moderne. Ainsi, dans une traduction du *Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas (4, 3), l'expression « M. et madame de Villefort apprirent [...] » est rendue par *Vilfor amowsinnern imac'an* [...]¹⁷.

4. LA QUESTION DU RATTACHEMENT À UNE RACINE VERBALE

Du point de vue de sa formation, *amusin* contient un préfixe *am-* « ensemble », un suffixe *-in* et un segment radical *-us-* qui remonte soit à *-*euk-* (degré plein), soit à *-*ouk-* (degré /o/), et qui se rattache à une racine * h_1 euk- « se familiariser » reflétée sous la forme *oc-* en védique ¹8. Ainsi, le parfait védique *uvócitha* semble signifier « tu as l'habitude de » (RV 7, 37, 3a) ¹9. La racine se termine par une dorsale non palatale, mais, dans la préhistoire de l'arménien, une vélaire semble être régulièrement traitée comme une palatale après u^{20} . En revanche, la tentative pour rapprocher *uxor* et *amusin* d'une désignation indo-européenne du bœuf ou du taureau est erronée ²¹. Le lexème lituanien *úošvis* « beau-père, père de

¹⁴ Meillet (1931:8).

¹⁵ Pinault (2012: 249). L'hypothèse d'A. Meillet est citée par J. A. Harðarson (2014: 33-34).

¹⁶ Sur le passage, voir Garsoïan (1989: 70).

¹⁷ Traduction de Hayrapetyan (1966: 21).

¹⁸ L'élément noté h, représente une consonne indo-européenne dite « laryngale un ».

¹⁹ Kümmel (2000:128).

²⁰ Comme dans *dustr* « fille » (< **dhuktēr*). Curieusement, Klingenschmitt (1982:122) utilise une notation anachronique mêlant palatale et laryngale dans la même reconstruction. Ou le savant pense-t-il à une autre étymologie pour *amusin*?

²¹ Voir par exemple Mastrelli (1980), avec bibliographie. Réfutation chez Harðarson (2014:34).

l'épouse » ne semble être apparenté ni à uxor, ni à $amusin^{22}$. En ce qui concerne la racine *h_1euk -, le balto-slave livre plusieurs thèmes de présent : un causatif vieux-slave $u\check{c}iti$ « enseigner » ; vieux-russe $vy\check{c}e$ - « apprendre » (mais une telle formation a été relayée en vieux slave par un présent à suffixe nasal vyknoti) ; présent infixé lituanien junkstu (infinitif junkti) « s'habituer ». L'adjectif gotique bi-uhts « habitué » (d'où est dérivé le nom biuhti) pourrait être apparenté s'il procède bien de ${}^*(h_1)unk$ -to-s avec une nasale transférée d'un présent infixé 23 . Le mot est attesté par exemple dans l'Évangile selon Matthieu (27, 15) :

```
[...] biuhts was sa kindins fraletan ainana [...] bandjan [...] « [...] le gouverneur avait coutume de relâcher un prisonnier [...] »
```

Dans plusieurs langues, la racine a servi à former des verbes impliquant l'idée d'une acquisition intellectuelle. L'iranien possédait une racine *yauč-« apprendre ». Ainsi, le sogdien chrétien a un verbe ywxs-« apprendre (learn) » avec un y- secondaire, qui pourrait être extrait de formes préfixées par un préverbe terminé en -i²4. Citons un fragment de l'histoire de Pethion, accompagné de la traduction de N. Sims-Williams²5:

```
[w']cmq' yty x' mwyy'q ywxs't.
« I will send [...] that he may learn magianism. »
```

Parmi la vaste famille à laquelle la racine ${}^*h_{_I}euk$ - a donné lieu dans les langues slaves, nous nous limiterons à citer les adaptations en slovaque des œuvres de Jean-Paul Sartre ($Les\ Mots$), où le passé $vyu\check{c}ovali$ (du verbe $vyu\check{c}oval'$) est employé pour traduire $on\ y$ enseigne, et d'Antoine de Saint-Exupéry ($Le\ Petit\ Prince$, chapitre I), où $nau\check{c}ilsomsa$ (dont l'infinitif est $nau\check{c}it'sa$) rend $j'ai\ appris$:

[...] už musel ísť do penzie, a aby nás uživil, založil Ústav živých jazykov, kde vyučovali francúzštinu prechodne pobývajúcich cudzincov²⁶.

« [...] il a dû prendre sa retraite et vient de fonder, pour nous faire vivre, l'Institut des Langues Vivantes : on y enseigne le français aux étrangers de passage. »

Musel som si teda vybrat' iné povolanie a naučil som sa pilotovat' lietadlo ²⁷. « J'ai donc dû choisir un autre métier et j'ai appris à piloter des avions. »

²² Pour une alternative, voir Klingenschmitt (2008).

²³ Klingenschmitt (1982 : 186). Le rattachement de biuhts à lit. jùnkti et au verbe arménien usanim « j'apprends » se lit déjà chez Hübschmann (1897 : 484). Analyse différente chez Heidermanns (1903 : 630).

²⁴ Cheung (2007: 217). Autre hypothèse chez Meillet (1922: 76).

²⁵ Voir Sims-Williams (1985: 33, fragment 1 V 27).

²⁶ Traduction slovaque de Komorovská (2011 : 28).

²⁷ Traduction slovaque de Šmatláková (2010:10).

Le point essentiel pour notre propos est que cette racine verbale * h_1euk - est attestée en arménien même dans le verbe usanim « j'apprends » (aoriste usay), écrit owsanim avec digramme ²⁸. Le Buzandaran emploie le syntagme snanel ew owsanel « être élevé et instruit » $(4,57)^{29}$. Le causatif owsowc'anel est attesté dans le Buzandaran, à propos de l'éducation des enfants de Vrt'anēs : ew owsman groc' p'oyt' i veray kalan owsowc'anel znosa « et on prit soin de leur enseigner la connaissance des écritures » $(3,5)^{30}$. On ne sera pas surpris de trouver une autre attestation du causatif dans la biographie que Koriwn a consacrée à Maštoc', qui fut non seulement le concepteur de l'alphabet arménien (qu'il a élaboré en coopération avec le copiste calligraphe Rufin de Samosate), mais encore un pédagogue de génie : handerj owsowc'anelov zmankowns « tandis qu'on formait les enfants » (chapitre 8). La famille est très bien documentée en arménien moderne ³¹. En guise d'illustration, nous citerons un extrait d'une nouvelle de Toumanian, Mon ami Nesso (Im ənker Neson), où figurent les substantifs owsowmnaran « école » et owsowm « étude, apprentissage, éducation » :

Mi xowmb ənker erexaner ēink'. Gyowłac'i erexaner. Oc' owsowmnaran kar, oc' das, oc' dastiarakowt'yown [...] Ēnpes patahec', or mer gyowłowm owsowmnaran bac' arin. Inj owsowmnaran tvin, inj het ēl mi k'san-eresown erexa. [...] Neson alk'at ē... Neson tget ē... [...] Na ēl et'e owsowm arner, krt'ver, apahov liner, lav mard kliner, gowc'e injanic' ēl šat aveli lavə 3².

« On était un groupe de copains, enfants du même village. On n'avait ni école, ni leçon, ni éducation [...]. Mais voilà qu'on ouvrit une école dans notre village. On m'y envoya et avec moi d'autres enfants, vingt ou trente peut-être. [...] Nesso était pauvre... Nesso était ignorant... [...] s'il avait pu lui aussi étudier, recevoir une éducation, avoir une vie plus sûre, il aurait pu devenir quelqu'un de bien, peut-être même bien [...] meilleur que moi ³³. »

²⁸ Le rapprochement d'usanim avec amusin et véd. ókas- figure déjà chez Bugge (1897 : 56-57). Contrairement à ce qui est parfois écrit, l'infinitif d'usanim dans la langue classique était usanel, non usanil.

²⁹ Garsoïan (1989: 177) traduit « to be nurtured and taught ».

³⁰ Voir Garsoïan (1989: 70) et Uluhogian (1997: 40). Construction comparable chez Agathange (845). Voir Thomson (1976: 378-379).

³¹ Il n'existe pas de solution pleinement satisfaisante pour transcrire l'arménien moderne. Nous avons opté pour une stricte translittération mécanique, en suivant les conventions de l'arménien classique par souci d'homogénéité.

³² T'owmanyan (1978 : 330-333).

³³ Traduction de Varvarian-Saboundjian (2011:130-132).

5. LE PARALLÉLISME SÉMANTIQUE DE SOVOREL

Toutefois, le rapprochement entre uxor et amusin a été rejeté par Émile Benveniste. Le linguiste croit pouvoir affirmer³⁴: « [...] aucun dérivé de cette racine *euk- n'indique une relation inter-humaine ou sociale. Ce que signifie *euk- est d'ordre intellectuel : "acquérir par un usage répété", ce qui conduit à "apprendre", à "leçon, doctrine" [...] ». En réalité, nous savons très bien que la racine * h_1euk - n'était pas originellement limitée à un usage purement intellectuel, comme le prouvent véd. ókas- « résidence » et got. biuhts « habitué ». Bien qu'ils soient indéniablement anciens, les sens du type « apprendre, enseigner » que cette racine a pu servir à exprimer sont néanmoins secondaires. Le passage de la notion d'accoutumance, de familiarisation, à celle d'acquisition intellectuelle (apprendre) paraît banal, et il est justement exemplifié en arménien par le verbe sovorim qui signifiait « s'habituer » dans la langue classique 35 et qui s'interprète comme un dérivé de sovor « habitué, accoutumé », mais dont les avatars en arménien moderne (arm. occidental sovril et sorvil³⁶; arm. oriental sovorel) signifient « apprendre, étudier ». Le verbe est utilisé par Ambroise Calfa³⁷ dans sa traduction du roman de Fénelon *Télémaque*, en un passage du livre II où le héros, captif, exprime à Mentor son désespoir de ne jamais retourner à Ithaque pour que son père Ulysse puisse l'y rencontrer :

[...] piti č'karenay hon zis tesnelov owraxanal, ew oč' isk es hramayel sovrelow hamar iren hnazandelow owraxowt'iwnə piti ownenam.

« [...] il n'aura jamais la joie de m'y voir ; jamais je n'aurai celle de lui obéir pour apprendre à commander. »

Plus loin, le verbe est employé à propos du souverain égyptien Sésostris, dans un passage où, par hasard, sont attestés aussi bien *sovril* que le substantif *sovorowt'iwn* qui est un autre dérivé de *sovor*, ce qui permet d'en mesurer l'écart sémantique³⁸:

Ōtarakannern ews mardasirabar kəndownēr ew zirenk' kowzēr tesnel, vasnzi gitēr or mards herawor žołovrdoc' barowc'ə ew sovorowt'eanc'ə vray telekowt'iwn ar'nelov šat ban ksovri.

³⁴ Benveniste (1969 : 248). Le point de vue de Benveniste est cité avec approbation par Moussy (1980 : 330-331) et par Flobert (1983 : 14). Mais il faut rappeler que la parenté entre *uxor* et *amusin* avait été acceptée, dans une publication antérieure, par Benveniste (1935 : 104).

³⁵ Ainsi, chez Eznik (*De Deo* 406) : *Zi et e oč sovoric i ok stēp erdnowl, ew oč sowt erbek erdnow* «Car, si quelqu'un ne prend pas l'habitude de faire fréquemment des serments, jamais non plus il ne fait de faux serment.»

³⁶ Karst (1901:58).

³⁷ Calfa (1860:23).

³⁸ Calfa (1860: 26).

92

« Pour les étrangers, il les recevait avec bonté, et voulait les voir, parce qu'il croyait qu'on apprenait toujours quelque chose d'utile en s'instruisant des mœurs et des manières des peuples éloignés. »

Terminons en citant l'adaptation en arménien oriental du passage du *Petit Prince* mentionné plus haut³⁹:

[E]s stipvac ēi owriš masnagitowt yown əntrel ev sovorec'i ink nat ir varel. « J'ai donc dû choisir un autre métier et j'ai appris à piloter des avions. »

Le parallèle sémantique fourni par le développement de sovorel, qu'on peut suivre à l'intérieur de l'histoire de l'arménien, permet de supposer que la valeur intellectuelle de la racine $*h_1euk$ - n'était pas nécessairement la plus ancienne (contrairement à ce que semble affirmer Émile Benveniste), mais a pu dériver d'un sens plus général correspondant aux notions d'habitude ou d'accoutumance. Le sens premier de $*h_1euk$ - a dû être « se familiariser avec », d'où, d'une part, « apprendre » (dans usanim) et, d'autre part, « vivre avec » (dans amusin). On ne voit donc aucun motif pour dissocier amusin d'usanim 40. Quant à l'affirmation avancée par plusieurs chercheurs d'après laquelle la racine * h_1euk - n'était pas apte à entrer dans une désignation exprimant le statut social de conjoint, c'est une simple pétition de principe : le lien étymologique entre uxor et amusin (qu'il n'y a aucune raison de contester) démontre précisément le contraire. Le second membre d'am-usin pourrait remonter à $*h_1euk$ -eno-s, *h₁ouk-eno-s, ou à *h₁euk-es-no-s (dérivé du thème sigmatique attesté par véd. *ókas*- « demeure, lieu de séjour ») en supposant que l'évolution **esn* > *in* est régulière 41. Le conjoint serait désigné comme la personne qui partage les mêmes habitudes (ou la même demeure) 42.

³⁹ Də Sent Ēk'zyowperi (2001:6).

⁴⁰ Nos conclusions sont donc différentes de celles de Benveniste (1969 : 248).

⁴¹ Ainsi *gin* « prix » semble issu de *wesnom (véd. vasná- et lat. uēnum dare). Une reconstruction *wēsnom avec longue serait artificielle. Dans zgenowm « je m'habille » (< *wesnu-), le /u/ a provoqué une métaphonie qui a bloqué l'évolution normale. Voir Klingenschmitt (1982:234-235).

⁴² Olsen (1999: 466), paraphrase « one whose habitation, habits (or the like) is together with (s[ome]b[od]y else) » tout en reconstruisant *euk-eno-s (ou -ā). Extérieurement, les structures d'am-us-in et d'an-koł-in « lit » sont semblables, mais ce constat (d'ordre purement synchronique) ne permet pas, en lui-même, de résoudre les problèmes de reconstruction. On trouvera une autre interprétation encore chez Pârvulescu (1986).

6. MORPHOLOGIE DU SUBSTANTIF VXOR

Une première analyse consiste à retrouver dans le second membre d'uxor le nom indo-européen *sor- désignant un être féminin, présent également dans soror 43. On pourrait alors formaliser la reconstruction en * h_1uk -sor- ou en * h_1uks -sor- avec le double degré zéro du thème sigmatique * h_1euk -es- attesté par véd. ókas- « demeure » et avec une simplification ancienne des deux s consécutifs 44. Néanmoins, les analyses * h_1uk -sor- et * h_1uks -sor- ne sont pas les seules possibles dans le cadre de la comparaison de lat. uxor avec arm. amusin. Comme le propose G.-J. Pinault (2012), uxor peut refléter un dérivé décasuatif * h_1uk -s-er du thème sigmatique, tout comme gr. $\delta duap$ « épouse » a pu être dérivé du locatif en -r* dm_1h_2 -er du collectif *dem- h_2 « maison ». Vxor aurait alors désigné primitivement la personne « qui est à la maison » (par opposition au mari), selon un type de désignation qui trouverait un parallèle en grec. Quelle que soit l'hypothèse morphologique qu'on privilégie, la comparaison d'uxor « épouse » avec le mot arménien amusin « époux, épouse » livre une étymologie pleinement satisfaisante.

⁴³ Déjà Bugge (1889 : 76). Pour d'autres données comparatives (comme les suffixes -šar et -[š] šara du hittite), voir Pinault (2012). Renvoyons aussi à la brillante contribution de Benveniste (1935).

⁴⁴ C'est l'analyse que préfère Harðarson (2014:35).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 1972, « Latin Words for "Woman" and "Wife" », *Glotta*, n° 50, p. 234-255.
- BENVENISTE, É., 1935, « Un nom indo-européen de la "femme" », *Bulletin de la Société* de linguistique, n° 35, p. 104-106.
- —, 1969, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. I, *Économie, parenté, société*, Paris, Éditions de Minuit.
- BUGGE, S., 1878, Altitalische Studien, Christiania, Brøgger.
- —, 1889, « Etymologische beiträge », Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, n° 14, p. 57-79.
- —, 1897, Lykische Studien I, Christiania, Brøgger.
- CALFA, A., 1860, Telemak', Paris, Bourdier.
- CHEUNG, J., 2007, Etymological Dictionary of the Iranian Verb, Leiden/Boston, Brill.
- FLOBERT, P., 1983, « Une hypothèse sur "uxor" », Revue de philologie, n° 57, p. 13-19.
- GARSOÏAN, N. G., 1989, *The Epic Histories Attributed to P'awstos Buzand (Buzandaran Patmut'iwnk')*. *Translation and Commentary*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- GIACOMELLI, G., 1962, La Lingua falisca, Florence, Olschki.
- GRISAY, A., LAVIS, G. & DUBOIS-STASSE, M., 1969, Les Dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français, Gembloux, Duculot.
- HARÐARSON, J. A., 2014, « Das andere Wort für "Frau" im Urindogermanischen », dans S. Neri et R. Schuhmann (dir.), *Studies on the Collective and Feminine in Indo-European from a Diachronic and Typological Perspective*, Leiden/Boston, Brill, p. 23-55.
- HAYRAPETYAN, A., 1966, *Alek's andr Dyowma, Koms Monte K'risto (hator erkrord)*, Erevan, Hayastan.
- HEIDERMANNS, F., 1993, *Etymologisches Wörterbuch der germanischen Primäradjektive*, Berlin, W. de Gruyter.
- HÜBSCHMANN, H., 1897, Armenische Grammatik, t. I, Armenische Etymologie, Leipzig, Breitkopf & Härtel.
- KARST, J., 1901, Historische Grammatik des Kilikisch-Armenischen, Strasbourg, Trübner.
- KLINGENSCHMITT, G., 1982, Das altarmenische Verbum, Wiesbaden, Reichert.
- —, 2008, « Lit. úošvis », Baltistica, n° 43/3, p. 405-430.
- KOMOROVSKÁ, V., 2011, *Jean-Paul Sartre, Slová*, Bratislava, Vydavateľstvo Spolku slovenských spisovateľov.
- KÜMMEL, M. J., 2000, Das Perfekt im Indoiranischen, Wiesbaden, Reichert.
- MARTZLOFF, V., 2014, « Nouveaux regards sur l'inscription nord-osque de Herentas (Ve 213 : ST Pg 9). Contribution à l'étude du lexique pélignien et italique », $W\acute{e}k^wos$, n° 1, p. 131-184.

- MASTRELLI, C. A., 1980, « Un falso arcaismo: lat.-fal. uxor, pel. usur », Archivio Glottologico Italiano, nº 65, p. 14-18.
- MEILLET, A., 1922, « De quelques y initiaux devant u- en indo-européen », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 23, p. 76-78.
- —, 1931, « Essai de chronologie des langues indo-européennes. La théorie du féminin », Bulletin de la Société de linguistique, n° 32, p. 1-28.
- Moussy, C., 1980, « Une étymologie de lat. uxor », Bulletin de la Société de linguistique, n° 75, p. 325-346.
- OLSEN, B. A., 1999, *The Noun in Biblical Armenian. Origin and Word-Formation*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Pârvulescu, A., 1986, « Arm. amusin "spouse" », Annual of Armenian Linguistics, n° 7, p. 45-49.
- PINAULT, G.-J., 2012, «The Lady (Almost) Vanishes », dans A. I. Cooper, J. Rau et M. Weiss (dir.), *Multi Nominis Grammaticus. Studies in Classical and Indo-European Linguistics in Honor of Alan J. Nussbaum on the occasion of his Sixty-fifth Birthday*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press, p. 240-254.
- RENZETTI MARRA, S., 1990, « Iscrizioni neofalische inedite », dans G. Maetzke, O. Paoletti et L. Tamagno Perna (dir.), *La Civiltà dei Falisci*, Firenze, Olschki, p. 327-340.
- RIX, H., 2002, Sabellische Texte, Heidelberg, C. Winter.
- DE SENT ĒK'ZYOWPERI, A., 2001, P'ok'rik išxanə, Erevan, Zangak-97.
- SIMS-WILLIAMS, N., 1985, *The Christian Sogdian Manuscript C 2*, Berlin, Akademie-Verlag.
- ŠMATLÁKOVÁ, E., 2010, Antoine de Saint-Exupéry, Malý princ, s autorovými kresbami, Bratislava, Mladé Letá.
- THOMSON, R. W., 1976, *Agathangelos, History of the Armenians*, Albany, State University of New York Press.
- T'OWMANYAN, H., 1978, *Əntir erker. Patmowack'ner, Hek'iat'ner, hodvacner*, Erevan, Sovetakan Groł.
- ULUHOGIAN, G., 1997, P'awstos Buzand, Storia degli Armeni, Milan, Mimesis.
- VARVARIAN-SABOUNDJIAN, A., 2011, Mon ami Toumanian. Poèmes, ballades, contes, Alfortville, Sigest.
- Weiss, M., 2010, Language and Ritual in Sabellic Italy, Leiden/Boston, Brill.
- Wiese, H., 2007, « Zur Etymologie von lat. mulier "Frau" », International Journal of Diachronic Linguistics and Linguistic Reconstruction, n° 4, p. 159-184.
- WILLI, A., 2010, « Hera, Eros, Iuno Sororia », *Indogermanische Forschungen*, n° 115, p. 234-267.

DEUXIÈME PARTIE

Formation

AUTOUR DES BOIS SACRÉS

Gérard Capdeville* Université Paris-Sorbonne

Interest autem inter nemus et siluam et lucum... (Seruius, Aen. 1, 310)

L'Italie ancienne était couverte de vastes forêts¹ et ces forêts étaient généralement considérées comme sacrées, en tant que lieux de séjour de divinités plus ou moins importantes et parfois même non identifiées, mais non moins respectées pour autant. Or ces forêts, il fallait bien en défricher des secteurs toujours plus étendus pour créer les espaces nécessaires à la vie des hommes, à leurs villages, leurs champs, leurs pâturages. Il était donc indispensable de prendre des précautions pour apaiser les dieux à qui on ôtait une part de leur domaine, en leur offrant des sacrifices en quelque sorte compensatoires, d'où l'installation de lieux de culte à l'intérieur même des forêts, et donc la création de bois sacrés.

Lorsqu'on lit un poète comme Virgile, on est frappé par le nombre d'occurrences des mots désignant la « forêt », le « bois ». Dans l'ensemble des trois œuvres conservées, on relève en tout 50 fois le mot *lucus*, 63 fois *nemus*, 128 fois *silua*, soit un total de 241 mots pour 12 913 vers, ce qui correspond à une moyenne d'environ 1 pour 54 vers, mais 23 occurrences pour 817 vers, soit 1/35, dans le

^{*} Cet article développe une communication présentée sous le titre « Promenons-nous dans les bois (sacrés) » lors de la réunion du Centre Ernout du 8 mars 2014, sous la direction de M. Fruyt, que nous remercions pour son invitation.

¹ Celles-ci sont fréquemment évoquées. Pour s'en tenir au site de Rome, on rappellera par exemple l'arrivée d'Énée chez Évandre à travers de grandes forêts, selon Virgile (Aen. 8, 94-96) : « Olli remigio noctemque diemque fatigant / et longos superant flexus uariisque teguntur / arboribus uiridisque secant placido aequore siluas » — ou le défrichage du futur forum lorsqu'après leur affrontement consécutif à l'enlèvement des Sabines, Romulus et Titus Tatius entreprennent d'associer leurs territoires, d'après Denys d'Halicarnasse (2, 50, 2) : Τὸ δ΄ ὑποκείμενον τῷ Καπιτωλίῳ πεδίον ἐκκόψαντες τὴν ἐν αὐτῷ πεφυκυῖαν ὕλην... Quant à Pline (N. H. 16, 15, 37), il remarque que plusieurs quartiers de Rome étaient désignés par les noms des forêts qui s'y trouvaient : « Siluarum certe distinguebatur insignibus, Fagutali loue etiam nunc ubi lucus fageus fuit, porta Querquetulana, colle in quam uimina petebantur, totque lucis, quibusdam et geminis. » Et il présente ailleurs (N. H. 12, 2, 3-5) un véritable éloge des forêts et du bois (cf. Sen., Ep. 4, 41, 3).

chant 7 de l'Énéide et 29 pour 901 vers, soit 1/31, dans le chant 6. Compte tenu du fait que plusieurs mots peuvent être utilisés pour le même site, ce sont en tout une centaine de bois qui sont évoqués avec plus ou moins de détails. Et ces bois sont donc la plupart du temps des lieux sacrés, même si le poète n'insiste pas toujours sur ce point.

Les grammairiens anciens ont bien entendu cherché à définir ce qui différenciait les trois mots et l'on trouve une synthèse de leurs analyses dans une note de l'interpolateur de Servius (*Aen.* 1, 310):

Interest autem inter **nemus** et **siluam** et **lucum**; **lucus** enim est arborum multitudo cum religione, **nemus** composita multitudo arborum, **silua** diffusa et inculta

Selon le scholiaste, *lucus* serait donc le seul mot à désigner explicitement un « bois sacré », tandis que *nemus* et *silua* se distingueraient par une intervention humaine pour le premier, la conservation du caractère naturel de la végétation pour le second ². Mais la répartition des emplois ne confirme pas vraiment ces distinctions et il arrive souvent que deux de ces mots, voire tous les trois soient employés pour évoquer le même bois, à seule fin de varier l'expression, avec la conséquence qu'ils apparaissent souvent comme synonymes, comme l'indique cette phrase du même scholiaste, juste avant la citation précédente : *Nemorum autem modo siluarum*.

Les linguistes modernes ne semblent pas mieux armés que les anciens pour faire coïncider les étymologies, les définitions et les usages. Reprenons donc le problème dans son ensemble, en examinant successivement les trois mots concernés.

Commençons par *lūcus*, qui est en principe le terme le plus précis. La forme classique a succédé à une forme à diphtongue radicale³, *loucos*, attestée dans deux inscriptions latines archaïques, une dédicace à Diane gravée sur la partie supérieure d'un vase de bronze, provenant de fouilles près du temple de Diane à Nemi, au lieu-dit *Il Giardino* et datable de la fin du III^e siècle ou du début du II^e siècle av. J.-C. (*BCAR*, 35, 1907, 102-107):

Diana af **louco**

100

² Les premiers érudits modernes ont suivi les grammairiens romains : ainsi Hartung (1836 : 148) ; Marquardt (1885 : 151-152 ; 1889 : 181-182). Mais Grimal (1984 : 68, n. 5; 1969 : 66, n. 5; 1943 : 72, n. 3) considère que « la définition de Servius est trop rigoureuse » et propose la sienne : « lucus désigne le bois sacré de la tradition italique, nemus le bois sacré "humanisé" de la tradition littéraire hellénique et hellénistique, dans lequel, au moins à l'époque impériale, l'élément sacré est en régression devant l'élément esthétique ».

³ La réduction de la diphtongue est intervenue à partir de la fin du III^e siècle av. J.-C. (Niedermann, 1953⁴:64-65) et s'est achevée au début du II^e siècle (Meillet/Vendryes, 1979⁵:116, § 178).

et une loi de protection d'un bois sacré inscrite sur les deux faces d'un cippe de calcaire trouvé près de Spolète [PG], dont voici le début (CIL, 11, 4766 = 12, 366 = ILS, 4911 Dessau)4:

Honce loucom
nequ[i]s uiolatod
neque exuehito neque
exferto quod louci
siet neque cedito
nesei quo die res deina
annua fiet

ainsi que par un dérivé *loucar*, qui figure à l'ablatif-instrumental dans une autre loi sacrée, provenant de Luceria⁵ en Apulie, aujourd'hui Lucera [FG] (*CIL*, 9, 782 = 1², 401 = *ILS*, 4912 Dessau = *ILLRP*, 504 Degrassi / *lin*. 1):

In . hoce . loucarid . stircus

ne . [qu]is . fundatid . neue . cadauer

proiecitad . neue . parentatid

et qui est ici synonyme de lucus6.

Ce *loucos* remonte à un mot italique commun **loukos*, représenté également par l'osque *lúvkeí*, locatif singulier équivalent de *in luco*, dans une inscription de

⁴ Conservé au Museo Civico de la ville et publié par Fiorelli (1879 : 195-196 [II. Spoleto]) ; voir ensuite Bücheler (1880 : 627-629, avant le début de la seconde guerre punique [218 av. J.-C], à cause de la présence de -d à l'ablatif et dans certains impératifs et de l'absence de lettres doubles [p. 627]); Bréal (1881 : 402-405, mêmes arguments pour le début du IIº siècle); Jordan (1882 : 21. 29-30, texte latin avec des «ombricismes», mais loucom est bien latin [p. 21]; Ernout (1957 : 38-40, n. 64, loucom [lin. 1] est un accusatif, louci [lin. 4] un génitif de possession). – À la dernière ligne (19) est mentionné un dicator, chargé d'infliger des amendes aux contrevenants et de les percevoir.

⁵ Le nom de la ville est manifestement dérivé de loucar. En revanche Loucanam (sous-entendu terram), accusatif archaïque de Lūcania, « Lucanie », qui apparaît dans un éloge des Scipions, trouvé à l'emplacement du tombeau de cette famille sur la Via Appia à Rome (CIL, 1², 7 = Ernout [1957 : nº 13b, l. 6]), doit dériver directement de lucus. Il en est peut-être de même pour Loucinai, datif d'une épithète de Junon dans une inscription archaïque de Rome (CIL, 6, 357 : lunone Loucinai [plus tard lunoni Lucinae en CIL, 6, 358-360]; cf. Plin., N. H. 16, 85, 235 [cité n. 29]), qui pourrait toutefois dériver directement de lux (Varr., L.L. 5, 69, 1).

⁶ Le mot apparaît également comme synonyme de lucus sous la forme monophtonguée dans une inscription rappelant la dédicace d'un bois sacré à Tellus (CIL, 9, 2117 = 1², 1730 = ILLRP, 556, lin. 4-5 [ager Beneventanus]) : «lucar T[elluri] / d(e) s(senatus) s(ententia) ». Mais le sens courant de lucar est très spécialisé, et son lien avec lucus est précisé par Paul (s.u., 106, 12 L) : «Lucar appellatur aes, quod ex lucis captatur» : il s'agit donc des revenus tirés des bois sacrés (voir Liu., 24, 3, 4), qui servaient à financer des spectacles pour des cérémonies religieuses, comme l'explique Plutarque (Rom. Quaest. 88 / 285 d). Le mot désigne aussi ces crédits, notamment pour les jeux (CIL, 14, 375, lin. 13-14 [Ostie, II^e siècle ap. J.-C.]), en particulier les jeux séculaires (CIL, 6, 32324, lin. 1; cf. lin. 4) et par extension le salaire des acteurs qui assuraient les spectacles, chez Tacite (dans An. 1, 77, 4, lucar est l'équivalent de mercedibus scaenicorum dans le texte de Suétone [Tib. 34, 1] qui relate le même épisode), comme chez Tertullien (Scorp. 8, 3), où il s'applique à la tête de Jean-Baptiste, obtenue par Salomé pour sa danse, puellae salticae lucar.

Capoue (Vetter, 81 = ST, [12] Cp. 24 / lin. 8-9 [in fine])7, qui précise que trois stèles votives doivent être installées dans le bois sacré, près de la porte :

nessimas . staĺet [proximae stant ueruÍs. **lúvkeí** portae in luco

102

– et par des formes ombriennes présentant un v initial⁸, dans les tables Eugubines (ST, Um 1): vukum-en (III, 20 [acc. sg. + postpos. en]), vuku (III, 21 [acc. sg.]), vuku-kum (I b, 1. 4 [abl. sg. + postpos.]), uocu-com (VI b, 43. 45 [abl. sg. + postpos.]), vuke (III, 3. 21 [loc. sg.]), et dans une inscription sur un aes signatum trouvé à Tifernum, aujourd'hui Città di Castello [PG] : vukes (ST, Um 31 [gén. sg.] 2^e quart du III^e siècle av. J.-C.)9.

Tout le monde s'accorde à rattacher ce mot à la famille de *lux*, « lumière », *lucere* « être lumineux », comme l'indique par exemple Priscien (*Inst. gram.*, 4, 6, 32 / GL II, 136, 17 Keil) dans une liste de dérivés déverbatifs : lūceo lūcus, lūx étant un nom-racine formé sur la racine indo-européenne élargie *leu-k- et lūcēre le verbe d'état correspondant, avec suffixe *ē-. Le sens étymologique de lucus est donc « clairière », c'est-à-dire en réalité une partie du bois « éclaircie », libérée de ses arbres et disponible pour les activités humaines sous diverses formes : pâturage, agriculture, culte religieux. Ceci est confirmé par divers mots correspondants dans d'autres langues indo-européennes : v. angl. *léah* « prairie » ; v.h.a. *lōh* « clairière avec des arbustes » ; lit. laūkas « champ, espace libre » ; skr. lokáh « espace libre ». Et l'on a un excellent parallèle pour la formation et le sens dans l'allemand moderne Lichtung, formé sur Licht.

Cette acception est aussi corroborée par l'existence de trois verbes composés - à partir d'un verbe simple dénominatif causatif *lūcāre non attesté -, qui

entollouki(on), qui désignerait une zone centrale du lūcus, dans une inscription de Padoue : voir Pellegrini/Proscdocimi (1967: I, 364-365; II, 80-81).

⁷ C'est l'une des inscriptions de la série contenant le mot *iúvilas* (ici ligne 3), qui semble désigner des objets consacrés. Voir les éditions de Heurgon (1942 : 18-19, nº 13 ; 32 ; commentaire p. 50) et de Franchi de Bellis (1981 : 179-185, n° 24 : rien sur lúvkeí ni sur veruls ; définition de iúvilas p. 35-39). Il s'agit ici d'une stèle en terre-cuite postérieure à 250 av. J.-C., aujourd'hui

⁸ Le rattachement de ces formes à la famille de *loukos s'expliquerait par la transformation d'un l très guttural en w, ce qui est admis notamment pour vaper « siège », rapproché de lat. lapis: voir par exemple Buck (1974: 68-69, § 104), qui toutefois ne mentionne pas les formes de vuku- parmi les cas probables de passage l > w. Ernout (1961 : 138, s.u. vuku) indique que le mot peut être rapproché soit de lucus, soit de uicus, mais il utilise toujours lucus dans sa traduction des Tables Euqubines. L'absence totale de l initial en ombrien – contrairement à l'osque –, incite à penser que le phonème hérité de l'italique commun s'est effectivement transformé dans ce dialecte ; c'est ce qu'admettent notamment Pisani (1964 : 170, sans donner d'explication phonétique) ; Ancillotti/Cerri (1996: 433, s.u. uocucom) ; Untermann, WOU, p. 439-440, s.u. lúvkeí. Rocca (1996: 128-129), constate que ces formes pourraient être rattachées soit à *uicus* – comme le pense Rix (1981) à propos d'une inscription sur un *aes* signatum (= Rocca nº 23, fig. 25) –, soit à lucus et se prononce pour cette seconde hypothèse. Lejeune (1993 : 96-97), signale aussi une forme vénète, attestée dans le composé

103

GÉRARD CAPDEVILLE Autour des bois sacrés

sont fournis surtout par les lexicographes et quelques auteurs spécialisés 10. Tous se réfèrent bien à une opération d'« éclaircissement », mais ils semblent se rapporter essentiellement à l'élagage : c'est le cas, dans les exemples connus, pour *interlucare*¹¹ et *sublucare*¹², avec pour ce dernier la précision que l'opération concerne les branches basses ; c'est aussi le cas pour conlucare lorsqu'il s'applique à des arbres isolés 13, mais lorsque le nombre est plus important, ce sont les arbres mêmes qui sont éliminés, et le verbe est alors accompagné – ou remplacé – par d'autres formes verbales plus précises, de *succidere* ¹⁴ lorsque les troncs sont coupés au ras du sol, d'excidere 15 lorsque les arbres sont arrachés avec leurs racines. Seules les deux dernières techniques aboutissent en fait à la création d'un lucus ; elles sont bien distinguées par Columelle (Rust. 2, 2, 11)¹⁶:

Nemorosi frutetosique tractus duplex cura est, uel exstirpandis radicitus arboribus et remouendis, uel, si rarae sint, tantum succidendis incendendisque et inarandis.

et peuvent donc répondre à la dualité des Lūcaria, célébrés les 19 et 21 juillet 17.

¹⁰ L'existence de ces verbes implique que le lucus est bien le résultat d'une action volontaire de l'homme. On ne suivra donc pas Scheid (1993 : 19) : «contrairement au nemus et à la silua, le lucus possède un statut sacré [...] le lucus seul possède cette qualité par lui-même, sans l'intervention de l'homme ; il a en quelque sorte le statut sacré sans avoir été consacré par un magistrat du peuple romain». La dernière assertion est clairement démentie, comme on le verra (ci-après p. 109), par la consécration explicite d'un lucus dans le bois de Nemi par un magistrat sinon romain, du moins latin, ainsi que par l'existence à Rome de luci inclus dans des rituels officiels (ci-après p. 106-107) ; et cela n'exclut pas que des particuliers puissent aussi consacrer un lucus à une divinité, comme le prévoit Caton (Agr. 139) et comme l'attestent plusieurs inscriptions (CIL, 5, 8970^a [Aquíleia]; 8, 10627 [Africa]; 10.292 = 12, 1688 [Padula]; 10, 4104 [Capua]). En aucun cas le lucus n'existe par lui-même (voir dans ce sens Coarelli, 1987 : 16-20; 1993: 46-47).

¹¹ Pline (N. H. 17, 19, 94): «Illam inscitiam pudendam esse conueniet adultas (sc. arbores) interlucare iusto plus et in senectam praecipitare aut [...] totas excidere. » (cf. Plin., N. H. 17, 35, 214; 17, 45, 257).

¹² Festus (s.u., 474, 28 L) : « Sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti suptus *lucem mittere*; *conlucare* autem, *succisis* arboribus locum inplere *luce*.» (cf. Paul., s.u., 475,

¹³ Columelle (Rust. 2, 21, 3): «Feriis autem [...] non permittitur [...] neque terram aperire neque arborem conlucare. » Paul (s.u., 33, 21 L): « Conlucare dicebant, cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini.»

¹⁴ Festus (s.u. sublucare, 474. 28 [cité n. 12]); cf. Caes. (G. 5, 9, 5); Plin. (N. H. 17, 47, 267).

¹⁵ César (C. 2, 15, 1) : «[...] omnibus arboribus longe lateque in finibus Massiliensium excisis et conuectis [...]»; Plin. (N. H. 17, 19, 94 [cité n. 10]). Cette dernière action aboutit à l'exstirpatio; voir Col. (Rus. 11, 2, [51]52): «[Calen. Iuliis ...] et siluestris ager decrescente luna utilissime extirpatur» – (cf. Pall., 8 [Mensis Iulius], 1).

¹⁶ Ce texte permet de comprendre les deux opérations qu'évoque Caton (Agr. 139-140) : «Lucum conlucare Romano more oportet [...]. Si fodere uelis [...]. » Il commence par la situation la plus simple (avec un complément d'objet interne), celle qui consiste à créer un lucus sans « creuser » – donc en coupant les arbres au ras du sol –, puis il passe au cas où au contraire il est nécessaire de « creuser » (fodere) – afin d'arracher complètement les arbres jusqu'aux racines. On retrouve, dans l'ordre inverse, les deux situations distinguées par Columelle.

¹⁷ Sur les Lucaria: Dumézil (1986²: 42-54; 1975: 42-55).

On a une évocation de l'arrachage total, *exstirpatio*, dans un passage des *Géorgiques* de Virgile (*G.* 2, 207-211):

Aut unde iratus siluam deuexit arator et nemora euertit multos ignaua per annos, antiquosque domos auium cum stirpibus imis eruit: illae altum nidis petiere relictis, at rudis enituit impulso uomere campus.

et l'on note qu'en l'occurrence, le *nemus* est transformé en *campus*, non en *lucus*. Mais lorsque l'on veut seulement ménager un espace sacré, des arbres restent en principe indispensables, précisément pour encadrer la clairière et *lucus* est donc employé couramment pour désigner un « bois sacré », dans lequel un emplacement est réservé au culte ¹⁸. Du coup, certains grammairiens semblent trouver incohérente l'explication habituelle de *lucus* par *lux* et ils en viennent à la renverser, avec une formule conservée par Servius (*Aen*. 1, 441) ¹⁹:

«Lucus» autem dicitur quod **non luceat**, non quod sint ibi lumina causa **religionis**, ut quidam uolunt.

Et cette appellation devient un exemple flagrant d'antiphrase, l'idée étant déjà chez Quintilien (*Inst.* 1, 6, 34) :

Etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi, ut « lucus », quia umbra opacus parum luceat et « ludus », quia sit longissime a lusu [...]?

104

¹⁸ Il s'ensuit parfois une certaine confusion sur ce que désigne exactement *lucus* dans certaines situations complexes ; ainsi l'asylum créé par Romulus pour accueillir tous ceux qui voudraient devenir citoyens de Rome est présenté comme un *lucus* par Virgile (Aen. 8, 342), Tacite (Hist. 3, 71, 3), Florus (1, 1, 9) et un scholiaste de Juvénal (8, 273), mais considéré par d'autres auteurs comme situé *inter duos lucos* (Cic., Diu. 2, 17, 40; Liu., 1, 8, 5; Vell., 1, 8, 5; cf. Dion. Hal., 2, 15, 4). Il se trouvait en fait dans la dépression, débarrassée de sa végétation naturelle, située entre les deux sommets de la colline, le *Capitolium* et l'*Arx* : cf. à propos de l'emplacement du temple de *Ve(d)iouis*, les indications des *Fasti Praenestini* (7 mars = *Inslt*, 13/2, p. 120-121 [*Vediouis inter duo lucos*], commentaire p. 421 Degrassi), ainsi que de Vitruve (*Arch.* 4, 8, 4), Ovide (*F.* 3, 429-430) et Aulu-Gelle (*N. A.* 5, 12, 2 : *aedes Vediouis Romae inter Arcem et Capitolium*). Voir Stara Tedde (1905 : 211-214) ; Platner/Ashby (1929 : 283, s.u. *Inter duos lucos* [2]).

¹⁹ Même phrase chez Lactantius Placidus (in Stat., Ach. 1, 593). Cazzaniga (1972:27) explique cette formule et ses variantes à partir du grec λύκη, qui, selon un scholiaste d'Homère (in Il. 7, 433, à propos de ἀμφιλύκη νύξ) désigne l'« ombre»: ἀμφιλύκη· παρὰ τὴν λύκην, ὅ ἐστι σκιάν, δωρικῶς. En fait, il s'agit plus probablement de la faible lueur de l'aube, comme cela apparaît dans les composés ἀμφιλύκη, λυκηγενής, λυκόφως, ainsi que l'observe justement Macrobe (Sat. 1, 17, 37): « Prisci Graecorum primam lucem, quae praecedit solis exortus, λύκην appellauerunt ἀπο τοῦ λευκοῦ. Id temporis hodieque λυκόφως cognominant.» Il est à noter que le latin connaît le composé adjectival antelūcānus (Cic., Fam. 15, 4, 8; Cat. 2, 10, 22), qui peut être substantivé en antelucanum pour désigner l'« aube » (Sen., Ep. 19-20, 122, 1; Macr., Sat. 1, 17, 41); l'italien a conservé avec le même sens l'adjectif antelucano.

et le terme, explicitement, chez Donat (Gram. 3, 6 / GL IV, 402, 4 Keil) 20:

Antiphrasis est unius uerbi ironia, ut « bellum », hoc est minime bellum, et « lucus », eo quod non luceat, et « Parcae » eo quod nulli parcant.

et Isidore de Séville (Or. 1, 37, 24)²¹:

Antiphrasis est sermo a contrario intellegendus, ut « lucus », quia caret lucem per nimiam umbram [...]

Mais il y a mieux : Servius et son interpolateur vont jusqu'à affirmer que le *lucus* est caractérisé par la conservation des arbres pour un motif religieux ($\{D.\}$ Seru., Aen. 3, 681):

[...] et « lucus », qui propter religionem {intactis arboribus et magis crescit et} diu permanet.

À l'autre bout du champ sémantique, si l'on peut dire, certains emplois de *lucus* semblent se réduire à la désignation d'un sanctuaire, sans que la présence d'arbres paraisse indispensable. En l'occurrence, on pouvait s'appuyer sur l'emploi en grec du mot $\mathring{\alpha}\lambda\sigma\sigma\varsigma$, qui n'a pas d'étymologie indo-européenne, mais désigne en principe le « bois sacré » ²², comme *lucus* : on a une illustration de cette équivalence dans l'évocation des courses de chars à Olympie chez Virgile (G. 3, 181) : « *et Iouis in luco currus agitare uolantis* ». La périphrase *Iouis lucus* explicite le nom que portait l'enceinte sacrée, Ἄλτις, équivalent de ἄλσος dans le parler local – l'éléen – selon Pausanias (5, 10, 1), d'après Pindare (Ol. 10, 45 < 55 >) :

τὸ δὲ ἄλσος τὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς παραποιήσαντες τὸ ὄνομα Ἄλτιν ἐκ παλαιοῦ καλοῦσικαὶ δὴ καὶ Πινδάρῳ ποιήσαντι ἐς ἄνδρα Ολυμπιονίκην ἄσμα Αλτις ἐπωνόμασται τὸ χωρίον.

²⁰ Ainsi que chez Charisius (Ars gramm. 4, 2 / GL I, 276, 15 Keil).

²¹ On retrouve les expressions de Quintilien dans un passage antérieur d'Isidore (*Or.* 1, 29, 3) : « *Sunt autem etymologiae nominum aut ex causa datae [...] aut ex origine [...] aut ex contrariis, ut [...] lucus, quia umbra opacus parum luceat.* » Ailleurs, Isidore hésite entre les deux types d'explication (*Or.* 14, 8, 30) : « *Lucus est locus densis arboribus saeptus, solo lucem detrahens. Potest et a conlucendo crebris luminibus dici, quia [uel quae ibi] propter religionem gentilium cultumque fiebant* » (*cf. Or.* 17, 6, 7). Comme on l'a vu un peu plus haut, Servius (*Aen.* 1, 441) lui répond en quelque sorte par anticipation : le mot *lucus* ne se justifie pas par la présence de lumières associées au culte.

²² Comme l'explique Plutarque (Rom. 20, 2), à propos des Luceres, qui tireraient leur nom du bois d'asyle (voir n. 18): τὰ δ΄ ἄλση λούκους ὀνομάζουσιν; cf. Homère (Od. 6, 291 [à Schérie]): ἄλσος Ἀθήνης; Hérodote (5, 119 [à Labraunda, en Carie]): Διὸς Στρατίου ἱρόν, μέγα τε καὶ ἄγιον ἄλσος πλατανίστων. Chantraine (DELG, s.u. ἄλσος, p. 65) note que « les passages où le mot semble comporter le sens général de "bois" figurent tous dans un contexte religieux »: ainsi dans deux passages d'Homère, où le mot est mis en relation avec des nymphes (Il. 20, 8; Od. 10, 350).

ce qui conduirait à poser ἄλσος < *αλτ-yoς²³. Comme il s'agit de l'endroit où se disputent les courses de chars, il est probable qu'il n'y avait guère d'arbres sur la piste²⁴...

Strabon (9, 2, 33 / 412 C), du reste, explique très bien que « les poètes embellissent les choses, appelant "bois sacrés" tout lieu consacré, même sans arbres » ²⁵:

οί δὲ ποιηταὶ κοσμοῦσιν, ἄλση καλοῦντες τὰ ἱερὰ πάντα κὰν ή ψιλά· 26

À Rome même, plusieurs lieux consacrés sont appelés tantôt *lucus*, tantôt *aedes*, ce qui laisse supposer que ne restait plus guère que le temple, le terme *lucus* pouvant être une simple survivance, éventuellement justifiée par quelques arbres ²⁷. C'est le cas par exemple, sur le Cispius, pour le *lucus Iunonis Lucinae* que Varron (*L.L.* 5, 49, 3) évoque une fois sous cette appellation ²⁸, avant de

- 23 Et non pas l'inverse, comme l'écrit E. de Saint-Denis, dans son édition des *Géorgiques* (1956 : 45, n. 3). Chantraine (*DELG*, s.u. ἄλσος) estime qu'il s'agit d'une « combinaison d'ailleurs bizarre ». Forbes (1958 : 257), pose aussi ἄλσος < *αλτίος, de Ἄλτις, mais le considère comme très incertain.
- 24 À noter l'existence d'une forme crétoise αὖσος, attestée par Hesychius (s.u., A 8348 : αὖσος- ἄλσος. Κρῆτες), qui s'explique, comme les quelques autres citées par le lexicographe, par une forte palatalisation du l devant consonne : voir Bile (1988 : 120, note 204b ; 122). Mais Latte (1925 : 152, note 35) considérait ces formes comme des créations dialectales artificielles de la langue littéraire.
- 25 La remarque de Strabon est formulée à propos du sanctuaire de Poséidon à Onchestos, en Béotie (9, 2, 33/412C) : Ἰογχηστὸς δ΄ ἐστίν [...] ἐν ὕψει κείμενος ψιλός, ἔχων Ποσειδῶνος ἱερὸν καὶ αὐτὸ ψιλόν. Elle est directement inspirée de l'usage d'Homère, qui emploie le même mot pour ce sanctuaire, évoqué dans le catalogue des divers contingents de l'armée grecque (/l. 2, 506) : Ἰογχηστόν θ΄ ἱερὸν Ποσιδήῖον ἀγλαὸν ἄλσος (Mazon [éd. CUF, 1937, 1, p. 49], traduit « magnifique pourpris voué à Poséidon », avec un terme très archaïque [voir *Le Grand Robert de la Langue Française*, 7, 1985, p. 663, s.u. pourpris : 1. Enclos, enceinte ; 2. Demeure, habitation]). Le substantif semble du reste particulièrement attaché à ce sanctuaire, puisqu'on le retrouve encore avec lui dans l'*Hymne à Apollon* (Hom., *H. Apol*. 230), dans l'*Hymne à Hermès* (Hom., *H. Merc*. 186-187), et plus tard chez Apollonios de Rhodes, dans une énumération des sanctuaires de Poséidon (*Arg*. 3, 1242) : [...] καὶ ἄλσος Ὑαντίου Ὠγχηστοῖο. Les scholiastes de Pindare, à propos de la création par Apollon de l'ἄλσος de Zeus à Olympie (cité ci-après p. 112) rappellent aussi bien son sens propre (*in Ol*. 10, 53 d) : Ἅλσος· ὁ σύμφυτος καὶ ἀνιερωμένος τῷ θεῷ τόπος que son extension à des lieux sacrés non boisés (*in Ol*. 10, 53 c) : Ἅλσος δὲ τὸ ἀνιερωμένον τῷ θεῷ γῆς μερός, εἰ καὶ ψιλὸν εἴη φυτῶν (*cf*. Schol. *in Ol*. 3, 31 a b).
- 26 C'est aussi le cas pour l'ἄλσος d'Achille à l'embouchure du Borysthène (aujourd'hui le Dniepr), comme le souligne encore Strabon (7, 3, 19 / 307 C): Μετὰ δὲ τὴν πρὸ τοῦ Βορυσθένους νῆσον ἑξῆς πρὸς ἀνίσχοντα ῆλιον ὁ πλοῦς ἐπὶ ἄκραν τὴν τοῦ ἀχιλλείου δρόμου, ψιλὸν μὲν χωρίον καλούμενον {δ'} ἄλσος, ἱερὸν Ἁχιλλέως· Ailleurs, le mot désigne simplement un sanctuaire, sans référence particulière aux arbres ; ainsi chez Sophocle (Ant. 844-845), Pindare (Ol. 3, 16-17 <30-32>), et même chez Eschyle (Pers. 111): πόντιον ἄλσος « le pré sacré de la mer » (!).
- 27 Cf. Coarelli (1993: 47): « Non può sfuggire che nella documentazione epigrafica (e del resto anche in parte di quella letteraria), lucus finisce per assumere, già in età molto antica, semplicemente il significato di "santuario" ».
- 28 Voir Stephani (1845), Stara Tedde (1905: 204-207, s.u. Lucus Junonis Lucinae), Platner/Ashby (1924: 288-289, s.u. luno Lucina, aedes). Dans le texte de Varron, ce lucus est associé à celui de Mefitis, mais Festus (474, 36 [476, 13] L, s.u. Septimontio) parle pour le même endroit d'une aedes Mefitis, à propos des rites du Septimontium: voir Stara Tedde (1905: 203-204, s.u. Lucus Mephitis), Platner/Ashby (1924: 338, s.u. Mefitis, aedes, lucus).

106

parler au paragraphe suivant, selon le cérémonial des Argées (L.L. 5, 50), de l'aedes Iunonis Lucinae ²⁹. C'est donc bien le sens d'« espace consacré à une divinité » qui est devenu fondamental, comme le montre l'équivalence avec le grec τέμενος, particulièrement bien illustrée par la désignation du domaine dédié par la cité de Tibur à son héros fondateur et éponyme, Tiburnus³⁰, qui est appelé Tiburni lucus par Horace (Od. 1, 7, 13) dans sa description du paysage de la ville et Τιβουρῖν[ι]ον τέμενος dans la notice d'Étienne de Byzance (s.u. Τίβυρις, 622, 20 [623, 3] Meineke)³¹.

* * *

En ce qui concerne *nemus*, qui selon le Deutero-Servius aurait désigné une forêt organisée par l'homme – *composita* –, nous avons probablement un écho de cette définition dans la première phrase d'un lemme de Festus (*s.u.* < *nemora* >, 158, 2 L), très mutilé, que Paul Diacre (*s.u. nemora*, 159, 2 L) permet de restituer: < *Nemora significant silu* > *as amoenas* ³², tandis que la suite – propre à Festus et que nous citons avec les compléments proposés par les éditeurs – illustre, grâce à un vers d'Homère (*Il.* 11, 480), la ressemblance avec le grec νέμος:

ua<let enim id quod Graece νέμος, cuius uoc>abuli auctor **Ho<merus**, cum dicit in Iliade: ἐν νέμεϊ σκιε<ρῷ ἐπὶ τε λῖν ἔμβαλε δαὶ>μων, dubium non <est quin eum

²⁹ L'auteur observe du reste que les dimensions des *luc[i]* de Mefitis et de Junon Lucine sont exiguës, à cause des empiètements dus à l'avidité des particuliers (*L.L.* 5, 49, 3-4) : «[...] quorum angusti fines, non miror ; iam diu late auaritia numen est. » La restauration, en 41 av. J.-C., d'un mur pour Junon Lucine, destiné probablement à protéger son *lucus*, est rappelé par une inscription (*CIL*, 6, 358) trouvée à l'emplacement probable du sanctuaire, sur l'actuelle via ... S. Lucia (!), près de l'église éponyme. – Au temps de Pline (*N. H.* 16, 85, 235), il restait – seulement ? – un micoucoulier, qui passait pour être plus ancien que le temple lui-même, construit en 379 a.V.c. = 375 av. J.-C. : « *Romae uero* (sc. durat) lotos in Lucinae area, anno qui fuit sine magistratibus, *CCCLXXIX Vrbis aede condita. Incertum ipsa quanto uetustior*; esse quidem uetustiorem non est dubium, cum ab eo luco Lucina nominetur. Haec nunc D circiter annum habet. » On voit que pour l'antiquaire le vieil arbre suffit à constituer le lucus qui aurait fourni le nom de Lucina. – Une inscription de l'époque de Septime Sévère, sur un autel de la villa Pinciana (*CIL*, 6, 461 = *ILS*, 3361 D), parle d'un ortulus super nymphis, qui locus appellatur Memphi (sic) – à corriger en Mefitis : voir Armini (1924 : 82-85).

³⁰ Comme l'explique le scholiaste Porphyrion (in Hor., Od. 1, 7, 13), qui évoque aussi ses deux frères, Catillus et Coras. Son nom est attesté le plus souvent sous la forme Tiburnus (Plin., N. H. 16, 87, 237; Seru., Aen. 7, 670), mais on trouve aussi Tiburtus (Verg., Aen. 7, 671) et Tibur, -tis (Seru., Aen. 7, 670).

³¹ L'expression d'Étienne de Byzance est présentée comme une citation, mais sans indication de source. Meineke considère que le second *i* de l'adjectif doit être supprimé, car il s'agit selon lui de l'ethnique, qui est donné un peu plus haut (623, 2) sous la forme Τιβουρῖνον, d'après Nicanor (d'Alexandrie = Nicanor Hermeiou, *FGH* 628 F 3 Jacoby); mais ce peut être aussi un dérivé de *Tibur*, une des formes du nom de l'oeciste.

³² Il est vraisemblable que cette définition comporte aussi un jeu sur les sonorités de *nemora* et *amoena* : sur six lettres chacun, les mots *nemora* et *amoena* en ont 5 communes. Un rapprochement entre les deux mots – moins étroit – se retrouve chez Virgile (Aen. 6, 638-639) : « deuenere (sc. Aeneas et Sibylla) locos laetos et amoena uirecta / fortunatorum nemorum sedesque beatas ».

designet locu>m qui **campos et pascua** <habeat ; νέμος enim a Graecis διὰ> τὸ νομὰς εἶναι ἐν αὐ<τῷ appellatur>.

reconnue aussi par Varron (L.L. 5, 36, 2-3):

[...] quos **agros** non colebant propter **siluas** aut id genus, ubi **pecus** possit **pasci**, et possidebant, ab usu s<al>uo **saltus** nominarunt. 3. Haec etiam Graeci νέμη, nostri **nemora**.

La fin du lemme de Festus et le début du passage de Varron semblent s'éloigner du sens proprement « silvestre », puisque tous deux définissent *nemus* comme un lieu qui comporte des pâturages et éventuellement des champs à cultiver, grâce à un rapprochement avec le mot grec $\nu o \mu \eta$, par le biais de sa ressemblance avec $\nu \dot{\epsilon} \mu o \varsigma$, qui se retrouve chez Hesychius (s.u. $\nu \dot{\epsilon} \mu o \varsigma$, N 289 Latte):

Νέμος σύνδενδρος τόπος καὶ νομὴν ἔχων καὶ τὸ γυναικεῖον αἰδοῖον καὶ νάπος καὶ τὸ τοῦ ὀφθαλμοῦ κοῖλον.

Mais les traductions de νέμος par « pâturage » sont erronées ; c'est le cas par exemple pour un passage de Sophocle (*Aiax* 412-413), où le héros invoque divers éléments du paysage :

<Ι>ὼ πόροι άλίρροθοι πάραλά τ΄ ἄντρα καὶ **νέμος** ἐπάκτιον.

et où P. Mazon traduit par « pacage », alors que le scholiaste (*in* Soph., *Ai*. 413) explique très bien qu'il s'agit d'un ἄλσος:

νέμος ἐπάκτιον] τὸ ἄλσος τοῦ ὄρους τῆς Ἰδης τὸ παράλιον.

Il faut toutefois noter que le *nemus*, comme le *lucus*, peut bien, une fois défriché, servir de pâturage ; c'est ce qu'explique Varron, sans recours à l'argument étymologique, au début du passage que nous avons cité plus haut (*L.L.* 5, 36, 2), avec *saltus*. Et l'on retrouve chez Virgile (*Buc.* 6, 56) l'alliance de *saltus* et de *nemus* dans cette injonction aux nymphes du Dicté crétois d'éloigner des pâturages le taureau de Pasiphaè : « *Dictaeae Nymphae, nemorum iam claudite saltus* ».

Le rapprochement avec le gaulois νεμετον 33 , le vieil irlandais nemed « lieu sacré », et l'hapax francique nimid indique que nemus pouvait avoir aussi une

108

³³ Sur νεμητον / νεμετον et les termes qui en dérivent : Dottin (1920 : 56. 85. 99. 101. 110) ; Lambert (1994 : 50 et passim) ; Delamarre (2001 : s.u. nemeton, 232-233) ; νεμητον est le dernier mot d'une inscription de Vaison-la-Romaine (Dottin, 1920 : 149-150, n° 7 = ClL, 12, p. 162 = R/G, G-153, p. 205-209 = Lambert, 1994 : G-153, p. 84-85) rappelant la consécration d'un « lieu sacré » à [Minerva] Belisami (voir ClL, 13, 8) par un citoyen de Nîmes. – En dérivent le nom d'une peuplade germanique (Dottin, 1920 : 128) : Nemetae ou Nemetes (Caes., G. 1, 51, 2 ; Tac., Germ. 28, 4), des toponymes en -acus (Dottin, 1920 : 107) : Nemetacum (Peutinger, Itin. p. 378) = (Nε) μετακόν (Ptol., Geogr. 2, 9, 4 [Arras]) ou Nemetoce(n)na (Hirt., G. 8, 46, 6), une épithète de déesses-mères

valeur religieuse³⁴. Et cette valeur, nous la retrouvons dans le cas qui est sans doute le plus emblématique, le bois que nous appelons « de Némi », mais dont le nom latin est simplement *Nemus*, le « Bois » par excellence³⁵ – comme le nomme Cicéron (*Att.* 15, 4 = *Ep.* 751 Beaujeu, § 5), à propos d'un lieu de rendez-vous:

Ecce autem de trauerso L. Caesar ut ueniam ad se rogat in **Nemus** aut scribam quo se uenire uelim.

siège de la *Diana Nemorensis* et de son prêtre le *rex Nemorensis* ³⁶ près d'Aricie.

Mais même dans ce cas, le *nemus* n'est en somme sacré que par « contagion » si l'on peut dire ³⁷, comme l'indique bien le document transcrit par Caton (Or. 2, fr. 58 HRR^2 Peter / 2, fr. 28 Chassignet = ap. Prisc., Inst. gramm., 4, 4, 21 / GL II, p. 129, 11 Keil), qui rappelle la dédicace par Egerius Baebius, dictateur de la ligue latine, d'un lucus de Diane à l'intérieur du nemus d'Aricie ³⁸:

Cato Censorius [...] in II < Originum > : Lucum Dianium in nemore Aricino Egerius Baebius Tusculanus dedicauit dictator Latinus.

Les données apparemment contradictoires que l'on peut recueillir sur *nemus*, νέμος, *nemed*, rendent complexe l'établissement d'une étymologie. Dans l'ensemble, les dictionnaires suivent plus ou moins Benveniste³⁹, qui distingue trois familles de mots indépendantes :

le groupe du latin-grec *nemes (> nemus, νέμος) et du celte *neme-to (νεμητον, nemed, nimid), pour lequel il ne propose pas de racine;

³⁴ D'où une étymologie proposée par Isidore (*Or.* 17, 6, 6): « *Nemus a numinibus* nuncupatum, quia pagani ibi **idola** constituebant: sunt enim **nemora arbores** maiores, **umbrosae** frondibus ».

³⁵ On a sans doute une situation similaire en Grèce avec le sanctuaire de Némée, situé en dehors de toute agglomération et comportant un sanctuaire de Zeus (*Etym. Magn.*, *s.u.* Νεμέα, 600, 23).

³⁶ Sur le complexe religieux du bois de Némi, la première référence reste le monumental ouvrage de J.G. Frazer, *The Golden Bough* (1890¹, 1900², 1911-1915³), dont il a été le point de départ. Particulièrement suggestive est l'évocation du comportement du *rex Nemorensis* par laquelle s'ouvre l'exposé (1911³: 8-10). – De la production postérieure, immense, on citera seulement ici le catalogue tout récent d'une exposition au Museo delle Navi Romane de Némi (5.7 - 5.11 2013): *Caligola. La trasgressione al potere* (Coarelli/Ghini, 2013), qui comporte 25 pages de bibliographie dépassant largement les limites du titre.

³⁷ Ainsi chez [Ps. ?]Sénèque (*Herc. Oet.* 958), le *nemus* des Champs Élysées est sacré, parce qu'il est dans un espace sacré.

³⁸ D'autres exemples de lucus à l'intérieur d'un nemus sont mentionnés ci-après n. 100.

³⁹ Benveniste (1931: 79-85). *Cf.* Malaspina (1995).

et deux groupes se rattachant à deux racines homophones, mais de sens différents :

- *nem- « répartir, donner ou recevoir en partage », donnant des mots qui désignent le « domaine », le « pâturage », notamment en grec : νέμειν « partager, faire paître », νομή « partage, pacage », νομός « province, pacage » ; c'est aussi à cette racine que se rattache νόμος « loi » ;
- *nem- « ployer, incliner », qui n'est représenté qu'en indo-iranien.

Benveniste justifie cette tripartition par la nécessité de « donner pour tâche à l'étymologie non la réduction de mots hétéroclites à des racines au sens fuyant, mais la restitution de termes précis ». On peut toutefois se demander si la multiplication de racines homophones est bien un progrès dans la précision de l'analyse 40.

Pour notre part, nous pensons que l'on pourrait rattacher *nemus* et les mots parallèles à la racine *nem- « partager », sans qu'il soit nécessaire de les confondre avec νομή, νομός. L'intervention humaine dans le *nemus* semble comporter nécessairement un travail de délimitation ; c'est ce qui ressort par exemple d'un passage d'Ovide où un *nemus* est enclos dans une *silua* plus vaste (*Met.* 1, 568-569) ⁴¹:

Est **nemus** Haemoniae, praerupta quod undique **claudit** silua; uocant Tempe.

On songe alors à τέμενος 42, formé sur une racine *tem- qui, à partir du sens de « couper » (gr. τέμνω) en vient à signifier « terrain découpé » 43, appartenant généralement à une divinité dans la langue classique 44, mais ayant désigné d'abord le domaine (te-me-no) d'un prince (wanax, lawagetas), comme dans cette inscription mycénienne (PY 152 = Er 01 [312] / lin. 1.3) 45:

⁴⁰ En revanche Laroche (1949:257) tente de tout rapporter à une seule racine: « les apparences morphologiques et la convergence sémantique exigent qu'on reconnaisse l'unité d'un concept primitif porté par la racine grecque nem-», qui signifierait « tendre la main pour donner, faire le geste de distribuer à la ronde » – mais sa thèse est généralement ignorée. Voir la critique impitoyable de J. et L. Robert (1951:138-146, n° 55) sur la méthode de collecte et d'analyse du matériel, sans appréciation sur la thèse linguistique elle-même.

⁴¹ D'autres exemples de *nemus* à l'intérieur d'une *silua* sont mentionnés ci-après n. 100.

⁴² Casevitz (1984:85-87).

⁴³ Comme l'explique très bien Hesychius, en utilisant d'autres verbes du même champ sémantique (s. u. τέμενος, T 456 Hansen/Cunningham) : τέμενος πᾶς ὁ μεμερισμένος τόπος τινὶ εἰς τιμήν ἢ ἱερὸν καὶ βωμός ἢ ἀπονεμηθὲν θεῷ ἢ βασιλεῖ ; (s. u. τεμένη, T 455) τεμένη ναοί ἂλση ἢ τὰ ἀφωρισμένα κατὰ τιμὴν χωρία.

⁴⁴ À la même famille appartient le latin *templum*, qui repose sur **tem-lo*, avec un *p* d'épenthèse; le mot désigne d'abord l'espace délimité par l'augure dans le ciel pour l'observation des présages, puis, sur terre, un endroit consacré à un ou des dieux (*cf.* Varr., *L.L.* 7, 6); voir par exemple Cipriano (1983).

⁴⁵ Ventris/Chadwick (1973²:152-153): PY 152 = Er 312.

wa-na-ka-te-ro 46 te-me-no 47

to-so-jo pe-ma WHEAT 30 ra-wa-ke-si-jo 48 te-me-no 49 WHEAT 10

et encore dans les épopées homériques, où l'on rencontre un τέμενος βασιλήιον dans la description du bouclier d'Achille (*Il.* 18,550) et d'autres emplois similaires, qui concernent des apanages concédés à des héros⁵⁰, aussi bien dans l'*Iliade*⁵¹ (20, 391 : τέμενος πατρώιον [Iphition] ; 20, 184 [Enée] ; 6, 194 [Bellérophon] ; 9, 578-580 [Méléagre] ; 12, 313 [Sarpédon et Glaucos]), que dans l'Odyssée⁵² (6, 293 : πατρὸς ἐμοῦ τέμενος [Alcinoos] ⁵³ ; 17, 299 [Ulysse] ; 11, 185 : pluriel τεμένεα [Télémaque]) ⁵⁴. L'idée de consécration est donc seconde ⁵⁵, comme elle l'est, quand elle existe, dans *nemus*.

Le grec n'ayant pas entraîné dans cette direction la signification de νέμος – contrairement au latin *nemus* –, c'est pour ἄλσος que l'on a des définitions qui vont dans ce sens – malgré l'absence de l'argument étymologique –, par exemple dans l'expression très claire du scholiaste de Pindare (*in Ol.* 10, 53):

Αλσος δὲ τὸ ἀνιερωμένον τῷ θεῷ γῆς μέρος, εἰ καὶ ψιλὸν εἴη φυτῶν.

⁴⁶ Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire *wanakteron, formé sur wanaka = Fάναξ > ἂναξ, et signifiant donc «appartenant à l'ἂναξ » («souverain»). Voir, pour les deux mots, Ventris/Chadwick (1973²: 589).

⁴⁷ Substantif au nominatif neutre singulier, à lire *temenos = τέμενος. Voir Ventris/Chadwick (1973²: 584).

⁴⁸ Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire *lawagesion, formé sur lawagetas = *λαΓαγέτας > λαγέτας (Pind., Ol. 1, 89; Pyth. 3, 85 ... [dorien]) et signifiant donc « appartenant au λαγέτας » (« chef du peuple »). Attesté également en PY 147 = Eq 03 [59], lin. 4; PY 195 = Na 67 [245], lin. 2; KN E 1569. Voir Ventris/Chadwick (1973²: 579).

⁴⁹ Pour la position respective des deux personnages dans la société minoenne, voir notamment : Lejeune (1965 : 4-6) ; Adrados (1968 : pense qu'ici le *wanax* est Poseidon) ; Van Effenterre (1968) ; Lejeune (1969) ; Maddoli (1970 : 42-44).

⁵⁰ Beaucoup de ces passages présentent des tours étymologiques, avec τέμνω : τέμενος τάμον (*II*. 6, 194 ; *II*. 20, 184), τέμενος ταμέσθαι (*II*. 9, 578-580), ou par voisinage sémantique, avec νέμω : τέμενος νεμόμεσθα (*II*. 12, 313), τεμένεα νέμεται (*Od*. 11, 185).

⁵¹ Les autres références concernent des domaines consacrés à Dèmèter (*Il.* 2, 696), à Zeus (*Il.* 8, 48), au fleuve Sperchios (*Il.* 23, 148).

⁵² Une quatrième référence (Od. 8, 363) concerne un domaine consacré à Aphrodite à Paphos (Chypre). – Dans les *Hymnes homériques*, τέμενος est toujours associé à une divinité : *Hymne à Apollon* (88 [à Délos]), *H. à Pan* (31 [pour son père Hermès, sur le Cyllène]), *H. à Aphrodite* (59 [pour la déesse, à Paphos; imite *Od.* 8, 363]; 267 [pluriel τεμένη, pour les Immortels, en général]).

⁵³ Il s'agit du τέμενος d'Alcinoos, le père de Nausicaa, qui se trouve à l'intérieur de l'αλσος d'Athéna (cité deux vers plus haut [Od. 6, 291; voir n. 23]). À l'époque historique on retrouve à Corcyre – identifiée avec Schérie, l'île des Phéaciens (voir Thuc., 1, 25, 4) – la mention d'un temenos commun à Zeus et à Alcinoos (Thuc., 3, 70, 4: τοῦ τε Διὸς τοῦ τεμένους καὶ τοῦ 'Αλκίνου) – ce dernier devant être alors divinisé ou à tout le moins « héroïsé ».

⁵⁴ C'est encore le cas une seule fois chez Hérodote (4, 161), où le mot désigne les domaines réservés au roi Battos de Cyrène, lors de la réorganisation de l'État par Démonax de Mantinée. Mais en plus de 30 autres passages du même auteur le mot désigne une « enceinte sacrée », attribuée à une divinité (2, 64. 112. 115...).

⁵⁵ Ventris/Chadwick (1973:152): «The meaning "precinct of a god" is secondary.»

mais aussi dans le texte du poète lui-même, qui évoque l'installation du sanctuaire de Zeus à Olympie par Apollon (*Ol.* 10, 43-46 [51-56]):

Ο δ' ἄρ' ἐν Πίσᾳ ἔλσαις ὅλον τε στρατὸν λάαν τε πᾶσαν Διὸς ἄλκιμος υἱὸς **σταθμᾶτο** ζάθεον ἄλσος πατρὶ μεγίστῳ· περὶ δὲ πάξαις "Αλτιν μὲν ὄγ' ἐν καθαρῷ
διέκρινε...

112

avec notamment le rapprochement entre ἄλσος et Ἄλτις et les formes verbales σταθμᾶτο, διέκρινε, qui expriment bien les actions de « tracer », « délimiter ».

* * *

Nous en arrivons à *silua*, qui est le terme le plus général – forêt pouvant abriter une divinité, sans intervention humaine ⁵⁶ – mais pour lequel les dictionnaires étymologiques ne sont guère bavards. A. Ernout et A. Meillet (*DELL*⁴, 1959, *s.u.*, 626) écrivent que « tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés » et ils en tirent prétexte pour n'en citer aucun. A. Walde et J.B. Hofmann (*LEW*³, 1954, *s.u.*, 2, 537-538) en citent, eux, beaucoup, mais ils les récusent tous plus ou moins fermement.

Pourtant les Romains eux-mêmes avaient cherché à découvrir l'origine du mot. L'orthographe *sylua*, assez fréquente chez les poètes ⁵⁷, dénote un rapprochement avec le grec $\tilde{v}\lambda\eta$. Et celui-ci est confirmé par un lemme de Festus expliquant le mot archaïque *suppum* (s.u., 370, 20 L) ⁵⁸, dans lequel le s initial est censé correspondre à l'aspiration initiale du préfixe grec $\tilde{v}\pi$ 0-, comme dans le cas de sex en face de $\tilde{e}\xi$, de septem en face de $\tilde{e}\pi\tau\alpha$ 0 et donc de silua en face de $\tilde{v}\lambda\eta$ 1:

Suppum antiqui dicebant, quem nunc supinum dicimus, uidelicet pro aspiratione ponentes < s > litteram, ut cum idem ὕλας, dicunt et nos siluas; item ἕξ sex et ἑπτα septem.

⁵⁶ Ainsi chez Ovide (F. 4, 649-650), l'évocation de la forêt où Numa va consulter par incubation Faunus, assimilé à Pan : « silua uetus nullaque diu uiolata securi / stabat, Maenalio sacra relicta deo. »

⁵⁷ Le purisme des lexicographes et des éditeurs modernes, qui considèrent comme fautives des formes qu'ils s'autorisent donc à corriger, généralement sans le signaler, rend impossible la prise en compte statistique de ces variantes.

⁵⁸ Paul (s.u. 371, 6 L) reproduit seulement la première phrase du lemme. Le mot suppus, a, um est considéré comme une forme archaïque de l'adjectif supinus, a, um, qui se rattache à la famille de lat. sub et gr. ὑπο (cf. note 62). Isidore (Or. 18, 65) l'atteste comme substantif désignant le 3 au jeu de dés.

Une autre direction, plus audacieuse, est suivie par Isidore (*Or.* 17, 6, 5), qui suppose un ancien *xylua comme calque du grec ξύλον ⁵⁹ et ajoute péremptoirement que beaucoup de mots latins ont une étymologie grecque :

Silua uero spissum **nemus** et breue. Silua dicta quasi **xylua**, quod ibi ligna caedantur; nam Graeci ξύλον lignum dicunt. Multa enim **Latina nomina Graecam** plerumque **etymologiam** recipiunt.

Si cette dernière tentative n'est pas convaincante, nous pensons que l'on peut revenir au rapprochement avec $\Im \lambda \eta$, mais d'un autre point de vue 60. Notons d'abord que dans la mesure où les deux mots *silua* et $\Im \lambda \eta$ n'ont pas d'étymologie indo-européenne, ils doivent être l'un et l'autre des emprunts parallèles à des parlers locaux : emprunts pour lesquels on ne saurait exiger une application stricte des règles phonétiques de l'indo-européen 61, à condition néanmoins de rester dans le vraisemblable.

Pour la correspondance entre le s initial latin et l'aspiration grecque, on suivra Festus, dont les deux derniers exemples sont parfaitement exacts 62 . En ce qui concerne le vocalisme de la voyelle initiale, on notera que l'ionien et l'attique ont modifié le son [u] hérité de l'indo-européen en [ü]. Meillet et Vendryes écrivent 63 : « Le passage <de>> u à \ddot{u} , qui consiste dans une substitution de la position prépalatale à la position postpalatale de la langue avec maintien de l'arrondissement et de l'avancée des lèvres, est une particularité de l'ionien d'Asie

⁵⁹ Cette hypothèse a été réexaminée, sans grande conviction, par Kretschmer (1892: 417); Hofmann (LEW³, 1954, s.u. 2, 537) mentionne *(k) selua > silua, en face de ξύλον < *ksulom, remontant à une racine *(k) sevel « poutre, pilier » – proposé par Persson (1992: 1, 379-383) –, mais sans approuver.

⁶⁰ Zachariae (1897: 454) observe: «Am schwierigsten gestaltet sich die zurückführung von ὕλη und silva auf eine gemeinsame grundform» et il mentionne, dubitativement, quelques propositions de ses prédécesseurs. Un rapprochement entre ὕλη et silva, par l'intermédiaire de ἕλος («marécage»!), a été proposé par Bally (1903: 317-322 [ὕλη = silva]), qui pose un thème primitif commun *slswā, évoluant en *zlswā (> ὕλη) en grec et *slswā en latin. Walde et Hofmann (LEW³, s.u., p. 538) jugent cette reconstruction «unannehmbar».

⁶¹ Terracini (1929 : 213-214) semble être le seul à avoir admis et décrit clairement la situation correspondant à un double emprunt, à propos de la paire sorex / ὕραξ : «Poiché per questa voce concorrono i consueti indizi di origine mediterranea, nella differenza della tonica non occorerà più vedere, soluzione che di già per sè era lontana dalla certezza, l'effetto di un'alternanza vocalica: essa invece si può porre con quelle irriducibili differenze fonetiche fra i riflessi latini e quelli greci che sono appunto una, per ora necessariamente oscura, caratteristica delle voci mediterranee. » Et l'auteur de citer d'autres couples : ἐλαία / oliva, ιλη [sic esprit] / sil(v)a, μύρμηξ (βόρμαξ) / formica.

⁶² La possibilité de l'existence originelle d'un s à l'initiale de la préposition grecque ὑπό, équivalente de lat. sub, auquel se rattache supinus, suscite un grand scepticisme chez les étymologistes modernes, en raison de son absence dans toutes les autres langues indoeuropéennes. On préfère envisager la présence d'une particule devant le radical *-up- en latin, peut-être s- selon la proposition de Meillet (1929: 80-81), qui y verrait une marque d'adverbe, également présente dans lat. sine en face de gr. ἄνευ; l'hypothèse est reprise avec prudence dans le DELL (s.u. sub), mais Meillet/Vendryes (1979: 525, § 787) proposent *(e)ks-upo. Chantraine (DELG, s.u. ὑπό) considère comme « obscur » le s initial latin.

⁶³ Meillet/Vendryes (1979:100, § 149).

et de l'attique ». Mais lorsque l'attique s'est répandu comme langue de culture dans tout le monde grec, la prononciation de [ü] a fait problème pour beaucoup de locuteurs, qui l'ont remplacé par [i] ; et c'est du reste cette prononciation qui s'est généralisée en grec moderne.

Constatons ensuite qu'il existe en Italie du Sud, plus précisément dans le Bruttium, aujourd'hui la Calabre, un massif montagneux qui porte depuis l'antiquité le nom de *Sila*. Lorsqu'il est évoqué par les auteurs latins, son nom est généralement accompagné de la mention d'une forêt⁶⁴; c'est le cas chez Servius (*Aen*. 12, 715) et dans la citation qu'il fait de Salluste (*Hist*. 4, fr. 28 Fr. Kritz):

AC VELVT INGENTI SILA SVMMOQVE TABVRNO: Sila mons silua est Lucaniae, Taburnus mons Campaniae; Sallustius de fugitiuis: « in silua Sila fuerunt ». Vnde pessime quidam « silua » legunt, quia proprium appellatiuo non potest exaequari. Vnde proprium {proprio} iunxit.

Et il en est de même même lorsque Virgile (G. 3, 219) y fait paître une génisse : pascitur in magna Sila formosa iuuenca – tandis que les forêts alentour résonnent du fracas de la lutte des taureaux qui la convoitent $(3, 223)^{65}$: « [...] reboant siluae et longus Olympus 66 ». De même aussi, probablement, chez Cicéron (Brut. 22, 85), dont le texte, incompréhensible dans les manuscrits, a été corrigé dans ce sens dès l'édition de Turnèbe (XVIe siècle) : « [...] Nam cum in silua Sila facta caedes esset notique homines interfecti [...] » 67 . Dès lors, on peut admettre que le mot qui a fourni silua au latin a perdu en Italie du sud l'équivalent du digamma F^{68} , qui en grec même est tombé après Homère ; l'on ne s'étonnera donc pas de ne pas le retrouver dans \tilde{v} λ η et l'on expliquera par sa chute l'allongement – compensatoire – du \bar{v} initial de \tilde{v} λ η comme du \bar{v} de $S\bar{v}$ la. Silua et \tilde{v} λ η apparaissent ainsi comme des mots apparentés, empruntés indépendamment à un ou des parlers locaux voisins.

Peut-on aller plus loin ? Il existe en ionien d'Asie, chez Hérodote notamment, un mot ἴδη, qui désigne essentiellement la « forêt » et plus précisément la

⁶⁴ Outre les textes cités ci-dessous, on peut encore mentionner Pline (N. H. 3, 10, 74) : « Inde Apennini silua Sila » (cf. Dion. Hal., 20, 15, 1[cité n. 93]; Strab. 6, 1, 9 / 261 C).

⁶⁵ La mention des siluae, quelques vers plus loin (223), rend improbable que le poète ait écrit ici silua et non Sila, malgré la préférence de Servius (ad loc.) qui lit: IN MAGNA SILVA – avant de poursuivre: «Alii "Sila" legunt, ut sit mons Lucaniae, quod modo nulla necessitas cogit, ut in Aeneide*: "ac uelut ingenti Sila summoue Taburno", ubi utrumque speciale est ». (*Aen. 12, 715)

⁶⁶ Les commentateurs voient dans cette mention de l'Olympe un calque de l'expression homérique (*Il.* 2, 402) μακρὸς "Ολυμπος, considéré comme un « *selbstironisches Zitat* » par Erren (1985-2003 : 2, 662).

⁶⁷ in silua Sila Turnèbe : in siuasita F istiuas ita GBH stiuas ita O.

⁶⁸ La scansion trisyllabe sĭlŭa, attestée chez Horace (Od. 1, 23, 4; Epod. 13, 2), vu sa rareté et sa date, n'a guère de chance d'être ancienne, comme l'affirme Solmsen (1909: 109), et doit plutôt être considérée, avec Ernout/Meillet (DELL, s.u. silua) comme « une prosodie artificielle ». Le son noté u est bien une consonne.

« montagne couverte de forêt » ⁶⁹, selon Hesychius (s.u. ĭδη, I, 184 Latte [1968]) ⁷⁰ – qui se réfère au massif de ce nom situé en Troade et atteste un usage particulier en ionien :

"Ιδη ˙θεάση ἢ ὄρος Τροίας ἢ ΰλη. Δηλοῖ δὲ καὶ τὸν ὑψηλὸν τόπον. Ἰωνες δὲ δρυμῶν ὄρος.

et d'autres lexicographes ⁷¹. Le même oronyme, avec une coloration dorienne pour la finale, est porté en Crète par le mont ${}^{\text{T}}$ $\delta \alpha$ 72 – et selon une tradition, c'est de lui que viendrait en fait le nom, ${}^{\text{T}}$ $\delta \alpha$ ou ${}^{\text{T}}$ $\delta \gamma$, de la montagne d'Asie Mineure ⁷⁴. Se rattache aussi certainement à ce mot le dérivé ${}^{\text{T}}$ $\delta \alpha$ $\delta \lambda$ 100, qui désigne une cité de Chypre, située sur deux hauteurs jumelles, dans la région centrale de l'île ⁷⁵.

Si l'on compare $i\delta\alpha$ à $i\lambda\eta$ et *silua*⁷⁶, on constate que le vocalisme initial est le même qu'en latin – et peut reposer ici aussi sur une adaptation du son $[\ddot{u}]$ –, tandis qu'il n'y a ni sifflante, ni aspiration au début du mot : mais la psilose est

⁶⁹ Il y a 5 occurrences de l'appellatif avec ce sens chez Hérodote (1, 110, 2*; 4, 109, 2 [bis]; 4, 175, 2*; 7, 111, 1*), trois d'entre elles (*) étant associées explicitement à une montagne ou à une colline (autres emplois, voir n. 92).

⁷⁰ Le même lexicographe fournit, dans un autre lemme, une autre graphie du mot (s.u., E 763 Latte) : εἴδη. Cette variante apparaît peut-être, en transcription latine, dans une inscription métrique d'époque impériale, trouvée à Cherchell, ancienne Césarée de Maurétanie (EphEpigr., 5, 1884, n° 999 [lo. Schmidt]) = Carmina latina epigraphica, n° 479 [Buecheler, Teubner¹, 1895] = CIL, 8, 21031 / lin. 5-7) : «[...] Caesar(e)ae ueni /cupidus, fata me rapuere mea /et me iacio eidais ignotis. » Le mot est incompris des éditeurs du CIL (« Proxima non intelleguntur »), mais interprété en ce sens par Buecheler (1909 : 2-3).

⁷¹ Ainsi l'Etymologicum Magnum (s.u. ἴδη, 465, 52 Gaisford), qui fournit une fausse étymologie, mais une définition équivalente : Ἰδη ὄρος ἐστὶν ὑψηλόν γίγνεται ἀπὸ τοῦ ἰδεῖν ὃθεν ἐστὶν ἄπαντα θεωρεῖν τὰ μήκοθεν Πᾶν δὲσυμφυτον ὄρος Ἰδη καλεῖται.

⁷² La *Suda* (s.u. ἴδη, I, 101 Adler) se réfère à l'Ida crétois : ˇΙδη˙ πᾶν σύμφυτον ὅρος. ἄντρον ἐν Κρήτη. De même Euripide (*Hipp*. 1253) ; Aristophane (*Ran.*, 1356).

⁷³ Il y a chez Hérodote 3 occurrences du mot comme nom propre, qui concernent toutes l'Ida de Phrygie (1, 151, 1; 7, 42, 2 [bis]).

⁷⁴ Virgile évoque la migration crétoise, la transmission du nom et le bois couvrant la montagne (Aen. 3, 104-112): « Creta Iouis magni medio iacet insula ponto, /mons Idaeus ubi et gentis cunabula nostrae. /Centum urbis habitant magnas, uberrima regna, /maximus unde pater, si rite audita recordor, /Teucrus Rhoeteas primum est aduectus ad oras, /optauitque locum regno. Nondum Ilium est arces /Pergameae steterant; habitabant uallibus imis. /Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera /Idaeumque nemus [...] » (cf. Seru., Aen. 3, 112 [cité n. 87]).

⁷⁵ Sur Idalion: Oberhummer (1914: 867-872, plan col. 869-870) considère le nom comme préhellénique (col. 868, 12). – La cité se trouvait près du village moderne qui perpétue son nom, Dhali, entre Nicosie et Larnaca. Voir Théocrite, dans une invocation à Aphrodite (*Id.*, 15, 100): Δέσποιν' ἃ Γολγώς τε καὶ Ἰδάλιον ἐφίλησας – Étienne de Byzance (s.u., 326, 6 M): Ἰδάλιον πόλις Κύπρου (suit une étymologie fantaisiste: εἴδον + ἄλιον). *Cf.* Pline (N. H. 5, 130): « *Oppida in ea* (sc. *Cypro*) XV, Neapaphos, Palaepaphos [...]; fuere et Cinyria, Mareum, Idalium» – et une variante au féminin *Idalia* chez Virgile (Aen. 1, 693).

⁷⁶ Un rapprochement entre ἴδη et silua a été proposé par Solmsen (1909 : 109-112, 4 silva) sur la base de *silouā, dérivé de l'oronyme sila, et de la correspondance l / d; mais il est refusé par Walde/Hofmann (LEW³, 1954, s.u. silva 2, 537), au motif que ἴδη est « ein vorgriechisches Mittelmeerwort » – comme s'il était sûr que le mot silua, en l'absence de toute racine régulière, soit lui-même d'origine indo-européenne (!).

116

justement régulière en ionien d'Asie, dès avant la période historique ⁷⁷, et attestée dans certaines zones de Crète ⁷⁸.

Reste la consonne centrale avec un δ qui répond au l, λ des deux autres mots. Mais un tel cas de figure est bien attesté, tant entre le latin et le grec qu'à l'intérieur de chacune des deux langues. Commençons par le nom d'Ulysse, dont les formes classiques, en grec et en latin, sont respectivement Ὀδυσσεύς et Vlixes, mais qui présente aussi des variantes locales Ὀλυσεύς 79, Ὀλυτεύς 80 et même Οὐλίξης 81 selon Plutarque (Marc. 20, 4) 82.

En latin des mots de la même famille peuvent présenter une consonne différente ou un même mot se présenter avec l'une ou l'autre; tous les cas de figure apparaissent dans ce passage de Marius Victorinus (*Ars gram.* 1, 4, 109 / *GL* VI, 26, 3):

Communionem enim habuit l littera cum d apud antiquos, ut dinguam et linguam, et dacrimis et lacrimis, et Kapitodium et Kapitolium, et sella a sede, et olere ab odore: est et communio cum Graecis, nos lacrimae, illi δάκρυα, olere ὀδωδέναι, meditari μελετᾶν.

Particulièrement intéressant est le cas de *lacrima*, qui correspond au grec δάκρυα, et pour lequel sont attestées d'une part une forme avec d initial chez Livius Andronicus (*Odyssia*, fr. 19 Morel), selon Paul Diacre (*s.u. dacrimas*, 60, 5 L):

Dacrimas pro lacrimas Liuius saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant δάκρυα; item dautia, quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia⁸³.

⁷⁷ Meillet/Vendryes (1979: 49).

⁷⁸ Bile (1988 : 101 : § 21.4 L'aspiration) : à date ancienne, il y a psilose à l'initiale comme en composition ; à l'époque hellénistique, avec l'extension de la koinè, la marque de l'aspiration initiale apparaît sur la consonne finale du mot précédent (si cela est possible).

⁷⁹ Inscription sur un vase grec trouvé sans doute en Étrurie (CIG, 4, 7697 [collection du Prince de Canino, peut-être de fabrication attique]; voir Laglandière, 1829).

⁸⁰ Également inscriptions sur des vases grecs, tous découverts en Étrurie (CIG, 4, 7699 [trouvé à Agylla-Caere, collection Campana]; 8288 [trouvé à Corneto-Tarquinia, collection du duc de Luynes]), notamment le vase François (CIG, 4, 8185 c [trouvé à Chiusi, au musée de Florence]) ou peut-être en Sicile (CIG, 4, 7383 [au musée de Berlin]).

⁸¹ À propos du sanctuaire des « Mères » à Engyon en Sicile, avec des lances et des casques portant le nom de Mérion ou celui d'Ulysse : [...] τὰ μὲν ἔχοντα Μηριόνου τὰ δ' Οὐλίξου, τουτέστιν Ὀδυσσέως. La mention de Mérion suggère une provenance crétoise, ce qui est en accord avec l'origine attribuée au sanctuaire lui-même par le biographe. – Une interprétation de toutes les variantes a été tentée par Fiesel (1928 : 48-56), qui explique notamment l'alternance entre l et d dans les différentes formes grecques par l'origine étrangère ou préhellénique du mot et des transcriptions différentes d'un « cacuminale[n] Dentallaut » (p. 51).

⁸² Rappelons que les formes proprement étrusques – attestées essentiellement sur miroirs et scarabées – sont Uθuze (ET, Vc S.11; Ta G.5; Ta G.7; Cl G.7; Cy G.1; Ol G.39), Utuze (ET, Vs G.1; Cl G.10), Utuse (ET, Ol G.42), Utus'e (ET, Vs S.2), Uθuste (ET, Ta 7.74), Uθste (ET, Cr S.6; Cr S.7 [miroir de Caere: ES, 5, 85, 1]); Utzte ([peut-être erreur pour *Urste = Orestes] ET, Pe 7.1): elles ne peuvent donc pas expliquer la forme latine (voir Phillips, 1953; de Simone, 1968-1970: 1, 124-126; 2, 126-128). On trouverait toutefois Uliste sur un miroir conservé en Pennsylvanie (Bates, 1905: 168).

⁸³ Ce lemme a conduit Müller (éd., Leipzig, Weidmann, 1839) à suggérer en note (p. 175b n° 32) une correction dans un vers du même poète cité par Festus (s.u. noeqeum, 182, 18 [22] L: «Liuium

D'autre part une forme avec vocalisme archaïque u chez Térence (Heaut. 167): Lacrumas excussit mihi – et peut-être chez Plaute (Pseud. 101)⁸⁴: [...] quod tu istis lacrumis te probare postulas.

Citons encore la correspondance, rappelée par Herrenius Modestinus dans le Digeste (38, 10, 4, 6), entre leuir 85 et δαήρ
*δαι Γήρ 86 où l'on note, outre l'initiale, la perte en grec du F conservé en latin : Viri frater lēuir est ; apud Graecos δαήρ appellatur.

Nous pensons donc que les trois termes *silua*, $\tilde{v}\lambda\eta$ et $\tilde{i}\delta\eta/\tilde{i}\delta\alpha$, auxquels nous ajouterons l'oronyme *Sila*, sont des emprunts indépendants à un même mot ou à des mots apparentés du substrat « méditerranéen », pré-indo-européen – comme c'est le cas pour beaucoup de noms d'arbres ou d'autres plantes, à commencer par le nom de la rose (*rosa*, $\dot{\rho}\dot{o}\delta\sigma\nu$).

On remarque que si le nom de la Sila est accompagné de la mention d'une forêt, le nom de l'Ida phrygien est lui aussi accompagné, chez les auteurs latins, de *silua* (Verg., *Aen.* 2, 695-696) :

Illam summa super labentem culmina tecti cernimus **Idaea** claram se condere **silua** [...],

de nemus (Verg., Aen. 3, 11-112):

Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera Idaeumque nemus⁸⁷ [...]

dacrumas scripsisse constat »), sans pour autant modifier le texte donné par le manuscrit du lexicographe, qui porte lacrimas : «Simul lacrimas de ore noegeo detersit » (qui reflèterait Hom., Od. 8, 88, avec δάκρυα). Cette proposition n'est même pas mentionnée par Lindsay et explicitement refusée par d'autres éditeurs de Livius (par exemple Mariotti, Urbino, 1986, fr. 8), au motif que le poète a pu faire varier la forme du mot et préférer ici lacrimas pour avoir une séquence lac lac. En revanche Flores (éd., Naples, Liguori, 2011, fr. XVIII, 20) retient dacrumas, ce que le commentaire de [Paladini], Manzela (Naples, Liguori, 2014), pour ce fragment (p. 97-104 [sp. p. 99-100 pour le mot]), justifie par l'allitération en d avec de ore et detersit. À noter que si Morel (FPLEL, 1927 : fr. 19) accepte dacrimas, son continuateur J. Blänsdorf (FPLEL4 2011 : fr. 17) revient à lacrimas.

⁸⁴ Il faut préciser que les ms. ont *drachmis* (ACD) ou *dracmis* (B); c'est Meursius qui a proposé *dacrumis* et Bothe (éd. Berlin, 1809-1811) *lacrumis*, suivi notamment par Ernout (éd., CUF, Paris, 1938).

⁸⁵ Nonius (Comp. doctr. 894 L): «Laeuir dicitur frater mariti, quasi laeuus uir» – Paul (s.u., 102, 22): «Leuir est uxori meae frater meus» – Isid. (Or. 9, 7, 17): «Mariti frater leuir dicitur.» – Le mot est attesté chez les lexicographes et les grammairiens (dans des listes de composés de uir: Priscien [Part. 1, 25 / GL III, 465, 30]; Phocas [Ars 2, 9 / GL V, 416, 3]; Ars anonyma Bernensis [GL Suppl. 101, 27: lēuir]), ainsi que dans les glossaires, mais aussi chez les juristes. Laeuir est l'orthographe étymologique; la forme lēuir doit être dialectale (cf. Ernout/Meillet, s.u., p. 352-353).

⁸⁶ Le mot est bien attesté chez Homère (*Il.* 3, 180 ; 6, 344, 355 ; 24, 769). On peut aussi rapprocher le sanscrit *devár*-, le vieux slave *deveri*, le vieux haut-allemand *zeihhur*, etc. (voir Lejeune, 1955² : 216, §238b).

⁸⁷ Voir le passage de Virgile (Aen. 3, 104-112 [cité n. 74]) et le commentaire de Servius (Aen. 3, 112) qui, à propos de l'Ida de Troade, identifie pratiquement nemus et mons et confirme l'origine crétoise du nom : « IDAEVMQUE NEMVS, ut ostenderet Idaeum montem, qui sit in Troia, de Creta Ida cognomen indeptum. »

Pandarus et Bitias, **Idaeo** Alcanore creti, quos **Iouis** eduxit **luco** siluestris **Iaera**, abietibus iuuenes patriis et montibus aequos [...],

et il en est de même pour celui de l'Ida crétois (Ov., F. 115-116)89:

Nais Amalthea, Cretaea nobilis **Ida**, dicitur in **siluis** occuluisse Iouem

et pour celui de l'Idalie chypriote (Verg., Aen. 691-694) 90 :

At Venus Ascanio placidam per membra quietem inrigat, et fotum gremio dea tollit in altos

Idaliae lucos, ubi mollis amaracus illum floribus et dulci aspiranscomplectitur umbra.

Il s'agit donc bien du même type d'élément du paysage, la « montagne boisée », qui est aussi celui des *siluae* romaines, souvent qualifiées de *altae*⁹¹.

On peut ajouter que les trois mots *silua*, ὕλη, ἴδη désignent aussi, plus ou moins fréquemment, le « bois » coupé⁹², plus particulièrement le bois de construction, pour les charpentes ou pour les navires⁹³ et que les deux premiers désignent également la matière dont est fait un objet, puis, de manière plus abstraite,

⁸⁸ L'Ida phrygien comportait aussi un bois sacré d'Apollon, dont les arbres – des cornouillers – servirent à construire le Cheval de Troie, comme l'indique Pausanias (3 Λακωνικά, 13, 5).

⁸⁹ Ce sont ces forêts qui ont permis le développement de la métallurgie, dont l'invention était attribuée aux Dactyles crétois, compagnons et éducateurs du jeune Zeus dans la grotte de l'Ida.

⁹⁰ Servius (Aen. 1, 681) commente: «IDALIVM Cypri nemus est, in quo oppidum breue, ut paulo post Idaliae lucos, item Idaliumque nemus. » Et ailleurs (Aen. 10, 52): Idalium ciuitas Cypri. – La mention de forêts à Idalie se rencontre chez d'autres poètes latins; ainsi Catulle (64, 96): Idalium frondosum; Stace (Silu. 3, 4, 21): Idalios [...] lucos; Dracontius (8, 438): nemus Idalion.

⁹¹ Voir par exemple Virgile (G. 2, 431; Aen. 3, 681 [cité p. 120-121]), Ovide (Her. 11, 89; Rem. Am. 183; F. 4, 41; Pont. 2, 1, 39); par extension on trouve aussi l'adjectif avec nemus (Verg., G. 3, 393; Aen. 12, 929) et lucus (Verg., Aen. 7, 95). – On notera que la phrase de Servius (Aen. 12, 715 [citée p. 114]) pose en fait l'équation Sila mons = silua Lucaniae et donc mons = silua. L'association de la Lucanie et du Bruttium dans la troisième région augustéenne (Plin., 3, 10, 71) explique sans doute l'approximation géographique du scholiaste.

⁹² Il s'agit notamment du bois coupé, à brûler, ὕλη chez Homère (*Il.* 7, 418; 23, 50; *Od.* 9, 234), mais aussi chez Hérodote (4, 164) ou Xénophon (*Hell.* 4, 5, 4), *silua* chez Virgile (*G.* 2, 207 [cité p. 104]).

⁹³ Théophraste (*H.P.* 5, 7, 1) distingue pour ὕλη les deux usages et revient séparément sur les charpentes (*H.P.* 5, 2, 1) et sur les navires (*H.P.* 4, 5, 5). Pour ces derniers, on trouve ἴδη chez Hérodote (5, 23 : ἴδη ναυπηγήσιμος), ὕλη chez Platon (*Leg.* 4, 705 c : ναυπηγσίμης ὕλης); il s'agit du bois de l'Ida chez Xénophon (*Hell.* 1, 1, 25 : ὕλην ἐκ τῆς Ἰδης), du bois de la Sila chez Denys d'Halicarnasse (20, 15, 1 : [...] Σίλα, μεστὴ δ΄ ἐστὶν ὕλης εἰς οἰκοδομάς τε καὶ ναυπηγίας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν εὐθέτου·); Homère (*Od.* 5, 257) atteste un emploi particulier du bois, comme lest pour les navires.

la « matière » en général, au sens philosophique ⁹⁴, mais aussi plus précisément la « matière » d'un ouvrage, d'un poème ⁹⁵ : pensons aux *Siluae* de Stace. Il est vraisemblable que ce dernier sens soit secondaire et purement littéraire, mais la désignation du bois de construction pourrait remonter à la source commune.

Un dernier point de contact entre les trois mots est que le lieu qu'ils désignent est souvent, dans la mythologie, en relation avec des rituels d'initiation; on se souvient que le nom dynastique des rois albains est *Siluius*, qui fut d'abord le nom personnel unique du premier d'entre eux, né et élevé en forêt (Liv., 1, 3, 6, 8)96:

Siluius deinde regnat Ascani filius, casu quodam in siluis natus [...] Mansit Siluiis postea omnibus cognomen, qui Albae regnarunt.

Mais on sait que les Romains ont largement transformé en « histoire » des données originellement mythiques : dans le monde grec, c'est Apollon qui porte l'épithète d'Υλάτης, à Chypre selon Tzetzes (in Lyc., Alex. 448)97 :

"Υλη γὰρ ἐστι τόπος περὶ τὸν Κούριον, τόπον τῆς Κύπρου, ἱερὰ Ἀπόλλωνος ἀφ' ἦς "Υλατον τὸν θεὸν προσαγορεύουσι.

⁹⁴ ὕλη: Aristote (Gen. et corr. 1, 4, 7 / 320 a 2; Metaph. 7, 7, 2[bis] / 1045 a 23. 29). Macrobe (Sat. 1, 17, 69) transcrit directement hyle, au sens de « matière », dans la description de deux statues féminines flanquant celle de Baal Hammon, à Hiéropolis en Egypte (voir Lucien, Dea Syria, 34), et représentant respectivement la « matière » et la « terre », en présence d'un serpent : « Signa duo aeque feminea quibus ambitur hylen naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat » (voir Sat. 1, 12, 7. 11). Isidore (Or. 13, 3, 1) réunit ὕλη et silua comme synonymes de materia : « ὕλην Graeci rerum quandam primam materiam dicunt [...] hanc ὕλην Latini materiam appellauerunt[...] Proinde et eam poetae siluam nominauerunt, nec incongrue, quia materiae siluarum sunt. »

^{95 &}quot;Υλη: matière littéraire chez Polybe (2, 16, 14); matière poétique chez Longin (Subl. 13, 4: ποιητικὰς ὕλας); matière médicale chez Galien (6, 77; 6, 157; 1712, 181 [Kühn]). De même silua: matière littéraire chez Suétone (Gram. 24, 5): « (sc. M. Valerius Probus) reliquit autem non mediocrem siluam observationum sermonis antiqui»; matière poétique chez Aulu-Gelle (Praef. 5-6): « Namque alii "Musarum" inscripserunt, alii "Siluarum"».

⁹⁶ Cf. Virgile (Aen. 6, 763-766): « Siluius, Albanum nomen, tua postuma proles, /quem tibi longaeuo serum Lauinia coniunx /educet siluis regem regumque parentem, /unde genus Longa nostrum dominabitur Alba. » Voir notre article (Capdeville, 1993: 128-130).

⁹⁷ Son principal sanctuaire était près de Kourion, dans le site qui devait s'appeler simplement "Υλη, comme l'indique le scholiaste. On y a retrouvé de très nombreuses dédicaces, dont au moins treize portant l'épithète qui s'échelonnent du milieu du III^e siècle av. J.-C. à la fin du III^e siècle apr. J.-C. : Mitford (1971 : 41. 49. 50. 60. 61. 72. 105. 108. 111. 120. 123. 125. 164). Étienne de Byzance confirme le culte d'Apollon Hylatès sur ce site d'"Υλη (s.u., 647, 10 M), mais aussi à Amamassos (s.u., 82, 14 M), Erystheia (s.u., 281, 6 M) et Tembros (s.u., 614, 13 M), trois villes dont la localisation est inconnue. Enfin d'autres inscriptions – publiées par Masson (1983²) –, attestent son culte dans les cités de Nea Paphos (ICS, 2, lin. 3-4; 3, lin. 2 [2e moitié du IVe siècle av. J.-C.] et de Chytroi (ICS, 250. 250 a [fin du IIIe siècle av. J.-C.]), ainsi que sur le site moderne de Dhrymou (ICS, 85, lin. 1; 86), qui pourrait correspondre à l'une des trois villes citées par Étienne. – Chez Lycophron (Alex. 448), l'expression 'Υλάτου γῆν désigne l'île de Chypre.

et Zeus l'équivalent Ἰδαῖος, aussi bien en Crète, par exemple selon Polybe (28, 14, 3) 98 : τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον – qu'en Phrygie, notamment chez Homère (Il., 16, 604-605) 99 : Διὸς Ἰδαίου.

En conclusion, nous dirons qu'à des degrés divers les trois mots *silua*, *nemus*, *lucus*, peuvent inclure un élément, religieux, sacré. En fait, ils ne s'opposent pas entre eux par des caractères de sacralité ou de naturel, mais ils se distinguent par des champs sémantiques d'amplitudes diverses : *silua* est le terme le plus général, qui peut s'appliquer à tous les types de végétation arboricole, naturelle ou pas ; *silua* inclut donc *nemus*, qui suppose une intervention humaine, à but religieux ou pas ; et *nemus* inclut donc à son tour *lucus*, qui indique explicitement une consécration ¹⁰⁰ (Annexe 1).

On observera que l'ordre de fréquence des trois mots dans l'œuvre de Virgile, 128 pour *silua*, 63 pour *nemus*, 50 pour *lucus*, correspond bien à l'ordre de grandeur de leurs significations respectives. Et comme la majeure partie des forêts est sacrée ou comprend en tout cas une partie consacrée, les deux extrêmes peuvent paraître synonymes, comme dans cette comparaison des Cyclopes avec les arbres des bosquets consacrés à une divinité, au chant 3 de l'*Enéide* (Verg., *Aen.* 3, 679-681):

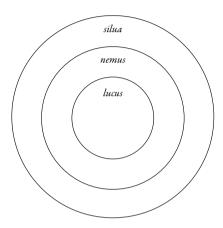
⁹⁸ Il s'agit ici du sanctuaire où doit être déposé le traité entre les cités d'Apollonia et de Cydonia (Chaniotis, 1996: 285-287, n° 41; cf. Pol., 28, 14, 3-4: παρὰ τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον) et qui est sans doute associé – ou confondu – avec l'antre de l'Ida (cf. Plat., Leg. 1, 625 b : τὸ τοῦ Διὸς ἄντρον καὶ ἱερόν); l'épithète figure du reste dans une dédicace trouvée dans cette même grotte (IC, 1, 12 Idaeum antrum, lin. 1 : Δ l' ' $\delta\alpha([\omega])$ – ou sur une monnaie émise par la province de Crète sous Domitien (Svoronos, 1890 : 344, n° 61 [pl. XXX, 22] : Διὸς Ἰδαίου au revers). Elle apparaît fréquemment dans l'épigraphie, notamment dans les serments qui sanctionnent les nombreux traités conclus entre les cités crétoises, sous des formes locales, avec un autre suffixe et des variantes à l'initiale : Ἰδάτας (SEG, 23, 1968, 547, lin. 51 : acc. Ἰδάταν [Olonte]), Βίδάτας (IC, 1, 18 Lyttos, 9 c, lin. 54; 4, Gortyna, 174, lin. 21-22 [pour Priansos]); Γιδάτας (IC, 2, 5 Axos, 35, *lin*. 11; voir 4, Gortyna, 146, *lin*. 6: dat. Fίδαι). Pour le nom de la montagne on hésite entre les leçons Βίδαν et Γίδαν [acccusatif] dans une inscription de Gortyne (IC, 4, 80, l. 2). Voir Verbruggen (1981 : 140 n. 80) ; Bile (1988 : 118) note que « depuis le ve siècle à Gortyne et le IIIe siècle ailleurs, la graphie B cotoie F.»; mais elle n'explique pas la présence de /w/ à l'initiale ; il en est de même du reste pour les étymologistes modernes, qui ignorent ces formes (sauf peut-être Hester [1965: 372-373] qui, dans une note très brève, pose *uidhu- et rapproche angl. wood).

⁹⁹ Et aussi (*Il.* 24, 290-291) : Κρονίωνι / Ἰδαίω. L'épithète est également transcrite en latin ; ainsi chez Virgile (*Aen.* 7, 139-140) : « *Idaeumque louem Phrygiamque ex ordine matrem inuocat* (sc. *Aeneas*) [...]. »

¹⁰⁰ Comme on l'a vu, les écrivains ne s'y trompent pas, qui peuvent à l'occasion présenter un lucus à l'intérieur d'un nemus (Cat., Or. 2, fr. 58 Peter = 2, fr. 28 Ch. [cité p. 109]); Prop., 4, 9, 24; Ou., Met. 3, 175-176; Sen., Herc. Oet. 957-958; Luc., Phars. 1, 453-454; Auien., Orb. terr. 317; cf. Lygdamus, 3, 15), voire d'une silua (Verg., Aen. 9, 85-86; Liu., 24, 3 [sanctuaire de Junon Lacinia à Crotone: «lucus ibi, frequenti silua et proceris abietis arboribus saeptus, laeta in medio pascua habuit, ubi omnis generis sacrum deae pecus pascebatur sine ullo pastore»], Ou., Met. 5, 265 [siluarum lucos]; F., 2, 165-167) ou un nemus à l'intérieur d'une silua (Ou., A.A. 3, 689; Met. 1, 568-569 [cité p. 110]), mais jamais l'inverse.

[...] quales cum uertice celso aeriae quercus aut coniferae cyparissi constiterunt, silua alta Iouis lucusue Dianae.

ANNEXE 1



- ADRADOS, R. F., 1968, « Wanaka y rawaketa », dans *Atti e Memorie del 1º Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967*, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, vol. 2, p. 559-573.
- ANCILLOTTI, A. & CERRI, R., 1996, *Le tavole di Gubbio e la civiltà degli Umbri*, Perugia, Iama.
- ARMINI, H., 1924, « Romtopografiska bidrag », Eranos, n° 22, p. 82-90.
- BALLY, Ch., 1903, « Contribution à la théorie du z voyelle », Mémoires de la Société de linguistique de Paris, n° 12, p. 314-330.
- BATES, W. N., 1905, «The Etruscan Inscriptions in the Museum», *Transactions of the Department of Archeology,* Free Museum of Science and Art, University of Pennsylvania, 1, 1904-1905, p. 165-168 (pl. XIX-XXIII).
- Benvéniste, É., 1931, « Trois étymologies latines », Bulletin de la Société de linguistique de Paris, n° 32, 1931, p. 68-85.
- BILE, M., 1988, *Le dialecte crétois ancien. Étude sur la langue des inscriptions*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
 - BLÄNDSDORF, J., 2011, Fragmenta Poetarum Latinorum epicorum et lyricorum, praeter Enni Annales et Ciceronis Germanicique Aratea, post W. Morel et K. Büchner editionem quartam auctam curauit, Berlin, W. de Gruyter.
 - Bréal, M., 1881, « Inscription archaïque de Spolète », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 4, p. 402-405.
 - BUCK, C. D., 1904, A Grammar of Oscan and Umbrian, Boston, Ginn & Company (1928², 1974³ Nachdruck der Ausgabe Boston 1904 mit den Zusätzen der erweiterter Auflage 1928, Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag.
 - BÜCHELER, F., 1880, « Altes Latein », *Rheinisches Museum für Philologie*, n° 35, p. 627-630.
 - Buecheler, F., 1909, « Grammatica et epigraphica », Glotta, n° 1, p. 1-9.
 - CAPDEVILLE, G., 1993, « De la forêt initiatique au bois sacré », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 127-143.
 - CASEVITZ, M., 1984, « Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique », dans G. Roux (dir.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983*, Lyon/Paris, De Boccard, p. 81-95.
 - CAZZANIGA, I., 1972, « Lucus a non lucendo », Studi Classici e Orientali, n° 21, p. 27-29.
 - CHANIOTIS, A., 1996, *Die Verträge zwischen kretischen Poleis in der hellenistischen Zeit*, Stuttgart, Franz Steiner.
 - CIPRIANO, P., 1983, Templum, Roma, Università « La Spienza ».
 - COARELLI, F., 1987, *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Roma, La Nuova Italia scientifica.

- —, 1993, « I luci del Lazio: la documentazione archeologica », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 45-52.
- COARELLI, F. & GHINI, G. (dir.), 2013, *Caligola. La trasgressione al potere*, Roma, Gangemi.
- DELAMARRE, X., 2003² (2001¹), Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental, éd. revue et augmentée, Paris, Errance.
- DELG = CHANTRAINE, P., 1968-1980, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- DELL⁴ = Ernout, A. & Meillet, A., 1959 (1932¹), Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- DE SIMONE, C., 1968-1970, *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- DOTTIN, G., 1920, La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire, Paris, Klincksieck.
- DUMÉZIL, G., 1986² (1975¹), Fêtes romaines d'été et d'automne, suivi de Dix questions romaines, Paris, Gallimard.
- ERNOUT, A., 1973⁴ (1916¹, 1938², 1957³), Recueil de textes latins archaïques, Paris, Klincksieck.
- —, 1961, Le dialecte ombrien. Lexique du vocabulaire des « Tables Eugubines » et des inscriptions, Paris, Klincksieck.
- Erren, M., 1985-2003, P. Vergilius Maro, *Georgica* (Wissenschaftliche Kommentare zu griechischen und lateinischen Schriftstellern), 2 vol., Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- ET = RIX, H. (Hrsg.), 1991, Etruskische Texte. Editio minor, 2 vol., Tübingen, Gunter Narr. / $ET^2 = MEISER$, G. (Hrsg.), 2014, Hamburg, Baur.
- FIESEL, E., 1928, Namen des griechischen Mythos im Etruskischen, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- FIORELLI, G., 1879, « Notizie degli scavi di antichità comunicate nella seduta del 16 marzo 1879. Febbraio », *MAL*, série 3, n° 3 [= 276], p. 195-219.
- Forbes, K., 1958, « Medial Intervocalic -rs-, -ls- in Greek », Glotta, n° 36, p. 235-272.
- FRANCHI DE BELLIS, A., 1981, Le iovile capuane, Firenze, Olschki.
- Frazer, J. G., 1911-1915³ (1890¹, 1900²), The Golden Bough: A Study of Magic and Religion, London, Macmillan.
- GEW = Frisk, A., 1960-1970, Griechisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, Winter.
- GRIMAL, P., 1984³, Jardins romains, Paris, Fayard (1943¹, Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain, Paris, De Boccard; 1969², Les jardins romains, Paris, PUF).

- HESTER, D. A., 1965, « "Pelasgian" A new Indo-European language », *Lingua*, n° 13, p. 335-384.
- HEURGON, J., 1942, Études sur les Inscriptions osques de Capoue dites « Iúvilas », Paris, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, série 2, t. 16.
- JORDAN, H., 1882, *Quaestiones Umbricae cum appendicula praetermissorum*, Königsberg, Ex officina Hartungiana.
- Kretschmer, P., 1892, « Indogermanische accent- und lautstudien », Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, NF n° 9 = 31, p. 325-472.
- LAGLANDIÈRE, E. de, 1829, « Ulysse et les Sirènes », Annali dell'Instituto di Corrispondenza archeologica, n° 1, p. 284-290, pl. VIII.
- LAMBERT, P.-Y., 2003² (1994¹), *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance.
- LAROCHE, E., 1949, *Histoire de la racine *nem- en grec ancien (*νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω), Paris, Klincksieck.
- LATTE, K., 1925, «Glossographika», Philologus, n° 80, p. 136-175.

- LEJEUNE, M., 1955² (1945¹), *Traité de Phonétique grecque*, Paris, Klincksieck.
- —, 1965, « Le δαμος dans la société mycénienne », Revue des études grecques, n° 78,
 p. 1-22.
- —, 1969, « La titulature de Midas », *Studi in onore di Piero Meriggi, Athenaeum*, n° spécial 47, p. 179-192.
- —, 1993, « "Enclos sacré" dans les épigraphies indigènes d'Italie », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 93-101.
- *LEW*³ = WALDE, A., 1938-1956 (1906¹, 1910²), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Neubearbeitete Auflage von J. B. Hofmann, Heidelberg, Winter.
- MADDOLI, G., 1970, « δᾶμος e βασιλῆς. Contributo allo studio delle origini della polis », *Studi micenei ed egeo-anatolici*, n° 12, p. 7-57.
- MALASPINA, E., 1995, « *Nemus sacrum?* Il ruolo di *nemus* nel campo semantico del bosco sino a Virgilio: osservazioni di lessico e di etimologia », *Quaderni del Dipartimento di Filologia, Linguistica e Tradizione classica dell'Università degli Studi di Torino*, n° 4, 1995, p. 75-97.
- MARCQUARDT, J., 1885, *Römische Staatsverwaltung*, 3, besorgt von G. Wissowa = IV Das Sacralwesen, Leipzig, S. Hirzel.
- —, 1889, Le Culte chez les Romains, trad. M. Brissaud, Paris, Thorin.
- MASSON, O., 1983² (1961¹), Inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté, Paris, de Boccard.

- MEILLET, A., 1929, « Sur latin sub, super », Bulletin de la Société de linguistique, n° 30, p. 80-81.
- MEILLET, A. & VENDRYÈS J., 1979⁵ (1924¹, 1948², 1963³), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- MITFORD, T. B., 1971, *The Inscriptions of Kourion*, Philadelphia, American Philosophical Society.
- MOREL, W., 1927, Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum, Leipzig, Teubner.
- NIEDERMANN, M., 1953, Précis de phonétique historique du latin, Paris, Klincksieck.
- OBERHUMMER, E., 1914, s.u. Ἰδάλιον, RE, n° 9/1, c. 867-872.
- Pellegrini, G. B. & Proscdocimi, A. L., 1967, *La lingua venetica*, 2 vol., Padoue, Istituto di glottologia dell'Università.
- PERSSON, P., 1912, *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, 2 vol., Uppsala, Akademiska Bokhandeln.
- PHILLIPS, E. D., 1953, « Odysseus in Italy », Journal of Hellenic Studies, n° 73, p. 53-67.
- PISANI, V., 1964² (1951¹), Manuale storico della lingua latina, t. V, Le lingue dell'Italia oltre il latino, Torino, Rosenberg & Sellier.
- PLATNER, S. B., 1929, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, completed and revised by Th. Ashby, Oxford, Oxford University Press.
- RIG = Lejeune, M., 1985, Recueil des inscriptions gauloises, t. I, Textes gallo-grecs, Paris, Éditions du CNRS.
- RIX, H., 1981, « Note e commenti 1 », Rivista di Epigrafia Italica/Studi Etruschi, n° 49, p. 351-353.
- ROBERT, J. & ROBERT, L., 1951, « Bulletin épigraphique », Revue des études grecques, n° 64, p. 119-216.
- ROCCA, G, 1996, Iscrizioni umbre minori (Lingue e iscrizioni dell'Italia antica, 6), Firenze. Olschki.
- SCHEID, J., 1993, « Lucus, nemus. Qu'est-ce qu'un bois sacré? », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 13-20.
- SOLMSEN, F., 1909, « Zur lateinischen Etymologie », *Indogermanische Forschungen*, n° 26, p. 102-114.
- STARA TEDDE, G., 1905, « I boschi sacri dell'antica Roma », Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma, n° 33, p. 189-232.
- ST = RIX, H., 2002, Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen, Heidelberg, Carl Winter.
- STEPHANI, L., 1845, « Sulla posta del tempio, e sopra altre attinenze della Giunone Lucina », *Bulletino dell'Instituto di corrispondenza archeologica*, p. 65-70.

- Svoronos, J. N., 1890, Numismatique de la Crète ancienne, accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île. Première partie : Description des monnaies, histoire et géographie, Mâcon/Nachdruck, Rudolf Habelt Verlag GMBH, Bonn, 1972.
- TERRACINI, B. A., 1929, « Su alcune congruenze fonetiche fra etrusco e italico », *Studi Etruschi*, n° 3, p. 209-248.
- VAN EFFENTERRE, H., 1968, « Un "lawagetas" oublié », dans Atti e Memorie del 1° Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, 2, p. 588-593.
- VENTRIS, M. & CHADWICK, J., 1973² (1956¹), Documents in Mycenaean Greek. Three Hundred Selected Tablets from Knossos, Pylos and Mycenae, with Commentary and Vocabulary, Cambridge, Cambridge University Press.
- VERBRUGGEN, H., 1981, Le Zeus crétois, Paris, Les Belles Lettres.

- VETTER, E., 1953, Handbuch der italischen Dialekte, t. I, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis, Heidelberg, Carl Winter.
- WOU = Untermann, J., 2000, Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen, Heidelberg, Winter.
- ZACHARIAE, Th., 1897, « Ein singulare tantum », Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung, n° 34, p. 453-455.

BRÈVES RÉFLEXIONS SUR LA NOTION DE MORPHÈME DANS LA GRAMMAIRE ANCIENNE

Guillaume Bonnet Université de Bourgogne

On connaît bien l'intérêt marqué de Michèle Fruyt pour la segmentation morphologique des lexèmes, ainsi que pour la pertinence et les motivations de cette segmentation. Il ne nous semblait donc pas absolument étranger à ses préoccupations, même si les grammairiens anciens n'entrent qu'occasionnellement dans sa production scientifique, de brosser ici un rapide tableau de l'approche théorique et pratique des morphèmes par le discours grammatical antique, tel du moins que la littérature artigraphique, production de techniciens toutefois animés d'intentions pédagogiques, nous permet de la cerner.

La grammaire scolaire de l'Antiquité, qu'il serait vain sur ce point d'opposer trop aux spéculations grammaticales d'un Varron, est atteinte de la manie taxonomique : classer pour faire comprendre en vertu d'une pédagogie bien sentie, certes, mais aussi classer pour se distinguer, dans un domaine de « production scientifique » où l'identité de la matière encourage la reprise et l'exploitation par le professeur des notes, voire du cours entier de son maître. Faire émerger une nouvelle classe, dégager un *distinguo* sont autant de moyens pour personnaliser un discours convenu. Pourtant, il est frappant que l'analyse morphologique y reste rudimentaire, si rudimentaire même que les morphèmes n'y ont ni nom ni existence claire. Quel paradoxe que celui d'une grammaire des lexèmes – puisque c'est bien là l'unité de base du discours grammatical –, qui néglige d'en nommer les éléments constitutifs!

1. ARS GRAMMATICA, ART DU CLASSEMENT

Apparemment, le discours grammatical s'attache surtout à des problématiques formelles. La présentation traditionnelle des éléments constitutifs du langage humain propose une gradation du simple au complexe, de la *uox*, audible, aux *elementa* ou *litterae*, scriptibles, puis aux *syllabae* et enfin aux *dictiones*, émissions articulées, lesquelles sont qualifiées comme *partes orationis* (nom, pronom, verbe, etc.) quand elles présentent un certain nombre de caractéristiques dénommées

128

accidentia. Il y a plus : l'accident de la figura, justement, affecte six des huit parties du discours, et seules en sont privées les prépositions et les interjections¹. Cette caractéristique intrinsèque des partes orationis fait qu'on distingue parmi elles dictiones simplices et compositae usuellement présentées en paires : decens et indecens, quis et quisquis, lego et neglego, docte et indocte, legens et neglegens, nam et namque (Donat, Min., passim). Les traités vont même au-delà, en détaillant les quatre types de mots composés. Ainsi Donat :

Conponuntur autem nomina modis quattuor: ex duobus integris, ut suburbanus, ex duobus corruptis, ut efficax, municeps, ex integro et corrupto, ut ineptus, insulsus, ex corrupto et integro, ut pennipotens, nugigerulus. Conponuntur etiam de conpluribus, ut inexpugnabilis, inperterritus. (Mai. 624, 2-5 H²)

Moins systématiquement, les artigraphes proposent une semblable précision à propos des verbes. Nous retrouvons ici, outre Donat et Consentius, Diomède, particulièrement explicite :

De figura uerborum. Figura uerbi bipertita est: aut enim simplicia sunt uerba, ut scribo, aut conposita, ut inscribo. Conponuntur autem uerba, sicut nomina, modis quattuor: aut ex duabus partibus integris, ut conduco conuoco, aut ex duabus corruptis, ut efficio, malo (id est magis uolo), effringo, aut ex integra et corrupta, ut accumbo, aut ex corrupta et integra, ut ostendo. (GL I, 335, 9-13)

Et Consentius d'ajouter³ qu'on en trouve composés de plus d'éléments encore, comme *reconpono* (*sic*!) : le modèle de la composition nominale est patent.

La composition dans les autres *partes orationis* est décrite ainsi à l'occasion, et plus rarement (pour les pronoms, *Explanationes in Donati artes* du mystérieux Sergius, voir *GL* IV, 501, 31 *sq.*, pour les adverbes et participes, Julien de Tolède, respectivement 86, 190 *sq.* et 92, 89 *sq.* M-Y⁴).

Si la composition est donc bien balisée, elle ne laisse pas cependant de poser des problèmes d'extension en ce qui concerne les *nomina composita ex duobus integris*. En effet, si l'on rencontre parmi ceux-ci des préfixés – on se souviendra que sont confondus en une même *pars orationis* préfixes et prépositions –, il se trouve également des attelages du type de *eques Romanus*, dont Donat, justement, fait état immédiatement après le passage cité plus haut. Sauf à exciper fermement de l'unicité accentuelle pour distinguer les vrais composés dans un continuum

On peut même se demander si ce critère morphologique ne conditionne pas le classement de ces deux partes à la fin de la liste canonique figurant dans la plus ancienne Ars latine conservée, le papyrus Milne 2729. Pour une réflexion sur l'ordre de présentation des parties du discours, voir Holtz (1981).

² Édition de Holtz (1981).

³ GL IV, 379, 18-19.

⁴ Édition de Maria Maestre Yenes.

qui va de *Praefectus urbis* ou *uir illustris* à *malesanus* ou *interealoci* (*sic*!), ce que Priscien ne manque point de faire, un flottement s'installe, entretenu par la lisibilité immédiate de ces « composés ». Nous reviendrons sur les raisons de cette extension.

Autres catégories de la composition des noms, la préfixation est d'autant plus clairement reconnue qu'elle implique des éléments fonctionnant aussi, à l'état libre, comme prépositions. Héritée des Grecs, cette catégorie n'est toutefois pas homogène en latin, alors qu'elle l'est, pour ainsi dire, en grec grâce au critère de la séparabilité des préverbes, tous aussi prépositions. L'histoire de la langue latine a, en effet, frappé d'obsolescence des prépositions qui ne survivent plus, dans le latin décrit par les grammairiens, que comme préverbes : ainsi de seou re-. Toutefois, la commutabilité de tels composés avec d'autres composés dont le préverbe fonctionne aussi, ailleurs, détaché, comme préposition, permet une identification claire, et la liste de ces prépositions seulement préfixées ne connaît que des flottements d'origine phonétique (am- ou as-, etc.) 5. Aucune difficulté, donc, pour identifier et qualifier la préfixation.

2. LE PROBLÈME DES SUFFIXES

Les suffixés, enfin, sont plus difficilement cernés. Sans doute les grammairiens les identifient comme tels, et Donat en donne les exemples scholasticus et montanus 6, visiblement canoniques en face des simples mons et schola; toutefois, les exposés n'en sont que rarement poussés. Seul Priscien en fait une présentation complète – très complète même puisqu'elle s'étale sur trois livres et soixante-dix-huit pages! Les suffixes sont détaillés dans plusieurs rubriques – les patronymiques et les possessifs dans le livre II (GL II 62, 14 sq. et 68, 14 sq. respectivement), les dénominatifs occupant le livre IV (GL II 117-140) – et il est remarquable qu'apparaît alors sous le calame du grammairien de Constantinople, pour désigner les suffixes, le mot terminationes (GL II, 117, 20) dont la valeur par ailleurs assez vague de « finale » est corrigée par l'adjectif épithète formales. Le livre IV tout particulièrement énumère un grand nombre de suffixes ventilés dans les paragraphes consacrés aux seuls derivativa (GL II, 118, 1-24). S'il s'inscrit dans la tradition ancienne d'un exposé alphabétique des finales des noms, qu'on retrouve dans les Catholica attribuées à Probus (GL IV, 4-43)7, c'est bien

 ⁵ Sur ces prépositions seulement préverbées, nous nous permettons de renvoyer aux notes de notre édition de Dosithée dans la CUF, pour les § 45 et 46. Rappelons que l'inverseur *in*- est assimilé au préverbe / préposition directionnel *in*: voir par exemple Dosithée, *Grammatica*, 47.
 6 Mai. 615, 3 H.

⁷ Les suffixés en -us (sauf les possessifs en -ius et -nus, déjà traités) sont détaillés par Priscien de la manière suivante (GL II, 134, 30-140,6) : -us, -ius, -uus, -quus, -bus, -cus, -ulcus, -dus, -bundus, -ndus, -lus, -rus, -sus, -tus, -clus, -plus, -xus, -stus.

130

de véritables suffixes que Priscien a le désir de lister, et non des types flexionnels, quelle que soit la validité des découpages morphologiques qu'il admet.

Surtout, tous les exposés grammaticaux font un sort particulier, généralement très détaillé, aux comparatifs, superlatifs et diminutifs, donc aux suffixes qui paraissent dans ces formations 8. C'est ainsi que Priscien consacre à ces trois types de dérivés tout son livre III (*GL* II 82-116). Morceau de bravoure des maîtres, où se déploient nettement la règle et l'exception ? Un tel traitement trouve plutôt son explication dans l'approche des éléments du langage selon la « grille » aristotélicienne de la substance et des accidents. Diminutifs, superlatifs et comparatifs expriment alors des degrés de la substance exprimée par le simple, et non une autre substance qu'elle. Ils en offrent en quelque sorte des variations sans entraîner un quelconque passage d'une substance à une autre, alors même qu'on a affaire à deux unités lexicales différentes.

Nous voyons poindre là un élément constamment présent, implicitement ou non, dans les exposés grammaticaux antiques : le référent, toujours derrière le lexème qui le signifie. L'examen du petit dossier des avatars latins, *porrectio* ou *assumptio*, de l' èπέκτασις grecque, littéralement « extension », permet de mesurer cette emprise et par là même nous montre les limites de l'approche morphologique des anciens.

C'est Priscien qui reprend le terme grec, dans une réflexion sur certains *nomina* où nous verrons davantage des pronoms :

Vetustissimi tamen [...] solebant proferre et plerus plera plerum absque que additione (Cicero in Protagora: « quae igitur potest esse indignitas uoluptatis ad molestiam, nisi in magnitudine aut longitudine alterius utrius posita?»; Cato De ambitu: « sed sunt partim, qui duarum rerum alterius utrius causa magistratum petunt»; idem in I Originum: « agrum quem Volsci habuerunt campestris plerus Aboriginum fuit»; Pacuuius in Duloreste: « pater Achiuos in Caphereis saxis pleros perdidit»; idem in Teucro: « periere Danai, plera pars pessumdata est ». Asellio in III Historiarum aduerbialiter sine que extulit: « ut fieri solet plerum, ut in uictoria mitior mansuetiorque fiat ». Ergo nihil aliud est in his nominibus que nisi syllabica epectasis, quomodo ce in quibusdam pronominibus et aduerbiis, ut hisce, hosce, illice. Nam et plerus plera plerum et plerusque pleraque plerumque idem significant. (GL II, 182, 15 sq. – Livre IV, section De figuris)

Il n'y a rien d'autre à voir dans ces pseudo composés – où, après tout, on pouvait imaginer d'avoir la conjonction -que – qu'un « allongement d'une syllabe » de mots simples, allongement n'entraînant par ailleurs aucune modification du

⁸ Donat relève avec humour (*Mai*. 615,4-5 H) que les diminutifs s'allongent à mesure qu'il s'agit d'évoquer des référents de plus en plus réduits (principe de la sur-suffixation).

sens de la forme courte. La comparaison de cet élément *-que* avec la particule *-ce*, si elle était attirée par la parophonie, n'est pas pour autant anecdotique. Le même Priscien revient plus complètement sur le phénomène à propos des pronoms composés :

Nam egomet et cetera, quibus adiungitur met, magis per porrectionem uel assumptionem, quam Graeci uocant ἐπἐκτασιν uel παραγωγήν, solent proferri, et primae quidem personae omnibus adiungitur casibus: egomet, meimet, mihimet, memet; secundae uero personae obliquis solis: tuimet, tibimet... (GL II, 590, 26 sq.)

Priscien passe ensuite en revue les « particules » -te, -pte, -ce, et de conclure sa copieuse analyse ainsi :

Haec igitur, hoc est -met -te -pte -ce, adiectiones esse ipse sensus arguit, qui nullus in his separatis potest inueniri: nihil enim compositum diuiditur, quod cum separetur, quamuis sit ex corruptis, non tamen haec eadem corrupta ab integris esse ostendat, ut expers ab ex praepositione et pars, conficio a con et facio, idem is + demum. Ergo egomet, tute, suapte, huiusce minime dicenda sunt composita, quia additio, si separetur, nihil significare possit per se. (GL II, 593, 17 sq.)

Ces « particules adventices » – le terme *adiectiones* n'est pas particulièrement technique – relèvent donc d'une sorte de pathologie morphologique qui est l'extension formelle sans surcroît de sens. Priscien ne les oubliera pas ultérieurement, dans le manuel pratique que constituent les *Partitiones duodecim uersuum principalium Aeneidos*. On y lit ainsi la notice lexicale suivante, qui intègre totalement le phénomène :

Tuus, tua tuum *et aduerbium* tuatim *et per epectasin* tute (-te *correpta*). (*GL* III, 492, 23-24)

On retrouve dans un autre champ, celui de la dérivation verbale, un mot latin issu de la $\pi\alpha\rho\alpha\gamma\omega\gamma\dot{\eta}$, avec une acception voisine. Dans l'exposé d'une nouvelle théorie du verbe dont il nous tait la source, Charisius (que reprendra Diomède) fournit une liste de catégories sémantiques : inchoatifs, impersonnels, fréquentatifs, puis *paragoga*. Voici la présentation de cette dernière :

De paragogis. Sunt quaedam uerba quae « paragoga » appellantur quaeque ex primitiui uerbi declinatione et mutationem et adiectionem litterarum capiunt et nihilo minus idem significant, interdum uariant, uelut lacesso ex eo quod est lacero. Sed hoc uariat : lacessere enim « concitare » est. Facesso aeque hic fit : facessere « discedere » intellegitur. (GL I, 335, 14 sq. B9 = Diomède GL I, 379, 5 sq.)

La variabilité formelle ne s'accompagne pas d'un changement de sens prévisible, comme c'est le cas avec les dérivés verbaux « internes » que sont les inchoatifs, désidératifs et fréquentatifs. Ceux-ci, tout comme les dérivés de gradation nominaux que nous avons vus plus haut (comparatifs, superlatifs, diminutifs), n'altèrent pas substantiellement l'acte exprimé par le verbe premier, la perfecta forma 10. Là, tout en reconnaissant une finale caractéristique, Charisius peine à lui trouver une valeur propre – en tout cas, celle-ci n'apparaît pas comme une modalité du verbe premier (lacesso renvoie à con-cito; facesso ne modalise pas facio, mais cedo). Ainsi, au contraire exactement de l'epectasis – un allongement accompagné de la certitude du maintien du sens –, l'allongement marque un changement de signification, mais celui-ci est parfaitement incertain, et variable d'un lexème à l'autre. Cette sorte de proximité paradoxale invite l'auteur anonyme dont nous lisons les réflexions sous le nom emprunté d'Asper à dégager avec résolution une catégorie de plein exercice quand il écrit du verbe :

Figurae sunt septem: simplex, ut lego, composita, ut relego, incohatiua, ut calesco, frequentatiua, ut lectito, desideratiua, ut dormito, impersonalis, ut piget taedet, et alterius formae, ut statur, paragoga, ut facesso lacesso capesso. (GL VII, 551, 20-24)

L'exemple de ce découpage dont la logique n'apparaît pas nettement (associer les impersonnels aux différents suffixés !) démontre par l'absurde les difficultés qu'éprouvent les grammairiens avec la suffixation. À la différence des composés, où l'on peut reconnaître immédiatement les éléments *integra* et avec un peu d'intuition ou de réflexion ceux qui sont *corrupta*; à la différence des préfixés où il s'agit de retrouver la classe entière des *praepositiones*, les suffixés ne présentent pas un second lexème porteur de sens – ou plutôt, si des éléments isolables par permutation, comme -anus, -cus, ou -sco, portent bien un sens qui vient modaliser la base (« relever de », « commencer à »), ils ne sont pas, eux, autonomes (une préposition est autonome), ni ne se suffisent : *prae*, *cum* peuvent à la rigueur s'entendre seuls (par exemple Ter., And. 171 : I prae : sequar), pas sco. Cet élément est sans doute visible, mais simplement, il n'est pas pertinent.

En tant qu'il est scriptible, le suffixe peut ressortir éventuellement à deux catégories infra-lexématiques, si l'on peut dire : la *littera* et la *syllaba* et sera décrit ainsi . C'est là son meilleur sort, car il peut être simplement nié, comme le montre l'anecdote que rapporte Aulu-Gelle sur l'opinion des grammairiens, justement, relativement à l'origine du mot *septentriones* :

Tum quispiam ex his, qui se ad litteras memoriasque ueteres dediderat : « uulgus, inquit, grammaticorum septentriones a solo numero stellarum dictum putat.

Triones enim per sese nihil significare aiunt, sed uocabuli esse supplementum, sicut in eo, quod quinquatrus dicamus, quinque ab Idibus dierum numerus sit, atrus nihil ». (Gell., Noct. Att. 2, 21, 6-7)

3. LA LANGUE COMME NOMENCLATURE

Même Priscien, qui a l'ambition de dépasser la description des types flexionnels et consigne assez exactement la dérivation dénominative, ne se fixera pas à un nom pour désigner cette structure intermédiaire qui excède néanmoins les deux niveaux formels de la lettre et de la syllabe par sa potentialité sémantique. Nous avons rencontré plus haut l'emploi de *terminatio*; on peut aussi retenir l'emploi d'*assumptio* pour le suffixe verbal *-tum* en *GL* II 429,11. Quant à son élève Eutychès, il reprendra à l'occasion *terminatio* pour les verbes en *-sco / -scor* ¹¹ mais utilisera aussi le terme *finalitatem* ¹².

L'association à un référent extra-linguistique constitue le cadre naturel général dans lequel se déploie le discours morphologique ¹³. Tout de même que l'étude des sons renvoie obligatoirement, chez tous les grammairiens, à celle des lettres, l'étude des lexèmes implique leurs référents. Il est aussi pertinent de signaler l'existence parmi les nomina propria de dionyma ¹⁴ que de signaler, à rebours, le cas de figure des mots qui ont deux sens, ou synonyma : qu'une même personne soit dénommée Palémon et Mélicerte, Pâris et Alexandre (ce qui relève à nos yeux de l'histoire ou de la mythologie) intéresse tout autant le grammairien que le fait qu'avec le même lexème nepos on a le pouvoir de désigner un parent ou un noceur ¹⁵ – ce qui seul à nos yeux est une remarque proprement grammaticale. Cela explique également que, dans la mesure où les attelages de mots renvoient à un référent unique et spécifique, en plus d'avoir un ordre d'émission quasiment fixe, il devient dès lors tentant de tenir praefectus urbis ou uir illustris pour un unique lexème, ce que l'accentuation redoublée ne

¹¹ *GL* VII, 466, 33.

¹² *GL* VII, 542, 25.

¹³ Il serait donc faux de parler d'impéritie des grammairiens en matière d'analyse, comme le montre par exemple le recyclage du mot *iunctura*, sorti de son cadre d'emploi en métrique, par Priscien dans une analyse morphologique très nuancée pour désigner le point de jonction des composés. Il explique (*GL* II, 436, 17 *sq.*) que la conjugaison des composés en latin est toujours intrinsèque – comprenons que les modifications inhérentes à la conjugaison affectant le simple sont contenues dans les limites de ce même élément dans le composé, à la différence du grec, où l'augment des préverbés peut parfois se placer avant le préverbe : sur le modèle *ago egi*, ou *facio feci*, on trouvera, « à la jointure même » (*in ipsa iunctura*) : *abigo / abegi*, ou « après elle » (*post eam*) : *con-ficio / con-feci – in ipsa iunctura* car la « jointure » est sensible en tant que syllabe.

¹⁴ Diomède, *GL* I, 322, 1.

¹⁵ *Ibid*. 322, 34-35.

suffit pas toujours à empêcher. Les étymologies « varronniennes » procèdent de la même association, qui s'efforcent d'expliquer la forme du lexème par le sens de son référent : la forme de *lucus* « bosquet » s'explique parce qu'il n'y perce point de lumière (*lux*)...

La grammaire est bien une science destinée à baliser, pourrions-nous dire, la forêt des signifiants qu'est le langage, image du monde. On s'expliquera mieux ainsi l'extravagante prétention des maîtres qui écrivent à l'orée de leur traité:

Grammaticus est qui uniuscuiusque rei uim ac proprietatem potest explanare loquela. (Dosithée, Grammatica 1)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHARISIUS = BARWICK, K. (dir.), 1925, *Flavius Sosipater Charisius, Artis grammaticae libri V*, Leipzig, Teubner.

DONAT = HOLTZ, L. (dir.), 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical*, Éditions du CNRS, Paris.

DOSITHÉE = BONNET, G. (dir.), 2005, *Dosithée, Grammaire latine*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France ».

GL = Keil, H. (dir.), 1855-1880, Grammatici Latini, Leipzig, Teubner.

Julien de Tolède = Maestre Yenes, M. (dir.), 1973, Ars Iuliani Toletani episcopi: una gramática latina de la España visigoda, Toledo, Publicaciones del Instituto provincial de investigationes y estudios toledanos.

LA SÉRIE DES LEXIES *BIRĒMIS / TRIRĒMIS / QVADRIRĒMIS / QVINQVERĒMIS NĀVIS* : UNE CURIOSITÉ MORPHOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE

Marine Guérin Université Paris-Sorbonne

Portée par un intérêt pour la notion de langue technique, nous nous sommes intéressée de près, lors de la rédaction de notre mémoire de master, à la morphologie et à la sémantique des noms d'embarcations en latin¹. Les travaux philologiques déjà effectués sur le vocabulaire maritime des Romains étant désormais anciens², notre objectif était de tirer parti des avancées réalisées à la fois en linguistique et en archéologie navale pour décrire à nouveau, et le plus précisément possible, les signifiants de la langue maritime latine, leurs signifiés et le lien qui les unit, abordant ainsi la question de la motivation des signifiés et du sentiment linguistique des locuteurs.

En effet, si la langue maritime des Romains compte quelques lexèmes très anciens et inanalysables en synchronie³, elle s'est en grande partie constituée à l'époque historique, car c'est durant les guerres puniques que la science nautique romaine a commencé à se développer véritablement ⁴. Il en résulte que la terminologie maritime latine, outre de très nombreux emprunts au grec (ce qui ne surprend pas, la science nautique des Romains venant elle-même en grande partie des Grecs), comporte un nombre significatif de dérivés de date latine et plusieurs composés parfaitement analysables en synchronie. Dans le domaine lexical des noms d'embarcations, plusieurs désignations sont en fait des lexies ⁵

¹ Voir Guérin (2013).

² Nous pensons en particulier aux travaux menés par E. de Saint-Denis, latiniste versé dans l'art de la navigation et qui a fait paraître en 1935 une thèse intitulée *Le Rôle de la mer dans la poésie latine* et un *Vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*; il a par la suite rédigé plusieurs articles sur tel ou tel terme maritime. Peu avant, le philologue R. Fohalle avait écrit un article intitulé « Au sujet du vocabulaire maritime des Romains » (1930), répertoriant les différents procédés de néologie utilisés pour former cette langue technique.

³ C'est notamment le cas pour *nauis* mais aussi pour quelques noms d'équipements du navire (*mālus* « mât », *uēlum* « voile », *rēmus* « rame »).

⁴ Voir J. Rougé (1975: 109 sq.).

⁵ Une lexie, selon B. Pottier (1992 : 34), est « une séquence de mots mémorisée comme un seul signe ».

composées de l'archilexème *nāuis* et d'un adjectif qualificatif épithète formé sur un radical proprement latin. Parfois, parce qu'il est rendu évident par le contexte technique que le substantif qualifié par l'adjectif est *nāuis*, celui-ci peut faire l'objet d'une ellipse, ce qui aboutit à une substantivation de l'adjectif⁶.

Nous nous intéresserons ici aux désignations de ces navires de guerre auxquels on donne le nom générique de « galères ». Les principales caractéristiques des navires de guerre romains (par opposition aux navires marchands) sont la forme de leur coque, très allongée⁷ et de faible tirant d'eau, qui leur permettait de bonnes performances en termes de vitesse et de manœuvrabilité; la présence d'un éperon de bronze (rostrum) à l'avant du navire, qui servait à perforer le flanc des vaisseaux ennemis lors de l'abordage; et enfin leur mode de propulsion, un système assez élaboré de rangs d'avirons, avec une voilure auxiliaire gréée en cas de vent favorable. Ces caractéristiques architecturales, les Romains les ont utilisées pour désigner les vaisseaux de guerre: tous les navires de cette grande catégorie peuvent être désignés par la lexie générique nāuis longa. Au sein de cette classe, ils peuvent être dénotés plus précisément, selon le nombre et l'agencement des rangs d'avirons qui caractérisent chaque sous-catégorie de navire, par les lexies birēmis / quadrirēmis / quinquerēmis nāuis.

C'est à ces désignations que nous nous intéresserons. Sur le plan morphologique d'abord, nous montrerons que la finale de ces formes adjectivales composées n'est pas attendue et procède d'une réfection dont nous tenterons d'identifier les causes; mais c'est surtout sur le plan sémantique que ces adjectifs nous intéressent. En effet, le second membre de composé -rēmis (de rēmus, -i, « aviron ») n'a pas non plus le contenu sémantico-référentiel attendu; peut-être même pourrait-on considérer qu'il n'a pas un contenu sémantico-référentiel identique dans les différents composés. La comparaison avec les données issues de l'archéologie navale est à ce sujet très révélatrice.

1. DONNÉES MORPHOLOGIQUES: LES TRACES D'UNE RÉFECTION DE LA FINALE

Les adjectifs *birēmis*, *trirēmis*, *quadrirēmis* et *quinquerēmis* qui qualifient *nāuis* dans nos lexies sont du type dit « *bahuvrīhi* » ou « composé possessif ». Ils présentent la caractéristique, bien mise en valeur par É. Benveniste⁸, de reposer sur une double structure syntaxique : si l'on reprend avec É. Benveniste l'exemple du gr. ἀργυρό-τοξος « à l'arc d'argent », les deux propositions sous-

⁶ Ce phénomène, courant dans les langues techniques, a été décrit il y a longtemps déjà par J. Cousin (1943: 47-48).

⁷ Selon Rougé (1975: 90), le rapport entre la longueur et la largeur est compris entre 1/5 et 1/7.

⁸ Voir Benveniste (1974: 155 sq.).

jacentes sont : 1. « L'arc est d'argent » et 2. « Arc-d'argent appartient à X ». Ces composés, très courants en grec, sont plus rares en latin ; dans cette langue, seuls sont relativement nombreux les $bahuvr\bar{\iota}hi$ dont le premier membre est un numéral (ainsi $quadru-p\bar{e}s$ « qui a quatre pattes »). C'est précisément le cas des adjectifs qui nous intéressent : ils sont tous formés à partir d'un numéral et du nom de la rame, $r\bar{e}mus$.

Ce procédé de désignation des navires de guerre n'est pas proprement latin : les Grecs utilisaient le même et distinguaient les διήρης, τριήρης, etc. Les adjectifs latins sont en fait les exacts équivalents morphologiques des adjectifs grecs. On peut alors se demander si les termes latins sont des calques morphologiques du grec, c'est-à-dire une traduction en latin de chacun des deux membres du composé grec, ou s'il s'agit d'une désignation parallèle. Le procédé de désignation semble assez naturel pour ne pas être nécessairement un hellénisme; toutefois, dans la mesure où la science nautique des Romains en matière de flottes de guerre provient tout entière de la Grèce, l'hypothèse d'un calque morphologique des adjectifs grecs est probablement à privilégier.

La curiosité morphologique que nous annoncions en titre est à chercher dans le second membre de ces composés. En effet, les premiers membres bi- « deux » 9, tri- « trois » 10 , quadri- « quatre » 11 et quinque- « cinq » 12 sont tout à fait usuels et très productifs en latin. En revanche, $-r\bar{e}mis$, que l'on décompose en un radical $-r\bar{e}m$ - suivi du thème en -i- de la troisième déclinaison, est un peu plus surprenant. Ce radical $-r\bar{e}m$ - est, en synchronie, clairement rattaché au radical de $r\bar{e}mus$ < $*r\bar{e}-smos$; l'on

⁹ Le nom de nombre « deux » en latin est *duo* au simple, qui provient d'une forme i.-e. * *d(u) uo*-. Au composé, plusieurs formes coexistent en latin : *bi-* < * *dui*-, et *du-* qui peut provenir de * *dui-* devant labiale (dans ce contexte, on attend * *dui-* > * *duu-* > *du-*) ou être un thème tiré à l'époque italique de formes flexionnelles de *duo*. C'est la forme *bi-* qui est productive à l'époque historique. Voir Bader (1962 : 31 sq.).

¹⁰ Le nom de nombre «trois » provient d'une racine i.-e. *trej- qui donne pour la forme libre lat. trēs, skr. tráyaḥ, gr. τρεῖς (les trois formes, données ici au nominatif, sont flexionnelles). Quand le nom de nombre est premier élément de composé, le thème est au degré zéro et prend la forme *tri- : lat. tri-, skr. tri-, gr. τρι-. Voir Bader (1962 : 33).

¹¹ Le nom de nombre « quatre » en latin est issu d'une forme i.-e. *kײַetײַ(o)r- bien représentée dans de nombreuses langues (gr. att. τέτταρες, skr. catvāraḥ), qui donne en latin quattuor pour la forme libre. La forme de composition est en i.-e. *kײַetur- devant voyelle et *kײַetru- devant consonne, mais le latin a généralisé la forme antéconsonantique sous la forme quadru-; le -d- (on attendrait -t-) est inexpliqué. Par la suite, le latin n'a conservé le -u- à la frontière de composition que devant consonne labiale : devant une consonne autre ou devant voyelle, quadru- a donné quadri- par analogie avec bi- et tri-. Voir Bader (1962 : 35).

¹² Le nom de nombre « cinq » provient d'une racine i.-e. *penkue- donnant gr. πέντε, skr. páñca et lat. quinque. À partir de « cinq », tous les noms de nombre en latin possèdent la même forme au simple et comme élément de composition, sauf dans les cas où s'opère une évolution phonétique (élision, altération du timbre d'une voyelle) ou une influence analogique (notamment la présence d'un -i- à la frontière de composition), qui sont des phénomènes secondaires. Voir Bader (1962 : 33).

¹³ Dans * $r\bar{e}$ -smos, l'on identifie * $r\bar{e}$ -comme une racine verbale indo-européenne signifiant «ramer» que l'on reconstruit * h_{1} re h_{1} - (la laryngale initiale est indiquée par la forme gr. $\dot{\epsilon}$ pé- τ ης, mais elle tombe régulièrement en latin); *-smo--serait un suffixe instrumental. Voir DELL, LIV^{2} et EDLOIL, s.v. $r\bar{e}$ mus.

attendrait donc plutôt un composé *birēmus, formé directement sur le substantif thématique, sur le modèle de *iugum* « joug » → bi-iugus « qui a deux jougs, qui est tiré par deux animaux attelés ». Une telle forme d'adjectif bahuvrīhi en -rēmus n'est d'ailleurs pas inexistante : une forme archaïque trirēsmōs d'accusatif féminin pluriel (trirēsmōs nāuīs) est attestée grâce aux inscriptions archaïques¹⁴ de la Colonne Rostrale (datées de 260 av. J.-C.), mais elle a été concurrencée et éliminée à date ancienne par la forme en -i-.

Selon Françoise Bader 15, cette substitution à l'adjectif composé thématique, qui est attendu par le système de la langue, d'un adjectif composé en -i- se produit dans la plupart des cas quand l'adjectif est voué, soit à cause de son sens, soit à cause d'expressions figées dans la langue, à dénoter principalement des substantifs féminins. En pratique, les adjectifs composés de -rēm- ne s'appliquent effectivement qu'à la classe sémantique des navires, dont l'archilexème est *nāuis*, mot féminin. Alors qu'en grec l'épicénie de certains adjectifs thématiques composés (le type ἀδύνατος, -ος, -ον) était répandue et ne gênait pas le locuteur, un syntagme comme trirēmus nāuis devait poser problème aux locuteurs latins, amenant à substituer un adjectif en -is de la troisième déclinaison (qui regroupe des substantifs des trois genres) à l'adjectif thématique, rattaché à la seconde déclinaison (qui comporte essentiellement des masculins et des neutres). Une autre explication serait une possible influence des adjectifs grecs correspondants : διήρης, τριήρης, etc., sont athématiques et leurs exacts équivalents morphologiques latins sont birēmis, trirēmis, etc. Comme une bonne partie des acteurs du monde maritime romain (équipages notamment) était grecque, cela a également pu faire pression pour un passage aux adjectifs athématiques.

Quoi qu'il en soit, le passage d'un thème qui, à l'état libre, est thématique ou en $-\bar{a}$ à un thème en $-\dot{\underline{i}}$ quand il devient second élément de composition d'un adjectif n'est pas rare (même s'il n'est pas systématique), et $r\bar{e}mus \to bi-r\bar{e}mis$ s'inscrit dans une série assez fournie (bellum $\to im$ -bellis, annus $\to tri$ -ennis; fāma $\to inf\bar{a}mis$, etc.) ¹⁶. Cette réfection, quoique digne d'être mentionnée, n'est donc pas exceptionnelle, mais la série des bahuvrīhi en $-r\bar{e}mis$ est aussi remarquable pour une autre raison : le caractère apparemment variable du contenu sémantico-référentiel du second membre de composé $-r\bar{e}mis$.

¹⁴ CIL 1, 25, 12.

¹⁵ Bader (1962 : 165 *sq.*).

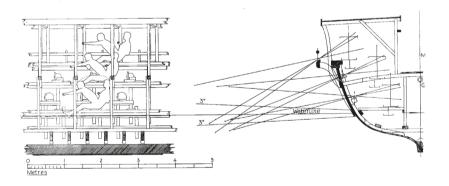
¹⁶ Voir Weiss (2009: 315-316).

2. DONNÉES SÉMANTIQUES : -REM-, UN MORPHÈME AU CONTENU SÉMANTICO-RÉFÉRENTIEL VARIABLE ?

Un adjectif tel que *birēmis* est parfaitement analysable en synchronie comme un composé de *bi-* « deux » et de *rēmus* « aviron ». À ce titre, la signification attendue est « à deux avirons », et l'on imagine que l'adjectif devrait s'appliquer à de tout petits esquifs, des barques pouvant être manœuvrées par une ou deux personnes et dotées d'un aviron de chaque côté. D'après le Gaffiot, il existe bien quelques occurrences où cet adjectif est ainsi employé¹⁷.

Toutefois, l'on se doute, bien évidemment, que le contenu sémantico-référentiel de *birēmis* n'est pas celui-là lorsque le contexte littéraire indique que la *birēmis* nāuis fait partie d'une flotte de nāuēs longae, c'est-à-dire de navires de guerre. Dans ce deuxième cas, qui est de loin le plus usuel en latin, et ce dès l'époque archaïque, *birēmis* doit probablement être interprété comme signifiant « qui possède deux rangs de rames ». En effet, dès l'époque de la Grèce archaïque, les avirons des galères birèmes étaient disposés, de chaque côté, sur deux rangs superposés et sans doute en quinconce, avec un rameur pour manœuvrer chaque aviron.

Trirēmis est semblable à birēmis, à ceci près qu'une potentielle signification « à trois avirons » n'est plus réellement imaginable. Trirēmis étant utilisé uniquement dans le cadre de la marine de guerre, le morphème -rēm- renvoie nécessairement à un rang d'avirons : il y en a alors trois et leur disposition est encore sujette à discussion parmi les archéologues de la marine antique. Voici toutefois le schéma 18 (fig. 1) d'une des dispositions retenues comme plausibles.



 Schémas en coupe longitudinale (à gauche) et transversale (à droite): disposition possible des rameurs d'une trirème

¹⁷ Notamment Hor., *O.* 3, 29, 62 et Luc. 10, 56.

¹⁸ Schéma donné par Morrison (1996: 289).

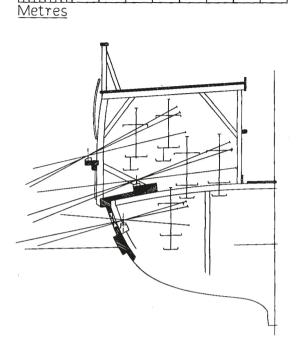
Il y a donc eu changement de contenu sémantico-référentiel : lorsque les adjectifs *birēmis* et *trirēmis* se sont spécialisés dans le domaine de la marine de guerre, le morphème -*rēm*- présent dans ces deux lexèmes a cessé de désigner la rame elle-même, signifié pourtant attendu au vu du signifié de *rēmus*, pour renvoyer à la rangée tout entière. Comment expliquer ce changement ? En termes de sémantique ¹⁹, il faudrait parler d'une restriction de sens : avec la spécialisation de nos deux lexèmes dans le domaine de la marine militaire, le contenu sémantique de -*rēm*- s'est enrichi et a acquis un ou même deux nouveaux sèmes, qui pourraient être décrits comme /ensemble de/ et /disposées en rangée/.

Toutefois, si le contenu sémantico-référentiel porté par le morphème -rēm-dans birēmis est bien celui-là, il faut nécessairement admettre qu'il subit une nouvelle modification dans quadrirēmis ou quinquerēmis (et les autres adjectifs composés de -rēmis dans lesquels le premier membre du composé est un numéral supérieur à trois). En effet, les recherches archéologiques montrent qu'il n'a probablement jamais existé de navire de guerre à quatre rangs de rames superposés : cela aurait nécessairement augmenté de beaucoup la hauteur du navire, et lui aurait fait perdre la stabilité dont il a absolument besoin. Il est beaucoup plus probable que les quadrirèmes aient été nommées ainsi parce que, sur une bande verticale, il y avait non pas quatre rames (comme il y en avait trois dans le cas des trirèmes), mais quatre rameurs, c'est-à-dire deux rames manœuvrées chacune par deux rameurs.

C'est également et *a fortiori* le cas pour les quinquérèmes. Comme il est à peu près impossible de concevoir un vaisseau à cinq rangs de rames superposés, l'hypothèse déjà formulée au sujet de *quadrirēmis* se trouve confirmée : il faut supposer un changement de signification pour le morphème *-rēm-* dans les composés en *-rēmis* dont le premier élément renvoie à un nombre supérieur à trois. Ce morphème désignerait bien un rameur par bande verticale ou, si l'on préfère, un rang de rameurs le long du flanc du vaisseau, et non un rang d'avirons. En effet, il n'y avait probablement que trois rangs d'avirons, ce qui implique que, dans chaque bande verticale, deux des trois avirons étaient manœuvrés par deux rameurs; la disposition des rameurs dans la quinquérème est toutefois un problème qui ne fait pas consensus parmi les historiens de la marine antique. Voici du moins l'hypothèse proposée par J. Morrison²⁰ (fig. 2):

¹⁹ Martin (1983 : 63) propose de distinguer quatre types de relations entre les différentes significations d'un lexème polysémique : la restriction de sens (ajout d'un sème ou unité de signification), l'élargissement de sens (suppression d'un sème), la métaphore et la métonymie. Cette classification des différents types de changement de signification s'applique chez R. Martin aux lexèmes, mais il nous a paru possible et pertinent de l'étendre aux morphèmes dans notre cas.

²⁰ Morrison (1996: 293).



2. Schéma en coupe transversale : disposition possible des rameurs d'une quinquérème

Ainsi, le morphème -rēm- semble avoir encore une fois changé de contenu sémantico-référentiel : il renvoie cette fois non à la rangée d'avirons, mais à la rangée de rameurs manœuvrant les deux ou trois avirons présents dans chaque section verticale sur un côté du navire. D'un point de vue sémantique, ce glissement s'explique par une relation de type métonymique : de l'objet (la rame dénotée par -rēm-) à la personne qui le manie (le rameur). Si, en latin, le nom d'un objet peut régulièrement servir de base, avec l'adjonction d'un suffixe, à la création d'un lexème dénotant son utilisateur 21, il semble beaucoup plus exceptionnel qu'un lexème renvoyant à un objet puisse également en venir à dénoter son utilisateur sans adjonction de suffixe. Ici encore, nos composés en -rēmis présentent une curiosité.

Trois remarques s'imposent. D'une part, il est évidemment possible que ce contenu sémantico-référentiel de « rang de rameurs », que nous avons présenté en dernier et rattaché à *quadrirēmis* et *quinquerēmis*, ait déjà été présent dans

²¹ Ainsi, dans le vocabulaire militaire, hasta « lance » donne hast-ātī « lanciers » avec le suffixe possessif -ātus; de même, rēte « filet » donne rēti-ārius « rétiaire » avec le suffixe de relation -ārius.

birēmis et trirēmis. En effet, les birèmes et trirèmes possèdent respectivement deux et trois rangs d'avirons superposés de chaque côté, mais elles possèdent aussi, pour les manœuvrer, deux et trois rangs de rameurs. Si nous avons présenté ainsi les différents contenus sémantiques de -rēm- dans rēmus (« rame »), birēmis / trirēmis (possiblement « rang de rames ») et quadrirēmis / quinquerēmis (« rang de rameurs »), c'est d'une part parce que la signification « rang de rames » est celle qui est donnée par les dictionnaires ²², et d'autre part parce que la transition entre le contenu sémantique de rēm- dans rēmus (« rame ») et celui de -rēm- dans quadrirēmis (« rang de rameurs ») paraît difficile sans l'existence du maillon intermédiaire que pourrait constituer « rang de rames ».

Toutefois, il est possible que cette signification « rang de rames » n'ait pas réellement existé comme telle. En effet, sa présence dans les dictionnaires est loin de constituer une justification suffisante; or, si on la considère comme un maillon intermédiaire indispensable entre « rame » et « rang de rameurs », on se rend compte qu'elle ne remplit qu'imparfaitement cette fonction, car la disposition des rangs de rames n'a pas grand-chose de commun avec la disposition des rangs de rameurs. En fait, le « rang de rameurs » ne correspond à une réalité concrète que si on le considère, non pas dans sa disposition horizontale et le long du flanc du navire, mais en tant que section verticale et perpendiculairement au flanc du navire : c'est en effet ainsi qu'étaient disposés les bancs de nage sur lesquels étaient assis les rameurs. Peut-être faudrait-il alors, à la fois pour la signification supposée « rang de rames » et pour la signification « rang de rameurs », penser la disposition des rames et des hommes non en termes d'horizontalité (le nombre de rangs alignés le long du flanc du navire) mais en termes de verticalité (le nombre de rames et d'hommes par section verticale). On aboutirait alors, pour le segment -rēm- présent dans chacun de nos composés, à deux significations distinctes (outre la signification « rame », attendue mais non actualisée si ce n'est dans de rares emplois de *birēmis*) : « rames par section verticale » (birēmis et trirēmis) et « rameurs par section verticale » (quadrirēmis et quinquerēmis), entre lesquelles la transition, de nature métonymique, serait plus naturelle.

Enfin, ces considérations sur les mécanismes d'évolution du contenu sémantico-référentiel du morphème lexical -rēm- en latin sont vaines si l'on considère que birēmis, trirēmis, quadrirēmis, quinquerēmis, etc., sont de purs calques morphologiques des vocables grecs correspondants. Dans ce cas, l'évolution sémantique ne s'est pas produite en latin : c'est le grec qui a dicté le contenu sémantico-référentiel de -rēm- dans chacun des différents lexèmes où

ce morphème apparaît. Le calque morphologique se double alors d'un calque sémantique.

Que cette série de composés en *-rēmis* soit empruntée au grec par la voie du calque morphologique ou qu'elle ait été formée indépendamment en latin, il demeure que du point de vue purement synchronique, il existe dans la langue un morphème lexical *-rēm-* qui présente une forme de polysémie. Or, si la polysémie des lexèmes est un phénomène courant en latin, celle des éléments de composition semble plus rare, et ce d'autant plus dans un domaine spécialisé comme celui de la marine. Il serait donc intéressant de chercher des cas similaires et de mettre en lumière ce qui a donné lieu à cette polysémie. Par ailleurs, la polysémie est, dans notre cas, révélée en grande partie par la comparaison de la langue avec des données issues de l'archéologie navale. Du point de vue de la linguistique latine, il reste certainement beaucoup à tirer de ce genre de données : c'est d'autant plus vrai que l'archéologie sous-marine est un domaine qui profite grandement des nouvelles technologies et que de belles découvertes attendent probablement encore en mer Méditerranée.

- BADER, F., 1962, La Formation des composés nominaux du latin, Paris, Les Belles Lettres.
- Bailly, A., 1963 (18941), Dictionnaire grec-grançais, Paris, Hachette.
- BENVENISTE, É., 1974, « Fondements syntaxiques de la composition nominale », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. II, p. 145-162.
- BIVILLE, F., 1989, « Grec et latin, contacts linguistiques et création lexicale : pour une typologie des hellénismes lexicaux du latin », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), *Actes du 5^e colloque de linguistique latine (avril 1989, Louvain-la-Neuve)*, Louvain, Peeters, p. 29-40.
- COUSIN, J., 1943, « Les langues spéciales », dans Mémorial des Études latines offert par la Société à son fondateur J. Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, p. 37-54.
- EDLOIL = DE VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and Other Italic Languages, Leiden/Boston, Brill.
- FOHALLE, R., 1930, « Sur le vocabulaire maritime des Romains », dans *Mélanges Paul Thomas : recueil de mémoires concernant la philologie classique*, Bruges, Imprimerie Sainte-Catherine, p. 271-299.
- FRUYT, M., 1989, « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, n° 67, p. 106-122.
- GAFFIOT, F., 2000 (1934¹), *Le Grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, édition revue et augmentée sous la dir. de P. Flobert, Paris, Hachette.
- GLARE, P. G. W. (dir.), 1968, Oxford Latin Dictionnary, Oxford, Oxford University Press.
- GUÉRIN, M., 2013, Le Vocabulaire maritime du latin à l'époque classique : étude morphologique et sémantique, mémoire de master rédigé sous la dir. de Michèle Fruyt, Université Paris-Sorbonne, inédit.
- LIDDELL, H. G. & SCOTT, R., 1996 (1843¹), A Greek-English Lexicon, Oxford, Oxford University Press.
- MARTIN, R., 1983, Pour une logique du sens, Paris, PUF.
- MORRISON, J. S., 1996, *Greek and Roman Oared Warships*, avec la collaboration de J.F. Coates, Oxford, Oxbow Books.
- POTTIER, B., 1963, « Du très général au trop particulier en analyse linguistique », Travaux de linguistique et de littérature, n° 1, p. 9-16.
- Rougé, J., 1975, La Marine dans l'Antiquité, Paris, PUF.
- DE SAINT-DENIS, E., 1935a, *Le Rôle de la mer dans la poésie latine*, Lyon, Bosc Frères/M. & L. Riou.
- —, 1935b, Le Vocabulaire des manœuvres nautiques en latin, Mâcon, Protat Frères.
- WEISS, M., 2009, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press.

NOTE SUR LA FORMATION DU SUBSTANTIF ARTIFEX

*Jean-Paul Brachet*Université Paris-Sorbonne. EA 4080

Le latin a considérablement développé les composés, tant nominaux que verbaux, dont le second membre est un produit de la racine *d^beh_1- « placer, établir, faire ». On peut évoquer, pour les formations très anciennes résiduelles, qui présentent le traitement intérieur attendu de *d^b, le vieux nom sacerdōs, le verbe crēdere, et, plus récentes et productives, les formes associables au radical latin fac- de facere : adjectifs en -ficus, substantifs en -fex, verbes composés en -facere, et les nombreux composés en -ficare¹. Les noms en -fex, dont nous allons passer en revue les principaux exemplaires, ne forment pas une unité²; ils méritent selon nous un traitement spécifique pour chaque cas. Paradoxalement, on n'a pas encore proposé d'analyse pleinement satisfaisante d'artifex, malgré l'évidence des deux éléments du composé. Nous proposerons de voir dans artifex une formation secondaire, non strictement réductible à la combinaison de ses constituants.

1. PONTIFEX

À tout seigneur, tout honneur, commençons par *pontifex*. C'est lui aussi un mot difficile, ancien, certainement plus ancien que *artifex*. Dans *pontifex*, il est peu douteux que *pont-* soit à prendre au sens étymologique de « chemin », comme l'ont montré de manière convaincante plusieurs savants; le « chemin » ou « cheminement » est en l'occurrence d'ordre mystique. Nous ne pouvons que renvoyer aux pages très éclairantes de Fugier (1963: 161-172, surtout 163-170)³. Le pontife est bien celui « qui institue les voies », qui « fraie vers les dieux des accès praticables » (p. 169). Cela est conforme aux fonctions historiquement attestées des pontifes, chargés de réglementer le temps sacré, d'établir les cérémonies et sacerdoces. H. Fugier précise justement que, dans

¹ Auxquels une thèse vient d'être consacrée : Marini (2015).

² Il est difficile d'affirmer, comme l'a fait Gavoille (2000 : 80), que *artifex* est l'« hyperonyme » des noms en *-fex*. En effet, ni *pontifex* ni *carnifex* ne peuvent raisonnablement être considérés comme des spécifications d'*artifex*.

³ Voir aussi la synthèse de Benedetti (1988 : 98-104).

le second élément du composé, -fex, la racine a moins le sens de « fabriquer » que « réaliser, instituer, assurer les fondements, placer sur ses assises ». Cela est notable, car les formes en fac- ont plutôt normalement le sens de « fabriquer » 4. On notera la dissymétrie entre sacerdōs et pontifex, dont les seconds éléments respectifs remontent en définitive à la même racine, prise de surcroît à peu près dans le même sens. En synchronie, le terme a certainement connu une remotivation erronée, « celui qui fait les ponts ». Même si, pour la fonction et l'importance, le pontifex peut s'apparenter à l'adhvaryú- védique, on ne peut manquer de le rapprocher de sk. pathi-kṛt- « Bahnbrecher, Wegbereiter » 5, qui n'est pas spécifiquement la désignation d'un prêtre, mais qui se superpose, pour la formation, à pontifex. Il s'agit d'une épithète laudative qui s'applique à certains dieux ou réalités divinisées, tel le soma, qui « guident » l'homme qui supplie les dieux. Nous donnons ci-dessous quelques attestations en contexte de pathi-kṛt-dans le RigVeda:

dans un hymne s'adressant à Bṛhaspati :

```
2.023.06a tuvám no gopāh pathikṛd vicakṣaṇás.
```

« Tu es pour nous un berger dont le regard porte loin, tu ouvres la voie ⁶. »

au soma (à Soma) :

6.021.12a sá no bodhi puraetā sugéşu

6.021.12b utá durgéşu pathikýd vídānah.

« Sois pour nous un guide sur les bons comme sur les mauvais chemins, toi en qui nous trouvons quelqu'un pour nous ouvrir la voie. »

9.106.05c sahásrayāmā pathikṛd vicakṣaṇáḥ.

« (Soma) qui va par mille chemins, lui qui ouvre la voie avec son regard qui porte loin. »

Au vers suivant, la même idée se poursuit : asmábhyam gātuvíttamo « pour nous le plus apte à trouver le chemin » <math>(gātu-vid-litt. « celui qui trouve [vid-] le chemin [gātú-] »).

- à Yama, dans un hymne funéraire :

10.014.15c idám náma ŕsibhyah pūrvajébhiyah

⁴ Il s'est opéré à une époque déjà très ancienne une répartition à base sémantique entre le radical fac-, qui s'est plutôt spécialisé dans le sens de « produire, fabriquer (π ouɛ $\tilde{\iota}$ v) » et les formes dans lesquelles appara $\hat{\iota}$ t-d-, qui présentent pour le produit de la racine * d^heh_1 - le sens de « placer, établir, instituer, accomplir » ($cr\bar{e}$ dere, condere, abdere, $sacerd\bar{o}s$).

⁵ La transposition en français est malaisée, on est obligé de gloser : «celui qui ouvre la voie». La traduction générique par «guide» est acceptable.

⁶ Traduction personnelle. Sauf mention contraire, toutes les traductions sont personnelles.

10.014.15d pūrvebhyaḥ pathikṛdbhiya.

« Notre hommage est pour les Sages antiques, les frayeurs de chemin, qui sont nés en premier. » (trad. J. Varenne⁷)

– à Indra :

10.111.03b sá hí jiṣṇúḥ pathikṛt sūriyāya.

« Il est celui qui victorieusement prépare la route pour le Soleil. »

Le *pontifex* latin, en revanche, est un homme, dont la fonction primitive était de guider les hommes vers le divin. Néanmoins, il ne fait guère de doute que *pontifex* et *pathi-kṛt-* se superposent, à la variante lexicale près : d'un côté *fac-*, c'est-à-dire l'avatar renouvelé en latin de * d^beh_1 -, de l'autre la racine $\sqrt{kr-}$ « faire ».

2. CARNIFEX

Carnifex « bourreau, homme chargé d'exécuter les condamnés à mort » est lui aussi ancien, mais le sens du second membre -fex n'est pas le même que dans pontifex. Les deux mots n'ont d'ailleurs rien à voir l'un avec l'autre, le parallélisme de formation est trompeur. Pour carnifex, le sens de « bourreau », homme chargé d'exécuter les condamnés à mort, n'est certainement pas premier⁸. Le carnifex était probablement à l'origine celui qui partageait les morceaux de viande – la viande des bêtes sacrifiées –, conformément à l'étymologie : caro, carnis désigne primitivement la portion découpée, la part⁹, et n'a pris le sens de « viande, chair » que secondairement, dans la mesure où c'est fondamentalement la chair des animaux sacrifiés qu'on partage dans les règles de l'art. Le carnifex, littéralement, faisait les parts 10. C'est donc peut-être une métaphore pleine d'humour noir, un emploi très imagé, comme il s'en rencontre dans les argots, qui peut expliquer que le terme en soit venu à désigner le bourreau. Autre explication possible : on peut

⁷ Le Véda. Textes réunis, traduits et présentés sous la direction de J. Varenne, Paris, Les deux Océans, s.d., p. 142. Il s'agit d'un hymne funéraire adressé au dieu des morts, Yama. Pūrvajásignifie littéralement « né il y a longtemps ».

⁸ D'ailleurs, le mot *carnifex* n'apparaît pas dans les textes juridiques; en revanche, il sert notoirement d'injure dans les comédies de Plaute. Ce n'est pas vraiment un terme institutionnel, le rôle du *carnifex* apparaît à l'extrême fin de la chaîne judiciaire, après même les *tresuiri capitales*.

⁹ Le substantif carō, carnis est à rapporter à la racine *(s)ker-, avec ou sans « s mobile », celle de κείρω « tondre, raser, couper les cheveux », all. scheren « couper (les cheveux), tondre », Schere « ciseaux » (la racine s'est parfois spécialisée pour la tonte des animaux à toison et pour les cheveux). Sens de « part » d'un animal sacrifié conservé dans ombr. karu (nom. sg), osq. carneis (gén. sg), carnom (acc. sg), cf. Untermann (2000 : s.v.). On passe aisément de « découper » à « partager », d'où le sens de angl. share, verbe et substantif de la même racine *(s)ker- (cf. par exemple les différentes entrées share dans Oxford English Dictionary). Le LIV distingue *(s)ker- « scheren, kratzen, abschneiden » et *(s)kerH- « trennen, teilen » (et ramène karu, carō à cette dernière racine).

¹⁰ Cf. Benedetti (1988 : 96-97), favorable également à l'interprétation « qui fait les parts ».

dans nombre de civilisations anciennes ¹¹. De façon générale, la personne chargée d'exécuter les condamnations à mort prononcées par l'autorité judiciaire a reçu des noms divers et inattendus. Comme ces condamnations consistaient souvent en supplices et tortures variés, on a des désignations analytiques, comme en allemand, où l'on a eu plusieurs mots, par exemple *Henker*, littéralement « celui qui pend ¹² », ou *Scharfrichter*, littéralement « celui qui accomplit la justice avec une lame aigüe (*scharf*) ¹³ »; ces mots sont bien entendu rapidement devenus des désignations génériques. En revanche, fr. *bourreau* vient de *bourrer* entendu comme *bourrer de coups* ¹⁴; c'est une désignation inattendue, sur la base d'un verbe peu spécialisé à l'origine.

penser que le carnifex accomplissait des supplices par mutilation, bien attestés

3. OPIFEX ET ARTIFEX

Opifex, attesté à partir de Plaute, s'analyse sans peine comme un composé à second membre verbal régissant : « celui qui fait, exécute un travail, une œuvre ». Opifex présente deux caractéristiques à première vue quelque peu contradictoires : la présence d'un fintérieur, dans -fex, trahit assurément, comme l'avait signalé F. Bader¹5, une ancienneté relative moins grande par exemple que celle de sacerdōs. À côté de cela, le premier membre d'opi-fex n'en présente pas moins une sorte de « forme de Caland » – trait d'archaïsme –, c'est-à-dire une forme du thème qui n'est pas la forme vivante sur laquelle le substantif se fléchit en synchronie. Opus, operis est en effet un ancien thème sigmatique, dont la base flexionnelle latine est oper-, qu'on retrouve dans opera¹6, operārī, operārius. Fruyt (2005 : 44-51) a discuté, à propos d'opifex et de quelques autres composés¹7, la place de la « loi de Caland » en latin. Si ce dernier phénomène a bien joué en proto-latin, ce qui nous paraît assez probable, on n'en observe plus que des

148

¹¹ De tels supplices ne sont toutefois pas attestés à Rome.

¹² *Cf.* Pfeifer (2000 : *s.v.*) *henken* « suspendre, exécuter par pendaison ou étranglement », verbe faible en *-jan* dérivé du verbe à redoublement v.h.a. *hähan*, m.h.a. *hähen*, mod. *hängen* tr. ou intr. « pendre, suspendre ; être suspendu ».

¹³ Cf. Pfeifer (2000: s.v.) richten.

¹⁴ Cf. DHLF, s.v.

¹⁵ Bader (1962 : 60, §60); les composés en *-fex* avec *f* n'ont rien à voir avec *sacerdōs*, qui appartient à une couche plus ancienne.

¹⁶ Opera est le neutre pluriel de opus réinterprété comme un féminin singulier, selon un schéma ancien bien connu. Cette structure a été d'abord mise en évidence par Johannes Schmidt, Die Pluralbildungen der indogermanischen Neutra, Weimar, 1889, avant de passer dans la vulgate de la grammaire comparée.

¹⁷ municeps, uulnificus, foedifragus par exemple, dont le premier terme suppose a priori un thème en *-es-/*-os-, ou encore homicida, dont le premier membre suppose en théorie *homon-. Le i du latin à la frontière des deux membres de composés peut recouvrir n'importe quelle voyelle aussi bien que le i ancien des « systèmes » dits « de Caland ». Voir les conclusions de Fruyt (2004 : 49-51).

résidus. En outre, d'autres paramètres sont certainement à prendre en compte pour le latin, notamment rythmiques ¹⁸. Le latin évite notoirement les mots trop longs (au-delà de 3 syllabes) ¹⁹. Opifex est à l'origine d'une famille assez ancienne, opificīna (Pl.+) devenue officīna (Cic.+) après syncope et assimilation, officium (auquel artificium est parallèle). Le rapport entre opifex et officium semble au moins en partie oblitéré, la forme sans syncope n'est pas attestée.

Dans les textes, *opifex* désigne l'artisan, l'homme qui exerce une activité manuelle:

```
Non enim haec pultiphagus opifex opera fecit barbarus. (Pl., Most. 828)
« Pour sûr, ce n'est pas un ouvrier barbare mangeur de farine qui a fait ce travail. »
```

Le jeu sur les mots est évident ; *opera fecit* est la contrepartie analytique de *opifex*. Il ne semble pas y avoir de vraie différence entre *opifex* et *artifex* :

```
Plus artificum est mihi quam rebar; hariolum hunc habeo domi. (Pl., Cas. 356) « J'ai plus de gens de métier que je ne pensais; avec cet homme-là, c'est un devin que j'ai à la maison <sup>20</sup>. »
```

L'intérêt de cet extrait est de montrer que *artifex* peut s'appliquer à tout homme de métier, même quand il ne s'agit pas d'un métier manuel. Chez les comiques, *artifex* peut d'ailleurs se spécialiser dans la désignation des artistes de scène, sans doute par calque de certains emplois de gr. τεχνίτης ²¹. Linguistique et représentations collectives, idéologie sociale, s'entremêlent : le latin disposait-il d'un substantif à valeur générique à même de désigner l'ensemble des métiers que nous disons artisanaux ? Les Latins avaient-ils ce concept ? Ce n'est pas certain ²².

Comme, dans la hiérarchie des occupations, le travailleur manuel, qu'il soit appelé *opifex* ou *artifex*, a une position très subalterne, Cicéron en parle avec mépris :

opifices et tabernarios atque illam omnem faecem ciuitatum. (Cic., Flacc. 18) « les artisans, les boutiquiers et toute la lie des cités. »

¹⁸ Fruyt (2004) évoque aussi de possibles facteurs morphologiques, un doublet thème en *i* existe par exemple dans *mūnia*, *com-mūni-s*; des facteurs phonétiques ont pu jouer également, par exemple une sorte d'haplologie dans un éventuel **hominicida.

^{3&#}x27;agissant de la réduction des thèmes en *-es-/*-os- en premier membre de composés, on peut encore invoquer un phénomène purement interne au latin: ces thèmes ont tendu, à l'époque tardive, à se confondre avec les noms de 2º déclinaison (par exemple corpus > it. corpo, esp. cuerpo, fr. corps; tempus > it. tempo, esp. tiempo, fr. temps; latus, -eris > it. lato, esp. lado, fr. lez). On a peut-être déjà un prodrome de cette évolution dans les composés tel opifex.

²⁰ Exemple commenté dans Gavoille (2000:80).

²¹ *Cf.* Gavoille (2000 : 80-81) pour un développement à ce sujet. *Artifex* dénotant le comédien, à l'instar de τεχνίτης, est certainement un calque, car cet usage reste propre à la comédie de Plaute et Térence, fortement imprégnée d'influences helléniques.

²² On se reportera aux remarques intéressantes de Duarte (2010 : 298-307, « Des noms génériques ? Faber, artifex et opifex »).

150

Cum in suo quemque opere artificem, qui quidem excellat, nihil aliud cogitare, meditari, curare uideam, nisi quo sit in illo genere melior, ego cum mihi sit unum opus hoc a parentibus maioribusque meis relictum, procuratio atque administratio rei publicae, non me inertiorem esse confitear quam opificem quemquam, si minus in maxima arte quam illi in minimis operae consumpserim ? (Cic., Rep. 1, 35)

« Quand je vois l'artisan qui excelle dans sa tâche n'avoir d'autre pensée, d'autre préoccupation, d'autre souci que de devenir meilleur dans sa partie, moi, alors que mes parents et ancêtres ne m'ont laissé d'autre tâche que de servir et administrer la république, ne devrais-je pas reconnaître que je suis inférieur en activité au premier artisan venu, si je consacre moins d'ardeur à la tâche la plus haute que lui aux tâches les plus basses ? »

Dans ce dernier passage, *opifex* et *artifex* sont utilisés comme synonymes, en *uariatio*. Par ailleurs, Cicéron joue sur le vocabulaire, en créant ce qu'on appelle une « isotopie » centrée sur la famille de *opus* : *in suo opere, unum opus hoc, opifex, operae*. L'adjectif *iners*, quant à lui, fait peut-être écho à *artifex*.

Quelle est donc la relation de sens entre les deux éléments du composé artifex? Cette question a embarrassé les auteurs depuis longtemps ²³. On a pensé que artifex était la contrepartie nominale de la locution archaïque artem facere, connue chez Plaute; ainsi Gavoille (2000: 80) glose artifex par qui artem facit, « celui qui exerce un métier ». Dans les attestations de la locution, l'objet ars est toujours accompagné d'une épithète: artem facere ludicram « exercer le métier de comique » (Aul. 626), unguentariam facere « exercer le métier de parfumeur », avec ellipse de artem (Poen. 703). Il s'agit de locutions à « verbe support ». Malgré une apparente symétrie, artifex ne peut se comparer à sacrificāre, qui est bien l'intégration de sacrum (sacra) facere ²⁴. La symétrie entre sacrificium et artificium n'est qu'apparente. À supposer que artifex soit la condensation de artem facere, on aurait un cas intéressant de composé en -fex répondant à un emploi support de facere, ce qui serait inédit.

Pour notre part, nous pensons que, dans *artifex*, le second membre est utilisé comme quasi-suffixe. Selon nous, le *-fex* d'*opifex* a failli se transformer en suffixe servant à caractériser un nom d'artisan. Dans la même veine qu'*artifex*, on a *aurifex*, qui en est tributaire. L'*aurifex* est celui qui *travaille* l'or, non celui qui « fait » de l'or, au sens où il en produirait. *Aurifex* se comprend par rapport à *artifex* et à *opifex*, et *-fex* fonctionne là encore comme une sorte de suffixe qui sert à dénoter un nom d'artisan. La langue éprouvait le besoin de dériver du substantif *ars* un nom pour désigner l'individu qui exerçait telle ou telle *ars*. La morphologie

²³ *Cf.* Duarte (2010 : 298-307).

²⁴ Voir Flobert (1989: passim).

latine laissait peu de choix. Les vieux noms en *-ti-, méconnaissables en tant que tels depuis qu'ils avaient perdu leur i au nominatif, pour des raisons qu'on saisit mal²⁵, ont peu servi de bases pour la dérivation nominale; on ne trouve guère de substantifs, seulement quelques adjectifs. On peut citer mortālis, gentīlis, gentīlicium, fortuitus, fortūna. En tout cas, on ne voit guère quel suffixe aurait pu servir à créer, sur ars, un dérivé nominal qui pût prendre le sens de « qui pratique une ars ». Sans doute le latin a-t-il développé l'emploi de -ārius pour créer des noms de métiers ou d'artisans à partir de la substantivation d'un adjectif²⁶. La liste est longue, la productivité du suffixe était quasi illimitée, comme le montrent les nombreuses créations épigraphiques. Caton présente encore peu de ces termes, puis la série explose à partir de Plaute. Chez Caton, on a déjà le générique operarius, mais ce terme n'est pas absolument englobant, car il désigne un individu d'un rang inférieur à l'opifex, un manœuvre, un tâcheron. La substantivation des adjectifs en -arius passe, semble-t-il, par l'« ellipse » du nom faber, dont la place est difficile à cerner 27. Il apparaît en règle générale dans les appellations des collèges professionnels. Il y a visiblement eu, selon le matériau travaillé, des spécialisations de détail des termes, qui nous échappent en partie. Le vieux livre toujours intéressant de Waltzing (1895-1896) signale des fabri aerarii, argentarii, coriarii, ferrarii, nauales, solearii (baxiarii)²⁸, et, surtout, les tignarii (tignuarii), équivalents des τέκτονες, charpentiers à l'origine, devenus artisans du bâtiment en général.

Ce qui manque au latin, c'est un nom-racine à valeur de nom d'agent tiré du radical de *facere*, comparable à *dux*²⁹. *Faber*, quelle que soit son étymologie³⁰, n'en a tenu lieu que partiellement. C'est là qu'intervient *artifex*, qui va combiner d'une part le radical de *facere* porteur de l'idée de fabrication artisanale, et *ars*, qui en est venu à désigner l'activité de l'artisan. *Opifex*, qui était relativement ancien, et restait encore identifiable par les locuteurs, a fourni un modèle pour *artifex*, dans lequel *-fex* est utilisé comme marqueur de nom d'artisan³¹. Nous pensons en effet que le *-fex* d'*artifex* est dans une situation comparable à certains

²⁵ Les noms *mens, mors, gens, pars, mons*, parmi lesquels a été absorbé *pons*, qui n'est pas un nom en *-ti-, ont comme point commun d'avoir un thème terminé par une sonante *n* ou *r* devant le *t. A contrario*, dans de vieux noms en *-ti- hérités comme *uestis, uectis, sitis* ou *uītis*, le *i* s'est maintenu, car la structure morpho-phonématique était différente.

²⁶ Cf. Arias Abellán (2002: 164-172) pour une étude détaillée.

²⁷ Cf. encore Duarte (2010: 298-299).

²⁸ Voir l'index, tome II, (526-527 et *passim*), par exemple tome I (62-63).

²⁹ Et factor est resté totalement marginal – sans même évoquer sa spécialisation inattendue pour désigner celui qui lance la balle.

³⁰ Qu'il s'agisse à l'origine d'un adjectif (*cf.* l'adverbe *fabre*) à rapprocher de arm. *darbin* < *dabrino- «forgeron », v.sl. *dobr*» « bon, beau » (base *d^hHb^h-? *cf.* De Vaan s.v. *faber*), ou de *facere*,
de toute façon, le hasard faisant parfois bien les choses, les locuteurs ne manquaient sans
doute pas de rapprocher le *fa-* de *faber* du *fa-* de *facere*.

³¹ Que opifex ait pu être le modèle d'artifex est signalé rapidement par Benedetti (1988 : 96).

termes qui apparaissent comme seconds termes de composés en allemand et qu'il est d'usage d'appeler « suffixoïdes 32 ». Il s'agit d'éléments qui existent à l'état libre comme substantifs (ou adjectifs 33) et qui entrent également dans la constitution de dérivés à la frontière entre dérivation et composition 34. On peut citer les éléments -gut, -kreis, -material, -reich, -volk, -welt, -werk, -wesen, par exemple, dont la fonction productive est de former des dérivés à sens collectif. Ainsi, si Kreis désigne le « cercle », Arbeitskreis désignera un « groupe de travail », Bekanntenkreis les « connaissances » d'une personne, Kundenkreis la « clientèle » d'un commerce. Avec -reich littéralement « royaume » on a Pflanzenreich litt. « règne végétal », les plantes, Tierreich litt. « règne animal », les animaux, avec -welt « monde » on aura Damenwelt « les femmes », le sexe féminin, Herrenwelt « les hommes », le sexe masculin, Tierwelt « les animaux », avec -volk « peuple », Bauernvolk « la paysannerie, les paysans ». De même, -gerät, -mittel, -stoff, -zeug serviront à former des désignations d'objets, ou encore -mann/-frau à désigner des personnes.

Il y a sans doute de cela dans -fex, bien que -fex n'existe pas à l'état libre. Opifex est à sa création un composé de plein exercice, aurifex ne l'est assurément pas, car -fex y est clairement en voie de suffixalisation 35. Nous répétons ici que, à notre avis, artifex n'est pas strictement analysable comme un composé dont les deux éléments entretiennent entre eux une relation de dépendance syntaxique – comme dans agricola. Artifex occupe selon nous une double position du point de vue de la forme et du contenu. Il associe le radical de facere « produire » et le nom ars, qui est devenu entretemps la désignation la plus usuelle de l'activité de fabrication artisanale 36. Il faudra attendre le latin médiéval et les langues romanes pour voir apparaître le dérivé d'ars attendu, débarrassé de facere : artista, qui désignera d'abord celui qui a la maîtrise des arts libéraux 37, puis l' « artisan » 38.

³² Symétriquement, il existe aussi en allemand des « préfixoïdes ».

³³ Nous les laisserons de côté ici, le même phénomène les touche, avec des formes comme par exemple *arm* « pauvre », qui peut devenir le second élément de composés (à productivité infinie) tels *zuckerarm* « pauvre en sucre », « à faible teneur en sucre », *abgasarm* « pauvre en gaz d'échappement », « qui rejette peu de gaz d'échappement ».

³⁴ Pour une présentation d'ensemble simple, on se reportera à Schanen-Confais (1989 : 358-359) et à Naumann (2000 : 48-51).

³⁵ Quelques langues romanes ont conservé *aurifex*; c'est le cas de it. *orefice*, esp. *orespe*, pg. *ourives*. D'une manière étonnante, le français a modifié le second élément du composé, en le rapprochant du produit de *faber*, *fèvre*, devenu la désignation des travailleurs des métaux, mais éliminé ensuite au profit de *forgeron* (*cf. DHLF s.v.*; *faber* survit abondamment dans l'onomastique, avec *Fèv/bre*, *Fav/bre*, *Faure* et leurs variantes). L'allemand *Goldschmied* est sans doute un calque de *orfèvre*.

³⁶ *Cf.* Gavoille (2000 : 139 et suivantes).

³⁷ Cf. Niermeyer (2002 s.v.) : étudiant ou gradué des arts libéraux.

³⁸ Le français, à l'instar de l'espagnol et du portugais, a emprunté le mot à l'italien au xvi^e s. Voir DEI, s.v. artigiano (artegiano), xv^e s., « qui exerce une activité manuelle » (Dante use encore d'artista), et le DELI s.v. àrte. Le suffixe -igiano est un croisement de -ensis et -ānus. Fr. artiste, attesté à partir de 1400, est emprunté à l'italien artista ou au latin savant artista (cf. DHLF s.v.).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADER, F., 1962, La Formation des composés nominaux du latin, Paris, Les Belles Lettres.
- BENEDETTI, M., 1988, I composti radicali latini. Esame storico e comparativo, Pisa, Giardini.
- DUARTE, P., 2010, Le Vocabulaire latin de la sculpture et de la peinture (1^{er} s. avant notre ère–1^{er} s. de notre ère), thèse non publiée soutenue à l'université Paris-Sorbonne le 3 décembre 2010.
- FLOBERT, P., 1989, « La relation de *sacrificare* et de *sacerdos* », dans D. Porte et J.-P. Néraudau (dir.), *Hommages à Henri Le Bonniec*, Bruxelles, Latomus, p. 171-176.
- FRUYT, M., 2004, « Le statut des composés nominaux dans le lexique latin », dans Cl. Moussy (dir.), *La Composition et la préverbation en latin*, Paris, PUPS, p. 29-53.
- FUGIER, H., 1963, Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine, Paris, Les Belles Lettres.
- GAVOILLE, É., 2000, Ars. Étude sémantique de Plaute à Cicéron, Louvain/Paris, Peeters.
- LIV = RIX, H. (dir.), 2001², Lexicon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen, Wiesbaden, Reichert.
- MARINI, E., 2015, *Les verbes latins en -*ficare, thèse inédite, sous la dir. de M. Fruyt et de M. P. Poccetti, soutenue à l'université Paris-Sorbonne.
- NAUMANN, B., 2000³, *Einführung in die Wortbildungslehre des Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.
- NIERMEYER, J. F. & KIEFT, C. VAN DE, 2002² (1976¹), Mediae latinitatis lexicon minus Mittellateinisches Wörterbuch. Latin, français, anglais, allemand, revu par J. W. J. Burgers, Leiden, Brill/Darmstadt, WBG.
- SCHANEN, F. & CONFAIS, J.-P., 1989, *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*, Paris, Armand Colin.
- DE VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages, Leiden, Brill.
- WALTZING, J.-P., 1895-1896, Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, Bruxelles, Hayez, 2 vol.

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION DANS LES ADJECTIFS EN *-ŌSVS* ET *-O/VLENTVS**

Benjamín García-Hernández Universidad Autónoma de Madrid

1. COMPOSITION LEXICALE ET GRAMMATICALISATION SUFFIXALE

On sait bien que les langues fonctionnent synchroniquement et qu'elles se constituent historiquement 1. Les fonctions des unités linguistiques se manifestent dans des structures de niveaux divers : phonématique, morphématique, lexématique, syntagmatique, etc. En revanche, la diachronie se perçoit dans l'apparition de variantes historiques et dans les processus de transition de certains niveaux à d'autres. L'étude synchronique est avant tout statique, alors que par la perspective diachronique, on découvre les phénomènes évolutifs qui transforment les unités linguistiques.

Il n'est pas toujours facile de reconnaître l'origine des morphèmes, surtout quand il s'agit de suffixes productifs comme -ōsus et -o/ulentus sur lesquels portera la présente étude. L'ancienneté d'un morphème favorise d'ordinaire son opacité formelle et la productivité tend à complexifier le développement polysémique, si bien qu'il peut être en fin de compte difficile d'identifier son origine et de s'assurer du noyau de signification originel, surtout pour les cas où des croisements morphologiques et sémantiques ont eu lieu. Souvent, là où nous observons de simples morphèmes, il existe des éléments historiques de composition lexicale. D'où il advient qu'en de tels cas de figure, il est permis de voir des dérivés, mais aussi de parler de composés premiers.

Or, la composition lexicale n'est pas simplement un point de départ dans le processus de grammaticalisation qui aboutit à la constitution de morphèmes; elle est en elle-même un point d'arrivée, en tant que résultat de la lexicalisation d'unités phraséologiques. Il est normal que la création lexicale se produise

^(*) Nous avons fait ce travail dans le cadre du projet de recherche *Semántica latino-románica:* unidades de significado procedimental (FFI2012.34826), subventionné par le ministère de l'Économie et de la Compétitivité. Nous remercions P. Duarte qui nous a aidé à traduire ce texte écrit en espagnol.

¹ Coseriu (1977: 109-113).

par union syntagmatique et par agglutination. Tel est le moyen ordinaire de procréation parmi les espèces vivantes qui ne bénéficient pas du mécanisme élémentaire de bipartition d'une unité en deux. Les langues sont tout autant des associations d'individus vivants et, par conséquent, historiques, avec leurs propres moyens de propagation et de régénération.

En ce qui concerne les suffixes *-ōsus* et *-o/ulentus*, nous bénéficions de la monographie qu'Ernout a consacrée à cette question (1949), brève monographie riche de savoirs philologiques, mais dont nous ne partageons pas les conclusions sur les suffixes. Néanmoins, notre désaccord nous procure quelque gêne dans la mesure où nous admirons un si grand maître. Plus de treize lustres se sont écoulés depuis la publication de cet ouvrage et les progrès de la sémantique structurale aux niveaux synchronique et diachronique nous invitent à poursuivre l'étude sur cette question de l'origine de ces deux suffixes.

2. LES ADJECTIFS -ŌSVS ET -O/VLENTVS

2.1. Originellement, un suffixe ou un composé ? Une question ancienne

Les deux séries d'adjectifs en -ōsus et en -o/ulentus expriment généralement la même notion d'abondance. Il reste à voir si ces deux suffixes, dont l'évolution sémasiologique est parallèle, partagent la même origine ou non. La réponse n'est pas aisée, étant donné que l'explication étymologique se divise entre deux propositions: entre une solution suffixale et une provenance radicale². D'un point de vue synchronique, il ne fait pas de doute que uinosus est formé sur la base lexicale de *uin-um* avec le morphème *-ōsus*. Par ailleurs, l'analyse historique s'est portée sur la formation suffixale originaire, jusqu'à ce que Wackernagel (1899 : 44 sq.) ait affirmé que les adjectifs en -ōsus avaient la même origine que les composés grecs en -ώδης (εὐώδης « bien-odorant », ἀνθεμώδης « fleuri »); en d'autres termes, le second élément correspondrait à la racine *od- de ὄζω (« sentir » [odeur]) et odor (« senteur », « odeur »). Pour sa part, Niedermann (1899 : 242-245) ajouta que les adjectifs en -o/ulentus (uinolentus, uinulentus) contiennent également la variante *ol- (olere) de la même racine, idée qui se trouve déjà – à tout le moins – dans le traité de synonymie latine de J. L. Döderlein³, antérieur de plus d'un demi-siècle.

Un demi-siècle plus tard, Ernout (1949 : 5 sq.) a récusé l'origine à partir de cette racine pour soutenir la solution suffixale pour les deux suffixes. Dans la continuité de ce qu'avaient déjà proposé Bopp, Osthoff et Stolz, entre autres, -ōsus proviendrait de *-o-wnt-tos, comme le gr. -ὁ-εις, -εντος, avec lequel il partage une

^{2 «} Radical » doit être entendu au sens linguistique de « en rapport avec la racine ».

³ Voir Stabile (1919: 394).

équivalence sémantique. À son sens, il n'est guère possible qu'un adjectif usité comme second élément de composition se soit transformé en suffixe, et il signale en même temps la prédominance historique de la dérivation sur la composition en latin, contrairement au grec. Partant de telles prémisses, il considère -ōsus comme un simple suffixe, à l'instar du gr. -εις, -εντος, et il insiste sur « la répugnance du latin à procéder par composition » 4, de sorte que -ulentus, antérieur à -olentus, serait formé des morphèmes suffixaux -ul- et -ento-. Par la suite, Szemerényi (1954: 275-282) a proposé, à partir du hitt. happinant- « riche », la formation suffixale *op-en-ont-, dont serait issu, par dissimilation de la première nasale, opulentus. De son côté, Pariente (1982: 255-259) a repris la vieille hypothèse de Fay (1912: 130 sq.) qui expliquait cet adjectif comme un composé de ope et de pollens.

Ernout savait que la correspondance suffixale de -εις et -ōsus n'était pas exempte de difficultés phonétiques. De fait, il a été signalé que l'étymon présumé *-o-wnt-tos aurait donné en latin -uēnsus ou bien -ūsus 5. En outre, l'équivalence désignative des deux séries adjectivales ne constitue pas une preuve suffisante pour conforter l'identité de l'origine des deux suffixes. Enfin, tout semble indiquer que uinōsus corresponde, de par sa forme et son signifié étymologique, à οἰνώδης (« qui sent le vin »), plutôt qu'à οἰνόεις; mais Ernout a tenté d'éviter un parallèle qui impliquait de supposer deux composants lexicaux dans l'adjectif uinōsus. Étant donné que la correspondance morphologique de -ōsus était autre pour lui, le suffixe latin aurait une correspondance avec -ώδης seulement pour le contenu.

Dans son ouvrage sur la composition nominale latine, Bader (1962:214-217) consacre un chapitre à la « suffixalisation d'un second membre de composé » et y rappelle, en citant en note la monographie d'Ernout, qu'« on a montré que $-\bar{o}sus$ et -ulentus étaient proprement suffixaux » 6. Une telle mention s'entend parfaitement dans l'ouvrage, étant donné que les deux suffixes devraient figurer dans ce chapitre en tant qu'éléments de composés antérieurs. Tous deux ont suivi le processus historique qui va de la composition à la dérivation, non pas comme deux phénomènes indépendants, mais comme deux phases successives de leur évolution. Même si Lejeune (1969:53-58) et Hamp (1973:171) ont tenté de résoudre les difficultés phonétiques liées à l'hypothèse suffixale, la parenté radicale de $-\bar{o}sus$ avec $-\dot{\omega}\delta\eta\varsigma$, outre l'absence d'autres inconvénients, se trouve renforcée par une plus grande correspondance sémantique signalée dans l'ouvrage même d'Ernout. Bien entendu, de nombreux adjectifs latins sont empruntés au grec; cependant, le nombre d'adjectifs qui ont un lien avec les adjectifs grecs en $-\dot{\omega}\delta\eta\varsigma$ dépasse les 220, là où la correspondance avec les adjectifs en -e15 tombe à quelque 45 adjectifs7.

⁴ Ernout (1949 : 99 sq.).

⁵ Szemerényi (1954: 274 n. 2); Leumann (1977: § 305, 5).

⁶ Bader (1962 : § 253).

⁷ García-Hernández (2017).

2.2. Les prototypes de composition (uinōsus, uinolentus) et les créations analogiques 2.2.1. Éléments de composition dans uinōsus

Avant de devenir un composé, la formation de *uinōsus* a débuté par des unités phraséologiques, dont les éléments lexicaux tendaient à s'agglutiner. Si l'on remonte du latin littéraire à l'époque indo-européenne, on peut considérer trois phases évolutives, en partant de la plus ancienne à la plus récente : expression phraséologique, composition lexicale et suffixation grammaticale ⁸. Dans *uinōsus*, le second élément de l'unité phraséologique peut être l'adjectif verbal en *-to-9*, compris avec une valeur perfective (*woinom *h3od-to-s « qui a l'odeur de vin »), ou bien le radical du substantif avec le degré zéro du thème (*woinom *h3od-s « (àl') odeur de vin ») ¹⁰, qui se serait thématisé pendant la phase de composition (*woinom-od-s-o-s > *uōn-osso-s « à-l'-odeur-de-vin »). La phase suffixale adviendrait à l'époque prélittéraire, au moment où *uinōsus* passait de la notion originelle (voir Plin. 27, 28 : semen [ambrosiae] [...] odore uinoso) à la désignation d'autres notions, telles que le goût (*ibid.* 12, 47 : saporis uinosi) ou le penchant (« adonné au vin »), etc., ce qui a facilité le développement analogique du suffixe.

En tenant compte de ce que suppose la tradition de la culture de la vigne dans le bassin méditerranéen, $uin\bar{o}sus$ apparaît comme le prototype le meilleur d'une formation initialement de composition puis suffixale, dans laquelle la racine * h_3od -fut fondamentale avec le contenu notionnel de base d'« odeur », comme il advient pour oiv $\omega\delta\eta\varsigma$. La cohérence sémantique des deux éléments de composition le rend apte à servir de modèle pour de nouvelles formations. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle que l'on retrouvera dans des prototypes secondaires.

Effectivement, quand le second élément du composé primitif se dissocie pour former un autre élément analogue, il perd son signifié lexical originel ; ainsi, aqu-ōsus ne signifie guère « qui sent... », étant donné que l'eau – en tout cas l'eau considérée comme pure – est inodore. Dans cet adjectif, appliqué à locus, nubes, hiems, -ōsus apparaît grammaticalement comme un morphème suffixal qui indique l'abondance : « avec de l'eau, avec beaucoup d'eau ». C'est l'évolution suffixale – sans référence à l'odeur – que l'on rencontre semblablement dans le gr. ὑδατώδης (« qui a l'aspect de l'eau », « plein d'eau »). Le signifié d'abondance du suffixe latin en viendra à prédominer à l'époque historique, qu'il s'agisse des adjectifs qui ont évolué depuis la notion originelle ou bien des créations analogiques. Ici aussi apparaissent des prototypes secondaires qui comportent

⁸ García-Hernández (2012:51-55) et García-Hernández (2015:168-170).

⁹ Proposition de Skutsch (1910 : 238 sq.) d'y voir un « aktives Partizipium » (cf. potus). Ernout (1949 : 6) récuse cette analyse pour envisager un « prétérit actif ». Nous savons aujourd'hui que l'adjectif en -to- indique non tant le temps prétérit que l'aspect parfait, soit l'idée d'« accompli non dépassé » (Benveniste 1975 : 167-168; Joffre 1989 : 201; 1995; 309 sq.).

¹⁰ Niedermann (1899: 246).

une affinité étroite entre la nouvelle valeur suffixale et leur base lexicale. Tel est le cas de *copiōsus*, dans lequel le suffixe ne fait que renforcer le sens d'« abondance » de *copia*.

Hircōsus (« qui sent le bouc ») appartient également au type du composé. Il s'agit d'un modèle plus particulier, cité au moins depuis Wackernagel, mais cela ne retire rien à la validité de l'analyse comme formation ancienne. La qualification du senex plautinien à l'aide de cet adjectif (Merc. 575 : senex hircosus « vieux sentant le bouc ») ne constitue pas proprement « une création plaisante du comique », suivant une objection d'Ernout (1949 : 6). Au contraire, l'odeur du bouc est si caractéristique et prototypique (Hor. Sat. 1, 2, 27; 1, 4, 92 : olet, Gargonius hircum) que hircōsus doit être une création usuelle du langage agropastoral antérieur à Plaute.

2.2.2. Éléments de composition dans uinolentus

La conclusion d'Ernout sur *hircōsus* concerne également le suffixe -o/ulentus :

Si donc le latin avait voulu créer un adjectif signifiant « sentant le bouc », c'est sans doute à un *hircolēns, ou *hircolidus, *hircolus, comme on a beneolus, qu'il eût songé. Or, il n'y en a pas trace, pas plus que de *hirco-, hirculentus. Rien n'autorise donc à identifier pour la forme les adjectifs dérivés en -ōsus du latin avec les composés en -ώδης du grec ¹¹.

Comme on peut le voir, Ernout, tout en récusant l'origine perceptive de -ōsus et sa correspondance morphologique avec -ώδης, accepterait la création de *hircolēns et d'autres composés sur le radical de ol-ēre. On ne peut qu'être surpris par cette position qui consisterait à admettre un hypothétique composé *hirco/ulentus formé sur le substantif qui dispose déjà de hircōsus. L'emploi plautinien de cet adjectif est un indice en faveur de son ancienneté; de fait, s'il n'avait pas existé auparavant, Plaute aurait créé plutôt *hircolens ou *hircolentus, qui s'avèreraient plus clairs. Qui plus est, puisque Ernout observe l'absence de *hircolens en latin, pourquoi refuse-t-il de considérer uino/ulentus comme un composé de ce genre, à côté de uinōsus ? Si l'on admet l'hypothèse selon laquelle *hircolentus est originellement un composé, comment peut-on nier que le second élément de uinolentus contienne le radical de ol-ēre ? Outre la répugnance bien connue du latin à former des composés, voici ses objections :

On peut se demander pourquoi le latin aurait recouru à deux formes différentes de la racine signifiant « sentir » *od- et *ol-, et à deux suffixes différents pour former des adjectifs de même sens. Enfin, on doit signaler que la forme ancienne

¹¹ Ernout (1949:7).

Aucun de ces arguments n'est décisif. La concurrence d'adjectifs formés sur les variantes *od- et *ol- de la même racine ne devrait pas constituer une surprise, dès lors que l'on pense que olor est une variante de odor et qu'il existe conjointement le verbe olēre (Varr., L. 6, 83 : dicitur odor, olor, hinc olet), dont le participe présent fournit -olent-us. En outre, il convient de tenir compte de la différence diachronique entre la formation plus ancienne et opaque en -ōsus, en regard du gr. -ωδης, et de la formation postérieure en -o/ulentus, qui apporte un renouvellement transparent de la composition. L'existence de doublets pour les deux suffixes et l'évolution sémasiologique parallèle viennent renforcer la thèse de leur origine radicale commune.

Par ailleurs, on ne comprend pas bien comment on saurait dire que « la forme ancienne est *uinulentus* », étant donné que, depuis les premiers témoins, c'est la forme *uinolentus* qui est majoritairement attestée; ainsi en va-t-il dans les deux occurrences plautiniennes (*Aul.* 689, *Cist.* 159). Ernout lui-même, dans son édition de Plaute, conserve cette seconde lecture qui est de surcroît usuelle dans les dictionnaires. À propos de la variation de la voyelle d'union -o/u/i- dans le composé -olentus, il faut garder à l'esprit que la position la plus instable dans les mots composés se trouve au point où les deux éléments s'unissent. Là, on peut imposer la voyelle finale du premier élément de composition, la voyelle initiale du second élément ou encore une autre voyelle par convention. Pour cette raison, rechercher la voyelle étymologique alors que prévalent l'analogie, les croisements morphologiques ou les motivations euphoniques peut s'avérer voué à l'échec. Sur la base de *sanguis*, -inis, par exemple, se développent *sanguinolentus*, *sanguinulentus* et *sanguilentus*.

Un composé dans lequel -olens possède une cohérence sémantique spéciale, par l'inévitable association olfactive, est pestilens; c'est là un adjectif dont l'usage est bien attesté, à la différence du rare pestilentus et de pestilentiosus, qui est lui impérial et tardif; quoi qu'il en soit, au point d'union a prévalu la voyelle thématique du substantif. On a attribué la voyelle -o- de uinolentus à l'influence de uiolentus, adjectif qui fut également analysé comme étant à l'origine de la formation suffixale¹³. Cependant, à notre sens, uiolens, qui est d'emploi poétique (Hor.) et dont l'ancienneté est renforcée par uiolenter (Ter., Sall.), et uiolentus (Plaut.) conservent l'intégrité du composé participial de olēre grâce à la brièveté du premier élément. L'association paronymique et culturelle du vin et de la violence est fréquente : Pl., Cist. 158-159 : compressit uirginem [...] / <ui>,

160

¹² Ernout (1949:99).

¹³ Leumann (1977: § 302); Ernout (1949: 97, 100).

uinolentus [...] in uia « il força la jeune fille, avec violence, aviné qu'il était, dans une rue » ; Cic., Tusc. 5, 118 : ne sobrius in uiolentiam uinolentorum incidat « pour éviter que quelqu'un de sobre n'ait accidentellement affaire à la violence d'individus avinés ».

Ernout (1949 : 99 sq.), qui défend le processus de dérivation, soutient que -ulentus est un complexe suffixal formé des morphèmes -ul-, qui indique la propension à réaliser une action verbale (bibulus « qui boit volontiers », credulus « crédule »), et -ento-, présent dans cruentus. Or, l'élément -ul- proposé permet de former des dérivés verbaux, et les adjectifs en -o/ulentus sont issus de bases nominales ; d'où il résulte qu'est forcée l'explication selon laquelle uiolentus est formé de ui-s (« force ») et du morphème signalé : *uiolus (< *ui-ul-us). En revanche, dans d'autres cas, le croisement de -olentus et de -ōsus avec -ul-diminutif est évident (*febricula-olentus > febriculentus « qui a de la fièvre » ; *febricula-ōsus > febriculōsus « fiévreux »).

2.2.3. Prototypes et créations analogiques

Vino/ulentus et uinōsus, en plus d'être les prototypes généraux de deux séries d'adjectifs, ont constitué les modèles particuliers de créations analogiques à l'intérieur de leur propre champ sémantique. Sur uinulentus ont ainsi été créés temulentus (« ivre »), attesté depuis Térence (Andr. 229 : temulentast mulier : « la femme est ivre ») et mustulentus (« qui sent le vin nouveau ») depuis Plaute, grâce à un vers transmis par Nonius (p. 63, 28 sq.) :

MVSTVLENTVM, ut uinulentum et faeculentum. Plautus Cistellaria (382):

```
nam ita mustulentus aestus nares attigit;
ut sit odor musti aut musto oblitus ac madens.
« "Qui sent le vin nouveau", comme "qui sent le vin" et "qui sent la lie". Plaute dans
La Cassette: "Car c'est ainsi qu'un souffle de vin nouveau a touché mes narines".
Je ne sais pas si c'est la senteur du moût ou il s'est souillé et imprégné de moût. »
```

Les preuves qui confortent en l'espèce le signifié olfactif de l'adjectif sont nombreuses : le contexte plautinien (aestus nares attigit), le commentaire de Nonius à ce passage-ci (odor musti) et à un autre, pour lequel il donne les variantes mustilentus et uentus au lieu de aestus (415, 15 sq.) :

```
ita mustilentus uentus nares obtigit.

« "Un souffle de vent" désigne aussi l'odeur. Plaute dans La Cassette : "C'est ainsi qu'un souffle de vin nouveau a touché mes narines". »
```

Ventus etiam significat odorem. Plautus Cistellaria (382):

Le commentateur se fourvoie quand il extrait de l'adjectif le signifié d'« odeur » et qu'il l'attribue au substantif *uentus*. Toutefois, cette erreur est moins grave que

162

celle des rédacteurs du TLL (i. q. musti plenus), de dictionnaires (« abondant en vin doux », « full of unfermented wine ») et, bien entendu, d'Ernout (« chargé de moût ») ¹⁴. Telle est la loi du plus fort, du signifié nouveau et prédominant sur le signifié étymologique et minoritaire.

La valeur olfactive se retrouve dans les deux autres emplois de l'adjectif, tous deux présents dans l'œuvre d'Apulée :

Apul., M. 2, 4, 8: [uuae] putes ad cibum [...], cum mustulentus autumnus maturum colorem adflauerit, posse decerpi.

« On eût dit que [ces raisins], une fois que l'automne qui sent le moût leur aurait insufflé la couleur de maturité, pourraient être cueillis pour être consommés. »

Apul., M. 9, 32, 2: Post mustulentas autumni delicias.

« Après l'automne aux saveurs de moût délicieuses. » (trad. O. Sers, Les Belles Lettres, 2007)

Mustulentus, employé comme épithète, liée ou détachée, de *autumnus*, suggère qu'il s'agit d'une saison « qui sent le moût ». Cette sensation est associée aux références gustatives (*ad cibum, delicias*) présentes dans le contexte. Interpréter en l'occurrence l'adjectif au sens de « riche, abondant en moût » traduirait l'idée de productivité, plus propre à la mentalité économique moderne qu'à la mentalité du monde antique, attentif à la jouissance des sens.

Quand la base lexicale indique par elle-même une odeur, comme foetor (« puanteur ») dans foetulentus (« fétide »), foetorōsus et foetōsus ou nidor (« odeur vaporeuse ») dans nidorōsus (« à l'odeur de graillon »), les deux suffixes ne font que renforcer ladite notion. En revanche, si l'odeur constitue simplement l'une des différentes caractéristiques du contenu notionnel de la base, les deux suffixes – du moins, dans la phase compositionnelle de l'adjectif – ont été déterminants pour signaler l'impression olfactive. C'est à cette fin que furent formés tout d'abord uinōsus et, par la suite, uinolentus. Ainsi faut-il comprendre faeculentus à partir de faex (« lie ») ou encore la création de illuuiōsus sur illuuies (« saleté »), que Nonius traite comme un synonyme de foetidus (p. 413, 7). Comme ce dernier, lotiolentus (< lotium « urine ») est un hapax. Titinius l'emploie au vocatif (Titin. Com. 136: lotiolente!), comme insulte peut-être adressée à un leno, dans une situation comparable à celle du Pseudolus de Plaute (v. 360 sq.). Ernout hésite entre le sens d'abondance et le sens olfactif : « "plein d'urine" ou "qui sent l'urine" » 15. La première option

¹⁴ Ernout (1949 : 94). Cependant, Ernout corrige cette erreur, du moins dans la traduction de la *Cistellaria* (382) : «Je ne sais quel bouquet de vin nouveau est venu jusqu'à mes narines » (CUF).

¹⁵ Ernout (1949:93).

serait correcte si le suffixe comportait la valeur d'abondance depuis son origine; or, sur une base lexicale dont la référence est notablement une odeur, il est préférable de l'interpréter au sens d'une notion sensorielle. Quoi qu'il en soit, il suffirait de dire, ironiquement, « parfumé d'urine » pour suggérer également la valeur secondaire. L'interprétation de *mentiōsus* – dérivé de *menta*, substantif caractérisé par sa référence olfactive – dont le *TLL* ne relève qu'une attestation tardive (Marcell. *Med.* 33, 8: herba mentiosa) ne fait pas de doute: « qui sent la menthe » (odorem mentae habens).

Les prototypes uinōsus et uino/ulentus ont eu une propagation notable dans la sphère même du vin; outre temulentus et mustulentus, il existe d'autres termes de date impériale ou tardive (mustuōsus, merōsus, merulentus, crapulōsus et crapulentus). Ebriōsus et bibōsus ont pour particularité d'être formés sur des bases adjectivale et verbale 16. La cohérence des deux suffixes avec les bases respectives a contribué au maintien de la référence sensorielle originelle. En dehors du domaine de la viticulture, les deux prototypes ont donné lieu à de nombreuses créations analogiques avec le sens d'abondance. Si, en ce qui concerne uinōsus, qui est originellement un composé, nous avons cité aquōsus comme dérivé à part entière, en ce qui concerne uino/ulentus, on peut faire valoir le rare aquilentus (« aqueux »), appliqué par Varron (Men. 400) à la lune (apud alta litora) comme création analogique parallèle. L'apparition de prototypes secondaires a favorisé l'essor suffixal.

De manière semblable, on peut retenir, pour son ancienneté et son emploi important, *opulentus* (« riche en ressources »), que d'autres ont considéré comme étant à l'origine de toute la formation suffixale. Cependant, cet adjectif n'est pas le modèle du signifié originel, mais du signifié le plus fréquent, grâce à la cohérence sémantique de la base avec la valeur d'abondance du suffixe. C'est là une caractéristique déjà observée dans *copiōsus*, formé précisément sur la même racine.

L'odeur n'en demeure pas moins une sensation particulière, dans la mesure où c'est à partir de cette dernière que les modèles émetteurs des suffixes tout comme – et surtout – les dérivés analogiques (sanguinolentus : « sanglant », « ensanglanté », « sanguinolent », « sanguin », « sanguinaire », « cruel ») ont été appliqués à d'autres sensations, dont principalement les perceptions visuelles – couleur, aspect et forme –, gustatives, tactiles, ainsi qu'à des concepts plus abstraits. En partant de la valeur initiale « qui sent... », il est facile de passer au degré diminutif de « similitude » ou « approximation » qu'indiquent plusieurs adjectifs en -ōsus (marmorōsus « semblable au marbre ») et, enfin, à la valeur intensive d' « abondance ». Suivre ce processus sémasiologique en sens inverse semble être hors de propos.

La classification des diverses acceptions acquises par les suffixes -ōsus et -o/ulentus, dont certaines sont bien observées par les auteurs et grammairiens romains, impliquerait un ample développement que nous ne pouvons proposer présentement. Notre objectif consiste simplement à identifier le signifié originel, à examiner son dynamisme et à analyser d'autres fonctions qui lui sont corrélées. La plupart des adjectifs qui ont l'un ou l'autre suffixe expriment la notion d'abondance (« abondant en », « riche en », « plein de »); cependant, ce contenu, même s'il est secondaire, ne permet pas d'expliquer des signifiés anciens qui sont restés isolés. Ernout présente esculentus et, juste après, posculentus de la manière suivante :

Adj. attesté à date ancienne, mais dans un sens différent des autres adj. en *-ulentus*; il ne signifie pas ordinairement « abondant en nourriture », mais « qui concerne la nourriture (*esca*), mangeable », comme aussi son correspondant *posculentus* « qui concerne la boisson (*posca*), buvable » ¹⁷.

Il est ici question de valeurs très proches des valeurs étymologiques : « qui sent la nourriture », « qui sent la boisson » et, par conséquent, « mangeable », « buvable ». À cet égard, il n'est pas vain de rappeler l'importance de la fonction de l'odorat, antérieure à la fonction gustative quand il s'agit de goûter une nourriture ou une boisson.

2.3. La phase phraséologique

Les adjectifs en -ōsus et en -o/ulentus ont été des mots composés avant d'être des dérivés suffixaux et, en tant que tels, ils se sont formés à partir d'unités phraséologiques minimes, soit, en d'autres termes, de collocations de deux éléments qui se sont agglutinés. Le premier – apport variable – est un substantif et le second – support stable – est reconnu comme le radical d'odor ou bien comme des formes participiales de olēre. Étant donné que la composition ne consiste pas tant en la transformation « d'un type d'énoncé syntaxique libre » 18 qu'en celle de petites unités phraséologiques, il nous faut voir son fondement syntaxique.

L'action d'olere peut avoir une référence subjective (herba olet) ou objective (mentam olet). Le verbe se construit avec l'accusatif ou bien l'ablatif : olet unguentum et unguento (Char., Gram. p. 386, 23 B). Probablement l'emploi de l'ablatif se fait-il dans une mesure moindre, jusqu'à être perçu comme incorrect : uitiose « hac re oleo » (Diom., GLKI, p. 319, 4). Les adjectifs en -ōsus et -o/ulentus prennent en charge la référence objective : (herba) mentam olet > mentiosa

¹⁷ Ernout (1949:99).

¹⁸ Benveniste (1974: 145 sq.).

(herba); (senex) hircum olet > hircosus (senex). De même, (uentus) mustum olet > mustulentus (uentus).

Ernout (1949:99) argue qu'il n'existe aucune attestation de *uīnolēns* comme composé de ce genre. Il suffirait de savoir que l'expression *uinum olere* est possible en latin. Or, on possède la collocation *uinum olente* (Plin. 26, 111), qui a donné lieu au composé *uinolens* avant de se thématiser sous la forme *uinolentus*. En revanche, deux possibilités existent pour l'origine plus lointaine de *uin-ōsus*, comme nous l'avons fait remarquer au début. La première est l'emploi nominal de *woinom *h3od-s « (à l') odeur de vin », comme si nous disions *uinum odor* (« odeur de vin »); l'accusatif régi par un nom d'action est un archaïsme qui subsiste par la suite. Par conséquent, le texte de Pline (Plin. 27, 28: semen [...] odore uinoso) serait en fait redondant puisqu'il contiendrait, outre le substantif explicite, son radical dans le suffixe; en d'autres termes, semen [...] uinosum pourrait suffire. Mais tel n'est pas le cas, puisque le suffixe est déjà opaque et puisque l'adjectif est devenu polysémique et que, sans la présence de odore, il pourrait indiquer aussi la couleur ou la saveur.

L'autre origine possible est de nature participiale : *woinom *h₃od-to-s « doté de l'odeur du vin », avec sa valeur de parfait actuel, et non proprement prétérit et passif. Dans ce cas, uinōsus (« pourvu de l'odeur de vin ») s'avère parallèle au composé postérieur avec le participe présent : uinolens > uinolentus (« qui sent le vin »). Si l'on retient cette seconde hypothèse, le point de départ, aussi bien de uinōsus que de uinolentus, se trouve dans la collocation verbo-nominale uinum olere, exprimée de manière participiale, ce qui lui confère dès le début un caractère adjectival. D'un autre côté, le phrasème verbo-nominal avec olere persiste comme structure de créations analogiques postérieures ; ainsi en va-t-il du premier terme mentionné dans cette partie : (herba) mentam olet > mentiosa (herba).

En somme, -ōsus et -olentus ont été des éléments de mots composés avant de devenir des suffixes. Parmi ces composés, il convient de distinguer les prototypes de composition d'avec les créations analogiques, ou en d'autres termes, les composés émetteurs de l'élément suffixal, comme uinōsus et uino/ulentus, d'avec des dérivés récepteurs d'un morphème sans référence olfactive, comme aquōsus et sanguinolentus. Par conséquent, lorsque l'on remonte le processus évolutif, on part de la dérivation pour remonter à la composition, jusqu'à parvenir à des unités phraséologiques ordinaires. En partant de ces unités, on observe un processus de composition lexicale, suivi d'un processus de grammaticalisation suffixale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADER, Fr., 1962, La Formation des composés nominaux du latin, Paris, Les Belles Lettres.
- BENVENISTE, É., 1974, « Fondements syntaxiques de la composition nominale », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. II, p. 145-162.
- —, 1975, Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, Maisonneuve.
- COSERIU, E., 1977, Principios de semántica estructural, Madrid, Gredos.
- Ernout, A., 1949, Les Adjectifs latins en -osus et en -ulentus, Paris, Klincksieck.
- FAY, E. W., « Composition or suffixation? II. The latin suffixation -(u)lentus », Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, n° 45, p. 129-133.
- FRUYT, M., 1986, Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en ... cus, Paris, Klincksieck.
- GARCÍA-HERNÁNDEZ, B., 2012, « De la unidad fraseológica a la composición y a la derivación. Origen y evolución de los sufijos -attus y -osus », dans M. Biraud (dir.), Hommage à Ch. Kircher. Continuité et discontinuité en linguistique latine et grecque, Paris, L'Harmattan, p. 43-58.
- —, 2015, « Las estructuras paradigmáticas en perspectiva diacrónica. La composición prolexemática », dans V. Orioles & R. Bombi (dir.), *Oltre Saussure. L'eredità scientifica di Eugenio Coseriu*, Florence, Franco Cesati, p. 161-171.
- —, 2017, « El origen radical de -ōsus (gr. -ώδης) y -o/ulentus. La opción derivativa de Ernout », dans G. Santa & L.M. Pino Campos (dir.), Homenaje a Marcos Mertínez Hernández, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 309-318.
- HAMP, E. P., 1973, «*-wont- and Latin -ōsus », American Journal of Philology, n° 94, p. 170-171.
- JOFFRE, M. D., 1989, « À propos de l'adjectif en *-to- : le prétendu passage du passif à l'actif », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), *Actes du Ve colloque de linguistique latine*, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, p. 197-205.
- —, 1995, Le Verbe latin: voix et diathèse, Louvain, Peeters.
- LEUMANN, M., 1977, Lateinische Laut- und Formenlehre, München, Beck.
- Lejeune, M.,1969, « Sur les toponymes mycéniens en *wont-* », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 64, p. 43-56.
- NIEDERMANN, M., 1899, « Studien zur Geschichte der lateinischen Wortbildung », Indogermanische Forschungen, n° 10, p. 221-258.
- Pariente, Á., 1982, « El sufijo latino -ulentus », Emerita, nº 50, p. 253-259.
- SKUTSCH, F., 1910, « Odium und Verwandtes », Glotta, n° 2, p. 239-246.
- STABILE, F., 1919, « Etimologia di *uinolentus* », *Rivista di Filologia di Instruzione Classica*, n° 47, p. 394-397.
- SZEMERÉNYI, O., 1954, « The Latin adjectives in -ulentus », Glotta, n° 33, p. 266-282.
- TLL = Thesaurus Linguae Latinae, Leipzig, Teubner/München, K.G. Saur, 1900 sq.
- WACKERNAGEL, J., 1899, *Das Dehnungsgesetz der griechischen Komposita*, Basilea, Schultz'sche Universität.

QUELQUES ÉNIGMES DU CALENDRIER ROMAIN : LE MICRO-SYSTÈME LEXICAL DES NOMS DE MOIS EN -BER

Chantal Kircher-Durand Université Nice Sophia Antipolis

Les noms des mois constituent un ensemble lexical hétérogène si l'on prend en considération le signifié de la base de ces termes presque tous dérivés. Nous nous intéresserons plus spécialement aux quatre derniers mois de l'année, *september*, *october*, *nouember* et *december*, dont la formation mérite qu'on s'y arrête et que l'on peut définir comme le micro-système lexical des noms de mois en *-ber*.

Dès 1974, nous avons utilisé l'expression « micro-système lexical » pour désigner une réalité lexicologique, morphologique et sémantique. Un micro-système lexical est pour nous le point de convergence, sinon l'intersection, de deux sous-ensembles, un sous-ensemble d'une catégorie lexicale purement formelle définie par un suffixe¹, et un sous-ensemble d'une catégorie lexicale définie par un champ sémantique, en l'occurrence celui des noms de mois².

1. LE NOM DES MOIS DE L'ANNÉE À ROME

À Rome, l'année était originellement divisée en dix mois, Mars, Aprīlis, Maius, Junius, Quintīlis, Sextīlis, September, October, Nouember, December. Les quatre premiers se réfèrent à une divinité particulièrement honorée en ce mois³, les six derniers indiquent l'ordre de succession. D'autres peuples ont aussi une année de dix mois dont les quatre premiers portent des noms propres et dont les suivants sont numérotés. On rencontre par exemple cette situation dans les tribus primitives d'Amérique du Nord⁴. Les noms de mois se réfèrent dans la plupart des langues du monde à une divinité, à un personnage légendaire ou à une saison de l'année caractérisée par sa météorologie et par ses activités agricoles.

Voire par une séquence suffixale, que l'on ne peut appeler suffixe soit parce que la base n'est pas connue par ailleurs soit parce que cette séquence ne présente pas les traits, syntaxiques et sémantiques, d'un suffixe de même signifiant.

² Nous renvoyons pour cette définition à Kircher-Durand (1989 : 215). Les articles Kircher-Durand (1974, 1979, 1987 et 2010) de la bibliographie en donnent des exemples.

³ Voir Ovide, Fastes, livres I, II, III et IV.

⁴ Voir Nillson (1920:89).

Ce dernier mode de dénomination a prévalu dans le calendrier révolutionnaire français. À Rome, ce type de taxinomie associant des dénominations se référant à des noms propres et d'autres indiquant un numéro d'ordre dans la série a un pendant dans les prénoms : Aulus, Appius, Caius, Cnaeus, Kaeso, Lucius, Marcus, Manius, Mamercus, Numerius, Publius, Seruius, Spurius, Titus, Tiberius mais aussi Decimus, Quintus, Sextus et Septimus.

On s'accorde généralement à considérer que Martius (Varron) ou Mars (Ovide) est le mois du dieu *Mars* et que cela s'accorde avec l'ouverture de la saison militaire. Laissant de côté Maius et Junius, que l'on peut accepter de rapporter respectivement à Maia et à Junon, nous nous attarderons davantage sur Aprīlis, dont l'étymologie a opposé deux écoles chez les érudits romains du 1^{er} siècle av. J.-C.⁵. Tandis que Varron et la plupart des grammairiens préféraient rattacher Aprīlis à aperīre, « quod uer omnia aperit » (Varr., L. VI, 4, § 33), les poètes, à commencer par Horace et Ovide et jusqu'à Ronsard⁶, soutenaient le patronage de Vénus sur le mois d'avril; Ovide, qui hésite souvent pour les autres mois, est sur ce point catégorique. É. Benveniste a apporté des arguments scientifiques à la thèse des poètes en 1931. R. Schilling (1982) a bien résumé cette origine. Aprīlis se rattache par l'intermédiaire d'une forme étrusque au nom grec d'Aphrodite. À côté du nom rituel, le grec a connu un hypocoristique, Ἀφρω, que les Étrusques ont dû emprunter en l'élargissant par le suffixe -l- largement représenté dans cette langue. Or, certains calendriers grecs possèdent un mois Ἄφριος, attesté en Bithynie et dans les calendriers archaïques de Larisa et d'Olooson en Thessalie. Il pouvait en être de même à Chalchis, dans l'île d'Eubée, d'où venaient les colons qui s'installèrent sur l'île d'Ischia (Pithécusses pour les Grecs) et à Cumes, et qui firent connaître aux Étrusques la civilisation grecque, notamment son alphabet. Telle est l'origine la plus vraisemblable du latin *Aprīlis* qui, par sa finale, entrait dans la catégorie bien représentée des dérivés en -lis7. Le lien entre l'Aphrodite préhellénique qui patronnait le mois étrusque et la Vénus latine des origines ayant été rompu, on comprend le point de vue de l'école de Varron. Mais quand l'hellénisme triomphant gratifia Vénus de tous les privilèges d'Aphrodite, les liens archaïques retrouvèrent une justification nouvelle. À partir du premier siècle avant Jésus Christ, le groupement Mars-Vénus en début d'année symbolise la vénération des aïeux des descendants de Romulus et d'Énée. On peut mentionner une dernière étymologie, de F. Bader⁸, qui, dans le cadre de ses études sur la langue des dieux et sur ses métaphores animales, a évoqué le « sanglier dont

⁵ Voir Macrobe, Sat. I, 12, 12-13 et Varron, L. livre VI, chapitre 4, § 33.

⁶ Horace, O. IV, 11,15, Ovide, F. I, 39-40, IV, 57-60, IV, 115-116, Ronsard, Sonnets pour Hélène, livre I, 13.

⁷ *Cf.* Kircher-Durand (2002: 195-222 et notamment 202).

⁸ Bader (1994:50).

le nom explique celui du mois d'avril, *Aprīlis* » et la « truie pleine sacrifiée le 1^{er} mai à la déesse qui a donné son nom au mois, Maia ».

En 153 av. J.-C., furent ajoutés deux mois avant les dix mois initiaux, *Januārius*, *Februārius*. Le premier est dérivé de *Janus*, nom du dieu des portes qui ouvre dès lors l'année, le second évoque les cérémonies de purification de cette époque de l'année. Ils sont pourvus d'un suffixe *-ārius*, suffixe adjectival dénotant la destination et on peut sous-entendre à leur suite le substantif *mensis*. Un suffixe *-lis* apparaît dans *Aprīlis*, *Quintīlis*, *Sextīlis*, sous-entendu *mensis*. Enfin les derniers mois présentent une finale *-ber* sur laquelle les linguistes se sont peu attardés; ce sont ces termes que nous nous proposons d'analyser. Plus tard, presque chacun des douze mois de l'année romaine se vit attribuer un patron divin, qui était l'un des douze grands dieux ou un empereur divinisé¹⁰.

2. LES NOMS DE MOIS EN -BER

La consultation des dictionnaires étymologiques du latin ¹¹ permet d'exclure pour ces noms de mois un héritage indo-européen. Ces dictionnaires n'apportent pas d'explication vraiment satisfaisante. Le *DELL* indique que « la formation de *december* et des autres mois en *-ber* est obscure » et signale qu'É. Benveniste (1931:73) lui suppose une origine étrusque.

2.1. S'agit-il de créations latines ?

La finale -ber est peu fréquente dans le lexique latin. Parmi les adjectifs de la deuxième classe, on ne trouve que celeber et uber et, parmi les substantifs de la troisième déclinaison, le seul imber. D'autres termes en -ber, peu nombreux, relèvent de la flexion thématique. Certains, comme liber, sont hérités de l'indoeuropéen; d'autres sont des noms de peuples, comme (H)iberi, Cimbri ou Umbri, qui peuvent procéder d'une latinisation de noms étrangers.

Nous mentionnerons, sans la retenir, l'explication d'A. L. Sihler (1995: 214) reprenant une hypothèse de K. Brugmann (*I.F.* 18: 438, d'après *LEW*, s.v. december) 12 pour illustrer le traitement de -sr- intervocalique par -br- en latin: *septem-mensri- « pertaining to the seventh month », « qui appartient au septième mois » > *septemembris > *septembris avec haplologie puis september avec amuissement du ĭ dans le groupe -rĭs en fin de mot et développement d'un point d'appui vocalique qui prend le timbre e devant r. Cette hypothèse

⁹ Cf. Arias Abellan dans Kircher-Durand (2002:161-184).

¹⁰ Voir Schilling (1982:181).

¹¹ De Vaan, DELL et LEW, s.v.

¹² Avec, peut-être, une erreur, K. Brugmann rattachant -mens-ri à membrum et non à mensis d'après F. Bader (1962 : 167, n. 56).

170

soulève au moins deux problèmes. On peut d'abord se demander quel substantif serait déterminé par un tel adjectif d'appartenance; en outre, si c'était préférentiellement ou exclusivement *mensis*, comme on l'admet pour les autres noms de mois, l'expression serait bien curieuse, puisqu'elle signifierait « mois qui appartient au septième mois ». Il faudrait aussi justifier l'emploi d'un suffixe -ri-. On admet généralement que les dérivés en -ri- sont en latin des variantes des dérivés en -li- conditionnés phonologiquement par la présence d'un -l- dans le radical. Or, ces conditions ne se vérifient pas en l'occurrence, et rien n'incite à étendre cette dissimilation de la liquide -l-, bien attestée, à la liquide -m.

En revanche, la réorganisation de ce micro-système est bien latine. La base de september, d'october, de nouember et de december est assurément, comme celle de Quintīlis et de Sextīlis, un nom de nombre, et ces deux exemples incitent, tout comme leur signifié (ordre dans une série), à considérer l'ordinal comme base, soit septim(us) et decim(us) pour september et december. L'évolution phonétique régulière de i en e en syllabe intérieure fermée par l'adjonction de -ber faisant apparaître un radical septem ou decem identique au cardinal, une réanalyse justifie bien la création de october sur octo et de nouember sur nouem.

Les données des langues de l'Italie antique autres que le latin nous renseignentelles sur l'origine de cette curieuse finale -ber ?

2.2. Les données étrusques et celles des langues sabelliques

On connaît la multiplicité des calendriers grecs ¹³ et l'on sait que la nomenclature des mois de la république romaine est très différente de celle de la Grèce classique. De même, avant que le calendrier des vainqueurs ne s'imposât, comme la plupart des institutions sociales et politiques, chaque peuple de l'Italie antique – et peut-être même chaque cité – devait posséder son calendrier; on peut légitimement penser que, dans les textes publics, les datations devaient être comprises par les divers lecteurs, et notamment par les deux parties concernées dans les documents contractuels entre deux groupes de langue maternelle différente. Les textes de rituels respectaient sans doute la spécificité linguistique et institutionnelle des fidèles. Nous connaissons malheureusement peu d'éléments relatifs aux noms de mois.

2.2.1. En étrusque

Les textes longs, autres que les inscriptions de caractère funéraire, sont notamment des calendriers rituels comme la tuile de Capoue et plus nettement encore le *liber Zagrebiensis*, découpé en longues bandes qui servit secondairement à envelopper une momie. On admet que le texte de Zagreb et

¹³ Voir sur ce point Daremberg et Saglio (1877-1919 : s.v. calendarium).

un certain nombre de gloses permettent de répertorier huit noms de mois, de mars à octobre 14 et peut-être neuf. Les ressemblances avec les noms de mois latins sont peu nombreuses. On retiendra surtout Xosfer dans lequel l'on s'accorde généralement à reconnaître october. Trois autres termes ont des finales en -li- ou -le- qui rappellent celle d'Aprilis, de Quintilis et de Sextilis : ampiles « mai » (?), acale « juin » (?) et celi ou celius « septembre » (?). On ajoutera que U. Laffi a proposé en 1978 de restituer xosfer « october » dans l'inscription CIL 12 2511 de Ferentium, en Étrurie, datée de 67 avant notre ère. Mais les incertitudes qui demeurent pour comprendre la langue étrusque empêchent d'établir des correspondances nettes en l'état actuel de nos connaissances. S'il est indéniable que Xosfer ressemble à october, il n'est pas certain que Xosfer désigne le mois d'octobre, et il resterait, le cas échéant, à déterminer le sens de l'emprunt.

2.2.2. Dans les langues sabelliques

L'ombrien fournit aussi un beau et long texte de rituel, les tables eugubines. Mais contre tout espoir, aucun nom de mois n'y a été formellement identifié. Certains passages moins clairs que les autres comportent des termes que l'on a pu supposer être des noms de mois 15 mais ces hypothèses demandent encore à être confirmées ou infirmées.

L'osque fournit un élément de comparaison beaucoup plus solide si l'on utilise l'étude d'E. Dupraz sur les Vestins à l'époque tardo-républicaine. En effet, la plus longue des 44 inscriptions distinctes en langue nord-osque attestées épigraphiquement entre le III^e siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. illustre bien le processus selon lequel le latin s'est officiellement imposé, mais donne à penser que la langue osque continuait à être parlée et que le calendrier osque se maintenait dans sa fonction religieuse. En l'occurrence, une équivalence de datation entre latin et osque est fournie de manière explicite dans ce texte qui définit le périmètre sacré et le règlement intérieur d'un sanctuaire de Jupiter Liber. Cette inscription est de 58 av. J.-C. au vu de l'année consulaire. Elle a été trouvée non loin du *uicus* antique de Furfo, près de Barisciano, tout à l'ouest du plateau de Navelli sur le territoire des Vestins Cismontani 16, dans la haute vallée de l'Aternus. Elle comporte dix-sept lignes d'une douzaine de mots chacune. Le texte est latin mais on lit, à la deuxième ligne :

A.D. III.IDVS. QVINCTILEIS. L. PISO [ne].A.GABINIO.COS.MENSE. FLVSARE, « [Lucius Aienus, fils de Lucius, et Quintus Baebatius, fils de Sextus,

¹⁴ Voir Briquel (2006 : 23, et note 8 pour des précisions et références bibliographiques).

¹⁵ Weiss (2009) en a proposé deux.

¹⁶ Par rapport au Gran Sasso d'Italia.

ont dédié le sanctuaire de Jupiter Liber, à Furfo,] le 13 juillet, sous le consulat de Lucius Pison et d'Aulus Gabinius, au mois de Flusa. »

Flusare est l'ablatif singulier d'un adjectif * $b^h l\bar{o}s\bar{a}$ -ri- correspondant au latin *floralis* sur une base * $b^h l\bar{o}s\bar{a}$ -, qui explique aussi le latin *Flora*, nom de la déesse de la végétation. En latin, le rhotacisme a entraîné, par dissimilation, l'usage de la variante -*li*- du suffixe -*ri*-/-*li*-. Nous renvoyons à E. Dupraz¹⁷ pour l'explication de la désinence d'ablatif et nous attacherons plutôt à souligner l'importance de *mense flusare* pour éclairer la formation des noms de mois en latin. Cette locution n'est pas isolée dans les langues sabelliques : on trouve le syntagme *mesene flusare* « au mois de Flora » sur une inscription sabine (ou ombrienne ou vestine) du II^e siècle av. J.-C. retrouvée à Scoppito (Ve 227=RiVM 9)¹⁸. Cela permet d'établir avec certitude l'existence, en Italie ancienne, de dénominations de mois à l'aide d'un syntagme comportant le nom du mois (lat. *mens*) accompagné d'une épithète constituée par un adjectif en -ri-. Tel pourrait être le suffixe originel des épithètes Januarius, Februarius, Aprīlis avec une dissimilation (-r-...-r-> -r-...-l-) et, sous l'influence analogique d'Aprīlis, de Quintīlis et de Sextīlis. On serait ainsi amené à revoir la présentation des adjectifs latins en *-ris*, supposés issus de la dissimilation d'adjectifs en -lis lorsque le radical comportait un -l-. Le développement des adjectifs en *-rius* en l'absence d'adjectifs thématisés en *-lius est un argument de poids en faveur de l'importance originelle du suffixe -ri- et la suprématie des dérivés en -li- en latin pourrait inversement s'expliquer par les dissimilations consécutives au rhotacisme dans cette langue.

L'existence d'un suffixe -ri- dans les langues italiques est bien assurée, notamment dans des adjectifs de la langue religieuse bâtis sur des racines i.-e. bien attestées. On citera *pakri- « propice » bâti sur la racine *peh2-g/k- et attesté en marrucin, en marse, en pélignien et en ombrien (avec 18 occurrences), *perakri-, avec 12 occurrences en ombrien, *sakri- en marse, en osque (avec 5 occurrences) et en ombrien (avec 10 occurrences). En latin, ce suffixe fut le plus souvent éliminé par la variante thématique -ro- et conservé seulement comme variante combinatoire du suffixe -li- conditionnée par la présence d'un -l- dans le radical. Ainsi *sakris > sacer fut réinterprété comme un adjectif thématique en latin comme en falisque. Seul ācer est demeuré un thème en -i-. Nous n'évoquerons pas le lien de ces adjectifs en -ri- et des dérivés en -ārius dont l'origine est vraisemblablement double (génitifs en *-asio et thématisation d'adjectifs en -ri-).

Au terme de cet examen des données latines, étrusques et sabelliques, il apparaît que les noms de mois en *-ber* du latin ont un correspondant en étrusque, *xosfer*, qui désigne un mois, vraisemblablement le mois d'octobre, et

¹⁷ Dupraz (2010 : 283-285).

¹⁸ Dupraz (2010: 283 et addendum, 507).

que le suffixe -ri-, bien attesté pour former des adjectifs d'appartenance dans les langues sabelliques, est connu en vestin dans un nom de mois bien identifié comme tel, construit sur le nom d'une divinité en relation avec la saison de la floraison. En latin, la plupart des noms de mois autres que les noms de mois en -ber sont des adjectifs d'appartenance substantivés par ellipse de mensis. Pour les noms de mois en -ber, la base de ces adjectifs dérivés serait un nom de nombre, cardinal ou ordinal, l'ordinal étant préférable puisqu'il s'agit de dénoter les mois par leur ordre dans une série. Mais si l'on se fondait sur le rapprochement avec l'étrusque xosfer pour accorder une antériorité à october, on résoudrait le problème de la double suffixation (suffixe d'ordinal et suffixe d'appartenance) dont É. Benveniste (1931:73) soulignait à juste titre le caractère surprenant. C'est alors par analogie qu'auraient été formés, sur le nom de nombre cardinal, september, nouember et december et, par réinterprétation, la base de september et de december étant équivoque, Quintīlis et Sextīlis, sur le radical de l'ordinal et avec le suffixe d'Aprīlis. Mais il faudrait déterminer, en cas d'emprunt, le sens de cet emprunt et l'origine de la finale -ber (latine ou étrusque?). On peut, si l'on envisage une origine latine, poser la question de savoir si les noms de mois en -ber du latin comportent bien un suffixe -ri- servant à former des adjectifs d'appartenance et, le cas échéant, quel était le nom régent élidé (mensis ou un autre?). Thurneysen (K.Z. XXX, p. 490, d'après LEW, s.v. december) avait suggéré (kalendae) decemo-membres.

Phonétiquement, si les noms de mois comportent originellement un suffixe -ri-, pour aboutir en latin à une finale -mber, il faudrait que ce suffixe s'ajoutât à un radical terminé par -s- ou que le -b- résultât d'une épenthèse dans le groupe -mr-. Ces considérations phonétiques excluent october comme point de départ de la formation de ce microsystème. Deux hypothèses se présentent alors : *septim(o)-mens-ri ou *septim-ri-. Dans le second cas, on aurait un curieux conglomérat de deux suffixes, le suffixe d'ordinal et un suffixe d'appartenance -ri-19. Dans le premier cas, une éventualité reste à examiner pour rendre plus satisfaisante l'explication d'A. L. Sihler reprenant celle de K. Brugmann que nous avons rejetée plus haut. Ces noms pourraient être non pas des adjectifs substantivés mais l'aboutissement de la lexicalisation d'un syntagme nominal du type « (mois ?) du septième mois » ou « du dixième mois ». Le problème est alors d'ordre sémantique : comment un mois pourrait-il être désigné comme le mois du septième mois et ainsi de suite ?

Il convient de rappeler ici que la finale -mber n'est par ailleurs connue en latin que dans le substantif imber, réalisation proprement latine du terme d'origine indo-européenne *nbhro-, qui est en osque Afer, responsable, par emprunt,

¹⁹ La formation ne serait pas plus facile à justifier en prenant le cardinal comme base.

174

d'Africus et d'Africa (terra), comme l'a montré M. Fruyt (1976). Ce nom du mauvais temps faisait ainsi écho aux noms des mois où l'été fait place à la mauvaise saison.

3. EX IMBRE LVX?

Mettant au propre ces quelques pages en un jour pluvieux et sombre de Toussaint, j'ai trouvé dans cette obscurité du ciel, une réponse aux interrogations en suspens et suis heureuse de la proposer à M. Fruyt, qui avait dissipé les obscurités du latin *Afer*.

S'il était bizarre d'analyser september ou december comme des adjectifs d'appartenance signifiant « qui appartient au septième ou au dixième mois de l'année » pour désigner ces mois, il est vraisemblable d'attribuer une telle signification à ces « adjectifs » lorsqu'ils s'appliquent à la « mauvaise saison » (imber) de l'année. Mais si l'on reconnaît imber comme dernier élément, comme nom régent, on peut faire l'économie du suffixe d'appartenance -ri- reconstitué pour expliquer la présence du r. Il convient dès lors de préciser la nature de ce conglomérat dont *imber* serait le dernier élément : a-t-on affaire à un composé de type tatpurusa, composé dont le second membre nominal est déterminé par le premier terme comme capri-ficus « figuier (et figue) de chèvre », ou à un syntagme nominal dont les éléments constitutifs se seraient agglutinés pour donner une lexie complexe évoluant vers un lexème unique ? On connaît peu de composés latins de ce type et F. Bader termine les quelques pages qu'elle leur consacre²⁰ en soulignant que le contingent de ces « composés subordonnants non dérivés équivalant à des groupes » est réduit et que les termes qui l'illustrent sont généralement tardifs et de productivité limitée. S'agissant d'un syntagme nominal, le déterminant serait plutôt un substantif au génitif qu'un adjectif : *septimi mensis imber « mauvaise saison du septième mois de l'année ». L'attestation de l'emploi de cette locution fournirait bien sûr un argument de poids en faveur de l'hypothèse que nous avançons. Mais il est vraisemblable que l'histoire de ces noms de mois était achevée avant l'apparition des premiers documents latins écrits et conservés.

À la faveur de l'ellipse de *mensis* (>*septimi imber) et d'une agglutination suivie d'une haplologie, ce syntagme aurait abouti à *septimber, puis september par suite de la neutralisation des voyelles brèves en syllabe intérieure fermée. La même analyse s'applique à december. Si l'on accepte cette hypothèse, on remarquera que, de manière piquante, le signifié du terme supprimé est devenu le sème principal

²⁰ F. Bader (1962 : chapitre XVII «Composés subordonnants non dérivés équivalant à des groupes », 15 pages sur 487).

du nouveau lexème, ou plutôt qu'il pouvait être supprimé parce que, dans ce contexte, le « septième » était nécessairement, implicitement, le septième mois. Quant au dernier terme, dont le signifiant a été conservé, il s'est grammaticalisé et fonctionne comme un suffixe caractérisant un micro-système lexical des noms de mois. On soulignera que ce réencodage n'est pas vraiment étonnant et qu'on le retrouve par exemple dans les négations du français : ainsi la négation à morphème discontinu *ne... pas* est devenue dans le français parlé *pas* avec l'ellipse du terme initialement porteur du signifié négatif et report de ce signifié sur le second élément.

La restriction du sens de cette expression à celle de « septième (ou dixième) mois de l'année » relève d'une métonymie d'un type connu, que l'on qualifie volontiers de synecdoque.

La coïncidence formelle du cardinal et de l'ordinal dans cette séquence justifie bien la création d'october et de nouember. Dès lors, la finale -mber, qui n'apparaît en latin que dans ces quatre noms de mois et dans le substantif imber, est un hapax, le dernier élément étant originellement le même dans ces cinq lexèmes. Mais imber est demeuré un lexème à part entière dans son emploi autonome et s'est grammaticalisé jusqu'à fonctionner comme un suffixe dans les syntagmes devenus des lexies complexes puis des lexèmes à part entière que le sujet parlant latin pouvait considérer comme des dérivés en -ber.

Les rares correspondances de ces termes dans les autres langues de l'Italie ancienne (october = xosfer) illustreraient seulement l'équivalence établie en Italie ancienne entre lat. -b- et -f- dans les langues sabelliques – et en étrusque – à l'intérieur du mot²¹.

La véritable originalité de ces quatre dénominations de mois latins qui ont survécu dans les langues romanes serait de mêler deux modes de dénomination, la dénomination par l'ordre occupé dans une série (de dix mois) et la dénomination par référence à la météorologie.

Ce dernier type de dénomination a prévalu dans le calendrier révolutionnaire français qui distingue, dans le radical, diverses manifestations du mauvais temps, brumaire, frimaire en automne et nivôse, pluviôse et ventôse en hiver avec une répartition des suffixes par saison, *-aire* pour l'automne, *-ôse* pour l'hiver.

Cette étude des noms de mois en *-ber* s'est ainsi appuyée sur des travaux de M. Fruyt, sur *Afer* notamment, et sur des concepts opératoires tels que la réanalyse et la réfection analogique, l'agglutination, les lexies complexes,

²¹ Les langues italiques de type sabellique traitent de la même manière les aspirées indoeuropéennes à l'initiale et à l'intérieur du mot, à la différence des langues du groupe latinofalisque. Ainsi, au latin ruber correspond en ombrien rufru et au latin tibi, l'ombrien tefe.

la lexicalisation et la grammaticalisation qu'elle a contribué à illustrer ²². Puisse la solution que nous proposons pour résoudre l'énigme annoncée dans le titre de cette contribution intéresser et pourquoi pas convaincre les lecteurs. Le nom latin des mois de l'année romaine est en tout cas un exemple fort intéressant de la création lexicale, domaine de recherche dans lequel M. Fruyt a acquis une réputation internationale. On y voit à l'œuvre les tendances à la régularisation, grâce à l'analogie, face aux singularités caractéristiques de l'activité langagière et on est amené à souligner que c'est par le discours que la langue évolue.

²² Elle a consacré à ces notions plusieurs articles. On en trouvera une synthèse récente dans Fruyt (2011).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADER, F., 1962, La Formation des composés nominaux du latin, Paris, Les Belles Lettres.
- —, 1994, « Des métaphores aux mythes : l'oiseau et le cheval rapides dans la pensée myhique indo-européenne », *LAMA (Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne*), n° 13, « *Nomina rerum*. Hommage à Jacqueline Manessy-Guittton », Nice, p. 35-56.
- Benveniste, É., 1931, « Trois étymologies latines », Bulletin de la Société de linguistique, n° 32, p. 68-74.
- BRIQUEL, D., 2006, « Que pouvons-nous dire de la prière étrusque ? » dans J.-F. Cottier (dir.), La prière en latin de l'Antiquité au XVI^e siècle : formes, évolutions, significations, Turnhout, Brepols, p. 21-35.
- DAREMBERG, Ch. & SAGLIO, E., 1877-1919, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, Paris, Hachette.
- DELL = Ernout, A. & Meillet, A., 1994⁴ (1932¹), Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- DUPRAZ, E., 2010, *Les Vestins à l'époque tardo-républicaine, du Nord-osque au latin*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- FRUYT, M., 1976, « D'Africus uentus à Africa terra », Revue de philologie, n° 50, fasc. 2, p. 221-238.
- —, 2011, « The relationships between grammaticalization, agglutination, lexicalization and analogy in Latin and other languages », $De\ Lingua\ Latina$. Revue de linguistique latine, n° 6, « Varia ».
- KIRCHER-DURAND, Ch., 1974, « Un micro-système lexical du latin : *urbanus* et ses satellites », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, n° 21, « Hommages à Pierre Fargues. Philologie, littératures et histoires anciennes », p. 185-192.
- —, 1979, « Un micro-système lexical du latin : les noms de divinités en *-ōna* », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, n° 35, p. 157-166.
- —, 1987, « Un micro-système lexical du latin : les épithètes de *lex* en -aria », Bulletin du Centre de romanistique et de latinité tardive de Nice, n° 3, mars 1987, p. 5-12.
- —, 1989, « Le rôle des "micro-systèmes" dans la constitution des adjectifs dérivés de substantifs », dans G. Calboli (dir.), *Subordination and other topics in Latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, p. 636-654.
- —, 2002 (dir.), Grammaire Fondamentale du Latin, t. IX, Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale, Leuven/Paris, Peeters.
- —, 2010, « Les adjectifs temporels en *-nus* : organisation de ce micro-système et étude diachronique régressive et progressive », *De Lingua Latina. Revue de linguistique latine*, n° 3, « Affixes et relateurs spatio-temporels en latin ».
- LAFFI, U., 1978, « La Lex aedis Furfensis », La cultura italica, Pisa, Giardini, p. 121-144.

- NILLSON, M. P., 1920, The Primitive Time Reckoning, A Study in the Origins and First Development of the Art of Counting Time Among the Primitive and Early Culture Peoples, London/Paris/Leipzig, Oxford University Press/Honoré Champion/Harrassowitz.
- SCHILLING, R., 1982, La religion romaine de Vénus, 2º éd., Paris, De Boccard.
- SIHLER, A. L., 1995, *New comparative grammar of Greek and Latin*, Oxford/New York, Oxford University Press.
- DE VAAN, M., 2008, Etymological Dictionary of Latin and Other Italic Languages, Leiden/Boston, Brill.
- Walde, A. & Hofmann, J. B., 2008⁶ (1938-1956¹), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter.
- Weiss, M., 2009, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press.

LES NOMS EN *-TIO* CHEZ PLAUTE ET LEUR EXPANSION À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

*Monique Crampon*Université de Picardie

En 1995, Michèle Fruyt avait proposé pour les Mélanges offerts à Marius Lavency¹ une intéressante étude sur l'usage plautinien des noms en *-tio* qui gouvernent l'accusatif, en soulignant la présence du verbe « être » dans ces emplois archaïques.

Je souhaiterais aujourd'hui, pour lui rendre hommage, insister sur quelques autres caractéristiques de ces structures et, dépassant l'usage plautinien, essayer de repérer dès cette époque la tendance à la prolifération qui ne cesse de marquer ce type de noms. En effet, cette progression a continué dans les langues romanes et, en particulier, en français contemporain, y compris dans la langue technique de la linguistique, où triomphent ces nominalisations.

1. QVID TIBI HANC CVRATIO EST REM, VERBERO, AVT MVTTITIO ? (PL., AM. 519)

On observera d'abord que vingt mots en -tio² différents sont employés par Plaute dans ce type de séquence, caractérisé par les éléments suivants :

- interrogation oratoire formulée à l'aide du pronom quid en tête de phrase et de vers;
- présence du datif, le plus souvent *tibi*, en deuxième position et renvoyant à l'interlocuteur;
- présence du nom en -tio au nominatif en fin de proposition;
- présence du verbe esse;

¹ Fruyt (1995 : 131-142).

² Abitio Ru. 503, accessio Tri. 709, Tru. 258, aditio Tru. 622, auscultatio Ru. 502, clamitatio Mo. 6, conduplicationis Poe. 1297, congeminatio Poe. 1297, curatio Am. 519 et Mo. 34, exitio Tru. 511, factio Ba. 843 et Ru. 1371, inscensio Ru. 503, interpellatio Tri. 709, (e)minatio Cap. 799, muttitio Am. 519, notio Tru. 623, pultatio Tru. 258, receptio As. 920, reditio Mo. 377 tactio Au. 423, Au. 744, Cas. 406, Cas. 408, Cu. 626, Men. 1016, Poe. 1308, uentio Tru. 622. Il convient d'ajouter à cette liste les deux emplois térentiens de Eu. 671, reditio et mutatio, ainsi que les deux de Cecilius, aucupatio et uerbificatio (W. 57-58).

- présence de l'accusatif complément du nom et renvoyant à un tiers, à l'aide d'un pronom comme *hunc*, et plus rarement, au locuteur ou à quelqu'un qui lui est proche, comme *meam*;
- répétition de la formule et emploi de doublets suggestifs.

Je ne m'attarderai pas sur l'emploi de l'accusatif dans cette structure, car ce point, traité par M. Fruyt, a été également abondamment étudié par B. Bortolussi (1995).

Ce qui frappe d'abord l'auditeur et le lecteur, c'est le début incisif de la formulation *quid tibi* que l'on retrouve quinze fois³.

Les deux mots *quid tibi* sont lancés au début du vers, sous forme d'un crétique (longue-brève-longue) et, le plus souvent, constituent le premier trochée suivi d'une syllabe longue dans le vers du récitatif que Plaute affectionne, à savoir le septénaire trochaïque⁴. Les trois syllabes *quid tibi* produisent alors avec leurs consonnes dentales et vélaires, jointes au triple son *i* perçant, une attaque particulièrement vive lancée contre l'interlocuteur, désigné par *tibi*. Avec cette attaque du groupe *quid tibi*..., le locuteur pique véritablement son adversaire, du moins oralement. Il s'agit alors d'une réaction verbale à une action réelle, intrusion ou contact illicite, que l'adversaire a perpétrée dans la fiction de la *fabula*, action réelle que précise le sémantisme du verbe contenu dans le nom en *-tio*.

Une autre particularité du tour plautinien qui n'a pas retenu beaucoup l'attention est la répétition du syntagme interrogatif et la reprise d'un mot en -tio destinée à renforcer l'attaque. Ce trait, à mettre en relation avec l'abondance propre à la langue de Plaute, se révèle ici très nettement, ne serait-ce que par l'emploi de la particule -ue (Ru. 503), et surtout, de aut5.

180

³ Am. 519 : Quid tibi hanc curatio est rem, uerbero, aut muttitio ?

As. 920: Quid tibi hunc receptio ad te est meum uirum?...

Au. 423 : Sed quid tibi nos tactio est, mendice homo ?- Quae res ?

Au. 744: Ne istuc dixis! – Quid tibi ergo meam me inuito tactiost?

Cas. 406 : Quid tibi istunc tactiost ?...

Cas. 408: Quid tibi tactio hunc fuit ?...

Cu. 626: ...quid tibi istum tactio est ?- Quia mihi lubet.

Mo. 6: Quid tibi, malum, hic ante aedis clamitatiost?

Mo. 34 : Quid tibi, malum, me aut quid ego agam curatiost?

Poe. 1308 : Quid tibi hanc digito tactio est?

Tri. 622: Quid tibi huc uentiost? Quid tibi hanc aditio est?

Tri. 623: Quid tibi hanc notio est, inquam, amicam meam?

Tri. 709 : Quid tibi interpellatio aut in consilium huc accessiost?

Tru. 258 : Quid tibi ad hasce accessio aedis est prope aut pultatio?

⁴ Seuls les deux vers de la Mostellaria (6 et 34) sont en sénaires.

⁵ Tru. 258, Am. 519, Mo. 34. Il faut ajouter à cette liste l'emploi de Caecilius : Quid tibi aucupatiost /arqumentum aut de meo amore uerbificatiost patri ? (W. 57-58)

Il y a également duplication (et même « triplication ») avec le parallélisme pur et simple, ainsi en *Tru.* 622-623 :

```
Quid tibi huc uentio est? Quid tibi hanc aditio est?

Quid tibi hanc notio est, inquam, amicam meam?

« Pourquoi viens-tu ici? Pourquoi t'approches-tu d'elle?

Pourquoi, dis-je, fais-tu connaissance avec mon amie 6? »
```

Il est légitime alors de parler de rimes léonines. Cet engendrement de formules pour raison d'expressivité trouve un écho dans le procédé plautinien bien connu de la réplique systématique et dans celui du sémantisme même des notions évoquées. La réponse « du berger à la bergère » est illustrée ici par les emplois de *Cas.* 406-408 :

```
Quid tibi istunc tactio est ? - Quia Iuppiter iussit meus.
[...]
- Quid tibi tactio hunc fuit ? - Quia iussit haec Iuno mea.
« Cléostrate : De quel droit oses-tu le toucher ? Olympion : C'est l'ordre de mon Jupiter.
```

Lysidame : De quel droit as-tu osé le toucher ? Chalinus : C'est l'ordre de ma Junon. » (trad. A. Ernout, CUF)

Dans ce passage, maîtres et esclaves se renvoient spirituellement la balle en un tac au tac assez efficace.

Notons aussi dans cet ordre d'idées la présence de mots qui évoquent le dédoublement, la multiplication, ainsi *geminatio* et *conduplicationis*, cités de façon plaisante en *Poe*. 1297. Car dans la comédie, mots et choses semblent parfois se reproduire magiquement, tel est du moins l'effet de l'illusion théâtrale⁷.

Ces questions oratoires ⁸ qui accompagnent le schéma étudié doivent être intégrées à la trame constitutive de la *palliata*: elles sont prêtées à un personnage en colère. Il s'agit du *senex iratus*, devant les insolences de son esclave (dans *Amphitryon*), d'une matrone offensée, d'un esclave excédé et aussi du soldat ⁹. On retrouve alors la galerie ordinaire des types de la *palliata*, personnages dont

[...]

⁶ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

⁷ Voir à ce sujet la réflexion plaisante de Sosie, affronté à l'apparition d'une nouvelle coupe, en Am. 786 : Si patera pateram peperit, omnes congeminauimus « Si la coupe a enfanté une autre coupe, alors nous voilà tous avec des jumeaux. » (trad. A. Ernout, CUF)

⁸ En général, la formule d'indignation n'attend pas de réponse mais il arrive qu'une réponse du tac au tac soit envoyée par l'interlocuteur (voir l'exemple précédent, *Cas.* 406-408).

⁹ Toutefois, dans le cas du soldat, le ton est très parodique, puisque le *miles* en *Tru*. 511 regrette que l'enfant sorte du ventre de sa mère avant de pouvoir marcher au combat : *Quid illi ex utero exitiost priusquam poterat ire in proelium ?*

les actions et réactions sont assez stéréotypées. À ce propos, il est intéressant de remarquer que « la matière comique » s'exprime d'une façon frappante dans un passage de la fin des *Captifs* qui ne contient pas moins de quatre mots en *-tio*. Il s'agit d'opposer cette comédie à toutes les autres. Or toutes les autres comportent ces procédures propres à la *palliata* et que l'auteur définit justement par une avalanche de mots en *-tio* :

(Spectatores, ad pudicos mores facta haec fabula est)

Neque in hac subigitationes sunt, neque ulla amatio

Nec pueri suppositio, nec argenti circumductio. (Pl., Capt. 1029-1031)

« (Spectateurs, cette pièce est un modèle de moralité.)

Elle ne contient ni enlacements, ni embrassements, ni enlèvement d'enfant ni détournement d'argent. »

182 2. PROLIFÉRATION DES NOMS EN -TIO À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

Après avoir évoqué l'impact de certains mots en *-tio* chez Plaute, grâce en particulier à l'utilisation qu'il en fait avec la formule d'attaque *Quid tibi... -tio* ? il faut procéder d'une manière plus lexicographique, en donnant des statistiques précises afin de saisir l'importance quantitative de l'ensemble des mots en *-tio* chez Plaute.

On recense 76 noms différents en -tio, dont une trentaine sont préfixés 10.

Sur ces 76 mots, 46 ne sont employés qu'une seule fois et les trente autres répétés, certains à de nombreuses reprises. Dans cette dernière catégorie figure *tactio* (sept emplois), déjà évoqué plus haut, avec sa valeur originelle de « fait de toucher », mot dont la polysémie (idée de toucher, de voler et de violer) permet dans l'*Aululaire* des effets de quiproquo particulièrement réussis dont Molière fera son profit.

Quant à *oratio*, encore plus fréquent avec 48 emplois, le mot a encore parfois la valeur originelle de « fait de parler », mais il signifie souvent « manière de parler caractérisante », ainsi que le définit L. Gavoille (2007). *Oratio* signifie aussi la parole, qu'on oppose au chant, *cantio*. C'est le cas dans un passage de la première scène des *Bacchis* (vers 37-38). C'est du moins le parti pris par de nombreux éditeurs, bien que ce vers ne puisse pas être scandé. Mais J. Soubiran (2010) remplace *oratio* par *dictio*, ce qui résout le problème métrique. Il faut toutefois souligner que *dictio* n'est pas attesté chez Plaute. En revanche on le trouve chez Térence (*Phorm.* 293).

¹⁰ Doit-on considérer comme préfixés occasio et contio, certes venant de ob-cad-tio et conuentio, mais peut-être pas sentis comme tels par les usagers ?

Avec *potio* et *potatio*, on observe une répartition intéressante. Bâti sur la simple racine **peh*₃-, *potio* s'est spécialisé avec la valeur dérivée concrète de « boisson », tandis que *potatio*, dérivé de *potare*, a gardé la valeur de nom de procès, « fait de boire, beuverie ».

Il semble donc que les déverbaux en -tio qui ont un indice élevé de fréquence ont tendance à perdre la valeur de nom de procès. Mais les autres, rares ou même hapax, gardent leur valeur initiale. C'est le cas de parasitatio (Am. 521), Suauisauiatio, (Ba. 116, Ps. 65), subigitationes (Cap. 1030), uerbiuelitatio (As. 327)¹¹ et assentatio (Ba. 411), formations dont la longueur souligne l'expressivité. Les deux premiers de ces noms méritent quelques remarques d'un point de vue dramaturgique aussi bien que lexical. En effet, le nom Suauisauiatio avec trois occurrences (Ba. 116 et 120, Ps. 65) est une création de Plaute. Le mot est remarquable par sa longueur, par son caractère onomatopoéique et enfin parce qu'il désigne non pas un procès, mais une divinité fantaisiste. Le public a alors l'impression qu'une force supérieure pousse l'individu à agir en ce domaine, au même titre qu'Amour ou Vénus, cités au début de la litanie, clôturée justement par Suauisauiatio « Doux Baiser » (traduction Ernout), ou mieux encore, dans la traduction anglaise de John Barsby Sweetikissification, sussurée par deux amoureux transis, Pistoclère et Calidore.

Parasitatio (Am. 521) est encore une création de Plaute et un hapax, placé en fin de phrase et de vers. Jupiter veut flatter Alcmène, qu'il s'apprête à quitter après la nuit passée avec elle, et son prétendu esclave, Mercure, veut l'aider: subparasitabor, déclare-t-il en aparté au vers 515. Mais après une flatterie éhontée, Mercure se voit remis à sa place par Jupiter qui le menace de son bâton. C'est alors que, s'étant écarté, il lance avec humour:

Nequiter paene expediuit prima parasitatio. (Am. 521)

« Ma première action en tant que parasite a failli mal tourner. » (trad. A. Ernout, CUF)

La valeur d'action de ce mot en *-tio*, que souligne la proximité du verbe *subparasitabor*, se voit ici mise en vedette par la place finale du mot, que scandent les consonnes sourdes *p* et *t* du groupe allitérant *prima parasitatio*.

On observe donc que les créations plautiniennes en *-tio* renforcent la valeur d'action par des traits suggestifs phoniques et rythmiques ¹².

Observe-t-on chez Térence la même variété et une utilisation stylistique comparable ?

¹¹ Cf. Flobert (2014:125).

¹² Le rôle phonique de ces homéotéleutes en *-tio*, qui sont souvent des hapax, a été bien souligné par Alf. Traina (1999²: 49-50 notamment).

Notons d'abord que Térence ne présente qu'un seul emploi comparable au tour plautinien que nous avons d'abord considéré, *Quid tibi... tactio* ? Il s'agit du vers 671 de l*'Eunuque* :

Quid huc tibi reditiost? Quid uestis mutatio?
« Qu'est-ce que signifie ce retour céans? Qu'est-ce que ce changement de costume? »

Ce tour est très proche du schéma plautinien étudié plus haut. Certes, le complément du nom en -tio n'est pas un nom d'homme à l'accusatif, mais c'est l'adverbe huc, complément attendu d'un verbe de mouvement. Dans ce vers de Térence, on relève aussi l'effet de duplication mis en évidence chez Plaute. En effet, les deux interrogatives sont juxtaposées, toutes deux d'ailleurs terminées par le verbe esse clôturant le nom d'action. Mais le tour est moins archaïque que chez Plaute car le complément de mutatio est au génitif et non à l'accusatif 13. Térence présente 37 noms différents en -tio, dont 28 ne sont employés qu'une seule fois, les neuf autres ayant des emplois multiples, comme occasio (14 occurrences) et ratio (15 occurrences). Ce qui fait qu'à 74 reprises Térence utilise un mot en -tio. Parmi les rares noms en -tio au pluriel, il faut en citer deux qui sont extrêmement intéressants, itiones et mansiones, au vers 1012 du Phormion:

```
« Haecine erant itiones crebrae et mansiones diutiae

Lemni... » (Ter., Phor. 1012)

« Tels étaient ces déplacements répétés et ces séjours prolongés à Lemnos... »

(trad. J. Marouzeau, CUF)
```

L'épouse délaissée comprend alors pourquoi son mari devait souvent voyager, afin de rencontrer une seconde famille, qu'il avait à Lemnos!

Itio et mansio possèdent donc ici leur ancienne valeur d'action, « fait de voyager », « fait de rester ». Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'itio n'a pas eu de postérité¹⁴ mais que mansio a connu un développement extraordinaire, surtout dans les langues romanes, mais en subissant une certaine évolution sémantique. Par métonymie, le mot maison, issu de mansio par la voie phonétique normale, désigne désormais le lieu de séjour, mais il signifie aussi l'ensemble des personnes qui appartiennent à une même lignée, en particulier une famille régnante.

184

¹³ Certes uestis pourrait être une forme archaïque d'accusatif pluriel mais le pluriel de uestis est pratiquement inusité à cette période. Il s'agit donc nécessairement du génitif singulier, employé avec une valeur collective.

¹⁴ Mais un domutio, ou domuitio, est attesté dans un fragment de l'Hermiona de Pacuvius : Nam solus Danais hic domutionem dedit (Warmington 176).

Si nous comparons la fréquence des noms en *-tio* chez Plaute et chez Térence, nous notons que les densités sont sensiblement les mêmes, compte tenu de la grande disparité quantitative des corpus. Les fréquences sont donc analogues.

Térence reprenant à Plaute dix mots en -tio 15, 27 sont donc absolument nouveaux. Ce qui porte à 103 le nombre de mots en -tio disponibles en latin à la mort de Térence. Toutefois, il convient de majorer ce nombre, ne serait-ce qu'à cause des emplois techniques que contiennent les textes agronomiques de Caton et Varron. C'est donc entre 100 et 150 mots en -tio qui sont disponibles à l'aube des temps cicéroniens, qui verront les occurrences se multiplier, à cause des nouveaux besoins d'expression philosophiques et rhétoriques.

Dans un tout autre domaine se situe le poète Catulle, qu'il est intéressant d'étudier de notre point de vue. Le *liber* ne contient que quinze mots en *-tio*, tous situés dans la première partie, celle des poèmes courts, non dactyliques. Certains sont utilisés plusieurs fois, *ratio*, *approbationem*, *esuritionum* et *allocutione*. La plupart sont en finale absolue du vers et à un cas autre que le nominatif. On relève ainsi des formations qui appartiennent en propre à l'univers catullien, *osculationis* (48, 6), *basiationes* (7, 1), *aestimatione* (12, 12), et *esuritionum* (24, 1), ainsi que le groupe curieux *argutatio* (*lecti*) *inambulatioque* (6, 11) au ton très plautinien. En effet, cette expression qui signifie littéralement « le craquement du lit et le mouvement de va et vient » contient des éléments stylistiques déjà évoqués ici, en particulier l'emploi au nominatif de deux mots longs homéotéleutes, constituant un vers entier.

Considérons maintenant les emplois cicéroniens, que j'examinerai, pour des raisons pratiques, uniquement dans les œuvres philosophiques ¹⁶.

Les œuvres philosophiques de Cicéron contiennent 43 1 mots en *-tio*, dont 290 préfixés (essentiellement par *ad*, *de*, *com* et *per*). Si nous considérons par exemple les mots commençant par *a*, il apparaît que deux mots seulement existaient déjà chez Plaute. L'enrichissement du vocabulaire est donc considérable. Ce qui montre aussi le caractère vivant de la formation, c'est la création de dérivés avec visée péjorative, *quaestiuncula*, *rogatiuncula*, *oratiuncula*¹⁷.

Cette dérivation est conforme aux lois de la phonétique. La nasale, amuie à la finale du nominatif *-tion devenant -tio, reprend sa place et la voyelle intérieure se ferme conformément aux lois de l'apophonie, d'où -uncula.

 $[\]textbf{15} \quad abitio, cantio, consultatio, expectatio, occasio, oratio, postulatio, quaestio, ratio \ et \ suspicio.$

¹⁶ Le lexique de H. Merguet est en effet l'outil de travail que j'ai utilisé.

¹⁷ À vrai dire, ce phénomène existait déjà chez Plaute. Parmi les trois mots de ce type, citons l'amusant *assentiunculae* de *Sti*. 228.

186

Mais il est un emploi cicéronien, non compris dans les œuvres philosophiques, puisqu'il s'agit de *Philippiques* 2, 57, qui s'apparente aux tours plautiniens étudiés précédemment:

Quae fuit eius peragratio itinerum, lustratio municipiorum ? (Cic., Phil. 2, 57) « Quels furent son vagabondage par les routes, ses visites aux municipes ? » (trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier, CUF)

Ce tour exclamatif présente en effet des mots en *-tio* au nominatif, avec redoublement de la formule interrogative et présence du verbe être, en une visée polémique incontestable dirigée contre Antoine. En effet, Cicéron s'apprête à raconter les voyages d'Antoine en Italie, avec tout un cortège de débauchés, en présence de la mime Cythéris et d'autres individus parmi lesquels se trouveraient des proxénètes.

C'est donc une atmosphère de comédie que parvient à créer Cicéron, pour disqualifier son ennemi. Et ce ton comique passe par le fameux tour initié par Plaute. Mais il y a aussi d'autres correspondances, ne serait-ce que la mention, un peu plus haut dans le discours, de ses compagnons de beuverie, dans ses jardins :

Dat nataliciam in hortis. Cui? neminem nominabo; putate tum Phormioni alicui, tum Gnathoni, tum etiam Ballioni. (Cic., Phil. 2, 15).

« Il donne dans ses jardins un repas d'anniversaire. En l'honneur de qui ? Je ne nommerai personne ; figurez-vous qu'il s'agit soit d'un Phormion, soit d'un Gnathon, soit même d'un Ballion. » (trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier, CUF)

Les noms en *-tio* se sont donc multipliés grâce à l'apport cicéronien et ce mouvement a continué. On note en effet que, de Cicéron à Hadrien, ces mots en *-tio* sont passés de plus de 800 à plus de 1 400 18. Toutefois, une certaine régression a pu se produire et cela de deux manières :

- à cause de facteurs métriques, les écrivains augustéens ont peu utilisé ces mots en -tio. Ainsi, Virgile n'en offre que six dont ratio, seditio et superstitio.
- la substitution du participe accordé a pu ainsi se réaliser avec le tour livien de (urbs) recepta au lieu du tour attendu de receptio (urbis) en 26, 1, 4.

Il faudrait aussi s'interroger sur la concurrence avec les noms de procès en *-tus*. Ces noms en *-tus*, auxquels Benveniste reconnaissait une visée subjective, sont moins nombreux que ceux en *-tio* et semblent parfois choisis pour des raisons phoniques, notamment en poésie 19.

Ces mots en -tio qui ont globalement proliféré après l'époque classique appartiennent à des langues techniques. Ces faits ont été abondamment

¹⁸ J. B. Hofmann & A. Szantyr (2002).

¹⁹ J. B. Hofmann & A. Szantyr (2002:96).

étudiés. Ainsi les écrivains traitant de la médecine comme Pline l'Ancien ont employé de nombreux mots en *-tio*, étudiés par exemple par G. F. Flammini (1993: 208-219) ou par V. G. S. Synyc'a (1983). L'agriculture offre aussi un terrain d'action favorable à des créations comme *germinatio* chez Pline l'Ancien, ou *insitio* chez Columelle²⁰.

Enfin, la langue de l'Église présente beaucoup d'abstraits devenus concrets, ainsi *promissio* équivalent de *terra promissa*, ou *unctio*, pour *unguentum*²¹.

3. CONTINUATION DU PHÉNOMÈNE EN FRANÇAIS

Cette croissance pratiquement ininterrompue en latin s'est poursuivie dans les langues romanes et particulièrement en français. En effet, bien des mots latins en -tio et plus particulièrement en -atio ont connu l'évolution phonétique normale et ont donné des noms en -aison, la plupart en voyant se modifier leur sens, puisqu'ils ne sont plus désormais des noms d'action, mais des noms concrets. C'est le cas de fr. venaison, tiré de lat. uenatio. Mais d'autres mots en -tio se sont introduits plus tardivement avec le suffixe -tion. C'est ce que F. Brunot, dans son grand ouvrage Histoire de la langue française des origines à 1900, appelle des « relatinisations ». Elles commencent au XIII^e siècle. Sont en effet introduits à cette époque de nombreux mots latins. Parmi eux, les suffixés en -ence occupent quatre lignes et ceux en -tion une page et demie (Brunot 1912 : 572, chap. 7 du tome I). Aux siècles suivants, on fabriquera de nouveaux noms de procès par l'adjonction à des bases variées de suffixes de plus en plus étoffés, -ation, -isation, -ification. Cela amène parfois à des doublets, ainsi fr. conjugaison et fr. conjonction avec une répartition qui est généralement la suivante : le mot « relatinisé » reste un nom de procès tandis que le mot qui a subi l'évolution phonétique a subi aussi une évolution sémantique et, par métonymie, est devenu moins abstrait. En revanche, d'autres suffixes ont relayé l'ancien suffixe de nom de procès dont l'origine remonte au -tio latin. C'est le cas du suffixe -ment, dérivé du suffixe -mentum et que nous rencontrons par exemple dans embarquement, qui a supplanté embarcation, désormais réservé au véhicule lui-même. Ce fait lexical a été étudié par Mélanie Uth (2012: 1407-1423), de Cologne, qui note : « Par quel procédé de nominalisation autre que -aison la forme latine a été remplacée avant sa réintroduction au cours de la latinisation ? C'est -ment plutôt que -aison qui doit être considéré comme l'équivalent vernaculaire de -ation ».

Il serait toutefois facile d'illustrer la propension continue du lexique à fabriquer de nouveaux mots en *-tion*. La linguistique même ne s'en prive pas : dans la savante

²⁰ Voir par exemple l'article de R. Goujard (1970).

²¹ Cf. J. B. Hofmann & A. Szantyr (2002:106).

Revue de linguistique romane (t. 74, 2010) se trouve un article d'Anthony Lodge intitulé « Standardisation, koinéisation et l'historiographie du français », qui éprouve cependant le besoin de mettre une note pour expliquer le monstre ²². La sociologie n'est pas en reste, avec le lourd « décohabitation » qui caractériserait notre société...

Plaute a donc fait un usage particulièrement efficace des noms en -tio, en soulignant stylistiquement les pouvoirs du verbe et du nom, dans le fameux module « Quid tibi hunc tactio est ? » auquel font écho certaines formules de Cicéron et de Catulle dans lesquelles le mot en -tio permet de lancer un débat de façon dynamique. Mais Plaute a aussi fait démarrer le mouvement de progression quantitative de ces lexèmes en -tio, qui, une fois introduits dans la langue, ne tardent pas à perdre leur valeur de nom de procès, déjà en latin et plus encore en français. Mais les nouvelles croyances, pratiques, et théories contribuent à la création de nouvelles nominalisations, qui témoignent ainsi de la malléabilité et de la créativité de la langue.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARSBY, J., 1986, *Plautus* Bacchides *translation and commentary*, Warminster, Aris and Phillips.

BENVENISTE, É., 1948, Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, Adrien-Maisonneuve.

BORTOLUSSI, B., 1987, Considérations sur l'emploi de l'accusatif latin (Étude syntaxique), thèse dactylographiée soutenue à Paris VII.

Brunot, F., 1912, Histoire de la langue française des origines à 1900, Paris, Armand Colin.

FLAMMINI, G. F., 1993, « Le neoformazioni a suffissazione "-tio" nei libri medici dell *Naturalis Historia* », dans S. Sconocchia & L. Toneatto (dir.), *Lingue tecniche del greco e del latino*, Trieste, Università degli Studi, p. 208-219.

FLOBERT, P., 2014, « Le nom des Velites et les composés en -it. », dans *Grammaire* comparée et variétés du latin, Genève, Droz, p. 124-128.

FRUYT, M., 1984, « Approche méthodologique de la suffixation en latin et en français », Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung, n° 97, p. 246-264.

—, 1995, « Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes en -tio chez Plaute », dans D. Longrée (dir.), De Vsu, Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 131-142.

GAVOILLE, L., 2007, Oratio *ou la parole persuasive, étude sémantique et pragmatique,* Louvain-la-Neuve, Peeters.

^{22 «} J'utilise le terme de koinéisation dans un sens assez large : le développement de dialectes nouveaux, plus ou moins stables, à la suite de contacts réguliers entre dialectes différents, entraînant le mélange et le nivellement de formes dialectales ».

- GOUJARD, R., 1970, « Politio, politor, Caton Agr. 136 », Revue de philologie, n° 94, p. 84-92.
- HOFMANN, J. B. & SZANTYR, A., 2002, Stilistica latina. A cura di Alfonso Traina, Bologne.
- LODGE, G., 1962, Lexicon Plautinum, Hildesheim, Georg Olms Verlag.
- Mc Glynn, P., 1967, Lexicon Terentianum, London/Glasgow, Blackie.
- MERGUET, H., 1971, Lexicon zu den Philisophischen Schriften Cicero's, Hildesheim, Georg Olms Verlag.
- SOUBIRAN, J., 2010, « Plaute *Bacchides* 37-38, Note critique », *Latomus*, n° 69-3, p. 659-663.
- SYNYC'A, V. G. S., 1983, *La terminologie vétérinaire romaine (termes en -*tio : -sio), Synyc'a V.H. Inozemma filol. 70.
- TRAINA, A., 19992, Forma e suono, Bologna, Pàtron.
- UTH, M., 2012, « L'évolution diachronique des suffixes -ment et -(ai)son et la question de la correspondance vernaculaire de -(at)ion », dans Fr. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, Th. Klingler, P. Ligas, S. Prévost et S. Teston-Bonnard (dir.), SHS Web of Conferences, t. I, 3^e Congrès mondial de linguistique française, Lyon, France, 4-7 juillet 2012, p. 1407-1423.

LES ADJECTIFS INTENSIFS EN LATIN : FORME, SENS ET EMPLOIS

Sophie Van Laer Université de Nantes

Deux préfixes servent à exprimer le haut degré d'intensité de l'adjectif en latin : per- et prae-. Dans un précédent article¹, nous avons montré qu'ils se distinguent dans la manière dont ils construisent ce haut degré, en prenant appui sur la structuration du domaine notionnel telle que la définit A. Culioli²:

- Le rôle intensif de per- (qui s'articule au « type ») peut être expliqué par la scalarité. Fondamentalement, per- exprime un parcours orienté dans le domaine d'une qualité.
- Prae- (qui relève de l'« attracteur ») construit une occurrence qui n'est repérée que par rapport à elle-même. Ce mode de fonctionnement relève plutôt de la saillance.

Dans le prolongement de cet article, nous souhaiterions définir plus précisément la place qui revient aux intensifs en *per-* et en *prae-* (désormais I*per-* et I*prae-*) par rapport aux superlatifs et aux comparatifs synthétiques exprimant un degré d'intensité.

- H. Fugier, tout en relevant leur homologie de fonctionnement, distingue l'« axe vertical des quantificateurs » (où figurent le comparatif et le superlatif absolus) et la série des intensifs (dont relèvent les I*per-* et les I*prae-*) en invoquant deux arguments :
- la difficulté de décider « à quel niveau doivent se situer [...] per-, prae-(doctus) par rapport à doctissimus »;
- le fait que le comparatif et le superlatif absolus forment un « système clos
 [...] tandis que les intensifs ne constituent rien de plus qu'un assemblage
 lexicologique ouvert [...] non strictement structuralisable » 3.

Deux questions se posent alors :

¹ S. Van Laer (2017).

² A. Culioli (1999:9-15).

³ H. Fugier (1972: 287; 289-290).

- i. Est-il possible de définir plus précisément ce qui distingue les intensifs des superlatifs (ou des comparatifs) en emploi absolu?
- ii. La différence établie entre *per-* et *prae-* dans la construction du très haut degré a-t-elle une incidence dans les relations que les I*per-* et les I*prae-* entretiennent avec le système formé par l'adjectif positif, le comparatif et le superlatif ?

Nous étudierons la position des I*per*- et des I*prae*- par rapport à l'adjectif positif, puis par rapport aux superlatifs et aux comparatifs synthétiques (§ 2 et § 3). La possibilité qu'ont les *Iprae*- d'exprimer également le degré de comparaison (§ 4) montrera en quoi la manière dont ils construisent le haut degré les rend « hors-système » ⁴.

1. QUELLE RELATION AVEC L'ADJECTIF POSITIF?

1.1. Une gradation dans le cas de per-

192

Per- exprimant un parcours orienté, l'I*per*- applique ce parcours dans le domaine de la qualité dénotée par la base adjectivale⁵ et exprime, de ce fait, un degré supérieur à celui que dénote l'adjectif positif. Au sein d'une même phrase, ou d'un même développement, l'effet produit est celui d'une gradation qui s'inscrit généralement dans une perspective argumentative⁶:

- (1) Vt etiam illud absurdum sit, quod interdum soletis dicere [...]. Illud uero perabsurdum, quod dicitis... (Cic., Ac. 2, 58-59)
- « Il est donc absurde, également, de dire comme vous le faites parfois [...]. Mais le comble de l'absurdité, c'est de dire... »

Dans le cas une tablette d'exécration⁷, l'intensification de l'adjectif vise à renforcer l'efficacité de la formule :

- (2) Peruersus sit, perperuersus sit Maurussus. (Tab. deuot. Audollent 250 B,9)
- « Qu'il soit anéanti, qu'il soit complètement anéanti, Maussurus. »

⁴ L'étude s'appuie sur un relevé systématique des occurrences depuis les premiers textes latins jusqu'au ville siècle, effectué à partir de la base *LLT-A* et complété par le *TLL*. Les traductions sont celles de la CUF, des SC ou d'autres éditions françaises. Elles sont personnelles lorsqu'il n'y avait pas de traduction française disponible.

⁵ La prise en compte de l'orientation est essentielle pour expliquer que l'intensité peut aussi bien s'exercer vers la grande quantité que vers la petite quantité, selon l'orientation inhérente à la base : voir M. Fruyt (2005 : 235).

⁶ Telle qu'elle est décrite par O. Ducrot (1980 : 12 et 17-20).

⁷ Datée du IIIe siècle par J. N. Adams (2013 : 603) qui voit en perperuersus un « double compound » et parle de « deliberate intensification ».

Présent tout au long de la latinité, cet emploi relève de différents registres de langue, ce qui peut s'expliquer par la lisibilité du procédé⁸.

1.2. La création d'une catégorie spécifique dans le cas de prae-

Les occurrences mettant en regard adjectif positif et I*prae*- correspondant, moins nombreuses, se prêtent moins facilement à une explication commune. En (3), loin de constituer un renforcement argumentatif, l'emploi de l'I*prae*- fait basculer l'amour parental (lui-même qualifié par un adverbe au comparatif) dans l'excès 9, amorçant ainsi le changement d'orientation argumentative introduit par *sed*:

- (3) Amare liberos dulce et inpensius amare praedulce, sed frequenter amor ipse patrius, nisi moderationem teneat, nocet liberis. (Ambr., Jos. 2, 5)
- « Il est doux d'aimer ses enfants, particulièrement doux de les aimer sans compter, mais souvent l'amour même du père, s'il ne garde pas une juste mesure, nuit aux enfants. »

Constituant (en association avec *impensius*) un seuil à ne pas dépasser, *praedulce* crée, d'un point de vue axiologique, une catégorie distincte de la précédente. En (4), l'intensification de l'adjectif crée également une nouvelle catégorie, celle des animaux très gras, entachée d'un défaut supplémentaire qui lui est propre, le vieillissement précoce (*senescunt celerius*):

- (4) Steriliora cuncta pinguia [...]; senescunt quoque celerius praepinguia. (Plin. 11, 212)
- « Tous les animaux gras [...] sont plus enclins à la stérilité; ceux qui sont très gras vieillissent aussi plus vite. »

L'I*prae-* paraît donc occasionner la création d'une catégorie spécifique, définie par le degré de la qualité. Un adverbe au comparatif oppose cette catégorie à l'ensemble des entités qui possèdent la même qualité, mais au degré positif, renforçant ainsi sa singularité.

⁸ Ce fonctionnement homogène propre à rendre lisible la construction du sens est une caractéristique de *per*- : S. Van Laer (2010 : 250).

⁹ C'est sans doute ce dont veulent rendre compte les auteurs du *TLL* (s.u.) en voyant en praedulcis un équivalent du comparatif dulcior.

2. OUELLE PLACE POUR LES INTENSIFS PAR RAPPORT AU SUPERLATIF?

La question ne se pose véritablement que pour les I*per-*, qui, seuls, ont un fonctionnement scalaire ¹⁰.

2.1. Les Iper- se situent-ils en deçà ou au-delà du superlatif?

Lorsqu'ils s'inscrivent sur la même échelle d'intensité qu'un superlatif synthétique formé sur la même base adjectivale, les I*per*- semblent se situer en deçà du superlatif¹¹:

- (5) [TR.] Non in loco emit perbono ? [TH.] Immo in optumo. (Pl., Most. 673)
- « Il n'a pas choisi pour son achat un bien bon emplacement ? Mais si, excellent au contraire. »
- (6) Adsequuntur autem perpauci, agunt pauciores, clarescunt paucissimi. (Aug., util. cred. 7, 16)
- « Mais à y parvenir ils sont peu, à s'en servir moins encore, à s'y illustrer fort rares. »

Deux faits invitent pourtant à nuancer cette assertion :

- (5) fait intervenir le supplétisme, ce qui est susceptible d'introduire un biais¹².
- Plus notable encore, chacune des occurrences comporte un élément servant de marqueur d'orientation argumentative (*immo*, *pauciores* ¹³); ce qui semble indiquer que la position relative de l'I*per*- par rapport au superlatif absolu n'est pas un acquis, mais qu'elle est à construire dans chaque occurrence.

2.2. Une telle analyse fait-elle sens pour les Iprae-?

La confrontation semble moins pertinente pour les I*prae-* : il n'y a pas véritablement de gradation avec *prae-*, plutôt une intensité remarquable et indissociable d'un support. La seule occurrence trouvée s'apparente à un jeu étymologique, dans un passage faisant l'éloge de Clair et épuisant les virtualités de son nom dans une perspective hyperbolique :

(7) Clare fide, praeclare actu, clarissime fructu, Qui meritis titulum nominis aequiperas. (P.-Nol., Ep. 32, 6)

¹⁰ Ils peuvent d'ailleurs servir de superlatifs aux adjectifs qui en sont dépourvus : voir J.-M. André (1951 : 141).

¹¹ Le seul contre-exemple rencontré (Cic., Verr. 2, 4, 109) fait intervenir un superlatif relatif doté d'un complément au génitif, ce qui infléchit la perspective.

¹² Voir A. Cuzzolin (2011:644).

¹³ L'insertion du comparatif, marquant un degré de comparaison, paraît constituer un jalon montrant l'orientation choisie et permettant le positionnement relatif de l'Iper- et du superlatif absolu.

« Clair par ta foi, si éclairé dans tes actes, clarissime par leurs fruits, toi qui égales par tes mérites la signification de ton nom. » (trad. G. Herbert de la Portbarré-Viard)

3. QUELLE POSITION FACE AU COMPARATIF?

Les intensifs, parce qu'ils expriment le très haut degré, sont généralement rapprochés des superlatifs synthétiques 14. Une confrontation avec le degré d'intensité exprimé par le comparatif pourrait néanmoins être intéressante 15. Mais les occurrences rencontrées font seulement intervenir le comparatif exprimant un degré de comparaison 16. Cette perspective n'en apporte pas moins des informations précieuses, notamment pour les I*prae-*.

3.1. Une confirmation du fonctionnement scalaire des Iper-

Capable de s'intégrer dans le système positif / comparatif / superlatif, l'I*per-* se situe sans surprise en deçà du comparatif relatif¹⁷, se contentant, par le haut degré qu'il exprime, de lui donner une valeur de surenchérissement :

- (8) Agros habent et natura perbonos et diligentia culturaque meliores. (Cic., Flacc. 71)
- « Ils ont des terres naturellement très fertiles, qu'améliorent encore le travail et la culture. »

3.2. Étroitesse du lien entre qualité et entité qualifiée pour les Iprae-

Les occurrences sont beaucoup moins univoques. Le comparatif peut ne pas surenchérir sur le degré exprimé par l'I*prae-*:

- (9) Cognoscit praeualidam manum e diuerso adfore [...] se contra nec [...] posse decernere aduersum ualidiores. (Heges. 4, 29, 2)
- « Il apprend qu'une troupe très forte va arriver de différentes directions [...] et que lui, de son côté, ne peut pas l'emporter contre des hommes plus forts. »

Validiores ne paraît pas dénoter un degré de la qualité supérieur à celui de *praeualidam*. Son rôle est d'exprimer un degré de comparaison établissant la supériorité des troupes ennemies.

¹⁴ H. Fugier (1972: 289), P. Cuzzolin et C. Lehmann (2004: 1218), P. Cuzzolin (2011: 643).

¹⁵ En vertu notamment de la remarque du *TLL* (voir n. 9).

¹⁶ Tandis que les cas de coordination rapprochent presque exclusivement intensifs et superlatifs absolus.

^{17 (6)} allait en ce sens.

196

D'autres occurrences indiquent que le degré d'intensité exprimé par l'I*prae-* se prête difficilement à la comparaison de supériorité, et ce à travers différentes configurations ¹⁸:

- recours à une autre base lexicale pour exprimer le degré de comparaison :
 - (10) Multa in eo uiro praeclara cognoui; sed nihil¹⁹ admirabilius quam quo modo ille mortem filii tulit. (Cic., Cato 12)
 - « Je connais de lui [Caton] beaucoup de traits remarquables, mais rien n'est plus digne d'admiration que la manière dont il supporta la mort de son fils. »
- recours à un cas extrême de la comparaison dite « à parangon » ²⁰ qui confine à l'hyperbole :
 - (11) Orientales uero esse praediuites quis ignorat ? Magnus ergo inter orientales exstitit, ac si aperte diceretur, quia et diuitibus ditior fuit. (Greg., Mor. 1, 6, 2)
 - « L'extrême richesse des Orientaux est bien connue ; dire que Job était grand parmi eux, c'est dire qu'il était riche entre les riches. »

Doit-on en conclure que l'Iprae-, à la différence de l'Iper-, exprime un degré d'intensité pour ainsi dire indépassable ²¹? Il nous semble qu'une autre perspective est en jeu : l'étroitesse du lien entre qualité et entité qualifiée, reposant sur la manifestation du haut degré de la qualité. Job a beau être « plus riche que les riches », il n'en appartient pas moins à la catégorie des *Orientales praediuites*, catégorie qui s'apparente à un cliché ethnique (*quis ignorat*?). Ce qui caractérise les actions de Caton, c'est d'être *praeclara* et le recours à une autre base lexicale pour le comparatif permet de ne pas le leur dénier.

L'I*prae-* ne paraît donc pas s'articuler à une qualité, mais au degré que cette qualité manifeste dans une entité, ce degré participant de la singularité du bloc formé par la qualité et l'entité qualifiée.

4. L'EXPRESSION D'UN DEGRÉ DE COMPARAISON

Il est généralement admis que les intensifs ne peuvent exprimer que le degré d'intensité²². Or, ils peuvent être dotés d'un complément qui infléchit leur valeur

¹⁸ On ne peut leur opposer qu'une seule occurrence, très tardive : Ps. Euseb. Gallic., Hom. 14, 2.

¹⁹ Du fait du pronom négatif *nihil*, le comparatif prend une valeur de superlatif logique : voir A. Bertocchi et A. Orlandini (1996 : 215-217) et E. Torrego (2002 : 255).

²⁰ Autre cas, recensé par les mêmes auteurs (voir n. 19), où le comparatif prend une valeur de superlatif logique et appelé « comparaison à figure étymologique ».

²¹ Ce qui rejoindrait la différence que fait E. Sapir (1944 : 113) entre « conditioned superlative » (portant le degré le plus haut dans un ensemble clos, mais susceptible de perdre ce degré si on ajoute d'autres éléments) et « unconditioned superlative » (dont le haut degré est indépassable).

²² Voir P. Cuzzolin (2011:644).

197

vers l'expression d'un degré de comparaison. Cet infléchissement, quoique rare, amène à s'interroger sur leurs relations avec les superlatifs (et les comparatifs) synthétiques, régulièrement pourvus de cette aptitude ²³.

4.1. Une configuration très rare pour les Iper-

Les deux seules occurrences relevées rapprochent l'Iper- du superlatif relatif :

- (12) Sophocles [...] protulisse dicitur Coloneum suam, peregregiam tragoediarum. (Apul., Apol. 37)
- « Sophocle, ayant apporté, dit-on, son *Œdipe à Colone*, une tragédie qui est un chef d'œuvre. »
- (13) De leguminibus lenticla permelancholica est cibatio. (Orib. syn. 4, 8, 2)
- « Parmi les légumes, la lentille est l'aliment qui engendre le plus l'humeur atrabilaire. »

En (12), la présence d'un génitif pluriel contigu invite à donner à *peregregius* le sens d'un superlatif (« la plus remarquable de ses tragédies ») ²⁴. En (13), le groupe prépositionnel, s'il ne revêt pas la forme canonique du complément du superlatif, n'en exprime pas moins l'ensemble de référence dont on extrait un élément. L'occurrence est une traduction du grec (qui emploie le superlatif synthétique μελαγχολικώτατον) ²⁵ et l'I*per*- est un hapax, relevant donc plutôt de la possibilité de supplétisme entre superlatif et I*per*-²⁶.

4.2. Un infléchissement qui montre la singularité des Iprae-

Cet infléchissement, mieux représenté pour les I*prae-*, témoigne de leur indépendance par rapport à l'échelle des degrés d'intensité. Il se rencontre avec : – un génitif pluriel partitif²⁷ :

- (14) praeualidi prouincialium et opibus nimiis ad iniurias minorum elati (Tac., Ann. 15, 20, 1)
- « les provinciaux très puissants et portés par leurs richesses à léser les petites gens » 28

²³ Le recours au comparatif ou au superlatif pour exprimer un degré de comparaison semble plus fréquent dans le cas des *lper*-: voir (8) et n. 11.

²⁴ Infléchissement non retenu dans la traduction de la CUF.

²⁵ Voir TLL s.u.

²⁶ Voir n. 10.

²⁷ Ou un génitif singulier à valeur de collectif : Claud. 26, 583.

²⁸ Littéralement « ceux qui étaient particulièrement puissants parmi les provinciaux », d'où un infléchissement vers « les plus puissants des provinciaux ». Le comparatif *minorum* montre que le clivage s'effectue dans une optique binaire.

- un syntagme prépositionnel introduit par *inter* :
 - (15) Praepotentem inter Africae reges fecistis. (Liv. 37, 53, 22)
 - « Vous l'[Masinissa] avez rendu tout-puissant entre les rois d'Afrique. »
- un ablatif pluriel sans préposition :
 - (16) cuius doctrinam praehonorabilem omnibus existimare debemus (Theod. Mops., in Eph. 3, 2-4)
 - « dont nous devons considérer l'enseignement comme plus digne d'être estimé que tous les autres »
- le syntagme prépositionnel prae ceteris :
 - (17) eamque [mentem] quasi prae ceteris praepollentem in tumore cogitationis exaltat (Greg., Past. 4, 12)
 - « et fait s'enorgueillir l'âme de la pensée qu'elle est supérieure à toutes les autres »

Ces occurrences conduisent à s'interroger sur le degré de comparaison pris en charge par l'Iprae-. Si l'Iper- bascule clairement du côté du superlatif, l'Iprae-paraît osciller entre comparatif et superlatif. Le degré d'intensité exprimé le rapproche du superlatif, mais le repérage de la qualité à partir de l'entité qualifiée rend cette entité hétérogène à toute autre. Or le complément du superlatif exprime un ensemble homogène dont on extrait un élément ²⁹.

C'est la prise en compte de cette hétérogénéité qui semble justifier le recours à des formes syntaxiques qui n'impliquent pas l'extraction : l'ablatif pluriel (forme canonique du complément du comparatif³⁰) ou le syntagme *prae ceteris*³¹. L'interprétation d'*inter* est plus malaisée³² : le fait qu'il soit utilisé pour introduire le complément du comparatif laisse à penser qu'il ne suppose pas une extraction mais plutôt une partition³³.

Iprae- et comparatif synthétique peuvent d'ailleurs être coordonnés :

(18) Paulus, qui inter omnes apostolos eruditior etiam in uerbis uidetur et in sensibus praepotens (Rufin., Hist. 3, 24, 4)

²⁹ Voir H. Fugier (1972: 279-280) et E. Torrego (2002: 254-255).

³⁰ Auquel on peut donner une valeur séparative : E. Torrego (2002 : 258) et P. Cuzzolin (2011 : 603-605). Notons en (16) la distorsion entre l'emploi du cas et l'emploi du quantifieur universel *omnibus* qui suppose une classe exhaustive.

³¹ Selon E. Torrego (2002 : 271-272), le syntagme introduit par *prae* marque un « *punto de contraste* » que P. Cuzzolin (2011 : 623) paraphrase par « *with respect to, beside* ». L'emploi de *ceteris* souligne la singularité du bloc entité qualifiée et qualité.

³² Inter se rencontre également pour le complément du comparatif et pour celui du superlatif, ambivalence qui s'explique par le fait qu'il introduit toujours une pluralité : voir P. Cuzzolin (2011 : 623-625).

³³ Conformément au sens du suffixe -ter- supposant une partition binaire : voir M. Leumann (1977 : 316).

« Paul, qui parmi tous les apôtres semble le plus savant dans les mots et le plus puissant dans les pensées »

Il y a ici un choix fait par Rufin en tant que traducteur : le texte grec d'Eusèbe de Césarée comporte deux superlatifs : δυνατώτατος et ίκανώτατος. Recourir au comparatif permet d'envisager l'ensemble des disciples comme un bloc dont la figure de Paul se détache, choix prolongé par l'emploi d'un I*prae*-.

5. VERS UNE DÉFINITION DE LA CONSTRUCTION DU TRÈS HAUT DEGRÉ

La spécificité des I*prae*- est d'être « hors système », qu'il s'agisse de l'échelle de l'intensité ou du domaine de la comparaison. La construction du haut degré s'effectue directement à partir d'une entité singulière, où la qualité apparaît comme saillante et définitoire. L'une et l'autre sont saisies en bloc.

Ce bloc insécable ne permet ni de moduler véritablement le degré d'intensité de la qualité, ni de trouver en l'Iprae- un équivalent du superlatif relatif (qui suppose l'extraction d'un ensemble homogène). L'Iprae- entretient de ce fait certains liens avec le comparatif, susceptible d'exprimer une saillance et fonctionnant, comme marqueur de comparaison, dans un système binaire qui préserve la singularité de l'entité qualifiée. Un passage d'Isidore de Séville traduit la saillance du degré de l'Iprae-, isolant l'entité qualifiée de toutes les autres entités :

```
(19) Praeopimus, prae ceteris opibus copiosus. (Isid., Orig. 10, 208)
```

« Très riche : abondant en richesses devant tous les autres. »

Il semble devoir être interprété comme une glose étymologique : le préfixe *prae*se comprend alors comme la forme ellipsée du groupe prépositionnel *prae ceteris* tandis qu'*opimus*, formé sur la même racine qu'*ops*, est explicité par *opibus copiosus*.

Cette dernière occurrence apparaît comme un concentré de notre analyse : l'I*prae*- n'est ni un intensif au sens strict (c'est-à-dire portant sur la seule qualité) ni un marqueur du degré de comparaison (puisque l'entité qualifiée forme avec la qualité un bloc qui se repère lui-même, donc singulier et hétérogène).

L'I*prae-* se distingue donc de l'I*per-*, qui, par son fonctionnement scalaire, tend à se rapprocher du superlatif absolu, au point de pouvoir, de manière exceptionnelle, exprimer son degré de comparaison.

Par rapport au superlatif qui conduit pour ainsi dire mécaniquement au très haut degré³⁴, l'I*per*- relève d'une expression plus subjective³⁵. La lisibilité de sa formation et son indépendance face au système reliant positifs et superlatifs

³⁴ Voir É. Benveniste (1975: 162-163).

³⁵ C'est ce que nous avons montré dans notre précédent article : Cic., *Brut.* 41 présente ainsi deux jugements subjectifs contradictoires quant au degré à apporter à la qualité.

lui permettent également d'établir une gradation à partir d'une échelle non homogène sur le plan lexical, échelle dans laquelle il n'occupe pas nécessairement le plus haut degré ³⁶:

- (20) Haec enim est non uerborum parua sed rerum permagna dissensio. (Cic., Nat. deor. 1, 16)
- « Cela fait non un petit désaccord sur les termes, mais un grand sur le fond. »
- (21) In discernendo aut nulla aut perdifficilis distantia. (Hier., in Matth. 13, 30)
- « Veut-on les [le froment et l'ivraie] distinguer, la différence est nulle ou très difficile à établir. »
- (22) Quae aut sempiterna sit necessest [...] aut certe perdiuturna. (Cic., Nat. 2, 85) « Il faut qu'elle soit éternelle [...] ou à tout le moins durable. »

Un dernier point à prendre en considération serait l'érosion de l'expression du haut degré, qui conduit à renouveler sans cesse son expression. Ce mécanisme amène les auteurs tardifs à démultiplier les procédés d'intensification (préfixation d'un superlatif et renforcement par l'adverbe *ualde*) ou à placer un superlatif analytique, formé avec *ualde*, au-delà du superlatif synthétique :

- (23) Obtimum etenim est et ualde peroptimum³⁷. (Verg. gramm., Epist. 5, 1, 2) « En effet, il est très bon et fortement très bon. »
- (24) Coepimus ire [...] totum per uallem amoenissimam, donec perueniremus usque ad hortum pomarium ualde amoenum. (Itin. Eg. 1, 15, 2)
- « Aussitôt, nous nous sommes mis en route [...] en suivant sans cesse une vallée très agréable, jusqu'à ce que nous arrivions à un verger extrêmement agréable. »

Il s'agit ici d'un trait de langue que l'on pourrait qualifier de familier, relevant du *sermo cottidianus*, et qui ne concerne pas également tous les auteurs ³⁸. Mais j'arrive dans un domaine que M. Fruyt, à qui ce volume d'hommage est dédié, connaît beaucoup mieux que moi.

200

³⁶ Ce qui est conforme à la description du haut degré faite par E. Sapir (1944 : 113) : « not necessarily an apical grade ».

³⁷ L'abundantia de ce tour est pourtant vivement condamnée par certains grammairiens : Char., *Gram.* p. 301, 23 et p. 304, 9.

³⁸ Si le renforcement d'un adjectif par *ualde* se rencontre 21 fois chez Égérie, il n'intervient jamais dans les *Lettres* de Sidoine Apollinaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 2013, *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge University Press.
- André, J., 1951, « Les adjectifs et adverbes à valeur intensive en *per-* et *prae-* », *Revue des études latines*, n° 29, p. 121-147.
- BENVENISTE, É., 1975, Noms d'agent et noms d'actions en indo-européen, Paris, A. Maisonneuve.
- BERTOCCHI A. & ORLANDINI, A., 1996, « Quelques aspects de la comparaison en latin », *Indogermanische Forschungen*, n° 101, p. 195-232.
- CULIOLI, A., 1999, Pour une linguistique de l'énonciation, Gap/Paris, Ophrys, t. III.
- CUZZOLIN, P., 2011, « Comparative and superlative », dans P. Baldi et P. Cuzzolin (dir.), New Perspectives on Historical Latin Syntax, t. IV, Complex Sentences, Grammaticalization, Typology, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 549-660.
- Cuzzolin, P. & Lehmann, Chr., 2004, « Comparison and Gradation », dans G. Booij et al. (dir.), Morphologie, ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung, Berlin/New-York, De Gruyter, p. 1212-1220.
- DUCROT, O., 1980, Les Échelles argumentatives, Paris, Éditions de Minuit.
- FRUYT, M., 2000, « La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », dans Ch. Nicolas & M. Fruyt (dir.), *La Création lexicale en latin*, Paris, PUPS, p. 11-48.
- —, 2005, « La (dés)-intensification des adjectifs latins : les morphèmes de degré », dans G. Calboli (dir.), *Latina lingua !*, Roma, Herder, p. 231-243.
- —, 2012, « Le vocabulaire fondamental du latin : continuité ou discontinuité ? », dans M. Biraud (dir.), (*Dis)continuité en linguistique latine et grecque*, Paris, L'Harmattan, p. 107-119.
- FUGIER, H., 1972, « Le système latin des comparatifs et des superlatifs », Revue des études latines, n° 50, p. 272-294.
- HERBERT DE LA PORTBARRÉ-VIARD, G., 2006, Descriptions monumentales et discours sur l'édification chez Paulin de Nole: le regard et la lumière, Leiden/Boston, Brill.
- SAPIR, E., 1944, « A Study in Semantics », Philosophy of Science, n° 11-2, p. 93-116.
- Torrego, M. E., 2002, « Los SN comparativos : el segundo término de la comparación », dans E. Espinilla *et al.* (dir.), *La comparación en latín*, Madrid/Barcelona, Universidad autónoma de Madrid/Universitat de Barcelona, p. 251-279.
- VAN LAER, S., 2010, *La Préverbation en latin : étude des préverbes* ad-, in-, ob- *et* per- *dans la poésie républicaine et augustéenne*, Bruxelles, Latomus.
- —, 2017, « L'intensification de l'adjectif en latin : le cas des préfixes *per-* et *prae-* », *Pallas*, n° 103, p. 129-138.

MORPHOLOGIE ET SÉMANTIQUE DU GROUPE *EXIGERE*, *EXIGVUS*, *EXAMEN*

Jean-François Thomas Université Paul-Valéry Montpellier

Il existe un lien morphologique clair entre exigere, exiguus et examen issu de *ex-ag-smen¹. Est tout autant évidente la diversité sémantique avec des sens appartenant à des domaines notionnels aussi différents que le mouvement hors de (exigere, examen), la demande (exigere), la mesure (exigere, examen) et la petitesse (exiguus). Les prolongements français en sont encore une bonne illustration avec exiger, exigu, essaim et examen, entre lesquels le locuteur contemporain n'établit aucun lien étymologique. L'objectif est d'analyser les relations de sens internes à chaque terme et celles qui existent entre eux, autour de trois problèmes, l'organisation du sémantisme d'exigere de « pousser hors » à « conduire à son terme, réaliser » et « mesurer », la coexistence dans le Grand Gaffiot sous une même entrée examen de « essaim, troupe » et « aiguille d'une balance », le rapport de sens entre exiguus « petit, faible » et exigere qui n'exprime en rien cette notion. Les relations de polysémie sont envisagées pour l'essentiel dans le cadre de l'analyse sémique de Robert Martin², une typologie qui ne mesure pas seulement les écarts entre les valeurs, mais distingue les relations de sens selon qu'elles sont liées ou non à des variations de constructions syntaxiques3. L'étude porte sur une période déjà longue de Plaute à Tacite et Pline le Jeune. Ces interférences du morphologique et du sémantique relèvent des questions de formation et de fonctionnement du lexique latin qui sont au cœur de l'œuvre si novatrice de Michèle Fruyt⁴ et du programme ANR du *DHELL*⁵ qu'elle a conçu et coordonné ces dernières années.

¹ Perrot (1961:48).

² Martin (1992:75-92).

³ Voir par exemple Moussy (2010:127-130).

⁴ Voir entre autres Fruyt (2011:157-175).

⁵ Dictionnaire historique et Encyclopédie linguistique du latin : http://www.dhell.parissorbonne.fr/.

Le problème posé par la polysémie d'*exigere* est la coexistence de valeurs différentes « pousser hors de », « réclamer à », « conduire à son terme, réaliser », « mesurer » ⁶.

1.1. « Pousser hors de »

Le sens de « pousser hors de, chasser, expulser » est fréquent et il est attesté dès les premiers textes :

```
indigne exigor patria innocens. (Naev., Tr. 10 R²) « De manière indigne, je suis chassé de ma patrie sans avoir commis de faute<sup>7</sup>. »
```

Le verbe est très régulièrement pourvu d'un complément d'origine qui prend différentes formes, surtout l'ablatif seul et ex + abl., plus rarement ab, préposition introduisant alors en général un nom animé humain comme dans l'exemple suivant :

```
Quin tua causa exegit uirum ab se. (Pl., Mil. 1277)
« Bien plus, c'est pour toi qu'elle a chassé son mari de chez elle. »
```

1.2. « Réclamer à »

Exigere au sens de « réclamer à » est attesté dès le latin préclassique :

```
Qui de amittenda Bacchide aurum hic exigit. (Pl., Bac. 223)
« Il réclame de l'argent pour laisser sa liberté à Bacchis. »
```

C'est avec cette valeur que le verbe est le plus couramment employé. La construction est analogue à la précédente avec un accusatif objet et un complément d'origine, mais la perspective change pour le sujet : le fait d'expulser implique un mouvement exocentrique, tandis que le fait de réclamer, s'il suppose un pareil détachement, ajoute l'idée que la chose visée concerne le sujet qui en est bénéficiaire, quand par exemple il s'agit d'argent :

```
Mancipes a ciuitatibus pro frumento pecuniam exegerunt. (Cic., Caecil. 33) « Les fermiers de la dîme ont exigé des cités, au lieu du froment, de l'argent. »
```

La signification « pousser hors de » peut s'expliciter par /mouvement/ /hors de/ et celle de « réclamer » par /mouvement/ /hors de/ /vers soi/. Le sème générique /mouvement/ est commun, ce qui caractérise une pluralité

204

⁶ Les quelque 815 occurrences d'exigere durant la période (jusqu'à la fin du ler siècle apr. J.-C.) se répartissent ainsi: « pousser hors de » (220), « réclamer à » (380), « achever » (160), « mesurer » (55).

⁷ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

d'acceptions, et l'adjonction du sème /vers soi/ introduit une restriction de sens 8. Sur cette base commune, le changement avec un nouvel actant caractérise une polysémie externe 9. Cette première polysémie d'*exigere* trouve son origine dans la combinaison entre le sens de base de *agere* « faire avancer » et de *ex-* « hors de ». « Pousser hors de » et « réclamer à » sont attestés dès le latin préclassique, ce qui ne permet pas de fonder sur une chronologie relative la détermination du sens premier ; mais il est vraisemblable que cette position est tenue par « pousser hors de », qui est la valeur la plus proche de l'étymologie.

1.3. «Conduire à son terme, réaliser»

Sur le modèle de *uitam agere* « passer sa vie » existe un syntagme *uitam / aetatem exigere* attesté en latin préclassique avec un sens identique selon la tendance de l'usage qui peut employer le préverbé pour le simple ; mais certaines occurrences laissent apparaître l'idée d'une vie considérée dans sa durée bien remplie, avec par exemple de multiples épreuves¹o ou de nombreuses combines¹¹. Les exemples de l'époque classique montrent une spécialisation pour la vie en tant qu'elle est réalisée et cette nuance se trouve renforcée par l'emploi de la forme en *-to* :

```
[...] cum illis exactae aetatis fructum [...] retribuam [...] (Cic., Com. 44)
« [...] en leur payant comme un tribut ce qui est le fruit légitime de toute une vie
[...] »
```

À partir des débuts de l'époque impériale, l'emploi s'élargit de manière importante et la diversification du complément d'objet n'est pas seulement illustrée par le célèbre vers d'Horace:

```
Exegi monumentum aere perennius. (Hor., O. 3, 30, 1) « l'ai achevé une œuvre plus durable que le bronze. »
```

⁸ Martin (1992:77).

⁹ Martin (1992:93).

^{10 [...]} Vt misera sis,

atque ut te dignam mala malam aetatem exigas. (Pl., Aul. 43-44) « Pour que tu sois malheureuse, et pour que tu traînes une méchante vieillesse, digne de ta méchanceté. » (trad. A. Ernout, CUF)

¹¹ An, quia ruri esse crebro soleo, nescire arbitramini quo quisque pacto hic uitam uostrarum exigat ? (Ter., Hec. 215-216) « Croyez-vous donc, parce que j'ai pour habitude d'être souvent à la campagne, que j'ignore de quelle façon chacune de vous arrange ici son existence ?» (trad. J. Marouzeau)

En effet, le verbe a de nombreuses applications référentielles, entre autres un parcours¹², un combat¹³, l'exercice d'une magistrature¹⁴, etc. Les exemples cités montrent que cette valeur est surtout attestée dans les textes poétiques.

Le sémème peut se formuler ainsi : /mouvement/ /jusqu'à son terme/. Si l'archisémème /mouvement/ est commun avec les sémèmes précédents, celui-ci se distingue par la présence du sème /jusqu'à son terme/, ce qui caractérise une pluralité de sens par polysémie étroite dans la typologie de Robert Martin 15. L'absence de tout complément prépositionnel et la présence du seul accusatif complément d'objet fait que le changement affecte les actants, dans leur sens et dans leur syntaxe (polysémie externe). Dans ce sens « conduire à son terme, réaliser », le sème /jusqu'à son terme/ est porté par le préverbe et, à la différence de ce qui se passait pour les autres significations, il ne correspond pas à une valeur de la préposition. J.-P. Brachet 16 a bien mis en évidence que le préverbe peut exprimer la notion d'exhaustivité, présente dans des verbes comme exhaurire « vider », ebibere « boire complètement », enarrare « faire un récit circonstancié, raconter en détail », enumerare « faire un dénombrement complet, énumérer sans omettre », eloqui « dire, exposer jusqu'au bout, aller jusqu'au bout de son propos ».

1.4. «Mesurer»

Bien différent est le sens de « mesurer ». Il est plus récent puisqu'il n'est pas antérieur à Cicéron et, surtout, il se caractérise par une structure syntaxique nouvelle, la présence d'un syntagme ad + acc. exprimant l'entité par rapport à laquelle est rapporté ce qui doit être évalué, qu'il s'agisse de la mesure d'un objet :

```
[...] uis ad perpendiculum columnas exigere (Cic., Verr. 2, 1, 133) « tu veux mesurer les colonnes par rapport à l'axe perpendiculaire »
```

ou d'une évaluation par le jugement :

```
[...] si ad illam summam ueritatem legitimum ius exegeris [...] (Cic., Fam. 8, 6, 1) « [...] si tu évalues tes légitimes exigences d'après l'absolu <sup>17</sup> [...] »
```

^{12 [...]} errore exacto laetatus Vlixes (Prop., 2, 14, 3) «[...] Ulysse fut heureux de l'achèvement de son errance ».

¹³ Sed quota pars cladis iaculis ferroque uolanti exacta est ?[...] (Luc., 7, 489-490)

[«] Mais quelle faible part du désastre s'est réalisée du fait des traits et du fer qui vole ! »

^{14 [...]} Germanicum exacto consulatu in Galliam missum [...] (Suet., Calig. 8, 7): «[...] que Germanicus fut envoyé en Gaule à l'achèvement de son consulat [...]».

¹⁵ Martin (1992:83).

¹⁶ Brachet (2000: 327-371).

¹⁷ Les formes de *perfectum* passif peuvent prendre la valeur résultative d'«être évalué», d'où «être fixé»: *Non habet exactum quid agat* [...] (Ov., *F.* 3, 637) « elle n'a pas encore décidé que faire [...]».

Le sens nouveau ne correspond pas seulement à une évolution du sémantisme, il est lié à un changement syntaxique, ce qui caractérise une polysémie externe.

Cette nouvelle valeur pose deux problèmes qui concernent sa place dans la polysémie et son origine. Elle peut s'expliciter par :

/évaluation//par mouvement//qui confronte//à un point de référence/.

Une telle formulation, dans sa complexité même, souligne la difficulté de rattacher cette dernière valeur aux précédentes :

```
/mouvement/ /hors de/
/mouvement/ /hors de/ /vers soi/
/mouvement/ /jusqu'à son terme/.
```

Le sème de /mouvement/ n'est plus générique mais devient spécifique, les autres sèmes changent, ce qui caractérise une pluralité de sens par polysémie lâche 18 en même temps que changent la construction – ad au lieu d'ex – et le sens des compléments (polysémie externe). Cette qualification de polysémie lâche correspond à l'écart le plus important avec les autres significations 19 et une telle situation est à replacer dans une nouvelle typologie qui considère non pas la relation d'une valeur à une autre, mais l'architecture d'ensemble 20 : si la polarité prototypique s'organise autour d'une valeur attestée dont découlent les autres, si dans la polarité hyperonymique, les différentes valeurs relèvent d'une valeur fédératrice mais non attestée, en revanche la polarité disjointe comprend au moins une valeur qui ne se rattache pas aux autres en en partageant le noyau commun car les sèmes les plus saillants de celle-ci ne font pas partie de ce noyau²¹. C'est bien le cas avec le sémème / mesurer / où l'idée de rapport à un point de référence devient prédominante. Une telle situation est le corollaire d'un fait important. Ce nouveau sens de « mesurer » s'explique par la combinaison avec le verbe agere d'une autre valeur de ex-, non plus « hors de », mais « conformément à », qui est aussi portée par la préposition.

¹⁸ Martin (1992:84).

¹⁹ Martin (1992 : 84-86). La typologie de Robert Martin, qui établit une gradation des changements de sèmes, peut se résumer ainsi :

⁻ même archisémème et simplement ajout *ou* retrait de sèmes spécifiques = acceptions

[–] même archisémème et ajout *et* retrait de sèmes spécifiques = sens en polysémie étroite

changement d'archisémème et de sèmes spécifiques, mais maintien d'au moins un sème spécifique commun = sens en polysémie large.

Pour une application au latin, voir Thomas (2013).

²⁰ Martin (2007 : 17-33, et plus particulièrement 25-28). Pour une application au latin, voir Thomas (2013 : § 4).

²¹ Certains, comme Christian Touratier (2010 : 136-143), ont considéré que l'analyse sémique, en distinguant les différents sémèmes, faisait éclater la nécessaire unité du signifié, mais la typologie de Robert Martin fait bien apparaître qu'à travers la diversité des sémèmes, il existe toujours un noyau sémantique commun.

Tout cela illustre un phénomène important. La préverbation assemble deux éléments dans une même unité formelle dont témoigne l'apophonie, mais la coalescence phonétique et morphologique donne pour *exigere* des résultats sémantiques bien distincts : combinaison homogène du préverbe et du verbe (« pousser hors de », « réclamer de » ou, avec la valeur d'exhaustivité, « mener dans la durée »), combinaison plus déséquilibrée car au final le sémantisme repose d'abord sur la valeur du préverbe (« mesurer d'après »). Plus largement, l'on appelle unité d'image le sémantisme obtenu à partir des significations des deux éléments constitutifs, et la distance est plus ou moins importante entre la valeur des deux bases considérées séparément et le résultat de leur combinaison dans le sémantisme du composé ou du préverbé ²².

2. LES DÉRIVÉS DE LA BASE EXIG-

Les problèmes concernent moins la description des sens que les relations entre les sens et les rapports morphosémantiques qu'entretiennent certains termes.

2.1. Examen

Par rapport à *exigere*, *examen* reste peu employé durant la période retenue ²³. Dans les textes du latin préclassique et encore au 1^{er} siècle av. J.-C. *examen* se dit uniquement d'un groupe, d'une masse, comme la quantité de malheurs qui s'abat sur le personnage :

```
Neque [...] tergo coget examen mali. (Pl., Truc. 314)
« Et mon dos sera couvert contre l'essaim de maux [...] » (trad. A. Ernout, CUF)
```

Il a un usage régulier dans le vocabulaire de l'agriculture pour le nuage d'abeilles, l'essaim :

```
Sanitatis signa, si sunt apes frequentes in examine [...] (Varr., R. 3, 16, 20) « Les signes de santé sont : la présence nombreuse des abeilles dans l'essaim [...] »
```

L'effet de masse est à la base de comparaisons pour les mouvements d'hommes :

Si examen apium ludis in scaenam caueamue uenisset, haruspices acciendos ex Etruria putaremus; uidemus uniuersi repente examina tanta seruorum immissa in populum Romanum, saeptum atque inclusum, et non commouemur? (Cic., Har. 25) « Si un essaim d'abeilles avait envahi pendant les jeux la scène ou l'hémicycle, nous croirions devoir appeler les haruspices de l'Étrurie; et nous voyons tous ensemble

208

²² Sur ces questions, voir Thomas (2012:59-69, plus particulièrement 59 et 62-65).

²³ Les quelque 115 occurrences se répartissent ainsi : « masse en mouvement » (95), « objet pour mesurer – processus de mesure » (20).

de si gros essaims d'esclaves lancés soudain contre le peuple romain, enclos et enfermé, sans nous émouvoir ? » (trad. P. Wuilleumier, CUF)

C'est en revanche à partir de l'époque impériale que se développe l'emploi d'*examen* pour le processus de mesure, où il désigne l'aiguille, la languette qui indique l'équilibre ou le déséquilibre entre les deux plateaux :

```
Iuppiter ipse duas aequato examine lances sustinet et fata imponit diuersa duorum. (Virg., En. 12, 725-726) « Jupiter lui-même tient les deux plateaux sur un axe équilibré et il dépose sur chacun le destin des deux hommes. »
```

Le commentaire de Servius met en évidence la valeur propre du mot à la base de l'emploi illustré par ce texte de Virgile :

```
Examen proprie est filum quo trutina regitur. (Serv., En. 12, 725) « L'examen est au propre l'axe sur lequel fonctionne l'aiguille de la balance. »
```

Si le caractère concret de ces deux significations est évidemment en rapport avec la valeur d'instrumental du suffixe -men, elles collent à l'évolution sémantique d'exigere. Celle de « masse, groupe » est liée à celle de « faire avancer » du verbe et elles sont attestées l'une et l'autre dès le latin préclassique. Quant à la première attestation d'examen au sens d'« aiguille de pesée » (Virg. +), elle suit de quelques décennies celle d'exigere « mesurer » (Cic. +).

Tout le problème est de déterminer la relation entre les deux sens d'examen. L'analyse sémique donne deux sémèmes comme /groupe compact/ /souvent en mouvement/ et /axe/ /dont le mouvement/ /permet la mesure/. Les archisémèmes sont différents, il s'opère un retrait et une adjonction de sèmes, tandis que seul le sème de mouvement est commun. Cela caractérise une polysémie lâche de sens. L'analyse sémique donne le fonctionnement du système, mais dans la pratique, le locuteur percevait-il l'idée commune de mouvement ? La question n'est pas sans importance car de sa réponse dépend le statut morphosémantique. Une vision systémique maintient la cohérence du polysème et c'est elle qui ressort des ouvrages lexicographiques (ThLL, OLD, Grand Gaffiot), mais peut-on exclure que le « sentiment linguistique » perçoive en fait deux homonymes ?

2.2. Exiguus

Comment comprendre qu'à côté d'exigere « mesurer » existe un adjectif exiguus « petit, de faible ampleur » ? En effet, le suffixe -uus donne des adjectifs à valeur passive lorsque le verbe est transitif (dividuus « divisé, divisible » et dividere « diviser » ; praecipuus « pris avant les autres, particulier » et praecipere

« prendre le premier » ²⁴), et sur ce modèle *exiguus* aurait dû signifier « qui a été mesuré, qui a été évalué », sens qu'il n'a pas, puisqu'il exprime une orientation vers le moindre.

Cette valeur de l'adjectif est à expliquer par rapport au verbe. Elle tient sans doute à ce que le verbe *exigere* dénote l'action de mesurer en visant l'écart le plus faible possible par rapport au point de référence. C'est évidemment un principe de base dans l'architecture, *respondentes* soulignant bien l'idéal de correspondance parfaite entre l'objet et son critère d'évaluation :

```
[...] uti longitudines ad regulam et ad lineam, altitudines ad perpendiculum, anguli ad normam respondentes exigantur. (Vitr., 7, 3, 5)
```

« [...] pour que les longueurs soient mesurées à la règle et au cordeau, les hauteurs au fil à plomb, les angles à l'équerre. »

L'appréciation des comportements, si importante dans la morale sociale à Rome, vise de la même manière la plus grande proximité avec l'idéal attendu :

```
Lucius autem Rheginus si ad debitam publico ministerio sinceritatem exigatur [...] (Val.-Max., 4, 7, 3)
```

« Quant à Lucius Rhéginus, si on peut se référer à la pureté exigée dans la fonction publique 25 [...] »

Sans doute cette notion d'écart n'est-elle pas actualisée dans toutes les occurrences, mais elle est suffisamment prégnante pour se concrétiser à travers une construction spécifique $(ad. + acc.)^{26}$.

Comme l'objectif de la mesure exprimée par *exigere* est que la chose évaluée soit le plus proche du modèle, l'on comprend que, le phénomène de l'unité d'image aidant ²⁷, le sémantisme de l'adjectif se soit reconstruit en donnant la primauté au sème du moindre écart mesuré, d'où le moindre développement et en somme le sens de « petit, de faible ampleur ». Il n'est pas indifférent que soient particulièrement nombreuses les occurrences où *exiguus* exprime non pas la petitesse en soi, mais l'ampleur bien moindre par rapport à un ensemble plus vaste, qu'il s'agisse par exemple de la terre :

```
[...] quam nos in exigua eius [terrae] parte adfixi [...] (Cic., Rep. 1, 26)
« [...] à quelle minuscule portion de la terre nous restons nous-mêmes confinés »
```

210

²⁴ Voir Leumann (1977: 303).

²⁵ De même: [...] ut ad illorum uelut ad exemplar et ipse, dum uiueret, et insequentium aetatium principes exigerentur a ciuibus [...] (Edict. imp. Aug. dans Suet. Aug. 31, 8) «[...] pour que luimême, de son vivant, et les princes des époques ultérieures soient évalués d'après le modèle des grands hommes par leurs concitoyens ».

²⁶ Voir *supra*, p. 206.

²⁷ Voir supra, p. 208.

ou de la plénitude atteinte dans un domaine donné :

Vnum excipio Catonem, in quo perfectissimo Stoico summam eloquentiam non desiderem, quam exiguam in Fannio, ne in Rutilio quidem magnam, in Tuberone nullam uideo fuisse. (Cic., Brut. 118)

« Je mets à part le seul Caton, ce stoïcien accompli chez qui je ne déplore pas l'absence de la plus haute éloquence, alors que je vois chez Fannius une bien moindre éloquence, une bien faible chez Rutilius et aucune chez Tubero. »

Dans la vie amoureuse enfin, le temps court s'apprécie par rapport à l'attente toujours trop longue :

```
[...] Mora semper amantes
incitat, exiguum si modo tempus habet. (Ov., A.A. 3, 473-474)
« L'attente aiguillonne toujours les amants, pourvu qu'elle soit courte. »
```

Une négation portant sur *exiguus* signifie non « pas petit », c'est-à-dire « grand », mais « pas trop petit » par rapport à une référence plus massive, comme dans l'exemple suivant, où il est question du monde du Styx :

```
sic omnes animas locus accipit ille nec ulli exiguus populo est turbamue accedere sentit. (Ov., M. 4, 441-442) « C'est ainsi que ce lieu reçoit toutes les âmes, sans être trop petit pour aucun afflux de population ni sentir l'invasion d'aucune foule. »
```

Un phénomène sémantique analogue s'observe dans fr. *mesurer* qui signifie d'abord « évaluer (une longueur, une surface, un volume) par comparaison avec un étalon de même espèce » puis « donner, régler avec mesure, modération » ²⁸.

Les implications sémantiques des processus de formation lexicale se situent à deux niveaux principalement. Le préverbe, en l'occurrence ex-, forme avec le verbe agere une nouvelle unité lexicale, mais il présente plusieurs valeurs (« hors de », « conformément à », « exhaustivité ») qui expliquent les valeurs du verbe « pousser hors de », « réclamer de », « mesurer », « mener à son terme ». Le résultat de cette combinaison peut aller assez loin par rapport aux données de base, créant une spécificité de sens, l'unité d'image. La préverbation, phénomène morphologique, peut être un facteur de polysémie, phénomène sémantique, et en l'occurrence les typologies de Robert Martin ont permis de mesurer que l'écart entre les significations d'exigere est important. C'est le même phénomène de l'unité d'image qui explique le sens d'exiguus « moindre, petit », parallèle à exigere « mesurer ». D'autre part, des dérivés comme examen présentent des significations ayant des orientations très différentes, la masse en mouvement et la

²⁸ Définitions empruntées au *Petit Robert de la langue française* (édition 2016).

mesure. Il est possible d'expliquer la présence de ces valeurs, de donner un système qui décrive le fonctionnement de manière cohérente par l'analyse sémique, mais l'explication qui met du lien n'est pas la pratique qui repose sur la saillance de certains sèmes, si bien que l'homonymie n'est pas infondée (examen 1 « masse », examen 2 « aiguille de pesée »). Le ThLL, le Grand Gaffiot, l'OLD ne l'adoptent pas. Cela tient à une tendance générale de la lexicographie qui pousse le plus loin les limites de la polysémie pour écarter le plus possible l'homonymie, mais il n'est pas inconcevable aussi que la filiation morphologique entre exigere et examen ait une évidence qui impose à l'analyste de transposer la polysémie du verbe sur le sémantisme du nom. La morphologie prime alors sur le niveau sémantique. Ce seraient donc deux orientations inverses – polysémie et homonymie – qu'illustrerait le groupe centré autour d'exigere et examen.

212 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Brachet, J.-P., 2000, Recherches sur les préverbes de-et ex-du latin, Bruxelles, Latomus.

FRUYT, M., 2011, « Word-Formation in Classical Latin », dans J. Clackson (dir.), A Companion to the Latin Language, Oxford, Blackwell, p. 157-175.

LEUMANN, M., 1977, Lateinische Laut-und Formenlehre, München, Beck.

MARTIN, R., 1992, Pour une logique du sens, Paris, PUF.

—, 2007, « Sur la nature du "signifié de langue". Réflexions d'un lexicographe », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 102-1, p. 17-33.

Moussy, Cl., 2010, Synonymie et antonymie en latin, Paris, PUPS, p. 115-135.

PERROT, J., 1961, Les dérivés latins en -men et -mentum, Paris, Klincksieck.

THOMAS, J.-F., 2012, « Sur le développement sémantique des composés et des préverbés latins », dans M. Biraud (dir.), (Dis)continuité en linguistique latine et grecque. Hommage à Chantal Kircher-Durand, Paris, L'Harmattan, p. 59-69.

—, 2013, « Les écarts de sens et les formes de polysémies en latin », dans M. Fruyt (dir.), Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin [https://hal.sorbonneuniversite.fr/hal-04027371V1/file/RevLingLatErnout%28DLL%2923-%20 J.F.Thomas.%20polysémie%20mars%202023%20-%20HAL.pdf].

Touratier, C., 2010, La sémantique, Paris, Armand Colin.

AUTOUR DE LA DÉLOCUTIVITÉ MIGRATOIRE

Hannah Rosén Université hébraïque de Jérusalem

1. PRÉLIMINAIRES

Il est bien connu que la productivité de la dérivation délocutive est variable¹. Le latin, par exemple, est assez pauvre en ce qui concerne la quantité et la diversité de délocutifs verbaux qui, en revanche, sont énormément répandus en grec. Une telle différence provient principalement de la palette des outils morphologiques et lexicaux disponibles : certes le latin, avec sa composition nominale presque inexistante et son inventaire imposant de noms verbaux, dispose de suffixes qui produisent des verbes dénominatifs, mais ces suffixes ne sont pas productifs ni nuancés comme ceux du grec ; l'hébreu et d'autres langues sémitiques tirent des schèmes verbaux dérivés (binyānīm) multiples la faculté de former librement des délocutifs. En outre, de telles particularités entrent en jeu également dans les situations de contact linguistique, qui est parfois impliqué dans les processus de la création de délocutifs.

2. VICISSITUDES

Normalement, le processus de ce genre de dérivation délocutive qui se déroule en situation de transfert entre deux langues a lieu quand l'énoncé d'un acte de parole effectué dans une langue est emprunté par une autre, à la suite de quoi un délocutif est formé dans la langue d'emprunt².

Les formes de base des délocutifs portent des marques transparentes du discours direct, des empreintes morphologiques, syntaxiques, suprasegmentales et pragmatiques. Il arrive qu'une forme munie d'une marque morphologique soit empruntée telle quelle; pourtant, elle perd la valeur de cette empreinte, même

¹ Et cela n'a rien à voir avec des facteurs de parenté généalogique; voir la fertilité du français vis-à-vis de l'italien, et de l'allemand vis-à-vis du néerlandais (Plank 2005 : 462-463).

² Ne sont pas abordés ici sous cet angle de mots migrants les délocutifs – et les « dé-écritifs » –, comme par exemple placebo ou affidavit, nés dans la convergence paneuropéenne ou même internationale, qui sont, de fait, des hypostases fonctionnant en tant qu'éléments du vocabulaire technique et professionnel.

avant d'être transformée en un délocutif : ainsi, le mot arabe parlé ṣāḥ(i)b-ak « ton ami », doté d'un pronom de la seconde personne -ak, a été emprunté par l'argot hébreu moderne dans la forme saḥbak, signifiant simplement « copain » et « amical », et fonctionnant comme base d'un verbe intransitif-réciproque (voir infra), hi-S-ta-ḤB-e-K, qui signifie « se comporter en ami ». Toutefois, un tel procédé me paraît rarissime.

Un changement moins extrême se produit lorsque l'emprunt perd uniquement sa force illocutoire, ce qui arrive pour des exclamations empruntées : l'arabe « ṣabāba ! » « quel désir ! », « super ! » est devenu en hébreu sabāba, tantôt exclamation, tantôt épithète, voire attribut ; qui plus est, il a engendré un adjectif hébreu dérivé : sabābī « chouette » (Rosenthal 2005 s.v.).

Il arrive parfois, dans le cas d'une langue morte ou d'une source trop éloignée, que la forme de base elle-même ne soit pas attestée dans cette langue ou qu'elle n'ait pas encore été définitivement reconnue. Mais l'essentiel est qu'on puisse démontrer que le processus a eu lieu dans la langue qui l'adopte.

La lexicologie hébraïque de la fin du XIXe siècle 3 a su dévoiler l'étymon correct du verbe hébreu-araméen *killes* « louer », à savoir l'adverbe grec καλῶς. Les témoins de ce dérivé verbal, modelé sur un schème dénominatif extrêmement productif, encore employé de nos jours dans le registre de langue le plus élevé de l'hébreu israélien, datent des écrits rabbiniques du IIIe au Ve siècle de notre ère, époque à laquelle le grec, l'araméen, l'hébreu et le latin (partiellement hellénisé) étaient tous d'emploi courant. La forme de base καλῶς qui, à côté de sa fonction comme adverbe de phrase, sert de réplique de refus (le *Souda*, s.v.) et d'exclamation adorative « καλῶς! » « bravo! », ne figure pas telle quelle dans les sources sémitiques (qui offrent pourtant un répertoire riche et varié de formes verbales dérivées). Elle figure, en revanche, en grec, en tant que *acclamatio* attestée aux I^{er} et IIe siècles de notre ère 4: « καλῶς ὁ lɛρεὑς! » dans une inscription d'Athènes (LSI s.v. καλὸς, c. 8).

On ne peut qu'admirer la fine explication de l'auteur de l'*Aruch completum*, qui spécifie au sujet du lemme verbal hébreu-araméen *kalas*: « Il proclame en face d'un grand personnage *kalos*, il le loue et le glorifie. (*Bravo zu rufen*, *besingen*, *rühmen*.) Le mot est dérivé de *kalos* καλῶς, de vociférer en face de quelqu'un "c'est beau et bon, καλῶς" » 5 .

³ L'Aruch completum d'Alexander Kohut (1878-1892); cf. Levy (1884), Dalman (1901) et Bacher (1905), s.v. kalos, killes. Dans une étude de 1952, à la suite d'une série d'essais étymologiques remontant en partie au grec, Saul Lieberman a présenté le riche panorama des contextes qui ont permis cette identification.

⁴ Le même $\kappa\alpha\lambda\tilde{\omega}\varsigma$ est, très vraisemblablement, l'une des composantes du délocutif nominal babaecali (voir infra, 4).

⁵ Traduction personnelle de l'hébreu.

Une confirmation précieuse nous est offerte par Plutarque. Dans le passage suivant (Moralia 45 f⁶), il signale « καλῶς! » à côté de « σοφῶς! » et « ἀληθῶς! » comme étant un des termes élogieux qui étaient prononcés dans le registre adéquat par les auditeurs de Platon, Isocrate et Hypéride :

Οἱ δὲ τὰς ξένας φωνὰς τοῖς ἀκροατηρίοις νῦν ἐπεισάγοντες οὖτοι, καὶ « θείως » καὶ « θεοφορήτως » καὶ « ἀπροσίτως » ἐπιλέγοντες, ὡς οὐκέτι τοῦ « καλῶς » καὶ τοῦ « σοφῶς » καὶ τοῦ « ἀληθῶς » ἐξαρκοῦντος, οἶς οἱ περὶ Πλάτωνα καὶ Ισοκράτη [em.: Σωκράτην codd.] καὶ Υπερείδην ἐχρῶντο σημείοις τῶν ἐπαίνων. « Et certaines personnes introduisent aujourd'hui dans nos salles de conférences des mots qui y étaient étrangers quand ils s'écrient "Divin!", "Inspiré!", "Inégalable!", comme s'il était désormais insuffisant de déclarer "Bien dit!", "Bien trouvé!", "Juste!", termes dont les auditeurs de Platon, Isocrate, Hypéride, se servaient pour exprimer un éloge. » (trad. R. Klaerr, A. Philippon, J. Sirinelli, CUF)

Un cas de formation délocutive migratoire qui transgresse la frontière de plusieurs langages – dans un contexte littéraire – mérite d'être signalé ici : la littérature anglaise nous offre dès le XVII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle l'exclamation d'origine française « diable ! », mais le verbe dérivé de celle-ci – à morphème zéro – paraît être un *hapax*, forgé dans un roman de 1768 par Laurence Sterne⁷:

Monsieur Dessein had diabled the key above fifty times [...]

L'apport du traducteur-commentateur italien de ce roman, Ugo Foscolo (1813), est pour moi l'illustration la plus passionnante au sujet de la (non-)migration de ce délocutif : dans son commentaire Foscolo reproduit la forme anglaise littéralement, en fabriquant :

Monsieur Dessein aveva diablata la chiave [...]

et rendant ainsi visible le procédé de dérivation à partir d'un mot français; mais dans sa traduction italienne il emploie une construction analytique idiomatique comportant un *verbum dicendi* support :

cinquanta e più diavoli aveva [...] chiamati addosso alla chiave.

À noter qu'en français non plus *diabler* n'existe pas en tant que verbe délocutif. Le *diabler* du moyen français (Godefroy s.v. : « calomnier ») et des débuts du français moderne (Huguet s.v. : « faire le diable ») est un verbe factitif.

⁶ À comparer avec Plut., Mor. 543e et 1117a.

⁷ Apparemment, Sterne avait un faible pour les délocutifs. Toutes les particularités et les informations bibliographiques se trouvent chez Conte (1984 : 65).

La longue histoire de l'irlandais a donné lieu à des développements fascinants qui concernent aussi la délocutivité. Nous présentons ici un enchaînement complexe qui finit par produire un délocutif, issu d'une situation de bilinguisme.

Le substantif moyen-irlandais ochan (f.) « soupir » est incontestablement bâti sur une interjection de souffrance o/uch, qui a donné lieu aussi à un verbe : non pas à un dénominatif régulier 8, mais à un verbe réflexif, ochsaid « il se lamente », avec ses dérivés. Tout cela se produit en moyen-irlandais. En irlandais moderne et en gaëlique d'Écosse, le soupir est désigné par des formes suffixales (ochlán, osna(dh)), et le verbe intransitif « soupirer » est construit à partir de celles-ci. L'ancien substantif ochan est devenu une interjection de chagrin (ochó/án). C'est alors que le bilinguisme se mêle à l'affaire : dans l'anglais d'Irlande, ochón fonctionne à la fois comme une interjection et comme un verbe de lamentation (à suffixe zéro) :

[...] and both of them keening and ochoning. (Ó Muirithe [1996] s.v. ochón)

En l'occurrence, il s'agit d'un délocutif dérivé d'un énoncé qui peut être entendu couramment; d'un point de vue strictement diachronique, ce verbe ne remonte pas à l'interjection ancienne du chagrin, mais à un lexème qui est lui-même délocutif9, dérivé de celle-ci.

Les argots sont souvent un bon lieu de découverte de délocutifs, qui bénéficient de la flexibilité de ce registre et qui font partie des procédés habituels de dérivation. L'argot de l'hébreu israélien est devenu une mine de trouvailles de délocutifs verbaux se servant des multiples mécanismes sémitiques de la dérivation dénominative 10 sur les modèles R_1 -i- R_2R_2 -e- R_3 11 et hit- R_1 -a- R_2R_2 -e- R_3 de la conjugaison active et de la conjugaison réciproque, respectivement. Dans une société qui a démarré par l'immigration et qui vivait longtemps dans des situations de bilinguisme, les délocutifs migratoires, pour lesquels l'arabe et le yiddish sont les principaux contributeurs, sont présents en grande quantité.

Notre point de départ ici est un emprunt dont les origines sont quelque peu vagues. Il s'agit d'un substantif composé (du type *dvandva*), à constituants transparents, à savoir deux impératifs yiddish ¹²: « *kum*! » (« viens! ») + « *zits*! » (« assieds-toi! »). En hébreu israélien *kumzits* signifie une réunion conviviale de copains, typiquement autour d'un feu de camp, mangeant et

⁸ Contrairement au gallois, qui dispose d'un verbe dénominatif ochain « soupirer », dérivé de ochen « soupir ».

⁹ D'après notre conception de la nature des dérivés d'interjections à sens non équivoque (voir infra, 4).

¹⁰ À comparer au fonctionnement des suffixes grecs à voyelle +-ζω.

¹¹ R = radical.

¹² Translittération selon le système de l'YIVO.

bavardant¹³. Ce substantif est bien connu du milieu des groupes de jeunes et des organisations pré-militaires d'avant la création de l'État d'Israël; il se peut qu'il date de l'époque des colons juifs venus d'Europe de l'Est (fin du XIX^e siècle), ce qui expliquerait l'origine yiddish¹⁴. Quoi qu'il en soit, le substantif *kumzits*, après avoir subi une hypostase – soit déjà en yiddish, soit dans l'argot israélien –, a fonctionné comme base d'un dérivé verbal hébreu sur le schème dénominatif tellement productif (voir *supra*) qui s'accorde également avec les bases quadrilittères : *K-i-MZ-e-TS* « il a participé à un *kumzits* ».

3. DÉLOCUTIFS NOMINAUX

La grande majorité des délocutifs nominaux est constituée de noms de personne et de sobriquets. Il est exceptionnel qu'on trouve une appellation d'un inanimé concret qui soit distinctement un délocutif¹⁵, comme par exemple le français *wasistas*, qui est issu de l'interrogation en allemand et qui a subi une hypostase en français.

Les anthroponymes délocutifs sont représentés dans plusieurs langues comme des noms ou des sobriquets persistants, ou bien comme des épithètes éphémères ; quelle que soit la structure de l'énoncé dont découle un tel délocutif, il décrira (a) la personne à laquelle on adresse la parole proférée, ou bien (b) la personne qui profère la parole.

(a) On reconnaît la démarche, qui consiste à s'adresser à quelqu'un, dans d'innombrables noms de personne dans des langues différentes : Ben(e)veniste, Εὐελθών, vel sim. Et c'est toujours la personne à laquelle on s'adresse, quand il s'agit d'un dérivé de forme passive ou intransitive : ἐπίτριπτος c'est la personne à laquelle on adresse l'injure « ἐπιτριβείης! » « qu'on t'écrase! » (LSJ s.v.); toute une série de participes en -μένος et des adjectifs bahuvrīhi dénotent en grec moderne des bénéficiaires de souhaits de bonheur (πολυχρονεμένος, celui

¹³ Il est plaisant de noter que, pour le composé sémantiquement proche de kumzits, à savoir le fr. pique-nique, l'angl. picnic, il n'y a pas encore d'unanimité en ce qui concerne la direction de la traversée qui a eu lieu.

¹⁴ Autant que je puisse le déceler, l'emploi du substantif *kumzits* pour dénoter, dans des milieux ultra-orthodoxes et en particulier aux États-Unis, des réunions de prière et de chant, est une innovation des dernières décennies.

¹⁵ Des abstraits sont plus communs, comme par exemple le latin salus, le substantif délocutif dérivé de « salue! » (Mignot 1981; Rosén 1981 : 20), ou le substantif français on-dit « rumeurs » et l'expression analogue employée en anglais dans les cours d'Irlande doorshay daurshay; le gaëlique quelque peu opaque dúirt sé dáirt sé « bavardage » (Ó Muirithe 1996 s.v.) semble être une locution assonante ayant pour base « il a dit ».

auquel on souhaite une pléthore d'années à vivre) et des cibles de malédictions (κακοθάνατος, celui qui mérite une mort affreuse 16).

(b) L'inventaire des délocutifs nominaux qui se réfèrent aux personnes dont proviennent les actes de parole est encore plus varié. C'est le cas du fameux Κειτούκειτος, dont l'habitude de demander partout « κεῖται ἢ οὐ κεῖται; » (« C'est attesté ou pas ? ») lui a valu ce sobriquet (Athen. 1, 1e); ou de l'adjectif sanskrit aham[« moi »]pūrvas[« premier »] dit de celui qui veut toujours être en tête, etc. Dans ce domaine se produisent également des délocutifs immigrés.

On peut entendre un Irlandais ou Britannique d'Irlande s'exprimant en anglais à propos d'un membre d'une organisation gaëlophone « He is a tá sé » ou « them tá sés » (Ó Muirithe 1996 s.v.), pour caractériser des personnes au moyen de la syntagmatique gaëlique typique des phrases à verbum existentiae en tête (qui est un auxiliaire courant) ¹⁷. Cette tournure empruntée est entièrement lexicalisée comme sobriquet : à noter qu'elle accepte le morphème de pluriel et l'article.

Un autre délocutif lexicalisé à partir d'une expression courante dans une langue étrangère se trouve dans l'argot hébreu : il arrive qu'on se réfère à un juif originaire d'Europe de l'Est et parfois à tout juif achkénaze par l'appellation *vuzvuz*, qui représente, avec un phonétisme altéré et une réduplication, l'interrogation yiddish « *vus* ? » « quoi ? ». Dans ce cas, la réduplication est évidemment un indice de dérision.

4. DÉLOCUTIVITÉ ET ONOMATOPÉE

Deux entités hétérogènes constituent les composantes d'un délocutif nominal latin, babaecalus, dénotant ceux qui crient « babae! καλῶς! » 18 . Ce substantif – au pluriel et annoncé chez Pétrone par sa première composante employée de manière autonome – est formé de l'agrégation de deux exclamatifs :

Familia uero – babae babae! [...] quemuis ex istis babaecalis in rutae folium coniciet. (Petr. 37, 9-10)

« Quant à ses esclaves – ho ! là là ! – [...] il ferait rentrer sous une feuille de chou n'importe lequel de ces gaillards. » (trad. A. Ernout, CUF)

De ces deux constituants, le premier – l'interjection (de surprise et joie) d'origine grecque – est bien intégré en latin, de Plaute jusqu'à Fronton et Pétrone, tandis que le second – l'adverbe admiratif $\kappa\alpha\lambda\omega\varsigma$ (voir supra, 2) – a été emprunté

¹⁶ Voir Tzartzanos (1946 : 343-344) pour le grec moderne. Toute la question des vœux transformés de cette manière est étudiée et exemplifiée pour un grand choix de langues dans l'étude pionnière de Debrunner (1956).

¹⁷ Voir Ó Siadhail (1989 : 294-302).

¹⁸ Petr. 37, 10; Arnob., Nat. 4, 22; voir Biville (1990: 254).

au grec à une époque tardive. Du point de vue synchronique, *babaecalus* est donc une création hybride.

Babae est une interjection. Selon moi, une interjection peut servir de base à un délocutif – pace Benveniste 19 et d'autres – pourvu qu'elle possède une signification bien circonscrite 20. Tel n'est pas le cas de séquences onomatopéiques qui ne constituent pas des signes linguistiques, comme dans les deux cas suivants.

Parallèlement à *vuzvuz* (voir *supra*, 3), des juifs originaires d'Afrique du Nord sont qualifiés parfois dans l'argot israélien par le mot tchaḥtchaḥ, lui aussi un redoublement. Or, ce nom, qui a engendré un adjectif relationnel en -i, signalant un comportement non civilisé, remonte non pas à une entité à valeur linguistique mais à un accent ou à un timbre de voix – tchaḥtchaḥ n'est pas donc une formation délocutive.

Cela nous amène à un cas semblable, mais plus complexe, à savoir le fameux βάρβαρος. Sans aborder ici les questions qui concernent les développements sémantiques de βάρβαρος et de ses dérivés et composés, en particulier βαρβαρόφωνος, vers des nuances évaluatives et culturelles ²¹, nous pouvons constater que ce mot ne constitue pas un délocutif, ni indigène, ni immigrant. Sans doute φωνή désigne-t-il non seulement des sons, mais aussi la parole, et certains auteurs grecs offrent des exemples de βαρβαρο- comme se référant à une langue étrangère, en analysant les syllabes de cette composante en tant que reproductions de sons à l'apparence nullement grecque, mais cela ne dépasse pas l'onomatopée; jamais ces syllabes ne communiquent de signification linguistique.

5. DÉLOCUTIFS CALQUÉS - DÉLOCUTIFS PARTIELS

On ne s'attend pas à voir des délocutifs déjà façonnés traverser la frontière d'une langue à l'autre – dans ce cas, ils ne seraient plus des délocutifs – à moins qu'ils ne passent ensemble avec les énoncés sous-jacents ²². De manière plus vraisemblable, un tel processus dérivationnel d'une langue, et en particulier dans des situations d'influence littéraire, peut devenir une source d'inspiration et aboutir à un processus analogue de dérivation dans une autre langue. Déjà Benveniste, dans son étude classique, a présenté ²³ le conglomérat comportant got. « hails! » avec une série de verbes germaniques, qu'il analyse comme inspiré par des

¹⁹ Benveniste (1958 : 63) = Benveniste (1966 : 285), qui n'est pas entièrement transparent à propos de ce détail.

²⁰ Dans une optique quelque peu différente, voir Fruyt (1997:71, n. 21) et Poccetti (2014:237-240).

²¹ Voir Lévy (1984: 5-10), Levine Gera (2003), en particulier p. 2, 77 et 186.

²² Il se peut que קלום transmis dans des sources hébraïques (voir *supra*, 2) soit en partie lu comme représentant καλῶς.

²³ Benveniste (1958:61) = Benveniste (1966:282).

220

parallèles latins ²⁴. Pour ce genre d'évolution, les traductions bibliques sont un lieu de découverte fructueux : le délocutif grec très répandu μακαρίζειν (dérivé du vocatif μάκαρ ou μακάριε) au sens de « appeler heureux », est rendu dans la *Vetus Latina* (comme par exemple Luc. 1,48 μακαριοῦσίν [με]) par *beatificare*, délocutif lui aussi ²⁵.

Dans un autre cas, le contact a occasionné un calque de la locution ellemême : la salutation d'adieu grecque « ὑγίαινε! » s'avère calquée du « uale! » latin, comme cela a été démontré par Paolo Poccetti ²⁶. Mais le délocutif qui en ressort n'est que partiel et il n'opère que dans des constellations spécifiques de transformation syntaxique, tout comme sa contrepartie latine, le délocutif dérivé de la salutation de rencontre « salue! » ²⁷, qui en outre fonctionne, plus librement, également dans des contextes de jeu de mots ²⁸.

Il faut aussi rappeler les délocutifs grecs tirés des deux formules de rencontre (« χαῖρε ! ») et de départ (« ὑγὶαινε ! »), à savoir χαἰρειν 2 (et le χαιρετίζειν tardif, plus évolué en tant que délocutif) 29 et ὑγιαίνειν 2, des verbes transitifs à distribution moins limitée, qui en plus se trouvent même à la première personne 30 :

Οὐ μὴ γράψω σε ἐπιστολὴν οὔτε λαλῶ σε οὔτε ὑιγένω σε εἶτα [...] οὐ μὴ λάβω χεῖραν παρὰ [σ]οῦ οὔτε πάλι χαίρω σε λυπόν. (P. Οχу. 119)

« Assurément, je ne t'écrirai pas de lettre, ni ne te parlerai, ni ne te dirai ensuite adieu [...] assurément, je ne te prendrai pas la main ni ne te saluerai de nouveau après cela. »

Avec ces exemples de fonctionnement partiel de délocutifs calqués nous terminons l'esquisse de la délocutivité migratoire que nous avons passée en revue.

²⁴ Bien que « salus! » — nous devons le répéter — ne fonctionne pas comme parole de salutation (Mignot 1981; Rosén 1981 : 20).

²⁵ Tandis que les autres versions utilisent d'autres solutions, comme par exemple des *verba dicendi* explicites.

²⁶ Poccetti (2010 : 107), qui exploite un riche matériau épigraphique et littéraire.

²⁷ Subordonné: par exemple Suet., *Gal. 4, 4 (Morem [...] retinuit, ut liberti seruique bis in die frequentes adessent, mane saluere, uesperi ualere sibi singuli dicerent.* «Il maintint l'usage [...] d'avoir ses affranchis et ses esclaves rassemblés régulièrement deux fois par jour, d'être salué le matin d'un bonjour et le soir d'un adieu par chacun d'eux », trad. H. Ailloud, CUF, modifiée).

²⁸ Pl., Truc. 259: Salue!:: Sat mihi est tuae salutis; nil moror, non salueo. Aegrotare malim quam esse tuae salutis sanior. «– Bonjour! – Je n'ai que faire de ton bonjour; je m'en moque; je ne suis pas dans un bon jour. J'aimerais mieux être malade que bien portant avec ton bonjour» (trad. A. Ernout, CUF); voir Rosén (1981: 20).

²⁹ La dérivation d'une des formes conjuguées «χαίρετε!» ou «χαιρέτω!» est étudiée par Perpillou (1996 : 79-80).

³⁰ À comparer amare 2 « prier », « demander », tiré de la particule « amabo (te) (ut) » « s'il te plaît » : Pl., Men. 524-525 : Amare ait te multum Erotium ut hoc una opera ad aurificem deferas [...] « Erotie dit qu'elle te serait très obligée de porter par la même occasion ceci chez le bijoutier [...] » (trad. A. Ernout, CUF). Voir Rosén (2000 : 96-97).

Michèle Fruyt nous a enrichis à maintes reprises avec ses travaux sur les délocutifs latins³¹. Dans la présente étude, nous avons réuni, en marge de nos réflexions sur les délocutifs, quelques remarques illustratives tirées de langues diverses sur un aspect spécifique de ce processus dérivationnel, à savoir des délocutifs qui ont évolué à la faveur de leur passage d'une langue à l'autre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACHER, W., 1905, Exegetische Terminologie der jüdischen Traditionsliteratur, Leipzig, Hinrichs. t. II.
- BENVENISTE, É., 1958, « Les verbes délocutifs », dans A. Gr. Hatcher & K.-L. Selig (dir.), *Mélanges L. Spitzer*, Bern, Francke, p. 57-63 [= 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. I, p. 277-285].
- BIVILLE, F., 1990, *Les Emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, t. I, *Introduction et consonantisme*, Louvain/Paris, Peeters.
- CONTE, M.-É., 1984, « Délocutivité, peformativité, contre-performativité », dans G. Serbat (dir.), *Émile Benveniste aujourd'hui. Actes du colloque international du CNRS (Tours 1983)*, Paris, Société pour l'information grammaticale, t. I, p. 65-76.
- DALMAN, G. H., 1901, Aruch he-hadasch. Aramäisch-neuhebräisches Wörterbuch zu Targum, Talmud und Midrasch, Frankfurt, Kauffmann.
- Debrunner, A., 1956, « Zur Hypostasierung von Wünschen und dergleichen », dans M. Woltner & H. Bräuer (dir.), *Mélanges Max Vasmer*, Wiesbaden, Harrassowitz, p. 113-123.
- FRUYT, M., 1996, « La délocutivité : la notion et ses réalisations en latin », dans A. Bammesberger & Fr. Heberlein (dir.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, Carl Winter, p. 487-499.
- —, 1997, « Les verbes délocutifs selon É. Benveniste », *LINX*, n° 9, « Émile Benveniste. Vingt ans après : Analyse des structures linguistiques », p. 61-71.
- KOHUT, A., 1878-1892, Aruch completum sive lexicon, vocabula et res, quae in libris targumicis, talmudicis et midraschicis continentur, Wien, Selbstverlag.
- LEVINE GERA, D., 2003, Ancient Greek Ideas on Speech, Language, and Civilization, Oxford, Oxford University Press.
- LEVY, J. (– H. L. Fleischer), 1876-1889, Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch über die Talmudim und Midraschim, Leipzig, Brockhaus.
- Lévy, E., 1984, « Naissance du concept de barbare », *Ktema*, n° 9, p. 5-14.
- LIEBERMAN, S., 1952, « Killes killusin », dans Alei Ayin. Mélanges Shelomo Z. Schocken, Jérusalem, p. 75-81 [= réed., 1991, dans D. Rosenthal (dir.), Eretz-Yisrael Studies, Jérusalem, Magnes].

³¹ À noter Fruyt (1996, 1997).

- LSJ: LIDDELL, H. G. & SCOTT, R., 1990, A Greek-English Lexicon, avec un complément par H. S. Jones (9° éd.; 1^{re} éd. 1940), Oxford, Clarendon Press.
- MIGNOT, X., 1981, « Salutare en latin, saluer en français, sont-ils bien des verbes délocutifs ? », Bulletin de la Société de linguistique, n° 76, p. 327-344.
- Ó MUIRITHE, D., 1996, A Dictionary of Anglo-Irish: Words and Phrases from Gaelic in the English of Ireland, Dublin/Portland, Four Courts Press.
- Ó SIADHAIL, M., 1989, *Modern Irish: Grammatical Structure and Dialectal Variation*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- PLANK, F., 2005, « Delocutive verbs, crosslinguistically », *Linguistic Typology*, n° 9, p. 459-491.
- POCCETTI, P., 2010, « Greeting and farewell expressions as evidence for colloquial language: between literary and epigraphical texts », dans E. Dickey & A. Chahoud (dir.), *Colloquial and Literary Latin*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, p. 100-126.
- —, 2014, « Some thoughts about "delocutive" verbs in Greek: functions and semantics », dans A. Bartolotta (dir.), *The Greek Verb: Morphology, Syntax, and Semantics. Proceedings of the 8th International Meeting on Greek Linguistics, Agrigento 2009,* Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 227-252.
- ROSÉN, H., 1981, *Studies in the Syntax of the Verbal Noun in Early Latin*, München, Wilhelm Fink.
- —, 2000, « Grammaticalization in Latin? Two case studies », Glotta, n° 76, p. 94-112.
- ROSENTHAL, R., 2005, *Dictionnaire de l'argot israélien*, Jérusalem, Keter Books [en hébreu].
- Tzartzanos, A. A., 1946², Νεοελληνική Σύνταξις (τής κοινής Δημοτικής), t. I, Αθήναι (Athènes), ΟΕΣΒ [réimpr. 1989, Thessaloniki, Kyriakidis].

DVMTAXAT

Alessandra Bertocchi & Mirka Maraldi Università di Bologna

L'adverbe latin dumtaxat s'insère dans une série d'agglutinés¹ issue de la conjonction dum (qui peut précéder, comme le fait dummodo, ou suivre, comme uixdum) et d'une partie en général adverbiale (dummodo) ou issue d'une négation (nondum, nedum, hauddum, etc.). Lorsque dum se trouve en union avec un verbe, il exprime une valeur d'exhortation et il suit un impératif, comme agedum. Dumtaxat est le seul cas où dum précède une forme verbale conjuguée. Il est souvent disjoint, surtout dans les inscriptions pré-augustéennes et chez Suétone:

- (1) Peregrinae condicionis homines uetuit usurpare Romana nomina dum taxat gentilicia. (Suet., Claud. 25,7)
- « Les gens de nationalité étrangère reçurent défense de prendre des noms romains, tout au moins des noms de famille. »

Il s'agit d'une particule complexe, issue de l'union de *dum* et de la troisième personne du singulier du verbe *taxare*. Le sens de *taxare*, dans le sens de « évaluer, estimer », peut être considéré comme le synonyme du verbe latin *aestimare*. M. Leumann (1968) dresse une liste des occurrences du verbe chez les auteurs d'époque impériale, tels que Sénèque, Pline l'Ancien et Suétone:

- (2) a. Vni sapienti notum est, quanti res quaeque taxanda sit. (Sen., Epist. 10, 81, 8)
- « Seul le sage connaît le juste taux de chaque chose. » (trad. H. Noblot, CUF)

b. patina HS centum taxata (Plin., Nat. 10, 141)

- « un plat estimé cent sesterces »
- c. [...] taxato prius modo summae ad quem conficiendum consideret [...] (Suet., Cal. 38, 6)
- « [...] fixant d'abord la somme qu'il voulait en tirer [...] »

Il souligne toutefois l'ancienneté du mot : Cicéron le connaissait, puisqu'il emploie le substantif dérivé *taxatio* :

¹ Nous renvoyons pour ce sujet à Fruyt (1990) et Fruyt (2011).

- (3) Eius rei taxationem nos fecimus, aestimatio uestra est. (Cic., Tull. 7)
- « Ce dommage, nous en avons fait l'évaluation, à vous de l'estimer. » (trad. H. de la Ville de Mirmont, CUF)

Le mot taxatio est présent déjà chez Festus :

- (1) taxat uerbum ponitur in his quae finiuntur quoad tangi liceat. (2) In litibus quoque arbitroue cum proscribitur, quoad ei ius sit statuendi, taxatio dicitur, quae fit certae summae. (3) A tangendo autem dici etiam scaenici testimonio sunt qui taxatores dicuntur, quod alter alterum maledictis tangit. (p. 356 M.)
- « 1. le mot "*taxat*" est employé pour les choses qui sont définies jusqu'où l'on arrive à toucher.
- 2. Dans les litiges et les arbitrages aussi, on dit "*taxatio*", "qui se passe à propos d'une somme définie", quand on prescrit jusqu'à quel point il est légal de la fixer.
- 3. Que, d'autre part, on le dérive du verbe "toucher", les auteurs de théâtre aussi l'attestent, qui sont appelés "*taxatores*", car l'un touche l'autre avec des injures. »

Nous négligerons ici et le mot *taxatio* du point (2), et le mot *taxatores* du point (3), qui, selon M. Leumann, serait lié à un deuxième sens du verbe *taxare* (« injurier »). Nous nous intéressons, en revanche, au point (1), là où Festus dit que l'on trouve le mot *taxat* lorsque l'on veut souligner une limite, jusqu'où l'on arrive à toucher, autrement dit, où le contact est possible. Le point (1) représente une explication presque littérale de *dumtaxat*, tout en établissant d'une manière claire un lien entre *tangere* et *taxare*².

La phase initiale du développement de cette particule est représentée par une proposition subordonnée introduite par une conjonction, dont le sens est temporel (« lorsque, jusqu'à ce que », mais parfois aussi conditionnelle (« pourvu que »), et le verbe *taxat*. *Dumtaxat* était une formule légale dont le sens, selon E. Frank (1960) était « *provided it touches, provided it does not go beyond* », comme le confirment les occurrences dans des lois anciennes, telles que la *Lex Silia* et la *Lex Bantia*. Dans ces deux lois, le mot fait l'objet d'une tmèse :

(4) a. eum quis uolet magistratus multare, dum minore parti familias taxat, liceto (Lex Silia, Bruns n. 3, p. 46)

b. sei quis mag(istratus) multam inrogare uolet, <quei uolet, dum minoris> partus familias taxsat, liceto (Lex Bant. 12, Bruns n. 9, p. 54)

² Ce lien ne va pas de soi et n'est pas «sans problème » selon M. Leumann qui souligne le fait que, chez Aulu-Gelle (2, 6, 5), le lien entre taxare et tangere est considéré comme modèle de la connexion entre uexare et uehere et que taxare est aussi considéré comme un intensif. D'autres rapprochements se trouvent chez Aulu-Gelle entre iactare et iacere ainsi qu'entre quassare et quatere. Toutefois, ce ne sont que ces derniers, selon M. Leumann, qui représentent un vrai itératif, comme le montrent les participes en -to : iactus, quassus.

La tmèse nous confirme que la formation étymologique de la particule résulte de la conjonction de *dum* et du présent du subjonctif du verbe *taxo*.

À l'origine de la particule *dumtaxat*, il y avait ainsi une proposition de valeur limitative. De cette valeur d'origine découlent tous les sens successifs du mot. *Dumtaxat* se signale pour son intéressant pluri-fonctionnalisme sémantique. D'un point de vue syntaxique, en revanche, il y a continuité et stabilité : l'appartenance de *dumtaxat* à la catégorie adverbiale se confirme dans toute la latinité, même si certaines occurrences permettent d'envisager un changement de catégorie : d'adverbe à conjonction (lorsque *dumtaxat* est employé comme l'équivalent de *dummodo*). Le sens de base, lié au sens étymologique, est en général celui d'une limitation.

Le lexème dumtaxat est polysémique; les valeurs sémantiques plus significatives sont représentées par le sens de « seulement » et par celui de « au moins », mais ce qui est remarquable, c'est que ces sens, même dans leur différence et quasi-antinomie, peuvent tous être reconduits à une valeur unitaire, celle de la limitation. Cette analyse nous semble ainsi coïncider avec celle de Hand (1969: 335): « qui uero disceptant de singulis locis, utrum significetur saltem, an tantummodo, sicut Matthiae fecit contra Weiskium ad Cic. Mil. 2, 5 meminerint diuersitatem non in latino uocabulo cerni, sed in uerbis germanicis. »

De la « quasi-antinomie » de fr. *seulement* et *au moins* nous nous bornerons à dire qu'elle renvoie aux implicatures conversationnelles de P. Grice (1975) et de L. Horn (1976; 1989). En effet, si l'on compare (5) a. et (5) b.:

- (5) a. Marie a lu seulement un article de M. Fruyt.
- b. Marie a lu au moins un article de M. Fruyt,

on peut remarquer que « seulement » en (a) implique la négation de quantités plus importantes (~[Marie a lu *deux* articles de M. Fruyt]), alors que « au moins » en (b) laisse ouverte la possibilité pour Marie d'avoir lu d'autres articles. En même temps, « au moins » signale une quantité minimale, qu'on ne peut pas faire baisser.

1. DVMTAXAT AYANT LE SENS DE LAT. NON PLVS « PAS PLUS QUE »

Le sens de « pas plus que » semble très proche du sens d'origine du mot. Cette valeur limitative apparaît spécialement en union avec un numéral, en particulier dans des passages d'auteurs anciens :

(6) [...] cupam qui concinnet et modiolos qui indat et plumbet operas fabri dumtaxat sestertios VIII (Cat., Agr. 21, 5) 3

³ L'omission de unus ayant valeur de numéral est usuelle: Vineam ueterem, si in alium locum transferre uoles, dumtaxat brachium crassam licebit (Cat., Agr. 49,1); lubebo ad istam quinque perferri minas, / Praeterea | obsonari dumtaxat mina (Pl., Truc. 444). Dans ces deux passages, l'interprétation de dumtaxat est « au moins », un cas dont on parlera dans ce qui suit.

226

« [...] pour les seules journées de l'artisan qui confectionnera l'axe et qui mettra en place les moyeux et les plombera, huit sesterces »

Mais le sens d'origine se retrouve aussi dans des passages d'auteurs d'époque classique et postclassique :

- (7) a. [...] in quo impune progredi licet duo dumtaxat pedes aut paulo plus, [...] (Cic., de Orat. 3, 182)
- « [...] que [le rythme épique] nous pouvons, sans crainte, employer pendant deux pieds ou un peu plus, mais pas davantage, [...] » (trad. H. Bornecque, CUF)
- b. Peractis tamen negotiis permittebatur pecuniam dumtaxat decem milium dare. (Plin., Epist. 5, 9, 4)
- « Toutefois, l'affaire terminée, on avait l'autorisation de verser de l'argent à concurrence de dix mille sesterces. » (trad. N. Méthy, CUF)

Ces deux exemples montrent d'une manière assez claire le fonctionnement de l'implicature scalaire, issue des principes qui règlent la communication, en particulier la Maxime de Quantité de P. Grice (1975). Cette maxime conversationnelle asserte que le locuteur doit exprimer l'information qu'il possède d'une manière adéquate, sans dire plus que ce qui est nécessaire. Par exemple, si un locuteur emploie un prédicat faible tel que « tiède », cela entraîne implicitement la négation du prédicat plus fort sur la même échelle, par exemple, « chaud » (« ce café est tiède = ce café n'est pas chaud »). De même, dans les deux passages en (7), on nie une quantité supérieure à *duo pedes* en (a) et à *decem milia* en (b). Autrement dit, dans ces deux cas, la négation de la quantité supérieure est assertée explicitement par *dumtaxat*, qui correspond ici à lat. *non plus* 4.

Dans les deux cas en (7), on emploie un prédicat de permission. À la différence de ce qui arrive lorsqu'on formule une interdiction, qui normalement comporte des limites bien précises, lorsqu'on accorde une permission, les limites peuvent être plus floues. Ce n'est pas par hasard si en (a) l'auteur ajoute *aut paulo plus*, concédant ainsi une petite dérogation à la limite établie. La co-occurrence d'un verbe exprimant une permission, *licet* en (a), *permittebatur* en (b), suggère d'interpréter *dumtaxat* comme « pas plus que » : dans l'exemple de Pline, on affirme qu'à la résolution d'un litige, au défenseur pouvait être accordée une rémunération, qui toutefois ne devait pas dépasser une certaine somme. Fixer

⁴ Les opérations possibles avec les implicatures conversationnelles sont nombreuses : elles peuvent être assertées explicitement (par exemple, par « seulement » : « ce livre plaît seulement à trois lecteurs ») ; elles peuvent être suspendues (par exemple, par « au moins » : « ce livre plaît au moins à trois lecteurs ») ; elles peuvent être effacées (par exemple, avec « non seulement... mais aussi » : « ce livre plaît non seulement à trois lecteurs, mais aussi à beaucoup d'autres »). Voir Horn (1976; 1989).

une limite était opportun, puisque le fait d'accorder une rémunération était déjà en soi une sorte de dérogation au *senatusconsultum* établissant que le défenseur ne devait pas être payé.

« Seulement » = « pas plus que » véhicule une restriction plus faible que « seulement » = « rien d'autre que », qui représente l'interprétation de *dumtaxat* dans d'autres passages.

2. DVMTAXAT AYANT LE SENS DE NIHIL NISI, « RIEN D'AUTRE QUE »

Parfois, en effet, *dumtaxat* peut exprimer une restriction plus forte et exclusive :

- (8) a. [...] haec dumtaxat in Graecis intellego, quae ipsi qui scripserunt uoluerunt uulgo intellegi. (Cic., De Orat. 2, 60)
- « [...] je ne saisis de leurs écrits que ce qu'ils ont bien voulu mettre eux-mêmes à la portée du vulgaire. » (trad. E. Courbaud, CUF)
- b. Sin autem ieiunitatem et siccitatem et inopiam, dummodo sit polita, dum urbana, dum elegans, in Attico genere ponit, hoc recte dumtaxat; sed quia sunt in Atticis alia meliora, uideat ne ignoret et gradus et dissimilitudines et uim et uarietatem Atticorum. (Cic., Brut. 285)
- « Maintenant, que la sécheresse du style, la maigreur, l'indigence, pourvu qu'elle soit châtiée, polie, élégante, soit classée dans le genre attique, soit, mais n'allons pas plus loin. Comme il y a chez les Attiques autre chose que cela et quelque chose de mieux, gardons-nous de méconnaître les inégalités de talent, les dissemblances de style, la capacité et la variété des Attiques. » (trad. J. Martha, CUF)

Dans ces cas, la limitation ne concerne pas des prédicats occupant des places différentes sur la même échelle, mais elle entraîne l'exclusion de tout ce qui n'est pas focalisé par *dumtaxat*. L'on passe ainsi de la valeur limitative (« pas plus que ») à la valeur d'exclusion (« rien d'autre que »).

La plupart des passages où *dumtaxat* véhicule la valeur exclusive, présentent l'occurrence d'un SN ou d'un pronom cataphorique, en général un déictique, focalisé par *dumtaxat* et suivi d'une proposition qu'il résume :

- (9) ex quo Maecenas me coepit habere suorum
 in numero, dumtaxat ad hoc, quem tollere raeda
 uellet iter faciens et cui concredere nugas [...] (Hor., Sat. 2, 6, 41-43)
- « [...] depuis que Mécène a commencé à me mettre au nombre de ses amis, allant jusqu'à vouloir bien m'emmener dans sa voiture quand il voyage, et à me dire en confidence des bagatelles ⁵ [...] » (trad F. Villeneuve)

⁵ Le contexte est ironique : le passage souligne que la familiarité avec Mécène est très limitée et qu'il n'y a pas d'intimité avec lui.

228

Dans cet exemple, dumtaxat focalise un pronom cataphorique qui sera repris dans une autre proposition explicative (dumtaxat ad hoc... ut / ne : « seulement pour cela, c'est-à-dire pour... » = « pour rien d'autre que pour... »). Pour un autre exemple de cette même structure :

- (10) [...] satis instructi esse possumus ad hoc dumtaxat, ne in nostra patria peregrini atque aduenae esse uideamur. (Cic., De Orat. 1, 249)
- « [...] nous nous trouvons assez versés en la matière pour n'être pas au moins regardés comme des provinciaux ou des étrangers dans notre propre pays. » (trad. E. Courbaud, CUF)

Il y a aussi des cas où la valeur exclusive engendre une valeur d'assertion forte. Par exemple, avec les pronoms déictiques focalisés en (9) et (10): dumtaxat ad hoc signifie « seulement pour cela », en excluant toute autre raison et équivaut à dire « précisément pour cela », avec emphase sur l'élément unique qui n'est pas exclu⁶.

L'implicature conversationnelle, qui dans le cas de l'interprétation limitative de *dumtaxat* correspond à la négation « pas plus que », alors que dans l'interprétation exclusive correspond à la négation « rien d'autre que », peut être effacée. C'est le même procédé qui fonctionne pour les structures corrélatives *non modo... sed etiam, non tantum... sed etiam.*

En parallèle, on rencontre des occurrences de *dumtaxat* nié avec effacement de l'implicature conversationnelle :

- (11) a. [...] nec animum dumtaxat uobis fidelem ac bonum praestitit, sed omnibus interfuit bellis quae in Graecia gessistis, terrestribus naualibus, omni genere commeatuum [...] (Liv., 37, 53, 9)
- « Et il ne s'est pas borné à vous témoigner fidélité et bons sentiments ; il a de plus participé à toutes vos guerres en Grèce, sur terre comme sur mer ; il vous a fourni toute espèce de ravitaillement [...] » (trad. J.-M. Engel, CUF)
- b. Argumenta acria et citata pedibus quoque ad hanc naturam commodatis utentur, non dumtaxat trochaeis (quae celeria quidem, sed sine uiribus sunt), uerum iis, qui sunt breuibus longisque mixti, non tamen plures longas quam breuis habent. (Quint., Inst. 9, 4, 135)
- « Pour les argumentations agressives et pressées, on se servira aussi de pieds adaptés à leur nature, non seulement des trochées (qui sont rapides certes, mais sans vigueur), mais aussi de ceux qui comportent des longues et des brèves, mais pas plus de longues que de brèves. » (trad. J. Cousin, CUF)

⁶ C'est aussi l'avis d'E. Frank (1960 : 26), selon qui : «It is not surprising that the word (dumtaxat), which originated as, and primarily remained, a restrictive particle, should have acquired this asseverative function. Restriction entails asseveration. "Only Jim will do it" and "at least Jim will do it" mean also "Jim certainly will do it". »

3. DVMTAXAT AYANT LE SENS DE NON MINVS, «AU MOINS, DU MOINS» (IT. ALMENO, PERLOMENO)

Les dictionnaires attribuent aussi à *dumtaxat* la valeur du fr. *au moins, du moins* (it. *almeno*, *perlomeno*). Le lexème « au moins » présente deux sens :

- (12) a. Dans le frigo il y aura au moins dix œufs.
- b. S'il y avait au frigo au moins un œuf!

Le sens de (a) est « au moins x (et si possible davantage) » : la quantité de dix œufs est ici assertée comme certaine, tout en ouvrant sur la possibilité qu'elle soit supérieure. Dans (b), le sens est « si possible non moins que x » : ici, « au moins » n'asserte pas une faible quantité (un œuf), mais l'on espère que la faible quantité soit la limite inférieure au-dessous de laquelle on ne puisse pas aller. En latin, ces deux sens du fr. *au moins* sont réalisés par *certe* en (a) et *saltem* en (b). On peut comparer les occurrences de *certe* et *saltem* dans le même passage de la douzième *Philippique* :

- (13) a. Quodsi de Antonio non laboratis, mihi certe, patres conscripti, consulere debetis. (Cic., Phil. 12, 19)
- \ll Et si vous ne vous souciez pas d'Antoine, vous devez en tous cas, Sénateurs, veiller à mes intérêts. \gg (trad. P. Wuilleumier, CUF)
- b. Parcite oculis saltem meis et aliquam ueniam iusto dolori date. (Cic., Phil. 12,19)
- « Épargnez du moins mes yeux et accordez quelque indulgence à un juste ressentiment. » (trad. P. Wuilleumier, CUF)

Avec certe en (a), le niveau minimal est considéré comme nécessaire, indispensable, alors qu'il n'est qu'un souhait avec saltem en (b). Mais la différence entre les deux ne concerne que le niveau minimal, tandis que par rapport au niveau maximal la valeur de certe et de saltem est la même : les deux cas n'excluent pas que des niveaux plus élevés que ceux dans la portée de certe ou de saltem puissent être atteints 7. Si l'on considère les implicatures conversationnelles et les opérations qu'on peut faire avec elles, on peut dire que saltem et certe représentent tous les deux un cas de suspension de l'implicature (voir n. 4). La suspension est souvent exprimée par certaines propositions avec si non, qui sont très fréquentes avec saltem et certe. Considérez par exemple : Hoc uno perfecto magnus orator est si non maximus (Cic., Orat. 98) « Une fois ce seul but atteint, il est un grand orateur, sinon un très grand. » (trad. A. Yon, CUF), où le locuteur laisse

⁷ Sur ce point notre opinion est un peu différente de celle de R. Risselada (2016) lorsqu'elle dit que saltem « excludes higher ranking alternatives » et signifie « not more than x but at least x ».

explicitement ouverte la possibilité que la valeur envisagée sur l'échelle pourrait en fait être plus élevée qu'on ne le dit⁸.

Selon nous, dumtaxat ne recoupe pas exactement ni le domaine de certe ni celui de saltem. Il y a des nuances sémantiques qui échappent à cette répartition. Dumtaxat couvre l'une de ces nuances. Nous sommes d'accord avec R. Risselada (2016), lorsque, dans son analyse de saltem, utique, dumtaxat et, pour certains emplois, aussi de certe, elle attribue à chaque particule un sens différent. Selon nous, la nuance sémantique qui caractérise dumtaxat dans le sens de « au moins » est liée à la valeur de limitation. Une valeur limitative est exprimée aussi par l'italien perlomeno. Si l'on dit :

- (14) Nevica su tutta l'Italia, perlomeno al di sopra dei mille metri.
- « Il neige sur toute l'Italie, du moins au dessus de mille mètres. »

l'emploi de *perlomeno* n'asserte pas seulement une quantité minimale (« il neige au-dessus de mille mètres »), qui est l'information véhiculée, mais il sert surtout à limiter l'assertion qui précède, considérée comme excessive (« il neige sur toute l'Italie »)9. Considérons les passages suivants de Pline, un auteur chez qui dumtaxat est assez fréquent :

- (15) a. Multis enim atque etiam principi dixerat sola se munuscula dumtaxat natali suo aut Saturnalibus accepisse et plerisque misisse. (Plin., Epist. 4, 9, 7)
- « Il avait, en effet, dit à beaucoup de gens, et même au prince, n'avoir accepté que de modestes cadeaux, tout au plus à son anniversaire ou aux Saturnales, et en avoir, dans la plupart des cas, envoyé en échange. » (trad. N. Méthy)
- b. Medios ille agros secat, nauium patiens, omnisque fruges deuehit in urbem, hieme dumtaxat et uere; aestate summittitur immensique fluminis nomen arenti alueo deserit, autumno resumit. (Plin., Epist. 5, 6, 12)
- « Le fleuve, propre à la navigation, passe au milieu des champs et transporte à la ville toutes les productions de la campagne, mais seulement en hiver et au printemps. En été, il baisse et le dessèchement de son lit lui fait perdre son nom de fleuve immense ; il le retrouve en automne. » (trad. N. Méthy, CUF)

En (a), l'aveu de la part de Jule Bassus d'avoir reçu de petits cadeaux (alors que c'était interdit) est limité à quelques événements (anniversaire et Saturnales);

⁸ Très fréquemment, les propositions avec *si non* ont une valeur concessive: on concède qu'un degré plus élevé ne soit pas atteint. Tel est le cas de l'exemple (13a) avec *certe*, ou des exemples avec *saltem*, comme Liv. 38, 53, 4: *ubi si non uenerabilis, inuiolata saltem senectus eorum considat* (« où leur vieillesse se puisse reposer, sinon entourée de vénération, du moins préservée des attaques » [trad. R. Adam, CUF]); voir Bertocchi (1998).

⁹ Voir le dictionnaire de la langue italienne Treccani, selon lequel perlomeno est synonyme de almeno, mais possède aussi une valeur correctivo-limitative qui atténue le contenu de la proposition qui précède.

de même dans la description de la Toscane en (b) on dit que le Tibre transporte en ville les produits des terres, du moins en hiver et au printemps; mais pas en été, à cause de la sécheresse. La valeur de limitation peut être rendue explicite si l'on fait mention des alternatives exclues, comme en (16), également cité par R. Risselada (2016):

(16) Ad ea quae scripsisti commodius equidem possem de singulis ad te rescribere, si M. Tullius, scriba meus, adesset. A quo mihi exploratum est in rationibus dumtaxat referendis (de ceteris rebus adfirmare non possum) nihil eum fecisse scientem quod esset contra aut rem aut existimationem tuam; (Cic., Fam. 5, 20, 1)

« J'aurais plus de commodité à répondre sur chaque point à ce que tu m'écris, si M. Tullius, mon secrétaire, était auprès de moi. De son côté, j'ai la certitude qu'en ce qui concerne du moins la reddition officielle des comptes – sur le reste je ne puis rien affirmer – il n'a rien fait, sauf erreur involontaire, contre ton intérêt matériel ou moral. » (trad. J. Bayet, CUF)

Ici, le jugement se limite à ce qui concerne les comptes rendus (*in rationibus referendis*), alors que rien ne peut être dit *de ceteris rebus*. Par rapport aux implicatures conversationnelles, *dumtaxat* ne les suspend pas, comme le font en revanche *certe* ou *saltem*. Il les asserte, exactement comme dans le cas où *dumtaxat* signifie « seulement ».

Dans plusieurs occurrences de *dumtaxat* ayant la valeur de « au moins », cet adverbe pourrait être remplacé par « seulement ». Toutefois, très souvent, on doit exprimer aussi une valeur adversative, « mais seulement » :

- (17) Nunc in causa superiore ne ut par quidem sit postulat : inferiorem se esse patitur, dumtaxat usque eo ne cum bonis fama fortunisque omnibus Sex. Naeui cupiditati crudelitatique dedatur. (Cic., Quinct. 59)
- « Mais maintenant, dans une cause où son droit est supérieur à celui de son adversaire, il ne demande même pas qu'on le regarde comme égal; il souffre qu'il soit considéré comme inférieur, pourvu cependant que ses biens, sa réputation, sa situation toute entière, sa personne même ne soient pas livrés à la cupidité et à la cruauté de Sex. Naevius. » (trad. J. Humbert, CUF)

On dit que P. Quintius accepte d'être moins favorisé, « du moins jusqu'à » (ou « mais seulement jusqu'à ») ne pas être livré à l'avidité et à la cruauté de Sex. Naevius.

Selon nous, la valeur limitative de *dumtaxat* peut être rendue par « au moins » ou par « seulement », mais, comme cette particule sert à délimiter une assertion de valeur générale exprimée ou inférée du contexte, elle a une valeur adversative ou corrective. Avec « seulement » on est obligé d'ajouter « mais » (« mais seulement »), alors qu'avec « du moins » cela n'est pas nécessaire, parce que

tout se passe comme si la valeur adversative était déjà véhiculée par la particule elle-même. Ce sens correctif comporte une pause entre les deux propositions qui parfois est graphiquement exprimée par une virgule. Tel est le cas de (18), à propos duquel nous sommes d'accord avec R. Risselada pour dire que le sens est « only », mais nous préférons ajouter un « but » adversatif (comme il est demandé par le contexte) :

- (18) Quo me uertam? Statim mehercule Arpinum irem, ni te in Formiano commodissime expectari uiderem, dumtaxat ad pr. Nonas Maiias; uide enim quibus hominibus aures sint deditae meae (Cic., Att. 2, 14, 2)
- « Où me sauver ? Ma parole ! Je partirais bien sur-le-champ pour Arpinum, si je ne voyais qu'il est plus commode de te recevoir ici ; mais pas plus tard que le 6 mai (mais seulement jusqu'au...) : considère en effet quelles gens je suis condamné à entendre » (trad. L.-A. Constans, CUF)

Nous pouvons aussi employer « du moins », qui exprime à lui seul la valeur limitativo-corrective de *dumtaxat* : « Je crois qu'il est plus facile de t'attendre à Formies, du moins jusqu'au 6 mai, mais pas au-delà de cette date ».

Dans d'autres occurrences, *dumtaxat* exprime une condition restrictive. Dans ces cas, à « du moins » et à « mais seulement » on ajoute le connecteur hypothétique « si », ou bien on peut avoir recours au connecteur « pourvu que » :

- (19) Morbum morte non fugiam, dumtaxat sanabilem nec officientem animo. (Sen., Epist. 58, 36)
- « Je n'échapperai pas par la mort à la maladie, du moins si / mais seulement si / pourvu qu'elle est/soit soignable. »

La valeur de condition restrictive, qui est déjà présente en *dum*, est exprimée le plus souvent par *dummodo* :

(20) a. Oderint dum metuant. (Acc., Trag. 203)

232

- « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent! » (trad. J. Dangel, CUF)
- b. [...] appelletur ita sane, dummodo ea nos utamur pro salute bonorum contra amentiam perditorum. (Cic., Mil. 12)
- « [...] qu'on use de cette appellation, j'y consens, pourvu que je puisse employer ce pouvoir en faveur du salut des gens de bien et contre la démence des citoyens tarés. » (trad. A. Boulanger, CUF)

D'un point de vue syntaxique, *dumtaxat* n'arrive jamais à fonctionner comme un connecteur introduisant une proposition. Selon H. Rosén (2009: 332), « dumtaxat *is used exclusively as a particle from its first appearance onwards* ». C'est aussi notre avis: *dumtaxat* ne devient jamais un connecteur de phrase.

Le passage que Lewis & Short citent pour prouver le changement de *dumtaxat* de particule à conjonction n'est pas sans problèmes :

(21) Et tamen, quid attinet luxuriosis ullam exceptionem dari aut fingere aliquos, qui cum luxuriose uiuerent, a summo philosopho non reprehenderentur eo nomine dumtaxat cetera cauerent ? (Cic., Fin. 2, 21)

« À quoi bon cependant faire une exception en faveur des débauchés ou bien imaginer des gens qui, tout en vivant dans la débauche, sans que le plus grand des philosophes y vît à ce titre, et à ce titre seulement, rien à reprendre, se garderaient de tout ce qui par ailleurs < serait objet de son blâme> ? » (trad. J. Martha, CUF)

Ce passage est intéressant pour deux problèmes syntaxiques. Le premier concerne l'ordre des mots. Selon plusieurs grammaires, dumtaxat suit de préférence le mot qu'il focalise et l'exemple en (21) doit être considéré comme un cas de postposition : eo nomine dumtaxat (« au moins par ce nom »). Deuxièmement, partant de cette considération sur l'ordre des mots, plusieurs savants, y compris Tursellinus 10, pensent qu'il n'est pas possible de considérer ce dumtaxat comme une conjonction conditionnelle restrictive (« pourvu que »). L'interprétation de dumtaxat cetera cauerent comme « pourvu qu'ils fussent en garde sur tout le reste » devrait ainsi être exclue.

C'est aussi l'avis d'E. Frank (1960), selon qui *dumtaxat*, seulement au Moyen Âge, et rarement, se présente comme une conjonction gouvernant un verbe au subjonctif, dont elle donne un seul exemple issu de la lettre 65 de *Lupus Ferrariensis*.

Pour conclure, on peut dire que *dumtaxat* présente de préférence deux sens, qui, au premier abord, peuvent sembler presque antonymes : « seulement » / « au moins » . Toutefois, l'interprétation « au moins » véhiculée par *dumtaxat* diffère beaucoup de celle des particules *certe* et *saltem* qui recouvrent le même domaine lexical. Ces dernières suspendent l'implicature conversationnelle, ouvrant ainsi vers la possibilité de quantités ou de degrés plus élevés, *dumtaxat*, au contraire, asserte l'implicature, ce qui comporte un effet de limitation, de restriction. C'est aussi l'effet que l'on obtient avec *dumtaxat* dans l'autre sens, celui de « seulement ».

¹⁰ À propos de ce passage, Hand (1969: 335) signale l'opinion de certains savants qui voudraient insérer si modo ou dummodo avant cetera, ou bien qui supposent un si tombé. En revanche, selon l'auteur, la proposition est bien formée d'elle-même, et elle doit être interprétée de la manière suivante: qui quamuis luxuriose uiuerent, hoc uno nomine non reprehenderetur, in reliquis a reprehensione tuti. Cauere enim est effugere reprehensionem. Cetera ita positum non opus habet particula oppositiua.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTOCCHI, A., 1998, « Scalar predicates and adversative correlatives », dans B. García-Hernández (dir.), *Estudios de lingüística latina*, Madrid, Ediciones clásicas, t. I, p. 155-168.
- FRANK, E., 1960, « Senses of the particle *dumtaxat* », *The Classical Bulletin*, n° 36, p. 25-27.
- FRUYT, M., 1990, « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 85, p. 173-209.
- —, 2011, « Grammaticalization in Latin » dans Ph. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), New Perspectives on Historical Latin Syntax, t. IV, Complex Sentences, Grammaticalization, Typology, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 661-864.
- GRICE, P., 1975, « Logic and conversation », dans P. Cole & J. Morgan (dir.), *Syntax* and Semantics, New York, Academic Press, t. III, p. 41-58.
- HAND, F., 1969 (1829¹), *Tursellinus seu de particulis Latinis commentarii*, Amsterdam, Hakkert.
- HORN, L., 1976, On the semantic properties of logical operators in English, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- —, 1989, A Natural History of Negation, Chicago, University of Chicago Press.
- LEUMANN, M., 1968, « Lat. taxare und dumtaxat », Museum Helueticum, n° 25, p. 243-247.
- RISSELADA, R., 2016, « The pragmatics of "at least": *saltem, utique, dumtaxat, certe* », *Pallas*, n° 102, p. 191-199.
- ROSÉN, H., 2009, « Coherence, sentence modification, and sentence-part modification the contribution of particles », dans Ph. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, t. I, *Syntax of the Sentence*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 317-442.

LIENS DE COORDINATION, DISJONCTION ET COMPARAISON AUTOUR DE *QVAM*

Anna Orlandini & Paolo Poccetti Università di Bologna, Università di Roma 2-Tor Vergata

La particule *quam*, issue du thème ${}^*k^wo_-$, ancien interrogatif-indéfini devenu relatif en latin, est l'accusatif féminin de la même base pronominale ${}^*k^wo_-$, qui, selon l'hypothèse d'O. Szemerényi¹, aurait donné en latin l'enclitique coordonnant -*que*. Mais, à la différence de -*que*, de i.-e. - ${}^*k^we$, qui s'est répandu dans plusieurs langues donnant lieu, à travers la composition, à des pronoms (*quisque*, *uterque*), à des adverbes et à des éléments coordonnants (lat. *neque*; osque *neip*; celtib. *nekue*; got. *nih*; irl. *nach*, etc.) et subordonnants (lat. *absque*; ombr. *ape*; hitt. *takku*, etc.), l'emploi de *quam*, forme figée de l'accusatif, constitue un trait spécifique de la langue latine.

Nous enquêterons sur l'emploi de la particule *quam* en tant qu'élément autonome, comme outil de la comparaison. Nous pensons, comme R. Rivara (1995), qu'il existe fondamentalement deux types de relations de comparaison, l'une exprimant une relation d'égalité traitée en langue comme une forme d'identité, paraphrasable par le prédicat « Atteindre », et l'autre exprimant une relation de supériorité dans les grandes quantités comme dans les petites et qui peut être paraphrasée par le prédicat « Dépasser ».

1. LES STRUCTURES CORRÉLATIVES POUR EXPRIMER LA COMPARAISON D'ÉGALITÉ

Selon L. Stassen (1985: 189), dans plusieurs constructions, une « Comparative Particle » accomplit déjà une autre fonction dans la même langue. Le plus souvent, il s'agit de la fonction coordonnante. O. Szemerényi (1985: 386) a formulé l'idée qu'en indo-européen, *kwe a développé sa fonction de particule coordonnante (copulative) à partir de l'ancienne valeur adverbiale « comme » (angl. as, like; all. wie): l'expression latine pater materque signifierait ainsi à l'origine « le père

Suivant Szemerényi (1985 : 764), on pourrait reconnaître deux fonctions fondamentales de la particule i.-e. *k^we : un emploi comme adverbe modal remontant au thème du relatif *k^wi- et exprimant la valeur comparative (« as/wie ») (« le père comme la mère »), qui ensuite a abouti à développer la fonction connective « and », et un emploi modal indéfini (« somehow »).

comme la mère » aboutissant à « le père et la mère ». Il a envisagé dans $k^u e$ > -que une ancienne fonction de cas oblique, notamment un instrumental-sociatif du thème relatif (avec abrègement de la voyelle favorisé par l'emploi enclitique).

Alors que le développement de *quam* appartient au latin, l'explication de *-que* comme ancien instrumental sur la même base pronominale remonte à l'indo-européen. L'explication du cas oblique du thème du pronom relatifinterrogatif ($^*k^wo$ -) formulée par O. Szemerényi trouve un soutien typologique dans les fonctions signalées à la source des stratégies de la coordination dans la « *semantic map* » de M. Haspelmath (2004 : 21), notamment « *manner* », « *instrumental* », « *agent* », « *comparison* » qui correspondent aux fonctions du cas ablatif :

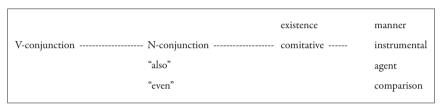


Fig. 1. La « Semantic map » de M. Haspelmath (2004, 21)

L'ablatif et l'instrumental partagent dans les langues indo-européennes la fonction d'exprimer le second terme de la comparaison : l'ablativus comparationis est une stratégie secondaire concurrencée par l'emploi de quam, la stratégie primaire de la comparaison en latin². L'ablatif de comparaison a deux fonctions selon les époques : la fonction instrumentale-sociative propre à la langue archaïque (melle dulcior) et la fonction séparative à l'époque classique (maior fratre).

Dans plusieurs langues, l'expression d'une relation d'identité proportionnelle, de nature quantitative ou qualitative, semble issue d'une coordination connective ou copulative. De leur côté, les langues celtiques témoignent de ce même phénomène. L'irlandais ancien connaît une construction équative où le second terme est introduit par la conjonction *ocus* qui fonctionne comme le latin *et*. En particulier, cette construction est courante avec le mot signifiant « le même, identique, semblable », ce qui rappelle le type latin *idem* (*similis*) ... *et* (*ac*, *atque*).

La branche britannique des langues celtiques atteste aussi le lien entre comparatif d'égalité et coordination. C'est ainsi qu'en gallois, la particule a, ag exprimant la coordination connective peut servir à la fois à l'expression du comitatif (« avec ») et de l'équatif. De même, en breton, on trouve la conjonction

coordonnante *hacet* non seulement pour l'équatif, mais aussi pour le second terme de la comparaison³.

En latin aussi, *quam* a anciennement une autre fonction qui est à la source de la construction comparative, celle d'une particule coordonnante entrant en corrélation avec un thème démonstratif*to pour exprimer une identité quantitative: tam... quam. Le latin garderait ainsi, sous la forme de cette construction corrélative, une trace de l'ancien équatif. Suivant É. Benveniste (1948: 140), la particule quam exprimerait d'elle-même un sens adversatif, qui « ressort de l'emploi ancien tam... quam où les deux termes s'opposent : quam malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est. Ce sens est souligné par Festus (494, 20 L.) citant Titinius (157 R.) : quamquam estis nihili, tam ecastor simul uobis consului, et apparaît d'ailleurs dans la relation entre tam et tamen, entre quam et quamquam ».

En marge de cela, on remarquera qu'en islandais, la même particule qui sert régulièrement à exprimer la comparaison (en) est identique au connecteur adversatif (« mais ») 4.

1.1. Relation d'identité quantitative ou de manière vs relation conditionnelle

Le latin exprime la relation d'identité de type quantitatif par le diptyque corrélatif *tam ... quam* (« autant ... autant »):

(1) tam id honestum tuendum est nobis quam illud sapientibus (Cic., Off. 3, 17) « nous devons défendre cette honnêteté autant que les sages la leur ⁵ »

tantus ... quantus (« aussi grand ... combien grand »):

- (2) tantam eorum multitudinem nostri interfecerunt, quantum fuit diei spatium (Caes., G. 2, 11, 6)
- « les nôtres en tuèrent **un nombre d'ennemis proportionné** à la longueur du jour »

La proposition relative fixe la mesure de la quantité; dans le diptyque ancien, elle précédait la proposition introduite par le démonstratif⁶.

O. Jespersen (1924 = 1992 : 356) remarque qu'en russe, en anglais et en vieilanglais, il existe une manière spécifique pour signaler une relation comme exactement proportionnelle. Le russe a recours à une construction dont le premier mot est un relatif, alors que le second est un démonstratif à l'instrumental, qui indique l'idée de différence.

³ Lambert (1975: 482); (1989: 218); (1995: 168).

⁴ Einarsson (1972:120).

⁵ Sauf indication contraire, les traductions sont celles de la CUF.

⁶ Voir Haudry (1973).

Cette structure est proche de la tournure corrélative latine *quo* (*quanto*) + comparatif ... *eo* (*tanto*) + comparatif, où *quo* et *eo* sont des ablatifs de mesure ou, comme en russe, de différence :

(3) *Quo ferocius clamitabat, eo infestius circumscindere et spoliare lictor* (Liv., 2, 55, 5) « Plus il criait fort, plus le licteur s'acharnait à déchirer ses vêtements et à l'en dépouiller »

Les structures *quo magis ... eo magis* sont asymétriques et subordonnées ; d'un point de vue sémantique, les deux propositions ne sont pas indépendantes, mais l'une est présupposée par l'autre. La langue des Comiques semble préférer le type corrélatif : *quam magis ... tam magis* :

- (4) MI. Quam magis aspecto, tam magis est nimbata (Pl., Poen. 348)
- « Plus je la regarde, plus elle me semble surfaite »

On trouve souvent aussi *quam* + superlatif ... *tam* + superlatif, surtout chez les Comiques :

- (5) MEG. *Quam* ad probos propinquitate **proxime** te adiunxeris, / **tam optumust** (Pl., Aul. 236)
- « Plus étroitement l'on s'allie aux honnêtes gens, mieux cela vaut »

La tournure est reprise chez Salluste par goût archaïsant :

- (6) Ita quam quisque pessime fecit, tam maxime tutus est (Sall., J. 31,14)
- « de manière à ce que, plus ils sont coupables, plus ils sont à l'abri »

Dans les deux propositions corrélées, la quantité varie en rapport direct sur les deux échelles considérées, la proposition introduite par *quam* décide de la mesure de l'autre.

Dans les langues romanes, en français, en italien, en espagnol, à la tournure latine correspond la construction plus ... (et) plus ...; più ... (e) più ..., màs (y) màs. Dans ces structures, selon Jespersen (1924 = 1992:356), la tendance à considérer les deux éléments comme identiques « se traduit souvent par l'insertion de et entre les deux éléments comme s'il s'agissait de deux phrases indépendantes; c'est ainsi qu'on a : plus il en a, et plus il en veut et en italien : ma più ti guardo e più mi sento commuovere (M. Serao). « Et » est ici un marqueur d'implication.

1.2. Relation d'identité qualitative

Le latin connaît une construction équative permettant de signaler une relation d'identité qualitative non graduable : il s'agit de la construction d'un pronom ou d'un adverbe signifiant similitude ou identité (*idem, pariter, similiter, aeque*) avec une conjonction de coordination : *ac, atque, et,* mais jamais l'enclitique *-que*.

En latin archaïque, en particulier chez les Comiques, dans ce type de corrélation, la conjonction de coordination la plus fréquente est *atque*, qui signale une unité assez forte entre les conjoints, véhiculant à la fois les concepts d'addition, de gradation et d'unité. *Atque* serait marqué par rapport à *et* véhiculant simplement l'idée d'addition, et non marqué par rapport à *-que*, qui exprime, en plus, l'idée d'addition, d'unité mais aussi l'idée d'équivalence des éléments coordonnés :

```
(7) pariter hoc fit atque ut alia facta sunt (Pl., Amph. 1019) « Il en est ainsi comme du reste »
```

Et, en tant que le terme non marqué de la triple série coordonnante et / ac, atque / -que, finira par se généraliser?:

```
(8) non eadem nobis et illis necessitudo impendet (Sall., C. 58,11) « nous ne sommes pas menacés par la même nécessité qu'eux »
```

La même tournure sert en latin à exprimer la différence 8 : une conjonction de coordination peut exprimer la valeur séparative, sémantiquement signalée par un prédicat (*discerno*) :

```
(9) discretam domum et rem publicam (Tac., An. 13, 4, 2)
« sa maison (serait) distincte de l'État »

ou par une tournure adverbiale (aliter):

(10) aliter docti et indocti (Cic., Fin. 5, 89)
« les gens savants sont une chose et les non savants en sont une autre »

ou par un adjectif (alius, dispar):

(11) solet ... aliud sentire et loqui (Cic., Fam. 8, 1, 3)
« Il a l'habitude de penser une chose et d'en dire une autre »
```

On rappellera aussi l'usage de la particule coordonnante $\kappa\alpha$ l en grec avec les adjectifs exprimant une identité ou une ressemblance, tels que ὁμοῖος et ἴσος correspondant aux adjectifs latins *idem, similis, atque, ac*9. Mais, à la différence du latin, avec les éléments exprimant la différence tels que ἄλλος en grec, on ne trouve pas la particule de la coordination connective ($\kappa\alpha$ l), mais celle exprimant la coordination disjonctive $\mathring{\eta}^{10}$.

Pour une analyse détaillée, voir Orlandini & Poccetti (2007).

⁸ En français, une structure corrélative exprimant la différence par l'emploi de « et » coordonnant est la tournure : « Il y a X ET X ».

⁹ Denniston (1970: 292).

¹⁰ À cela se rattache, probablement, la tournure ἄλλ' ἤ avec le sens de «excepté, sauf» (lat. nihil aliud nisi, nihil aliud quam, dans une négation exceptive, ex. «je n'ai fait rien [d'autre]... sauf...»; « personne n'était présent... sauf...»), cf. Denniston (1970: 245q.).

L'emploi de *quam* (au lieu de *et, ac, atque*) avec *alius, idem* ne relève pas de l'influence grecque, mais il s'inscrit dans la tendance de *quam* à fonctionner dans la corrélation à la fois connective et disjonctive.

L'existence en latin et en grec de ces structures confirme l'intuition de R. Rivara (1995 : 34) selon qui « la relation EG (= égalité) apparaît dans les langues pourvues de corrélations comparatives comme un cas particulier d'identité ».

2. LA COMPARAISON ÉLATIVE

Le chemin de la comparaison d'égalité au comparatif d'inégalité (par supériorité) est signalé par une modification morphologique : la présence du suffixe -ior modifiant une base adjectivale. Ce suffixe signale, à l'origine, une intensité variable et il se prête à l'expression d'une « comparaison élative », une étape intermédiaire entre la comparaison d'égalité et celle d'inégalité (supériorité). La relation est associative : le comparé est associé au comparant, un terme « à parangon » exprimant le degré le plus élevé de la qualité possédée, ou un objet « pris comme norme immuable » 11, ou encore une quantification universelle (« tous », « personne », quam quisquam). Le comparant est un « terme à parangon » exprimant le degré superlatif, le comparé y est lié par un lien sociatif. Le prédicat que l'on devrait employer est ainsi « Atteindre », non « Dépasser », parce que l'on ne peut pas dépasser le terme à parangon. La relation est ainsi une relation d'égalité.

Dans des phrases négatives présentant un pronom indéfini négatif (*nemo, nihil* que l'on analyse par la négation du quantifieur existentiel), la structure avec l'adjectif qui reçoit le morphème *-ior* argumente en faveur d'un superlatif, ce qu'E. Sapir (1951) a appelé un « *unconditionned superlative* ». Comme exemples de ce type de *comparatiuus pro superlatiuo*, nous proposons:

- (12) Ac uidete quanto **taetrior** hic tyrannus Syracusanis fuerit **quam quisquam** superiorum (Cic., Verr. 2, 4, 123)
- « Et voyez combien ce tyran fut plus cruel envers les Syracusains qu'aucun de ses prédécesseurs (= aucun des tyrans antérieurs n'a été aussi cruel 12) »

Ici, le second terme ne saurait pas être réalisé par un ablatif du pronom-adjectif indéfini *quoquam ou *ullo. D'ailleurs, même en latin, le comparant à l'ablatif est toujours un terme concret (melle, luce, sidere, pluma, etc.) ou un pronom personnel (me, te). Le pronom négatif à part entière (nemo, nihil) ne peut apparaître qu'anticipé

¹¹ La « norme immuable » et absolue s'oppose à l'expression d'une « inégalité extrinsèque » réalisée à l'aide d'une particule, cf. Benveniste (1948 : 135).

¹² *Cf.* Riemann (1935: 37). Un exemple, en latin tardif, est signalé chez Pétrone par H. Rosén (1999: 193): me gratiosiorem esse quam Protesilaum aut quemquam alium antiquorum (Petr. 140, 12).

dans le comparé. En effet, la proposition comparative est « quasi négative », mais « elle n'est jamais véritablement négative ¹³ ». Pour cette raison, en latin, dans les comparatives, on a un pronom indéfini à coloration négative, tel que *quisquam* (qui correspond à l'anglais « *anyone* »), mais jamais *nemo* (angl. « *nobody* »), de même qu'en français, où l'on a la négation explétive et non la négation pleine. L'antéposition syntaxique du comparé est commune aussi aux langues qui emploient d'autres cas à la place de l'ablatif, par exemple, en grec, le génitif:

```
(13a) μέλιτος γλυκίων (Il. 1, 249) = melle dulcior (13b) οὐ σἑο κὐντερον ἄλλο (Il. 8, 483) (cf. te nihil est impudentius : Pl., As. 543) <sup>14</sup>
```

On trouve la même construction, avec le même ordre figé, dans les expressions proverbiales d'autres langues pour exprimer un degré superlatif :

```
(14a) vieux slave : zlo zla zlěje « un malheur plus malheureux que le malheur » (14b) serbe : vjetra brže « plus vite que le vent » (14c) anc. ind. : grtāt svādhiyah « plus doux que le beurre »
```

Ces contextes sont souvent caractérisés par des polyptotes ou des assonances, qui, outre l'exemple du vieux slave (ex. 14a), se retrouvent aussi en :

```
(15a) anc. ind.: svādhoh svādhiyah (RV I, 114,6) « plus doux que le doux » (15b) avest.: akāḥ asyō « plus méchant que la méchanceté »
```

En latin archaïque, chez Plaute 15:

```
(16a) - ALC. O salute mea salus salubrior (Pl., Cist. 644) « Ô toi, qui es plus salutaire que le dieu Salut » (16b) - SO. Nihil hoc simili similius (Pl., Amph., 446) « On ne peut rien imaginer de plus semblable »
```

L'ablatif ancien de la langue archaïque a une fonction sociative héritée de l'ancien instrumental qui le rapproche de la coordination, l'ablatif de comparaison de la langue classique a une fonction séparative, les deux ablatifs relèvent de couches différentes. L'élément qui a joué le rôle de pivot dans les deux constructions est la particule *quam*, qui a pu parfois se substituer à l'ablatif ancien déjà chez les Comiques :

```
(17) – PEN. homo leuior quam pluma (Pl., Men. 488)
« personnage plus léger qu'une plume »
```

¹³ Rivara (1995 : 32).

¹⁴ Le rapprochement entre ce passage homérique et le passage plautinien a été signalé par Löfstedt (1942 : 314).

¹⁵ *Cf.* Bennet (1910-1914 II, 295).

Le rapport entre la négation, la disjonction et la comparaison relève d'un universel linguistique de type implicatif. Il existe un glissement sémantique qui va de la coordination négative à la comparaison. On pourrait ainsi isoler une « macro-zone », de l'Irlande à l'Inde, où une négation sert aussi à introduire le second terme de comparaison. Des attestations sporadiques existent en latin (nec à la place de quam) et en grec (οὐδέ)¹⁶.

En ancien anglais, O. Jespersen (1917: 80) signale dans la particule nor la combinaison de la négation et de la conjonction alternative or (cf. aussi all. weder, v. h. all. hwedar < *kwo-tero) et M. A. Joly (1981) montre que la particule than contient l'ancienne négation ne postposée à une forme de démonstratif (Ponne / Panne). On peut aussi ajouter qu'en gallois moyen, la particule nog/nogyt correspondant au latin nec¹⁷, est aussi utilisée pour introduire le standard d'une comparaison 18. Dans les langues baltiques et slaves, la négation ne à laquelle s'ajoute une autre particule sert aussi à introduire le second terme d'une comparaison (en lit.: nè, nègu et nègi, en vieux slave: neze, nezeli, neguli [où li est une particule interrogative-alternative], en russe: nézeli, en tchèque nez).

En indo-européen, au déclin de *ná* équatif du védique correspond un emploi de *na* en sanskrit classique, pour exprimer la comparaison de supériorité dans des « *conjoined comparatives* » (Stassen 1985 : 44) : *varam na, sreyas na*. E. Fraenkel (1913 : 237) avait aussi déjà reconnu des parallèles anciens indiens, slaves et lituaniens présents dans *des contextes de choix*. En sanskrit classique, il cite *varam* ¹⁹ *ná, sreyas ná* :

```
(18a) - śreyo mṛtam na jīvitam « mieux la mort que la vie »
(18b) - varam mṛtyur na cākṛtih « mieux la mort que l'infamie » (exemple de
C. Viti 2002:77)
```

Ce type marqué de « comparaison polaire » se réalise le plus souvent lorsque comparant et comparé sont antonymes. Comme le rappelle É. Benveniste (1948:137-141): « Le domaine propre de ce type de comparaison est celui du *choix* [...]. C'est donc une *alternative*, signalée par une véritable *disjonction* [...] comme entre les plateaux d'une balance, et la marque de cette disjonction est η »;

¹⁶ Cf. Ramat (2002).

¹⁷ Cf. Pedersen (1909-1913: 257).

¹⁸ Cf. Lambert (1995:168).

¹⁹ L'idée « de choix alternatif » est en accord avec l'étymologie de *varam* de la racine *vr* (« choisir »).

et aussi : « la construction avec particule donne un comparatif de nature mécanique et de *nature disjonctive*, servant à contraster deux termes mis en alternative par une *inégalité extrinsèque* ».

On peut reconnaître la présence d'un sème négatif dans les contextes exprimant un choix où η « correspond à la négation d'une coexistence » ²⁰.

À propos des rapports entre négation et disjonction, il est intéressant de remarquer que les grammairiens prédécesseurs d'Apollonios avaient souligné la possibilité d'une commutation entre la disjonction grecque η et l'adverbe de négation où.

En latin, la même structure bipolaire mettant en jeu deux échelles pragmatiquement opposées est exprimée par des prédicats signifiant une préférence exclusive, alternative (réalisés en grec par la construction βούλομαι ἤ), tels que *malo*, *praesto quam* ou par la tournure *potius* ... *quam*, *melius* ... *quam* dans les énoncés suivants :

```
(19a) accipere quam facere praestat iniuriam (Cic., Tusc. 5, 56)

« Il vaut mieux subir, que commettre, une injustice »

(19b) optumus quisque facere quam dicere [...] malebat (Sall., C. 8, 5)

« Les meilleurs citoyens préféraient l'action à la parole »
```

La comparaison entre adjectifs ou adverbes est réalisée par *magis quam*, *potius quam*:

```
(20) iucundum potius quam odiosum (Cic., C. M. 26) « Agréable plutôt que pénible »
```

La comparaison d'inégalité signale ici une *inégalité d'orientation* entre éléments ou qualités appartenant à des échelles différemment orientées (*X est plutôt agréable que pénible*, *X* ne pouvant pas être à la fois agréable et pénible). La négation sémantique pleine, niant la coexistence de termes incompatibles (*X* et non pas *Y*), est proche de la disjonction exclusive.

La particule *quam* peut parfois être à même, à elle seule, de réaliser la comparaison exprimant la valeur alternative²¹:

```
(21) Tacita bona est mulier semper quam loquens (Pl., Rud. 1114) « une femme qui se tait est toujours meilleure d'une femme qui parle »
```

Cet emploi de *quam* au lieu de *potius quam, magis quam* dans la corrélation disjonctive est parallèle à celui de *quam* au lieu de *tam... quam*, ou de *tantus... quantus* dans la corrélation connective.

²⁰ Chanet (1994:59).

²¹ Benveniste (1948:143).

Dans une cartographie (« semantic map ») des stratégies de la coordination, on rapproche la disjonction exclusive du choix alternatif de la coordination adversativo-corrective. L'élément commun est magis dans la coordination corrective de réfutation (magis correctivum):

```
(22) Non equidem inuideo ; miror magis (Virg., B. 1, 11) « Je n'ai pas d'envie, mais plutôt de l'étonnement »
```

Coord. adversativo-corrective	disj. excl. des contextes de choix	comparaison polaire
$(\operatorname{«} \operatorname{Non} X,\operatorname{plutôt} Y\operatorname{»})$	(« Je préfère X plutôt que Y »)	(Independent Strategy)
«Non X, magis Y»	«Malo X quam Y»	potius quam; magis quam

Fig. 2. Stratégies de la coordination

3.2. Le type non marqué et non polaire

La structure non polaire relève d'un type non marqué, qui attribue « a graded position » (Stassen 1985 : 24) à deux objets sur une échelle prédicative uniquement positive sur laquelle les deux éléments possèdent tous deux la qualité prédiquée, mais à des degrés différents. Elle fait ressortir une négation seulement pragmatique, signalant une non égalité, et elle est proche de la disjonction inclusive. De tels contextes se signalent donc pour la possibilité de la négation explétive (« plus tard que je ne le croyais » ; « il est moins fort que tu ne le crois ») ou la présence d'un terme à polarité négative (TPN)²².

Le type non marqué, le plus répandu, est en latin : *Paulus doctior quam Antonius*, ou, selon la stratégie secondaire avec le standard à l'ablatif (séparatif) : *Paulus doctior Antonio*.

Dans toutes les langues qui le possèdent, l'usage du cas oblique appartient à la langue littéraire ou relève du style élevé. De nos jours, en islandais moderne, l'emploi du datif se trouve dans la langue cultivée, tandis que la construction avec la particule comparative est plus répandue dans la langue courante ²³. Cette distribution se retrouve déjà dans le *Satyricon*, où l'ablatif figure presque exclusivement dans les discours les plus soignés et dans la bouche des personnages les plus cultivés ²⁴.

D'ailleurs, l'emploi de l'ablatif du type *maior fratre* n'a vraisemblablement pas eu un réel droit de cité dans la langue moins soignée et populaire, où la formule par *quam*, en tant que non marquée, et favorisée aussi par la crise de la déclinaison, est devenue courante partout.

²² Napoli et Nespor (1976).

²³ Einarsson (1945 : 120).

²⁴ Loefstedt (1942) et surtout Petersmann (1977).

À partir de l'ablatif archaïque de type instrumental-sociatif, l'emploi de *quam* s'est développé comme stratégie primaire, non marquée ²⁵, en tant qu'extension de la structure *tam... quam* au comparatif, selon le procédé qui se constate dans plusieurs langues, où l'élément qui associe dans l'égalité s'étend au comparatif d'inégalité. C'est ce que l'allemand montre en synchronie par l'emploi de *wie* à la place de *als*. En latin archaïque, *quam* sert normalement pour la comparaison entre objets concrets. E. Löfstedt signale que *quam* est presque obligatoire en présence de quantifieurs (*multo, paulo, pluris, minoris*) et lorsque le second terme est déterminé par un génitif ou par une phrase relative ²⁶:

(23) Quasi intersit audiam an uideam aut **locupletior** mihi sit quaerendus auctor **quam** Socrates **qui** cum XXX tyranni essent, pedem porta non extulit (Cic., Att. 8, 2,4)

« Comme s'il y avait différence entre voir et entendre! ou comme s'il m'était besoin de chercher caution plus bourgeoise que Socrate qui, au temps des Trente tyrans, ne sortit point des murs! »

Le lien entre la comparaison et la disjonction faible est montré aussi par d'autres langues. Témoignent du même procédé le gotique et le vieux slave. En gotique, le second terme de la comparaison peut être exprimé, non seulement par le datif, mais aussi par la particule Pau employée dans la disjonction, surtout dans les phrases interrogatives 27 . Cette particule du gotique a été mise en relation avec tu de l'indo-iranien (anc. ind. tu; av. tu), reconduite à la base pronominale $^*to^{28}$. En indo-iranien, la particule tu se présente avec une valeur adversative (< aber, doch >), ce qui pourrait également justifier son emploi en fonction comparative d'après les rapports entre la comparaison et les structures de la coordination (connective, disjonctive, adversative).

En vieux slave, pour le second terme de la comparaison, à côté de la particule neze, on trouve aussi nezeli, nekuli (continué en russe par nézeli) et parfois uniquement li. Cette dernière particule est employée comme enclitique en fonction interrogative et comme proclitique en fonction disjonctive faible avec la valeur de « ou ». Son emploi occasionnel en vieux slave pour introduire le second terme de la comparaison a été interprété comme « mauvais calque du grec $\mathring{\eta}^{29}$ ». Mais le fait que cette même particule figure comme renforcement de neze (nezeli<neze+li) et dans nekuli invite à conclure qu'en vieux slave, l'élément

²⁵ Dans ce sens, il faut entendre le mot «*Sekundär*» d'A. Hofmann-Szantyr (1972:109): «*Sekundär ist die Ausdrucksweise mit quam*».

²⁶ Löfstedt (1942: 325 sq.).

²⁷ Mossé (1942:171).

²⁸ Lehmann (1986:356).

²⁹ Ainsi Vaillant (1964: 371); Vaillant (1977: IV, 244).

introduisant le second terme de la comparaison pouvait être représenté par la négation *neze* (correspondant au latin *nec*) ou par la particule disjonctive faible *li* ou par les deux ensemble.

Au nom d'une possibilité de coexistence de prédications, nous rapprochons ainsi la disjonction faible, inclusive, des contextes non polaires (-ue, uel, aut sous négation) de la comparaison non marquée des contextes non polaires :



Fig. 3. Lien sémantique entre la coordination disjonctive et la comparaison non marquée

Tous les chemins amènent à *quam*. L'emploi de cette particule couvre le domaine de la *comparaison équative d'identité*, réalisée par les structures corrélatives (*tam quam*; *idem quam*) et proche de la coordination connective (*idem ac, atque, et*). *Quam* se rencontre aussi dans l'expression de la *comparaison élative*.

Quam, particule adverbiale dans la série ante quam, citius quam, potius quam, magis quam, est constitutive de la comparaison polaire de non co-existence, et partage des traits sémantiques et fonctionnels avec la coordination disjonctive exclusive et la négation sémantique. Enfin, quam est aussi l'outil non marqué pour exprimer la comparaison non polaire que l'on peut rapprocher de la disjonction inclusive (exprimant une co-existence) et de la négation pragmatique (exprimant une non égalité).

Il existe un *continuum* entre coordination et subordination et les structures corrélatives comparatives couvrent les deux relations. Notre enquête est partie des structures issues de thèmes du relatif ($^*k^wo$ -) et du démonstratif (*to -) qui caractérisent le diptyque indo-européen le plus ancien. Ces marqueurs sont plurifonctionnels, s'adaptant à exprimer la coordination aussi bien que la subordination.

Le chemin évolutif qui va de la relation d'identité à la relation d'altérité n'est pas purement conjectural, il s'appuie sur les parcours sémantiques tracés à partir des relations sémantico-fonctionnelles que le latin permet d'apercevoir avec une cohérence frappante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, É., 1948, Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, Adrien Maisonneuve.
- Bennet, Ch.-E., 1910-1914, Syntax of Early Latin, Boston, Allyn & Bacon, t. I-II, (repr. Olms, Hildesheim, 1982).
- CHANET, A.-M., 1994, « Sème négatif et génitif grec », dans B. Jacquinod (dir.), Cas et prépositions, Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 juin 1993), Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 45-62.
- DENNISTON, J.D., 19702, The Greek Particles, Oxford, Clarendon Press.
- EINARSSON, S., 1945, *Icelandic*, Baltimore, The Johns Hopkins Press.
- FRAENKEL, E., 1913, Grammatisches und Syntaktisches, t. VI, οὐδέ nach dem Komparatif im Sinne von ἢ, Indogermanische Forschungen, n° 28, p. 236-239.
- HASPELMATH, M., 2004, « Coordinating Constructions. An overview », dans M. Haspelmath (dir.), *Coordinating Constructions*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, p. 3-39.
- HAUDRY, J., 1973, « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 68, p. 147-186.
- HOFMANN, J.B. & SZANTYR A., 1972², Lateinische Grammatik, t. II, Lateinische Syntax und Stilistik, München, Beck Verlag.
- JESPERSEN, O., 1917, « Negation in English and Other Languages », dans *Selected Writings of Otto Jespersen*, Tokyo, Senjo, p. 3-151.
- —, 1924, The Philosophy of Grammar, London, Allen and Unwin.
- JOLY, A., 1981, « Structure psychique et structure sémiologique de la négation nexale dans les langues indo-européennes », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 76, p. 99-154.
- Lambert, P.-Y., 1975, « Emplois dissymétriques de la coordination », Études celtiques, n° 14, p. 523-531.
- —, 1989, « Le complément du comparatif en vieil-irlandais », dans P. Valentin (dir.), La comparaison. Linguistica Palatina. Colloquia, Paris, PUPS, t. III, p. 217-231.
- —, 1995, « Le complément du comparatif de supériorité en vieil-irlandais », Études celtiques, n° 31, 1995, p.167-177.
- LEHMANN, C., 1988, « Toward a typology of clause linkage », dans J. Haiman & S. A. Thompson (dir.), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 181-225.
- Löfstedt, E., 1942², Syntactica, t. I, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins, Über einige Grundfragen der lateinischen Nominalsyntax, Lund, Gleerup.
- Mossé, F., 1942, Manuel de la langue gothique, Paris, Aubier.
- NAPOLI, D.J. & NESPOR, M., 1976, « Negatives in Comparatives », *Language*, n° 52, p. 811-838.

- ORLANDINI, A. & POCCETTI, P., 2007, « Les opérateurs de coordination et les connecteurs en latin et dans d'autres langues de la Méditerranée ancienne », dans A. Rousseau, L. Begioni & N. Quayle (dir.), *La coordination. Rivages linguistiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 189-224.
- PETERSMANN, H, 1977, Petrons Urbane Prosa Untersuchungen zu Sprache und Text (Syntax), Wienn, Österreichische Akademie der Wissenschaften.
- RAMAT, P., 2002, « La comparazione negativa », *Archivio Glottologico Italiano*, n° 87, vol. 2, p. 223-229.
- RIEMANN, O., 1935⁷, Syntaxe latine. D'après les principes de la grammaire historique, Paris, Klincksieck.
- RIVARA, R., 1995, « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *Faits de langue*, n° 5, p. 19-39.
- ROSÉN, H., 1999, Latine loqui. Trends and Directions in the Crystallization of Classical Latin, München, W. Fink.
- SAPIR, E., 1951, « Grading: A Study in Semantics », dans *Selected Writings of E. Sapir in Language, Culture and Personality*, Berkeley/Los Angeles, p. 122-149.
- STASSEN, L., 1985, Comparison and Universal Grammar, London, Blackwell.
- SZEMERÉNYI, O., 1985 = 1987, « Syntax, meaning, and origin of the Indo-European particle *k**e », dans G. Heintz & P. Schmitter (dir.), Collectanea Philologica. Festschrift für Helmut Gipper zum 65. Geburtstag, Baden-Baden, Koerner, t. II, p. 747-775 = P. Considine & J. T. Hooker (dir.), Scripta Minora: Selected Essays in Indo-European, Greek and Latin by Oswald Szemerenyi, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, p. 367-395.
- VAILLANT, A., 1964, Manuel du vieux slave, Paris, Institut d'études slaves.
- —, 1977, Grammaire comparée des langues slaves, Paris, Klincksieck.
- VITI, C., 2002, « Comparazione e individuazione: uno studio sugli equativi Rgvedici iva e ná », Archivio Glotto-logico Italiano, n° 87, vol. 2, p. 46-87.

LE NOM DES LATINS EN ÉTRUSQUE

Dominique Briquel

Université Paris-Sorbonne, École pratique des hautes études

Le nom des Latins est attesté en étrusque bien avant qu'il le soit en latin, puisqu'on le connaît déjà par une inscription de Véies des environs de 600 av. J.-C. Cette situation n'est pas étonnante : pour cette époque on ne peut s'attendre à trouver que des attestations épigraphiques et, si les documents étrusques sont déjà assez nombreux à cette époque, ceux rédigés en latin sont rarissimes – et la situation ne changera pas vraiment avant l'extrême fin de la période républicaine¹. Pour les VII^e et VI^e siècles av. J.-C., nous avons déjà de l'ordre de trois cents inscriptions étrusques², et seulement une vingtaine d'inscriptions latines³. Nous disposons donc d'une documentation ancienne sur l'étrusque sans commune mesure avec celle que nous avons pour le latin. Mais cette documentation est d'une nature particulière : il s'agit d'inscriptions, donc de textes portés sur un matériau non périssable, ce qui la limite à certains types d'usage de l'écriture, ne relevant pas de la pratique courante, qui était liée à des supports qui ont disparu, comme les antiques livres de lin, *libri lintei*, qui servaient pour les besoins de tous les jours en Italie et que les conditions climatiques du pays ont fait irrémédiablement disparaître 4. Il s'ensuit que notre documentation se limite à des catégories spécifiques de textes, dont il apparaissait important d'assurer la pérennisation : en pratique le corpus épigraphique étrusque

¹ On peut compter de l'ordre de 12 000 inscriptions étrusques qui nous sont parvenues, alors que les inscriptions latines datant de la période d'usage de l'étrusque, c'est-à-dire depuis le vii^e siècle av. J.-C. jusqu'au règne d'Auguste, qui sont répertoriées dans le tome I du *CIL*, sont au nombre de 3 709 en tenant compte du dernier fascicule paru (*CIL* I², 2, fasc. 4, 1986).

² Dans un décompte déjà ancien, Mauro Cristofani (1969 : 100-104) faisait état de 150 inscriptions étrusques pour cette période. L'année suivante, Giovanni Colonna (1970 : 637-672) énumérait, pour le seul vii^e siècle av. J.-C., plus de cent documents. En 1996, Giovanna Bagnasco Gianni établissait une liste de 317 objets inscrits pour l'époque orientalisante.

³ Voir maintenant Giovanni Colonna (1980 : 41-69), Daniela Urbanova (1999 : 477-492), Daniele Federico Maras (2009 : 431-439).

⁴ Un hasard providentiel a fait qu'un de ces livres de lin, portant un texte rédigé en étrusque, nous a été préservé : mais c'est parce qu'il s'agissait d'un texte religieux, un calendrier rituel, que son propriétaire, un haruspice étrusque, avait emporté avec lui en Égypte, où, découpé en bandes après sa mort, il avait servi à envelopper une momie, aujourd'hui conservée au musée de Zagreb. Sur ce document, voir maintenant Van der Meer (2007) et Belfiore (2010). Sur la question des livres de lin, Roncalli (1978-1980 : 3-21), (1980 : 227-264) et (1985 : 21-25). Sur les divers supports d'écriture utilisés à date ancienne, Briquel (1992 : 187-202).

250

se compose, en règle générale, d'une très forte proportion (de l'ordre des trois quarts) d'inscriptions funéraires, destinées à conserver la mémoire du défunt, ou d'autres objets sur lesquels la conservation d'un message paraissait importante, inscriptions de dons, par exemple sur des ex-voto déposés dans des sanctuaires⁵, ou plus prosaïquement marques de propriété, indiquant que tel objet appartenait à Untel et donc ne devait pas être subtilisé par d'autres⁶. Le résultat est que ces textes offrent des libellés très limités, avec une proportion énorme de noms propres, que ce soient ceux de défunts, de dédicataires ou de propriétaires. C'est dans ce cadre particulier que se situent les occurrences étrusques du nom des Latins: elles témoignent d'un emploi du terme non à proprement parler comme ethnique, mais comme élément onomastique, servant à désigner des individus. Ces documents, qui nous offrent des noms propres, nous mettent en présence, si l'on veut, non de Latins mais de cas de « Monsieur le Latin », avec un emploi de la référence au peuple d'origine qui, dans un milieu allogène, peut remplir une fonction de désignation individuelle⁷.

C'est donc comme nom individuel qu'apparaît, dans l'épigraphie étrusque, le nom des Latins. On le rencontre, dès les environs de 600 av. J.-C., inscrit sur une petite amphore de la céramique locale qu'est le bucchero, découverte dans une tombe d'une des nécropoles de la grande ennemie étrusque de Rome jusqu'à sa chute devant les troupes de Camille en 396 av. J.-C., Véies⁸. On y trouve les trois mots: *mi Tites Latines*. Ce libellé répond au type des « inscriptions parlantes », dans lesquelles l'objet sur lequel ce texte est écrit est censé s'exprimer à la première personne du singulier – *mi* étant le pronom de la première personne du singulier au cas sujet, à comprendre dans ce cas comme le sujet d'un verbe être sousentendu –, ce *mi* étant suivi d'un génitif, ici *Tites Latines*, correspondant à un cas direct qui serait *Tite Latine*. Le sens, compte tenu du verbe « être » non exprimé, est « je (suis) de Tite Latine », autrement dit « j'appartiens à Tite Latine ».

⁵ On doit cependant noter, pour la période la plus ancienne, l'importance des dons faits à des humains, entrant dans un circuit d'échanges de cadeaux aristocratiques à la mode homérique sur lequel Mauro Cristofani a naguère attiré l'attention (1975: 132-152) et (1984: 319-324).

⁶ Sur de tels objets, l'appartenance à leur propriétaire est parfois complétée par une défense d'appropriation par autrui, avec une formule du type *noli me capere* en latin, *ei meinipi capi* en étrusque. Voir Agostiniani (1984 : 84-117).

⁷ Inversement, en milieu étrusque, on ne s'attend pas à rencontrer des individus qui se dénomment « l'Étrusque », une telle désignation ne pouvant avoir de rôle distinctif. Le cas du Tursikina, que Jacques Heurgon (1971 : 9-28) avait naguère repéré sur une fibule en or du musée du Louvre, remontant à 630 av. J.-C. environ, formé sur le nom des Étrusques (dont la base Turs- se retrouve aussi bien dans le latin Tuscus, qui est un ancien *Turscus, que dans le Turskum ombrien des Tables de Gubbio et dans le nom grec des Tyrrhènes, Τυρρηνοί, issu de Τυρσηνοί, s'explique par la réintroduction en milieu étrusque d'un individu ou d'une famile qui avait été ainsi dénommé en milieu italique, comme le prouve la finale -kina, qui suppose une suffixation en -ki-, italique et non étrusque (De Simone 1972 : 153-181).

⁸ Inscription ET, Ve 2.4 = CIE 6671. Les inscriptions étrusques sont données à partir du recueil Etruskische Texte (ET) et également du Corpus Inscriptionum Etruscarum (CIE).

C'est là une marque de propriété extrêmement courante en étrusque, le type des « inscriptions parlantes » étant attesté à des centaines d'exemplaires dans l'épigraphie étrusque 9. Celui à qui appartenait le vase était donc un Titus Latinus, un personnage appelé Titus le Latin, donc quelqu'un qui, tout domicilié à Véies qu'il fût et doté d'un type de nom, avec prénom et gentilice, qui prouve son intégration dans la cité étrusque et son système politique 10, était d'origine étrangère. Son prénom d'ailleurs n'était pas étrusque : Tite est rarissime dans cet emploi¹¹ et est à comprendre ici comme la transcription en étrusque de *Titus* (à cette époque Titos), qui avait dû servir à le désigner en milieu latin. Quant à Latine, ce n'est pas non plus vraiment de l'étrusque : c'est une pure transposition dans cette langue du Latinus (à cette époque Latinos) latin, les mots empruntés aux langues italiques se terminant par la finale -os étant rendus avec une finale -e¹². La forme *Latine* n'a pas à être expliquée par l'étrusque, langue où, nous allons le voir, l'ethnique apparaît sous une autre forme. La finale -ne n'existe pas comme suffixe étrusque, le mot ne correspond pas à une formation opérée dans cette langue à partir du nom du Latium pour en désigner les habitants 13 : c'est la

⁹ Dans un livre publié en 1982 et qui est l'ouvrage de référence sur la question, Luciano Agostiniani dénombrait déjà 573 occurrences de ce type de formulaire pour l'étrusque.

¹⁰ Sur ce qu'on a appelé la mobilité sociale archaïque, qui explique des destinées comme celle de Tarquin l'Ancien, Étrusque de Tarquinia venu faire carrière à Rome et en devenant le roi, voir en particulier Ampolo (1976-1977: 333-345).

Sur la question, voir Hadas-Lebel (2004 : 117-124). Dans toute l'épigraphie étrusque, à se reporter aux *ET*, on ne rencontre que 20 exemples où *Tite* fonctionne comme prénom. En revanche il apparaît fréquemment utilisé comme gentilice (69 cas, notamment à Chiusi, où les 44 occurrences de *Tite* témoignent de cet emploi, et à Pérouse, avec 23 cas d'emploi comme gentilice, un seul comme prénom). Cela tient à ce qu'on a appelé les *Vornamengentilizia*, cas où les individus portent comme gentilice ce qui est un ancien prénom, mais un prénom d'origine italique et non un des prénoms étrusques courants (comme Arnth ou Larth). On explique ce phénomène comme résultant de l'affranchissement d'individus d'origine servile, qui auraient été désignés lorsqu'ils étaient esclaves par un nom unique, nom qui formellement aurait été un des prénoms existant dans les langues italiques; lorsqu'ils étaient devenus libres, cet ancien nom unique serait devenu leur gentilice. Voir Rix (1963), mais *contra* Benelli (2011 : 193-198). Cet emploi particulier de *Tite* montre combien il n'était pas ressenti comme un prénom normal en étrusque.

¹² Ainsi, on trouve une série de *cognomina* se terminant en *-e* qui sont la transposition d'adjectifs en *-os/us*, qu'on rencontre dans le même type d'emploi dans les langues italiques (*Fulve* de *fuluus*, *Lusce* de *luscus*, *Palpe* de *balbus*; sur ces exemples et d'autres, voir Hadas-Lebel 2004: 206-245).

¹³ Marchesini (1997 : 139) envisage la possibilité que *Latine* ait été formé en étrusque, comme formation dérivée à partir du nom du Latium qui aurait été *Latie*, lequel aurait été pourvu d'une suffixation de formation d'ethnique d'origine indo-européenne *-ine* (**Latie-ine* aboutissant à *Latine*); mais ce type de formation en *-ine* n'est pas représenté en étrusque. Il nous semble préférable de partir du *Latino/us* déjà constitué en latin (bien que cette solution soit écartée par Marchesini 1997 : 140). En étrusque, le cas échéant, des ethniques italiques comparables à *Latine* ont pu être empruntés (on a à Pérouse deux exemples de *Capevane*, *ET*, Pe 1.596, 970, plus deux de la forme féminine *Capevani*, Pe 736, 737, renvoyant au nom de Capoue et donc calqués sur une forme du type *Capuanus*), mais cela n'a pas abouti à la formation dans la langue d'une catégorie d'ethnique en *-ne*. Inversement, on constate que, dans la catégorie des théonymes, le suffixe qu'on rencontre dans des noms comme Neptunus, Volcanus, Silvanus (ou plutôt dans les formes ombriennes de ces noms, avec réduction de la finale à *-ns*), transposés en étrusque en *Neθuns*, *Velxans*, *Selvans*, a donné naissance à une formation vivante en *-ns*, avec une forme comme *Culsans* bâtie sur le nom de la porte *culsu*.

transposition pure et simple de *Latinos*, effectuée par les Véiens pour désigner ce personnage venu chez eux depuis le Latium voisin.

Cela explique que la forme *Latine* soit très rare en étrusque. On ne la rencontre, en dehors de l'exemple de Véies, que sur une autre inscription, encore relativement ancienne, gravée sur une coupe attique à vernis noir de la fin du v^e siècle av. J.-C. trouvée à Suessula, en Campanie 14. Il s'agit cette fois encore d'une inscription parlante, avec la formule mi Latines, « je (suis) de Latine ». Dans cet exemple, à la différence de l'inscription précédente, Latines n'est pas accompagné d'un prénom, alors qu'à cette époque la désignation normale est double, par prénom et gentilice. On peut expliquer cela parce qu'on aurait eu recours à une désignation onomastique réduite, par le gentilice *Latine* sans que le prénom du personnage soit précisé. Mais ce peut être aussi le signe de ce qu'il était désigné par un simple nom individuel, sans prénom, autrement dit n'appartenait pas à une famille au statut juridiquement reconnu: les individus en marge de l'organisation sociale, comme les esclaves 15, et vraisemblablement aussi les étrangers de condition libre, mais qui devaient avoir un statut comparable à celui des métèques en Grèce et ne pas jouir de tous les droits 16, étaient caractérisés par l'emploi d'un nom unique. Ce peut être le cas ici, d'autant plus que le fait de caractériser le personnage comme un Latin le mettait en marge des citoyens de la cité, qui était une ville étrusque, à cette époque où l'élément toscan dominait la Campanie et avait, nous dit-on, établi une dodécapole, une fédération de douze cités, autour de Capoue qui portait alors le nom tyrrhénien de Volturnum 17.

Malgré les apparences, il faut distinguer ces deux cas, où on se trouve en présence d'une simple adaptation en étrusque, à titre de désignation individuelle, de l'ethnique *Latino/us*, d'un autre, qui nous fait connaître un personnage qui porte le nom, pourtant tout proche, de *Latinna*. Ce nouveau nom apparaît sur un document encore plus ancien que les précédents, puisqu'il s'agit d'une coupe sur pied de la céramique locale appelée « impasto », datable du deuxième quart du VII^e siècle av. J.-C., provenant d'une tombe monumentale de Caeré de cette époque ¹⁸. La terminaison n'est cette fois plus

¹⁴ Inscription *ET*, Cm 2.57 = *CIE* 8712.

¹⁵ Sur les affranchis dans le monde étrusque, voir Rix (1994).

¹⁶ Le statut marginal des étrangers en milieu étrusque est illustré par l'histoire de Tarquin l'Ancien, qui, lorsqu'il vivait à Tarquinia et portait le nom unique de Lucumon, n'avait pu prétendre aux hautes destinées auxquelles il aspirait du fait que son père Démarate était un Grec immigré.

¹⁷ Polybe, 2, 17; Strabon, 5, 4, 3 (242), avec une explication de la position dominante de Capoue à l'époque étrusque par le rapprochement avec le nom latin *caput*. Ce type d'organisation se serait retrouvé pour l'autre extension géographique de la Toscane, cette fois vers le nord, la plaine padane, où les Étrusques auraient également établi une dodécapole autour de Bologne, alors appelée Felsina.

¹⁸ Inscription *ET*, Cr 2.23 (= Bagnasco Gianni 1996 : 57-58, n° 11 et Marchesini 1997 : 34, n° 32).

-ne, mais -na, et nous n'avons plus affaire à une adaptation de la suffixation indo-européenne du type -nos, mais à un suffixe de dérivation proprement étrusque, -na. Il sert dans cette langue à former des dérivés, par exemple śudina à partir du nom de la tombe śudi, qui, porté sur des objets déposés dans une tombe, en marque l'appartenance au mobilier funéraire et interdit donc leur appropriation par qui que ce soit 19. Mais il joue un rôle spécifique dans le domaine onomastique, où il sert à caractériser les gentilices, pour la formation desquels, sans être systématiquement employé comme l'est quasiment le -ius du latin, il peut en être considéré comme l'équivalent. On peut d'ailleurs lui attribuer la même origine : de même que le -ius du latin, ancien suffixe de dérivation -yos, avait d'abord été utilisé dans le système de dénomination primitif par nom individuel + patronyme pour former ce dernier, avant qu'on passe de ce système ancien, dans lequel le second élément changeait à chaque génération, à un système récent où, tout en gardant le même suffixe, il était devenu un élément stable à travers les générations, un gentilice désignant une lignée, l'élément onomastique en -na de l'étrusque, en seconde position de la formule, a dû au départ désigner un individu comme « fils de Untel », avant de devenir une marque distinctive de toute une famille, immuable à travers le temps, donc un nom de famille, par rapport auquel le premier élément de la formule, variable, pouvait désormais être appelé prénom. Dès les plus anciens témoignages que nous avons sur l'étrusque, donc à partir du tout début du VIIe siècle av. J.-C., ce mode de désignation par prénom + gentilice paraît établi²⁰. Ce qui veut dire que, dans le cas de ce *Latinna*, on a affaire à la référence à une famille de ce nom. En fait, si on veut donner un équivalent latin, étant donné l'homologie fonctionnelle entre le -na de l'étrusque et le -ius du latin, il ne faudrait plus dire que nous nous trouvons en présence d'un Latinus, un Latin, mais d'un Latinius, membre d'une gens Latinia²¹. Sans

¹⁹ Sur ce type d'inscriptions, voir Fontaine (1995 : 201-216). À l'époque notre confrère belge en répertoriait déjà 130 exemples.

²⁰ Sur la question de la mise en place du gentilice dans le monde étrusque et chez les peuples voisins, voir Rix (1972: 700-758), Colonna (1977: 175-192), Cristofani (1981: 47-79).

²¹ L'étrusque *Latinna* est l'exact équivalent du latin *Latinius*; on peut évoquer des parallélismes entre noms étrusques en -*na* et noms latins en -*ius*, comme le cas d'*Acvilna/Aquilius*, étudié, sur le plan linguistique, par De Simone (1989 : 263-280) et, sur le plan historique, par Ampolo (1975 : 410-416) : on a affaire à une famille qui comptait à la fois des membres étrusques, dénommés Acvilna, comme un Avile Acvilna, connu par deux inscriptions d'une tombe d'Ischia del Castro, sur le territoire de Vulci, du deuxième quart du vie siècle av. J.-C. (*ET*, Vc 3.4,5) et une dédicace sur un ex-voto déposé à la même époque dans le temple du Portonaccio à Véies (*ET*, Ve 3.7), et des membres romains, dont l'un, portant le cognomen significatif de *Tuscus*, Caius Aquilius Tuscus, fut, en 486 av. J.-C., un des premiers consuls de la république. On connaît également à Caeré un Kalatur Фapena (*ET*, Cr 2.31 = Marchesini 1997 : 47, n° 78); le personnage, qui porte comme prénom un terme qui transcrit le nom latin de fonction *calator* (aussi attesté en *ET*, Cr 2.165 et Vs 1.116 = *CIE* 5022), est un Fabius, certainement lié aux Fabii connus à Rome.

doute, étant donné l'origine patronymique de ce type de formation, peut-on considérer qu'au départ le sens a été « fils de Latine » ²², mais ensuite, une fois entrée dans le système gentilice, cette dénomination *Latinna* n'avait plus de rapport direct avec *Latine/Latinus* et donc avec l'ethnique « Latin ». Les individus portant ce nom, parfaitement intégrés dans le système onomastique étrusque et donc dans la société toscane, étaient simplement des Latinna, membres d'une famille ainsi dénommée, dont seule la base onomastique rappelait qu'elle avait eu une origine latine. En tout cas, *Latinna* (ou même un *Latina*) ne peut pas être considéré, *sic et simpliciter*, comme un terme signifiant « Latin » en étrusque, la langue ne connaissant pas de formation d'ethnique de ce type.

C'est encore la même distinction qu'il convient de faire pour un autre gentilice faisant intervenir le nom des Latins qui est lui aussi attesté dans l'épigraphie étrusque, et même assez fréquemment, mais à une époque nettement plus récente : Latini. Les attestations datent toutes au plus tôt de la fin du IIIe siècle av. J.-C. et sont concentrées sur la ville de Chiusi, donc en zone septentrionale. La forme Latini, au cas direct, ne se retrouve ailleurs que pour une femme sur un cippe funéraire d'Orvieto (ET, Vs 1.295), alors que, si on se reporte aux Etruskische Texte, Chiusi en a livré 31 occurrences. Toutes sont à rattacher à un contexte funéraire, y compris celle de ET, Cl 8.2, portée sur un cippe de bornage sur lequel est inscrit le nom d'un Aule Latini, puisque ce qui était ainsi délimité était un espace funéraire et non le territoire d'une cité ou un terrain comme dans d'autres cas ²³. On pourrait être tenté de rattacher ces exemples à celui des Latine que nous avons examinés, puisque Latini peut être la forme féminine répondant à un Latine masculin (-i étant la marque du féminin en étrusque et donc se substituant au -e du masculin dans des mots en -e). Mais ici on n'a pas affaire à un gentilice Latine/Latini, puisque Latini se retrouve aussi bien au masculin qu'au féminin. Sur les 33 exemples connus, en dehors de deux cas indéterminables à cause de l'état fragmentaire de l'inscription,

²² On peut envisager soit la transposition en étrusque d'un nom latin qui aurait déjà été *Latinius*, avec substitution de *-na* à la finale latine *-ios/-ius*), exactement comme dans *Acvil-na* par rapport à *Aquil-ius*, soit une formation opérée en Étrurie à partir d'un *Latine* initial, qui aurait été pourvu du suffixe *-na*, *Latin(e) na* se réduisant en *Latinna*. Dans ce cas, la graphie avec double *N* ne serait pas à considérer comme sans valeur particulière (dans ce sens Marchesini 1997 : 136-140, avec examen des cas parallèles de lettres géminées), mais comme ayant une portée morphologique, le *N* du suffixe s'ajoutant à celui du radical (comme on le constate pour le pronom *inni* de la Table de Cortone, formé par l'adjonction du morphème *-ni* utilisé pour former les cas objets des pronoms au *in* du cas sujet; *cf.*, pour le pronom de première personne du singulier, *mi* au cas sujet, *mini* au cas objet).

²³ Sur ces inscriptions, qui portent le nom de la limite en étrusque, *tular*, voir l'étude de Lambrechts (1970).

on a 14 documents où *Latini* est un nom de femme²⁴, mais 16 où il désigne un homme. Ici donc on se trouve en présence d'un *Latini* invariable, qui n'a rien à voir avec le Latine homologue du latin Latinus que nous avons rencontré sur les deux inscriptions anciennes de Véies et de Suessula. Si bien que là encore, comme dans le cas du Latinna de Caeré, nous ne pouvons pas définir cette forme comme un ethnique signifiant « le Latin ». Les terminaisons en -i ne correspondant pas à des formations d'ethnique en étrusque, on se trouve de nouveau en présence d'une formation de gentilice, les gentilices masculins en -i étant bien attestés dans l'onomastique étrusque récente. Il convient d'ailleurs de situer exactement qui sont ces Latini²⁵ : on ne les rencontre pratiquement pas en dehors de Chiusi et les attestations du gentilice sont particulièrement concentrées sur le site de Montepulciano, dont la nécropole a livré une tombe contenant neuf inscriptions à leur nom 26. Ils avaient d'autre part des alliances matrimoniales avec plusieurs grandes familles de la Chiusi de l'époque, comme les Sentinate/Seiante, Tlesna, Tutna, Velsi. Ils faisaient donc partie du groupe des gentes aristocratiques qui tenaient les rênes de la cité à l'époque hellénistique, à partir de la zone de Montepulciano où ils étaient implantés : on assiste finalement à l'affirmation d'une famille locale, et il est difficile de penser qu'une quelconque référence au Latium et aux Latins ait été sentie dans leur cas. Comme déjà pour Latinna, il vaudra mieux considérer que le nom transpose un nom de famille Latinius²⁷, plus qu'il n'est l'expression d'un caractère latin posé comme tel. Latini rend Latinius plutôt que Latinus 28. On connaît au reste également, à une date nettement plus ancienne, à Orvieto, des Latinie, au nom encore plus proche du Latinius latin, représentés par trois attestations 29.

²⁴ Nous n'avons pris ici en compte que la forme au cas direct *Latini*. On rencontre souvent *Latini* dans la forme *Latinial* qui est un génitif féminin, caractérisé par la désinence -al (27 exemples, un à Bomarzo et les autres à Chiusi, plus, à Chiusi, trois exemples où *Latinial* est combiné avec un pronom enclitique -śa, donnant la forme articulée *Latinialisa*, « celui de Latini »). La fréquence de ces formes s'explique par l'usage étrusque d'indiquer le nom de la mère du défunt, exprimé au génitif (métronyme).

²⁵ Voir Massa-Pairault (1990: 344).

²⁶ Sur la tombe familiale, voir Benelli (1998: 246).

²⁷ Comme gentilice, *Latinius* n'est pas fréquent en latin, mais on en connaît des exemples (données dans la *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 12, 1925, c. 925-927, avec 13 notices particulières). Le seul Latinius un peu connu (mais pour un épisode légendaire) est un Titus Latinius qui, en 491 av. J.-C., aurait été averti en songe par Jupiter que les Romains devaient recommencer la célébration des *Ludi magni* et serait venu en avertir le Sénat (Tite-Live, 2, 38, 2-8), sur lequel on verra la notice de Friedrich Münzer, *Realencyclopädie*, c. 925.

²⁸ Sur *Latini* comme transposition étrusque de *Latinius*, voir Rix (1984 : 216), Marchesini (1997 : 139, n. 132), Hadas-Lebel (2004 : 265).

²⁹ Inscriptions ET, Vs 1.62, 81 = CIE 4937, 4988, sur des linteaux de porte de tombes, de la fin du vie siècle av. J.-C., et ET, Vs 1.325, cippe funéraire du milieu du vie siècle av. J.-C. Sur la forme Latinie, voir De Simone (1989 : 272), et Hadas-Lebel (2004 : 261, n. 272), qui parle pour la finale -nie de « gentilices italiques adaptés à l'étrusque » et cite le cas de « Latinie (< lat. Latinius) ».

Il existait cependant, à Chiusi et dans d'autres secteurs du monde étrusque³⁰, une forme onomastique qui peut être considérée comme reposant sur une véritable désignation de l'ethnos latin dans la langue : Lati\(\text{le} \). Les occurrences sont assez nombreuses, puisqu'on peut faire entrer en ligne de compte 23 inscriptions, la plupart de date tardive (au plus tôt de la fin du IIIe siècle av. J.-C.), mais une, à Tarquinia, remontant à la fin du VIe siècle av. J.-C., deux autres, en territoire volsinien, au milieu du IV^e siècle av. J.-C. La forme il est vrai peut être variable : des phénomènes de dissimilation et de permutation des aspirées s'étant produits, on trouve aussi bien des occurrences du type Lati\u03b3- que du type La\u03b3it- ou du type *Latit-*³¹. Les exemples peuvent correspondre à des cas directs³² ou à des génitifs³³, selon que, en gros, dans l'inscription où on rencontre ces noms, ils se réfèrent au défunt lui-même ou mettent en relation avec lui un défunt qui porte une autre nom, par exemple sa mère à travers un métronyme ou, pour une femme, son mari (ce qu'on appelle le gamonyme) 34 ou, pour un individu de naissance non libre, son patron 35. Les inscriptions nous font connaître aussi bien des hommes, dont la forme du nom est en -e, que des femmes, dont elle est en $-i^{36}$.

Ces attestations, à la différence de ce qu'on pouvait dire pour *Latini* ou pour *Latinie*, ne nous mettent certainement pas en présence d'une seule famille.

³⁰ Chiusi a fourni des attestations dans 17 inscriptions (*ET*, Cl 1.284, 285, 411, 1156, 1157, 1197, 1204, 1762, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 2291, 2616), toutes sur des urnes ou d'autres matériels funéraires d'époque tardive; on en a 3 pour Pérouse, toujours sur des réceptacles funéraires et à la même époque (*ET*, Pe 1.821, 822, 1090); à Tarquinia, une peinture de la tombe des Augures, de la fin du vie siècle, porte le nom d'un *Latiθe* à côté de sa représentation (*ET*, Ta 7.5); à Settecamini, près d'Orvieto, *Latiθes* apparaît deux fois sur des peintures tombales du milieu du Ive siècle av. J.-C. (*ET*, Vs 1.179, 180).

³¹ Sur 23 occurrences, le type *Latiθ*- en représente 13 (*ET*, Ta 7.5, Cl 1.284, 285, 411, 1156, 1157, 1197, 1865, 1866, 1869, 1871, Pe 1.821, 822), *Laθit*- 8 (*ET*, Vs 1.179, 180, Cl 1.1204, 1867, 1868, 1870, 2291, Pe 1.1090) et *Latit*- 2 (*ET*, Cl 1.1762, 2616).

³² Dans 12 cas, dont 8 pour des hommes, avec 6 fois la forme Latiθe (ET, Ta 7.5, Cl 1.411, 1157, 1865, 1866, 1871), une fois Laθite (ET, Pe 1.1090), une fois, à Orvieto, avec la même forme pourvue d'un -s final à valeur non casuelle, comme cela se produit parfois, Latiθes (ET, Vs 1.179), 4 pour des femmes, avec 2 fois la forme Latiθi (ET, Cl 1.1869, Pe 1.823), 2 fois Laθiti (ET, Cl 1.1867, 1868).

³³ On a 12 exemples de génitifs, dont 4 correspondent à des formes masculines (2 fois *Latites* en *ET*, Cl 1.1762, 2616, une fois *Latiθes* en *ET*, Cl 1.1156, une fois *Latites* en *ET*, Vs 1.180), auxquels on peut ajouter celui de la forme de « génitif articulé » avec pronom enclitique -śa, *Latiθesa* en *ET*, Cl 1.1197, désignant le mari de la défunte, et 7 à des formes féminines (4 fois *Latiθial* en *ET*, Cl 1.284, 285, Pe 1.821, 822, 3 fois *Laθitial* en *ET*, Cl 1.1204, 1870, 2291), ces formes féminines correspondant toujours à des métronymes.

³⁴ Ce qui est le cas pour *ET*, Cl 1.1156, 2616 et 1197 (dans ce cas avec emploi du « génitif articulé » *Latiθesa* en 1.1197); autre lien avec le défunt (défini par le terme *ruva*, qui signifie peut-être « frère ») en *ET*, Vs 1.180.

³⁵ On préférera cette explication dans le cas de *ET*, Cl 1.1762, où le défunt porte un nom, *Zarapiu* (Sérapion), qui le qualifie clairement comme un affranchi.

³⁶ Individus de sexe masculin dans 13 inscriptions (avec 2 cas de forme *Latit*- en *ET*, Cl 1.1762, 2616, 8 de forme *Latiθ*- en *ET*, Ta 7.5, Cl 1.411, 1156, 1157, 1197, 1865, 1866, 1871, 3 de forme *Laθit*- en *ET*, Vs 1.179, 180, Pe 1.1090), de sexe féminin dans 9 inscriptions (avec 4 cas de forme *Latiθ*- en *ET*, Cl 1.284, 285, 1869, Pe 1.823, 5 de forme *Laθit*- en *ET*, Cl 1.1204, 1867, 1868, 1870, 2291).

Les occurrences sont géographiquement et chronologiquement diverses et on ne peut pas mettre le Lative de Tarquinia, au VIe siècle av. J.-C., ni les Lavites de Settecamini, vers 350 av. J.-C., en rapport avec la masse de la documentation fournie par Chiusi, et dans une moindre mesure Pérouse, pour une époque postérieure. Qui plus est, même les attestations à Chiusi ne sont pas homogènes et il serait illusoire de parler d'une famille Latide. Car, à côté des exemples où ce nom (ou des formes apparentées) fonctionne comme gentilice, qui peuvent donc relever de la même famille, on trouve quatre inscriptions dans lesquelles cet élément est un cognomen, c'est-à-dire accompagne un autre élément, qui, lui, fonctionne comme gentilice. Dans deux cas, il s'agit de membres d'une famille Ane³⁷, dans les deux autres d'une famille Pumpu³⁸. Par ailleurs, le nom Lati\(\)e de Tarquinia est inscrit comme didascalie au-dessus de la figure d'un des deux antagonistes qui s'affrontent dans la scène de lutte représentée sur la paroi de droite de la chambre sépulcrale de la tombe des Augures. Que le personnage soit désigné par un nom unique n'est pas ici sans signification: comme Jean-Paul Thuillier l'a bien souligné à son propos³⁹, cela dénote le statut inférieur des professionnels qui étaient engagés dans les ludi étrusques et ce Latiθe était vraisemblablement un esclave d'origine latine. Ces emplois de Latise montrent qu'on ne se trouve plus, cette fois, en présence d'un simple élément onomastique, d'une désignation dont le lien formel avec le nom des Latins ne jouait plus de rôle et qui était perçue sans plus comme la référence à une famille donnée, quelle que soit l'étymologie qu'on puisse attribuer à son nom. Lorsqu'on a affaire à un cognomen ou à un nom d'esclave, il n'en va pas de même ; le rapport avec le Latium était certainement senti, ces termes étaient compris comme signifiant « le Latin ». À la différence de Latini, Lati\(\theta\)e peut donc être considéré comme ayant pleinement une valeur d'ethnique.

Et effectivement, le mot *Lati\theta e* peut être considéré comme la désignation normale des Latins en étrusque. Ce n'est plus, comme *Latine*, une adaptation à l'étrusque de la forme italique *Latinos*, mais un terme entrant dans les catégories de la langue, formé avec un type de suffixation qui, en étrusque, est affecté spécifiquement à la catégorie des ethniques⁴⁰. Une des formations d'ethniques les plus productives en étrusque est celle qui fait appel à un suffixe -te/-\theta e: Helmut Rix, qui avait étudié cette classe de noms en 1963, avait déjà dressé une liste de 30 ethniques, dont 21 en -ate/-a\theta e, 8 en -ite/-i\theta e, plus Cur\theta ute,

³⁷ Dans ET, Cl 1.411 (pour un Vel Ane Latiθe), 2616 (pour la femme d'un Ane Latite).

³⁸ Dans *ET*, Cl 1.1156 (pour l'épouse d'un Pumpu Latiθe), 1157 (pour un Vel Pumpu Latiθe).

³⁹ Thuillier (1985: 542-543).

⁴⁰ L'étrusque connaît, dans son fonds propre, au moins un autre suffixe qui fut affecté à la catégorie des ethniques, le -aχ qui, sur une des peintures de la tombe François de Vulci, apparaît dans Rumaχ, appliqué à un Gnaeus Tarquin ainsi désigné comme romain (ET, Vc 7.33 = CIE 5275), ou dans Velznaχ, désignant un autre personnage comme volsinien (ET, Vc 7.27 = CIE 5269). Mais le suffixe -te/-θe a été le plus productif dans la langue.

correspondant à la ville de Cortone (*Curtun* en étrusque) 41. Certains sont très fréquents, comme *Sentinate*, l'individu originaire de Sentinum (dont on on compte 44 exemples, pour cette forme ou des formes apparentées, dans les *Etruskische Texte*), ou *Urinate*, l'individu originaire d'Urina (38 exemples). Ce sont des formes employées à l'exclusion de toute autre : pour Mantoue, on connaît *Man&vate*, le Mantouan (6 exemples), mais pas de formes du genre de *Man&uvane*, pour Rome, *Rumate* (4 exemples, plus un avec graphie *Runate* et un avec graphie *Ruma&e*), mais pas de *Rumane* qui serait la transcription de *Romanus*. On se trouve donc en présence de l'ethnique désignant les Latins tel qu'il a été formé dans la langue étrusque, à l'aide d'un suffixe qui, dans ce parler, avait spécifiquement cette fonction 42.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGOSTINIANI, L., 1982, Le « iscrizioni parlanti » dell'Italia antica, Firenze, Olschki.
- —, 1984, « *Eiminipicapi* e la negazione in etrusco », *Archivio glottologico italiano*, n° 69, p. 84-117.
- AMPOLO, C., 1975, « Gli Aquilii del v secolo a.C. e il problema dei Fasti Consolari più antichi », *Parola del Passato*, n° 30, p. 410-416.
- —, 1976-1977, « Demarato. Osservazioni sulla mobilità sociale arcaica », *Dialoghi di Archeologia*, n° 9-10, p. 333-345.
- BAGNASCO GIANNI, G., 1996, Oggetti iscritti di epoca orientalizzante in Etruria, Firenze, Olschki.
- Belfiore, V., 2010, *Il liber linteus di Zagabria. Testualità e contenuto*, Pisa/Roma, Fabrizio Serra.
- BENELLI, E., 1998, « Le iscrizioni funerarie chiusine di età ellenistica », *Studi Etruschi*, n° 64, p. 225-263.
- —, 2011, « "Vornamengentilizia". Anatomia di una chimera », dans D. F. Maras (dir.), Corollari. Scritti di antichità etrusche e italiche in omaggio all'opera di Giovanni Colonna, Pisa/Roma, Fabrizio Serra, p. 193-198.
- BRIQUEL, D., 1992, « Les tablettes à écrire étrusque », dans É. Lalou (dir.), Les Tablettes à écrire, de l'Antiquité à l'Époque Moderne. Actes du colloque international, Paris, Institut de France, 10-11 octobre 1990, Turnhout, Brepols, p. 187-202.
- CIE = COLONNA, G. & MARAS, D. F., 2006, Corpus Inscriptionum Etruscarum, Pisa/Roma, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, t. II, sect. 1, fasc. 5 [n° 6325-6723; add. n° 8881-8927].

⁴¹ Rix (1963: 232-236).

⁴² Ce suffixe est généralement considéré comme proprement étrusque (outre Rix 1963 : 232-236, De Simone 1970 : 97, n. 15 et Meiser 1986 : 73-74) ; opinion différente chez Steinbauer (1999 : 126-127) qui le considère comme indo-européen (et le compare aux formations latines du type *Arpinas*, -atis).

- COLONNA, G., 1970, « Una nuova iscrizione etrusca del VII secolo e appunti sull'epigrafia ceretana dell'epoca », Mélanges de l'École française de Rome, n° 82, p. 637-672 (= Italia ante Romanum imperium. Scritti di antichità etrusche, italiche e romane [1958-1998], Pisa/Roma, Fabrizio Serra, 2005, p. 1575-1603).
- —, 1977, « Nome gentilizio e società », Studi Etruschi, n° 45, p. 175-192 (= Italia ante Romanum imperium. Scritti di antichità etrusche, italiche e romane [1958-1998], Pisa/ Roma, Fabrizio Serra, 2005, p. 1805-1818).
- —, 1980, « L'aspetto epigrafico », dans G. Colonna, C. de Simone, M. Stibbe & H. S. Versnel (dir.), Lapis Satricanus. Archaeological, Epigraphical, Linguistic and Historical Aspects of the New Inscription from Satricum, Archeologische Studiën van het Nederlands Instituut te Rome, Scripta Minora 5, S'Gravenhague, Staatsuitgeverij, p. 41-69 (= Italia ante Romanum imperium. Scritti di antichità etrusche, italiche e romane [1958-1998], Pisa/Roma, Fabrizio Serra, 2005, p. 1632-1665).
- CRISTOFANI, M., 1969, « Appunti di epigrafia etrusca arcaica », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, vol. 2, n° 38, p. 99-113.
- —, 1975, « Il dono nell'Etruria arcaica », Parola del Passato, n° 30, p. 132-152.
- —, 1981, « Antroponomia e contesti sociali di pertinenza », AION, n° 3, p. 47-79.
- —, 1984, « Iscrizioni e beni suntuari », *Opus*, n° 3/2, p. 319-324.
- DE SIMONE, C., 1970, *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, t. II.
- —, 1972, « Etrusco *tursikina*: sulla formazione ed origine dei gentilizi etruschi in *-kina* (*-cina*) », *Studi Etruschi*, n° 40, p. 153-181.
- —, 1989, « Etrusco *Acvilna* latino *Aquilius*: un problema di interscambio onomastico », *Parola del Passato*, n° 44, p. 263-280.
- $ET = Etruskische\ Texte = Rix, H., Meiser, G., Kouba, F., Steinbauer, D., Rübekeil, L. et al., 2014² (1991¹), Etruskische Texte. Editio minor, Hamburg, Baar.$
- Fontaine, P., 1995, « À propos des inscriptions śuθina sur la vaisselle métallique étrusque », Revue des études anciennes, n° 97, p. 201-216.
- HADAS-LEBEL, J., 2004, Le Bilinguisme étrusco-latin, contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie, Leuven/Paris, Peeters, p. 117-124.
- HEURGON, J., 1971, « Recherches sur la fibule d'or inscrite de Chiusi : la plus ancienne mention épigraphique du nom des Étrusques », *Mélanges de l'École française de Rome*, n° 83, p. 9-28 (= *Scripta Varia*, Bruxelles, Latomus, 1986, p. 257-271).
- LAMBRECHTS, R., 1970, Les Inscriptions avec le mot « tular » et le bornage étrusque, Firenze, Olschki.
- MARAS, D. F., 2009, « Caratteri dell'epigrafia latina arcaica del Lazio meridonale », dans L. Drago Troccoli (dir.), *Il Lazio dai Colli Albani ai Monti Lepinie tra preistoria ed età moderna*, Roma, Quasar, p. 431-439.
- MARCHESINI, S., 1997, Studi onomastici e sociolinguistici sull'Etruria arcaica: il caso di Caere, Firenze, Olschki.

- MASSA-PAIRAULT, F.-H., 1990, « Le cas de la Clusium hellénistique », dans J. Andreau & H. Bruhns (dir.), *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine, Actes de la table ronde des 2-4 octobre 1986 (Paris, Maison des sciences de l'homme)*, Roma, École française de Rome, p. 333-380.
- MEISER, G., 1986, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Realencyclopädie = PAULY, A., WISSOWA, G., KROLL, W., WITTE, K., MITTELHAUS, K. & ZIEGLER, K. (dir.), 1894-1980, Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft: neue Bearbeitung, Stuttgart, J.B. Metzler.
- RIX, H., 1963, Das etruskische Cognomen. Untersuchungen zu System, Morphologie und Verwendung der Personennamen auf den jüngeren Inschriften Nordetruriens, Wiesbaden, O. Harrassowitz.
- —, 1972, « Zum Ursprung des römisch-mittelitalischen Gentilsystems », Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Berlin, W. de Gruyter, t. I, 2, p. 700-758.
- —, 1984, « La scrittura e la lingua », dans M. Cristofani (dir.), *Gli Etruschi. Una nuova immagine*, Firenze, Giunti Martello, p. 199-227.
- —, 1994, Die Termini der Unfreiheit in den Sprachen Alt-Italiens, Stuttgart, Franz Steiner.
- RONCALLI, F., 1978-1980, « Osservazioni sui libri lintei etruschi », *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, n° 51-52, 1978-1980, p. 3-21.
- —, 1980, « Carbasinis voluminibus implicati libri », Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, n° 95, p. 227-264.
- —, 1985, Scrivere etrusco. Dalla leggenda alla conoscenza. Scrittura e letteratura nei massimi documenti della lingua etrusca, Catalogo della mostra, Perugia, Rocca Paolina, maggio-settembre 1985, Milano, Electa.
- STEINBAUER, D. H., 1999, *Neues Handbuch des Etruskischen*, St Katharinen, Scripta Mercaturae.
- THUILLIER, J.-P., 1985, *Les Jeux athlétiques dans la civilisation étrusque*, Roma, École française de Rome, p. 542-543.
- URBANOVA, D., 1999, « La paleografia delle iscrizioni latine arcaiche », dans *Atti dell' XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina, Roma, 18-24 settembre 1997*, Roma, Quasar, t. I, p. 477-492.
- VAN DER MEER, L. B., 2007, Liber Linteus Zagrabiensis. The Linen Book of Zagreb. A Comment on the Longest Etruscan Text, Louvain, Peeters.

Heikki Solin Helsingin Yliopisto

POUR UN DICTIONNAIRE ONOMASTIQUE LATIN

J'espère que les observations suivantes sur l'histoire des tentatives pour compiler une onomastique latine à grande échelle ne déplairont pas à Michèle Fruyt, qui est une magistrale représentante de la recherche lexicologique et qui est, entre autres, en train de réaliser, avec son équipe, un nouveau dictionnaire historique du latin. L'onomastique et la lexicologie ont une relation étroite et ont besoin l'une de l'autre; c'est pourquoi l'onomatologue que je suis se réjouit de pouvoir contribuer au volume dédié à sa collègue et amie Michèle Fruyt.

La constitution d'un dictionnaire onomastique latin est l'un des desiderata les plus grands dans le domaine des études classiques. Comme on le sait, il n'existe pas de dictionnaire onomastique latin approfondi et complet. Le dictionnaire d'E. Forcellini¹, qui a été plusieurs fois remanié et très utilisé au cours des siècles suivants et jusqu'à nos jours, fut publié pour la première fois en 1771. C'est sur cette œuvre que se fondent, d'une part, le petit Forcellini – Perin², dont la dernière édition fut publiée en 1940, qui ne satisfait pas le moins du monde aux exigences d'un dictionnaire onomastique sur des bases scientifiques : certes, les noms transmis par la littérature y sont présentés jusqu'à un certain point, mais de manière incomplète, peu claire et peu critique; d'autre part, le Totius Latinitatis Onomasticon de De-Vit³, qui s'étend jusqu'à la lettre O (V. De-Vit mourut en 1892), marque une légère amélioration mais est partiellement obsolète et acritique; cela vaut surtout pour les premières lettres de l'alphabet. Les deux ouvrages partagent plusieurs faiblesses, notamment un certain caractère encyclopédique : les articles de noms individuels contiennent une quantité d'informations négligeables, tandis qu'un lexique onomastique devrait comprendre, outre la documentation, les dates essentielles d'ordre étymologique et morphologique. Pour prendre quelques exemples, un article comme Hercules est exceptionnellement long; quant aux grands personnages de l'histoire du

Sur E. Forcellini (1688-1768) voir G. Bianco (1997: 787-790).

² E. Forcellini et J. Perin (1940): deux tomes de 814 et 788 pages, de trois colonnes.

³ E. Forcellini et V. De-Vit (1869-1892).

judaïsme et du christianisme, ils ont reçu des articles quasi biographiques. Ainsi *Joseph* couvre, dans l'édition de 1940, dix pages, et *Moyses* sept pages. En bref, une faiblesse essentielle des deux lexiques est que les frontières entre l'encyclopédie et le lexique onomastique ne sont pas claires.

Le *Thesaurus linguae Latinae*, on le sait bien, ne comprend, pour sa part, les noms propres que jusqu'à la lettre D. Pour A et B, les noms propres sont traités en même temps que les appellatifs, tandis que les lettres C et D font l'objet d'un *Onomasticon* séparé. Après une période d'hésitation quant à l'inclusion des noms propres – en 1891 Martin Hertz favorisait encore leur exclusion dans son rapport sur le plan d'un dictionnaire latin⁴ –, il fut décidé que le *Thesaurus* comprendrait aussi les noms propres. Mais après la parution, en 1914, du dernier fascicule de la lettre D, la compilation de l'*Onomasticon* fut suspendue en faveur d'une compilation des appellatifs plus rapide⁵. Selon une décision des Académies allemandes qui dirigeaient l'entreprise en ce temps-là, décision confirmée par l'*Internationale Thesaurus-Kommission* actuellement chargée de cette entreprise, le travail concernant l'*Onomasticon* ne sera repris qu'après l'achèvement du *Thesaurus* proprement dit, ce qui devrait être fait, selon de récentes estimations, en 2080 ou un peu plus tard; cela signifie qu'aucun des savants actuellement actifs ne verra le *Thesaurus* achevé.

Je note encore en passant que quelques-uns des grands dictionnaires de latin ont aussi consacré une attention adéquate aux noms propres, notamment le Georges 6, qui tient compte assez abondamment des noms propres attestés dans la littérature, parfois avec une abondance excessive 7. Il souffre donc lui aussi, mais à un degré moindre, du même caractère encyclopédique que les deux dictionnaires italiens. Il faut aussi mentionner l'*Oxford Latin Dictionary* 8, qui s'efforce surtout de rendre compte de la tradition d'utilisation des noms des grands personnages du monde antique historique et mythique, et enfin l'excellent Gaffiot 9 qui,

⁴ M. Hertz (1891: 671-690, particulièrement p. 676).

⁵ Th. Bögel (1996: 61-63). Toutefois, dans les années 1920, l'idée de continuer l'Onomasticon persistait encore; on lit, en effet, dans le rapport de la Commission sur des travaux de 1922 et 1923: «Das Onomasticon ist bis zum Schluss von Derschienen. Die Weiterarbeit an Ekann nach Beseitigung einiger geringer im Material noch vorhandener Lücken in Angriff genommen werden » (SBAk, Berlin, 1924, p. 155). – Dans Thesaurus linguae Latinae. Praemonenda de rationibus et usu operis, Lipsiae 1990, p. 38, on a fait valoir, en faveur de la poursuite de l'Onomasticon, qu'il rendrait service, plus encore qu'aux philologues, aux historiens et aux prosopographes. Mais on ne peut être d'accord.

K. F. Georges (1018).

⁷ Récemment a été publié un remaniement du Georges (2013). Le traitement des noms propres y montre les mêmes caractéristiques que dans le vieux Georges.

⁸ OLD (1968-1982).

⁹ F. Gaffiot (2000).

lui aussi, tient compte des noms propres, sans oublier Castiglioni – Mariotti, excellent également¹⁰.

Arrêtons-nous un instant sur le Thesaurus de Munich, qui est l'unique dictionnaire latin achevé sur des bases vraiment scientifiques et critiques et qui tient aussi compte des noms propres, d'une manière exhaustive, pour les quatre premières lettres. Malgré cela, une attitude critique à l'égard de l'utilisation de la documentation disponible est nécessaire, surtout pour les lettres A et B. Ici, les matériaux sont parfois offerts de manière très incomplète, et la structure des articles individuels est souvent sujette à critique ; de même, les explications grammaticales et étymologiques sont parfois erronées ou font défaut. Particulièrement fâcheuse est la pratique des deux premiers tomes (A-B) de constituer, sous un nom bref de base, de grandes familles de noms, même si plusieurs des noms présentés n'ont rien à faire avec le nom de base. Deux exemples suffisent pour montrer que cette pratique est pour le fond erronée et en outre peu claire. Sous Abbius, nous trouvons les noms suivants présentés selon un ordre tout à fait arbitraire : Abienus, Abatius, Abenna, Abinnaeus (mais il s'agit d'un anthroponyme sémitique!) 11, Abinnericus, Abidius, Abilius, Abinius, Abirius, Ab(b)onius, Abulenus, Abuccius, Aburius, Abuttius. De même, sous la racine Acc-, on trouve des noms d'origine très hétérogène (Acca, Acanius, Accaus, Accavo (nia), Acc(a)eus, Accenna, Accius, Aculius, Acilius, Aqueius, Acurius, Acestius, etc.). Le deuxième exemple est la grande famille Arch-, qui présente dans une entente harmonieuse des formations complètement disparates (non seulement des noms de personne, mais aussi des toponymes). Le pire est que le cognomen Architectus se trouve mêlé à des composés onomastiques (avec l'explication trompeuse « cf. ἀρχιτέκτων »), Namenkomposita ou bien Vollnamen; en réalité il ne s'agit pas d'un Vollname, mais d'un nom dérivé directement de l'appellation du métier d'architecte, architectus; dans l'article architectus (l'appellatif), rien n'est dit du nom propre, et il faut posséder une certaine acribie pour trouver ce nom dans le Thesaurus¹²; Forcellini – De-Vit et Forcellini – Perin ont mieux compris l'un et l'autre sa vraie dérivation, quand ils le joignent à l'appellatif architectus.

Quant à la représentativité des attestations des noms individuels, il est clair que les matériaux sont présentés, surtout dans A et B, de manière très incomplète et insuffisante; par exemple, on n'y trouve aucune donnée sur l'histoire des gentilices importants comme *Aurelius*. Cela est en partie dû au fait qu'avant la parution, en 1904, de l'œuvre classique *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* de Wilhelm Schulze, l'investigation de la structure et de la typologie des noms

¹⁰ L. Castiglioni et Sc. Mariotti (2007).

¹¹ Voir H. Solin (1996:601).

¹² Voir H. Solin (1997: 135-139 = 1998: 391-395).

de famille romains n'avait pas encore atteint l'âge de raison. Mais ce n'est pas le seul fait à avoir contribué à la mauvaise réussite d'articles comme *Aurelius*: si on le compare avec *Cornelius*, la différence est énorme, ce qui est dû surtout à la présentation d'une documentation beaucoup plus complète pour *Cornelius*. La même chose vaut pour les *cognomina*, dont la base documentaire est beaucoup plus complète dans C et D.

Voici maintenant une sélection d'articles manifestant une étonnante ignorance et un manque de jugement critique. Même de grands savants ont signé des articles étranges ou erronés. D'abord, le cas d'un traitement insuffisant d'un nom rare : pour l'anthroponyme *Adonis* sont enregistrés dans le *Thesaurus* (I col. 805, 10-16) quatre cas, qui sont tous, selon l'auteur, corrompus. Mais un tel nom est bien possible, car, dans l'onomastique grecque, et surtout romaine, les noms de divinités « mineures » furent souvent utilisés comme noms de personne – de plus, Ἄδωνις n'est pas inconnu dans l'anthroponymie grecque ¹³. Aussi des dérivés sont possibles, comme Ἀδωνιος *CIL* IV 2462, enregistré par le *Thesaurus* sous *Adonis*, bien qu'il s'agisse d'un dérivé Ἀδώνιος ou Ἀδωνῖος ¹⁴.

Puis une explication étrange : « Adhibe ex imperativo nomen. CORP. VI 27938 M. Valerio Adhibe » se lit dans le *Thesaurus* I, col. 638, 198. C'est bouleversant 15. Un tel nom est vraiment curieux, mais on ne peut pas l'expliquer comme le dérivé d'un participe, car une telle catégorie parmi les *cognomina* latins serait sans précédent. Je n'en saurais donner une explication convaincante (la lecture du nom est certaine), mais on pourrait penser à une erreur d'écriture pour le nom sémitique populaire *Achiba* (peut-être remontant à un mauvais choix des deux lettres consécutives, phénomène qu'on rencontre quelquefois sur des inscriptions 16).

Voici à présent un nom fantôme : *Agrimatio*, qui est cité dans *CIL* VI 9842; E. Diehl, le compilateur de l'article (I, col. 1428), note à ce propos « cf. ἀγριμαῖος? ». C'est exclu. Probablement s'agit-il du nom *Agalmatio*, bien connu dans l'onomastique romaine; le lapicide aurait été trompé par l'écriture semi-cursive du brouillon ¹⁷.

Pour Ampelius (Thesaurus I 1978, 40, où ce cognomen a été mal séparé d'Ampele), le cas donné dans CIL VI 4028, Ampelio Liviae l(iberta), a été cité comme la première attestation de ce nom, bien que, dans l'inscription, Ampelio désigne une

¹³ Voir par ex. LGPN vol. I et II.

¹⁴ Voir H. Solin (1995a: 75 n. 80). Heureusement, les compilateurs du *LGPN* III A ont reconnu ici la forme juste (p. 15).

¹⁵ Voir H. Solin (1995a: 76) pour une explication plausible.

¹⁶ *Cf.* H. Solin (1995b : 102 *sq.*).

¹⁷ Voir H. Solin (1995a: 76). Y sont donnés d'autres exemples de confusions similaires.

femme, car *Ampelius*, avec le suffixe *-ius*, est une formation de l'antiquité tardive, impossible à l'époque d'Auguste, à laquelle l'inscription appartient.

Un autre nom fantôme : Aphrodomus est cité dans Thesaurus II 23 1, 64-65 de CIL VI 12124 Aphro Dom[---]mo bene m[erenti, ecc.], où il faut lire simplement Aphro Dom(itiae]. Aphro est un nom de femme grec bien connu.

Chrysophes (Thesaurus Onom. II 425, 8-9) est, lui aussi, un nom fantôme : CHRYSOPHES dans CIL VI 34100 se lit en réalité Chrysopaes, le changement entre A et H étant fréquent dans les inscriptions (cf. CONELIHE pour Corneliae dans la même inscription).

Je voudrais terminer mes remarques par deux observations qui montrent ce qu'on peut extraire de la documentation onomastique présente dans le *Thesaurus* par une approche subtile et critique. L'inscription tardive CIL VI 27421 de la ville de Rome (11^e-111^e siècle) se lit dans la version de Gaetano Marini *Timasio a (mico ?)* b(ono?) Anucia sua. L'auteur de l'article Anucia dans le Thesaurus II 193, 17 présume qu'Anucia pourrait être un nom africain, parce qu'une attestation d'un tel nom a été trouvée en Afrique; l'article répertorie aussi l'attestation en Afrique des noms Anucla et Anucella, dont l'existence est incontestable. Toutefois, dans notre inscription, nous n'avons pas affaire à un nom propre – déjà le mot suivant sua aurait dû rendre prudent. Il est plutôt probable qu'il faut changer la forme transmise ANVCIA en Anucla (il est très facile de postuler une mélecture -IA pour -LA). Anucla, une forme secondaire d'anicula, est pour le reste connue seulement des glossaires et de l'Appendix Probi : anus non anucla ; c'est-à-dire : il a sans doute existé dans le latin familier une forme *anucla*. Notre inscription peut donc être comprise de la manière suivante : Timasio ab anucla sua. La signification exacte d'anucla ici n'est pas complètement claire : peut-être une sorte de consanguinité ou de tutelle (tante ou mère nourricière de Timasius ?). Le nominatif suus, sua apparaît dans les inscriptions funéraires souvent avec les termes de relation de parenté, mais très rarement comme épithète des noms propres. Cela aussi milite fortement contre l'interprétation d'Anucla comme nom de personne.

La seconde observation concerne l'inscription CIL VI 15212 provenant de la ville de Rome (env. 1^{er}/II^e siècle) qui se lit Ti. Claudius Polites et Claudia Poemne hic et Coetonicus Monnus. Jusqu'à présent, tout le monde a compris Monnus comme un élément onomastique. En effet, un nom d'homme Monnus est relativement bien connu dans les provinces celtiques, en premier lieu, et en Afrique romaine nous connaissons d'autres noms en Monn-, mais non ce nom Monnus. Ce nom n'est pas autrement attesté à Rome (le centurion attesté dans CIL VI 2553. 2571. 2582 ne serait pas originaire de Rome). Mais si Monnus était ici un nom propre, il serait un second cognomen de Coetonicus (c'est l'interprétation du Thesaurus), une habitude un peu inusuelle, mais possible.

Or, si la forme du texte donnée par *CIL*, fondée sur les copies de Mommsen et de Rossi, qui seuls ont vu la pierre, est fiable, alors les deux mots de la fin, COETONICVS et MONNVS, vont étroitement ensemble. C'est pourquoi je me permets de suggérer une interprétation alternative : *Coetonicus monnus* avec un appellatif *monnus*. Cet appellatif n'est pas attesté jusqu'ici en latin, mais on connaît *monna* (attesté dans *CIL* IX 3215) et *monnula* (*CIL* VI 27009); ces formes peuvent être expliquées comme nées par dissimilation de *nonna*, *nonnula* 18, qui apparaissent dans les inscriptions du Haut-Empire comme signifiant « nourrice ».

Outre le *Thesaurus* et les autres dictionnaires moins complets déjà mentionnés, nous avons le récent *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum* de nos collègues hongrois B. Lörincz et F. Redö, qui a été achevé en 2002. Mais il ne s'agit pas d'un dictionnaire onomastique complet, car il tient compte seulement des noms propres de personne, et plus précisément de ceux provenant des provinces occidentales d'Europe; il ne prend en compte ni l'Orient, ni l'Afrique romaine, ni l'Italie – exceptée l'Italie du Nord, pour des raisons incompréhensibles. Malheureusement, il s'agit d'une œuvre peu critique, pleine de lacunes et d'erreurs de toutes sortes 19.

J'omets ici toutes les publications partielles qui ont rassemblé des groupes individuels de noms propres dans la compilation desquels l'école finlandaise d'onomastique est féconde²⁰.

Vu cette situation peu satisfaisante, l'idée de procéder à la rédaction d'un nouvel *Onomasticon* latin ne paraît pas sans intérêt. C'est moi-même qui ai lancé une telle idée au sein de l'*Internationale Thesaurus-Kommission*, mais sa mise en œuvre est encore à l'état embryonnaire, bien que tous les membres de la *Kommission* aient reconnu la grande importance de la réalisation d'une telle entreprise.

Le rêve que je caresse est un dictionnaire qui comprendrait tous les noms propres: noms de personne, toponymes, noms d'animaux²¹, de fêtes²², etc. Pour l'extension du dictionnaire, il y aurait plusieurs voies de réalisation. D'abord une onomastique complète à la manière du *Thesaurus* de Munich. J'ai compté aux lettres C et D du *Thesaurus*, qui disposent d'un *Onomasticon* séparé, qu'à

¹⁸ Ainsi E. Schopf (1919: 115-116).

¹⁹ Voir mes comptes rendus : Solin (2000 : 234-239 et 2004 : 244-247).

²⁰ Voir par ex. I. Kajanto (1965); O. Salomies (1987); H. Solin et Ö. Salomies (1994²); M. Kajava (1994); H. Solin (2003²).

²¹ Nous connaissons une quantité de noms de chevaux par des inscriptions de cochers (les noms de chevaux attestés dans des inscriptions de la ville de Rome se trouvent enregistrés dans *Index cognominum* de *CIL* VI, p. 358 *sq.*; *cf.* aussi G. Horsmann [1998:173; 176; 229; 301 et *passim*]). Dans le domaine grec, on peut consulter par ex. Fr. Jeschonnek (1885) et E. Baecker (1884).

²² Les noms de fêtes dérivés des appellatifs, comme Floralia.

une page des noms propres correspondaient cinq ou six pages du dictionnaire proprement dit. Si le *Thesaurus*, une fois complété, arrive à quelque vingt gros volumes, le lexique onomastique devrait contenir environ trois volumes et demi du même format. Cela serait sans doute l'idéal, mais plutôt difficile à réaliser dans de brefs délais. On pourrait réaliser plus rapidement une sorte d'*editio minor*, qui pourrait être publiée en deux tomes maniables. L'avenir nous dira si une telle entreprise peut voir le jour dans un futur pas trop lointain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAECKER, E., 1884, De canum nominibus Graecis, Diss. Königsberg.
- BIANCO, G., 1997, « Egidio Forcellini », *Dizionario Biografico degli Italiani*, n° 48, p. 787-790.
- BÖGEL, Th., 1996, Thesaurus-Geschichten. Beiträge zu einer Historia Thesauri linguae Latinae von Th. Bögel (1876-1973), éd. D. Krömer et M. Flieger, Stuttgart/Leipzig.
- CASTIGLIONI, L. & MARIOTTI, Sc., 2007⁴, Vocabolario della lingua latina, Torino.
- FORCELLINI, E. & PERIN, J., 1940, Lexicon totius Latinitatis ab Aegidio Forcellini lucubratum, deinde a Iosepho Furlanetto emendatum et auctum, nunc vero curantibus Francisco Corradini et Iosepho Perin emendatius et auctius melioremque in formam redactum, t. V-VI, Onomasticon auctore Iosepho Perin, Padoue, s.n.
- FORCELLINI, E. & DE-VIT, V., 1869-1892, Totius Latinitatis Onomasticon opere et studio Vincentii De-Vit lucubratum, t. I-IV, Prati (Totius Latinitatis Lexicon opere et studio Ae. Forcellini lucubratum ... t. VII-X).
- GAFFIOT, F., 2000, *Le grand Gaffiot. Dictionnaire latin français*, nouvelle éd. revue et augmentée sous la dir. de P. Flobert, Paris, Hachette.
- GEORGES, K. E., 1918, Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch, éd. H. Georges, Hannover/Leipzig, Hahnsche Buchhandlung.
- —, 2013, *Der Neue Georges. Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch*, éd. Th. Baier et T. Dänzer, Darmstadt, Hahnsche Buchhandlung.
- HERTZ, M. [-MOMMSEN, Th.], 1891, « Gutachten über das Unternehmen eines lateinischen Wörterbuchs », SBAk. Berlin, p. 671-690; réimpression dans Wie die Blätter am Baum, so wechseln die Wörter. 100 Jahre Thesaurus linguae Latinae, Stuttgart/Leipzig, B.G. Teubner, 1995, p. 127-144.
- HORSMANN, G., 1998, Die Wagenlenker der römischen Kaiserzeit, Stuttgart, F. Steiner.
- JESCHONNEK, Fr., 1885, *De nominibus quae Graeci pecudibus domesticis indiderunt*, Diss. Königsberg, Ex Officina Hartungiana.
- KAJANTO, I., 1965, Latin Cognomina, Helsinki, Helsingfors.
- KAJAVA, M., 1994, Roman Female Praenomina: Studies in the Nomenclature of Roman Women, Roma, Institutum Romanum Finlandiae.

- *LGPN* = *Lexicon of Greek Personal Names*, University of Oxford, https://www.lgpn.ox.ac.uk/home.
- LÖRINCZ, B. & REDÖ, F., 2005 (1994), *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, t. I, Budapest, M. Opitz.
- —, 1999-2002, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, t. II-IV, Wien, Forschungsges. Wiener Stadtarchäologie.
- OLD = GLARE, P. G. W., 1968-1982, Oxford Latin Dictionary, Oxford, Clarendon Press.
- SALOMIES, O., 1987, Die römischen Vornamen, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica.
- SALOMIES, O. & SOLIN, H., 1994², Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum, Hildesheim, Olms-Weidmann.
- SCHOPF, E., 1919, Die konsonantischen Fernwirkungen: Fern-Dissimilation, Fern-Assimilation, und Metathesis. Ein Beitrag zur Behandlung ihres Wesens und ihres Verlaufs und zur Kenntnis der Vulgärsprache in den lateinischen Inschriften der römischen Kaiserzeit, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- SOLIN, H., 1995a, «Thesaurus und Epigraphik », dans *Wie die Blätter am Baum, so wechseln die Wörter. 100 Jahre Thesaurus linguae Latinae*, Stuttgart/Leipzig, B.G. Teubner, p. 57-78.
- —, 1995b, « Zur Entstehung und Psychologie von Schreibfehlern in lateinischen Inschriften », dans H. Solin, O. Salomies & U.-M. Liertz (dir.), *Acta colloquii epigraphici Latini Helsingiae 3.-6. sept. 1991 habiti*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, p. 93-111.
- —, 1996, Die stadtrömischen Sklavennamen. Ein Namenbuch, Stuttgart, Steiner.
- —, 1997, « Anal. ep. », Arctos, n° 31, p. 135-139 = 1998, Analecta epigraphica, CLXVII, Architectus, p. 391-395.
- —, 2000, « Recension de B. Lörincz et F. Redö, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum* », *Gnomon*, n° 72, p. 234-239.
- —, 2003², *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin/New York, W. de Gruyter.
- —, 2004, « Recension de B. Lörincz et F. Redö, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum* », *Gnomon*, n° 76, p. 244-247.

TROISIÈME PARTIE

Évolutions

LE CHANGEMENT MORPHOLOGIQUE SELON SAUSSURE

Marie-José Béguelin Université de Neuchâtel

1. PRÉAMBULE

À plus d'une reprise, Michèle Fruyt a évoqué devant moi son admiration pour Ferdinand de Saussure, regrettant que l'apport du linguiste genevois ne soit pas mieux connu (et reconnu) dans les congrès internationaux qu'elle fréquentait. Dans ce bref article dédié tant à l'éminente latiniste qu'à l'amie précieuse et fidèle, je prolongerai nos échanges à ce sujet en traitant d'une question qui a beaucoup absorbé Saussure : celle du changement morphologique et grammatical. Pour exposer les vues du linguiste genevois, je m'appuierai sur ses écrits autographes (Éléments de linguistique générale et De la double essence du langage¹) et, bien qu'il s'agisse de témoignages indirects, sur les notes d'étudiants qui ont servi à l'élaboration du Cours de linguistique générale de 1916² (Cours de linguistique générale édité par R. Engler³ et Leçons de linguistique générale⁴).

Une remarque en guise de préambule. On a pris l'habitude d'élire, dans l'œuvre de Saussure, un corpus dit de « linguistique générale » et de l'étudier indépendamment de ses travaux de grammaire comparée. Or, ce partage relève d'un anachronisme, d'un effet de réception. Pour Saussure lui-même, il n'y avait aucune rupture entre son activité d'indo-européaniste et sa réflexion de sémiologue ; toutes deux s'étayaient réciproquement⁵. Décrire l'évolution linguistique, le « tourbillon des signes dans l'axe vertical⁶ », tel est le défi auquel s'est mesuré le Genevois ; et les principes de sémiologie qu'il a formulés étaient

¹ Respectivement Saussure (2002), abrégé ÉLG et Saussure (2011), abrégé Double essence ci-après.

² Saussure (1972).

³ Saussure (1968-1974) et abrégé *CLG*/E ci-après.

⁴ Édition de S. Bouquet, en préparation. Le *Cours de linguistique générale* de 1916, conçu et rédigé par Charles Bally et Albert Sechehaye, est loin d'être fiable en tout point (voir Godel [1957], Saussure [1968-1974], Gadet [1987], Bouquet [2010], etc.): aussi convient-il de remonter aux textes sources.

⁵ L'extrait (5) ci-dessous témoigne de cette intrication, déjà à l'œuvre dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de 1879 (Saussure [1879]; voir Vallini [2013] et Utaker [2002]).

^{6 «}Anciens Item», ÉLG, p. 102. Vertical est à prendre ici au sens de diachronique.

d'une méthode scientifique au sens le plus exigeant du terme.

2. LA MORPHOLOGIE, IDENTIQUE À LA «THÉORIE DES SIGNES»

Pour comprendre l'approche saussurienne du changement grammatical, il faut avoir à l'esprit qu'elle reflète une conception socialement et cognitivement ancrée de la langue, conception qui était appelée à détrôner ses concurrentes à fondement naturaliste. Saussure conçoit ainsi la langue comme « le résultat incessant de l'action sociale, imposé hors de tout choix⁷ ». Quant à l'objet de la linguistique, il n'est autre à ses yeux que le sentiment du locuteur, c'est-à-dire la perception que celui-ci a, ou peut avoir, du donné linguistique et des entités significatives :

au service d'une ambition majeure, celle de pourvoir la linguistique historique

- (1) Grand principe: ce qui est réel dans un état donné du langage, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience, tout ce dont ils ont conscience, et rien que ce dont ils peuvent avoir conscience. (Saussure, $\not ELG$, p. 192)
- (2) [...] parce qu'à chaque moment de son existence [i. e. de l'existence de la langue] il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe. (Saussure, Double essence, frag. 47; ÉLG, p. 45)

Dans cette perspective, la conscience du sujet parlant est non seulement l'objet premier de la linguistique, mais aussi l'étalon, le garant qui permet de valider l'analyse du grammairien:

(3) Le tout est de savoir dans quelle mesure le classement de la langue et du grammairien se correspondent, de voir dans quelle mesure existent vraiment ces unités dans la conscience des sujets parlants. (Riedlinger, « Notes du Cours I », CLG/E, I 2779, IR 2.36)

La mission du linguiste consiste ainsi à mettre en lumière les « opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue 8 ». En morphologie, il s'ensuit que seules seront jugées *réelles* – donc scientifiquement pertinentes – les entités ressenties par les sujets parlants d'une communauté donnée, parce que dotées de fonction significative. Aux yeux de Saussure – et contrairement à ce qui se lit dans les grammaires – les objets de la morphologie ne sont donc pas des formes : ils sont des associations forme-sens, autrement dit des entités bifaciales. Ipso facto, la morphologie est promue au rang de théorie des signes :

(4) Le vrai nom de morphologie serait : la théorie des signes et non des formes. (Saussure, Note « Morphologie », « Anciens documents », ÉLG, p. 182)

272

^{7 «}Anciens Item», ÉLG, p. 102.

^{8 «}Première conférence à l'Université de Genève » (novembre 1891), voir ÉLG, p. 146.

En outre, l'entité bifaciale n'est pas appréhendable isolément, car sa valeur dépend des autres signes avec lesquels elle entre en concurrence. Considérée hors de sa fonction, en abstraction du système qui l'inclut, une forme quelconque n'a pour Saussure, à proprement parler, aucune existence :

(5) La morphologie nous dit que le génitif de φύλαξ, c'est φύλακος; la grammaire quand on l'emploie. Cette distinction, au fond, est illusoire : on ne peut établir autrement les unités que par la signification, et réciproquement, quand on pose les différentes formes des cas d'une déclinaison, on veut introduire des différences; veut dire que φύλακος n'a pas la même signification que φύλακα ου φύλακι. Φύλακος en lui n'est absolument rien, n'existe que par son opposition à φύλακι, φύλακα. Mais cette différence n'est pas autre que la différence des fonctions. (Feuille de papier dont on ne peut pas découper le recto sans le verso !) Étude des formes et des fonctions, c'est la même chose ! (Riedlinger, « Notes du Cours II », *CLG*/E, I 2134-2136, II R 86-87)

La solidarité des faces du signe (image de la feuille de papier), le principe de différentialité et son corollaire, la valeur oppositive et négative des signes, sont inspirées on le voit par une réflexion approfondie sur les paradigmes flexionnels des langues indo-européennes et sur les rapports qui, de moment en moment, s'établissent entre leurs éléments. Entamée bien avant la période des trois Cours9, cette réflexion conduit Saussure à affirmer le caractère *purement instantané* de la morphologie, opposée en cela à la phonétique, à laquelle il dénie tout caractère momentané. Les notes de la *Double essence* 10 ont pour fil conducteur l'opposition, jugée irréductible, entre une vision statique de la langue, s'incarnant dans la morphologie (ou la sémiologie), et une vision évolutive, opérant en abstraction du sens, reversée intégralement dans la phonétique :

(6) Le fait qu'il n'y a rien d'*instantané* qui ne soit *morphologique* (ou significatif), et qu'il n'y a rien non plus de morphologique qui ne soit instantané, est inépuisable dans les développements qu'il comporte.

Mais ce premier fait a pour contrepartie immédiate qu'il n'y a rien de *successif* qui ne soit *phonétique* (ou hors de la signification) et qu'il n'y a rien de phonétique qui ne soit successif. (Saussure, *Double essence*, frag. 112; $\not ELG$, p. 41 11)

Saussure s'en tiendra, dans ses trois Cours de linguistique générale (1907, 1908-1909, 1910-1911), à la dichotomie ainsi formulée ; il y apportera quelques

⁹ Et probablement en vue de défendre, contre ses détracteurs, les options méthodologiques développées dans son *Mémoire* (voir n. 5 *supra* et Béguelin [2012]).

¹⁰ Saussure (2011).

¹¹ Voir aussi *Double essence*, frag. 115 = $\angle ELG$, p. 35.

3. L'«IDENTITÉ DIACHRONIQUE» EN QUESTION

appuyées sur des exemples concrets.

Comme on l'a vu plus haut, la linguistique saussurienne repose sur des principes étroitement corrélés : caractère social du langage, primauté de la fonction significative, centralité de la conscience du locuteur, solidarité entre signifiant et signifié, statut différentiel des signes... De ces principes appliqués rationnellement, il découle que les entités dont l'historien observe l'évolution à travers le temps échappent à la sémiologie ; loin d'être des sèmes (au sens de signes ou entités bifaciales), elles ne sont que des aposèmes, c'est-à-dire des figures ou enveloppes vocales, de pures formes matérielles 13:

nuances et modalisations¹², mais aussi et surtout de nombreuses justifications,

(7) Diachroniquement la question : « est-ce le même mot ? » signifie uniquement : « est-ce le même aposème ? » Mais pas du tout synchroniquement. (Saussure, $\acute{E}LG$, p. 108)

Ce constat, qui s'impose à Saussure de manière quasi inéluctable, s'accompagne d'une dénonciation de certaines idées préconçues, qui lui semblent de nature à égarer le linguiste :

- (8) La persistance (plus ou moins exacte) de beaucoup de fonctions significatives dans le temps et dans les formes est le fait qui nous suggère faussement l'idée je ne dis pas qu'il existe une histoire des significations, parce que cela ne signifie décidément rien –, mais qu'il existe une histoire de la langue prise par le double côté de la forme et du sens (c'est-à-dire une morphologie historique) [...]. (Saussure, $Double\ essence$, frag. 12 ; $\acute{E}LG$, p. 41)
- (9) Comme il n'y a aucune *unité* positive (de quelque ordre et de quelque nature qu'on l'imagine) qui repose sur autre chose que des *différences*, en réalité l'unité est toujours imaginaire, la différence seule existe. Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable de notre [*esprit*, restitution de R. Amacker] et rien de plus [...]. (*Double essence*, frag. 87; ÉLG, p. 83)

274

¹² Les notes du Cours II (Riedlinger, Gautier) conservent la trace d'un débat à ce sujet (voir *CLG*/E, I 2227-8, 2233).

¹³ Les termes de sème et d'aposème figurent dans les «Anciens Item» (Saussure, ÉLG, p. 105). Saussure y définit aposème par cadavre de sème (= de signe), avant de rejeter cette comparaison anatomique encore trop liée pour lui à l'idée d'une organisation (ÉLG, p. 107, 113). Voir sur ce point Coursil (2015 : chap. V).

Si l'on admet, avec Saussure, que l'identité des signes est différentielle et purement négative, les « unités positives » avec lesquelles opère l'historien ne sont qu'un artefact, une commodité qu'il se donne pour aborder les faits. Pour autant, la valeur du signe – qui ne résulte que de ses rapports avec ses contemporains – ne saurait se transmettre dans le temps.

Les pratiques les plus répandues de la linguistique historique se trouvent ici mises en cause : car Saussure objecte, à leur encontre, que l'*identité étymologique* n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire de prime abord, « un fait de langage », mais « un fait de notre réflexion grammaticale » ¹⁴ : son statut savant la prive de *réalité*, au sens où Saussure entend ce terme ¹⁵.

- (10) L'identité étymologique (notion purement grammaticale 16 , qui n'a aucun corrélatif dans les faits, à la différence des identités précédentes) est celle par laquelle nous imposons idéalement à un état de langue B une identité morphologique de l'état A appartenant au passé qui s'est vue brisée ou effacée par une cause quelconque. (Saussure, *Double essence*, frag. 132, qui corrige notablement $\acute{E}LG$, p. 84-85)
- (11) [...] vous êtes, vous dites, vous faites n'ont pas la forme des autres 2° personne pluriel. Pour fixer la valeur de cette finale très rare, le moyen est-il de dire que « vous faites » est le résultat de facitis ? Non : si on veut juger jusqu'à quel point dites est une finale grammaticale, il faudra poser la question comme elle se pose pour l'ensemble des sujets parlants, aujourd'hui, qui ne savent rien de l'étymologie. (Riedlinger, CLG/E, I 1600, II R 73)

Assimilée à une « morphologie rétrospective ou anachronique » ¹⁷, l'étymologie est donc suspecte ; et les notes de Riedlinger témoignent du doute qui frappe la notion d'identité diachronique :

(12) Il est mystérieux, le lien de cette identité diachronique, qui fait que deux mots ont changé complètement (calidus : šo ; aiwa : je) et qu'on en affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il ? Précisément ! Il y aura donc dans la linguistique toute une série de questions à résoudre, ou plutôt à scruter qui se rapportent aux identités, unités diachroniques. (Riedlinger, CLG/E, I 2742-3 et 2740, II R 54)

¹⁴ Saussure, Double essence, frag. 131; Saussure, ÉLG, p. 84.

¹⁵ Voir (1) et (2) *supra*. L'étymologie dite « populaire » fait bien sûr exception ; voir [Reichler-] Béguelin (1995).

¹⁶ Grammatical est à comprendre ici au sens de « propre au regard du grammairien sur la langue ».
Dans (11) au contraire, l'adjectif est utilisé au sens de « présent à la conscience des locuteurs », « sémiologique ».

¹⁷ Note « Morphologie », « Anciens documents », ÉLG, p. 188; voir Saussure, Double essence, frag. 41; Saussure, ÉLG, p. 22).

Dans le CLG^{18} , Bally et Sechehaye ont conclu le passage correspondant par un propos de leur cru, qui suppose résolu le nœud de problèmes auquel Saussure cherchait à sensibiliser ses auditeurs :

(13) Or l'identité diachronique de deux mots aussi différents que *calidum* et *chaud* signifie simplement ¹⁹ que l'on a passé de l'un à l'autre à travers une série d'identités synchroniques dans la parole, sans que jamais le lien qui les unit ait été rompu par les transformations phonétiques successives. (Bally-Sechehaye, *CLG*, p. 250)

Pour des raisons qu'il conviendrait de creuser (incompréhension, réticence à divulguer, sur cette question sensible, une théorie anticonformiste?) les premiers éditeurs du CLG ont semble-t-il cherché à instaurer dans le CLG une symétrie conceptuelle que Saussure s'était pour sa part attaché à déconstruire : celle entre identités synchroniques et identités diachroniques.

La critique des approches étymologistes ou « anachroniques » ²⁰, le constat de la nature anti-historique du langage ²¹, entraînent-ils aux yeux de Saussure l'impossibilité de développer une morphologie historique qui soit ancrée dans le réel langagier ? Non, comme on va le voir. Mais la méthode prônée par Saussure rompt clairement avec les habitudes de la linguistique diachronique.

4. LE CHANGEMENT MORPHOLOGIQUE ENVISAGÉ PAR LE PRISME DE L'ACTIVITÉ LANGAGIÈRE

D'abord, plutôt que de focaliser, comme il est d'usage, les altérations ou érosions subies par telle ou telle forme au cours du temps, Saussure met en avant ce qu'il appelle la novation ou la création analogique – à laquelle il refuse d'ailleurs le statut de changement ²². Improvisée dans l'acte de parole, la création analogique donne accès à la vie même du langage ; elle a ceci de captivant qu'elle révèle les analyses subjectives du locuteur, lesquelles, on s'en souvient, sont pour Saussure l'objet même de la linguistique :

(14) Toute innovation arrive par improvisation, en parlant (et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur), mais se produit donc à propos du langage discursif. (Saussure, « Nouveaux Item », ÉLG, p. 95)

276

¹⁸ Saussure (19313).

¹⁹ L'emploi de *simplement* est ici particulièrement incongru; comparer Saussure, « Notes pour un livre sur la linguistique générale », *ÉLG*, p. 200-201.

²⁰ D'ailleurs reprise au début du « Cours d'étymologie grecque et latine » de 1911-1912 (voir Vallini [2013 : 126]).

^{21 «} Notes pour un article sur Whitney », ÉLG, p. 216.

²² Saussure, *Double essence*, frag. 126; Saussure, *ÉLG*, p. 86. Voir aussi: «Le "changement analogique" que l'on compare au changement phonétique comme étant le second facteur de la transformation de la langue dans le temps ne lui est pas comparable et n'est pas un changement.» (Saussure, *Double essence*, frag. 127; *ÉLG*, p. 85.)

(15) [À propos des préfixes tels que fr. re-] Quelle est la preuve absolue, péremptoire que ces préfixes sont vivants ? Ce ne sera que la création analogique, c'est parce que je puis former redémissionner, recontempler, sans les avoir jamais entendues (cf. tous les re- que l'on place devant des mots qui d'après le dictionnaire ne l'admettent pas !). Et cela n'aura lieu qu'à propos de la parole sans que je réfléchisse, sans que je veuille dire recontempler, etc.; donc ces préfixes sont bien vivants. (Riedlinger, CLG/E, I 2590, I R 2.37-38)

Outre cet intérêt porté à la novation, Saussure s'attache à montrer les réinterprétations auxquelles les locuteurs soumettent le donné linguistique²³. Séparant et confrontant les états de langue successifs, les envisageant par le prisme de la conscience du locuteur, il s'attache moins au changement lui-même qu'aux conditions qui le déclenchent. Dans sa note *Morphologie*, rédigée en vue d'un exposé oral, Saussure pose ainsi les bases d'une morphologie historique conforme à ses vœux, qu'il prend bien soin de distinguer de l'étymologie et/ou de la « morphologie rétrospective » :

- (16) Le changement morphologique nécessite une étude spéciale qui prend le nom de *Morphologie historique*. Elle sépare les époques et les compare, tandis que la morphologie rétrospective les confond. Elle nous présente la véritable perspective entre les classifications et les interprétations successives auxquelles la langue a pu se livrer sur les mêmes formes, tandis que la morphologie rétrospective cherche, si vous me permettez cette image, à obtenir la projection sur un même plan de classifications très différentes par leur date.
- [...] La morphologie étymologique ne voit que l'état le plus primitif et applique imperturbablement l'analyse du premier jour aux périodes subséquentes. Pas de fusion possible puisque la morphologie étymologique est la négation même du principe historique. (Saussure, « Note Morphologie », « Anciens documents », $\not ELG$, p. 188)

Dans une démarche qui met en balance des états successifs, toute explication consiste à montrer ce qui se passe entre « formes diverses et simultanées » :

(17) Je rappelle en effet qu'au paragraphe premier nous posions comme un principe de première importance que les faits morphologiques se passent entre formes diverses et *simultanées*, les faits phonétiques entre des formes identiques et successives.

²³ En ses termes, il s'agit d'une « application nouvelle d'éléments fournis par l'état antérieur du langage » (« Deuxième conférence à l'Université de Genève », novembre 1891, ÉLG, p. 160), ou encore du « dernier compromis qu'accepte l'esprit avec certains symboles » (« Notes pour un article sur Whitney », ÉLG, p. 209).

Il me sera très facile de vous montrer que ce principe n'est pas entamé un seul instant par le fait du changement morphologique, mais qu'il en reçoit plutôt une nouvelle et décisive illustration. En quoi consiste le changement morphologique qui s'accomplit d'une époque à l'autre ? (*Ibid.*, p. 188-189)

Saussure répond à la question ainsi posée par une analyse de cas : celui de la désinence de datif pluriel de la flexion athématique du grec, où -σι est concurrencé par -εσσι. Il y voit la conséquence de deux phénomènes : d'abord, une « analyse différente des mêmes formes », ensuite, la « création de formes nouvelles », chaque phénomène supposant deux époques (*ibid.*, p. 189). En résumé :

1) « analyse différente des mêmes formes », fait relevant du « domaine purement psychologique » :

Époque I : βέλεσ-σι

Époque II : βέλ-εσσι (sous l'influence de βέλε<σ>ι, βελέ<σ>ων qui ont perdu l's intervocalique pour des raisons phonétiques)

2) « création de formes nouvelles, fait plus tangible, plus matériel » :

Époque I : θηρ-σί

Époque II : θήρ-εσσι (création de toutes pièces, sous l'effet de βέλ-εσσι, etc.)

L'étape 1) se présente comme une *réanalyse* (terme actuel) du datif pluriel βέλεσ-σι en βέλ-εσσι, sous l'influence d'autres membres du paradigme, tels le datif singulier βέλε</br>
βέλεσ>ι ou le génitif pluriel βελέ
βελέ
σ>ων οù l's intervocalique s'est amui, ce qui accrédite l'existence d'un radical βελ- en regard de βελεσ-. Quant à l'étape 2), elle consiste en la « création de formes nouvelles » comme θήρεσσι qui, forgé de toutes pièces sur le modèle de βέλεσσι, est la preuve tangible de la nouvelle analyse intervenue dans le type βέλεσσι. Qu'il s'agisse du redécoupage d'une forme existante ou de la création d'une forme nouvelle, ce sont à chaque fois, relève Saussure, des entités collatérales qui sont à la source de l'innovation: « comme toujours en morphologie, le mouvement vient d'à côté. Et nous retrouvons donc la condition primordiale de toute opération morphologique. Elle porte sur la diversité ou sur le rapport des formes simultanées. » (Ibid., p. 189.) Ainsi la tâche du linguiste est-elle de s'immerger dans les états de langue successifs, en vue de discerner, via le point de vue de l'usager, les réanalyses et les facteurs systémiques latéraux qui préludent à l'innovation.

La nécessité de distinguer les époques vaut aussi, *mutatis mutandis*, pour le *processus agglutinatif*, présenté dans le Cours I comme un contrepoint de la création analogique :

(18) Qu'est-ce que le processus agglutinatif ? C'est un *processus*, disons-nous, et non un *procédé* : *procédé* implique une volonté, une intention ; on méconnaîtrait

le caractère de l'agglutination en y introduisant quelque chose de volontaire; c'est justement cette absence de volonté qui est un des caractères par lequel l'agglutination se distingue de la création analogique. L'agglutination est : la réunion en un mot de deux mots tels qu'ils sont donnés par la phrase.

Première époque	Deuxième époque
ce ci	ceci = mot nouveau ou mieux : nouveauté en tant que mot.
tous jours	toujours
au jour d'hui	aujourd'hui
dès jà	déjà
le vert jus	le verjus
le lieu tenant	le lieutenant

et pour citer une formation de plus grande envergure mais ne signifiant pas autre chose : tout le futur des langues romanes :

je choisir ai	je choisirai	
tu choisir as	etc.	
je porter ai		

Nous avons donc bien là une réunion qui s'est faite pour ainsi dire toute seule et non un assemblage voulu : il n'y a pas même cette activité de la création analogique qui force d'analyser les mots avant d'en composer de nouveaux : ce sont les mots eux-mêmes qui sont les éléments dans l'agglutination, sans qu'il soit besoin de modèles ; il n'y a pas de création mais l'acceptation de deux mots comme une unité. (Riedlinger, *CLG/E*, I 2678-80, 2695, 2704)

Contrairement à la création analogique, l'agglutination ne dépend pas de modèles. Elle est motivée, selon le professeur, par une *tendance* liée au fonctionnement de la signification :

(19) Il faut noter un fait de signification qui n'est autre que celui mentionné pour -isto-: la tendance mécanique de la langue, si un concept composé lui est donné dans un signe déterminé, de le rendre simple, indécomposable, la tendance de prendre le chemin de traverse, la simplification de l'idée: de deux ou trois données on finit par ne plus apercevoir que celle qui est entendue. (Riedlinger, CLG/E, I 2681 et 2684)

Saussure soutient ailleurs, au vu de ses observations, que le changement linguistique est accidentel, imprévisible, non calculable²⁴, n'obéissant à aucune « voie fatale » ²⁵. On peut relever qu'il nuance ici son point de vue d'ordinaire rétif à la notion de tendance.

^{24 «} Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens, c'est que, du moment qu'un système de symboles est indépendant des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, par le fait du temps, des déplacements non calculables pour le logicien [...]» (Saussure, « Notes pour un article sur Whitney », £LG, p. 209).

²⁵ *Ibid.*, p. 216 ; sur le caractère non déterministe de sa vision, voir De Mauro (1972 : 454 n. 176) et Béguelin (2010).

Quoi qu'il en soit, le détour par l'analyse synchronique, *i.e.* par l'examen du rapport des formes simultanées au sein des états confrontés, est bel et bien au centre de la méthode préconisée par Saussure²⁶. De la sorte, la morphologie historique échappe au reproche de n'être qu'une perspective artificielle, « objective » en un sens destitué du terme, que le savant applique aux faits langagiers. Et la démarche – saussurienne s'il en est – consistant à épouser les impressions du locuteur, entre en contraste avec les démarches atomistes, polarisant le devenir à long terme d'entités envisagées isolément ²⁷. La perspective synoptique et empathique, qui vise à embrasser chacune des synchronies successives, s'accommode mal notons-le de la notion d'altération :

(20) [...] on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général. (Saussure, « Anciens documents », ÉLG, p. 267)

Saussure ne voit dans l'altération (et ses variantes telles que la dégradation, cf. Fruyt 2008 : 50) qu'un cas parmi d'autres de « déplacement des valeurs » :

- (21) La continuité enferme le fait d'altération qui est un déplacement des valeurs. (Saussure, « Notes pour le Cours III », $\not ELG$, p. 335 ; voir le contexte)
- (22) Quand il s'agit de *l'altération* à travers le temps, mieux vaut ne parler immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs*, en renonçant à scruter le degré de nécessité *a priori* puisqu'on renonce à distinguer les causes une à une. (*Ibid.*, p. 330)

5. BILAN PROVISOIRE

Telle que Saussure l'a pratiquée, la morphologie historique est ainsi délestée de préjugés déterministes (cf. n. 25). Guidée en priorité par l'activité cognitive et créatrice du sujet parlant, elle requiert de la part du chercheur une conscience épistémologique affûtée, et une maîtrise des idiomes étudiés qui va au-delà de la simple érudition. L'objectif, particulièrement ambitieux, est en effet d'accéder à ce qui se passe « à côté », dans l'environnement syntagmatique et associatif de la forme mise à l'étude, où résident très souvent les facteurs du changement.

280

^{26 «} Notes pour un article sur Whitney », ÉLG, p. 216-217; voir les travaux de Pétroff (2004), Choi (2002), Bulea (2010), Depecker (2009), La Fauci (2011), etc.

²⁷ Quitte à tirer ensuite, à partir des faits observés, des généralisations qui risquent d'être sans portée.

Exigeante par la maîtrise intime des idiomes qu'elle requiert, la méthode saussurienne se révèle sobre et économique sous d'autres aspects. Ainsi, nul foisonnement notionnel et terminologique, nulle inclination pour le débat scolastique relatif à l'étiquetage des changements : à la source du changement morphosyntaxique, il y a simplement pour Saussure deux *procédures*, la recomposition des unités et la création analogique, soumises à l'effet des entités collatérales, ainsi qu'un *processus*, l'agglutination, lié à une tendance interprétative. Tout n'est affaire ensuite que de retombées sémantiques et/ou catégorielles liées à la réorganisation du système.

Ainsi Saussure a-t-il convoqué l'étude synchronique au chevet de la diachronie, pour poser les bases d'une morphologie historique qui soit consciente de ses procédures et de la nature de son objet. La critique adressée à la notion d'identité diachronique est néanmoins demeurée incomprise, et la méthode appliquée par le Genevois pour l'analyse du changement grammatical reste aujourd'hui paradoxalement méconnue. Le message de Saussure, plus d'un siècle après son décès, en conserve une troublante actualité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BÉGUELIN, M.-J., 2010, « Le statut des "identités diachroniques" dans la théorie saussurienne : une critique anticipée du concept de grammaticalisation », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (dir.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève/Paris, Droz, p. 239-269.
- —, 2012, « La place de la grammaire comparée », *Langages*, n° 185, « L'apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure », p. 75-90.
- —, 2013, « Opérer en toute tranquillité hors de toute étymologie. La diachronie dans l'Essence double de Saussure », Arena Romanistica, n° 12, « De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme », dir. F. Rastier, p. 138-162; 2° éd. revue et corrigée, Limoges, Lambert Lucas, 2016, p. 123-143.
- —, 2014, « Deux points de vue sur le changement linguistique », *Langages*, n° 196, « Réanalyse et changement linguistique », p. 13-36.
- BOUQUET, S., 2010, « Du pseudo-Saussure aux textes saussuriens originaux », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (dir.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève/Paris, Droz, p. 31-48.
- BRONCKART, J.-P., BULEA, E. & BOTA, C. (dir.), 2010, Le Projet de Ferdinand de Saussure, Genève/Paris, Droz.
- BULEA, E., 2010, « Le défi épistémologique de la dynamique temporalisée », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (dir.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève/Paris, Droz, p. 215-238.
- Сної, Ү. Н., 2002, Le Problème du temps chez Ferdinand de Saussure, Paris, L'Harmattan.

- CLG/E = Cours de linguistique générale édité par R. Engler, voir Saussure (1968-1974).
- COURSIL, J., 2015, Valeurs pures. Le paradigme sémiotique de Ferdinand de Saussure, Limoges, Lambert-Lucas.
- DEPECKER, L., 2009, Comprendre Saussure, Paris, Armand Colin.
- Double essence = Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms BGE Arch. de Saussure 372. Édition partielle mais raisonnée et augmentée des Écrits de linguistique générale : voir Saussure (2011).
- $\acute{E}LG = \acute{E}crits de linguistique générale : voir Saussure (2002).$
- FRUYT, M., 2008, « Adverbes latins, grammaticalisation et lexicalisation », dans M. Fruyt & S. Van Laer (dir.), *Adverbes et évolution linguistique en latin*, Paris, L'Harmattan, p. 49-66.
- GADET, F., 1987, Saussure. Une science de la langue, Paris, PUF.
- GODEL, R., 1957, Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure, Genève, Droz.
- LA FAUCI, N., 2011, *Relazioni e differenze. Questioni di linguistica razionale*, Palermo, Sellerio.
- MEJÍA QUIJANO, C., 2014, Ferdinand de Saussure. Une vie en lettres, 1866-1913, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut.
- Pétroff, A.-J., 2004, Saussure. La langue, l'ordre et le désordre, Paris, L'Harmattan.
- [Reichler-]Béguelin, M.-J., 1995, « Saussure et l'étymologie populaire », *LINX*, n° 7, « Saussure aujourd'hui », dir. C. Normand et M. Arrivé, p. 121-138.
- SAUSSURE, F. de, 1879, Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes, éd. Ch. Bally et L. Gautier, Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, Genève, Sonor (réimp. Slatkine, 1984), p. 1-268.
- —, 1931³ (1916¹, 1922²), *Cours de linguistique générale*, éd. Ch. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot.
- —, 1968-1974, *Cours de linguistique générale*, éd. R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, t. I, 1968, t. II, 1974.
- —, 1972, Cours de linguistique générale, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.
- —, 2002, Écrits de linguistique générale, éd. S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.
- —, 2011, Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms BGE Arch. de Saussure 372. Édition partielle mais raisonnée et augmentée des Écrits de linguistique générale, éd. R. Amacker, Genève, Droz.
- UTAKER, A., 2002, La Philosophie du langage. Une archéologie saussurienne, Paris, PUF.
- Vallini, C., 2013, *Studi saussuriani*, Napoli, Università degli studi di Napoli, «L'Orientale».

RÉFLEXIONS SUR LA FORMATION DU PLURIEL ITALO-ROMAN À PARTIR DES DOCUMENTS DE *CAVA DEI TIRRENI*¹

Rosanna Sornicola Università degli Studi di Napoli Federico II

1. LE POLYMORPHISME DU PLURIEL

Dans cette étude, nous entendons traiter de certains problèmes, méthodes et résultats concernant l'analyse du polymorphisme du pluriel dans les documents du IX^e siècle de l'Abbaye de *Cava dei Tirreni*. La genèse de la morphologie du pluriel constitue un thème de recherche diachronique très intéressant pour l'étude des transformations intervenues entre le latin et le roman. Dans ce cadre, les textes du corpus *cavense* (= de *Cava dei Tirreni*) présentent des données micro-variationnistes sur lesquelles il est utile de réfléchir. La confrontation entre des notaires possédant des caractéristiques culturelles et des compétences d'écriture différentes permet d'identifier des phénomènes majoritairement communs à tous, même à travers le spectre de leurs différences socioculturelles. Apparaissent également des phénomènes qui mettent en relief des textes particuliers (individus écrivants) aux connotations variées par rapport aux caractéristiques extra-linguistiques.

Il n'est pas possible ici d'examiner en détail les nombreuses interrogations que d'importantes études comme celles d'Aebischer (1960; 1961; 1971) et Sabatini (1965a; 1965b) ont laissées en suspens mais nous pouvons brièvement récapituler certaines questions clés, pour lesquelles les données sur le polymorphisme extraites du corpus *cavense* nous invitent à quelques considérations :

a. Quelle est la dynamique historique des flexions italo-romanes, féminin -e, masculin -i, des noms qui se conforment respectivement à la 1^{re} et à la 2^e déclinaisons latines ? S'agit-il de développements directs de la flexion du nominatif pluriel de la 1^{re} (-ae) et du nominatif pluriel de la 2^e (-i), ou bien faut-il postuler des processus plus complexes au cours desquels les flexions romanes apparaissent comme le résultat d'évolutions plus ou

¹ Je tiens à remercier Frédéric Taboin pour la traduction française.

- moins tardives ? Nous croyons utile de rappeler que même si les opinions d'Aebischer et de Sabatini divergent, ils estiment qu'un rapport direct entre formes latines et romanes n'est pas envisageable.
- b. Quelle est la dynamique historique des noms de la 3^e déclinaison latine, et en particulier quel a été le rôle des flexions -ēs, -īs dans les transformations qui ont conduit aux flexions italo-romanes ?
- c. Quelle est la dynamique historique qui a entraîné la disparition de la flexion -ēs du paradigme des noms de la 3^e déclinaison latine? La présence généralisée dans les textes italo-romans antiques et dans divers dialectes actuels de la péninsule d'une flexion -e, comme le chiave (les clés), le porte (les portes), le vertute (les vertus), le arte (les arts), pourrait faire penser à une lente et incomplète disparition de la forme -ēs, forme érodée phonétiquement dans son segment final, mais ayant survécu de façon résiduelle à travers le temps dans sa consistance morphologique².
- d. Dans les processus historiques mentionnés précédemment (points a, b, c), les dynamiques structurelles ont-elles assumé des modes et des temps différents dans les diverses aires géographiques de la péninsule ?

2. CARACTÉRISTIQUES FLEXIONNELLES DES TYPES LEXICAUX

L'examen du polymorphisme du pluriel s'appuie sur l'étude des variantes de différentes classes morphologiques (noms à thème en -a-, en -o-, en consonne et en -i-) et, à l'intérieur de celles-ci, sur l'étude de différents types lexicaux. Les multiples phénomènes de déviation de la morphologie casuelle classique, caractéristiques de nos documents et d'autres originaires de l'Europe latine (Romania) et plus ou moins contemporains, peuvent être décrits de façon unitaire grâce à un modèle distributionnel: des formes flexionnelles qui, en latin classique, avaient des valeurs de cas différentes, peuvent apparaître dans des contextes structurels et fonctionnels identiques. Cette représentation a des conséquences pour l'étude de la variabilité structurelle et pour la méthodologie d'analyse des variantes du pluriel. Se pose en effet le problème de décider si les morphes flexionnels recueillis dans les documents doivent encore être considérés comme des variantes d'une variable (autrement dit d'un morphème) qui exprime le cas et le nombre ou si l'on doit plutôt pencher pour que la variable soit définie uniquement par la catégorie du nombre. Notre hypothèse de départ, qui doit être soumise à vérification, a été de considérer les formes flexionnelles comme des réalisations multiples du morphème du pluriel, et, par conséquent, comme variantes d'une même variable fondamentalement spécifique vis-à-vis du nombre. Dans la phase de classification des données, chaque

284

² Nous nous limitons à renvoyer à Rohlfs (1966-1969 : 2, §366).

forme a été considérée par rapport à son contexte syntagmatique et fonctionnel, afin d'y vérifier le degré de conservation de la valeur du cas. Les résultats obtenus nous amènent à quelques réflexions sur la permanence de la valeur de cas dans les formes enregistrées. Même si l'analyse par types lexicaux doit être menée sur un corpus plus ample, incluant tous les documents *cavensi* du IX^e siècle, il est possible d'apercevoir des micro-dynamiques morphologiques ayant quelque intérêt³.

3. DIFFÉRENCES ENTRE LES NOTAIRES

Il est opportun de délimiter au préalable les caractéristiques « sociolinguistiques » externes concernant les notaires dont les documents ont été analysés. Le lieu où ils ont écrit et le type d'écriture constituent deux facteurs importants liés aux différents faciès linguistiques des textes. Les notaires Leone, Barbato et Cumperto exercent principalement leur profession dans les petits scriptoria de villages, Nocera et Sarno (Tostazzo), en utilisant des graphies plus communes et modestes, comme la nouvelle cursive ou l'écriture mixte 4. Ceux-ci font preuve d'un plus grand conservatisme, avec de faibles déviations par rapport au latin classique dans la morphologie nominale, en particulier pour ce qui concerne les constructions Prép. + SN, dans lesquelles apparaît souvent la généralisation des flexions accusatives à tous les contextes prépositionnels. Les notaires de Salerne, Ragenprando, Lopenando, Nanteigari utilisent les graphies les plus élégantes, qu'il s'agisse de la bénéventine de chancellerie ou de la protobénéventine documentaire. Dans l'ensemble, ils présentent un tissu textuel qui se distingue d'un côté par un certain style soigné, avec des choix morphologiques assez proches du latin classique, et de l'autre par l'affleurement de phénomènes non classiques qui, parfois, sont des vulgarismes plus ou moins anciens, alors que, dans d'autres cas, ces mêmes phénomènes semblent être des innovations. Lopenando, par

³ Nous indiquons ci-dessous les noms des notaires dont les textes ont été pris en considération pour mener à bien cette analyse, le nombre de documents, la période d'activité, le scriptorium et le type d'écriture utilisé :

⁻ Leone: 3 documents; années 822-826; Nocera; nouvelle cursive romaine;

Barbato: 4 documents; années 832-848; Nocera et Tostazzo; écriture mixte (nouvelle cursive romaine et cursive bénéventine);

⁻ Ropperto: 5 documents; années 837-856; Salerne; nouvelle cursive romaine;

⁻ Ragenprando: 3 documents; années 837-856; Salerne; bénéventine de chancellerie;

⁻ Theodericus : 1 document ; année 840 ; Bénévent ; bénéventine de chancellerie ;

Cumperto: 9 documents; années 842-866; Nocera, Tostazzo et Salerne; écriture mixte (nouvelle cursive romaine et cursive bénéventine);

⁻ Lopenando: 2 documents; année 855; Salerne; bénéventine de chancellerie;

⁻ Nanteigari : 1 document ; année 859 ; Salerne ; protobénéventine documentaire.

⁴ Cumperto rédige également quelques documents à Salerne, peut-être *ChLA*, LI, l2; LI, l3, certainement LI, 24, le dernier rédigé de sa main.

exemple, présente un certain nombre de syntagmes avec des formes accusatives qui reflètent le faciès classique mais fait également un usage surétendu de formes accusatives avec les prépositions. Même Ragenprando, qui rédige des documents au faciès linguistique relativement élégant, montre cependant également des phénomènes post-classiques et tardifs. Seul le notaire Ropperto, dont cinq documents rédigés à Salerne entre 837 et 856 en nouvelle cursive nous sont parvenus, ne se conforme pas à l'ensemble des tendances que nous avons décrites. Ces documents présentent de fortes irrégularités de cas par rapport au faciès classique et de nombreux vulgarismes comme l'absence quasi constante de la nasale finale des flexions de l'accusatif singulier. Le seul document de Theodoricus, qui écrit à Bénévent, en utilisant la bénéventine de chancellerie, présente un faciès linguistique très soigné et conforme à l'usage classique.

286 4. LES VARIANTES DU PLURIEL

Pour ce qui concerne les noms à thème en -a- (1^{re} déclinaison), la forme flexionnelle -e est générale pour tous les contextes syntagmatiques et fonctionnels chez tous les notaires⁵, exception faite d'un petit nombre de cas dans lesquels est conservée la flexion accusative, dans des syntagmes faisant fonction d'objet direct (F(O) ci-après) (trois occurrences de terras dans les documents de Ragenprando). Chez le notaire Theodericus, on relève aussi une occurrence de la flexion ablative en syntagme prépositionnel (Prép. + SN ci-après) (cum ancillis). Ces phénomènes de conservation à contre-courant sont conformes à l'élégance d'ensemble du faciès linguistique de Ragenprando et Theodericus (comme nous le verrons, tous deux conservent, pour la 1^{re} déclinaison, la morphologie du latin classique même pour des noms appartenant à une autre déclinaison). L'analyse de la flexion dans le syntagme *cum bineas* chez le notaire Ropperto est plus problématique : il pourrait s'agir de l'accusatif surétendu en contexte prépositionnel, mais il est possible que, chez ce notaire, dont les documents, comme nous l'avons dit, abondent en vulgarismes, la flexion -as n'ait plus que la valeur de la marque cristallisée⁶ du pluriel. Dans l'ensemble, la fréquence élevée de la flexion -e et sa généralisation à tous les contextes structuraux font penser que le pluriel roman des noms de la 1^{re} déclinaison est déjà bien consolidé chez de nombreux notaires.

⁵ Nous avons analysé les types lexicaux *ancilla*, *calumnia*, *cartula*, *femina*, *glutta*, *nora* (= latin classique *nurus*), *petra*, *pezzia* (*pettjola*), *terra*, *vinea* pour un total de 18 occurrences.

⁶ C'est la seule occurrence d'un nom de la première déclinaison chez Ropperto, il n'est donc pas possible d'observer des polymorphismes susceptibles de nous aider à résoudre les questions posées par l'analyse.

Pour les noms à thème en -o- (2^e déclinaison), le cadre qui émerge est moins clair7. La donnée la plus intéressante est qu'il subsiste une large proportion de contextes syntaxiques dans lesquels les formes nominales sont fléchies de façon régulière par rapport à la morphologie classique (cela concerne un peu moins de la moitié des occurrences). On relève en effet des formes en -os pour la F(O), en -is pour $F(O_{ind})$ et pour des contextes Prép. + SN (Prép. = a, cum). Les formes en -i sont associées à des contextes qui constituent un peu plus d'un quart de l'ensemble du corpus. Presque toutes se trouvent régulièrement dans des noms en fonction de sujet (F(S)) ou avec une fonction équative-identificatrice dans des structures de type hoc est + SN. Dans un petit groupe de constructions seulement, elles sont irrégulières par rapport au contexte et peuvent donc être potentiellement considérées comme des formes plurielles en -i généralisées. Il s'agit cependant de cas qui posent des problèmes d'analyse, soit parce que la forme analysée se trouve dans des contextes appositionnels (la construction pourrait donc être un nominatif absolu, typique de la latinité tardive), soit parce qu'elle se trouve dans un document de Nanteigari, un notaire caractérisé par un style soigné. Le document présente plusieurs répliques de la même construction, une fois avec le nom fléchi en -i et une fois avec la flexion régulière -is (in is anni..., in is... annis). Il pourrait donc s'agir d'une simple oscillation graphique du -s final dans l'ablatif, mais on ne peut pas non plus exclure que l'alternance graphique soit liée à la position différente du nom dans le syntagme, interne dans un cas et finale dans l'autre 8. La forme pummiferi de Ropperto, qui apparaît dans le syntagme cum bineas et pummiferi, pourrait être davantage indicative d'un pluriel effectif désormais généralisé, étant donné la congruité avec l'ensemble du faciès linguistique des documents du notaire, mais même dans ce cas, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un simple fait graphique.

Les formes en -Vs (-os, -is) irrégulières par rapport au contexte sont très rares (4 occurrences) et presque toutes localisées dans le lexème solidus. Ce dernier apparaît trois fois avec la forme solidos dans la structure équative et identificatrice hoc est solidos, chez les trois notaires des scriptoria ruraux, Leone, Cumperto et Barbato (dans une telle construction, Cumperto oscille cependant entre solidi

⁷ Nous avons pris en considération les types lexicaux *annus*, *arbustus*, *filius*, *forcatus*, *gastaldeus*, *germanus* (*iermanus*), *manicius*, *pummiferus*, *servus*, *solidus*, *tabulicius*, pour un total de 42 occurrences.

⁸ La présence et la distribution du -s final ont des caractéristiques diversifiées selon les époques, les typologies textuelles et les registres du latin. Contrairement au -m final, il s'agit d'un élément relativement bien conservé, même dans les inscriptions appartenant à un registre non soutenu (voir Väänänen 1966 : 71-81 pour Pompéi). Les conditions phonétiques et prosodiques, et plus particulièrement celles phonotactiques de sandhi phrastique ou de pause, semblent avoir joué un rôle important de façon différente à travers le temps, mais la présence ou l'absence de -s par rapport à de tels contextes est une question controversée (voir Leumann, Hofmann, Szantyr 1965-1977 : 1, 227).

et *solidos*). On ne sait pas si la forme doit être interprétée comme l'accusatif caractéristique surétendu à des contextes post-copulaires, ou si l'influence des nombreuses formes régulières en -os, parmi lesquelles apparaît le lexème *solidus*, a favorisé un processus tendanciel de *Erstarrung* morphologique⁹. L'analyse de la seule forme en -is, apposée à un SN avec F(S) (*uterini iermanis*, dans un des documents du notaire Lopenando) est elle aussi controversée, étant donné qu'il n'est pas aisé d'établir s'il s'agit d'une structure au nominatif ou d'un ablatif absolu. Dans l'ensemble, le cadre qui émerge fait penser que les variantes flexionnelles recueillies ont conservé de façon prépondérante la valeur syncrétique de cas et de nombre du latin classique. Il est en revanche sans aucun doute bien difficile de comprendre quelle part concerne simplement des traditions d'écriture et quelle part est imputable à des dynamiques sous-jacentes de formation plus ou moins tendancielle du pluriel en -i dans les registres parlés.

Pour les noms à thème en consonne et à thème en -i- (3° déclinaison), les formes flexionnelles non classiques sont sensiblement plus nombreuses 10. Presque tous les imparisyllabiques du corpus présentent la réduction de l'allomorphie thématique, selon le processus bien connu du nivellement analogique du thème du nominatif sur celui des formes obliques. Dans certains contextes, cela peut créer une difficulté pour identifier la flexion en tant que singulier ou pluriel.

Pour ce qui concerne le lexème homo, dans 60 % des cas, il apparaît avec les formes homines, hominibus, morphologiquement régulières par rapport au contexte syntaxique (presque toujours Prép. + SN) et que l'on peut clairement déterminer comme telles, aussi bien chez les notaires urbains linguistiquement sophistiqués que chez un notaire exerçant dans un petit centre rural comme Cumperto¹¹. Une forme (h)omine, toujours dans le syntagme stéréotypé ab omnis (h)omine, apparaît chez Leone, Barbato et Ropperto, dans environ un tiers du corpus. L'analyse du syntagme s'avère problématique par rapport au nombre, aussi bien pour la forme de son constituant nominal que pour celle du constituant adjectival. Homine pourrait équivaloir à homines¹² et omnis pourrait être considéré comme le résultat d'une cristallisation morphologique ou, à défaut, comme une forme de l'accusatif pluriel en -is. Cette hypothèse n'est pas invraisemblable étant donné que cette variante flexionnelle est attestée en

⁹ Le lexème *solidus* présente une récurrence élevée dans le corpus : il apparaît dans au moins 18 répliques, dont 15 présentent une forme en *-os* morphologiquement régulière.

¹⁰ Nous avons analysé les lexèmes finis, heres, homo, iudex, nepos, parens, pars, sortio, termes, testis. Les deux premiers, qui apparaissent dans un nombre plus élevé de répliques et posent des questions particulièrement intéressantes, feront l'objet d'une analyse plus détaillée.

¹¹ Ce type lexical a une récurrence élevée (18 attestations). Les rares occurrences de *iudex* et *testis* apparaissent sous des formes régulières.

¹² Dans les documents de Ropperto, on observe certains cas de chute du -s final, homine pourrait donc équivaloir à homines, mais le phénomène graphique n'est pas caractéristique des deux autres notaires.

latin depuis très longtemps et est parfois présente avec une coloration archaïsante jusque dans les textes littéraires de l'époque classique ¹³. Il convient de diminuer la portée de la régularité tendancielle de la flexion du lexème *homo* si l'on tient compte du fait que les contextes structuraux dans lesquels il apparaît ont tous une apparence formulaïque.

Pour peu qu'on puisse en juger étant donné leur moindre récurrence ¹⁴, les types *nepos*, *parens*, *pars*, *sortio*, montrent dans l'ensemble une certaine variation morphologique. Dans une gamme différenciée de contextes structuraux, on observe en effet les variantes flexionnelles *-i*, *-is* et *-e*, dont la fréquence est distribuée comme suit :

```
-i :nepoti(1), parti(1), sortjioni(1), termiti(2)
-is :parentis(3), nepotis(1)
-e :sortjione(3)
```

L'examen de tels contextes semble mettre en évidence le rapport de fluctuation entre -i et -is dans les syntagmes Prép. + SN : de nepotis chez Leone, mais de nepoti et de ambas due sortjioni chez Cumperto, de tribus parti = partis chez Ropperto. La forme parentis apparaît toujours en F(S), dans une clause principale ou non finie, ce qui pourrait faire penser à un phénomène de surextension à des contextes nominatifs de la flexion archaïque d'accusatif pluriel en -īs, qui, en latin, était typiquement limitée aux noms à thème en -i-. Cependant, cette flexion se rencontre déjà chez des auteurs de l'époque classique, même dans les participes en -nt-15. Les trois occurrences de sortjione chez les notaires Leone et Cumperto, toutes trois en F(O) (due sortjione, dues sortjione) 16, sont particulièrement intéressantes. La finale -e pourrait, par conséquent, être une forme résiduelle de la flexion nominative-accusative latine -ēs, sans le signe graphique du -s final. Comme nous le dirons sous peu, cette interprétation est également corroborée par les données relatives à une variante -e associée au type finis. Si l'analyse était correcte, elle impliquerait que, chez certains notaires, la morphologie du pluriel de certains noms conserve une trace de la valeur de cas. Le peu de documentation dont nous disposons nous invite certes à la plus grande prudence ; cependant, nous pourrions supposer l'existence, chez certains notaires, d'un système morphologique dans lequel la flexion -īs serait étendue à des noms à thème consonantique et à une vaste gamme de fonctions grammaticales, autrement dit

¹³ Voir Ernout (1941: 87-88); Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977: 1, 440). L'accusatif pluriel omnis est attesté chez Virgile et dans la documentation épigraphique.

^{14 12} occurrences au total.

¹⁵ Le phénomène est déjà attesté dans des textes légaux archaïques : voir Ernout (1941 : 68) ; Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977 : 1, 440).

¹⁶ Une des trois occurrences de cette forme n'est pas précédée d'un numéral mais le contexte rend la valeur de pluriel plausible.

étendue à tout le paradigme du pluriel, alors que, pour d'autres notaires, il serait possible de penser à un système qui, malgré une surextension de $-\bar{\imath}s$, conserverait la flexion $-\bar{\imath}s$ associée à la F(O). Pour les deux systèmes, on pourrait, en outre, admettre une règle variable de l'effacement du -s final.

Ces hypothèses semblent également trouver une confirmation sur la base des résultats obtenus pour le type lexical *finis*. L'ensemble de ses occurrences est caractérisé par les variantes flexionnelles multiples du pluriel -i, -is, -es, -e, dont la fréquence est distribuée comme suit :

$$-i(8), -is(5), -e(2), -es(1)$$

Alors que les deux formes *fines* et *fine* se trouvent toujours dans des syntagmes en F(O), *finis* apparaît aussi bien dans des syntagmes en F(O) qu'avec des Prép. + SN. *Fini* couvre un éventail de contextes plus large, c'est-à-dire des syntagmes en F(S), F(O) et Prép. + SN¹⁷.

Quelle interprétation pouvons-nous tirer de ces données ? Le rapport entre finis et fini, au sens d'un développement de la seconde variante à partir de la première, semble pouvoir être confirmé au regard des documents de Ropperto qui, comme nous l'avons dit, présentent souvent l'absence de consonne finale. L'alternance fini/finis chez Cumperto pourrait tout simplement être due à un phénomène phonotactique : fini apparaît à l'intérieur du syntagme, finis à l'extérieur. Le fait que fini et finis apparaissent toujours dans des contextes obliques et presque toujours dans des syntagmes en F(O) confirme le rapport étroit entre les deux formes comme accusatifs pluriels, rapport déjà envisagé à partir des types lexicaux dont nous avons précédemment débattu. Les données extraites des documents de Ragenprando permettent, elles aussi, de ne pas exclure qu'une des trajectoires de développement de fini ait comme point de départ le pluriel accusatif archaïque -īs des noms à thème en -i-. Chez ce notaire, la coexistence de fines et fini (< finis) dans des syntagmes en F(O) peut être interprétée comme le témoignage d'une compétition entre forme classique et forme plus vulgaire chez un professionnel de l'écriture assez sophistiqué et ouvert aux innovations. C'est une interprétation qui pourrait fournir le témoignage d'un processus effectivement à l'œuvre dans les registres parlés d'usage commun qui s'insinuent dans l'écrit. Il semble clair, du reste, que le point de départ du

¹⁷ Chez le notaire Cumperto en particulier, *fini* apparaît deux fois en F(S), dans la construction qui se répète *sicut fini posite sunt*, alors que *finis* est relevé deux fois en F(O), dans la construction *abet finis*. Chez Ropperto, *fini* est la seule variante que l'on rencontre, aussi bien en F(S) qu'en F(O). La forme *fini* chez Ragenprando se trouve dans des syntagmes en F(O) et Prép. + SN, alors que la seule occurrence de *fines* dans tout le corpus est dans un syntagme en F(O). Barbato et Lopenando présentent une réplique de *finis* pour chacun d'eux, toujours dans le contexte Prép. + SN. Pour finir, la forme *fine* est répertoriée chez Lopenando et chez Nanteigari dans un syntagme en F(O), dans la structure formulaïque *fine aventes*.

développement, le pluriel accusatif -īs, se trouve surétendu à des contextes de nominatif chez les notaires des centres ruraux, linguistiquement plus modestes, qui conservent des registres sociolinguistiques du latin non soignés.

Le type heres, à thème en dentale, a des caractéristiques particulières. Il présente une récurrence élevée, avec au moins 66 occurrences de formes de pluriel dans les différentes fonctions grammaticales, que l'on peut regrouper sous les variantes heredes, heredibus, erede (l'analyse de cette dernière étant plus incertaine). Il faut, certes, considérer qu'il apparaît principalement dans des contextes formulaïques, condition qui, en soi, favorise le maintien d'un faciès latin plus conservateur, bien qu'il ne soit en théorie pas exempt de transformations morphologiques. Nous remarquons cependant qu'on ne rencontre aucune occurrence d'un pluriel *heredi, ni même d'un pluriel *heredis, ce qui semble confirmer que des types lexicaux différents ont connu des dynamiques morphologiques différenciées.

Dans ce lexème, la plus importante déviation de la morphologie classique est constituée par la présence d'une variante *heredibus* (20 occurrences). Malgré les différences socioculturelles et stylistiques entre les notaires, cette variante apparaît avec différentes fonctions, surétendues par rapport au contexte distributionnel classique, dans tous les documents analysés. La gamme de structures comprend des SN en F(S) et en F(O) et des Prép. + SN. Il s'agit, de façon tout à fait sporadique, de SN avec la fonction génitivale $(F(Gen))^{18}$. Les données recueillies permettent d'obtenir la hiérarchie de fréquence des contextes fonctionnels 19 suivante :

$$F(S) < F(O) < Prép + SN < F(O_{ind}) < F(Gen)$$

Nous avons toujours affaire à des contextes dans lesquels *heredibus* est le second élément d'un syntagme coordinateur (par exemple, dans les structures « *nos et nostri heredibus* », « *tu et tuique heredibus* »), ce qui est caractéristique de la distribution non classique de la forme. Cet exemple est également présent chez des notaires qui rédigent des documents avec un faciès linguistique relativement élégant, comme Ragenprando ²⁰. On peut également le rencontrer

¹⁸ Dans F(Gen), la forme *eredibus* apparaît dans la construction: « *sine mea vel* eredibus *meis aut cuiuslivet contradictjonem* » (chez le notaire Lopenando). Dans seulement deux occurrences, il s'agit d'un syntagme avec fonction d'objet indirect (chez le notaire Ropperto).

¹⁹ La hiérarchie de fréquence est plus évidente chez certains notaires (voir ci-après).

²⁰ Ragenprando présente la distribution de formes suivante : F(S) heredibus (= 4) ; F(O) heredes (= 2) / heredibus (= 1) ; Prép. + SN heredibus (= 2) / heredes (= 2). En F(S), la forme heredibus apparaît toujours dans la structure de coordination. En F(O), la forme heredibus apparaît dans la construction «hobligo tibi et heredibus tuis », qui pourrait également être analysée comme un objet datival. D'autre part, on ne peut pas exclure l'incidence de la structure de coordination. Dans le contexte Prép. + SN, certaines constructions se conforment au faciès classique («ad heredes meos », «cum tuis heredibus »), d'autres en revanche s'en éloignent («adversus te et tuis heredibus », «cum tuos eredes »).

dans des documents situés dans l'aire napolitaine au x^e siècle, de différents niveaux socioculturels et stylistiques, voire fréquemment dans des documents linguistiquement plus soignés. Parmi les notaires ruraux, la forme *heredibus* surétendue est en revanche peu fréquente chez Leone et Cumperto²¹, mais présente une récurrence élevée chez Barbato, bien qu'on ne puisse pas considérer le processus de cristallisation comme entièrement accompli²².

La surextension de *heredibus* par rapport à la norme du latin classique est un phénomène dont le statut sociolinguistique pose problème. Cela pourrait nous amener à nous poser certaines questions. Tout d'abord, pourquoi cette forme apparaît-elle régulièrement comme deuxième terme dans une structure de coordination ? Est-il possible qu'entrent en jeu des facteurs rythmiques et prosodiques tels que le choix d'une forme plus longue en seconde position de syntagme ? Est-il également possible de penser que cette condition distributionnelle a quelque affinité avec le fait que dans les contextes de focalisation apparaissent les formes longues, apparemment datives-ablatives, des pronoms personnels toniques²³ ? Une autre donnée soulève des interrogations : dans les documents de certains notaires (Cumperto, Ropperto, Lopenando), la forme *heredibus* est plus fréquente en F(S) et F(O) que dans des constructions Prép. + SN²⁴. Les propriétés distributionnelles observées pourraient faire supposer qu'il ne s'agit pas d'erreurs, dues à l'inexpérience ou à des distractions de l'écrivant, ni même d'un choix connoté sociolinguistiquement comme populaire.

Les indices concernant la distribution inter-individuelle semblent corroborer une telle conclusion. Cherchons à présent à récapituler certains des indices déjà mentionnés et à en ajouter de nouveaux : (1) la présence des formes datives-ablatives surétendues dans des documents qui, dans leur ensemble, ne présentent pas beaucoup d'écarts par rapport à la morphologie du latin classique, comme ceux rédigés par les notaires salernitains Ragenprando et Nanteigari ; (2) leur fréquence peu élevée chez les notaires « de campagne » Leone et Cumperto, dont le faciès linguistique est fondamentalement conservateur, bien qu'il ne soit pas exempt de déviations par rapport à la norme classique ; (3) leur rareté

²¹ Dans les documents rédigés par Cumperto prime l'alternance herede / heredibus aussi bien dans des syntagmes en F(S) que dans des syntagmes en F(O), mais la forme heredes est prédominante. En F(S), heredes = 3, heredibus = 2; en F(O) heredes = 5, heredibus = 1. Dans les structures Prép. + SN, la distribution des formes heredes et heredibus est conforme au faciès du latin classique: heredes apparaît quatre fois après ad, heredibus deux fois après ab, de. Dans un cas, heredes apparaît après de (« de nos et de nostri heredes »).

²² Chez ce notaire, en effet, toutes les occurrences dans des SN en F(0) et dans des Prép. + SN ont heredibus. Dans des SN en F(S), sur trois occurrences du type lexical heres, deux apparaissent dans la variante heredes et une seule dans la variante heredibus.

²³ Pour ce phénomène, nous renvoyons le lecteur à Sornicola (2013b).

²⁴ Barbato fait exception car ce notaire, comme nous l'avons déjà souligné, présente un processus avancé de cristallisation des formes analysées.

chez Ropperto, notaire salernitain dont les actes sont ponctués de nombreux vulgarismes ²⁵; (4) le fait que dans le seul document du notaire bénéventin Theodoricus, dont le faciès linguistique est le plus élégant, la seule occurrence du type lexical *heres* est une forme plurielle *heredes* en F(S), dans une structure de coordination. Le résultat est bien mince, mais significatif, parce qu'il permettrait de supposer que la surextension de *heredibus* par rapport à l'usage classique n'était pas acceptée dans des milieux linguistiques sophistiqués comme celui de Bénévent.

Par conséquent, s'il semble que l'on puisse exclure que la variante dativeablative surétendue soit due à une incompétence linguistique, autrement dit à des capacités réduites d'écriture dans le latin caractéristique des documents légaux, il est possible de penser qu'elle serait due à un certain traditionalisme, et il nous reste à établir à quand elle remonte dans le langage notarial de la fin du IX^e et du X^e siècle.

5. IMPLICATIONS DES RÉSULTATS SUR LA VARIABILITÉ DES FORMES PLURIELLES POUR LES DYNAMIQUES DIACHRONIQUES

L'examen des variantes flexionnelles du pluriel, effectué compte tenu des problèmes d'analysabilité structurelle et des différences structurelles, linguistiques et stylistiques entre les notaires, pourrait fournir des indices utiles à la compréhension des dynamiques diachroniques de la morphologie du pluriel entre latin et roman. Les résultats obtenus concernent les documents d'une aire limitée de la Campanie durant le Haut Moyen Âge et appellent certaines considérations. La première concerne la nature particulière des textes écrits analysés et leur rapport avec les registres parlés contemporains et avec des diachronies de plus long terme. C'est une question qui ne peut être abordée ni en supposant que les textes présentent d'importants reflets directs des variétés parlées, ni même en forçant leur interprétation dans une dichotomie rigide entre l'écrit et l'oral en faveur de la première dimension. La différence désormais traditionnelle dans la bibliographie entre les parties formulaïques (protocole, eschatocole, etc.) et les parties libres doit sans aucun doute être évaluée par un examen des discontinuités stylistiques, mais ne devrait pas être considérée comme

²⁵ Il est vrai que dans les documents rédigés par Ropperto, dans les syntagmes en F(S) apparaît toujours *heredibus*, dans un contexte de coordination caractéristique, mais cette forme ne se trouve jamais dans les syntagmes en F(O), dans lesquels en revanche on rencontre toujours *erede*, dans les contextes de coordination du type : *X et meus erede*, probablement à analyser comme *X et meos eredes*. Cette interprétation est rendue plausible par la structure syntaxique et sémantique du contexte et par l'analyse de la congruence interne aux documents du notaire. En définitive, dans des documents présentant de nombreux vulgarismes, *heredibus* surétendu est moins fréquent qu'ailleurs.

absolue. En effet, les écritures légales ont un rôle typologique et historique particulier du point de vue linguistique. Elles nous obligent à reconsidérer la dichotomie moderne écrit/oral, pensée pour des sociétés hautement alphabétisées et dotées d'institutions éducatives très structurées et répandues. Il est clair que les conditions des sociétés au sein desquelles les notaires du Haut Moyen Âge exerçaient étaient bien différentes. Dans le vaste spectre stylistique des phénomènes du latin, les écritures légales puisent principalement depuis l'Antiquité dans le sermo mediocris et le sermo humilis, selon les circonstances qui définissent l'acte légal (les finalités, le statut social des acteurs de l'affaire, les biens concernés). Les actes notariaux du Haut Moyen Âge témoignent de phénomènes qui, à des périodes précises et dans des lieux déterminés, ont dû également exister dans les registres parlés. Les documents peuvent contribuer à nous restituer une image, dont on peut tracer les contours approximativement, même si elle n'est pas directe, en soumettant les données textuelles à un examen croisé de la diffusion des phénomènes dans le temps, dans l'espace et à travers les textes. Il va de soi que cette restitution ne pourra jamais saisir toute l'ampleur du polymorphisme des registres parlés, mais uniquement une gamme limitée.

La deuxième considération concerne la façon dont ont été conçues les coordonnées d'espace et de temps. Le point de vue présenté dans cette recherche implique la valorisation des spécificités zonales, voire « locales », aussi bien pour la comparaison des dynamiques historiques d'espaces délimités que pour des enquêtes diachroniques plus globales. Loin de nous, bien entendu, l'idée de projeter les premières sur les secondes à l'aide de généralisations problématiques ; mais nous entendons plutôt reconnaître que des aires et des milieux sociaux différents peuvent avoir connu des dynamiques linguistiques non uniformes, en admettant la possibilité que des transformations sur une vaste échelle diatopique et diachronique aient été marquées par une complexité qui nous échappe en partie. Cette optique constitue, en d'autres termes, une tentative de valoriser le polymorphisme pour l'interprétation diachronique.

Les deux considérations avancées constituent la toile de fond par rapport à laquelle nous chercherons maintenant à discuter les implications possibles des résultats obtenus au sujet de la morphologie du pluriel dans les documents de *Cava dei Tirreni*. Notre première remarque portera sur la présence, dans les documents, d'un certain prolongement de faciès du latin classique ou du latin des usages « sub-standard » ²⁶, avec des différences, en fonction des types lexicaux et de leurs paradigmes morphologiques originaires. Le premier type est particulièrement évident dans les noms de la 2^e déclinaison et, de façon

²⁶ Nous avons recours à cette terminologie moderne en étant consciente des limites de l'application des concepts de « standard » et de « sub-standard » au latin.

plus circonscrite, dans les noms de la 1^{re} (il n'y a que quelques occurrences de formes en -as qui sont encore fonctionnellement reconnaissables en tant que formes accusatives) et de la 3^e (surtout dans les types lexicaux *homo*, *heres*, qui apparaissent majoritairement dans des parties formulaïques, et dans certaines formes -e(s) que le contexte syntaxique permet d'analyser comme des accusatifs, touchés ou non par la chute du -s final). Il est intéressant d'observer qu'alors que les noms de la 2^e déclinaison conservent mieux la morphologie du latin classique chez tous les notaires, les noms de la 1^{re} montrent des survivances de formes classiques chez les notaires linguistiquement plus sophistiqués, alors que les survivances classiques dans les noms de la 3e se distribuent de manière erratique entre les professionnels plus modestes des centres ruraux et les notaires salernitains caractérisés par une plus grande élégance linguistique. Pour ce qui concerne les noms de la 3^e déclinaison, si on fait abstraction des types lexicaux homo et heres, les formes flexionnelles classiques les mieux conservées sont les accusatifs en -ēs, une donnée qui fait penser à la permanence, du moins dans la compétence de certains notaires, d'un paradigme de la flexion nominale multiple par rapport au cas, dans lequel le noyau accusatif est encore bien identifié. Ce faciès, bien loin de la configuration du système flexionnel roman, montre ce que l'on pourrait définir comme un système de transition bipolaire.

D'autre part, il est indispensable d'évaluer l'entité et les implications diachroniques de la présence de phénomènes du latin dont le niveau stylistique est plus bas, comme (1) la surextension de formes accusatives dans les syntagmes prépositionnels et (2) la surextension de la flexion archaïque d'accusatif en -īs des thèmes en -i-, à travers le paradigme flexionnel (elle apparaît dans des contextes qui auraient demandé le nominatif ou l'ablatif), ainsi qu'à travers les classes morphologiques (dans des noms dont le thème se termine par une consonne). Le premier phénomène est ancien et, à en juger par la documentation épigraphique, doit avoir caractérisé, durant de nombreux siècles et dans différentes aires, des usages quotidiens de la langue, peut-être jusqu'à rester « congelé » dans les écritures légales tardives ²⁷. Pour ce qui est du second phénomène, l'extension de la flexion accusative -īs à des contextes nominatifs est déjà documentée dans des textes juridiques de la fin du IIe siècle av. J.-C.28. L'extension à d'autres contextes morphosyntaxiques et à d'autres classes morphologiques peut avoir connu des dynamiques plus complexes, au cours d'un laps de temps et à travers des strates sociales qu'il n'est pas facile de déterminer avec précision.

Les résultats qui sont apparus semblent indiquer l'importance du « bagage » d'origine concernant la structure morphologique des lexèmes dans la formation

²⁷ Pour la documentation du phénomène, nous renvoyons le lecteur à Sornicola (2013a).

²⁸ Voir Ernout (1941:88).

du pluriel. Outre les noms de la 2^e déclinaison, la permanence d'un tel bagage sur une diachronie de longue durée est particulièrement claire pour les noms qui se conforment aux paradigmes de la 3^e déclinaison, avec le maintien partiel de différences entre les propriétés flexionnelles des lexèmes de structure thématique différente. Du point de vue diachronique, il est intéressant qu'un des deux noyaux de conservation, à savoir la classe des noms en -i-, ait agi comme un pôle d'attraction tendanciel même pour les lexèmes dont le thème se termine par une consonne. Dans les documents, le rapport étroit entre pluriel en -is et en -i des noms de la 3^e déclinaison, comme résultat de la perte ou de l'instabilité de l'élément final de la forme avec finale consonantique, semble en outre évident. De nombreuses oscillations flexionnelles du pluriel, apparemment chaotiques, semblent trouver une justification à travers l'ensemble de ces processus. La situation que nous avons décrite semble confirmer que la surextension de la flexion accusative et nominative -īs a joué un rôle important dans une des trajectoires de formation du pluriel roman, venant confirmer une hypothèse déjà avancée il y a longtemps par Aebischer.

En revanche, les résultats de nos analyses ne concordent pas avec les thèses d'Aebischer pour ce qui concerne les noms de la 1^{re} déclinaison. Le philologue suisse estime que les aires italiennes méridionales ont également connu une phase avec généralisation de -ās à tous les contextes morphosyntaxiques, dont le processus n'est pas différent de ce que l'on peut observer ou déduire pour d'autres territoires d'Europe latine (Romania) (en particulier l'aire galloromane et italienne septentrionale) 29. Il décrit un processus diachronique selon lequel, par palatalisation de la voyelle, -ās aurait donné lieu à -es, forme effectivement attestée dans de nombreux documents de l'aire italienne du centrenord³⁰. Par conséquent, à la suite de la chute de la consonne finale, une flexion -e aurait été obtenue, qui aurait ensuite connu une diffusion générale. Cette hypothèse ne semble pas soutenable pour les aires méridionales, en particulier pour la Campanie, et les documents de Cava pourraient justement apporter des pistes pour une conclusion. On a vu que, exception faite des occurrences dont les formes en -as sont morpho-syntaxiquement régulières, chez les notaires qui conservent relativement bien le faciès latin classique, les cas potentiels de pluriel surétendu en -as avec des noms qui appartiennent à la 1 re déclinaison latine sont tout à fait sporadiques, et pourraient de toute façon se justifier par la généralisation de l'accusatif à des contextes prépositionnels. En réalité, les lexèmes de la 1^{re} déclinaison montrent de manière tout à fait générale la forme

²⁹ Voir Aebischer (1971:81-82).

³⁰ Cependant, cette forme n'apparaît jamais dans les noms de la 1^{re} déclinaison dans le corpus des documents de *Cava* analysés jusqu'à maintenant.

flexionnelle -e. Il est vrai qu'il s'agit de données qui proviennent de textes écrits, et, de surcroît, relativement tardifs, avec toutes les limitations que cela comporte. D'ailleurs, les documents de Cava ne nous restituent qu'une image synchronique concernant le IX^e siècle, mais une image riche en indices qui peuvent permettre de reconsidérer la thèse soutenue par Aebischer et nous pousser à chercher des conclusions différentes. Nous n'avons malheureusement pas, pour les aires méridionales, de témoignages documentaires qui remontent au-delà du IX^e siècle. Aebischer lui-même déclare, à ce sujet, l'impossibilité de procéder autrement si ce n'est en ayant recours à une donnée dialectologique obtenue par reconstruction, autrement dit l'origine du renforcement phonosyntaxique des noms féminins pluriel à partir d'une forme de démonstratif / article pluriel *illās³¹.

Certes, ces développements reconstruits par le romaniste suisse pourraient s'être réalisés de nombreux siècles avant la phase dont nous voyons le reflet dans les documents de *Cava*. Dans la formation du pluriel, pour ainsi dire, les jeux pouvaient déjà être faits pendant la période, dont nous ne connaissons pas la durée, au cours de laquelle les Lombards ont acquis le latin. Il faut ensuite prendre en considération une autre circonstance. Il est possible que les notaires lombards aient appris « d'en haut » les variétés de latin qu'ils utilisaient dans leurs pratiques d'écriture et que dans leur compétence ces variétés coexistassent avec des variétés apprises « d'en bas », dont les phénomènes n'étaient qu'en partie filtrés dans les usages écrits. Quels que soient les scénarios à ce sujet, une question se pose et s'impose : pourquoi devrions-nous pour le Sud avoir recours à des itinéraires comme ceux définis par Aebischer sur la base d'une reconstruction, alors que des données de diachronie structurelle ainsi que des considérations socio-historiques apportent des indices qui suggèrent d'autres hypothèses ?

Nous savons que le paradigme de la 1^{re} déclinaison latine avait subi pendant longtemps des altérations d'une certaine importance, en particulier dans les aires méridionales de la péninsule. On pourrait donc penser que le processus décrit par Aebischer n'est pas dépourvu de vraisemblance, mais que certains détails qui ne sont pas clairs en rendent les contours flous. L'ensemble du processus serait ancien mais à quelle période remonterait-il? Une surextension de -ās à tous les contextes morphosyntaxiques pourrait être justifiée par une double impulsion de nature différente : (1) la diffusion présumée des formes dialectales de nominatif en -ās et (2) l'empiètement des flexions accusatives dans les syntagmes prépositionnels et dans les syntagmes en F(S) (ce dernier phénomène étant, cependant, d'une consistance structurelle incertaine dans le temps et dans l'espace). Toutefois, ces

³¹ Aebischer (1971 : 80). Cette reconstruction, proposée par Schuchardt, a été acceptée par de nombreux romanistes mais critiquée par Merlo, selon qui la substitution préromane de -ā à la désinence -ae du nominatif pluriel des thèmes en -a- est privée de fondement.

processus ne nous aident pas, à eux seuls, à trouver une détermination temporelle plus satisfaisante. L'hypothétique palatalisation de la voyelle ne pourrait pas non plus fournir des indices utiles dans ce sens. Il n'y a pas de réelle consistance d'un tel phénomène pour le Sud (les foyers de palatalisation métaphonétique de /a/tonique et la palatalisation inconditionnée de la voyelle centrale que nous voyons dans les dialectes d'aujourd'hui renvoient à des processus qui pourraient être relativement tardifs).

Mais on pourrait aussi penser que deux facteurs conjoints, la surextension de la flexion -ās, attestée en latin depuis très longtemps pour les contextes prépositionnels (et encore reflétée dans les documents campaniens, même si c'est de façon sporadique) et la transformation de -s en -i (évolution qui est cependant plutôt typique des monosyllabes)³², ont donné naissance à une forme *-ai, qui a convergé par la suite avec le développement phonétique de la flexion -ae en -e, phénomène très certainement ancien³³. Nous pouvons également remarquer que la préservation de la forme flexionnelle du nominatif a pu jouer un rôle non négligeable dans la genèse du pluriel roman, en observant les dynamiques possibles du paradigme des noms de la 2^e déclinaison, dans lesquelles le nominatif doit avoir agi comme un noyau d'attraction pour les développements morphologiques. Il serait en effet plus difficile dans ce cas d'émettre l'hypothèse d'un effet de la surextension de la flexion accusative -ōs (notons qu'un tel phénomène dans les documents de Cava est pratiquement inexistant, tout comme dans les documents napolitains), à moins d'évoquer un développement phonétique $-\bar{o}s > -\bar{o}i$ (ei) qui retracerait des itinéraires déjà empruntés dans les phases plus anciennes du latin³⁴. On pourrait plutôt penser que la convergence homophonique de la flexion nominative avec les formes datives et ablatives -īs, à la suite de la perte de la consonne finale de ces dernières, a été un facteur de renforcement dans l'émergence du morphe -i du pluriel.

Il y a ensuite d'autres considérations, d'ordre plus proprement sociolinguistique. Même si l'on tient compte de la persistance dans l'aire campanienne de formes dialectales ou rustiques imputables au substrat osco-ombrien, on ne peut ignorer qu'il existait, au sein des différentes couches sociales peuplant le territoire dans son ensemble, une population latinophone plus sophistiquée. Non seulement cette dernière n'aurait pas utilisé la flexion nominative -ās surétendue dans les registres écrits, mais elle ne l'aurait pas non plus fait dans les registres parlés. Quel a été le rôle de ces groupes sociaux, il est certes difficile de le dire, mais il serait tout aussi simpliste de retenir que la masse des parlants latinophones

³² Voir Rohlfs (1966-1969: 1, § 308).

³³ Les attestations sont visibles chez Leumann, Hofmann, Szantyr (1965-1977:1, 61).

³⁴ Voir Ernout (1941:50).

de la Campanie à la fin de l'Antiquité et au cours du Haut Moyen Âge conserve en bloc un phénomène ancien de substrat dont il n'y a quasiment aucune trace dans la documentation tardive³⁵, contrairement à ce qu'il advient pour les autres phénomènes du latin dialectal ou rustique.

Venons-en à présent au dernier point, qui concerne justement nos documents. Pourquoi certains notaires lombards, qui conservent si longtemps des structures du latin « sub-standard », ne présentent-ils aucune trace de la généralisation de la flexion - $\bar{a}s$ ni même des formes avec palatalisation de la voyelle ? Est-il vraiment possible de penser que la série de changements - $\bar{a}s$ > -es > -e s'est complètement achevée bien avant l'époque pour laquelle nous pouvons faire des observations, sans laisser le moindre résidu, quand ce que nous voyons dans les documents montre une aussi vaste permanence de formes non classiques attestées en latin depuis très longtemps ? Le raisonnement d'Aebischer se fonde sur une homologation non démontrée (et peut-être non démontrable) de l'ensemble de la péninsule italienne et de l'Europe latine (Romania) ainsi que sur une conception implicite de la masse parlante déconnectée de l'histoire culturelle des territoires 36 .

Le polymorphisme qui caractérise les documents de *Cava* est utile comme indicateur d'incertitudes, de coexistences et de conflits de formes et de fonctions dans les capacités linguistiques de celui qui écrivait. L'ensemble des variantes du pluriel rencontrées ne reflètent pas toute la gamme, sans aucun doute plus vaste et en partie inaccessible, du polymorphisme des registres parlés de l'époque, mais peut fournir des indices pour chercher à comprendre à quel point en étaient les dynamiques morphologiques de l'époque à laquelle les documents furent rédigés, comment ils se rapportaient aux faciès du passé et leur gestation potentielle de structures de phases futures. À en juger par les résultats qui sont apparus, dans les territoires campaniens du IX^e siècle, pour les transformations du pluriel, les jeux n'étaient pas encore faits dans les registres écrits et à plus forte raison dans les registres parlés.

³⁵ Comme nous l'avons dit, les traces sporadiques du phénomène sont susceptibles d'être analysées différemment.

³⁶ Une des critiques faites à la théorie d'Aebischer a été formulée par Sabatini (1965a) (1965b), à l'aide d'une argumentation différente de celle que nous présentons ici.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AEBISCHER, P., 1960, « La finale -e du féminin pluriel italien. Étude de stratigraphie linguistique », *Studi linguistici italiani*, n° 1, p. 5-48.
- —, 1961, « La finale -i des pluriels italiens et ses origines », *Studi linguistici italiani*, n° 2, p. 73-111.
- —, 1971, « Le pluriel -ās de la première déclinaison latine et ses résultats dans les langues romanes », Zeitschrift für romanische Philologie, n° 87, p. 74-98.
- ChLA L = Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band L (Italy XXII), Cava dei Tirreni, publié par Maria Galante, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1997.
- ChLA LI = Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band LI (Italy XXIII), Cava dei Tirreni, publié par Ferdinando Magistrale, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1997.
- ChLA LII = Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile-edition of the Latin charters, 2nd series, Ninth Century, révisé par G. Cavallo et G. Nicolaj, Band LII (Italy XXIV), Cava dei Tirreni, publié par Maria Galante, Dietikon/Zürich, Urs Graf Verlag, 1998.
- Ernout, A., 1941, Morphologie historique du latin, Paris, Klincksieck.
- LEUMANN, M., HOFMANN, J. B. & SZANTYR, A., 1965-1977, Lateinische Grammatik, t. I, Syntax und Stilistik, t. II, Laut- und Formen-Lehre, München, Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- ROHLFS, G., 1966-1969, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, Torino, Einaudi, 3 vol.
- SABATINI, F., 1965a, « Sull'origine dei plurali italiani : il tipo in -i », Studi linguistici italiani, n° 5, p. 5-39.
- —, 1965b, « Esigenze di realismo e dislocazione morfologica in testi preromanzi », *Rivista di cultura classica e medievale*, n° 7, vol. 1, « Studi in onore di Alfredo Schiaffini », p. 972-988.
- SORNICOLA, R., 2013a, « Volgarismo e bilinguismo nelle fonti giuridiche e nelle prassi in latino », dans C. Cascione, C. Masi Doria & G. D. Merola (dir.), *Modelli di un multiculturalismo giuridico: il bilinguismo nel mondo antico: diritto, prassi, insegnamento*, p. 437-539.
- —, 2013b, « Decomposizioni e ricomposizioni di sistemi. I pronomi personali delle lingue romanze tra paradigmatica e sintagmatica », dans E. Casanova & C. Césareo (dir.), Actas del XXVI Congreso internacional de lingüística y Filología Romanica (Valencia 2010), Berlin, De Gruyter, t. I, p. 419-440.
- VÄÄNÄNEN, V., 1966, *Le Latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Berlin, Akademie Verlag.

VÉRITÉ DIACHRONIQUE ET VÉRITÉ SYNCHRONIQUE

Christian Touratier Aix-Marseille Université

Il est certain que les différents changements diachroniques ont fait la langue. Ils laissent donc forcément des traces dans la description synchronique, mais sous quelle forme exacte? Passons en revue les changements phonétiques postulés par les historiens du latin, et voyons comment ces différents changements apparaissent dans une description synchronique du latin classique.

On sait par exemple que « dans les mots de plus d'une syllabe, toute voyelle longue en syllabe finale fermée s'abrégeait devant consonne autre que s, sauf dans le cas où elle portait l'accent¹ » ; et l'on arrive même à dater ce changement phonétique : « Sauf devant m, l'abrégement en question doit s'être produit à peu près au moment de la mort de Plaute, chez lequel la quantité longue est encore intacte² ». Ce changement historique fait que l'on s'attend à ce qu'en latin classique les voyelles longues en syllabes finales ne se trouvent qu'en syllabe finale fermée par s et en syllabe finale ouverte : de fait, ce n'est qu'en syllabes fermées par un s que l'on trouve, en latin classique, des voyelles longues. On a par exemple l'opposition entre ciuis, au nominatif et au génitif, et ciuis à l'accusatif pluriel, ou encore entre manus au nominatif, et manūs, au génitif singulier et au nominatif et accusatif pluriel. Et toutes les autres voyelles longues ne se trouvent que devant un s : ce sont l'accusatif pluriel rosās, dominōs, et le nominatif singulier dies ou le nominatif pluriel ciues, alors que toutes les syllabes fermées par une autre consonne que s ne présentent que des voyelles brèves : on a à l'accusatif singulier rosam, ciuem, sitim, manum, au nominatif animal « être vivant », quid « quoi ? », quod « quel ? », aliud « autre chose », alter « l'un de deux », Iuppiter, nectar, -ăris, marmor, -ŏris, murmur, -ŭris, cadauer, -ĕris. Il y a donc bien en latin classique neutralisation des oppositions de quantité en syllabes finales fermées par une autre consonne que s au profit de la voyelle brève. Le morphème d'imparfait /ba:/ que l'on a toujours en latin classique, dans

¹ Niedermann (1985:51).

² Ibid.

par exemple [mone:-ba:-s], [mone:-ba:-mus], [mone:-ba:-tis], [mone:-ba:-tur], [mone:-ba:-tur], [mone:-ba:-mur], [mone:-ba:-mur], est représenté par la séquence phonique [ba] dans [mone:-ba-m], [mone:-ba-t], [mone:-ba-nt], et [mone:-ba-r], parce qu'il était devenu impossible pour un latin de dire *[mone:-ba:-m], *[mone:-ba:-t], *[mone:-ba:-r]. C'est donc le nouveau système phonologique qui brise apparemment l'unité du morphème d'imparfait et fait apparaître la variation de /ba:/ en [ba] en syllabe finale fermée par une autre consonne que s. Et comme cette variation a lieu quels que soient les morphèmes concernés (cf. le lexème /ama:-/ « aimer », qui en syllabe finale est représenté par /ama:-s/, mais /ama-t/ et /ama-nt/), et quel que soit le timbre de la voyelle (cf. les lexèmes /mone:-/ « avertir » ou /audi:-/ « entendre », qui en syllabe finale sont représentés par respectivement /mone:s/, mais /monet/ et /monent/, et /audi:s/, mais /audit/), on peut dire que le changement phonétique

$$V: \rightarrow V / - Cons [-siffl] #$$

correspond, dans le système phonologique du latin classique, à une règle de variation phonologique

$$/V:/ \rightarrow [V] / - Cons [-siffl]#$$

qui explique toutes les alternances morphologiques comme celle de l'imparfait /ba: ~ ba/ ou des lexèmes comme /ama: ~ ama/ ou /mone: ~ mone/ ou /audi: ~ audi/. On doit donc postuler, dans la description synchronique du latin classique, une règle de variation phonologique qui est parallèle à la règle de changement historique. C'est apparemment la même règle, mais où la flèche ne signifie pas du tout la même chose. Dans le premier cas, elle signifie « est devenu, s'est changé en », et dans l'autre, « se réalise phonétiquement, présente comme variante phonologique ». On remarquera que ce phénomène conduit à distinguer deux synchronies différentes, que l'on appelle traditionnellement le latin archaïque et le latin classique, puisque chez Plaute on trouve arāt (Asin. 874), solēt (Merc. 696), ūtār (Aul. 232), uxōr (Asin. 927), māchinōr (Capt. 530), Bacchānāl (Aul. 413), qui deviendront en latin classique arat, solet, ūtar, uxor, māchinor et Bacchānal.

On sait également qu'en syllabe finale fermée la voyelle o est passée à u et que « le passage de o à u doit remonter jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. » ; car, comme l'explique Niedermann :

L'épitaphe de Lucius Cornelius Scipio Barbatus, consul en 298 av. J.-C., C.I.L. I², 7, qui ne fut jointe qu'après coup à celle de son fils, consul en 259, C.I.L. I², 9 (où on relève les graphies *filios*, *Luciom*, *cosentiont*), mais qui appartient, cependant,

encore au III^e siècle, commence par ces mots : *Cornelius Lucius Scipio Barbatus, Gnaivod patre prognatus*³.

Ce changement diachronique a comme conséquence en latin classique qu'en syllabe finale fermée par une autre consonne que r il n'est plus possible d'avoir des voyelles de timbre [o]. Les nominatif et accusatif de la seconde déclinaison sont donc tout simplement devenus, en latin classique, /-us/ et /-um/, tandis que le verbe /uol-o:/ « je veux » par exemple présente forcément, à la troisième personne du singulier, une variante [wul-t], laquelle est imposée par le système phonologique du latin classique, qui ne tolère plus les syllabes finales fermées en [o]. Il y a donc en latin classique, des sons [u] qui représentent le phonème /u/ comme dans le segment morphologique de nominatif /-us/, et des sons [u] qui représentent le phonème /o/, et sont des variantes de ce phonème, comme dans [wult] variante de /uol-o:/ et donc réalisation phonétique de /uol-t/. Cela doit être le cas du son [u] de *tempus, tempor-is* dans la mesure où ce lexème semble avoir deux signifiants : l'un en [o], aux cas obliques, et l'autre en [u], au nominatif et à l'accusatif singulier, où il est en syllabe finale fermée.

On sait qu'« une occlusive sonore devenait sourde devant une occlusive ou une fricative sourdes 6 », changement phonétique qui remonte à l'indoeuropéen, mais qui explique en latin classique la neutralisation des oppositions de sonorité au profit des consonnes sourdes devant les phonèmes /t/ et /s/: d'où l'alternance scrīb-ō et scrip-sī, scrip-tus du verbe « écrire », teg-ō et texī,

³ *Ibid.*, p. 41.

⁴ Ibid., p. 37.

⁵ Ibid., p. 38.

⁶ Ibid., p. 128.

le groupe occlusive dentale suivie de s est devenu ss :

ts > ss ds > ts > ss⁷.

Ce changement phonétique a pour conséquence qu'en latin classique, le phonème /t/ et le phonème /d/ présentent une variante sifflante devant une sifflante, ce qui explique la variation phonologique dans le verbe composé de sum « je suis » : pos-sum « je peux », réalisation phonétique de /pot-sum/, à côté de pot-est « il peut », ou dans le parfait sigmatique du verbe concuti-ō « ébranler » : concus-sī, réalisation phonétique de /konkut-si:/, ou dans le participe passif du verbe fodiō « creuser » : fossus, réalisation phonétique de /fod-sus/8. Jusque-là, les règles phonologiques du latin classique sont parallèles aux règles du changement diachronique :

$$/+ \text{voisé}/ \rightarrow [-\text{voisé}] / - [-\text{voisé}]$$

et

$$/t/\rightarrow [s]/-s$$

et l'on peut dire que la vérité synchronique correspond à la vérité diachronique. Mais on sait que :

la rencontre d'une occlusive dentale avec un *t* subséquent donnait lieu, dès l'époque indo-européenne, au développement d'un *s* parasite intermédiaire, d'où le groupe *-tst-* qui a abouti en latin à *-ss-*

Exemples : cāssus, -ūs « chute, sort, hasard, accident », de *cadtus (cadō « je tombe »)

ēssus, ptc. parf. pass. de edō « je mange », de *edtos9.

Ces exemples ne correspondent plus en latin classique à /kadtus/, /edtus/; car /d-t/ se réalise alors simplement [tt], comme le montrent *attenuō* « amincir » (qui est aussi écrit *adtenuō*), *attendō* (*adtendō*) « tendre vers, être attentif à », etc. Ce sont forcément, en latin classique, des participes en *-sus*, et non plus en *-tus*

304

Ibid., p. 133.

⁸ Touratier (2005:118-120).

⁹ Niedermann (1985 : 148).

(cf. man-sus de mane-re « rester », spar-sus de sparg- \bar{o} « disperser », mer-sus de merg- \bar{o} « plonger », etc.), qui correspondent aux suites de phonèmes /kad-s-us/ou/ed-s-us/, où la dentale sonore /d/ se réalise sourde [t] devant la sourde s, mais où la sourde t se réalise [s] devant la sifflante [s]. La vérité synchronique est donc, dans ce cas-là, différente de la vérité diachronique.

On sait, par le témoignage de Quintilien, que le groupe -ss- s'est réduit à -s- dans des conditions précisées par Niedermann¹⁰, à savoir :

après voyelle longue et après diphtongue vers les premiers temps de l'Empire : Quintilien, *inst. or.* 1, 7, 20 « N'écrivait-on et ne prononçait-on pas au temps de Cicéron et encore un peu plus tard un s double toutes les fois que cette consonne se trouvait placée entre deux voyelles longues ou précédée d'une longue, comme dans *caussae, cassus, diuissiones* ? Que telle était l'orthographe de Cicéron lui-même et aussi de Virgile, c'est ce que prouvent les manuscrits originaux de leurs œuvres. »

« Comme on le voit », ajoute Niedermann¹¹, « casus, causa, hausi, misi et les autres graphies semblables, dans nos éditions modernes d'auteurs latins de l'ère républicaine, sont des anachronismes qu'il conviendrait de ne pas perpétuer. L'autorité des manuscrits, à cet égard, est nulle ». Ces graphies relèvent d'une autre synchronie que celle du latin classique, c'est ce que l'on appelle traditionnellement le latin impérial, où la géminée /ss/ se réalisait phonétiquement [s], après voyelle longue ou diphtongue, et que la tradition scolaire considère, à tort, comme classique.

Un grand changement historique du latin est la modification du timbre des voyelles brèves en syllabe intérieure, qui est appelée apophonie. Niedermann précise : « En syllabe intérieure ouverte, sauf devant r et après i et e, les voyelles brèves ont toutes été ramenées à l'un des deux timbres les plus fermés i et u, quel qu'ait été leur timbre primitif. La répartition d'i et d'u était réglée par la nature des phonèmes voisins 12 ». On s'attend par conséquent à ce qu'en syllabe intérieure ouverte on ne trouve plus en latin classique que des [i] et des [u]. Or on trouve aussi des [a], des [e] et des [o], comme dans $adam\bar{o}$, $obteg\bar{o}$, $inueni\bar{o}$, $conueni\bar{o}$, dedecus, $reuoc\bar{o}$. Il n'y a donc pas, en syllabe intérieure ouverte, de neutralisation des oppositions de timbre des voyelles brèves, même si, du fait du changement historique, il y a beaucoup de [i]. Mais comment décrire synchroniquement $confici\bar{o}$, qui est le produit du changement historique de $faci-\bar{o}$ en $fici-\bar{o}$? C'est manifestement toujours un composé de $faci\bar{o}$, mais ce verbe présente, en composition, une variation morphologique $/-fici-\sim$ faci-/,

¹⁰ Ibid., p. 121.

¹¹ *Ibid.*, p. 123.

¹² *Ibid.*, p. 18-19.

306

d'où conficiō, deficiō, efficiō, interficiō, officiō, perficiō, proficiō, reficiō, sufficiō; mais cette variation n'est pas phonologique, puisqu'elle n'apparaît pas dans satisfaci-ō ou cale-faci-ō, -fēcī, -factum. Dans la mesure où le même genre de variation morphologique se produit pour d'autres verbes comme /-tinē- ~ tenē-/ « tenir » (abstineō, sustineō), /-kid- ~ kad-/ « tomber » (incidō, dēcidō), /-fite- ~ fate-/ (confiteor, profiteor), etc., il s'agit d'une règle morphologique assez générale, qu'on peut noter ainsi :

$$/a,e,o/ \rightarrow [i]/(C) - CV$$

c'est-à-dire les voyelles brèves /a/, /e/, ou /o/ d'une syllabe intérieure ouverte (= qui se trouve devant une consonne et une voyelle, mais une consonne autre que r) présentent une variation morphologique en i.

On sait en effet que devant r, la voyelle brève en syllabe intérieure s'est historiquement ouverte, et l'apophonie historique a finalement abouti à un [e] en latin; comme le dit Niedermann¹³:

devant r, toute voyelle brève intérieure a le timbre e. Exemples : cinis nom. « cendre », cineris gén. (< *cinisis, *ciniris) ; puluis nom. « poussière », pulueris gén.; [...] $pari\bar{o}$ « je produis, j'engendre, je mets au monde », $peper\bar{i}$ parfait, $re-peri-\bar{o}$ « je trouve, je découvre, j'invente ». Comparez encore : legere « lire » ; numerus « nombre » ; Numerius, nom propre, de Numasios (le dat. Numasioi est attesté par l'inscription d'une très ancienne fibule d'or, trouvée à Préneste, C.I.L. I^2 , 3) ; pour le rhotacisme -s-> -r- voir [...] uulneris, gén. de uulnus « blessure ».

On pourra ajouter à cette liste d'exemples *capere*, l'infinitif du verbe *capi-ō* « je prends », ce qui correspond à la règle de changement phonétique :

$$V \rightarrow e / (C) - rV$$
.

Mais là aussi, on trouve néanmoins en latin classique des /a/, des /u/ et des /o/, en syllabe intérieure brève comme dans nectăris le génitif de nectar n. « nectar », marmŏris le génitif de marmor n. « marbre », temporis le génitif de tempus n. « temps », temporis le génitif de tempus n. « temps », temporis le génitif de tempus n. « murmure ». S'agit-il, là aussi, d'une variation morphologique, et non d'une variation phonologique ? Oui, mais pas toujours, car il n'y a pas, en syllabe intérieure devant t, de /i/ bref en latin classique, les mots comme temporational temporational temporational temporational <math>t in t in t

correspond en latin classique à la règle de variation phonologique $/i/ \rightarrow [e] - rV$, selon laquelle les infinitifs [kapere] « prendre » et [legere] « lire », par exemple, sont les réalisations phonétiques de /kapi-se/ et /legi-se/.

Car on sait également que la fricative dentale sourde s « est devenue sonore et s'est changée ensuite en r à l'intérieur entre deux voyelles ; les exemples de ce processus qu'on désigne sous le nom de rhotacisme sont très nombreux 14 » : aeris, floris, operis, les génitifs de aes « airain, cuivre », flos « fleur », opus « travail, œuvre ». Ce changement phonétique est parfaitement datable, Cicéron (Epist. 9, 21, 2) nous apprenant que « L. Papirius Crassus, qui fut dictateur en 339 av. J.-C. "primus Papisius est uocari desitus" ["cessa le premier d'être appelé Papisius"] 15 ». On trouve le même phénomène dans la description synchronique, que l'on appellera donc « rhotacisme synchronique », mais qui se distingue du rhotacisme diachronique, dans la mesure où il ne s'applique qu'aux s qui se trouvent au contact d'une frontière de morphème, comme dans flos, flor-is m. « fleur » ou aes, aer-is n. « bronze », ou l'imparfait er-a-t du verbe es-se « être », ou le morphème d'infinitif amā-re à côté de amā-uis-se, où le son [r] correspond effectivement à un phonème /s/, mais il ne s'applique pas aux /s/ sans frontière de morphème, comme asin-us « âne » ou Caesar, miser « malheureux ». Si hauri-ō (< *hausiō « je puise ») est bien le produit du rhotacisme diachronique, il ne relève nullement du rhotacisme synchronique ; car le son [r] de [hauri-], qui se trouve pourtant entre deux voyelles – la diphtongue /au/ et un /i/ –, n'est pas en contact avec une frontière de morphème. Il s'agit donc d'une variante morphologique du lexème /hauri ~ haus/, même chose pour quer-or, ques-tus sum: où quer-, qui semble entre deux voyelles, n'est en latin classique que la variante morphologique sans *i* final du lexème *queri*- que l'on a dans *queri-tur*, *queri-mur, queri-mini*. Seuls les [r] intervocaliques qui sont en contact avec une frontière de morphème sont, en latin classique, des réalisations phonétiques et par conséquent des variantes phonologiques du phonème /s/. Tous les autres r représentent le phonème /r/. Si l'on regarde par exemple le morphème de comparatif /-iōr-/ « plus », que l'on a dans alt-ior, alt-iōr-is « plus haut », il présente une variation phonologique -ior# au nominatif masculin et féminin, en vertu de la neutralisation des oppositions de quantité en syllabe finale fermée par une consonne qui n'est pas un /s/, et une variante morphologique -ius#, ou mieux /-ios-#/ au nominatif et accusatif neutre, qui se réalise phonétiquement [ijus], en vertu de la neutralisation de l'opposition phonologique $\langle o \rangle \sim \langle u \rangle$ en syllabe finale fermée par une consonne apico-dentale. Au point de vue synchronique, il n'a donc plus rien à voir avec le rhotacisme, alors qu'au point

¹⁴ Ibid., p. 94.

¹⁵ Ibid., p. 95.

de vue diachronique, comme le montre la comparaison avec le grec, c'est la forme en *-yōs- qui est primitive, et qui est devenue -iōr- à tous les cas obliques du fait du rhotacisme diachronique. Le rhotacisme synchronique est donc partiellement différent du rhotacisme diachronique, même s'il est causé par le rhotacisme diachronique.

L'assimilation progressive de s (suivi d'une voyelle) à r ou l, après s'être, au préalable, changé en sonore – voir les exemples proposés par Niedermann 16 : « ferre "porter", de *ferse (comp. esse "être") ; étape intermédiaire *ferze ; uelle "vouloir", de *uelse ; étape intermédiaire *uelze », ou encore collus « cou », « issu de *kol-so-s (comme uelle de uel-se), cf. got. hals "cou" (masc.) 17 » – est tout simplement un cas de rhotacisme diachronique, dans la mesure où r et l sont tous les deux des phonèmes [+ vocalique]. Et donc, dans la description synchronique, elle ne correspond à une variation phonologique du phonème l0 en l1 qu'au voisinage d'une frontière de morphèmes : dans les infinitifs [ferre] et [welle], réalisations phonétiques de l1 fer-sel2 et l3 que dans [kollus] on a tout simplement l4 kollus/.

Pour reprendre la description qui en est faite par Niedermann 18, on sait que :

devant une consonne sonore, s a passé à z, puis s'est amui avec allongement compensatoire de la voyelle précédente : *īdem* « le même », de **isdem* (*is* + *dem*), devenu préalablement **izdem* ; *iūdex* « juge », de *iūsdex* (« *quod ius dicat* » ; -*dex* au lieu de -*dix* par analogie du second terme de composés comme *auspex* « devin », *opifex* « artisan »).

Cela se retrouve, en latin classique, dans la règle de variation du phonème /s/:

$$/s/ \rightarrow : / - Cons [+ voisé]$$

que l'on a en composition comme dans [i:dem], réalisation phonétique de /is-dem/, ou [di:-du:ko:] « je sépare », [di:mitto:] « je disperse », réalisations phonétiques de /dis-du:ko:/ et /dis-mitto:/, en face de dis- $c\bar{e}d\bar{o}$ « je m'éloigne » ou dis- $p\bar{o}n\bar{o}$ « je dispose, distribue, mets en ordre ». On sait aussi que « devant f et devant s, la nasale dentale n a perdu de bonne heure son occlusion, ses vibrations glottales [s'ajoutant alors] à la voyelle précédente en l'allongeant par compensation, s'il y avait lieu 19 », d'où dans les inscriptions « l'abréviation cos pour $c\bar{o}nsul$ et coss pour $c\bar{o}nsul\bar{e}s$, $c\bar{o}nsulibus$ 20 ». Mais « des considérations étymologiques firent réintégrer l'n dans l'orthographe et ensuite de plus en

¹⁶ Ibid., p. 140.

¹⁷ Ernout et Meillet (2001), s.v. collum.

¹⁸ Niedermann (1985:154).

¹⁹ Ibid., p. 155.

²⁰ Ibid.

plus aussi dans la langue parlée des couches sociales supérieures ²¹ ». Cicéron (*Orat.*, 159) écrit ainsi :

Nous prononçons *indoctus* avec un i bref, mais $\bar{i}ns\bar{a}nus$ avec un i long, $inhum\bar{a}nus$ avec un i bref, $\bar{i}nf\bar{e}lix$ avec un i long; enfin pour ne pas multiplier les exemples, toutes les fois qu'un mot commence par les mêmes lettres que $sapi\bar{e}ns$ ou $f\bar{e}lix$, la voyelle du préfixe in- est allongée; partout ailleurs elle demeure brève, et la même remarque s'applique à la voyelle du préfixe con- dans conposuit, $c\bar{o}nsu\bar{e}uit$, concrepuit, $c\bar{o}nf\bar{e}cit^{22}$.

Cela correspond à la règle synchronique de variation phonologique :

$$/n/ \rightarrow V: (n)/-s \text{ ou } f$$

qui explique notamment le nominatif de *sanguīs* m. « sang », *sanguin-is*, comme la réalisation phonétique de /sanguin-s/, avec la particularité morphologique de recourir au segment /-s/ de nominatif (*cf. urb-s* « ville », *dux* « guide »), alors que les lexèmes masculins et féminins en nasale recourent habituellement à une forme de remplacement /o: \leftarrow (in)/ comme dans *uirgō*, *-inis*, f. « jeune fille », qui correspond à /uirgin-o: \leftarrow (in)/, ou *homō*, *-inis*, m. « homme », qui correspond à /homin-o: \leftarrow (in)/.

On voit par conséquent que tous les changements phonétiques de l'histoire du latin laissent forcément des traces dans la description synchronique du latin classique, mais n'ont pas tous le même rôle dans le système du latin classique. Certains ne concernent que la morphologie de certains groupes de lexèmes et n'apparaissent dans la description synchronique, au mieux, que comme des règles de variations morphologiques; d'autres modifient plus profondément le système phonologique lui-même et apparaissent dans la description synchronique comme des règles de variations phonologiques. Il est donc très important, dans la description morphologique que les grammaires donnent du latin, de distinguer ce qui est phonologique de ce qui est simplement morphologique.

Ainsi, dans leur présentation de la troisième déclinaison par exemple, les grammaires doivent présenter l'alternance *tempus*, *temporis* comme correspondant en fait à un lexème /tempos-/ invariant, lequel présente deux réalisations phonétiques différentes : [tempor-is], à cause du rhotacisme synchronique qui donne au phonème /s/ devant une frontière de morphème et une voyelle une réalisation [r], et [tempus] au nominatif, qui est un morphème zéro /tempos-Ø/, ce qui entraîne la neutralisation de l'opposition phonologique /o/ ~ /u/ en syllabe finale fermée par [s]. L'alternance *cinis*, *cineris* correspond, elle, à un lexème

²¹ *Ibid*.

²² La traduction est de M. Niedermann, dans Niedermann (1985: 68).

310

également invariant /kinis-/, que l'on a au nominatif, qui est un morphème zéro /kinis-Ø/ (d'où *cinis*), et qui, aux autres cas, se réalise phonétiquement ciner-is, à cause du rhotacisme synchronique qui donne au phonème /s/ une réalisation [r], et au phonème /i/ une réalisation [e] à cause de la neutralisation de l'opposition phonologique /i/ \sim /e/ en syllabe ouverte devant r. L'alternance genus, generis se décrit synchroniquement par une alternance morphologique entre /genos-/ et /genes-is/, avec la neutralisation de l'opposition phonologique /o/ ~ /u/ devant /s/ en finale de mot, d'où le nominatif /genos-Ø/, qui se réalise phonétiquement [genus], et le rhotacisme synchronique aux autres cas, d'où le génitif /genes-is/ qui se réalise phonétiquement [generis]. Pour honōs (honor), honōris « honneur », « honōs est usité jusqu'à l'époque impériale, où honor prend le dessus; du temps de Quintilien, honos était vieilli, cf. Inst. Or. 1, 4, 13²³ », nous avons donc, en latin classique, un lexème invariant /hono:s-/ qui par suite du rhotacisme synchronique se réalise phonétiquement [hono:r-is]; mais, en latin impérial, il présentera une variante morphologique au nominatif/hono:r/, laquelle se réalisera phonétiquement [honor] du fait de la neutralisation des oppositions de quantité en syllabe finale fermée par une autre consonne que [s]. Par contre, dans arbor, arboris f. « arbre », on a, en latin classique, un lexème invariant /arbor/, qui n'a rien à voir avec le rhotacisme synchronique, comme orātor, orātōris m. « orateur », mais qui, à la différence de ce dernier mot, est issu du rhotacisme diachronique, comme le montre le fait qu'il présente, chez les poètes, une variante morphologique /arbo:s/ au nominatif, avec un allongement comme marque de nominatif.

Tout cela veut dire que la troisième déclinaison présente moins de variations morphologiques que les grammaires ne semblent le croire. Il y a principalement toutes les variations morphologiques de l'apophonie, qui se réduisent finalement aux deux règles morphologiques suivantes :

$$/e/ \rightarrow [i] / (C) - CV$$

 $/o/ \rightarrow [i] / (C) - CV$

Ce qui explique l'alternance *iūdex*, *iūdicis* « juge », *mīles* réalisation phonétique de /mi:let-s/, *mīlitis*, « soldat », *rēmex*, réalisation phonétique de /re:meg-s/, *rēmigis* « rameur », et *obses*, réalisation phonétique de /obsed-s/, *osbsidis* « otage », *nomen*, *nominis* « nom » ; et *caput*, réalisation phonétique de /kapot/, *capitis* « tête ». Mais aussi l'alternance *genus*, réalisation phonétique de /genos/, *generis*, réalisation phonétique de /genes-is/, alors que *tempus*, *temporis* ne connaît pas cette variation morphologique, /tempos-/ étant invariant. À part ces cas de variations morphologiques, et la variation morphologique comme

arbor de arbōs, il n'y a que les variations morphologiques surprenantes de quelques lexèmes : iter, itiner-is « chemin », iecur, iecinor-is « foie », et femur, femin-is « cuisse », ainsi que carō, carn-is « chair » et senex, sen-is « vieillard ». Toutes les autres variations sont des variations dues au système phonologique, qui ne posaient donc aucun problème aux locuteurs latins, lesquels avaient spontanément intégré le système phonologique de leur langue maternelle. Il est donc très important quand on fait la morphologie d'une langue de distinguer ce qui est phonologique de ce qui est proprement morphologique, et par conséquent d'avoir une idée du fonctionnement du système phonologique du latin avant d'en faire la morphologie.

De même, dans la description morphologique du verbe, il n'y a pas cinq conjugaisons à l'infectum, comme on le dit traditionnellement (à savoir la conjugaison en -āre, celle en -ēre, celle en -ere de legō et celle en -ere de capiō, et celle en -*īre*), mais seulement deux. Il y a d'une part les verbes en *i*, bref ou long, qui se conjuguent exactement de la même façon, c'est-à-dire qui ajoutent les mêmes terminaisons au verbe /kapi-/ ou /audi:-/, soit les mêmes morphèmes de personnes : -ō, -s, -t, -mus, -tis, -unt, soit les mêmes morphèmes de temps : -e:ba:- pour l'imparfait, /-a:- ~ -e:-/ pour le futur, soit les mêmes morphèmes de modes : -a:- pour le subjonctif, -se:- pour le subjonctif imparfait, avec alors la variante phonologique pour /kapi-/ de [kaperem], réalisation phonétique de /kapi-se:-m/, en face de [awdi:rem], réalisation phonétique de /audi:-se:-m/, -se pour l'infinitif, avec la même variante phonologique pour /kapi-/ : [kapere] en face de [audi:re], -ent- pour le participe, etc. Et le verbe leg-ō, legi-s ne peut qu'appartenir à la même conjugaison que /kapi-/, si l'on admet qu'il se distingue de /kapi-/ par une variante morphologique de son lexème sans la voyelle finale, soit /leg-/, variante de /legi-/ devant voyelle : d'où leg-ō, et leg-unt, leg-ēbā- à l'imparfait, leg-am au futur et au subjonctif, et leg-ens au participe, mais legi-s, legi-t, legi-mus, legi-tis, lege-rem, réalisation phonétique de /legi-se:m/ comme [kape-rem] réalisation phonétique de /kapi-se:m/, au subjonctif imparfait, et *lege-re*, réalisation phonétique de /legi-se/ comme [kape-re] réalisation phonétique de /kapi-se/, à l'infinitif.

L'autre conjugaison est celle des verbes *amā-re* et *monē-re*, auxquels s'ajoutent les mêmes terminaisons, soit les mêmes morphèmes de personnes : -ō, -s, -t, -mus, -tis, -nt, soit les mêmes morphèmes de temps et de mode : -bā- pour l'imparfait, /-b- ~-bi-/ pour le futur, /-se:-/ pour le subjonctif imparfait, -se pour l'infinitif, et -nt- pour le participe. Les deux différences dans la conjugaison de ces deux verbes, sont le morphème de subjonctif, qui est en /a:/ pour /mone:-/, comme dans la conjugaison en *i*, mais en /e:/ pour /ama:-/, où le /a:/ était phonétiquement impossible, car non distinguable de la finale ā du radical verbal /ama:/. La seconde est la variation morphologique /am-/ du lexème /ama:-/

devant voyelle : d'où $am-\bar{o}$ et, au subjonctif, am-e-m, $am-\bar{e}-s$, am-e-t, etc., ce qui est à mettre en parallèle, synchroniquement, avec la variation morphologique devant voyelle /leg-/ de /legi-/.

Dans la description morphologique de la grammaire latine, il faut faire évidemment une présentation synchronique du latin classique, et non une présentation diachronique; mais il est très important de distinguer ce qui est variation phonologique de ce qui est simple variation morphologique, et donc de connaître préalablement le fonctionnement phonologique des consonnes et des voyelles du latin; cela évitera d'attribuer simplement, mais faussement à la morphologie ce qui relève en fait de la phonologie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

NIEDERMANN, M., 1985, Phonétique historique du latin, Paris, Klincksieck.

- TOURATIER, Chr., 2005, « Système des consonnes », dans Chr. Touratier (dir.), *Essais de phonologie latine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 118-120.
 - —, 2008, « Description phonologique », dans Chr. Touratier, *Grammaire latine*. *Introduction linguistique à la langue latine*, Paris, Sedes, p. 23-30.

L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DU LEXÈME LIBERTAS

Manfred Kienpointner Universität Innsbruck

La présente contribution se propose d'esquisser le développement sémantique du lexème latin *libertas* en se fondant sur les données disponibles dans *The Library of Latin Texts* (= *LLT*), qui compte à peu près 1 600 exemples des formes de *libertas* au singulier, de la période du latin archaïque jusqu'à la période du latin classique (III^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.).

Le développement sémantique de *libertas* sera analysé selon les méthodes de la sémantique structurale établies par Eugenio Coseriu tout en intégrant d'autres phénomènes sémantiques décrits par des théories plus récentes (comme la sémantique du prototype et la théorie cognitive de la métaphore).

1. LA SIGNIFICATION FONDAMENTALE DE LIBERTAS

Selon la sémantique structurale développée par Coseriu (1958, 1964, 1983, 1988), il faut distinguer :

- 1. la signification fondamentale d'un lexème (« Bedeutung », « core meaning ») fondée sur la relation signifiant signifié, où le signifié est le contenu d'un signifiant dans une langue spécifique ;
- 2. la référence (« *Bezeichnung* », « *reference* »), la dénotation ou encore l'extension, fondée sur la relation signe objet extralinguistique;
- 3. le sens (« *Sinn* »), les significations contextuelles d'un lexème, qui sont en principe infinies, fondées sur la relation signe contexte¹.

En outre, il faut distinguer les « langues historiques » (telles que le latin classique ou le français moderne avec toutes ses variétés, comme les dialectes, les sociolectes, les langues spéciales, etc.) et les « langues fonctionnelles », c'est-à-dire les variétés d'une langue historique qui sont homogènes et où il n'y a pas de variation stylistique, mais seulement des oppositions fonctionnelles².

¹ Pour une justification de cette trichotomie, voir Kienpointner (2008, 2015).

² Coseriu (1988 : 266 sq.).

Enfin, il faut distinguer le système d'une langue fonctionnelle, la norme (la réalisation traditionnelle ou habituelle d'un système) et le discours (la réalisation d'un système dans un texte et dans une situation)3. En ce qui concerne la diachronie, pour Coseriu (1983) la dichotomie saussurienne entre structure synchronique et changement diachronique n'existe pas (« Language change doesn't exist »), parce que le système existe en mouvement 4. Cela veut dire qu'il est reconstitué sans cesse par les locuteurs d'une langue dans le discours, très souvent de la même façon, d'où l'apparence d'une stabilité temporelle du système. Néanmoins, parfois, le système est aussi changé et modifié par les locuteurs dans leurs actes de langage5.

Dans ce qui suit, je voudrais donner une esquisse de la signification fondamentale du lexème *libertas* et de ses principaux usages (sens contextuels), surtout dans le latin du 11^e siècle av. J.-C. et dans le latin classique du 1^{er} siècle av. J.-C., en incluant quelques usages figuratifs (métaphoriques). En outre, je traiterai de quelques changements sémantiques de *libertas* survenus au 1^{er} siècle apr. J.-C. On verra que, parmi les facteurs introduisant un changement sémantique de *libertas*, il y a, par exemple, les usages métaphoriques et l'usage de *libertas* dans les langues techniques de la philosophie, de la politique, de la jurisprudence et de la religion. En ce qui concerne les langues techniques, on pourrait dire qu'il s'agit d'un cas spécial d'« analyse synchronique » par les *native* speakers, qui « peut en effet avoir des répercussions innovatrices et entraîner des changements linguistiques 6 ».

Pour une définition provisoire de la signification fondamentale de *libertas*, d'ailleurs relativement stable pendant la période principalement étudiée ici, je me limiterai à citer la définition donnée dans le *Thesaurus Linguae Latinae* :

- (1) Status eius, qui potestati erili non subditus est (s.v. libertas, 1311) « État de celui qui n'est pas soumis à l'autorité d'un maître »
- Cette définition permet de situer *libertas* dans l'opposition « liberté vs. domination », avec, d'une part, ses antonymes servitus / servitium et dominatio / dominatus / dictatura / regnum, et, d'autre part, avec ses synonymes comme immunitas (« exemption de taxes et d'impôts »), otium (« loisirs »), licentia (« liberté excessive »).

Comment peut-on justifier une signification fondamentale? Selon la sémantique structurale de Coseriu, la signification fondamentale n'est pas une « idée platonique » (pace Katz 1981) ou un « idealized cognitive model » (pace

³ Coseriu (1988 : 297 *sq.*).

⁴ Coseriu (1958: 154): « el sistema existe porque se hace ».

⁵ Coseriu (1964 : 183). 6 Fruyt (1996 : 101).

Lakoff 1987), mais une entité linguistique qui doit être justifiée empiriquement par sa manifestation dans les textes 7. Or, très souvent la signification fondamentale ne se trouve pas réalisée directement dans les textes parce que le contexte ajoute des traits sémantiques. Ainsi, le contenu du lexème *amour* peut être enrichi⁸ par des sèmes contextuels comme « amour sensuel », « amour platonique », « amour maternel ».

Dans d'autres cas, d'ailleurs très fréquents aussi, les sens contextuels ne peuvent pas être directement dérivés de la signification fondamentale, mais ils sont toujours motivés indirectement par elle. C'est le cas des sens figurés d'un lexème : les sens métaphoriques, métonymiques, ironiques, etc. Dans ces cas-là, le contexte montre que certains traits sémantiques du contenu d'un lexème doivent être changés et que les sens contextuels qui en résultent n'impliquent pas nécessairement la signification fondamentale. Il y a là pourtant une asymétrie, les sens figurés pouvant tous être dérivés de la signification fondamentale à l'aide du contexte, alors que l'inverse n'est pas possible. Par exemple, on peut dériver le sens contextuel de la personnification amour = « personne aimée, objet d'amour » de la signification fondamentale dans un contexte où on parle avec une personne en l'appelant mon amour, mais on ne pourrait pas déduire de ce sens contextuel la signification fondamentale du lexème amour (ni ses autres sens contextuels).

La théorie du prototype a critiqué la sémantique traditionnelle parce que les membres d'une catégorie n'ont pas tous les propriétés supposées dans une définition classique, avec une série de conditions nécessaires et suffisantes pour chaque membre de la catégorie. Rosch et Mervis (1975:574 sq.) en ont déduit qu'il n'y a aucune propriété qui soit nécessairement partagée par tous les membres d'une catégorie, qui sont donc reliés uniquement par une ressemblance de famille 10.

Cette critique est valable en ce qui concerne la sémantique référentielle. Très souvent, dans la réalité, il y a des limites floues entre deux catégories, par exemple, entre « jour » et « nuit ». Et très souvent, il y a des concepts contestés, par exemple, « démocratie », « fascisme », où une définition référentielle « objective » n'est guère possible. Mais cette critique ne s'applique pas à la signification fondamentale. Dans ce cas, il ne s'agit alors pas d'une description de la réalité (avec des conditions nécessaires et suffisantes), mais d'une constatation de faits linguistiques 11. Selon une expérience de pensée célèbre de Putnam

⁷ Coseriu (1988 : 188).

⁸ Cf. le terme « enrichment » de Recanati (2004 : 26).

⁹ Cf. le terme « transfer » de Recanati (2004 : 26).

¹⁰ Wittgenstein (1975:57 *sq.*).

¹¹ Wierzbicka (1985: 60 sq.).

(1975: 223 sq.), les animaux qu'on appelle *chats*, par exemple, pourraient être des robots parfaitement camouflés, mais cela ne changerait pas (ou, du moins, pas tout de suite) la sémantique de la phrase *J'ai acheté un chat et un autre animal*. On peut montrer ce fait empirique par l'absurdité (au niveau synchronique) de phrases comme ? *Ceci est un chat, mais ce n'est pas un animal*¹².

Parmi les sens contextuels qui peuvent être dérivés de la signification fondamentale, les sens métaphoriques jouent un rôle particulièrement important. La théorie cognitive de la métaphore (Lakoff 1987, Kövecses 2002) nous a appris que la pensée humaine est généralement organisée d'une manière métaphorique. C'est pourquoi il est important d'observer aussi quelques usages métaphoriques de *libertas*. De la signification fondamentale de *libertas*, on peut déduire, par exemple, les usages métaphoriques suivants, qui mettent tous en évidence certains aspects du concept de « liberté » ¹³. LA LIBERTÉ EST UN BÂTIMENT : par exemple, *libertas stabilis, arx libertatis, columen libertatis* (Liv., 6, 37. 10), *fundamentum libertatis* (Cic., *Clu.* 146). Ces expressions soulignent la solidité ou la durabilité de l'absence de domination par un maître ¹⁴. LA LIBERTÉ EST UNE DOUCEUR : *dulcedo libertatis, libertas dulcis, libertas dulcissima* (Liv., 1, 17. 3; Cic., *Cat.* 4. 16; Phaed., 3. 7. 1). Cette métaphore gustative met l'accent sur le caractère agréable de la liberté.

La métaphore suivante (une personnification) est peut-être la plus importante. Comme Lakoff (2006 : 65 sq.) l'a montré, les positions des conservateurs (= Republicans) et des progressistes (= Democrats) de la politique actuelle des États-Unis peuvent être caractérisées par les personnifications « père strict » et « parent stimulant ». Ces métaphores centrales peuvent aussi être appliquées au concept de liberté. Ces expressions sont une manière typique de rendre des concepts abstraits plus vivants, plus émouvants et plus concevables dans le discours quotidien 15. Ainsi, on trouve en latin une métaphore : LA LIBERTÉ EST UNE FEMME/UNE DÉESSE. Dans l'exemple suivant, le déclin dramatique de la liberté dans les derniers temps de la République est illustré par Cicéron grâce à l'image d'une personne qui devrait relever la tête et se lever, après une phase de récréation :

(2) Vbinam ille mos, ubi illa aequitas iuris, ubi illa antiqua libertas, quae malis oppressa ciuilibus extollere iam caput et aliquando recreata se erigere debebat ? (Cic., Planc. 33)

¹² Kleiber (1990 : 121 *sq.*).

¹³ Kövecses (2002:80).

¹⁴ Sur le rôle important des métaphores spatiales dans la pensée romaine, *cf.* Short (2012 : 137 *sa.*).

¹⁵ Cf. Short (2012:116 sq.).

« Où est, alors, notre tradition, où est notre égalité des droits, où est notre antique liberté qui, autrefois étouffée par les malheurs de la cité, devrait maintenant relever la tête et, finalement retrouvée, reprendre sa vigueur ? » (trad. P. Grimal, CUF)

En ce qui concerne la fréquence des formes de *libertas*, je me contenterai ici de donner quelques exemples : au total, il y a 1 593 occurrences de *libertas* au singulier entre le III^e siècle av. J.-C. et le II^e siècle apr. J.-C., selon le *LLT*. La forme de l'accusatif, *libertatem*, est la plus fréquente (518 occurrences = 33 %), suivie par le génitif *libertatis* (362 = 23 %), l'ablatif *libertatie* (338 = 21 %), le nominatif *libertas* (305 = 19 %) et, finalement, le datif *libertati* (70 = 4 %). Les très rares occurrences du vocatif sont négligées ici. Cette prédominance des cas obliques accusatif, génitif et ablatif par rapport au nominatif pourrait être expliquée par la hiérarchie d'animéité (1^{re} personne > 2^e personne > 3^e personne-humains > 3^e personne-animés non humains > 3^e personne-inanimés), du fait de laquelle un nom abstrait comme *libertas* ne se trouve en position de sujet d'une phrase active qu'avec une probabilité relativement basse ¹⁶. Ainsi s'explique aussi le fait qu'une quantité substantielle, c'est-à-dire à peu près 34 % des occurrences de *libertas* au nominatif, se trouve dans des phrases avec un verbe passif.

2. L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE DES USAGES DU LEXÈME LIBERTAS

En suivant ces réflexions méthodologiques, on peut déduire une longue série d'usages contextuels de la signification fondamentale de *libertas* donnée ci-dessus: par exemple, la liberté identifiée avec la possession de la citoyenneté (civitas), la liberté comme effet de l'affranchissement des esclaves (manumissio), la liberté comme l'indépendance relative des femmes qui ne sont plus sous le pouvoir du père ou du mari (par exemple les veuves ou les orphelines):

- (3) [...] servos denique quorum ius fortuna condicio infima est, bene de re publica meritos persaepe libertate, id est ciuitate, publice donari uidemus. (Cic., Balb. 24) « [...] enfin, des esclaves, dont la condition juridique, pécuniaire, sociale est la plus humble, sont fort souvent gratifiés officiellement de la liberté, c'est-à-dire du titre de citoyen pour avoir bien servi l'État. » (trad. J. Cousin, CUF)
- (4) PE. Optimum atque aequissimum oras : soccos, tunicam, pallium tibi dabo. EP. Quid deinde porro? PE. Libertatem. (Pl., Ep. 725-726) « Périphane : Ta demande n'a rien que de juste et de raisonnable. Je te donnerai des brodequins, une tunique, un manteau... Épidique : Et puis après ? Périphane :
- La liberté. » (trad. A. Ernout, CUF)

¹⁶ Cf. Lehmann & Shin (2005:8).

(5) [Lucius Valerius] [...] numquam saluis suis exuitur seruitus muliebris; et ipsae libertatem, quam uiduitas et orbitas facit, detestantur, in uestro arbitrio suum ornatum quam in legis malunt esse. (Liv., 34, 7, 12)

« L'esclavage des femmes ne cesse pas tant que leurs parents sont vivants ; et la liberté que leur apporte la condition de veuve ou d'orpheline, ce sont elles-mêmes qui la repoussent et qui préfèrent que leur parure dépende de votre avis plutôt que des lois ¹⁷. »

Les usages contextuels de *libertas* n'ont pas tous la même importance. Quelques-uns sont « prototypiques » parce qu'ils émergent par leur notoriété, leur caractère saillant et leur fréquence dans les textes (ce qui n'est pas le cas, pourtant, pour tous les membres prototypiques d'une catégorie 18) et par leur conformité avec l'idéologie dominante sous la République ; d'autres sont moins fréquents et représentent une position minoritaire. On pourrait appeler l'usage qui reflète la position dominante « l'usage prototypique d'un lexème ». À la différence de la signification fondamentale, l'usage prototypique n'est pas nécessairement impliqué par toutes les occurrences contextuelles d'un lexème ; mais il peut être dérivé de la signification fondamentale. Et l'usage prototypique constitue une partie importante de la norme 19.

En ce qui concerne *libertas*, en suivant Arena (2011), vers la fin de la République, on pourrait distinguer un usage prototypique et deux autres usages minoritaires.

- 1. L'usage prototypique est l'usage défini, élaboré et défendu par Cicéron dans ses œuvres *De re publica* et *De legibus*, selon lequel la *libertas* est une « absence of domination ²⁰ ». Cicéron « did not consider laws as arbitrarily interfering with citizens' lives, but rather presupposed their absolute supremacy, although on the condition that they represented the will of all elements in society » (Arena 2011: 482). Cet usage se manifeste aussi, par exemple, dans les remarques suivantes de Cicéron, contenues dans son deuxième discours *De lege agraria*, où il exige instamment la loyauté du peuple romain:
 - (6) [...] uos, quorum gratia in suffragiis consistit, libertas in legibus, ius in iudiciis et aequitate magistratuum, res familiaris in pace, omni ratione otium retinere debetis. (Cic., Agr. 2, 102)
 - $\begin{tabular}{ll} $$ wous qui faites dépendre votre influence de vos suffrages, votre liberté des lois, votre droit des tribunaux et de l'équité des magistrats, la conservation de$

¹⁷ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

¹⁸ *Cf.* Kleiber (1990 : 59 *sq.*).

¹⁹ Cf. Coseriu (1988: 297).

²⁰ Arena (2011: 482); pour quelques usages similaires, voir Salluste, *Hist. Macr.* 24-28, Marcus Iunius Brutus (Cic., *ad Brut.* 1.16.8); Tite-Live 6, 37. 10; *cf.* aussi Bleicken (1962: 8, 14); Sørensen (1995: 63).

vos patrimoines de la paix, vous devez par tous les moyens conserver le calme. » (trad. A. Boulanger, CUF)

Évidemment, la *libertas* dont il s'agit ici ne correspond pas au concept de liberté tel qu'il est défini dans une démocratie moderne. Cicéron appartenait à une société de propriétaires d'esclaves, avec une élite féodale dominante, où les femmes, même les femmes libres, n'avaient pas le droit de vote. Dans les derniers temps de la République, même les hommes libres n'avaient plus d'influence politique s'ils n'étaient pas en même temps riches et s'ils n'appartenaient pas à la noblesse. En outre, il n'y avait qu'un suffrage censitaire, et le pouvoir des magistrats, particulièrement des consuls, ainsi que l'influence du Sénat romain constituaient la force dominante dans la société romaine ²¹.

Cependant, cela ne veut pas dire que la République n'était qu'une aristocratie, ou qu'elle ne se distinguait pas vraiment d'une monarchie ou d'une dictature ²². Il existait le droit de *provocatio ad populum* pour protéger les simples citoyens contre l'injustice des puissants. En outre, les citoyens pouvaient faire appel à l'aide des tribuns de la plèbe (*ius auxilii*) : le *tribunus plebis* avait un contrepouvoir considérable, avec son droit d'*intercessio* (son *veto*).

Bien que cette conception de la *libertas* constitue l'usage dominant ou prototypique, Arena a montré qu'il existait deux autres usages du mot fondés sur deux autres idéologies, probablement minoritaires dans la République.

- 2. Premier usage minoritaire: « the absence of legal constraints upon citizens' private life » (Arena 2011: 482). Cet usage « libertaire » ante litteram se manifeste dans les discours de ceux qui s'opposaient aux lois promulguées contre le luxe des femmes romaines. Ils sont rapportés par les historiens romains, par exemple Tite-Live, qui cite le discours du consul Marcus Porcius Cato (234-149 av. J.-C.) en 195 av. J.-C. Le passage suivant est une description négative (et patriarcale) de la position « libertaire » telle qu'elle est formulée par Caton et rapportée par Tite-Live, qui la décrit probablement de manière relativement authentique (cf. Arena 2011: 468):
 - (7) Omnium rerum libertatem, immo licentiam, si uere dicere uolumus, [mulieres] desiderant. (Liv., 34, 2. 14)
 - « Elles [les femmes] veulent la liberté en toute chose, bien plus, la licence, si nous voulons employer le terme juste. »

En réalité, les femmes romaines ne voulaient pas changer le système juridique de la *potestas* du père ou du mari ; elles voulaient seulement l'abolition des lois qui limitaient leur vie privée (*cf.* Arena 2011 : 471).

²¹ Wirszubski (1967: 26 sq.).

²² Arena (2011: 466 sq.).

- 3. Deuxième usage minoritaire : contrairement au premier usage minoritaire, « the existence of liberty is intrinsically intertwined with the supremacy of the law » (Arena 2011: 477); c'est la loi, et seulement la loi, qui peut libérer le peuple de ses passions qui, autrement dit, détermine les actes des hommes. C'est la position de Caton, plus rigide que la position majoritaire. Dans le passage suivant, Caton maintient, d'une manière d'ailleurs extrêmement patriarcale, que la passion effrénée des femmes est une menace pour la liberté de la République :
 - (8) Nunc domi uicta libertas nostra impotentia muliebri hic quoque in foro obteritur et calcatur, et quia singulas sustinere non potuimus uniuersas horremus. (Liv., 34, 2. 1)
 - « À présent que notre liberté a été vaincue à la maison par l'emportement qui caractérise les femmes, ici aussi, sur le forum, elle est écrasée et foulée aux pieds ; et parce que nous n'avons pas été capables de retenir chacune d'elles, nous les craignons toutes ensemble. »

Je ne peux mentionner que brièvement des développements sémantiques qui apportent d'autres sens contextuels au lexème *libertas* dans le latin « postrépublicain », où le lexème peu à peu perd l'usage prototypique mentionné ci-dessus. Par exemple, Auguste (63 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) essaya de dissimuler sa prise de pouvoir en prenant le nom de *princeps* et restaura même les institutions républicaines comme le Sénat, les assemblées législatives, etc., qui cependant n'avaient plus leur pouvoir traditionnel. Il justifiait ainsi sa politique comme constituant une défense légitime de la République romaine traditionnelle ²³. En plus, il soutient dans son testament qu'il a libéré la République dominée par des factions :

- (9) Annos undeuiginti natus exercitum priuato consilio et priuata impensa comparaui, per quem rem publicam a dominatione factionis oppressam in libertatem uindicaui. (Mon. Anc. 1)
- « À l'âge de dix-neuf ans, par décision personnelle et à mes propres frais, j'ai levé une armée avec laquelle j'ai rendu la liberté à la République opprimée par la tyrannie d'une faction. » (trad. J. Scheid, CUF)

Son successeur, Tibère (42 av. J-C-37 apr. J.-C.), disait même que le *princeps* devait servir le Sénat et appelait les sénateurs ses maîtres (*domini*); mais, bien évidemment, il conservait ainsi, selon Suétone, seulement « une apparence de liberté » (*speciem libertatem*; *cf.* aussi Tac., *D.* 27):

- (10) Quin etiam speciem libertatis quandam induxit conservatis senatui ac magistratibus et maiestate pristina et potestate. (Suet., Tib. 30)
- « Bien plus, il donna, dans une certaine mesure, l'illusion de la liberté, en laissant au sénat et aux magistrats leur prestige et leur pouvoir d'autrefois. » (trad. H. Ailloud, CUF)

Ce n'est que plus tard, pendant le régime des « bons » empereurs adoptifs, que l'évaluation externe du *principatus* devint plus positive. Ainsi, selon Tacite (58-120 apr. J.-C.), Nerva (30-98 apr. J.-C.) fut capable de mêler *principatus* et *libertas*, autrefois dissociés :

- (11) Sed quamquam primo statim beatissimi saeculi ortu Nerua Caesar res olim dissociabilis miscuerit, principatum et libertatem [...] (Tac., Agr. 3, 1)
- « Mais bien que l'empereur Nerva, dès l'aurore d'une ère bienheureuse, ait combiné des régimes jadis incompatibles, le principat et la liberté [...] » (trad. E. de Saint-Denis, CUF)

Pline le Jeune (61-112 apr. J.-C.) souligne même que l'adoption de Trajan (53-117 apr. J.-C.) par Nerva fut un acte de fondation de la liberté :

- (12) [...] adoptio peracta est, qua tandem non seruitus nostra, sed libertas et salus et securitas fundabatur. (Plin., Pan. 8, 1)
- « [...] l'adoption a été consommée, qui fondait enfin non pas notre servitude, mais notre liberté et notre bonheur et notre sûreté. » (trad. M. Durry, CUF)

Un autre usage de *libertas*, qui se trouvait déjà chez Cicéron (*Off.* 1.68-70), s'implante plus fermement chez Sénèque (4-65 apr. J.-C.): il s'agit d'une variante intellectuelle ou philosophique de l'usage « libertaire » mentionné ci-dessus ²⁴. Chez Sénèque, cette liberté individuelle est la liberté du sage ; la sagesse, et seulement la sagesse, peut garantir cette liberté ²⁵, peut libérer l'homme de l'oppression des passions et des pulsions inférieures :

- (13) Humilis res est stultitia, abiecta, sordida, seruilis, multis affectibus et saeuissimis subiecta. Hos tam graues dominos, interdum alternis imperantes, interdum pariter, dimittit a te sapientia, quae sola libertas est. (Sen., Ep. 37, 4)
- « Chose basse que la déraison, ignoble, abjecte, servile, exposée à une multitude de passions, je dis les plus terribles. Ces dominatrices si dures, qui commandent tantôt à tour de rôle, tantôt de concert, la sagesse les écarte de toi, elle seule étant la liberté. » (trad. H. Noblot, CUF)

²⁴ En ce qui concerne le *principatus*, Sénèque maintient des positions beaucoup plus pragmatiques dans son œuvre *De clementia*; *cf.* Sørensen (1995 : 138 *sq.*).

²⁵ lci on pourrait constater une certaine affinité avec la pensée éthique de Kant (1788) ; *cf.* Sørensen (1995 : 194*sq.*).

Sénèque fait aussi la critique de Cicéron, qui se déclarait *semiliberum*, avec une orientation argumentative de cet adjectif vers l'absence de liberté (signifiant donc « presque dominé/emprisonné » ²⁶) :

(14) Semiliberum se dixit Cicero: at me hercules numquam sapiens in tam humile nomen procedet, numquam semiliber erit, integrae semper libertatis et solidae, solutus et sui iuris et altior ceteris. (Sen., Brev. 5, 3)

« Cicéron se dit demi-libre : voilà, ma foi, un qualificatif bien humble auquel le sage ne s'abaissera jamais ; jamais il ne sera demi-libre, mais toujours sa liberté sera intacte et tout d'une pièce, il vivra affranchi, indépendant, plus haut que tous les autres. » (trad. A. Bourgery, CUF)

Loin d'être exhaustive, l'esquisse de l'évolution sémantique du lexème *libertas* présentée ci-dessus a montré que sa signification fondamentale était relativement stable (« l'absence de domination par un maître ») et perdurait pendant la période étudiée (II^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle apr. J.-C.). L'existence d'une signification fondamentale est justifiée par le fait que les sens contextuels sont dérivés de la signification fondamentale par un enrichissement contextuel, ou comme des sens figuratifs. Quelques sens métaphoriques de *libertas* sont également brièvement décrits.

En outre, j'ai essayé de montrer (en suivant Arena 2011) qu'il existe un usage prototypique de *libertas* à la fin de la République (1^{er} siècle av. J.-C.): « l'absence de domination, fondée sur les lois et les institutions de la république romaine, qui sont organisées dans le but de représenter les intérêts de toute la population ».

Après l'époque républicaine, les empereurs Auguste et Tibère, en parlant de la « liberté », essaient de masquer leur pouvoir presque absolu par le maintien des institutions traditionnelles et du vocabulaire politique qui correspond à ces institutions. Enfin, pendant le 1^{er} siècle apr. J.-C., un autre usage, tiré de la langue technique de la philosophie, est introduit : l'identification de la liberté avec la sagesse par Sénèque.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arena, V., 2011, « Roman Sumptuary Legislation: Three Concepts of Liberty », European Journal of Political Theory, n° 10, vol. 4, p. 463-489.
- BLEICKEN, J., 1962, « Der Begriff der Freiheit in der letzten Phase der Römischen Republik », *Historische Zeitschrift*, n° 195/1, p. 1-20.
- COSERIU, E., 1958, Sincronía, diacronía e historia, Montevideo, Univ. de la República.
- —, 1964, « Pour une sémantique diachronique structurale », *Travaux de linguistique et de littérature*, n° 2, vol. 1, p. 139-186.
- —, 1983, « Language Change Does not Exist », *Linguistica Nuova ed Antica. Rivista di linguistica classica medioevale e moderna*, n° 1, p. 51-63.
- —, 1988, Einführung in die Allgemeine Sprachwissenschaft, Tübingen, Narr.
- FRUYT, M., 1996, « Lexique et conscience linguistique en latin : sens fonctionnel et sens parallèle », dans M. Fruyt & Cl. Moussy (dir.), *Structures lexicales du latin*, Paris, PUPS, p. 97-119.
- —, 2001, « Morphologie et argumentation en latin », dans A. Bertocchi, M. Maraldi & A. Orlandini (dir.), *Papers on Grammar VII: Argumentation and Latin*, Bologna, CLUEB, p. 61-85.
- Kant, E., 2012² (1788¹), Kritik der praktischen Vernunft, Stuttgart, Reclam.
- KATZ, J. J., 1981, Language and Other Abstract Objects, Oxford, Blackwell.
- KIENPOINTNER, M., 2008, « The Case for Core Meaning », dans K. Korta & J. Garmendia (dir.), *Meaning, Intentions and Argumentation*, Stanford, CSLI, p. 77-112.
- —, 2015, « (Latin) Linguistics à la Eugenio Coseriu. An Integrated Theory of Linguistic Description for the 21st Century », dans G. Haverling (dir.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Uppsala, Uppsala Universitet, p. 1-29.
- KLEIBER, G., 1990, La Sémantique du prototype, Paris, PUF.
- KÖVECSES, Z., 2002, Metaphor, Oxford, Oxford University Press.
- LAKOFF, G., 1987, Women, Fire and Dangerous Things, Chicago, Chicago University Press.
- —, 2006, Whose Freedom? The Battle Over America's Most Important Idea, New York, Farrar.
- LEHMANN, C. & SHIN, Y.-M., 2005, « The Functional Domain of Concomitance. A Typological Study of Instrumental and Comitative Relations », dans C. Lehmann (dir.), *Typological Studies in Participation*, Berlin, Akademie Verlag, p. 9-104.
- *LLT* = *The Library of Latin Texts*, Brepols Publishers [http://clt.brepolis.net/llta].
- PUTNAM, H., 1975, *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RECANATI, F., 2004, Literal Meaning, Cambridge, Cambridge University Press.

- RAHN, H., 1972-1975, *Quintilian*, *Institutio Oratoria / Ausbildung des Redners*, Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft.
- Rosch, El. & Mervis, C. B., 1975, « Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories », *Cognitive Psychology*, n° 7, p. 573-605.
- SHORT, W. M., 2012, « A Roman Folk Model of the Mind », *Arethusa*, n° 45, p. 109-147. SÖRENSEN, V., 1995, *Seneca. Ein Humanist an Neros Hof*, München, Beck.
- Thesaurus Linguae Latinae, 1956-1979, vol. VII.2, Intestabilis Lyxipyretos, Editus iussu et auctoritate consilii ab Academiis Societatibusque diversarum nationum electi, Leipzig, Teubner.
- WIERZBICKA, A., 1985, Lexicography and Conceptual Analysis, Ann Arbor, Karoma.
- WIRSZUBSKI, Ch., 1967, *Libertas als politische Idee im Rom der späten Republik und des frühen Prinzipats*, Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft.

ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU VERBE CAVEO

Claude Moussy Université Paris-Sorbonne

1. EMPLOIS TRANSITIFS ET EMPLOIS INTRANSITIFS DE CAVEO

L'histoire du verbe *caueo* offre un intéressant problème de polysémie. Dans ses deux principaux types d'emplois, ce verbe présente soit le sens de « prendre garde », « se garder de », « éviter » qui est le plus fréquent, soit celui de « veiller sur », « protéger ». Il semble difficile d'expliquer cette dernière signification comme un cas de polysémie interne, c'est-à-dire comme une signification qui serait le résultat d'une évolution sémantique procédant, par exemple, d'une extension de sens ou d'une restriction de sens. Dans ces types de polysémies internes, la raison des changements de sens d'un lexème est à chercher seulement dans ce que R. Martin a défini comme « l'organisation logico-sémantique des sémèmes » ¹ ; l'organisation sémique du sémème peut être modifiée par l'apparition d'un ou plusieurs sèmes (cas de la restriction de sens) ² ou bien par l'occultation, la neutralisation d'un ou plusieurs sèmes (cas de l'extension de sens) 3.

Dans la polysémie de *caueo*, pour comprendre comment ce verbe a pris le sens de « veiller sur, protéger », on doit se demander si cette évolution sémantique peut s'expliquer plutôt comme un cas de polysémie externe, type de polysémie où les évolutions sémantiques sont le résultat de changements de construction du verbe 4. Ce qui donne du crédit à cette hypothèse est que l'on observe dans l'histoire de *caueo* un changement de construction du verbe : alors qu'avec le sens de « se garder de », « éviter », le second actant est à l'accusatif (ainsi dans l'expression *caue canem*, « prends garde au chien »), avec le sens de « veiller sur », « protéger » le second actant est au datif (ainsi dans l'expression *caue tibi*, « protège-toi »).

¹ Voir Martin (1983:74).

² Ainsi dans le cas d'ornamentum signifiant d'abord « équipement », « arrangement », puis « bel équipement », « bel arrangement » (c'est-à-dire « ornement », « parure »).

³ Ainsi dans le cas de uindemia qui signifie « récolte du raisin », « vendange », puis parfois plus généralement « récolte ».

⁴ Voir Martin (1983: 78 sq.) L'histoire du verbe macto illustre bien ce type de polysémie. Pour les différentes significations de ce verbe (« accroître », « honorer », « sacrifier »), voir Moussy (2011: 137-148).

Il n'est pas rare qu'un même verbe ait pu présenter tantôt des emplois transitifs, tantôt des emplois intransitifs, mais le changement de construction d'un verbe entraîne seulement parfois une modification de son sens⁵; il peut aussi ne pas avoir eu d'influence sur la signification de la forme verbale. Ce dernier cas se rencontre en particulier quand, par suite de l'extension du phénomène de transitivation en latin, un verbe d'abord construit avec un datif reçoit ensuite un complément à l'accusatif, le cas le plus habituel de l'objet (il en est ainsi, par exemple, pour indulgeo, « être bienveillant, indulgent pour », noceo, « nuire à », parco, « épargner » 6). À l'inverse, certains verbes habituellement transitifs présentent quelquefois une autre construction où le second actant est au datif7: c'est le cas de *caueo*, mais aussi de *curo*, *prospicio*, *prouideo*, *tempero* ou encore *uito*. Pour certains de ces verbes, les ouvrages de syntaxe n'accordent pas toujours à la construction avec un datif l'attention qu'elle mérite et interprètent d'ordinaire l'emploi de l'accusatif comme une extension normale au second actant de l'accusatif d'objet. Ainsi dans la Syntaxe latine d'A. Ernout et Fr. Thomas, on peut lire: « L'accusatif d'objet remplace dans certains cas un complément indirect au datif. Ainsi pour curare et uitare, qui ont encore chez Plaute des restes de construction au datif, cf. Tri. 1057, Cu. 2988. ». Si l'exemple de uito, « éviter », dont nous allons étudier plus loin divers emplois, illustre bien l'extension de l'accusatif d'objet au second actant⁹, en revanche c'est à tort qu'il est fait référence aux constructions de curo avec un datif. En effet, les emplois intransitifs de curo (qui coexistent avec les emplois transitifs du verbe en latin archaïque et parfois encore en latin tardif) répondent à des critères sémantiques 10.

L'existence d'une double construction au datif et à l'accusatif avec un verbe comme *curo* est à interpréter d'une façon différente de l'emploi d'une double construction avec des verbes comme *parco* ou *noceo*. Dans le cas de *noceo* « nuire à », qui est habituellement construit avec un datif, le marquage du second actant par un datif est ce que l'on peut appeler un « marquage oblique » de l'objet 11 ;

Voir, par exemple, Ernout-Thomas (1964: 67-68), où sont relevés des cas d'opposition entre datif et accusatif d'objet (outre le cas de caueo, sont cités, entre autres exemples, ceux de metuo, timeo (aliquem, aliquid), «craindre» quelqu'un ou quelque chose et de metuo, timeo (alicui), «craindre pour » quelqu'un); voir aussi Blatt (1952: 113, § 145 Rem.), où sont relevés de nombreux autres exemples.

⁶ Pour des références aux emplois de ces verbes avec l'accusatif, voir Serbat (1996 : 228 sq.).

⁷ Sur les verbes à deux actants et sur le second actant, voir Tesnière (1959 : 107-108). Pour l'ensemble des problèmes de l'actance, voir Lazard (1994).

⁸ Ernout-Thomas (1964:19).

⁹ Voir infra en 2.

¹⁰ Voir Moussy (2014: 393 sq.): avec un complément d'objet au datif curo sert à l'expression d'une fonction et peut se rendre par « présider à » (quand il s'agit d'une divinité) et par « se charger de », « se consacrer à » (quand on parle d'êtres humains). La construction au datif implique alors un sème de permanence.

¹¹ Sur le marquage oblique de l'objet voir Christol (1998 : 457 sq., surtout 462-463).

la substitution d'un accusatif au datif en latin tardif (*noceo aliquem* au lieu de *noceo alicui*¹²) ne modifie pas le sens du syntagme comportant verbe et objet. En revanche, dans le cas de *curo*, le choix du datif pour le second actant étant fondé sur des critères sémantiques, il s'agit alors d'un « marquage différentiel » de l'objet ¹³. Nous allons pouvoir observer la même distinction entre marquage oblique et marquage différentiel de l'objet en étudiant les diverses constructions des verbes *uito* et *caueo*, qui sont parfois employés comme des synonymes.

2. LA DOUBLE CONSTRUCTION DE VITO. LE MARQUAGE OBLIQUE DE L'OBJET

Le verbe *uito* est un synonyme du verbe *caueo* lorsque ce dernier signifie « se garder de », « éviter ». Il est intéressant de comparer les constructions de ces deux verbes qui peuvent être transitifs ou intransitifs, car l'emploi d'une construction au datif est à interpréter de facon différente dans les deux cas.

La double construction, au datif et à l'accusatif, de *uito*, « éviter », est d'ordinaire rapprochée de celle de *curo* ¹⁴, alors qu'elle devrait l'être de celle de *noceo* ou de *parco. Vito* est construit d'ordinaire avec l'accusatif d'objet, mais, dans les quatre passages où il se lit chez Plaute, il est toujours employé avec un datif:

```
Proin sese domi contineant, uitent infortunio. (Pl., Curc. 298)
```

« Ainsi, qu'ils restent chez eux pour éviter un mauvais coup 15. »

Domum abeant, uitent ancipiti infortunio. (Pl., Poen. 25)

« Qu'ils s'en aillent chez eux pour éviter un double malheur. »

Semper tu huic uerbo uitato abs tuo uiro. (Pl., Cas. 210)

« Évite toujours que ton mari ne prononce cette formule. »

Oui potest mulier uitare uitiis? (Pl., St. 121)

« Comment une femme peut-elle échapper à ses défauts ? »

En dehors de Plaute, la construction de *uito* avec un second actant au datif n'est attestée que dans un passage d'Apulée :

```
Si uellem calumniis uestris uitare. (Apul., Apol. 29, 3)
```

« Si je voulais être à l'abri de vos calomnies. »

C'est un archaïsme de syntaxe. Ailleurs, Apulée emploie *uito* comme un verbe transitif (*Met.* 7, 7, 1 : *uitatis maris fluctibus* ; 9, 4, 3 : *uitato duplici periculo*).

¹² Par exemple dans la Vulgate, Luc. 4, 35: nihilque illum nocuit, « et il ne lui fit aucun mal ».

¹³ Pour le marquage différentiel de l'objet, voir infra en 3.

¹⁴ Voir supra la note 8.

¹⁵ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

Dès l'époque cicéronienne, *uito* est construit d'ordinaire avec un accusatif d'objet :

```
quod [...] ad uituperationem uitandam ualet. (Cic., Prou. 44) « ce qui permet d'échapper aux critiques <sup>16</sup> ».
```

La transitivation de *uito* après l'époque archaïque ne correspond pas à un changement de sens du verbe; on peut la rapprocher de la transitivation de *noceo*. Il s'agit alors de l'extension au second actant du cas le plus habituel de l'objet, à savoir l'accusatif. J. Haudry définit ainsi ce type de transitivation : « Un cas oblique tendant vers la fonction d'objet est remplacé par l'accusatif dont il constituait une variante¹⁷ ». Le marquage du second actant de *uito* par un datif est donc ce que l'on appelle un marquage oblique comme dans le cas de *noceo* ¹⁸.

3. LA DOUBLE CONSTRUCTION DE CAVEO. LE MARQUAGE DIFFÉRENTIEL DE L'OBJET

Caueo, comme uito, présente une double construction au datif et à l'accusatif, mais les deux constructions de caueo se rencontrent déjà chez les écrivains de l'époque archaïque et chacune d'elles correspond à une signification différente du verbe. Lorsque caueo signifie, comme uito, « se garder de », « éviter », le verbe présente toujours un second actant à l'accusatif. Quand le second actant est au datif, caueo prend le sens de « protéger », « veiller sur ». On étudiera à part l'emploi du verbe avec le sens technique de « prendre des sûretés ».

Le marquage du second actant de *caueo* par un datif modifie le sens du verbe ; on observe donc là un marquage différentiel de l'objet. Le marquage différentiel de l'objet est ainsi défini par Christol (1998:463): « (une construction) où l'actant B (= le second actant) a deux assignations casuelles possibles, avec une distribution fondée sur des critères sémantiques 19 ».

3.1. Caueo, « se garder de », « éviter »

Avec le sens de « se tenir sur ses gardes », *caueo* est parfois utilisé dans des emplois absolus :

```
Illum identidem monere ut caueret. (Cic., Amer. 110) « Il l'avertit à plusieurs reprises de "prendre garde". »
```

328

¹⁶ Voir aussi, par exemple, Caes. B.G. 2, 25, 1: tela uitare; 5, 20, 1: fuga mortem uitauerat.

¹⁷ Haudry (1977:153).

¹⁸ Voir supra la note 11.

¹⁹ Sur ce type de marquage, voir aussi Lazard (1994 : 192 sq.) et Bossong (1998 : 205) qui, après avoir noté que « du point de vue structural, le marquage différentiel de l'objet peut prendre des formes très diversifiées », indique que « le morphème de l'objet marqué est identique au datif dans bien des langues romanes, indo-aryennes et sémitiques ».

Lorsque *caueo* signifie « se garder de », « éviter », le second actant du verbe est toujours à l'accusatif (à la différence de *uito* qui chez Plaute est intransitif) ²⁰. Il suffit de donner quelques exemples de cet emploi transitif de *caueo* qui est usuel. Le complément d'objet peut désigner une personne :

```
Caueamus Antonium. (Cic., Phil. 11, 10)
« Gardons-nous d'Antoine. »
```

un animal:

```
In ianuam « caue canem » inscribi iubeo. (Varr., Men. 117 Cèbe = 143 Bûch.) « Je fais inscrire sur ma porte "attention au chien". »
```

des réalités matérielles.

```
Vallum caecum fossasque caueant. (Caes., B.C. 1, 28, 4) « Qu'ils prennent garde aux chausse-trapes et aux fossés. »
```

ou encore des sentiments:

```
Cauenda etiam est gloriae cupiditas. (Cic., Off. 1, 68) « Il faut se garder aussi de la passion de la gloire. »
```

3.2. Caueo, « protéger », « veiller sur »

Caueo est attesté avec un second actant au datif depuis l'époque archaïque et est employé fréquemment ensuite avec cette construction. Selon les contextes et selon la « qualité » du premier actant, le verbe peut alors se rendre par « ménager », « protéger », « veiller sur » ou encore « prendre des précautions ». Ces significations nouvelles sont liées au changement de construction du verbe : alors que l'objet à l'accusatif désigne ce dont il faut se garder, ce à l'égard de quoi on éprouve de la crainte, de la méfiance, l'actant au datif s'applique au contraire à une personne à qui l'on témoigne des égards, de la sollicitude ou à une chose sur laquelle on veille, à laquelle on assure une protection.

²⁰ Dans les contextes comme Pl., Bacch. 147: caue malo, « gare à toi »; Petr., Sat. 82, 4: malo cauere, « prendre garde aux coups », on interprète d'ordinaire le complément comme un ablatif d'éloignement (comme dans les tours où caueo se construit avec la préposition ab); voir Kühner-Stegmann (1955: l, 336).

Par exemple, caueo, employé avec les pronoms tibi, sibi, signifie littéralement « prendre des précautions pour soi », c'est-à-dire « se ménager », « se protéger », chez Plaute:

```
Gliscit rabies; caue tibi. (Pl., Capt. 558)
« Sa rage s'accroît; protège-toi 21. »
```

et chez Térence:

Vt hosce instruxit, ipsus sibi cauit loco. (Ter., Eun. 2)

« Quand il a mis ceux-là en ligne, lui, il s'est ménagé en choisissant sa place 22. »

Avec un nom de personne, caueo veut dire « ménager » quelqu'un, lui « témoigner de la sollicitude » ; ainsi chez Cicéron :

Veterani [...] quibus hic ordo diligentissime cauerat. (Cic., Phil. 1, 6) « Les vétérans [...] à qui notre ordre sénatorial avait témoigné une si grande sollicitude 23. »

Avec un nom de chose, caueo s'emploie à propos de ce dont on « prend soin », que l'on « garantit » ou encore dont on « s'acquitte avec des précautions » ; ainsi chez Tite-Live:

```
Quidquid enim libertati plebis caueretur. (Liv., 3, 55, 2)
« Tout ce qui garantissait la liberté de la plèbe. »
```

et chez Sénèque:

Minuitur enim gloria eius officii cui diligenter cautum est. (Sen., Ben. 3, 13, 2) « Car le mérite d'un service s'amoindrit quand on l'a entouré de précautions et de garanties 24. »

Enfin, on peut parfois rendre caueo par « protéger » ; ainsi chez Silius Italicus :

```
[...] capiti cudone ferrino
sat cautum [...] (Sil., 8, 493-4)
« [...] ils se contentent d'un cuir de bête pour protéger leur tête. »
```

330

²¹ Les expressions du type *mihi caueo*, *tibi caue* sont fréquentes chez Plaute (voir encore, par exemple, Cas. 627; St. 604); assez souvent, un ablatif précédé de ab désigne la personne dont il faut se protéger, se méfier : Bacc. 739 : ab eo ut caueas tibi ; Men. 151 : mihi abs te caueo.

²² Voir encore, entre autres exemples, Liv. 35, 21, 4: Roma, caue tibi; Ov., A.A. 1, 84: quique aliis cauit, non cauet ipse sibi; Tib. 1, 2, 86-7: caueto / mox tibi; Mart. 12, 77, 11: quamuis

²³ Voir aussi Cic., Phil. 2, 59: quoniam ueteranis cautum esse uolumus; Phil. 13, 37: cauebat etiam L. Antonio; Verr. 3, 26: ubi caues tamen Siculis.

²⁴ De même chez Vell. 2, 48, 5: unice cauente Cicerone concordiae publicae: Suet., Tit. 6, 4: in posterum securitati satis cauit.

C'est ce sens de « protéger » ou « veiller sur » que présente le verbe dans des contextes juridiques comme les suivants, dans l'œuvre de Cicéron :

```
His (agris) cauet. (Cic., Agr. 3, 12) « Voilà les terres qu'il protège. »
```

Duae sunt praeterea leges de sepulcris, quarum altera priuatorum aedificiis altera ipsis sepulcris cauet. (Cic., Leg. 2, 61)

« Il existe encore deux lois relatives aux tombeaux : l'une d'elles veille sur les maisons particulières, l'autre sur les tombeaux eux-mêmes. »

3.3. Caueo, « prendre des sûretés », « s'entourer de garanties »

Il faut noter un emploi différent de *caueo*, dans la langue des jurisconsultes, avec le sens technique de « prendre des sûretés », c'est-à-dire des mesures de précaution, « s'entourer de garanties » en vue d'un procès.

Cicéron utilise alors le verbe soit dans un emploi absolu :

```
in iure cauere (Cic., Off. 2, 65)
« s'entourer de garanties juridiques. »
```

soit avec un complément au datif désignant la personne en faveur de laquelle les mesures de précaution sont prises :

```
Quid ita Flauio sibi cauere non uenit in mentem ? (Cic., Com. 35)
« Pourquoi n'est-il pas venu à l'esprit de Flavius de prendre des sûretés pour luimême ? »
```

Exploitant l'ambiguïté de la construction de *caueo* avec un datif (second actant dans l'emploi au sens de « veiller sur », mais complément de phrase dans l'emploi au sens de « prendre des sûretés » ²⁵), Cicéron a pu, en vue d'un jeu de mots, employer dans la même phrase *caueo* avec deux compléments où le datif présente une valeur différente :

```
Melius enim ei cauere uolo quam ipse aliis solet. (Cic., Fam. 3, 1, 3)
```

On peut, comme l'a fait L.A. Constans dans son édition de la CUF (où il remarque le jeu sur les sens de *caueo*), traduire de façon à conserver l'ambiguïté du verbe : « car je veux faire pour lui mieux qu'il ne sait faire pour les autres », mais on est alors obligé de rendre *caueo* par un verbe de signification très générale

²⁵ Le datif qui est la marque du second actant indique simplement la fonction de complément de verbe, tandis que le datif complément de phrase employé avec *caueo* signifiant « prendre des sûretés, des mesures de précaution » désigne la personne dans l'intérêt de qui a lieu le procès ; sur ces différents emplois du datif, voir Touratier (1994 : 213 sq.). Sur les différentes fonctions syntaxiques du datif, voir aussi García-Hernández (1995 : 36 sq.).

(comme ici le verbe *faire*). Seul le contexte permet de saisir la double valeur de *caueo* dans cette phrase ²⁶.

4. CONCLUSION. SÉMANTIQUE ET SYNTAXE

L'étude des diverses constructions de *caueo* fait apparaître que le changement de construction du verbe (construction transitive ou intransitive) correspond à un changement de sens. Le marquage du second actant du verbe par un datif aboutit à une nouvelle signification (« protéger », « veiller sur ») qu'on ne peut expliquer comme un cas de polysémie interne ²⁷. Cette construction de *caueo* avec un datif n'est pas, comme celle de *uito*, un marquage oblique de l'objet (qui ne modifie pas le sens du verbe), mais un marquage différentiel de l'objet. La distribution entre accusatif et datif dans le cas de *caueo* est fondée sur des critères sémantiques : le marquage du second actant par un datif correspond à une « charge sémantique » différente du verbe. Le sémème du verbe ne comporte plus les sèmes « crainte » ou « méfiance » (comme dans les emplois du verbe avec le sens de « se garder de », « éviter »), mais au contraire les sèmes « sollicitude », « bienveillance » dans les emplois où *caueo* signifie « veiller sur », « protéger ».

Il est intéressant de rapprocher les constructions intransitives d'autres verbes latins où le marquage du second actant par un datif est également un marquage différentiel de l'objet. On citera en particulier les verbes *consulo*, *prospicio*, et *prouideo* qui peuvent signifier « veiller à », « pourvoir à » ou encore « s'occuper de » ; le sémème de ces verbes présente alors, comme celui de *caueo*, « veiller sur », les sèmes « sollicitude », « bienveillance » ²⁸. La distribution entre accusatif et datif est là aussi fondée sur des critères sémantiques.

²⁶ À la fin de sa lettre, Cicéron recommande le jurisconsulte L. Valérius, « bien qu'il ne soit pas très fort en droit » (etiam si non est iure consultus); aussi peut-il formuler sa recommandation en maniant l'ironie: ei cauere uolo veut dire « je veux lui témoigner ma sollicitude » [ou « lui rendre service »], tandis que melius [...] quam ipse aliis solet [cauere] signifie malicieusement « mieux que lui-même d'ordinaire (en tant que jurisconsulte) ne prend de mesures de précaution pour les autres ».

²⁷ Voir supra en 1.

²⁸ On peut citer, entre autres exemples, pour consulo : Cic., Cat. 4, 3 : consulite uobis ; Off. 1, 85 : parti ciuium consulunt ; pour prospicio : Ter., Ad. 589 : prospiciam mihi ; Cic., Cat. 4, 3 : prospicite patriae ; pour prouideo : Cic., Cae. 22 : huius saluti prouidisse ; Nat. 2, 133 : hominibus esse prouisum.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLATT, Fr., 1952, Précis de syntaxe latine, Lyon/Paris, IAC.
- Bossong, G., 1998, « Le marquage différentiel de l'objet dans les langues de l'Europe », dans J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 193-258.
- Christol, A., 1998, « Marquage oblique des actants », dans J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 457-523.
- ERNOUT, A. & MEILLET, A., 1985, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT, A. & THOMAS, Fr., 1964, Syntaxe latine, Paris, Klincksieck.
- FRUYT, M., 1989, « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, n° 67, p. 106-122.
- —, 1996, « Lexique et conscience linguistique en latin : sens fonctionnel et sens parallèle », dans M. Fruyt & Cl. Moussy (dir.), *Structures lexicales du latin*, Paris, PUPS, p. 97-119.
- GARCÍA-HERNÁNDEZ, B., 1995, « El dativo latino. Funciones e interferencias sintacticas y semanticas », dans *Sintaxis del dativo latino*, Barcelona/Madrid, Universitat de Barcelona/Universidad Autónoma de Madrid, p. 35-49.
- HAUDRY, J., 1977, L'Emploi des cas en védique. Introduction à l'étude des cas en indoeuropéen, Lyon, L'Hermès.
- HOFMANN, J.B. & SZANTYR, A., 1965, *Lateinisch Syntax und Stilistik*, München, C. H. Beck.
- JURET, A.C., 1933, Système de la syntaxe latine, Paris, Les Belles Lettres.
- KÜHNER, R. & STEGMANN, C., 1955, Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Leverkusen, Gottschalksche.
- LAZARD, G., 1994, L'Actance, Paris, PUF.
- MARTIN, R., 1983, Pour une logique du sens, Paris, PUF.
- Moussy, Cl., 2008, « Esquisse de l'histoire du verbe procuro », Revue des études latines, n° 85, p. 236-255.
- —, 2011, La Polysémie en latin, Paris, PUPS.
- —, 2014, « Les emplois intransitifs des verbes *curare* et *uitare* », dans C. Cabrillana & Chr. Lehmann (dir.), *Acta XIV Colloquii Internationalis Linguisticae Latinae*, Madrid, Ediciones Clasicas, p. 391-400.
- MÜLLER, C.F.W., 1908, Syntax des Nominativs und Akkusativs im Lateinischen (Historische Grammatik der Lateinischen Sprache, t. IV, Supplément), Leipzig/Berlin, Teubner.
- SERBAT, G., 1996, L'Emploi des cas en latin, t. I (Grammaire fondamentale du latin, t. VI), Leuven/Paris, Peeters.
- TESNIÈRE, L., 1959, Éléments de linguistique structurale, Paris, Klincksieck.
- TOURATIER, Chr., 1994, Syntaxe latine, Louvain-la-Neuve, Peeters.

LE VERBE LATIN *VETO* : DE PLAUTE À L'*HISTOIRE AUGUSTE*

Esperanza Torrego Universidad Autónoma de Madrid

L'objectif de ce travail est d'expliquer le fonctionnement sémantique du verbe *ueto* à partir de l'analyse de ses occurrences dans la littérature en prose sur une période chronologique étendue, allant du II^e siècle av. J.-C. jusqu'au IV^e siècle apr. J.-C.¹. Le verbe ne semble pas très polysémique, mais il présente une variation dans la sémantique de sa complémentation, comparable à la variation sémantique des impératifs, qui mérite une étude plus approfondie.

L'analyse de la syntaxe de *ueto* implique l'examen de ses structures de complémentation du point de vue de leur forme (syntaxe) et de leurs propriétés lexicales (sémantique lexicale). Cette étude me permettra d'expliquer ses schémas de complémentation (ou constructions ; je ne ferai pas ici la différence entre ces deux concepts bien qu'ils ne soient pas équivalents dans la bibliographie de linguistique générale²) et la relation que l'on peut proposer entre eux et ceux d'autres verbes de sémantisme comparable.

Au point 1., je présenterai l'étymologie de *ueto* ainsi que le *corpus* d'étude, en 2. une brève description des structures syntaxiques, en 3. l'analyse sémantique, en 4. la relation entre les schémas de complémentation et en 5. quelques conclusions.

1. ÉTYMOLOGIE ET CORPUS

1.1. Étymologie

L'étymologie de *ueto* n'est pas claire : on ne trouve pas de trace de modalité déontique ni de la négation que *ueto* comporte dans aucun des mots qui

Ce travail a été mené dans le cadre du Projet de Recherche financé par le Plan Nacional I+D (ref. FFI2013-47357-C4-1-P).

² Les «schémas de complémentation » (predicate frames) tels qu'ils sont traités chez Dick (1997), Van Valin-LaPolla (1997 : 82-89), Pinkster (2015), Villa (2003), permettent de considérer les relations de chaque constituant obligatoire avec son prédicat de manière indépendante ; les «constructions » (Goldberg 1995) amènent à traiter les constituants comme constitutifs d'une structure conjointe qui est le complément des groupes de prédicats et possède une signification grammaticale qui lui est propre.

sont formés sur cette racine dans d'autres langues 3. En latin, il exprime l'idée d'interdiction verbale depuis l'attestation la plus ancienne (Cat., Agr. 141, 4); la négation inhérente se reflète dans la complémentation propositionnelle 4. En effet, ueto agit comme un verbe performatif d'interdiction : il permet d'énoncer de façon explicite des actes de langage prohibitifs, comme ceux qu'on exprime par ne + subjonctif. Le tour ueto + infinitif est semblable à dico ne + subjonctif, opposé négatif de iubeo + AcI et opposé déontique de nego + AcI.

1.2. Corpus

Veto n'est pas un verbe très fréquent, mais il est documenté dans toutes les périodes du latin. Dans le tableau 1 figure le nombre des occurrences trouvées chez les auteurs les plus importants ; il s'agit des auteurs de prose et de théâtre, Plaute et Sénèque (tragédies), depuis Caton jusqu'aux Scriptores historiae Augustae⁵.

Tableau 1. *Veto* chez les auteurs latins ⁶

	Caton	Plaute	Cicéron	Salluste	Columelle	Quinte- Curce	Tite- Live		Pline l'Ancien
Voix Active	2	7	80	I	2	I	34	5	28
Voix passive	0	0	9	0	0	0	9	0	2
Total	2	7	89	I	2	I	43	5	30

	Quintilien	Sénèque	Apulée	Aulu- Gelle	Pline le Jeune	Suétone	Tacite	Histoire Auguste	Total
Voix Active	29	68	I	I	9	23	4	17	322
Voix passive	8	3	0	I	I	2	I 2	I	48
Total	37	71	I	2	10	25	16	18	370

2. SYNTAXE

Du point de vue syntaxique, la plupart des occurrences de *ueto* dans le *corpus* correspondent au modèle des verbes directifs accusatifs comme *iubeo*, avec accusatif COD + infinitif prolatif (ou ses variantes propositionnelles

³ Le LEW la met en rapport avec le verbe uoto (un verbe de la langue ancienne et formulaire, employé dans des contextes rituels ; cf. uotum) et le DELL, avec une racine qui signifie « dire ».

⁴ En fait, les variantes propositionnelles à ne + Subj. (uetuit ne quis [...] pingeret, Hor., Ep. 2,1,139), quin + Subj. (nemo uetat quin [...] emas, Pl., Curc. 33) et quominus + Subj. ([sapientia] nulla re quominus se exerceat uetari potest, Sen., Ep. 65, 8) sont dues à la négation. Cf. Moussy (1987); Orlandini (2003), Fleck (2008). Sur les conditions d'emplois, cf. Torrego (2016a).

⁵ Les données sont tirées du *corpus PHI Latin Texts*.

⁶ Le nombre total d'occurrences que j'ai trouvé est de 816. La plupart des occurrences du corpus non enregistrées dans le tableau se trouvent dans le corpus juridique (le Digeste), chez les grammairiens et les poètes.

mentionnées dans la note 4). Les complémentations les plus intéressantes que l'on trouve avec *ueto* sont la construction avec le gérondif, attestée chez Quintilien et chez Servius (ex. 1), et la construction avec accusatif COD + ablatif, attestée en poésie, chez Stace (2):

- (1a) Rarissime apud eos reperitur illa [...] seruitus ad certa se uerbi restringendi, idque faciendum in libris Ciceronis de Oratore uetat M. Antonius. (Quint., 7, 3, 16) « Rarement trouvera-t-on chez eux cette servitude consistant à s'assujettir à certains termes, et Marc-Antoine nous le défend expressément dans le traité de Cicéron intitulé De l'orateur. »
- (1b) Probus « Orchus » legit, Cornutus uetat aspirationem addendam. (Serv., G. 1, 277)
- « Probus lit "Orchus", Cornutus dit qu'il ne faut pas ajouter d'aspiration. »
- (2) quos uetat igne Creon Stygiaeque a limine portae [...] submouet. (Stat., Th. 12, 558)
- « et Créon leur interdit les flammes du bûcher ! et, [...] il les repousse des bords du Styx. »

La construction avec le gérondif, qui est rare – illustrée seulement par les deux exemples figurant sous (1) –, est intéressante parce qu'elle présente une hypercaractérisation dans le complément de la modalité déontique exprimée par le verbe.

La variante avec l'ablatif, très marquée et très peu attestée, est la construction des verbes d'empêchement tels que *prohibeo*, *deterreo*, qui sont régulièrement complétés par l'accusatif + (ab) ablatif séparatif. On traitera de ce type au paragraphe 4.

En ce qui concerne la voix passive, les données montrent que les constituants de l'AcI régis par *ueto* ont une intégration syntaxique indépendante par rapport au prédicat. Je soutiens cette idée, en accord avec Lavency (2003: 111-113), parce que toutes les occurrences de *ueto* à la voix passive relevées (46 sur 325, soit 13%) ont un sujet personnel (correspondant à l'accusatif de la construction active), aussi bien s'il est représenté par un être humain (ex. 3), que s'il s'agit d'une autre entité (ex. 4)7:

- (3) Praeposteris enim utimur consiliis et acta agimus, quod uetamur uetere prouerbio. (Cic., Lae. 85, 6)
- « Nous faisons ce qui est déjà fait, ce que nous interdit le vieux proverbe. » (litt. « nous sommes interdits par le vieux proverbe »)

⁷ On a la même construction dans *iubeo*, *prohibeo* et *coqo* (cf. Torrego 2013, 2014, 2016b).

- (4) His uerbis ac mille praeterea et uenire aduocationes et emi uetabantur. (Plin., Ep. 5, 9, 4)
- « Par ces termes et mille autres on interdisait d'acheter et de vendre les services d'avocat. » (litt. « les services d'avocat étaient interdits d'être vendus et d'être achetés »)

La seule occurrence, sur les 325 du *corpus*, qui pourrait être considérée comme une construction passive impersonnelle (avec datif + situation) est celle qui figure sous (5):

- (5) Cur Dialibus id uetitum ? (Tac., An. 3, 58)
- « Pourquoi ceci était-il interdit aux flamines de Jupiter? »

La structure avec COD + datif est limitée à des phrases passives, presque nominales, où le datif pourrait être analysé comme possessif du verbe elliptique est (<id uetitum> Dialibus [est]); en outre, il n'est attesté que chez Tacite⁸ et il ne semble pas avoir continué d'être employé après : chez les auteurs postérieurs⁹, la construction avec datif n'apparaît pas et l'AcI se maintient partout. Il s'agit, donc, d'un emploi particulier, analogique de verbes comme *impero*, persuadeo etc. et non d'une évolution du verbe.

3. SÉMANTIQUE ET COMPLÉMENTATION

Toutes les occurrences de *ueto* ne permettent pas de l'interpréter comme un verbe d'interdiction. D'abord, on trouve deux groupes d'exemples, l'un où *ueto* régit un infinitif et l'autre où il régit l'ablatif, avec une différence très visible : la caractérisation du sujet et sa participation à la situation. Le premier groupe comprend les occurrences où le verbe exprime une interdiction formulée par un sujet humain ou assimilable ; le deuxième contient des attestations où *ueto* ressemble plutôt aux verbes causatifs-négatifs comme *prohibeo*, *impedio*, etc. Si l'on compare les exemples (6) et (7), on perçoit immédiatement cette différence :

- (6) *Ille me uetuit domum uenire.* (Pl., *Ep.* 67)
- « Il m'a interdit d'aller à la maison. »
- (7) Maternum tuo coire pectus pectori clipeus uetat. (Sen., Phoen. 470)
- « Le bouclier empêche ton sein de toucher le sein de ta mère. »

338

⁸ Il y a un autre cas chez Ovide (*Met*. 11, 434 : *nil illis uetitum est*). Mais il n'y en a pas de comparable dans le *corpus PHI Latin Texts*.

⁹ Selon une enquête aléatoire chez des auteurs postérieurs (les juristes, Ammien Marcellin, Grégoire de Tours), la construction n'a pas changé.

La structure sémantique du verbe *ueto* illustrée dans l'exemple (6) correspond au prototype du verbe de parole qui exprime un ordre négatif. Dans la structure sémantique illustrée en (7), le sujet n'interdit pas l'action à travers la parole, mais il empêche plutôt la situation décrite à travers son intervention directe ; il n'est donc pas l'agent d'une défense, mais la cause directe d'un empêchement. L'information de (6) est similaire à celle de (8), qui illustre la construction d'*impero ne* + subjonctif ; l'information de (7) ressemble à celle de *prohibeo* dans (9) :

- (8) Suisque imperauit ne quod omnino telum in hostes reicerent. (Caes., G. 1, 46, 3) « Il ordonna aux siens de ne pas répondre aux ennemis même par une flèche. »
- (9) Non potest ruere quod cadere leuitas prohibet. (Sen., Nat. 2, 13) « Il ne peut pas s'effondrer car sa légèreté l'empêche de tomber .»

Analysons à présent *ueto* 1, verbe performatif d'interdiction, et *ueto* 2, causatif négatif.

3.1. Veto 1 : défense («interdire »)

Les occurrences de *ueto* à valeur illocutoire directive expriment non seulement des interdictions fortes, mais aussi toute une gamme de consignes négatives comparables à celles que l'on observe dans les ordres ou interdictions directes : la gamme va de la défense inexorable reçue par un destinataire connu qui doit la respecter, jusqu'à la simple exhortation ou recommandation négative, quand le locuteur n'est pas impliqué dans l'interdiction et dans son accomplissement. Les facteurs qui interviennent dans l'interprétation du message correspondent totalement ou partiellement à ceux qui définissent les conditions d'emploi de la modalité déontique dans ses manifestations variées (Núñez 1991 : 114-150). L'échelle de prototypicité des actes de parole directifs proposée par Risselada (1993 : 46-49) est applicable aux données de *ueto* 1 aussi ; elle est configurée à partir des traits suivants, par exemple :

- a) le locuteur contrôle ce qu'il interdit ou la consigne que donne le locuteur au destinataire est sous le contrôle de ce dernier de manière à ce qu'il puisse obéir à l'ordre négatif;
- b) le locuteur *a* ou n'a pas l'autorité pour « forcer » le destinataire à respecter la consigne ;
- c) l'accomplissement de la consigne ou de l'ordre intéresse le locuteur ou le destinataire (par exemple, dans «Tu m'interdis de parler», c'est le locuteur «tu» qui a intérêt à ce que le destinataire obéisse, mais dans «Virgile recommande de ne pas faire de greffe sur la partie du haut de la plante», le locuteur n'a pas un très grand intérêt dans l'accomplissement

340

de la recommandation, qui, en revanche, semble intéressant pour le destinataire).

Les variations sont les mêmes que celles de l'impératif en général, qui est polyfonctionnel (Van der Auwera 2006 : 565), quelle que soit la forme adoptée par le message (impératif morphologique, *ne* + subjonctif, etc.).

Si on regarde dans cette optique les occurrences de *ueto* en tant que verbe de parole, on trouve trois groupes d'exemples :

- (i) Un premier groupe d'occurrences, illustré par les exemples (10) à (12), contient les interdictions institutionnelles, celles qu'émettent les magistrats avec droit de veto (10), le Peuple Romain (11) ou des rois comme Alexandre (12):
 - (10) Appellati tribuni medio decreto ius auxilii sui expediunt : in uincla conici uetant. (Liv., 3, 13, 6)
 - « On appelle les tribuns, qui appliquent leur *ius auxilii* par un moyen terme : ils s'opposent à la mise en prison. »
 - (11) Quid est quod ius non sit, quod populus iubere aut uetare non possit? (Cic., Caecin. 95, 10)
 - « Qu'y a-t-il que le peuple romain ne puisse ordonner ou défendre ? »
 - (12) Ab alio se pingui uetuerat edicto. (Plin., 35, 85, 9)
 - « Il avait défendu, par un décret, à tout autre artiste de le peindre. »

On retrouve le même type de cas dans les exemples (13) à (15), où l'interdiction vient de la loi, des coutumes ou des préjugés religieux, comme les représentants métaphoriques d'êtres humains (*lex, mos maiorum, exempla, poena*) ayant un contrôle maximum sur les destinataires :

- (13) Postea recitaui edictum quod aperte dominum de praedio detrudi uetaret. (Cic., Quinct. 89)
- « Après, j'ai lu l'édit qui défend expressément de chasser un propriétaire de son domaine. »
- (14) Lex uetat eum, qui de pecuniis repetundis damnatus sit, in contione orationem habere. (Rhet. Her. 1, 20)
- « La loi interdit de parler à quiconque a été condamné d'extorsion devant l'assemblée. »
- (15) Etiam si religio non impediret, mos maiorum tamen et exempla et grauissimae legum poenae uetarent ? (Cic., Pis. 50, 12)
- « Même s'il n'y avait pas d'empêchements religieux, la coutume des ancêtres, les exemples et les très sévères punitions fixées par la loi l'interdiraient ? »

C'est le groupe des prohibitions les plus fortes, qui impliquent une garantie d'accomplissement, car elles prévoient des formes de punition institutionnalisées. La différence avec les occurrences du *ueto* « institutionnel » consiste en un trait d'autorité orienté vers l'agent, qui tire son origine du contexte pragmatique plutôt que de la configuration sémantique ou syntaxique du verbe.

(ii) Le deuxième groupe est illustré par l'exemple (16) ; il représente les ordres négatifs entre personnes avec un certain degré de contrôle sur le destinataire et sur la situation prohibée :

```
(16) Tute loqueris, me uetas. (Ter., Hec. 317) « Tu parles et tu me l'interdis, à moi », cf. (1)
```

Les interdictions comme celle de (16) remplissent les conditions sémantiques et pragmatiques pour être des prohibitions fortes, à savoir : a) celui qui interdit a la capacité de le faire (ainsi, dans (16) la deuxième personne est explicite, *tu-te*); b) l'action prohibée est contrôlable (*loqui*) et, par conséquent, l'interdiction peut être respectée (même si cela ne se produit pas); c) on interdit à un destinataire connu et spécifique qui, à son tour, doit mettre à exécution la consigne négative (*me*). Cependant, la défense est moins forte que dans les cas du premier groupe.

Au fur et à mesure que certains des traits du prototype manquent, la force de l'interdiction faiblit. Ainsi, dans l'exemple (17), même quand le verbe apparaît à la deuxième personne de l'impératif (ueta), l'interdiction est indirecte, parce que le destinataire (Atticus) n'est pas celui qui doit « accomplir » l'interdiction (c'est Pilia qui doit le faire); de plus, ce que l'on interdit n'est pas une action contrôlable, mais un état psychologique, que celui qui l'éprouve peut manipuler, nuancer, modifier, mais pas contrôler complètement. C'est pourquoi cet exemple relève du conseil, plutôt que de l'interdiction:

```
(17) Piliam angi ueta. Satis est <me> maerere pro omnibus. (Cic., Att. 12, 14, 4) « Dis à Pilia de ne pas s'angoisser : c'est déjà assez que je sois triste pour tous. »
```

Les cas de (18) et (19) ne peuvent pas être interprétés comme des ordres négatifs, mais plutôt comme de simples recommandations. Le locuteur, Virgile en (18), quelqu'un d'autre en (19), donne une consigne négative contrôlable – c'est une action – mais il n'a pas la capacité de l'interdire, parce qu'il ne s'adresse à aucun destinataire spécifique, mais à un destinataire fictif, générique. En plus, l'accomplissement, s'il se produisait, n'intéresse pas le locuteur, mais le destinataire même :

```
(18) Vergilius e cacumine inseri uetat. (Plin., 17, 105)
```

[«] Virgile recommande de ne pas pratiquer la greffe sur la partie supérieure de la plante. »

342

(19) Quaedam gallinae omnia gemina oua pariunt et geminos interdum excludunt, ut Cornelius Celsus auctor est, alterum maiorem ; aliqui negant omnino geminos excludi. Plus uicena quina incubanda subici uetant. (Plin. 10, 150)

« Certaines poules pondent tout le temps des œufs doubles et quelquefois font naître des poussins jumeaux, l'un plus grand que l'autre, d'après C. Celse ; d'autres disent que les jumeaux n'éclosent pas. Ils affirment qu'elles ne doivent pas en couver plus de 25. »

Les exemples (18) et (19) partagent avec les exemples (13) à (17) le fait que le contexte pragmatique est un contexte de parole, orale ou écrite : dans (18), Pline reprend des recommandations que Virgile donne, probablement, dans les *Géorgiques*. Dans (19) la recommandation négative sur le nombre d'œufs que les poules doivent couver figure dans un contexte de débat scientifique qui se produit par écrit avec des verbes et expressions verbales de parole (*auctor est, negant*). C'est dans ce type de cas, et non dans les autres, que l'on trouve la construction de *ueto* avec le gérondif.

- (iii) Enfin, le troisième groupe, illustré par mes exemples (20) et (21), contient des sujets qui ne sont pas des êtres humains mais qui représentent des parties du corps ou les sentiments d'un être humain :
 - (20) Manus uetat prius quam penes sese habeat quicquam credere. (Pl., Truc. 901)
 - « Ma main m'interdit de croire à quoi que ce soit avant qu'elle ne le tienne. »
 - (21) Parere precibus cupere me fateor tuis ; pietas uetat. (Sen., Med. 545)
 - « J'admets que je désire obéir à tes supplications, mais la piété m'en empêche. »

Dans l'exemple (20), manus, la main, peut être envisagée comme une partie du sujet humain qui fait des signes à son maître pour qu'il n'agisse pas de telle manière. L'exemple (21) est semblable : une partie du sujet agit en lui et sur lui. Ce sont des sentiments qui agissent comme des voix intérieures qui déconseillent, et non qui défendent, l'action humaine. Cette caractérisation métonymique implique que le sujet et le destinataire sont partiellement coréférentiels ; cela empêche l'interprétation des exemples comme des interdictions fortes dans la mesure où la première personne du pluriel du subjonctif jussif doit être interprétée comme une exhortation et non pas comme un ordre. Il s'agit de messages jussifs amortis.

La combinaison des trois traits que nous avons utilisés pour l'interprétation des occurrences de *ueto*, à savoir la possibilité d'accomplir ce qui a été ordonné (contrôle du locuteur sur la subordonnée), la capacité du locuteur à faire en sorte que le destinataire obéisse (autorité du locuteur sur le destinataire) et le bénéficiaire de la consigne négative (intérêt du locuteur dans la situation) est résumée dans le tableau 2 :

	Contrôle du locuteur sur l'action subordonnée	Autorité du locuteur sur le destinataire	Intérêt du locuteur dans l'action subordonnée
Vétos institutionnels : exemples (10) à (15)	+	+++	+++
Interdictions moins fortes, conseils : exemples (16) à (17)	++	+	++
Recommandations générales : exemples (18) à (19)	+	-	-
Exhortations : exemples (20) à (21)	+	+/-	_

Tableau 2. Veto verbe de parole : facteurs déterminant la force de l'interdiction

3.2. Veto 2 : empêchement

Les données que nous allons traiter dans ce paragraphe diffèrent de celles du paragraphe 3.1. par deux aspects fondamentaux : a) la caractérisation non humaine du sujet et b) sa fonction sémantique. Considérons les exemples (22) à (24) :

- (22) Stat provinciarum aliquarum per se uitis sine ullo pedamento [...]. Vetant hoc aliubi uenti. (Plin. 14, 14)
- « Dans certaines provinces, la vigne se tient toute seule, sans aucune branche mère [...]. Ailleurs, les vents l'en empêchent. »
- (23) Maternum tuo coire pectus pectori clipeus uetat. (Sen., Phoen. 470)
- « Le bouclier empêche ton sein de toucher le sein de ta mère. »
- (24) Chaonis [...] stat uasta late quercus et Phoebum uetat. (Sen., Herc. Oet. 1624)
- « Un chêne chaonien s'étend, énorme, et arrête Phébus. »

Il est clair que dans ces quatre exemples les sujets respectifs ne sont pas des personnes humaines, mais des forces naturelles, comme les vents (22), ou des objets physiques comme un bouclier (23) ou les arbres (24), et ils ne sont pas agents d'une interdiction, mais causes d'un empêchement : ces exemples contiennent des descriptions d'empêchements subordonnés au verbe *ueto*. Les empêchements sont des événements causatifs négatifs qui peuvent être des actions avec contrôle, mais aussi des procès sans contrôle, dont le premier actant est une cause non humaine, qui provoque la situation d'empêchement sans volonté, comme dans les exemples (22) à (24) : la force du vent est ce qui fait que la vigne ne se tient pas sans tuteur (22) ; la matière du bouclier empêche le contact des corps (23) ; le chêne arrête les rayons du soleil en projetant son ombre (24). Ce type de cas est semblable à des exemples du verbe *prohibeo* comme (25) :

- (25) Portae ante clausae fuga prohibebant. (Sall., J. 67, 1, 4)
- « Les portes fermées les empêchaient de fuir. »

344

Par conséquent, le verbe *ueto* n'est pas seulement la représentation d'un acte de parole, mais il est employé aussi comme un verbe causatif négatif, comparable au prototype de *prohibeo*. Bien que ce genre de témoignage de *ueto* 2 soit peu fréquent et propre au langage poétique (toutefois, pas exclusivement, comme le montrent les exemples chez Pline l'Ancien et Sénèque dans les *Quaestiones Naturales*), la ressemblance sémantique avec des exemples comme (25) suggère un schéma sémantique différent de celui qui rend compte des données traitées en 3.1. Tandis que les occurrences de *ueto* 1 (verbe performatif de langue, qui a dans son sémantisme un trait déontique négatif) présentent un schéma avec un locuteur qui a le contrôle sur l'interdiction prononcée, un destinataire et une interdiction, ceux de *ueto* 2 (causatif négatif) présentent une cause directe sans contrôle sur l'empêchement et une situation empêchée. *Veto* 1 est représenté en (26) et *ueto* 2 en (27):

```
(26) ueto 1 < Locuteur, (Destinataire), Interdiction > (cf. iubeo) (27) ueto 2 < Cause, Empêchement > (cf. prohibeo, impedio, etc.)
```

Étant donné qu'il y a une relation sémantique entre les deux schémas de *ueto* (tant l'interdiction que l'empêchement représentent différentes manières d'éviter la réalisation d'un fait), il convient d'étudier à présent en quoi consiste cette relation et comment on passe d'un schéma à l'autre. Telle est la question que nous traiterons au point suivant.

4. RELATIONS ENTRE LES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION

La chronologie des occurrences de *ueto* 1 et *ueto* 2 montre des différences diachroniques entre eux : les occurrences de *ueto* 2 ne sont pas anciennes et sont bien localisées chez Pline l'Ancien (première attestation) et chez Sénèque. En revanche, les attestations de *ueto* 1 sont anciennes (depuis Caton) et elles se maintiennent tout au long du *corpus* jusque dans les langues romanes. On pourrait donc penser que *ueto* 2 a son origine en *ueto* 1, puisque le schéma causatif (*ueto* 2) apparaît attesté dans le corpus bien plus tard que l'emploi comme verbe de défense (*ueto* 1). Or, à mon avis ceci ne peut être défendu si l'on considère : a) les données typologiques et b) les dérivés romans.

a) D'un point de vue typologique, l'évolution qu'il faudrait proposer pour expliquer le passage de *ueto* 1 à *ueto* 2 est le contraire de celle que l'on reconstruit habituellement, sur le plan cognitif, pour expliquer l'extension d'emploi du lexique, et qui est fondée sur des métaphores allant du plus perceptible au plus abstrait (Grady 2008: 193-194) ¹⁰. La modification de la référence du vocabulaire

¹⁰ Sur des extensions métaphoriques du vocabulaire latin, voir Fruyt (2011 : 150-151).

latin, l'extension du lexique, suit une ligne qui va du plus concret au moins concret, de ce qui est physiquement perceptible au moins perceptible, et il en est ainsi dans toutes les langues. On connaît bien en latin l'évolution du vocabulaire agricole, de la campagne, vers le vocabulaire abstrait (cf. cerno « trier, tamiser/décider »; puto « élaguer/penser »; deliro « sortir du sillon/délirer », etc.). En revanche, le trajet qu'il faudrait reconstruire pour passer de ueto 1 à ueto 2 serait précisément l'inverse de celui-ci: du plus abstrait (donner un ordre négatif avec la parole) au plus physique et perceptible (des entités physiques évitant la réalisation de quelque chose).

b) Par ailleurs, si l'on s'attache aux dérivés étymologiques de *ueto* dans les langues romanes, on remarquera qu'ils correspondent exclusivement à *ueto* 1, « interdire » ; dans la gamme d'interdictions reproduite dans le tableau 2, c'est à la première ligne, celle des « interdictions institutionnelles » (effectuées par les magistrats avec droit de veto et par les lois et concepts assimilables), que ces dérivés correspondent le mieux. Ainsi, nous avons en espagnol les emprunts savants *vetar* et *veto* à côté des mots hérités *vedar* et *veda* (« interdire à travers une loi » la chasse, la pêche, etc.) ; en catalan, *vedar* ; italien, *vietato*. Il n'existe aucun dérivé de *ueto* 2 qui exprimerait l'empêchement. En outre, il est bon de rappeler qu'alors que l'usage de *ueto* « interdire » se maintient tout au long de la chronologie du *corpus* latin analysé, les emplois de *ueto* 2 « empêcher » sont rares et bien localisés dans le temps (au I^{er} siècle apr. J.-C.) et dans les genres littéraires (en prose technique, chez Pline l'Ancien et Sénèque, et, surtout, en poésie, chez Ovide et dans les tragédies de Sénèque).

Je propose donc de considérer que l'emploi de *ueto* 2 est issu d'une analogie avec des verbes qui partagent avec lui certains traits caractéristiques (la négation et son caractère déontique). De plus, la similitude phonique avec le verbe *uito*, avec un schéma de complémentation comme celui qui est représenté en (27), pourrait avoir joué un rôle aussi. La différence prosodique entre les deux verbes (première syllabe longue dans *uīto*, brève dans *uĕto*) pouvait être très utile en poésie et susciter l'emploi de *ueto* pour *uito* dans quelques cas. Mais cela devrait faire l'objet d'une étude plus détaillée, d'autant plus que tous les témoignages n'appartiennent pas à la poésie.

5. CONCLUSIONS

À partir de l'analyse des occurrences du *corpus* figurant dans le tableau 1, nous avons proposé pour *ueto* deux schémas de complémentation, un premier comme verbe de parole (performatif déontique négatif) et un deuxième comme verbe causatif négatif.

Comme verbe de parole déontique négatif, *ueto* exprime toute une gamme de consignes négatives qui peut être graduée en appliquant à l'étude les mêmes critères que ceux qui sont employés par les linguistes pour analyser les messages jussifs. Ces critères sont en partie pragmatiques.

Le schéma causatif négatif, quant à lui, tirerait son origine d'une analogie avec d'autres verbes partageant avec lui la négation inhérente, parmi d'autres traits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DELL = Ernout & Meillet, 1979, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots. Paris. Klincksieck.
- DIK, S., 1997, *The Theory of Functional Grammar*, t. I, *The Structure of the Clause*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Ernout, A. & Meillet, A., 1979, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- FLECK, F., 2008, Interrogation, coordination et subordination. Le latin quin, Paris, PUPS.
- FRUYT, M., 2011, « Latin Vocabulary », dans J. Clackson (dir.), *A Companion to the Latin Language*, Cambridge, Blackwell, p. 144-156.
- GOLDBERG, A., 1995, Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure, Chicago, Chicago University Press.
- GRADY, J.E., 2008, « Metaphor », dans D. Geeaerts & H. Cuyckens (dir.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, Oxford, Oxford University Press, p. 188-213.
- LAVENCY, M., 2003, « La proposition infinitive », dans C. Bodelot (dir.), *Les propositions complétives en Latin*, Leuven Paris/Dudley (Ma.), Peeters, p. 97-192.
- LEW = Walde & Hofmann, 1954.
- Moussy, C., 1987, « Les complétives en quin, quominus et le jeu des négations », dans S. Mellet (dir.), Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat, Paris, Société pour l'information grammaticale, p. 279-291.
- Núñez, S., 1991, *Semántica de la modalidad en Latín*, Granada, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Granada.
- Orlandini, A., 2003, « Les complétives en *ne, quin, quominus* », dans C. Bodelot (dir.), Les Propositions complétives en latin, Leuven/Paris/Dudley (Ma.), Peeters, p. 482-527.
- PINKSTER, H., 2015, *The Oxford Latin Syntax*, t. I, *The Simple Clause*, Oxford, Oxford University Press.
- RISSELADA, R., 1993, Imperatives and other Directive Expressions in Latin. A Study in the Pragmatics of a Dead Language, Amsterdam, Gieben.
- Torrego, M. E., 2013, « *Iubeo saluere*: una forma de saludo con directivo léxico », dans J.A. Beltrán *et al.* (dir.), Otium cum dignitate. *Estudios en homenaje al profesor José Javier Iso Echegoyen*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza, p. 173-184.
- —, 2014, « De l'empêchement direct à l'interdiction : échelle de causativité et codage dans le verbe *prohibeo* », dans B. Bortolussi & P. Lecaudé (dir.), *La causativité en latin*, Paris, L'Harmattan, p. 177-197.
- —, 2016a, « Variantes de complémentation : infinitif complétif / proposition complétive à conjonction après les verbes de manipulation », *Pallas*, n° 102, « Études de linguistique latine I », dir. O. Spevak, p. 47-56.
- —, 2016b, « Verbos y argumentos: las combinaciones sintáctico-semánticas del verbo latino *cogo* », *Emerita*, n° 84, vol. 2, p. 291-316.

- VAN DER AUWERA, 2006, «Imperatives », dans K. Brown (dir.), *Encyclopedia of language and linguistics*, Amsterdam, Elsevier, p. 565-567.
- VAN VALIN, R. & LAPOLLA, R., 1997, Syntax. Structure, Meaning and Function, Cambridge, Cambridge University Press.
- VILLA (de la), J., 2003, « Límites y alternancias en los Marcos Predicativos », dans J.M. Baños *et al.* (dir.), Praedicativa. *Complementación en griego y latín*, Santiago de Compostela, Servicio de publicaciones de la Universidade de Santiago de Compostela, p. 19-49.
- WALDE, A. & HOFMANN, B., 1954, *Lateinisches etymologishes Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 3 vol.

RÉFLEXIONS SUR UN CAS DE SYNONYMIE APPROXIMATIVE : LA CONCURRENCE IS/ILLE

Marie-Dominique Joffre Université de Poitiers

Parmi les facteurs qui ont provoqué l'évolution du latin jusqu'aux langues romanes, la synonymie approximative entre plusieurs marquants a joué un rôle non négligeable. Nous proposons ici quelques réflexions sur certains des facteurs qui ont présidé à la refonte du système des anaphoriques et déictiques latins.

Le système latin des anaphoriques et déictiques est particulièrement riche. Outre l'anaphorique is, auquel il convient d'ajouter le relatif de liaison qui, le latin possède plusieurs démonstratifs (ou déictiques) : hic, iste, ille, sans oublier ipse. Il va de soi que chaque forme est dotée de sa spécificité propre, qu'il convient évidemment de définir, tant sur le plan sémantique que fonctionnel. Mais un terme, quel qu'il soit, est toujours utilisé dans un contexte et des conditions bien définis et il arrive parfois que certaines des zones d'emploi d'une forme recoupent partiellement celles d'une autre. Dans des environnements bien caractérisés, les deux formes sont alors perçues par les co-énonciateurs comme synonymes. C'est ainsi qu'à la longue, l'une finit par évincer définitivement l'autre.

Une lecture prospective des faits latins apporte un éclairage précieux pour saisir en synchronie, donc en devenir, ce système linguistique. C'est pourquoi l'examen d'un tel mouvement dans la catégorie des déictiques et anaphoriques présente l'avantage, non seulement de mettre en lumière le signifié de chaque forme, mais surtout de faire ressortir ce qu'elles ont en commun. Ce sont en effet avant tout ces traits similaires qui, dans des conditions favorables, donnent l'impression d'une synonymie. On comprend alors que, face à des possibilités qui sont parfois équivalentes, un locuteur donné, contraint de faire un choix, opte pour une formulation qu'un autre n'aurait peut-être pas utilisée. Ce choix est parfois dicté par le genre littéraire auquel s'adonne un auteur. Mais surtout, il ne faut pas négliger les impératifs de l'oral, toujours à la recherche de la clarté et de l'expressivité. D'où parfois le sentiment d'une uniformité de sens et d'emploi entre certaines formes et l'impression que le système a évolué plus tôt qu'on n'a pu le penser. Nous sommes très réservée sur ce point, et le but de cet article est de

350

montrer qu'aussi longtemps que la langue offre le choix entre divers marquants, chacun conserve sa spécificité, si mince et subtile soit-elle.

1. ANAPHORE ET DEIXIS: DÉFINITIONS

Au sens strict, « anaphore » signifie « reprise, répétition ». Un anaphorique est un mot qui représente une notion sans la répéter dans sa totalité, voire dans sa complexité. Ce rôle est rempli en latin par is et, dans des conditions bien définies (en tête de phrase), par qui. G. Serbat définit ces termes comme des noms notionnellement vides, dont ils portent les marques syntaxiques, désinences de cas, genre et nombre, ce qui leur permet d'occuper dans la phrase toutes les fonctions du nom ; ce sont, ajoute-t-il de « puissants abstracteurs syntaxiques » puisqu'ils peuvent conférer le statut nominal à un ensemble notionnel qui va bien au-delà de celui d'un substantif, toute une séquence d'énoncé, par exemple1. Ces formes sémantiquement vides invitent les co-énonciateurs à repérer dans le contexte linguistique, c'est-à-dire dans l'énoncé, ce qu'elles représentent, leur référent, ce dernier pouvant être situé aussi bien avant qu'après elles. On parle d'anaphore dans le premier cas, de cataphore dans le second. L'anaphore ne quitte pas le domaine de l'énoncé, c'est un mécanisme exclusivement intratextuel, purement linguistique, purement abstrait. Un mot (ou plusieurs) est remplacé par un autre.

Il est à noter que ces deux formes, *is* et *qui*, peuvent aussi bien être employées seules comme « pro-nom » qu'en position adnominale, comme adjectif. Dans ce dernier cas, le processus de reprise ou d'annonce est complexe : le substantif remplit déjà une fonction d'anaphore ; il opère lui-même la synthèse de ce qui a été (ou sera) évoqué, tandis que l'adjectif souligne de manière redondante la présence dans l'énoncé d'informations qu'il représente lui aussi et qui circonscrivent le contenu notionnel du substantif. On peut dire que le signifié d'un anaphorique est simplement de type « connu, déjà ou prochainement mentionné ». L'identification du référent s'opère au moyen des seules marques de genre et de nombre. C'est donc uniquement par élimination et déduction que le co-énonciateur réussit ce décodage.

Les déictiques *hic*, *iste*, *ille* et *ipse* présentent des points communs avec les anaphoriques. Ils sont à la base des anaphoriques puisqu'ils sont pourvus des désinences de cas, mais surtout de genre et de nombre; l'identification du référent s'opère selon le processus décrit précédemment. Ils sont toutefois porteurs d'une signification supplémentaire. La structure morphologique de *iste* et de *ipse* peut constituer une forme de preuve, puisqu'il est possible de voir dans ces formes un

¹ Serbat (1984).

is renforcé, étoffé par un élément qui en enrichit le signifié : is+te et *is+pe puis par métathèse : ipse ou *i(s)+pse (cette dernière étymologie est confirmée par les formes attestées dans les textes comme eampse).

On ne retiendra pas la distinction établie, par Diessel notamment 2, entre *deixis* intra-textuelle et *deixis* extra-textuelle. Nos recherches sur cette question nous ont amenée à minimiser l'importance du phénomène de référence extra-textuelle. Tout d'abord, le processus de référence extra-textuelle est essentiellement réalisé par *hic* et, dans le cas où le locuteur joint le geste à la parole, le déictique, obligatoirement pourvu d'une marque de genre et de nombre, prouve que l'on a affaire à une énonciation tronquée, amputée d'un substantif que le locuteur a présent à l'esprit et que ses auditeurs sont invités à retrouver³.

Dans d'autres emplois, *hic*, seul déictique, semble-t-il, à jouer ce rôle, désigne comme inscrit dans le *nunc* de l'énonciation, un concept que tous les co-énonciateurs sélectionnent dans leur expérience commune. Si, dans cette dernière utilisation, le référent n'est pas, *stricto sensu*, une séquence d'énoncé, un élément linguistique, il n'en est pas moins identifiable dans les données qui président nécessairement au bon fonctionnement du dialogue, la conscience du *nunc*, le contenu mémoriel qui instaure une certaine connivence, et l'expérience partagée par tous les participants. Le référent est donc situé dans un domaine inextricablement lié à l'énoncé⁴.

On peut donc dire qu'en latin classique, chaque démonstratif (ou déictique), comparable à *is* pour ce qui est de son fonctionnement syntaxique, est pourvu d'un signifié supplémentaire particulier qui le distingue des autres. La concurrence que l'on pense déceler entre deux, voire trois formes, relève par conséquent des conditions d'emploi mais aussi, fait important, de traits notionnels communs. Et l'érosion sémantique que l'on note notamment dans *ille*⁵, est due, certes, à l'extension de son utilisation qui banalise et affaiblit sa valeur déictique, mais avant tout à son signifié déictique propre qui, avantage non négligeable, présente la caractéristique d'être compatible avec de nombreuses situations. Pour voir clair dans ces phénomènes de concurrence, il est nécessaire de commencer par cerner le signifié notionnel propre à chaque déictique pour discerner leurs différences mais aussi leurs points communs. Inversement, la prise en compte du devenir de chacun livre de précieuses indications pour l'analyse et la réflexion.

² Diessel (1999).

³ Cette fonction peut être remplie par les autres déictiques, *ille*, peut-être *iste*, mais les exemples sont rarissimes et souvent discutables.

⁴ Joffre (2016).

⁵ On sait que *ille*, devenu simple anaphorique, est notamment à l'origine des pronoms de 3^e personne du français : *il(s)*, *elle(s)*, *le*, *la*, *les*, *eux*, simples anaphoriques eux aussi.

2. LES DÉICTIQUES SERVENT À MONTRER... MAIS QUOI ?

Nous proposerons à ce sujet uniquement la synthèse de nos travaux antérieurs. La lecture systématique d'œuvres de genres et d'époques variés a fait très vite apparaître que les conceptions habituellement proposées pour décrire le système des déictiques étaient parfaitement insuffisantes.

On ne peut en effet retenir la répartition établie en fonction des personnes de l'énonciation : *hic* renverrait à la première personne, au locuteur, *iste* à la deuxième, le co-énonciateur, l'interlocuteur, tandis que *ille* relèverait du domaine de l'objet de parole, de la troisième personne. Conception satisfaisante pour l'esprit, qui convient à un système riche comme celui du latin, mais qui ne prend pas en compte *ipse* et oublie que la véritable référence aux acteurs de l'énonciation est opérée par les possessifs. La mise en relation d'une notion avec l'un des participants au dialogue n'est pas le fait des démonstratifs comme le montrent les associations suivantes qui, si on s'en tenait à une telle interprétation, apparaissent contradictoires, en tout cas difficilement explicables :

```
Dicet aliquis « Haec igitur est tua disciplina? » (Cic., Cael. 39)
« Quelqu'un dira : "C'est donc ça tes principes d'éducation?" »
```

Il en va de même pour la conception localiste où *hic* est le signifiant de la proximité, *ille* celui de l'éloignement, mais où l'on ne sait comment définir *iste*, encore moins *ipse*. Il est facile de démontrer, à travers quelques exemples, l'inadéquation d'un tel point de vue :

```
Nam quid ille reuortitur / Qui dudum properare se aiebat (Pl., Amph. 660)
« Mais pourquoi revient-il, lui qui disait tout à l'heure qu'il était pressé ? »
```

Alcmène, que Jupiter-Amphitryon vient de quitter, est surprise de l'arrivée inattendue et surprenante de son véritable mari. À propos d'un personnage qui fait son entrée sur scène, on attendrait plutôt *hic*, marque du *nunc*.

Ces deux approches pèchent par manque de réflexion sur le langage, sur la relation établie entre le réel et le discours. Qu'est-ce que « dire » la réalité ? C'est la représenter, la transposer, sous une forme symbolique, totalement abstraite, au moyen des mots et des structures d'une langue. Le locuteur a charge de créer et de construire cette abstraction ; il n'a pas pour fonction d'évaluer la distance qui le sépare des éléments dont il parle, il n'a pas à prendre des mesures, ni dans l'espace, ni dans le temps, qu'il s'agisse de la durée vécue ou du déroulement de l'énoncé. Le langage est totalement subjectif et la représentation de la réalité est l'œuvre du seul locuteur, de son libre arbitre. Cette réalité, saisie et conceptualisée, est, de fait, transformée par l'acte de langage, car les co-énonciateurs sont toujours, et sous diverses formes, fortement impliqués dans ce qu'ils disent. Et les conceptions qui attribuent à *ille* une valeur laudative, emphatique, à *iste* une valeur péjorative

ou ironique, bien que trop réductrices et souvent erronées, sont plus conformes à l'essence des déictiques. Ce que montrent ces outils linguistiques, c'est le locuteur, la manière dont il conceptualise et nomme ce dont il fait l'expérience, la manière dont il conduit son propos, la manière dont il le structure, la manière dont il réagit aux discours d'un tiers. C'est en fonction de cette approche que nous avons conduit nos différentes analyses et que nous allons tenter de rendre compte des zones de contact et de concurrence pour certains démonstratifs.

Nous laisserons de côté la concurrence *hic/iste* traitée dans un précédent article⁶. Nous n'aborderons pas non plus le cas de *ipse*, qui, comme nous l'avons étudié, donne parfois l'impression de concurrencer *is* et *ille*⁷.

3. LA CONCURRENCE IS (ET QUI)/ILLE

Une lecture rapide des textes, y compris les plus anciens, peut inciter à penser que is est menacé très tôt (dès les comédies de Plaute) par ille. Mais de là à considérer que ce démonstratif a déjà perdu l'essentiel de ce qui faisait sa spécificté, il y a une limite qu'il faut se garder de franchir. Certes, on peut noter que dans une pièce comme l'Amphitryon de Plaute, l'anaphorique est peu usité. Si l'on reprend les données d'une étude menée sur la deuxième partie de cette pièce, par-delà un apparent équilibre⁸, on s'aperçoit que les emplois de is sont extrêmement spécialisés : les emplois adnominaux se réduisent à 7 exemples, tandis que sur les 52 occurrences du pronom, 36 sont au nominatif ou à l'accusatif neutre singulier ou pluriel (id, ea) et reprennent la plupart du temps des séquences d'énoncé. 16 formes seulement renvoient à des concepts plus précis, masculin ou féminin. Le fait le plus remarquable est que ces attestations sont concentrées, pour l'essentiel, dans des parties qui ne relèvent pas d'un dialogue : monologue de Mercure, récit fait par la servante de la naissance d'Hercule et d'Iphiclès. Ces propos narratifs et explicatifs constituent en effet une pause dans le jeu comique. On peut donc conclure que ce sont les exigences de l'oral, le souci de bien se faire entendre et comprendre qui conduisent le locuteur à privilégier les déictiques, formes plus chargées, du point de vue tant phonique que notionnel. À l'opposé, même dans la comédie, les exigences sont moindres dans les passages narratifs. Il faut surtout y voir une parodie du récit historique. Ce genre littéraire est, en effet, très avare en démonstratifs ; is et le relatif de liaison y sont majoritaires et seul hic rompt cette uniformité, le plus souvent

⁶ Joffre (2012).

⁷ Joffre (2007 et 2015).

⁸ is:59; hic:63; ille:48; iste:45.

en tête de période. *Ille* est rarement employé, *iste* totalement banni?. C'est donc dans le théâtre, les discours, mais aussi dans la poésie, tant lyrique qu'épique, que l'auteur privilégie l'expressivité. Or, les démonstratifs, on l'a vu, sont porteurs d'un signifié notionnel que l'anaphorique a presque totalement perdu – même s'il nous semble prudent d'établir une différence entre le statut pronominal de la forme et son statut adnominal ; le sème « connu, défini, déjà/bientôt mentionné » est encore perceptible dans cette dernière position. Il en va de même pour le français *le* où ce même signifié « défini » reste encore attaché à l'article, tandis qu'il est plus que discret dans le pronom.

Toutefois, la substitution de *is* par un démonstratif ne relève pas du seul librearbitre du locuteur. Le système latin a ses règles, ses normes et l'examen des données livrées par les textes montrent que ce sont *ille* et, dans une moindre mesure, *ipse* qui se sont imposés. Les articles, pronoms et déictiques des différentes langues romanes confirment ce fait pour le premier, les textes latins tardifs mais aussi « classiques » fournissent des exemples pour le second¹⁰.

Hic, quant à lui, jouit d'un statut original, puisqu'il est attesté dans tous les genres littéraires : chez les historiens, il fonctionne de pair avec *is*, mais dans les textes soucieux de l'expressivité, il côtoie les autres démonstratifs, *ille*, *iste* et *ipse*.

Les emplois relevés dans les textes tardifs et les résultats constatés dans les langues romanes conduisent à établir deux groupes de synonymie approximative, d'un côté *hic* et *iste*, de l'autre *is*, *ille* et *ipse*.

3.1. Le signifié de ille

Il est nécessaire de rappeler au préalable comment nous définissons le signifié de *ille*. La fonction fondamentale de ce déictique est de marquer une opposition, un contraste ou de signaler une rupture, une innovation. *Ille* vient rompre une continuité, une cohérence dans l'évocation de la réalité extralinguistique ou dans la façon dont le locuteur mène son propos.

On se contentera de citer:

Sentit igitur animus se moueri ; quod cum sentit, illud una sentit se ui sua non aliena moueri. (Cic., Tusc. 1, 55)

« Donc, l'âme a conscience qu'elle se meut ; mais tout en ayant conscience de cela, elle sent en même temps que c'est sous l'effet de sa propre force, non d'une force étrangère, qu'elle se meut. »

⁹ Faits relevés chez César et Tite-Live. D. Longrée (2004) fait les mêmes constatations pour tout un ensemble d'œuvres historiques.

¹⁰ Fruyt (2010).

Cicéron ajoute à une première sensation, reprise par le relatif de liaison quod, une seconde, annoncée par illud et développée dans la proposition infinitive. C'est également comme signe d'une nouveauté que ille signale, au théâtre, l'entrée en scène d'un personnage, comme au vers 660 d'Amphitryon cité plus haut. Enfin, le même démonstratif entre souvent en opposition avec un autre concept, qu'il soit exprimé par un nom, un autre déictique ou un pronom personnel:

In summo apud illos (= Graecos) honore geometrica fuit, itaque nihil mathematicis inlustrius; at nos metiendi ratiocinandique utilitate huius artis terminauimus modum. (Cic., Tusc. 1, 5)

« Chez eux, la géométrie était au plus haut point en honneur, c'est pourquoi rien n'était plus admiré que les mathématiques ; mais nous, nous avons limité cet art à ce qui est utile pour faire des mesures et des calculs. »

On notera la présence de la particule adversative *at* qui confirme le contraste. C'est vraisemblablement à partir de ce type de couples antithétiques que *ille* a été intégré au système des pronoms personnels des langues romanes, comme marque de la personne 3.

3.2. Examen du corpus

Pour voir dans quelle mesure les contraintes de l'oral ont, dès l'époque républicaine et le début de l'empire, conduit les locuteurs à rechercher l'expressivité et à substituer *ille* à l'anaphorique *is*, nous avons examiné, outre la deuxième partie de l'*Amphitryon* de Plaute, le livre VII des *Métamorphoses* d'Ovide. Un fait intéressant ressort de la lecture de cette dernière œuvre : la fréquence de *ille*, au détriment de *is*, est particulièrement élevée dans deux passages où le poète laisse la parole à un héros, Éaque, qui raconte la peste d'Égine (718-660), puis Céphale (690-862), qui pleure ses amours tragiques avec Procris. Ce décalage, cette délégation de parole se concrétise à travers une langue fortement imprégnée des habitudes de l'oral. Par-delà les emplois de *ille* qui répondent à la norme que nous avons définie, il en est d'autres qui semblent ne plus pouvoir recevoir de justification.

3.2.1. Des emplois conformes à la norme

On citera, pour commencer, des exemples où le signifié du démonstratif répond à des intentions claires du locuteur :

```
Grauidam ego illanc hic reliqui, quom abeo (Pl., Amph. 668)
« Je l'ai laissée ici enceinte, à mon départ »
```

précise Amphitryon à Sosie, en parlant d'Alcmène présente sur scène. La proximité du pronom personnel *ego* renforce l'évocation du couple. « Lui [l'autre] m'a frappé. – Qui ? – Sosie [l'autre] celui dont je te parle depuis un petit moment, celui qui m'a frappé. »

Pour Sosie, Mercure qui a pris son apparence, est bien un autre individu avec lequel il a eu maille à partir. Et la substitution d'identité et d'apparence confère aux paroles de Jupiter un double sens que le spectateur sait décoder :

```
Ego sum ille Amphitruo, cui est seruus Sosia (Pl., Amph. 861)
« Moi je suis Amphitryon, celui qui a Sosie pour esclave. »
```

L'idée d'innovation et de rupture est incontestable dans :

```
Ille grauem [...] silicem iaculatus in hostes / [...] Martem conuertit (Ov., Met. 7, 139-140)

« Lui [Jason], lançant une grosse pierre, tourne les fureurs de Mars sur ses ennemis [...]. »

Ille indignatus: [...] dixit (Ov., Met. 7, 377)

« Lui, indigné, dit: [...] »
```

Dans le premier exemple, *ille* marque, après la description des angoisses de Médée, le retour du récit à Jason. Dans le second, le pronom signale le changement d'interlocuteur : Cygnus qui répond à Phyllius. On citera pour finir un couple bien connu :

```
duo marmora campo / aspicio ; fugere hoc, illud latrare putares. (Ov., Met. 7, 790-791)
« j'aperçois dans la plaine deux statues de marbre ; on dirait que l'une fuit et que l'autre aboie. »
```

On notera qu'il n'est pas possible ici d'attribuer à chaque démonstratif son référent précis. Seule est exprimée la différence dans la dualité.

3.2.2. Des emplois innovants ?

Mais notre corpus offre des emplois où, au premier abord, on ne voit pas clairement la raison de la présence de *ille*, où l'on a l'impression que *is* suffirait :

```
ex uxore hanc rem pergam exquirere,
Quis fuerit quem propter corpus suum stupri compleuerit.
Nam me quam illam quaestionem inquisitam hodie amittere
Mortuum satiust. (Pl., Amph. 1015-1018)
```

356

« Je vais tâcher d'apprendre de ma femme quel est l'homme à cause duquel elle s'est vautrée dans le stupre. Mieux vaut, pour moi, mourir en effet que de laisser cette question sans réponse. »

La question qui taraude le mari d'Alcmène est développée dans la phrase qui précède celle où se trouve *ille*. On a affaire à une reprise, non à une rupture ou une innovation. Mais le concept de *quaestio* est mis en balance avec la vie du locuteur dans une structure comparative. L'emploi se trouve donc bien justifié par la volonté de marquer ce dilemme dont le rapprochement *me* (*quam*) *illam quaestionem* souligne les deux options. Il en va de même dans les propos indignés de la reine, décidée à demander le divorce. La valeur de la dot qu'il lui est possible de récupérer n'atteint pas à ses yeux celle de sa vertu et de sa fidélité. Ici encore, *ille* annonce un contraste qui oppose, comme le signifie *sed*, une définition toute personnelle à une conception commune :

```
Non ego illam mihi dotem duco esse, quae dos dicitur

Sed pudicitiam et pudorem et sedatum cupidinem (Pl., Amph. 839-840)

« Non, pour ma part, je ne considère pas que ma dot est celle qu'on appelle dot; c'est, au contraire, la pudeur, la retenue, la maîtrise de mes désirs. »
```

Notre corpus ovidien, notamment dans les passages où le poète délègue sa parole et met en scène non seulement un locuteur, mais aussi son discours, offre des emplois où *ille* semble avoir perdu son contenu notionnel. On montrera qu'il n'en est rien :

```
multi [...] ipsis / immoriuntur aquis ; aliquis tamen haurit et illas. (Ov., Met. 7, 570-571)
« ils moururent en nombre dans les eaux mêmes ; pourtant il y en a qui puisent encore ces eaux. »
```

Il est indéniable que le choix du déictique, utilisé comme dernier mot du vers, isolé, de plus, du reste de la phrase par *et*, répond à la volonté de produire un effet. *Illas* souligne la contradiction, déjà marquée par *tamen*, dans le comportement des hommes confrontés à la peste. Un effet comparable d'opposition, de contraste est produit ailleurs :

```
Scilicet inuictos ambo certamine cursus

Esse deus uoluit, siquis deus adfuit illis (Ov., Met. 7, 792-793)

« Cela va de soi, un dieu a voulu que les deux <chiens> demeurent invaincus à l'issue de la course, s'il est vrai qu'un dieu les a assistés. »
```

Après avoir brièvement évoqué la métamorphose en statue de son chien et de la bête sauvage qu'il poursuivait, le malheureux Céphale compare son sort à celui

des animaux ; il considère qu'en les transformant en statues, les dieux les ont, en quelque sorte, protégés de l'humiliation et de la mort atroce qui les menaçaient tous deux. Lui, au contraire, responsable de la mort de sa femme, poursuit sa vie, en proie à la culpabilité et au chagrin. On terminera par un dernier emploi, encore plus déroutant au premier abord :

Templa uides contra gradibus sublimia longis
Iupiter illa tenet; quis non altaribus illis
Irrita tura dedit? (Ov., Met. 7, 587-589)

« Tu vois en face le temple, tout en haut d'une longue suite de marches ; c'est le sanctuaire de Jupiter; qui, sur ces autels, n'a pas offert un encens inutile? »

L'emploi en fin de vers de *illis* prouve que ce déictique répond à une intention d'Ovide. Éaque, le locuteur, tient à signaler qu'il apporte deux informations au sujet du temple qu'il montre à son interlocuteur. *Ille* demeure bien le signifiant du surgissement d'une nouveauté dans le propos, de l'addition d'informations qui, cependant, relèvent de domaines différents : le temple, la divinité célébrée et, surtout, l'inefficacité des rites face à la terrible épidémie. La présence du déictique correspond à un mécanisme éminemment abstrait, l'insertion, l'addition et la distribution des idées au sein de l'énoncé, opérations liées à la notion d'« innovation », de « nouveauté ».

On constate donc que la présence d'un *ille* dans une phrase est toujours justifiée, qu'elle correspond, chez le locuteur à une stratégie discursive et qu'elle répond au désir de créer un effet. *Ille* n'est pas encore devenu le banal anaphorique des langues romanes. Toutefois, l'examen des faits, dans des textes soucieux de refléter l'oral, a montré que les locuteurs préfèrent le déictique à l'anaphorique *is*, l'expressivité à la neutralité, la forme phonétiquement étoffée à la forme plus menue. C'est cette augmentation de la fréquence, décelable au théâtre et dans certaines narrations subtilement écrites et mises en scène par Ovide, qui rendra *ille* banal et lui fera perdre la quasi-totalité de son signifié. Mais nous n'en sommes pas encore là, tant s'en faut, avec notre corpus, puisque toutes les autres formes offertes par le latin y sont encore attestées. La présence d'un *ille* dans une phrase répond encore à une intention délibérée.

Notre étude peut paraître décevante. Cependant, l'analyse des emplois dans lesquels le signifié de *ille* n'est pas immédiatement saisissable, a permis de comprendre pourquoi ce déictique, et pas un autre, a vu ses utilisations augmenter au détriment de l'anaphorique. On ne peut pas se contenter de dire que son signifié est ample et vague. On reconnaîtra d'abord qu'il est souple, facilement adaptable à bien des situations : car en se déroulant, un discours ne cesse de fournir de nouvelles informations, du moins d'enrichir ou de modifier celles qui ont été énoncées précédemment. La reprise d'un concept, signalée par

35358

un anaphorique, amène donc nécessairement à livrer de nouvelles indications à son sujet, et le sème « innovation » inhérent à *ille* lui permet de se trouver très aisément en parfaite adéquation avec la progression du propos. C'est donc la quintessence de son signifié¹¹ qui permet à *ille* d'étendre le champ de ses emplois et de se substituer à *is*.

Même si le corpus que nous avons examiné fournit des exemples où le déictique semble présenter les caractéristiques qui seront celles qu'il revêtira dans les langues romanes, on ne peut pas s'autoriser à dire que l'état roman est déjà atteint dans certains textes. Dans la mesure où les autres déictiques et anaphoriques sont simultanément attestés, on ne peut pas considérer que l'évolution est amorcée. Il n'en reste pas moins que certains emplois empruntés à l'oral qui avaient cours au I^{er} siècle de notre ère nous permettent de cerner les raisons et les mécanismes qui présideront à l'élaboration du système roman des démonstratifs et anaphoriques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DIESSEL, H., 1999, *Demonstratives. Form, Function and Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- FRUYT, M., 2010, « L'emploi de *is*, *hic*, *iste*, *ille*, *ipse* en latin classique », *Revue des études latines*, n° 87, p. 44-75.
- JOFFRE, M.-D., 1998, « Anaphoriques et déictiques dans l'*Amphitryon* de Plaute (vers 551 à 1146) », *Vita Latina*, n° 150, p. 59-68.
- —, 2007, « *Ipse*, anaphore et deixis », dans G. Purnelle & J. Denooz (dir.), *Ordre et cohérence en latin. Communications présentées au XIII^e colloque de linguistique latine*, Genève, Droz, p. 97-110.
- —, 2009, « *Ille* : réflexions sur ses emplois dans l'*Eunuque* de Térence et le livre XLII de Tite-Live », *Revista de estudios latinos*, n° 9, p. 15-34.
- —, 2010, « Cohérence textuelle et *deixis*: le jeu *hic/ille* dans la prose classique », dans *Latin linguistics today: Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik, Innsbruck, 4-9 April 2009*, Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck, p. 561-574.
- —, 2011, « Que "montrent" les déictiques ? », Revue des études latines, n° 88, p. 53-71.
- —, 2012, « La concurrence *hic/iste* dans les *Métamorphoses* d'Apulée », dans F. Biville, M.-K. Lhommé & D. Vallat (dir.), *Latin vulgaire Latin tardif IX. Actes du IX^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Lyon, 2-9 septembre 2009*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 335-348.

¹¹ De l'idée de rupture, d'innovation, d'opposition, on est arrivé à celle plus générale de supplément.

- —, 2015a, « Cicéron, Laelius, Pro Caelio : iste, une autre approche de la deixis », dans
 C. Cabrillana & C. Lehmann (dir.), Acta XIV Colloquii Internationalis linguisticae
 Latinae, Madrid, Ediciones Clasicas, p. 287-300.
- —, 2015b, « Réflexions sur les emplois de *ipse* dans les livres III et IV des *Géorgiques* », *Vita Latina*, n° 191-192, p. 36-47.
- —, 2016, « *Deixis* spatiale, *deixis* temporelle : le cas de *hic*, *haec*, *hoc* », *Pallas*, n° 102, « Études de la linguistique latine I », dir. O. Spevak, p. 139-147.
- LONGRÉE, D., 2004, « Une approche statistique de la concurrence entre démonstratifs », dans *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 157-178.
- SERBAT, G., 1984, « Is, un super-nom », Latomus, t. 43, fasc. 3, p. 554-559, repris dans L. Nadjo (dir.), 2001, Opera disiecta. Travaux de linguistique générale, de langue et littérature latines, Leuven, Peeters.

L'ARTICLE DÉFINI ET SES EMPLOIS : DIVERSITÉ ET TYPES DE VARIATION*

Ekkehard König Freie Universität Berlin & Universität Freiburg

L'un des postulats du structuralisme¹, à savoir le fait que le signe unit de façon indissociable un signifiant et un signifié, a été largement abandonné en linguistique, surtout dans le domaine des études comparatives et typologiques. Grâce à ce changement de perspective par rapport aux fondements théoriques de la linguistique, il est devenu possible d'aborder la comparaison des langues à partir de critères notionnels, en prenant en compte l'encodage de notions spécifiques dans chacune des langues étudiées. Dans le domaine que nous abordons – l'article défini –, nous pouvons prendre comme base de comparaison à la fois les critères formels appropriés et les différentes significations et emplois de formes comparables (les constituants de groupes nominaux qui précèdent ou suivent le centre nominal, etc.), et des critères notionnels tels la « définitude », en examinant les différents encodages possibles pour cette notion. Sur ce dernier point, je mentionnerai brièvement la liste des propriétés formelles qui ont été identifiées comme servant à marquer la définitude : ordre des mots, accent phrastique, pronoms adnominaux, cas, nombre, aspect, marques de thème. Ces deux perspectives combinées entre elles nécessitent cependant des définitions et des explications claires des termes de base « article défini » et « définitude ».

Le but de cet article est de proposer les grandes lignes d'une étude typologique de l'article défini, à partir de critères à la fois formels et notionnels, en prenant essentiellement en compte les langues européennes.

^(*) M. Fruyt m'a invité à plusieurs reprises à participer à des conférences qu'elle organisait sur des points spécifiques de la grammaire latine, abordés dans une perspective typologique. Un grand merci, Michèle, pour toutes ces invitations. Je suis aussi redevable à C. Moyse-Faurie pour des informations sur les langues polynésiennes et pour l'aide avec la traduction. N'étant pas latiniste, je m'intéresserai à l'article défini des langues européennes en prenant en compte leur évolution, ainsi qu'au développement des démonstratifs dans une perspective typologique.

¹ Voir Lazard (2012).

362

À la différence d'études déjà anciennes² ou plus récentes et davantage typologiques³, nous nous attacherons (a) à définir une base sémantique solide pour la comparaison et (b) à reconstruire les développements historiques les plus probables.

1. DÉFINITION, IDENTIFICATION, BASE DE COMPARAISON

Les articles définis ont été identifiés et décrits de façon traditionnelle dans les langues européennes actuelles (langues germaniques, romanes, celtiques, basque, hongrois, bulgare) et dans les langues sémitiques. En outre, des descriptions récentes sur les articles émergents ont été effectuées sur des langues à la périphérie de l'Europe, comme par exemple sur le finnois 4, et le sorabe. De fait, les articles définis sont souvent perçus comme l'une des caractéristiques les plus notables des langues européennes en tant qu'aire linguistique⁵. Or cette catégorie grammaticale n'existait pas dans les premiers stades des langues indoeuropéennes, à l'exception du grec ancien. Des études typologiques récentes ont montré que des morphèmes ressemblant aux articles définis existaient dans d'autres familles de langues (Centrafrique, Méso-Amérique et sans doute Océanie). À partir d'une base de données conséquente, M. Dryer a pu fournir une description globale de la diversité des formes et des emplois de l'article défini à travers les langues ⁶. Dans l'une de ses contributions au *World Atlas of Linguistic* Structures (chapitre 37), il identifie l'article défini à travers les langues sur la base des critères syntaxiques résumés ci-dessous :

- Critères syntaxiques:

Les articles définis sont des morphèmes indépendants ou liés, faisant partie de syntagmes nominaux ; ils dérivent des démonstratifs adnominaux mais s'en sont différenciés, et s'opposent de façon prototypique aux articles indéfinis ; ils ne peuvent apparaître seuls (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent fonctionner comme centre/tête au sens traditionnel du terme)?.

Les critères sémantiques retenus par Dryer sont par contraste beaucoup plus généraux, et moins restrictifs :

- Critères sémantiques :

² Krámský (1972); Nocentini (1996).

³ Dryer (2005), (2015).

⁴ Chesterman (1991).

⁵ Voir Haspelmath (2001).

⁶ Dryer (2005) et (2015).

⁷ Dryer (2005:154).

Les articles définis marquent la « définitude » et ont au minimum un emploi anaphorique, avec un référent identique à celui d'un antécédent situé dans la phrase ou le texte qui précède 8.

Cette définition, et la typologie qu'elle implique, a été critiquée à cause de son caractère trop large et trop vague, s'appliquant par voie de conséquence à des langues qui ne réunissent pas les critères généralement définitoires du terme « définitude », tels l'unicité, la « connaissance » (angl. familiarity) et le « caractère inclusif 9 ». Dans un article ultérieur et plus élaboré que celui écrit dans le cadre requis pour le WALS, Dryer explique qu'il a voulu mettre en avant une plus grande diversité dans l'emploi des articles définis que celle figurant dans les descriptions antérieures, et montrer que peu de langues en dehors de l'Europe et du Moyen-Orient possèdent un contraste binaire entre articles définis et indéfinis, tels qu'on les trouve par exemple en anglais.

Comme je l'ai déjà mentionné, cet article se limitera aux langues européennes. Il a pour but d'établir des bases sémantiques plus solides pour permettre une étude comparative des articles définis, et pour reconstruire l'évolution de ces formes sur la base des données disponibles ainsi que des processus de changement sémantique et de grammaticalisation.

La réalisation de ces objectifs débouchera sur une typologie à granularité fine de l'article défini, avec pour objectif ultérieur d'étendre cette approche typologique aux articles spécifiques des langues polynésiennes et aux autres systèmes décrits dans Dryer (2015). En outre, il existe une diversité étonnante dans l'emploi de l'article défini à l'intérieur même de l'aire européenne.

Le concept de « définitude » utilisé comme étiquette pour les expressions fonctionnelles de la catégorie concernée n'est en aucun cas un concept primitif ou de base, et requiert par conséquent des explications. L'emploi d'une telle étiquette pour l'analyse des articles ne dit rien de plus que le fait qu'une forme dans une langue donnée sera traduite en anglais par l'article défini *the*. On peut trouver diverses tentatives pour expliciter cette notion à l'aide de termes plus élémentaires dans des études philosophiques 10, ou linguistiques 11 et, plus récemment, dans des études de sémantique formelle 12. Nous ne discuterons pas ici ces approches formalistes. Je signalerai simplement que les notions fondamentales mises en avant dans les explicitations sont les suivantes : « unicité », « saillance », « existence » et « caractère inclusif ». Parmi ces notions élémentaires, « unicité » est la plus importante. Lorsque nous

⁸ Dryer (2005).

⁹ Voir Davis et al. (2014).

¹⁰ Russel (1905); Neale (1990).

¹¹ Hawkins (1978).

¹² Elbourne (2010) et Gisborne (2012).

employons un article défini, comme en (1), nous présupposons que nous référons à un objet ou à une entité qui est unique, et par conséquent clairement identifiable dans un contexte donné :

- (1) a. Pourriez-vous me passer le sucrier?
- b. Le livre que vous avez acheté hier a été sévèrement critiqué dans Le Monde.

Le critère de saillance additionnelle est important dans les cas où plusieurs objets peuvent correspondre à « livre que vous avez acheté » comme dans (1b). Dans ces cas, on a pu montrer que les interlocuteurs recherchent une propriété supplémentaire qui leur permette de faire la distinction entre une entité parmi d'autres. De plus, dans quasiment tous les cas où la référence ne concerne qu'un seul objet, il existe une présupposition d'existence. Cependant, il est possible d'imaginer des exemples dans lesquels cette présupposition n'existe pas, comme dans l'exemple suivant, dans lequel un livre a été écrit par deux auteurs, et que par conséquent il n'y a pas qu'un « seul auteur » :

(2) Houellebecq n'est pas le seul auteur de La vie en rose.

Le critère d'inclusion ou d'exhaustivité est pertinent lorsque le contexte réfère à une pluralité, l'article défini étant alors quasiment identique aux quantifieurs universaux comme *tous*. Une requête comme dans (3) signifie généralement que tous les coussins qui sont dehors sont concernés :

(3) Il pleut. Pourriez-vous rentrer les coussins dans la maison ?

Étant donné que les contextes impliquant une pluralité peuvent poser des problèmes additionnels, nous ne les prendrons plus en considération dans ce qui suit, de même que les emplois quantificationnels comme exemplifiés en (4), dans lequel l'article défini est sous la portée du quantifieur *chaque*:

(4) La mère de chaque enfant était présente lors du départ des élèves.

Pour tous les concepts présentés ci-dessus, on peut trouver des explications formelles précises dans les études linguistiques, avec parfois des désaccords dans les détails. En bref, on peut dire que c'est la notion d'unicité qui n'est pas affirmée, mais présupposée par les articles définis, alors qu'il s'agit de l'élément central de leur signification. Cette supposition d'unicité est la garantie que le référent est identifiable par l'interlocuteur. En termes pragmatiques, plus précisément dans la perspective de la Théorie de la Pertinence 13, les articles définis « come with a guarantee of identifiability 14 ».

¹³ Wilson et Sperber (1996).

^{14 «} garantissent le caractère identifiable ».

Étant donné cette nécessité d'unicité dans un contexte donné, considérons à présent les différentes façons dont un contexte permet d'identifier un objet unique. Les types de contexte les plus fondamentaux sont listés ci-dessous :

- (5) Présupposition d'unicité et identification fiable dans un contexte donné :
- a. identification dans une situation d'élocution ou de discours de type universel (emploi en situation);
- b. identification grâce au contexte précédent (emploi anaphorique);
- c. identification suite à une description consécutive (emploi cataphorique);
- d. identification en ayant recours à la mémoire, à une description partielle (emploi mémoriel);
- e. identification par association à une entité identifiable (emploi associatif).

Ces différentes façons d'identifier le référent d'un article défini en contexte peuvent être illustrées par les exemples suivants :

- (6) a. Le soleil brille aujourd'hui. Le Pape va venir à Paris.
- b. Quelqu'un a volé mon vélo et j'ai reconnu le voleur.
- c. Le livre que j'ai acheté il y a six mois a obtenu le Prix Nobel.
- d. Vous vous souvenez : nous étions au restaurant hier, quand vous m'avez déjà posé la question.
- e. Nous sommes allés regarder la voiture. Les phares étaient toujours allumés.

Ce sont les cinq types de contexte les plus fréquemment mentionnés dans les études linguistiques 15. En (5) et (6), ces différents contextes sont listés dans l'ordre de leur développement historique le plus vraisemblable. La façon la plus simple pour qu'un référent soit unique et donc identifiable est qu'il soit présent dans le contexte d'énonciation (voir 1a, 6a). Une légère extension de ce domaine d'identification conduit à des référents qui sont uniques dans un discours de type universel: le Pape, le soleil, le gouvernement, le temps, etc. On sait pourtant qu'il existe de nombreux soleils dans l'univers, mais un seul nous intéresse pour le temps qu'il fait. Dans les emplois anaphoriques et cataphoriques de l'article défini, les référents sont donnés dans le co-texte, le co-texte précédent pour la référence anaphorique (voir 6b) et le co-texte suivant pour la référence cataphorique (voir 6c). Notons qu'une description définie, c'est-à-dire l'identification d'un référent grâce à la description de ses propriétés saillantes, est considérée ici comme une instance de cataphore. L'emploi mémoriel requiert un effort de mémoire de la part des interlocuteurs plutôt qu'une référence au co-texte ou au contexte du non-dit. Selon Himmelmann (1997), cet emploi

¹⁵ Voir Hawkins (1978), Löbner (1985), Himmelmann (1998), De Mulder et Carlier (2011).

des démonstratifs a joué un rôle décisif dans le développement de l'article défini. Un trait caractéristique de cet emploi est le recours explicite que doit faire l'interlocuteur à sa mémoire afin de trouver le contexte pertinent. Enfin, l'emploi associatif nécessite un contexte qui suggère une association entre deux référents (« bridging context¹6 »). Dans ce cas, le référent est identifiable grâce à une association avec un autre référent dans un contexte donné. De nombreuses relations peuvent servir de liens entre des entités : « partie – tout » (6e) ou « action – instrument », comme dans l'exemple suivant :

(7) Notre voisin a été tué. Le couteau a été retrouvé non loin d'ici.

2. ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Examinons à présent le degré de pertinence historique du classement de l'emploi de l'article défini selon les contextes énumérés ci-dessus, au regard des données disponibles relatives à son histoire. Il existe à la fois des preuves historiques claires et un consensus général sur le fait que l'article défini – du moins en Europe – dérive des démonstratifs adnominaux. Ce développement est récent ; parmi les langues européennes anciennes, seul le grec possédait des articles. Cependant, il faut admettre au préalable que les données historiques sont insuffisantes et ne permettent pas de reconstruire avec certitude les procédés de grammaticalisation impliqués, ce qui nous conduit en partie à tenir compte des données actuelles.

Dans son article bien connu, J. Greenberg (1978) distingue trois stades dans le développement des articles définis à partir des démonstratifs :

Tableau 1. Le développement de l'article défini

Stade Ø	\rightarrow	stade I	\rightarrow	stade II	\rightarrow	stade III
Dém (+cl)*	\rightarrow	art. déf. (+cl)	\rightarrow	article générique (-cl)	\rightarrow	marque de classe
Dém (-cl)	\rightarrow	art. déf. (-cl)	\rightarrow	article générique (-cl)	\rightarrow	marque nominale

(*) « cl » = classificateur

Dans Hawkins (2004) et Heine & Kuteva (2006), ce schéma est plus élaboré et comprend quatre stades. Nous en distinguerons cinq, en intégrant dans cette échelle l'emploi des démonstratifs, ainsi que le développement d'articles spécifiques tels qu'il en existe dans les langues polynésiennes et qui constituent un développement ultérieur dont le déroulement n'est pas très clair. Les deux

hiérarchies suivantes caractérisent grosso modo l'évolution conjointe de la forme et du sens des articles définis au cours de leur histoire :

(8) démonstratifs > article fort > article faible > article générique > article spécifique

Les étiquettes énumérées et classées en (8) correspondent aux emplois suivants :

(9) exophorique/contrastif > endophorique (anaphorique/cataphorique) > associatif > générique/abstrait > spécifique

Examinons à présent les étiquettes et les emplois à travers les développements historiques concernés et les formes individuelles ayant un emploi particulier. L'une des propriétés essentielles des démonstratifs est d'avoir un emploi exophorique, contrastif et de pointage (*I want this book* [geste] *and not the other*. « Je voudrais ce livre [geste], et non cet autre »). Outre leur emploi exophorique, et quel que soit leur type sémantique et syntaxique, les démonstratifs ont des emplois anaphoriques et cataphoriques, qui conservent un caractère contrastif (« Hier j'ai acheté un livre et CE livre, je le donnerai à ma mère »). Ainsi, dans les premiers stades de leur développement en tant qu'articles, les démonstratifs ne perdent pas seulement leur emploi exophorique, ils perdent aussi leur valeur contrastive. C'est la raison pour laquelle l'emploi anaphorique ne peut constituer une condition suffisante pour utiliser le terme « article défini » pour la forme concernée.

Pour les langues romanes, il est généralement admis que c'est le démonstratif éloigné (lat. *ille*) qui a donné naissance aux articles définis (fr. *le/la/les*). Cependant, étant donné que les démonstratifs ont toujours aussi un emploi anaphorique, il ne serait pas surprenant que certains articles soient plus clairement fondés sur cet emploi anaphorique. C'est le cas non seulement pour les articles dérivés du latin *ipse* (catalan et sarde), mais aussi pour des combinaisons comme *ledit* en moyen français et pour toutes les combinaisons de verbes de communication et d'éléments démonstratifs (germanique *der erwähnte*, angl. *the aforementioned*, etc.) ou seulement avec des verbes de communication ¹⁷. Il faut mentionner aussi dans cet ordre d'idée que fr. *ce* manifeste les propriétés liées aux premiers stades du développement d'un démonstratif vers un article défini, c'est-à-dire l'emploi anaphorique et l'emploi mémoriel¹⁸.

L'étape significative du changement d'un emploi exophorique à un emploi anaphorique ou cataphorique tient dans le fait que la recherche d'un référent unique passe d'une situation externe à un co-texte qui précède ou qui suit. C'est

¹⁷ Voir De Mulder et Carlier (2011).

¹⁸ Voir De Mulder et Carlier (2006).

seulement dans le cas où le changement s'accompagne de la perte de la valeur contrastive que l'on peut parler de l'émergence d'un article. Par contraste avec l'emploi anaphorique, l'emploi cataphorique, avec une proposition relative suivant l'article ou le démonstratif, permet l'identification à travers une détermination, une relative ou tout autre déterminant nominal. En allemand, on peut avoir des combinaisons d'articles et de démonstratifs éloignés qui illustrent parfaitement le passage d'un démonstratif à un article en emploi cataphorique (der-jenige, die-jenige). L'étape suivante dans le développement des articles définis implique une avancée importante dans l'accès à un contexte permettant l'identification, à partir d'un contexte externe, situationnel ou textuel, vers un contexte plus abstrait d'association, de mémorisation ou d'accès général dans l'univers du discours. C'est là que nous trouvons l'emploi associatif et mémoriel des articles, de même que dans les situations où le contexte culturel ou local fournit un seul référent. L'emploi associatif (voir 6e) est souvent perçu comme l'étape cruciale dans le développement de l'article défini, étant donné que cet emploi n'est pas attesté pour les démonstratifs. Dans ce domaine, au-delà des emplois anaphoriques et cataphoriques des démonstratifs et des articles, quelques langues (variétés de bas-allemand, frison, langues scandinaves, allemand standard) font la distinction entre deux types d'articles définis : un type fort (définitude pragmatique) et un type faible (définitude sémantique) 19. Sur la base des études disponibles, la différence d'emploi entre ces deux marques de définitude peut être décrite de la façon suivante :

- L'article fort correspond à l'emploi situationnel, à l'anaphorique, y compris les pseudo-anaphores (*Bill left. The fool had forgotten his money.* « Bill est parti. L'idiot avait oublié son argent »).
- L'article faible est employé dans un contexte associatif, en référence à des entités uniques dans l'univers du discours ou dans des contextes génériques.

En allemand standard, les règles sont en fait plus complexes. La distinction n'apparaît qu'en lien avec la fusion des articles définis et des prépositions, provoquant des contraintes d'ordre phonologique (*im, am, zum, vom, beim, zur, ins*), en contraste avec les formes fortes, non amalgamées, qui ont des emplois anaphoriques et cataphoriques, tandis que les formes amalgamées ont un emploi essentiellement associatif, ainsi que les emplois liés au référent unique fourni dans l'univers abstrait du discours ou dans les énoncés génériques. Dans les paires minimales suivantes, l'article faible réfère à une institution abstraite tandis que l'article fort réfère à un bâtiment particulier:

- (10) a. Karl geht noch zur Schule. « Charles still goes to school. » « Charles va encore à l'école. »
- b. Karl ging zu der Schule hin. « Charles went to the school building » « Charles est allé à l'école. »
- c. Karl ist im Gefängnis. « Charles is (doing time) in prison. » « Charles est en prison. »
- d. Karl ist jetzt in dem Gefängnis drin. « Charles is now inside the prison. »
- « Charles est à présent dans la prison. »

Le stade suivant franchi par l'article consiste en un emploi plus élargi dans le domaine des termes abstraits et des énoncés génériques. Notons que tous les exemples précédents comportaient des énoncés épisodiques. Le français est un bon exemple de langue dans laquelle les énoncés et les formes contenant des termes abstraits requièrent l'article défini, tandis que cela est seulement optionnel en allemand, et rare en anglais. Dans l'emploi abstrait et générique, la référence concerne les genres ou les espèces et les entités abstraites :

- (11) a. La solitude est difficile à supporter.
- b. (Die) Einsamkeit ist schwer zu ertragen.
- c. Loneliness is difficult to live with.
- (12) a. Les faucons sont des oiseaux de proie.
- b. (Die) Falken sind Raubvögel.
- c. Falcons are predator birds.

Pour le stade final, celui qui aboutit à des articles spécifiques, nous ne disposons pas jusqu'à présent de reconstruction sémantique satisfaisante.

De la même façon que nous avons établi deux hiérarchies d'étiquettes et de fonctions en (8) et (9), nous pouvons classer les changements sémantiques concernés (extension des contextes) ainsi:

(13) perte de l'emploi exophorique > endophorique (référent dans le contexte précédent ou suivant) > référent dans un univers du discours > extensions aux contextes génériques, abstraits > (spécifiques)

3. DIVERSITÉ SYNTAXIQUE DANS L'EMPLOI DES ARTICLES DÉFINIS

Après ce bref aperçu des différenciations sémantiques décrites en termes de grammaticalisation, regardons à présent quelques-uns des paramètres de variation les plus frappants dans la syntaxe des articles définis.

D'après les études typologiques disponibles ²⁰, les paramètres de variation suivants sont systématiquement mentionnés : existence d'articles, un ou deux, de forme libre ou affixée ; interaction avec les catégories morphologiques ; degré de différenciation avec les démonstratifs. De plus, des études plus détaillées concernant des phénomènes particuliers nous ont inspiré les propositions suivantes.

3.1. Emplois multiples de l'article défini dans des syntagmes nominaux

On trouve des emplois multiples de l'article défini dans des syntagmes nominaux dans des langues comme l'albanais, le grec moderne, le yiddish, le roumain, l'arabe, les langues scandinaves, le bavarois ²¹. Cette occurrence multiple est liée à la position normale ou spécifique de l'adjectif. En français, les superlatifs nécessitent le double emploi de l'article défini (« L'étudiant le plus intelligent »).

```
(14) a. οι κονδές φούστες – « the short skirts » (« les jupes courtes »)
b. οι φούστες οι κονδές – « the skirts the short » (« les jupes, les courtes »)
c. οι κονδές οι φούστες – « the short skirts » (« les jupes courtes »)<sup>22</sup>
```

3.2. Co-occurrence avec les démonstratifs et les possessifs

La co-occurrence avec les démonstratifs, les possessifs ou ces deux catégories est attestée dans des langues comme le grec moderne, le hongrois, le chamicuro (Amazonie), les langues polynésiennes, le tîrî (langue mélanésienne de Nouvelle-Calédonie), l'abkhaz, le guarani, l'italien ²³. Cette double marque de définitude semble liée au stade du développement de l'article défini.

```
(15) Ho perduto la mia giacca. « J'ai perdu mon veston. »
```

3.3. Emploi différentiel/étendu en lien avec le contexte sémantique (générique, noms de masse, deixis, noms propres)

Comme mentionné précédemment, les langues diffèrent selon l'étendue de leur emploi de l'article défini dans certains contextes. Du point de vue synchronique, nous pouvons classer les langues selon la fréquence d'emploi de leurs articles définis :

(16) grec > basque > français, hongrois > allemand > anglais

²⁰ Krámský (1972); Lyons (1999); Dryer (2005).

²¹ Voir Plank (2003).

²² Grec moderne, voir Joseph et Philippaki-Warburton (1987:51f).

²³ Voir Haspelmath (1999).

3.4. Emploi à l'intérieur de syntagmes adpositionnels

Comme l'a montré Himmelmann (1998), les articles définis sont moins fréquents dans les syntagmes prépositionnels que dans les syntagmes nominaux. C'est nettement le cas dans des langues comme le roumain, l'albanais et les langues germaniques, et dans les noms locatifs ou temporels des langues polynésiennes. Himmelmann propose une explication historique pour cette asymétrie : les articles définis se sont développés relativement tardivement, et sont restés absents des syntagmes prépositionnels.

Des comparaisons fines entre les langues européennes mettent clairement en évidence de telles asymétries, mais les différences semblent relever de constructions spécifiques, rendant impossibles des généralisations, y compris dans des langues génétiquement proches. Voici quelques exemples comparant le français, l'allemand et l'anglais :

- (17) ODEUR (anglais = allemand ≠ français)
- a. This smells of cow, cat, cabbage, flowers.
- b. Das riecht nach Kuh, Katze, Kohl, Blumen.
- c. Ça sent la vache, le chat, le chou, les fleurs.
- (18) MOYEN DE LOCOMOTION (anglais = français ≠ allemand)
- a. go by train/bus/plane/boat/on foot
- b. mit dem Zug/Auto/Fahrrad/Flugzeug/Schiff/zu Fuß reisen/fahren
- c. aller à pied/à vélo/en voiture/en bateau/en avion
- (19) INSTITUTIONS (anglais ≠ allemand = français)
- a. go to school/church/work/hospital/prison
- b. zur Schule/Kirche/Arbeit/ins Krankenhaus/Gefängnis gehen
- c. aller à l'école/à l'église/au travail/à l'hôpital/en prison

Dans de tels cas, nous sommes dans le domaine de l'emploi non référentiel de l'article défini, qui peut par conséquent être souvent omis.

4. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Les articles définis sont apparus dans les langues européennes à la fin du premier millénaire. Ce qui a provoqué l'évolution des démonstratifs ne fait pas l'unanimité parmi les linguistes, mais on peut néanmoins supposer que c'est l'ensemble de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques qui a été impliqué dans leur grammaticalisation. En ce qui concerne leur syntaxe, les articles sont des constructeurs de syntagmes (*structure builders*), puisqu'ils apparaissent à la périphérie du syntagme nominal, soit avant, soit, plus rarement, à la fin du

L'objectif principal de cet article a été de mettre en valeur la diversité syntaxique, de signification et d'emploi de l'article défini à travers les langues, en particulier les langues d'Europe. Nous avons montré qu'une telle étude comparative doit avoir de solides fondements sémantiques, élaborés à partir de l'explicitation formelle de notions telles l'unicité, la saillance, l'existence et l'exhaustivité, notions bien connues pour jouer un rôle dans l'analyse sémantique des articles définis. Sur la base d'une comparaison ainsi menée, il est possible de reconstruire le développement historique des articles définis et d'en souligner les différents types.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Behrens, L., 2005, « Genericity from a cross-linguistic perspective », *Linguistics*, n° 43, p. 275-344.
- CHESTERMAN, A., 1991, On Definiteness. A Study with special reference to English and Finnish, Cambridge, Cambridge University Press.
- CLARK H. H. & MARSHALL, C. R., 1981, « Definite reference and mutual knowledge », dans A. K. Joshi, B. L. Webber & I. Sag (dir.), *Elements of Discourse Understanding*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 10-63.
- COPPROCK, E. & BEAVER, D., 2014, « Definiteness and determinacy », *Linguistics and Philosophy*, n° 38, vol. 5, p. 377-435.
- DAVIS, H., GILLON, C. & MATTHEWSON, L., 2014, « How to investigate linguistic diversity: Lessons from the Pacific Northwest », *Language*, n° 90, vol. 4, p. 180-226.
- DE MULDER, W. & CARLIER, A., 2005, « Les premiers stades de développement de l'article défini », dans B. Combettes & Ch. Marchello-Nizia (dir.), *Études sur le changement linguistique en français*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 85-116.
- —, 2006, « Du démonstratif à l'article défini », Langue française, n° 152, p. 96-113.
- —, 2010, « The emergence of the definite article in Late Latin: *ille* in competition with *ipse* », dans H. Cuykens, K. Davidse & L. Van de Lanotte (dir.), *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 241-275.
- —, 2011, « Definite articles », dans B. Heine & H. Narrog (dir.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press.
- DIESSEL, H., 1999, Demonstratives: Form, Function and Grammaticalization, Amsterdam, Benjamins.
- DRYER, M., 2005, « Definite articles », dans M. Haspelmath *et al.* (dir.), *World Atlas of Linguistic Structures*, Oxford, Oxford University Press, p. 154-157.
- —, 2015, « Competing methods for uncovering linguistic diversity: The case of definite and indefinite articles », *Language*, n° 90, vol. 4, p. 232-249.
- EBERT, K. H., 1970, Referenz, Sprechsituation und die bestimmten Artikel in einem nordfriesischen Dialekt, Breddtedt, Nordfriisk Institut.
- ELBOURNE, P., 2010, « The existence entailments of definite descriptions », *Linguistics* and *Philosophy*, n° 33, vol. 1, p. 1-10.
- —, 2012, Definite Descriptions, Oxford, Clarendon Press.
- GISBORNE, N., 2012, « The semantics of definite expressions and the grammaticalization of *the* », *Studies in Language*, n° 36, vol. 3, p. 603-644.
- GREENBERG, J., 1978, « How does a language acquire gender markers? », reproduit dans K. Denning & S. Kemmer (dir.), *On Language: Selected Writings of Joseph H. Greenberg*, Stanford (Ca.), Stanford University Press, 1990.
- Haspelmath, M., 1999, « Explaining article-possessor complementarity: economic motivation in noun phrase syntax », Language, n° 75, vol. 2, p. 227-243.

- —, 2001, « The European Linguistic Area: Standard Average European », dans M. Haspelmath et al. (dir.), Language Typology and Language Universals, Berlin, Mouton de Gruyter, t. II.
- HAWKINS, J. A., 1978, Definiteness and Indefiniteness: A Study in Reference and Grammaticality Prediction, London, Croom Helm.
- —, 2004, Efficiency and Complexity in Grammars, Oxford, Oxford University Press.
- Heine, B. & Kuteva, T., 2006, *The Changing Languages of Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- HEINRICHS, H. M., 1954, Studien zum bestimmten Artikel in den germanischen Sprachen, Giessen, Wilhelm Schmitz.
- HIMMELMANN, N. P., 1997, Deiktikon, Artikel, Nominalphrase. Zur Emergenz syntaktischer Struktur, Tübingen, Niemeyer.
- —, 1998, « Regularity in irregularity: Article use in adpositional phrases », *Linguistic Typology*, n° 2-3, p. 315-354.
- KRÁMSKÝ, J., 1972, *The Article and the Concept of Definiteness in Language*, Den Haag, Mouton.
- LAZARD, G., 2012, « The case for pure linguistics », *Studies in Language*, n° 36, p. 241-159.
- LÖBNER, S., 1985, « Definites », Journal of Semantics, n° 4, p. 279-326.
- Lyons, Chr., 1999, Definiteness, Cambridge, Cambridge University Press.
- NEALE, S., 1990, Descriptions, Cambridge (Ma.), MIT Press.
- NOCENTINI, A., 1996, « Tipologia e genesi dell'articolo nelle lingue europee », *Archivio Glottologico Italiano*, n° 81, vol. 1, p. 3-44.
- PLANK, F., 2003, « Double articulation », dans F. Plank (dir.), *Noun Phrase Structure in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 337-396.
- Russel, B., 1905, « On denoting », Mind, n° 14, p. 479-493.
- WILSON, D. & SPERBER, D., 1996, *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell Publishers.

NĒDVM: LES INTERMITTENCES DE LA NÉGATION*

Frédérique Fleck École normale supérieure (Paris), UMR 8546

1. ÉTAT DE LA QUESTION

Nēdum se rencontre à l'articulation de deux actes discursifs (que l'on désignera par P et Q). Son emploi a ceci de remarquable que le caractère négatif à la fois de l'acte P et, surtout, de l'acte Q est intermittant ; nēdum peut ainsi être traduit soit par « à plus forte raison », soit par « à plus forte raison ne... pas ». Si l'on ajoute à cela le fait que nēdum peut articuler soit des propositions, soit des syntagmes de rang inférieur à la proposition, on aboutit à huit combinaisons possibles, dont toutes ne sont pas attestées et, pour celles qui le sont, pas avec la même fréquence - ces fréquences variant de plus en fonction des époques et, parfois, des auteurs. Pour désigner commodément les différents emplois de nēdum, j'indiquerai P et Q en majuscules quand il s'agit de propositions, et en minuscules (p et q) pour les syntagmes de rang inférieur. Lorsque l'un des actes a un caractère négatif, il est précédé du signe « - », l'absence de ce signe indiquant qu'il est positif. -P, -Q (ex. 1) est la combinaison la plus fréquente aux IIe et Ier siècles avant notre ère, et ne se rencontre plus que rarement aux I^{er} et II^e siècles de notre ère ; P, -Q (ex. 2), moins courant, se trouve aussi essentiellement avant notre ère; P, Q (ex. 3) est très rare et peu ancien; -p, -q (ex. 4), rare avant notre ère, devient ensuite l'emploi le plus fréquent avec p, q (ex. 5), qui se développe à la même époque ; p, -q n'est pas attesté; enfin, on ne rencontre jamais d'attestation du type -P, Q ou -p, q1.

(1) Ego uero **ne** inmortalitatem **quidem** contra rem publicam accipiendam <u>putarem</u>, **nedum** emori cum pernicie rei publicae <u>uellem</u>! (Cic., Planc. 90)

^(*) Je réponds ici tardivement à une invitation de Michèle Fruyt qui doit bien dater de 2001, lors d'un de nos premiers entretiens où elle m'avait signalé que *nēdum* pourrait constituer pour moi un objet d'étude intéressant.

¹ Il existe un sixième type, très marginal, q, p (avec inversion de l'ordre des deux actes), dont il sera question plus loin.

« Mais je ne <u>songeais</u> pas même à me procurer l'immortalité aux dépens de l'État, à plus forte raison ne <u>fallait-il</u> pas <u>s'attendre à ce que je veuille</u> mourir en entraînant sa perte²! »

- (2) Si cum finitumis de finibus bellum gererent, si totum certamen in uno proelio positum putarent, tamen omnibus rebus instructiores et apparatiores <u>uenirent</u>. Nedum illi imperium orbis terrae, cui imperio omnes gentes, reges, nationes partim ui, partim uoluntate consenserunt, cum aut armis aut liberalitate a pop. R. superati essent, ad se transferre tantulis uiribus <u>conarentur</u>. (Her. 4, 9, 13)
- « Si c'était contre leurs voisins qu'ils guerroyaient, à propos de frontières, s'ils pensaient que l'issue de tout le conflit pouvait se décider en un seul combat, ils <u>s'avanceraient</u> tout de même mieux armés et mieux équipés en tout point. À plus forte raison n'<u>iraient-ils</u> pas <u>tenter</u> de s'emparer de l'empire du monde, à la domination duquel tous les rois, tous les peuples, toutes les nations, les uns de force, les autres de leur plein gré, se sont pliés, vaincus par les armes ou par les bontés du peuple romain, avec de si faibles forces. »
- (3) Illis et silices et possint cedere quercus,

nedum tu possis, spiritus iste leuis. (Prop. 1, 9, 31-32)

- « Les roches mêmes et les chênes <u>pourraient</u> leur <u>céder</u>, vous, à **plus forte raison**, le <u>pourriez</u>, qui n'êtes qu'un souffle léger. »
- (4) Ne <u>in patrocinium</u> quidem, nedum <u>in gloriam</u> est incendium extinxisse quod feceris. (Sen., Ben. 6, 37, 3)
- « Ce n'est pas même <u>une excuse</u>, à plus forte raison (pas)³ <u>un titre de gloire</u>, que d'avoir éteint un incendie dont on est soi-même l'auteur. »
- (5) Fatetur plures formas dicendi etiam <u>isdem saeculis</u>, **nedum** <u>diuersis</u> extitisse. (Tac., D. 25, 2)
- « Il reconnaît qu'il y a eu plusieurs genres d'éloquence y compris <u>dans un même</u> siècle, à plus forte raison <u>dans des siècles différents</u>. »

Trois articles récents ont été consacrés à *nēdum*. Le statut de connecteur (et non de subordonnant) de *nēdum* a été bien établi par Goldstein (2013), et Schrickx (2016) en a précisé à sa suite le fonctionnement : *nēdum* est une particule scalaire qui permet au locuteur d'asserter quelque chose en présentant d'abord, en guise d'argument, une première assertion qui implique la seconde. Schrickx (2016)

² Les traductions des exemples latins sont personnelles, sauf indication contraire.

³ Le second acte a ici une valeur négative, qu'il comporte une négation explicite qui vient relayer celle du premier acte ou qu'il n'en comporte pas (q est alors sous la portée de la négation exprimée dans le premier acte); de même, en français, on peut traduire indifféremment par « à plus forte raison pas » ou par « à plus forte raison ».

présente également une bonne mise au point sur la question de l'origine de *nēdum*. Ces deux études retracent aussi les grandes lignes de l'évolution des emplois de *nēdum*, mais sans donner beaucoup de précisions sur les processus à l'œuvre et surtout sans distinguer suffisamment de strates dans cette évolution (leur période I comprend toutes les attestations du terme jusqu'à Apulée). Une analyse consacrée au processus de grammaticalisation de *nēdum* a été proposée par Dupraz (2013), avec une distinction entre période républicaine et période impériale. Malgré cela, une étude prenant en considération un plus grand nombre de strates temporelles à l'intérieur de la période allant de Térence à Apulée me semble encore nécessaire pour rendre compte adéquatement du développement des emplois de *nēdum*. C'est à cela que je m'emploierai dans ce qui suit, bien que le nombre relativement faible d'occurrences rende cette tâche parfois hasardeuse4.

2. ÉPOQUE RÉPUBLICAINE : STADE 1

Nēdum n'apparaît qu'au II^e siècle avant notre ère, avec une unique occurrence chez Térence. Celle-ci, ainsi que celle de Lucrèce, celle de la Rhétorique à Hérennius, celle du Manuel du candidat de Quintus Cicéron et les 4 emplois de Cicéron (hors Correspondance) forment un premier groupe qui correspond au premier stade de l'emploi de nēdum. On y trouve 6 fois le type -P, -Q et 2 fois P,-Q. Ce stade reflète encore l'emploi original de nēdum, origine à propos de laquelle on a beaucoup débattu. Je renvoie à Schrickx (2016: 132-140) pour une argumentation détaillée à ce propos. Je considère comme elle que l'élément nēétait la négation simple employée en proposition indépendante ; celle-ci accompagnait, à mon avis, un subjonctif à valeur éventuelle. Quant à -dum, cet adverbe temporel devait d'abord indiquer, conformément à son sens habituel en latin, une concomitance temporelle qui a pu tendre vers l'expression de la conséquence logique, comme le fr. « à ce moment-là », « alors ». L'ensemble (nē dum + subj. éventuel) portait ainsi l'idée que, P ou -P étant posé, il ne fallait pas s'attendre à Q. À ce stade, nēdum signifie « alors ne... pas ». Le terme est déjà passé par le stade de l'agglutination (cette perte d'autonomie des deux adverbes qui deviennent morphèmes liés constitue la première étape du processus de grammaticalisation qu'il va connaître⁵); il possède toujours la valeur négative que lui confère l'élément nē-, ainsi qu'une valeur scalaire donnée par l'élément -dum, et il fonctionne comme un connecteur argumentatif interphrastique ou interpropositionnel. Le mode subjonctif du verbe de la seconde proposition qu'il

⁴ Mon corpus est tiré de la base Library of Latin Texts et comprend 90 occurrences de $n\bar{e}dum$ comprises entre le $\|e\|$ siècle av. et le $\|e\|$ siècle apr. J.-C.

⁵ Sur les phénomènes d'agglutination et de grammaticalisation en latin, voir notamment Fruyt (1990) et (2011).

articule est motivé (qu'il soit perçu comme un subjonctif éventuel ou potentiel, les deux tendant à se confondre). La première proposition est volontiers négative (voir ex. 1), ce qui renforce la symétrie entre les deux propositions, mais elle peut aussi bien être positive (ex. 2)6.

3. FIN DE LA RÉPUBLIQUE ET DÉBUT DU PRINCIPAT : DU STADE 1 AU STADE 2 – ET AU-DELÀ

À partir de là, dans le type -P, -Q, nēdum commence à développer des emplois de connecteur intrapropositionnel. Comme les études précédentes l'ont déjà mis en lumière, il y a une focalisation sur l'un des éléments de la proposition qui suit nēdum, élément qui vient contraster avec un des éléments, lui-même focalisé, de la proposition qui le précède. L'élément en question est souvent mis en relief en tête de proposition, si bien qu'il suit imédiatement nēdum. Comme l'a souligné Dupraz (2013:92-93) après Walden (1891:113), les deux propositions sont, pour le reste de leur contenu, plus ou moins synonymes. Les deux propositions articulées par nēdum peuvent aussi être formulées de manière identique, comme en (6), où seul l'auxiliaire est alors répété, le reste de la seconde proposition faisant l'objet d'une ellipse:

(6) <u>Satrapa</u> si siet

amator, numquam sufferre eius sumptus queat,

nedum tu possis! (Ter., Haut. 452-454)

« <u>Un satrape</u>, s'il était son amant, ne saurait suffire à ses dépenses, alors il ne faut
pas s'attendre à ce que toi tu le puisses! »

Il n'y a plus qu'un pas à faire pour que seul l'élément focalisé soit repris après *nēdum*, ce qui ouvre la voie à une interprétation de *nēdum* comme connecteur intrapropositionnel articulant non pas deux propositions dont la seconde est elliptique mais deux syntagmes à l'intérieur d'une seule et même proposition : c'est le type -p, -q (ex. 4). Mais, du moment où l'on considère qu'il articule simplement deux syntagmes à l'intérieur d'une proposition négative, *nēdum* perd sa propre valeur négative pour ne plus conserver que sa fonction scalaire. Il prend

Comme le dit bien Goldstein (2013 : 80), « polarity is simply not the feature that licenses the use of nēdum». Que l'on retienne l'étymologie exposée ici ou l'une des autres qui ont été proposées (nē introduisant une subordonnée finale à valeur illocutoire, nē introduisant une subordonnée consécutive, nē négation prohibitive ou nē négation métalinguistique), rien dans l'origine du tour n'est de nature à rendre le caractère négatif de P obligatoire. Une comparaison avec le cas de quīn subordonnant, pour la proposition régissante duquel une telle obligation existe réellement, permettra de s'en convaincre (voir Fleck 2008 : 303-342 pour le caractère véritablement rarissime des exceptions et la justification de cette contrainte par l'origine du subordonnant). Il n'y a donc pas lieu de considérer les emplois du type P, -Q, moins courants mais toutefois attestés anciennement, comme secondaires.

alors le sens de « sans parler de » (ou de ang. « *let alone* » – dont l'emploi est plus étendu : il peut articuler des propositions). Il y a à ce moment une réanalyse qui marque une deuxième étape du processus de grammaticalisation avec perte d'une partie de la substance sémantique. La réanalyse devient manifeste quand *nēdum* est employé avec cette nouvelle valeur dans le type p, q qui ne comporte aucune négation : c'est le stade 2. Cicéron, qui dans ses autres écrits illustre le stade 1, fait de *nēdum* un emploi qui relève du stade 2 dans la langue plus familière de sa *Correspondance*⁷ :

- (7) Erat enim multo domicilium huius urbis, cum quidem haec urbs, aptius humanitati et suauitati tuae quam <u>tota Peloponnesus</u>, **nedum** <u>Patrae</u>. (Cic., Fam. 7, 28, 1)
- « Car le séjour dans notre Ville, du moins quand c'était encore la Ville, était bien mieux fait pour ton savoir-vivre et ton aménité que <u>tout le Péloponnèse</u>, **sans** parler de <u>Patras</u>. »

Ainsi Cicéron, à la fin de l'époque républicaine, illustre-t-il bien la période de transition entre le stade 1 et le stade 2, avec, pour autant que l'on puisse en juger d'après le nombre réduit de 5 occurrences, une variation diastratique entre l'usage moins formel de sa correspondance amicale qui reflète déjà le stade 2 et la langue plus soignée de ses autres écrits où il s'en tient à l'usage ancien (stade 1). Ses correspondants Balbus et Oppius nous offrent, à la même époque, le témoignage d'un usage plus familier (ex. 8) dans lequel *nēdum* a déjà évolué – seconde réanalyse –, à partir du nouveau type p, q, vers un emploi qui n'est reflété qu'ici et, bien plus tardivement, par le Pseudo-Ambroise : il s'agit de l'inversion de ce type en q, p.

(8) Nedum hominum humilium, ut nos sumus, sed etiam amplissimorum uirorum consilia ex euentu, non ex uoluntate a plerisque probari solent. (Cic., Att. 9, 7A, 1) « Assurément, les conseils des gens de peu, tels que nous, mais même ceux des personnages les plus considérables, sont à l'ordinaire estimés d'après la réalisation et non d'après l'intention. »

La relation d'implication entre les deux actes p et q demeure (p implique q), mais cette valeur n'est plus portée par *nēdum*. La modification de l'ordre des deux éléments fait apparaître une perte de la fonction connective et de la valeur scalaire de la particule, qui semble marquer simplement l'engagement du locuteur concernant l'assertabilité de q et pourrait se traduire par « assurément »

⁷ Le contexte de la subordonnée comparative, qui possède une orientation négative, peut être déroutant, mais nēdum a bien ici une valeur positive, comme le montre la possibilité d'une traduction par « encore plus » (et non par « encore moins »)

(réinterprétation possible en ce sens des emplois de *nēdum* dans le type p, q qui correspond au stade 2)8.

Au début de la période impériale, les emplois de $n\bar{e}dum$ chez Tite-Live présentent au sein de la même œuvre une coexistence des deux états de langue (stade 1 et stade 2) – il n'y a plus ici de variation diastratique. On y rencontre en effet plusieurs occurrences des types -P, -Q et P, -Q (stade 1), mais également des types -p, -q et p, q (stade 2). $N\bar{e}dum$ est donc employé chez Tite-Live avec deux sens différents, « alors ne... pas » ($n\bar{e}dum_1$) et « sans parler de » ($n\bar{e}dum_2$), l'un négatif et l'autre positif. Le type -p, -q pourrait être rattaché au stade 1 (interprétation elliptique) et le type -P, -Q serait susceptible d'être intégré au stade 2 (traduction de $n\bar{e}dum$ par l'ang. « let alone »). Mais les types P, -Q et p, q sont irréductibles, l'un exigeant une valeur négative pour $n\bar{e}dum$ et l'autre l'interdisant 9.

Les autres auteurs du début du principat, peut-être en raison du faible nombre d'occurrences (une ou deux par auteur), présentent des emplois que l'on peut interpréter comme relevant uniquement de l'un des deux stades. Horace a 1 occurrence, du type P, -Q (stade 1). Velleius Paterculus a 3 occurrences appartenant aux types compatibles -P, -Q et -p, -q (rattachables donc soit toutes trois au stade 1, soit toutes trois au stade 2, soit au stade 1 et au stade 2 respectivement). Properce a 2 occurrences, l'une du type -P, -Q, l'autre du type très rare P, Q (avec ellipse toutefois de l'infinitif, seul l'auxiliaire étant exprimé, voir ex. 3) dont il offre la première attestation. Il est possible de considérer que Properce utilise, dans ces deux emplois, *nēdum* comme un connecteur interpropositionnel scalaire sans valeur négative (« *let alone* »), soit une réinterprétation de -P, -Q à partir de -p, -q et une extension de p, q à P, Q. Les deux occurrences de Properce relèveraient alors du stade 2, mais on peut aussi considérer que la première reflète le stade 1 et la seconde seulement le stade 2. Si l'on considère, pour Properce et pour Velleius Paterculus, que c'est *nēdum*₂ qui

On pourrait ainsi traduire la fin de l'ex. (7) par « que Patras assurément ». Schrickx (2016 : 125) propose, pour des emplois du type p, q, la paraphrase « and certainly » à côté de « much more ». Cet emploi marginal de nēdum peut être rapproché de celui de scīlicet dans l'exemple suivant : Cognoscat etiam rerum gestarum et memoriae ueteris ordinem, maxime scilicet nostrae ciuitatis, sed etiam imperiosorum populorum et regum inlustrium. (Cic., Or. 120), « Qu'il connaisse aussi l'ordre des événements et de l'histoire du passé, surtout bien sûr celles de notre cité, mais aussi celles des peuples qui ont dominé la terre et des rois célèbres. »

⁹ Comme le signale Schrickx (2016 : 141), « let alone » et ses équivalents allemand et néerlandais ne connaissent pas, contrairement à nēdum, d'emploi du type P, -Q. Schrickx (2016 : 120-129) a bien montré qu'après un premier acte discursif positif nēdum a une valeur négative s'il introduit une proposition (type P, -Q) mais positive s'il introduit un syntagme de niveau inférieur (type p, q), répartition qui avait échappé à ses prédécesseurs. Il existe toutefois quelques occurrences du type P, Q où nēdum introduit une proposition et possède une valeur positive ; ces emplois, qui ne sont pas anciens, correspondent à une extension de l'emploi de nēdum à partir du type p, q.

apparaît également dans le type -P, -Q, la présence du mode subjonctif dans la proposition qu'il articule est désormais immotivée.

4. ÉPOQUE IMPÉRIALE : STADE 2 ET STADE 3

Valère Maxime, Columelle, Sénèque le Rhéteur, Quinte-Curce, Lucain, Pline l'Ancien, Martial et Suétone ne présentent que des occurrences relevant des types-p, -q et p, q¹0. Ils emploient donc $n\bar{e}dum$ exclusivement comme une particule scalaire (sans valeur négative) opérant une connexion au niveau intrapropositionnel. Le spectre d'emploi de $n\bar{e}dum_2$ apparaît donc plus restreint que celui de « let alone », qui s'utilise aussi au niveau interpropositionnel ; il correspond à celui du fr. « sans parler de ». Dans 14 occurrences sur 16, Sénèque emploie $n\bar{e}dum$, auquel il recourt assez volontiers, à l'instar des auteurs précédemment cités, comme un connecteur intrapropositionnel (types -p, -q et p, q). Mais il a également deux occurrences du type -P, -Q ; on peut interpréter ces occurrences, comme on l'a vu à propos de Properce et de Velleius Paterculus, comme relevant du stade 2 – avec emploi élargi de $n\bar{e}dum_2$ (cf. « let alone »). Pour Sénèque, la faible proportion de ce type d'emploi, la période un peu plus tardive et l'usage des auteurs contemporains qui reflète uniquement le stade 2 y invitent fortement.

L'usage que font de $n\bar{e}dum$ des auteurs post-classiques comme Quintilien (2 occurrences), Tacite (15 occurrences) et Apulée (3 occurrences) n'est pas celui que l'on pourrait attendre. Ceux-ci présentent, à la différence des autres auteurs de leur époque, plusieurs occurrences de $n\bar{e}dum$ (respectivement 1, 6 et 2, soit environ la moitié, un tiers et deux tiers des occurrences) articulant des propositions. Ces proportions, surtout chez Tacite pour lequel le nombre d'occurrences rend les choses plus significatives, sont déjà étonnantes. Mais l'on est encore plus surpris de relever trois occurrences (1 chez Quintilien et 2 chez Tacite) du type P, -Q qui relève du stade 1 et dans lequel $n\bar{e}dum$ n'est pas susceptible d'être traduit par « let alone ». Retrouver, à cette époque, une coexistence des deux stades de l'évolution de $n\bar{e}dum$ qui amène $n\bar{e}dum_{_{I}}$ (négatif) et $n\bar{e}dum_{_{2}}$ (positif) à se côtoyer est surprenant, même si l'imitation des auteurs classiques et notamment, pour Tacite, de Tite-Live a pu jouer.

Un fait mérite toutefois d'attirer notre attention. Il s'agit de la présence de *ut* qui apparaît à côté de *nēdum* dans plusieurs des occurrences où celui-ci est employé comme connecteur interpropositionnel. C'est le cas des deux seules occurrences de ce type que l'on relève chez Sénèque (voir ex. 9), et aussi des deux que l'on trouve chez Apulée; Tacite, lui, ne l'emploie que dans une occurrence sur 6 (ex. 10) et il n'apparaît pas dans l'occurrence de Quintilien.

- (9) Plures tamen ex his **nondum** se scire confessi uita abierunt, **nedum ut** isti sciant. (Sen., Brev. 7, 4)
- « Plusieurs d'entre eux, pourtant, ont quitté la vie en avouant qu'ils **ne** le savaient **pas encore**, à **plus forte raison** ces gens-là **ne** le savent-ils **pas**. »
- (10) Quando enim rarissimarum recitationum fama in totam urbem penetrat, nedum ut per tot prouincias innotescat ? (Tac., D. 10, 2)
- « Quand donc la renommée de lectures remarquables se répand-elle dans la ville entière ? à plus forte raison, quand pénètre-t-elle dans un si grand nombre de provinces ? » (trad. H. Bornecque, CUF)

On a rapproché de ces cinq occurrences deux passages de Tite-Live dans lesquels nēdum se trouve aussi suivi de ut :

- (11) Cetera modo tribuni tranquillo peregere, sed refecti quoque in insequentem annum, ne <u>uoce quidem incommoda</u>, nedum <u>ut ulla uis fieret</u>. (Liv. 3, 14, 6) « Ils laissèrent les tribuns en toute tranquillité exercer toutes leurs fonctions, et même se faire réélire pour l'année suivante, sans un mot blessant, à plus forte raison sans la moindre violence. » (trad. G. Baillet, CUF)
- (12) <u>Adeo</u> ne aduenientem quidem gratiam homines benigne accipere, nedum <u>ut</u> praeteritae satis memores sint. (Liv. 30, 21, 9)
- « <u>Tant</u> une faveur, **même** présente, **n**'était **pas** reçue des hommes avec reconnaissance; à **plus forte raison** ceux-ci **ne** se souvenaient-ils **pas** des bienfaits passés. »

Goldstein (2013: 71) et Dupraz (2013: 103) ont tous deux signalé que (11) présentait un cas différent. *Nēdum* y articule, en tant que connecteur intrapropositionnel, deux éléments entrant dans le paradigme du syntagme adverbial: une subordonnée participiale à l'ablatif absolu et une subordonnée consécutive introduite par *ut*. Il me semble possible que le passage cité en (12) présente quant à lui un télescopage avec un autre tour de sens proche, *adeo... ut*, du fait de la présence de *adeo* en tête de la première proposition. Je ne considérerais donc pas ces passages, à tout le moins pas le premier, comme des occurrences d'une collocation *nēdum ut*.

Pour en revenir à nos cinq occurrences plus tardives, le cas de Sénèque – et, dans une moindre mesure, celui d'Apulée – permet de tirer une première conclusion qui est que *nēdum* est bien devenu un connecteur exclusivement intrapropositionnel, puisque son emploi pour articuler des propositions est très marginal, et doit de plus être appuyé par l'introduction de *ut*. Seuls Quintilien et, surtout, Tacite dérogent à cette règle. Mais on ne peut s'en tenir à ce premier constat. L'introduction de *ut* signale une nouvelle interprétation de *nēdum*. Ceux qui ont proposé une

analyse de ut le considèrent comme un subordonnant consécutif¹¹. On pourrait ainsi traduire l'exemple (9) par « Plusieurs d'entre eux, pourtant, ont quitté la vie en avouant qu'ils ne le savaient pas encore, si bien que ces gens-là, à plus forte raison, ne le savent pas. » Mais il faut en tirer les conséquences : cela suppose que $n\bar{e}dum$ est employé avec une valeur négative. Ce n'est pas impossible, mais l'ordre des mots serait atypique (on attendrait ut $n\bar{e}dum$), et cela n'aboutirait nullement à une simplification des emplois de $n\bar{e}dum$: pour remotiver l'emploi de $n\bar{e}dum_1$ (ou l'emploi étendu de $n\bar{e}dum_2$), les locuteurs auraient procédé à une réfection aboutissant à l'apparition de $n\bar{e}dum_3$, adverbe négatif scalaire, à une époque où $n\bar{e}dum$ est employé quasi exclusivement sans valeur négative ($n\bar{e}dum_2$).

Il me semble plus probable que les locuteurs ont opéré une réinterprétation de $n\bar{e}dum_1$, qu'ils pouvaient rencontrer dans leurs lectures des auteurs classiques, à la lumière des emplois de $n\bar{e}dum_2$, c'est-à-dire en cherchant à unifier les deux types d'emploi. Dans cette optique, les propositions au subjonctif articulées par $n\bar{e}dum_1$ ont pu être réinterprétées comme des propositions au subjonctif de protestation articulées par $n\bar{e}dum_2$: dans cette nouvelle analyse, le mode subjonctif serait remotivé et rendrait compte du fait que le contenu de la proposition se trouve rejeté par le locuteur, sans qu'il soit besoin d'attribuer un sens négatif au connecteur qui marque simplement la scalarité (on peut le traduire par « à plus forte raison », « alors »). Il serait alors possible d'adjoindre ut, qui accompagne souvent le subjonctif de protestation, pour souligner cette valeur. L'exemple (9) serait ainsi à traduire de la manière suivante : « Plusieurs d'entre eux, pourtant, ont quitté la vie en avouant qu'ils ne le savaient pas encore, alors, que ces gens-là le sachent...! » On a là un troisième stade dans l'emploi de $n\bar{e}dum$, sans qu'à ce stade corresponde l'apparition d'un nouveau sens de $n\bar{e}dum$.

L'hypothèse d'une telle réanalyse rend plus compréhensible l'usage que Tacite et Quintilien font de $n\bar{e}dum$. Cette réinterprétation leur permet de réinvestir les emplois classiques du type -P, -Q et même du type P, -Q sans avoir pour autant recours à un $n\bar{e}dum_1$, tombé en désuétude et de sens opposé à celui de $n\bar{e}dum_2$ qu'ils utilisent par ailleurs dans les types vivants -p, -q et p, q. On peut se demander encore pourquoi c'est dans l'occurrence de l'exemple (10) uniquement que Tacite utilise ut pour souligner l'emploi du subjonctif de protestation. L'explication est peut-être à chercher dans le fait qu'il s'agit d'une occurrence du type rarissime P, Q¹² (attesté autrement uniquement chez Properce, ex. 3, avec ellipse partielle, et chez Apulée, avec adjonction de ut), qui n'existe pas

¹¹ Pascucci (1961: 147-148), Dupraz (2013: 102-103), OLD s.v. ut 34c.

¹² Le fait que cette occurrence soit une interrogation rhétorique peut dérouter, mais *nēdum* y a bien une valeur positive, comme le prouve la commutation possible avec *adeō* (et pas *adeō nōn*). Il s'agit du type d'interrogation rhétorique le plus fréquent, avec inversion de la polarité : la question est positive et l'acte illocutoire qui en est dérivé est une assertion négative.

dans la langue classique parce qu'il ne relève pas du stade 1. Que faut-il, enfin, penser de l'usage de Tite-Live à la lumière de ces dernières analyses ? Malgré l'incompatibilité des sens de $n\bar{e}dum_1$ et $n\bar{e}dum_2$, la coexistence, chez lui, des stades 1 et 2 paraît possible dans la mesure où il écrit à une époque charnière et où l'exemple (12) pourrait être expliqué par un télescopage avec *adeo... ut*.

5. ÉVOLUTION DES SENS ET DES EMPLOIS DE **NEDVM** DE TÉRENCE À APULÉE

L'emploi de *nēdum*, dans la période allant de Térence à Apulée, a connu d'importantes variations diachroniques qui correspondent à trois stades. Le stade 1 est marqué par l'absence d'emplois de type -p, -q et p, q (connexion intrapropositionnelle). Le stade 2 par l'absence d'emplois de type -P, -Q et P, -Q (connexion interpropositionnelle). Le stade 3, enfin, est caractérisé par un retour des emplois avec connexion interpropositionnelle (mais avec apparition de *ut*) à côté des emplois avec connexion intrapropositionnelle (qui restent majoritaires). La charnière entre le stade 1 et le stade 2 (dans la langue littéraire – la *Correspondance* de Cicéron montre que le tempo de l'évolution n'est pas le même dans la langue courante, comme on pouvait du reste s'y attendre) se situe à l'époque d'Auguste, et celle entre les stades 2 et 3 peu après, sans doute à l'époque des règnes de Claude et Néron. Le stade 3 est vraisemblablement limité à la langue littéraire (il n'a probablement pas existé dans la langue courante) et il ne rend pas réellement vivants les emplois avec connexion interpropositionnelle, comme le montre la suite de l'évolution 13.

Trois sens de $n\bar{e}dum$ doivent être distingués. $N\bar{e}dum_1$, qui correspond au stade 1, est un connecteur scalaire à valeur négative (comme le prouve l'absence d'attestation du type -P, Q et la présence du type P, -Q) qui opère une connexion interpropositionnelle. $N\bar{e}dum_2$, qui correspond aux stades 2 et 3, est un connecteur scalaire sans valeur négative (ce qu'atteste l'émergence du type p, q) ; il s'emploie essentiellement au niveau intrapropositionnel (stade 2), mais connaît un emploi littéraire interpropositionnel, souvent appuyé par ut (stade 3). $N\bar{e}dum_3$, enfin, qui apparaît dans le type marginal q, p, ne possède ni sens négatif ni valeur connective et scalaire ; c'est une simple particule marquant l'engagement du locuteur 14. Le tableau ci-contre récapitule les correspondances entre les trois stades que j'ai distingués, les valeurs de $n\bar{e}dum$ et les types d'enchaînements dans lesquels il apparaît.

^{13 20} emplois interpropositionnels contre 107 intrapropositionnels pour la période II (de Tertullien à 600 apr. J.-C.) d'après les relevés de Schrickx (2016 : 129-130).

¹⁴ Relevant de l'usage familier, nēdum₃ appartient à une autre temporalité que celle des trois stades que j'ai identifiés pour la langue littéraire. Sur les marqueurs d'engagement en latin, voir Schrickx (2011 : 143-260).

	'	
stade I (-III ^e sI ^{er} s.)	connexion interpropositionnelle (-P, -Q; P, -Q)	nêdum; « alors ne pas » (connecteur scalaire à valeur négative)
stade 2 (fin -1 ^{er} s. – 1 ^{re} moitié du 1 ^{er} s.)	$ \begin{array}{c} \textbf{connexion intrapropositionnelle} \\ (\textbf{-p},\textbf{-q};p,q) \end{array} $	nēdum ₂ « sans parler de » (connecteur scalaire sans valeur négative)
stade 3 (milieu I ^{er} s. – fin II ^e s.)	connexion intrapropositionnelle et interpropositionnelle (-p, -q; p, q; -P, -Q; P, -Q)	nēdum ₂ « à plus forte raison », « alors » (connecteur scalaire sans valeur

Tableau 1. Évolution du sens et des emplois de *nēdum*

Nēdum ne correspond donc pas exactement à « let alone » 15 : on ne peut, d'abord, faire l'économie de nēdum, « alors ne... pas » (à cause des emplois du type P, -Q au stade 1); nēdum2, qui plus est, correspond au stade 2 à « sans parler de », dont les emplois sont plus restreints (intrapropositionnels uniquement) et, au stade 3, il peut être traduit par « à plus forte raison », « alors » et connaît un usage plus étendu (emplois interpropositionnels y compris dans le type P, -Q où « let alone » est exclu). La scission des traductions de *nēdum* entre « encore moins » et « encore plus » ¹⁶ est commode pour mettre en lumière le sens négatif ou positif qu'il faut attribuer au second acte discursif, mais peut donner à tort l'impression qu'il y a deux *nēdum* là où il n'y en a qu'un seul (nēdum₂, selon qu'il apparaît dans le type -p, -q ou dans le type p, q) et celle qu'il n'y en a qu'un là où il y en a deux (nēdum, au stade 1 dans le type -P, -Q et nēdum₂ au stade 2 dans le type -p, -q) ; par ailleurs, ni l'une ni l'autre de ces traductions ne peuvent être utilisées pour le type P, -Q (que ce soit au stade 1 ou au stade 3). On ne peut pas attribuer à nēdum₃ le sens de « not just », comme le fait Goldstein (2013:89). Nēdum₃ apparaît bien, dans le type q, p, dans le même genre de balancement que non modo ou non solum et pourrait leur être substitué. Mais il ne saurait en être rapproché pour la valeur : une réanalyse de nēdum au sens de « non seulement » dans le type p, q (à partir duquel le type q, p s'est développé, comme l'indique Goldstein), n'est pas envisageable ; ce n'est donc pas en ce sens qu'il peut être employé dans le type q, p. Il est en revanche possible que nēdum ait subi une nouvelle désémantisation, ne conservant que l'idée d'un engagement du locuteur concernant l'assertabilité de q : dans le type p, q comme dans le type q, p, on pourrait lui donner le sens de « assurément ». Enfin, il paraît inutile d'insérer entre $n\bar{e}dum_1$ et $n\bar{e}dum_2$ un $n\bar{e}dum_{TPN}$, terme à polarité négative apparaissant uniquement en contexte négatif, comme le propose Dupraz (2013),

¹⁵ Équivalence proposée par Goldstein (2013).

^{16 «} Much less », « much more », voir Schrickx (2016).

En effet, $n\bar{e}dum_{TPN}$, s'il a existé, ne peut se trouver que dans les emplois du type -p, -q (ou assimilés 17) et à un stade où $n\bar{e}dum$ n'est pas encore employé dans le type p, q, c'est-à-dire avant le stade 2. Une telle étape, à situer entre celles qui sont reflétées d'une part par Cicéron 18 (chez qui l'on ne rencontre pas encore le type -p, -q), de l'autre par Properce et Tite-Live (chez lesquels les types p, q ou P, Q se trouvent déjà), ne semble guère avoir de consistance temporelle 19.

qui attribue même cette valeur à l'essentiel des emplois de la période impériale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

386

Dupraz, E., 2013, « Le grammème latin *nedum* : une grammaticalisation inattendue », dans P. Larrivée, J. François & D. Legallois (dir.), *La Linguistique de la contradiction*, Bruxelles, Peeter Lang, p. 91-107.

FLECK, F., 2008, Interrogation, coordination et subordination : le latin quin, Paris, PUPS.

FRUYT, M., 1990, « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 85, p. 173-209.

—, 2011, « Grammaticalization in Latin » dans P. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), New Perspectives on Historical Latin Syntax, t. IV, Complex Sentences, Grammaticalization, Typology, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 661-864.

GOLDSTEIN, D., 2013, « The Synchrony and Diachrony of a Scalar Coordinator: Latin "Let Alone" », *Indo-European Linguistics*, n° 1, p. 68-106.

OLD = GLARE, P. (dir.), 1968-1982, Oxford Latin Dictionary, Oxford, Oxford University Press.

PASCUCCI, G., 1961, « Nedum », Studi Italiani, n° 33, p. 127-153.

SCHRICKX, J., 2011, *Lateinische Modalpartikeln*. Nempe, quippe, scilicet, videlicet *und* nimirum, Brill, Leiden/Boston.

—, 2016, « Nedum: "much less" or "much more"? », Journal of Latin Linguistics, n° 15, p. 117-144.

WALDEN, J.W.H., 1891, « Nedum », Harvard Studies in Classical Philology, n° 2, p. 103-127.

¹⁷ Je n'inclus pour ma part dans cette catégorie que les emplois où la première proposition ou le premier syntagme comprend un adverbe, un pronom ou un adjectif négatifs, ou dépend d'un verbe régissant comme negāre (création d'une implication pragmatique négative pour la proposition subordonnée), ou encore contient un adverbe à sémantisme négatif inhérent (uix, aegrē). Dupraz (2013) en a une conception bien plus étendue à laquelle je ne souscris pas.

¹⁸ Hors Correspondance.

¹⁹ Je remercie vivement Josine Schrickx dont les remarques m'ont permis en bien des points de préciser ma pensée.

QUATRIÈME PARTIE

Variations

LA PALETTE DU CUISINIER ROMAIN

Alain Christol Université de Rouen

1. COULEURS DU JARDIN, COULEURS DE LA TABLE

Pour le cuisinier moderne la couleur est un élément essentiel dans la présentation d'assiettes qui s'adressent d'abord à la vue avant d'éveiller le goût. Pour ce faire il dispose d'une riche palette de colorants naturels ou synthétiques. La couleur avait aussi une grande importance pour les cuisiniers antiques. Mais les colorants naturels dont ils disposaient étaient moins nombreux et moins performants.

Le choix d'un adjectif de couleur repose plus souvent sur un savoir acquis que sur une analyse chromatique personnelle; l'apprentissage de la langue transmet des associations conventionnelles entre un référent et un adjectif de couleur, associations qui peuvent paraître inadaptées au réel¹. Pour les plantes, la couleur a souvent une valeur contrastive, distinction des variétés (citron vert ~ citron jaune; raisin blanc ~ raisin noir), degré de maturité (olives vertes ~ olives noires) ou parties d'une plante (blanc de poireau). Le lexique ne laisse sur ce point aucune liberté au locuteur. Il a plus de liberté pour varier la couleur des plats, en jouant sur les colorants et les modes de cuisson.

C'est avec plaisir que j'offre cette palette culinaire à Michèle Fruyt, qui a tant contribué à l'étude des lexiques techniques du latin.

2. LE VERT

Pour les grands consommateurs de légumes et d'herbes qu'étaient les Romains², la fraîcheur se lisait dans la couleur des feuilles. Le vert était donc un élément positif en cuisine, une couleur naturelle qu'il fallait préserver. Chez Apicius, la couleur verte est exprimée par deux mots ; l'un, *uiridis* (77 ex.), appartient au vocabulaire basique des couleurs, l'autre, *smaragdinus* (2 ex.), n'est guère attesté

¹ Christol (2002:29-30); Grand-Clément (2013). Un exemple de convention: en français, *blanc* qualifie aussi bien le lait que le vin *blanc* (jaune vert) ou le verre *blanc* (translucide). Pour la valeur « contrastive » de noir et blanc, voir § 3.1.

² Plaute, Ps. 810-816; Christol (2016: 47-50).

ailleurs (André 1949 : 232). Le champ sémantique de *uiridis* dépasse le domaine de la couleur.

2.1. Viridis antonyme de siccus (aridus)

Par opposition à celles qu'on conserve séchées (*siccus, aridus*), *uiridis* qualifie les plantes fraîchement cueillies :

- la coriandre (14 ex.), coriandrum uiridem³: Apic. 3, 20, 4 (n° 118);
 4, 1, 2 (n° 126);
 4, 1, 3 (n° 127), etc. gén. sg.: Apic., Exc. 24 abl. sg.: Apic. 3, 20, 2 (n° 116);
 5, 6, 1 (n° 203), cité au § 2.2;
- la rue (7 ex.), rutam uiridem: Apic. 4, 3, 5 (n° 169); 8, 2, 7 (n° 345), etc.
 gén. sg.: Apic. 1, 32 (n° 37); 3, 18, 3;
- l'ache ou céleri (5 ex.), apium uiridem: Apic. 7, 6, 14 (n° 286) gén. sg.:
 Apic. 2, 2, 5 (n° 53) abl. sg.: Apic. 5, 6, 4 (n° 206); 6, 5, 2 (n° 226) acc. pl.: Apic. 3, 2, 5 (n° 71);
- la menthe, mentam uiridem: Apic. 3, 4, 3 (n° 75);
- le basilic, *ocimum uiridem*: Apic. 5, 3, 1 (n° 186);
- l'aneth, *anetum uiridem*: Apic. 10, 1, 5 (n° 438);
- la moutarde, ex sinapi uiridi: Apic. 4, 2, 7 (n° 134);
- le laurier : on casse du laurier vert à l'intérieur d'un porc pour aromatiser la viande, Apic. 8, 7, 9 (n° 375) : laurum uiridem in medio (porcelli) franges satis ; un brin (surculus) de laurier sert à remuer une sauce pendant la cuisson, Apic. 8, 7, 5 (n° 371) : agitabis surculo lauri uiridis, tam diu coques.

2.2. Échelle de maturité

Comme « vert » en français, lat. *uiridis* qualifie des plantes ou des fruits qui n'ont pas encore atteint leur maturité ; c'est le cas pour les doliques (*faseoli*) ou les fèves, dont on consommait les gousses (*fabaciae*) vertes :

Faseoli uirides et cicer ex sale, cumino, oleo et mero modico inferuntur. (Apic. 5, 8, 1 $[n^{\circ} 208]$)

« On sert les doliques verts et les pois chiches avec du sel, du cumin, de l'huile et un peu de bon vin 4 . »

Fabaciae uirides ex liquamine, oleo, coriandro uiridi, cumino et porro conciso coctae inferuntur. (Apic. 5, 6, 1 $[n^{\circ} 203]$)

³ Dans certaines sauces, la coriandre verte est utilisée en bouquet (fasciculus): Apic. 7, 13, 4 (n° 313) et 6, 8, 12 (n° 248).

⁴ Les traductions données sont celles de la CUF (Les Belles Lettres). La distinction entre *uinum* et *merum* fait problème ; il ne peut s'agir ici de vin pur, non coupé d'eau. On traduira par «vin fort», «vin de qualité».

« On sert les gousses de fèves vertes cuites avec du *liquamen*, de l'huile, de la coriandre verte, du cumin et du poireau haché. »

Les olives donnent la meilleure huile quand elles n'ont pas atteint la maturité (oliuas uirides : § 2.3).

Un dernier emploi fait problème ; pour une conserve de raisins, il n'est pas dit qu'on cueille les raisins verts. *Viridis* dans la dernière phrase indique probablement qu'on obtient des raisins frais et non des raisins secs comme ceux qu'on expose au soleil (*uua passa*):

Vuae ut diu seruentur: accipies uuas de uite inlaesas et aquam pluuialem ad tertias decoques et mittis in uas in quo et uuas mittis. Vas picari et gipsari facies et in locum frigidum ubi soli accessum non habet reponi facies et, quando uolueris, uuas uirides inuenies. (Apic. 1, 17, 1 $[n^{\circ} 18]$)

« Pour que les raisins se conservent longtemps : vous prenez sur la vigne des raisins intacts et vous faites réduire de l'eau de pluie au tiers et vous la mettez dans un vase dans lequel vous mettez les raisins. Vous faites poisser et plâtrer le vase et vous le placez dans un endroit frais où le soleil n'a pas accès et, au moment voulu, vous aurez des raisins frais. »

2.3. Huile verte (oleum uiride)

L'huile « verte » se faisait en décembre, au moment où les olives n'étaient pas encore mûres. Caton mentionne le lien entre la couleur verte et la qualité de l'huile, *oleum uiridius et melius erit* (*Agr.* 3, 3). On retrouve l'huile verte chez Columelle⁵:

Circa hunc mensem [decembrem] uiride premitur, deinde postea maturum [...] uiridis autem notae conficere uel maxime expedit, quoniam et satis fluit et pretio paene duplicat domini reditum. (Col. 12, 52, 1-2)

« Vers ce mois [de décembre], on presse l'huile verte, ensuite, plus tard, l'huile mûre [...], mais faire de l'huile verte est vraiment très avantageux parce qu'elle coule en abondance et double presque le bénéfice du propriétaire. »

Apicius mentionne une conserve d'olives vertes qui permet de faire de l'huile à tout moment :

Oliuas uirides ut quouis tempore oleum facias [...]. De quibus, si uolueris, oleum uiridem facies. (Apic. 1, 28, 1 $\lceil n^{\circ} 30 \rceil$)

⁵ La traduction grecque d'oleum uiride est ὀμφάκινον ἐλαῖον (Geop. 9, 19,1), huile faite avec des olives cueillies au moment où elles commencent à noircir (ἀρχομένας περκάζειν). L'adjectif ὀμφάκινος ne relève pas du lexique chromatique.

(Apic. 6, 5, 4 $[n^{\circ} 228]$)

392

Omne olus smaragdinum fit si cum nitro coquatur. (Apic. 3, 2, 1 [n° 66]) « Tout légume devient vert émeraude si on le cuit avec du nitre. »

L'aqua nitrata semble avoir deux rôles :

- verdir des légumes, laitue (*lactuca*), Apic. 3, 15, 3 (n° 105), et céleri (*apium*), Apic. 3, 15, 2 (n° 104);
- 6 Zmaragdinus est attesté chez Celse (5, 19, 4) et glosé par peruiridis « vert vif, intense » ; voir André (1949: 232).
- 7 Voir André (1961 : 195). Nitrum (du grec νίτρον) désignait des carbonates ou des nitrates de sodium et de potassium. En cuisine, le bicarbonate de soude est encore utilisé pour la cuisson des féculents ou la pâtisserie (baking soda).

« Olives vertes pour faire de l'huile au moment voulu [...]. Vous pourrez en faire de l'huile verte, quand vous voudrez. »

Le prix élevé de cette huile explique son utilisation en « gouttes », olei uiridis guttas: Apic. 8, 1, 10 (n° 339).

2.4. Sauce verte (ius uiride) et condimenta uiridia

Parmi les nombreuses recettes de sauce, il en est une qui mentionne une sauce verte (ius uiride):

Ius uiride in auibus : piper, careum, spica Indica, cuminum, folium, condimenta uiridia omne genus, dactilum, mel, acetum, uinum modice, liquamen et oleum.

« Sauce verte pour les oiseaux : poivre, carui, épi indien [= nard], cumin, feuille [de nard], herbes vertes de toute sorte, dattes, miel, vinaigre, un peu de vin, liquamen et huile. »

Cette recette se distingue par l'emploi de *condimenta uiridia*, qui accompagnent ailleurs:

- des gourdes et une poule (*Cucurbitas cum gallina*): Apic. 3, 4, 8 (n° 80);
- du sanglier bouilli (*Ius frigidum in aprum elixum*): Apic. 8, 1, 8 (n° 337);
- du porcelet au thym (*Porcellum timo sparsum*) : Apic., *Exc.* 23 ;
- des poissons dans une poêlée au vin (Pisces <o>inotegano) : Apic., Exc. 11. Il s'agit probablement d'une préparation comparable au *pesto* de l'Italie moderne ; son emploi comme objet de *suffundes* en 8, 1, 8 (n° 337) semble indiquer que cette pâte était fluide.

2.5. Smaragdinus et l'agua nitrata

Smaragdinus signifie « couleur d'émeraude (smaragdus) » 6. En cuisine, le mot désigne une couleur artificielle, le vert obtenu par cuisson des légumes dans une eau additionnée de nitrum? :

rendre plus digestes les macerons, Apic. 3, 15, 1 (n° 103) et 4, 2, 19 (n° 146), ou les châtaignes, Apic. 5, 2, 2 (n° 184).

Martial emploie *uiridis* pour la verdeur obtenue par le nitre :

Nitrata uiridis brassica fiat aqua. (Mart. 13, 17, 2) « Qu'on fasse verdir le chou dans de l'eau nitrée. »

Mais ce choix n'exclut pas une différence chromatique, le vert des feuilles nitrées étant plus intense que celui des feuilles fraîches.

Autre motivation possible pour le choix de *smaragdinus*, l'ambiguïté de *uiridis* « vert » et « frais, non séché » ; l'eau nitrée verdit les légumes cuits mais ne leur redonne pas l'aspect du frais.

3. LE NOIR

Nous avons essayé de montrer ailleurs que « noir » est le terme de divers processus d'accumulation, que plusieurs voies y conduisaient, la saleté, le bleu ou le rouge 8. En latin classique, le champ sémantique du français « noir » est partagé entre *ater* et *niger*. Le premier semble lié au feu (noir charbonneux); l'origine du second est inconnue 9. Il se crée pour « noir », point de convergence de plusieurs notions, une concurrence entre lexèmes, avec spécialisation ou élimination des termes redondants.

3.1. Niger

Les termes signifiant « blanc » et « noir » ont deux emplois, un emploi absolu pour désigner l'absence de couleur, par excès (blanc) ou absence (noir) de lumière, et un emploi contrastif, clair contre sombre 10.

Apicius emploie *niger* (2 ex.) pour caractériser une variété de blettes, *betacios sed nigros* « des pieds de blettes mais noires » : Apic. 3, 2, 4 (n° 70), et pour le poivre non décortiqué¹¹, *piperis nigri unc. III* « 3 onces de poivre noir » : Apic. 1, 27, 1 (n° 29), recette de sel aromatisé.

Pour les blettes, qui ne sont pas noires, *niger* a valeur contrastive (variété à feuillage sombre). Même valeur pour le poivre dit « noir », par rapport au poivre blanc (Fruyt 2014: 113).

⁸ Christol (2010: 87-88); voir aussi Pastoureau (2008: 27-29).

⁹ De Vaan (2008 : 60 et 409). Haudry (2013 : 58) réaffirme le lien entre ater et le nom iranien du feu ($a\theta ar$). Si niger a d'abord signifié « brillant », on pense à * nig^w - « frotter, laver » (gr. νίπτω, etc. : LIV 405), avec un contexte possible : les armes en fer, métal sombre (Christol 2010 : 91-94), devaient être fréquemment frottées pour garder leur éclat.

¹⁰ Fruyt (2014:112-113).

¹¹ Contrairement à ce que pensaient Pline (12, 26) et Isidore de Séville (17, 8, 8), le poivre noir n'est ni du poivre blanc arrivé à maturité, ni du poivre blanc brûlé par le soleil ou un feu de forêt.

Ater est attesté une seule fois :

Vinum ex atro candidum facies : lomentum ex faba factum uel ouorum trium alborem in lagonam mittis et diutissime agitas : alia die erit candidum ; et cineres uitis albae idem faciunt. (Apic. 1, 6, 1 $[n^{\circ}7]$)

« Recette pour faire du vin blanc avec du vin noir : mettez de la farine de fèves ou trois blancs d'œufs dans la bouteille et agitez très longtemps ; le lendemain, le vin sera blanc. Les cendres de vigne à raisin blanc donnent aussi le même résultat 12. » « How to make cloudy wine clear: you put a paste made of beans or the white of three eggs into a large flask and stir for a long time. The next day it will be clear. The ashes of white vines do the same. » (trad. Grocock et Grainger 2006: 137)

Chez Palladius (11, 14, 9), la même recette s'applique à un vin qualifié de *fuscum* « sombre » : *in album colorem uina fusca mutari*. Le blanc d'œuf sert encore aujourd'hui pour le collage, clarification d'un vin trouble. Si *ater*, en concurrence avec *niger*, peut qualifier un vin « rouge » ¹³, il ne s'agit pas ici de décolorer un vin rouge mais d'éclaircir un vin « noirci » par des impuretés.

3.3. Atramentum « encre des céphalopodes »

Une recette a pour titre *Pisum Indicum*. Il ne peut s'agir de « pois indiens », variété qui n'est pas mentionnée ailleurs et dont Edwards (2001:256) a raison de juger invraisemblable l'importation depuis un pays si lointain. *Indicum* pourrait certes signifier « à l'indienne » mais rien d'exotique n'apparaît dans la recette. Il reste une troisième solution, un nom de couleur:

Indicum pisum: pisum coques [...], accipies sepias minutas sic quomodo sunt atramento suo, ut simul coquantur. (Apic. 5, 3, 3 [n° 188])

« Pois au noir : vous faites cuire les pois [...], vous prenez de petites seiches au naturel avec leur encre, pour les faire cuire en même temps. »

La seule source de couleur dans cette recette est l'encre (*atramentum*) des seiches (*sepiae*). C'est elle qui donne la couleur au plat, comme dans la recette basque des *chipirons à l'encre*.

3.4. Atramentum et indicus

Chez Vitruve, le chapitre 7, 10 (exponam de atramento) 14 évoque trois procédés de fabrication de l'atramentum:

¹² La note de J. André (1974: 136) évoque la clarification et exclut la décoloration.

¹³ Pl., Men. 915: Album an atrum uinum potas? « Bois-tu du vin blanc ou du vin noir? »

¹⁴ Les explications de Vitruve sont plus claires que celles de Pline (35, 42).

395

ALAIN CHRISTOL La palette du cuisinier romair

- la suie de résine (Vitr. 7, 10, 2), mélangée à de la gomme (*cummi*), donne de l'encre (atramentum) ou une peinture murale ;
- le charbon de bois (Vitr. 7, 10, 3), mélangé à de la colle (*glutinum*), donne un noir de qualité (non inuenustum) pour les peintres sur mur (tectores);
- la lie de vin (Vitr. 7, 10, 4), desséchée et cuite au four, donne un noir plus agréable que le noir de fumée mais aussi de l'indicum :

Non modo atramenti sed etiam indici colorem dabit imitari. (Vitr. 7, 10, 4) « [La lie de vin] permettra d'imiter la couleur non seulement du noir de fumée mais aussi de l'indicum. »

Il faut peut-être traduire indicum par « indigo », avec le colorant végétal importé d'Inde comme type chromatique 15. Il s'agit d'un violet sombre, sur le chemin du noir par saturation du bleu (Christol 2010: 81).

4. LE BLANC

Apicius emploie les deux adjectifs latins en concurrence pour « blanc », albus (10 ex.) et candidus (9 ex.) 16, sans que les contextes permettent de motiver le choix du rédacteur.

4.1. Albus, albamentum, albor

En emploi contrastif, albus 17 distingue les variétés blanches (ou claires) de certaines plantes, albae betae « bettes blanches » : Apic. 4, 5, 1 (n° 175) et uitis alba « vigne à raisins blancs » : Apic. 1, 6 (n° 7), cité au § 3.2.

Substantivé, il désigne la partie blanche des pétales de roses :

Rosatum sic facies: folias rosarum, albo sublato, lino inseris ut sutilis facias. (Apic. 1, 4, 1 [n° 4])

« Recette de (vin) à la rose : vous enfilez des pétales de rose, dont vous avez enlevé le blanc, pour en faire une guirlande. »

Ce sens de « partie blanche » se retrouve dans le dérivé albamen « blanc (d'un légume) », en l'occurrence le poireau (porrus), albamen de porris : Apic. 4, 3, 2 (n° 166) et, peut-être, albamen [albam codd.] et capita porrorum : Apic. 3, 2, 5 (n° 71).

¹⁵ Voir le commentaire de M.-Th. Cam à ce passage de Vitruve (1995 : 170). Pour indicum chez Apicius, voir Edwards (2001: 256-260).

¹⁶ Albus a des correspondants probables dans le domaine indo-européen occidental (de Vaan 2008 : 32). Candidus a signifié « brillant » (candere) avant de signifier « blanc » (Fruyt 2006: 15).

¹⁷ Sur albus et ses dérivés, voir Milham (1960).

4.2. Le blanc d'œuf

Pour les œufs, la désignation du blanc et du jaune a connu quelques flottements en latin 18. Chez Apicius, le jaune est appelé *uitellum* (8 ex.) mais, pour le blanc, plusieurs dérivés d'*albus* sont en concurrence :

- album (adjectif substantivé) : obligas ius albo ouorum liquido «Vous liez la sauce avec du blanc d'œuf liquide», Apic. 8, 1, 5 (n° 334);
- albamentum (dérivé en -amentum, comme atramentum, § 3.3): albamentum oui, Apic. 5, 3, 4 (n° 189); albamentis ouorum, Apic. 6, 8, 11 (n° 247);
- albor: ouorum trium alborem, Apic. 1, 6, 1 (n° 7), cité au § 3.2.

4.3. La sauce blanche

Plusieurs recettes utilisent une sauce « blanche », *ius album* (3 ex.), pour accompagner des viandes :

- des aiguillettes : *in copadiis ius album*, Apic. 7, 6, 6 (n° 278) ; *ius album in copadiis*, Apic. 7, 6, 9 (n° 281) ;
- un lièvre rôti: ius album in assum leporem, Apic. 8, 8, 4 (n° 387).

On trouve aussi un *ius candidum* (7 ex.), également pour accompagner des viandes, parfois les mêmes :

- des aiguillettes : ius candidum in copadiis, Apic. 7, 6, 7 (n° 279) ;
- du sanglier bouilli : ius candidum in ansere elixo, Apic. 6, 5, 5 (n° 229) ;
- de la viande bouillie : ius candidum in elixam, Apic. 7, 6, 4 (n° 276) ; 7, 6, 5
 (n° 277) ;
- une volaille bouillie : *ius candidum in auem elixam*, Apic. 6, 5, 3 (n° 227).

Le recueil décrit la préparation de deux sauces blanches (candidum) :

Oua dura facies, uitella eicies, in mortario mittis cum pipere albo, nucleis, melle, uino candido et liquamine modico. Teres et mittis in uas ut ferueat [...]. Hoc ius candidum appellatur. (Apic. 5, 3, 2 [n° 187])

« Vous faites des œufs durs, vous enlevez les jaunes ; vous mettez (les blancs) dans un mortier avec du poivre blanc, des pignons, du miel, du vin blanc et un peu de *liquamen*. Vous pilez et vous mettez à bouillir [...]. C'est ce qu'on appelle la sauce blanche. »

La même formule termine Apic. 6, 8, 11 (n° 247). C'est un plat de poulet et on retrouve dans la sauce les pignons et les blancs d'œuf pilés (*albamentis ouorum tritis*). S'ajoute du lait, *lac temperas* « vous travaillez avec du lait ».

¹⁸ Voir DHELL II, Les aliments d'origine animale, 7.4. Le blanc et le jaune de l'œuf: http://www.dhell.paris-sorbonne.fr/vocabulaires_techniques:cuisine:aliments_origine_animale:aliments_origine_animale; (dernière consultation le 4 janvier 2017).

Dans les deux recettes, on utilise des ingrédients blancs, rarement employés ailleurs comme le poivre blanc (*albus*), le vin blanc (*candidus*), le blanc d'œuf (§ 4.2) ou le lait (*lac*); seuls les pignons de pin (*nuclei*) sont d'usage courant en cuisine.

4.4. Candidus

Pline distingue quatre couleurs pour le vin:

```
Colores uini quattuor : albus, fuluus, sanguineus, niger. (Plin. 14, 80)
« Il y a quatre couleurs de vin : blanc, brun rouge, couleur de sang et noir. »
```

À *albus* correspond *candidus* chez Apicius, vin blanc utilisé dans une « sauce blanche » (§ 4.3). Mais dans la recette pour clarifier le vin (§ 3.3), *candidum* signifie plutôt « clair ».

4.5. Candor

Le syntagme *ad candorem* « pour obtenir la blancheur » est employé dans deux contextes, blanchir une viande, par trempage dans l'eau froide, et blanchir des amandes avec la craie à argenterie (*creta argentaria*):

Porcellum lactentem [...] in aqua frigida adsidue intingis ut candorem habeat. (Apic., Exc. 23)

« Vous faites tremper longtemps le cochon de lait dans l'eau froide pour qu'il blanchisse. »

Alicam elixa cum nucleis et amigdalis depilatis et in aqua infusis et lotis ex creta argentaria ut ad candorem pariter perducantur. (Apic. 2, 2, 10 $[n^\circ 58]$)

« Faites bouillir de la semoule avec des pignons et des amandes épluchées, trempées dans l'eau et passées à la craie à argenterie pour qu'elles soient toutes de la même blancheur. »

5. LE JAUNE ET LE ROUGE

5.1. Crocus

Si *flauus* ou *luteus* sont absents, si l'or n'apparaît que dans le dérivé (*piscis*) *aurata* « dorade » ¹⁹, il existait un colorant jaune alimentaire, le safran (*crocus*), que les *Excerpta* emploient pour colorer un plat :

```
Addes propter colorem crocum. (Apic., Exc. 7)
« Vous ajoutez du safran (au plat de raves et rascasses) pour la couleur. »
```

¹⁹ Apic. 4, 2, 31 (n° 158); 10, 2, 14 (n° 462); 10, 2, 15 (n° 463).

La couleur rouge paraît aujourd'hui naturelle en cuisine mais les Anciens ne connaissaient ni les tomates, ni les poivrons, ni le paprika. L'adjectif *ruber* est absent en dehors du dérivé *rubellio* « rouget » (poisson), en Apic. 10, 1, 15 (n° 448).

Cela n'a pas empêché les cuisiniers de colorer en rouge certains aliments, couleur exprimée une fois par le verbe *miniare* « prendre la couleur du *minium* » ²⁰. Pour ce faire, on utilisait la fumée d'un foyer :

Reples intestinum inpensam esicii [...]. Fumas. Cum miniauerit, subassas. (Apic. 2, 5, 4 [n° 65])

« Vous remplissez un boyau de la préparation pour les quenelles [...]. Vous le fumez. Quand il aura rougi, vous le grillez légèrement. »

6. COLORARE ET COLOR

Si color (3 ex.) et son dénominatif colorare (13 ex.) transcendent les oppositions chromatiques, les contextes culinaires orientent vers un rouge brun, qu'il s'agisse de dorer une viande au four (in furnum) ou de l'exposer à la fumée $(ad furnum)^{21}$.

6.1. Coloration à la fumée

Le fumage est une technique ancienne de conservation des viandes 22 :

Leporem [...] suspendes ad fumum. Cum colorauerit, facies ut dimidia coctura coquatur. (Apic. 8,8,7 [n° 390])

« Vous suspendez le lièvre à la fumée. Quand il est coloré, vous le faites cuire à mi-cuisson. »

De même Apic. 7, 7, 1 (n° 287): Adfumum suspendes ut coloret.

6.2. Colorer à la cuisson

Le verbe colorare s'emploie aussi pour la cuisson au four ou au feu :

Quod melius, [petasonem] missum in furnum et melle oblinas. Cum colorauerit, mittis in caccabum passum, piper [...]. (Apic. 7, 9, 3 [n° 292])

« Mieux encore, vous enduisez aussi de miel [le jambon] mis au four. Quand il a pris de la couleur, vous mettez dans une cocotte du vin de paille, du poivre [...]. »

²⁰ *Minium* (Pline 33, 118) désigne un oxyde de plomb de couleur rouge ou le cinabre, sulfure de mercure. Le *minium* est ici un type chromatique et non un condiment (toxique).

²¹ Selon une tendance générale du lexique, « coloré, teint » tend à signifier « de couleur rouge(âtre) », comme esp. *tinto*.

²² La fumée des forges servait aussi pour aromatiser et conserver certains végétaux, comme les bulbes qualifiés de *fabriles* « (fumés) à la forge » en Apic. 8, 7, 14 (n° 380).

Vuam passam ustam coloratam super uatillum. (Apic. 8, 8, 12 [n° 395]) « Raisins secs grillés, colorés sur un brasero. »

Patina de apua fricta ; [...] facies ut coloret, ænogarum simplex perfundes, piper asparges et inferes. (Apic. 4, 2, 20 $[n^{\circ} 147]$)

« Plat d'anchois frits : [...] vous leur faites prendre de la couleur, vous arrosez d'*ænogarum* nature, vous saupoudrez de poivre et vous servez. »

6.3. Colorer avec du vin cuit

Dans la recette n° 119, l'ordre des opérations, liquides versés dans la cocotte avant la cuisson, exclut que la couleur soit obtenue en faisant dorer les cardons²³:

Sfondilos elixatos praedurabis, mittes in caccabum oleum, liquamen, piper, passum, colorabis et obligas. (Apic. 3, 20, 5 $[n^{\circ} 119]$)

« Vous faites revenir les fonds de cardons bouillis, vous mettez dans une cocotte de l'huile, du *liquamen*, du poivre, du vin de paille, vous laissez colorer et vous liez. »

La couleur ne peut venir que du vin de paille (*passum*) qui entre dans la sauce. Ce que confirme *passum ad colorem* « du vin de paille pour la couleur », en Apic. 8, 4, 1 (n° 350).

Mais c'est surtout le vin cuit (defrutum / defritum) qui colore les aliments :

Media coctura colorabis defrito. (Apic. 8, 7, 11 [n° 377])

« À mi-cuisson, vous colorez avec du defritum. »

Coloras defrito. (Apic. 8, 1, 8 [n° 337])

Prope cocturam defritum mittis, coloras. (Apic. 6, 6, 1 [n° 232])

« Un peu avant la fin de la cuisson, vous mettez du *defritum*, vous donnez de la couleur. »

Prope cocturam defritum modice mittis ut coloret. (Apic. 6, 2, 1 [n° 212])

Mittis defritum ut coloret. (Apic. 6, 2, 3 [n° 214])

Mittes defritum modicum ut coloretur. (Apic. 3, 4, 1 [n° 73])

Apicius utilise une fois un vin de figues nommé « couleur » (color):

Caricarum defritum quod Romani colorem uocant. (Apic. 2, 2, 8 $[n^{\circ}\,56])$

« Du vin cuit aux figues que les Romains appellent "couleur". »

²³ Ils ont été dorés en début de recette (praedurare, «faire revenir» : Deroux 2013).

7. CONCLUSION

Contrairement à des auteurs qui, comme Pline, décrivent le monde ²⁴ et utilisent une large palette, dans un souci de précision chromatique, le cuisinier d'Apicius prescrit plus qu'il ne décrit. Au hasard des recettes, certaines remarques rappellent que la cuisine est aussi une mise en scène. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister au Festin de Trimalcion avec la présentation théâtrale des plats. À défaut de nous décrire les plats finis, le cuisinier romain explique comment modifier la couleur des légumes ou des viandes par la cuisson et l'utilisation de colorants, nitre, safran ou vin cuit. À l'exception de *uiridis*, couleur naturelle de la végétation, le lexique chromatique de la cuisine est spécifique, *smaragdinus* (§ 2.5), *miniare* (§ 5.2), *indicus* (§ 3.4) sont à peine attestés ailleurs. S'ajoute la spécialisation de *colorare* pour la coloration des viandes à la cuisson (§ 6).

²⁴ Sur la précision lexicale de Pline, voir Fruyt (2006 : 12). La racine *uid*- est absente du texte d'Apicius, à l'exception du passif : *lias ut quasi sucus uideatur* «vous écrasez les grumeaux de façon à obtenir l'aspect d'un velouté », en 5, 1, 1 (n° 179) et 5, 1, 4 (n° 182).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- André, J., 1949, Études sur les termes de couleur dans la langue latine, Paris, Klincksieck.
- —, 1961, L'Alimentation et la cuisine à Rome, Paris, Klincksieck.
- —, 1974, *Apicius, L'Art culinaire*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres.
- CAM, M.-TH., LIOU, B. & ZUINGHEDAU, M., 1995, Vitruve, De l'architecture. Livre VII, texte établi et traduit par B. Liou et M. Zuinghedau, commenté par M.-Th. Cam, Paris. Les Belles Lettres.
- CHRISTOL, A., 2002, « Les couleurs de la mer », dans L. Villard (dir.), *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, p. 29-44.
- —, 2010, « Idées noires », dans S. Vanséveren (dir.), *Calliope. Mélanges de linguistique indo-européenne offerts à Francine Mawet*, Leuven, Peeters, p. 87-98.
- —, 2016, Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale, Paris, PUPS.
- DEROUX, C., 2013, « Ily a cuisson et cuisson (*obduretur*: Apicius, *Dere coquinaria* VI, 2,1 [212]) », *Latomus*, n° 72, vol. 3, p. 806-809.
- DHELL = Fruyt, M. (dir.), Dictionnaire historique et Encyclopédie linguistique du latin, http://www.dhell.paris-sorbonne.fr/
- EDWARDS, J., 2001, « Philology and Cuisine in *De Re Coquinaria* », *American Journal of Philology*, n° 122, vol. 2, p. 255-263.
- FRUYT, M., 2006, « Formation des mots chez Pline l'Ancien et prolongements dans le néo-latin botanique », dans J.-P. Brachet & Cl. Moussy (dir.), *Latin et langues techniques*, Paris, PUPS, p. 11-33.
- —, 2014, « Aspects de la phytonymie en latin », dans I. Boehm & N. Rousseau (dir.), L'Expressivité du lexique médical. Hommages à Françoise Skoda, Paris, PUPS, p. 101-114.
- Grand-Clément, A., 2013, « La mer pourpre : façons grecques de voir en couleurs. Représentations littéraires du chromatisme marin à l'époque archaïque », *Pallas*, n° 92, p. 143-161.
- GROCOCK, C. & GRAINGER, S., 2006, *Apicius, A Critical Edition with an Introduction and an English Translation*, Totnes (Devon), Prospect Books.
- HAUDRY, J., 2013, « Les feux de Rome », Revue des études latines, n° 90, p. 57-82.
- MILHAM, M. E., 1960, « X. \sqrt{alb} derivatives in Apicius », *Transactions of the American Philological Association*, n° 91, p. 142-145.
- PASTOUREAU, M., 2008, Noir. Histoire d'une couleur, Paris, Éditions du Seuil.

LA CONSTRUCTION *-TIO* + *ESSE* DANS LES TEXTES NORMATIFS DE L'ÉPOQUE PRÉCLASSIQUE

Olga Spevak Université Toulouse-Jean Jaurès

1. INTRODUCTION

Les noms verbaux latins, qui sont pour la plupart des noms dérivés de verbes, ont fait l'objet de nombre d'études, surtout du point de vue de leur formation (Marouzeau 1914). Les recherches se sont concentrées sur les noms en -tio et -tus, en particulier, sur l'origine et sur la valeur sémantique de leurs suffixes (Benveniste 1948). M. Fruyt (1995, 1996 et 2002) a le mérite d'avoir, entre autres, affiné certaines conclusions d'É. Benveniste, mis au jour les différences de productivité qui séparent les noms en -tio et -tus et identifié le rôle important qu'ils jouent dans des langues techniques (dont l'agriculture et la philosophie) pour lesquelles ils fournissent des instruments terminologiques indispensables. Si, du point de vue de la sémantique lexicale et de la morphologie (voir également Pultrová 2011), la question des noms verbaux est pratiquement épuisée, il reste un domaine qui est, pour l'instant, relativement peu exploré: celui des fonctions que les noms verbaux assurent et celui de leur comportement syntaxique.

Dans la présente contribution, nous nous concentrerons sur l'emploi des noms verbaux dans des textes épigraphiques de l'époque préclassique, notamment sur la construction *-tio* + *esse* qui est récurrente dans les édits et les lois. L'objectif principal sera de montrer que, dans ce type de textes, les noms verbaux remplissent une fonction spécifique : ils sont utilisés pour dénoter des procédures et des actions juridiques.

2. LES NOMS VERBAUX

Les noms verbaux sont des substantifs dérivés, pour la plupart, de verbes ou bâtis sur un thème verbal, comme, par exemple, *petitio* « réclamation », dérivé de *peto* « chercher à obtenir, demander ». Ces noms ont la même valeur dénotative que les verbes (Fruyt 2002 : 173) en ce sens qu'ils expriment, eux aussi, des procès. Cependant, ils le font de manière « réduite » : à la différence de verbes, les noms verbaux sont inaptes à rendre les catégories de personne, de temps, de mode et de voix, qui représentent les catégories typiquement verbales ¹. Ils se comportent

¹ Cela n'implique pas que les noms verbaux soient entièrement dépourvus de temporalité, voir Spevak (2015).

objectif), cas adnominal par excellence, contrairement aux verbes qui encodent leurs arguments obligatoires de manière distincte (généralement, l'agent au nominatif et le patient à l'accusatif, voir Pinkster 2015 : 1038 sq.).

comme les substantifs en ce qu'ils se construisent avec le génitif (subjectif ou

3. LA FONCTION RÉSOMPTIVE DES NOMS VERBAUX

Les noms verbaux sont bien attestés dans le latin archaïque et préclassique. H. Rosén (1981 et 1983) a le mérite d'en avoir décrit le fonctionnement et l'emploi, en prenant comme point de départ la théorie de W. Porzig (1942). Ce dernier établit un parallèle entre l'expression verbale et l'expression nominale pour déterminer le rôle des noms verbaux (ou « abstraits ») : ils servent à reprendre un contenu propositionnel (« Wiederaufnahme eines Satzes durch ein abstraktes Nomens », Porzig 1942 : 31). Ce phénomène peut être illustré à l'aide de l'exemple suivant, emprunté à H. Rosén (1981 : 17):

- (1) Ecce autem <u>aedificat</u>: columnam mento suffigit suo. Apage, non placet profecto mihi illaec **aedificatio**. (Pl., Mil. 209-210)
- « Le voilà qui bâtit à présent ; il installe une colonne sous son menton. Allons, cette manière de construire ne me plaît guère. »

Le nom verbal *aedificatio* y reprend le contenu propositionnel énoncé au préalable (*aedificat*), en « condensant » l'expression verbale. Les noms verbaux assumant cette fonction apparaissent fréquemment au nominatif, sans que cela constitue proprement une obligation². Cette fonction résomptive des noms verbaux, que W. Porzig appelle *Namen für Satzinhalte* (« noms de contenus propositionnels »), est loin de se limiter au latin; elle est perceptible en grec ancien et dans d'autres langues indo-européennes. En outre, la fonction résomptive se maintient jusqu'au latin tardif (Seitz 1938).

La reprise d'un contenu est la manifestation la plus claire des noms verbaux en tant que nominalisations d'une expression verbale (Rosén 1981 : 17). Ils anaphorisent alors une forme verbale personnelle. Ils peuvent, en outre, avoir une valeur déictique (Fruyt 2002 : 173), comme en (2), lorsqu'ils se rapportent à la situation d'énonciation :

- (2) Sed quid tibi nos tactio est, mendice homo ? (Pl., Aul. 423)
- « Mais de quel droit nous touches-tu, sale mendiant? » (trad. A. Ernout)

Cet exemple mérite qu'on s'y attarde. Le nom verbal *tactio* « action de toucher » accompagné de *est*, est construit comme le verbe correspondant,

² Voir censionem reprenant censeo dans Pl., Rud. 1262.

tango, avec un accusatif (nos). Une telle construction, archaïque, se rencontre dans des phrases à valeur illocutoire de protestation, de vive réaction d'opposition chez Plaute (Fruyt 1995 : 132), mais elle peut également apparaître dans une phrase impérative (voir infra l'exemple (5)). L'emploi de l'accusatif³ constitue un parallèle avec les noms verbaux en -ndum qui, eux, maintiennent la rection verbale (Pinkster 2015 : 320).

Quelle que soit la construction – nominale ou verbale – des noms verbaux en -tio, ils constituent avec le verbe esse une sorte de construction à verbe support (Rosén 1981: 153 sq. et Pinkster 2015: 1041), susceptible de commuter avec une forme verbale, comme, par exemple, pour (2), tibi nos tactio est > nos tangis, ou pour (3) ci-dessous, eius petitio esto > is petito. La valeur de -tio + esse est souvent interprétée comme modale, impliquant une idée de devoir et de permission, d'où les traductions par « de quel droit ? », « qu'as-tu à ? », angl. « what right do you have to ? » (Löfstedt 1956: 253 et Fruyt 2002: 133). Cependant, cette interprétation peut être révoquée en doute, et Rosén (1981: 154) a émis, à juste titre, des réserves sur ce point. L'emploi des noms en -tio + esse dans les textes normatifs, que nous étudierons dans les sections suivantes, permettra de jeter quelque lumière sur la valeur du nom verbal.

4. LA FONCTION DES NOMS VERBAUX DANS LES TEXTES NORMATIFS

Les textes normatifs de l'époque préclassique que nous avons soumis à l'examen 4 représentent un type de texte particulier qui se distingue par un registre formel et par un style impersonnel. Ils visent une précision sans ambigüité – d'où aussi de nombreuses répétitions – et, en même temps, une large applicabilité de la norme établie (voir Mattiello 2010). Par leur nature, les noms verbaux représentent des moyens linguistiques qui conviennent particulièrement à ce type de textes. En tant que nominalisations de procès, ils permettent, si besoin est, de présenter un procès globalement en mettant l'action en avant et ses acteurs (l'agent et/ou le patient) en retrait. Le début de la *Lex repetundarum* en fournit un bon exemple (3); après avoir déterminé la personne qui peut intenter un procès pour concussion contre un sénateur, la loi précise les actions qui doivent suivre :

(3) [...] qu]oive ips{i} paren<\$>ve svos filivsve svos heres siet, ablatvm captvm coactvm conciliatvm aversvmve siet, de ea re eivs petitio nominisque delatio esto. [pr(actoris) quaestio esto, ioudicium

Pour l'accusatif avec les noms verbaux, voir Landgraf (1898 : 399-402).

⁴ Voir la note 6 ci-dessous ; la Sententia Minuciorum (CIL I² 584), l'édit de L. Sentius (CIL I² 2981), le Senatus consultum de Bacchanalibus (CIL I² 581), la Epistula ad Tiburtes (CIL I² 586) et la Lex Cornelia de XX quaestoribus (CIL I² 587) ne présentent pas la construction -tio + esse.

406

ioudicatio leitisque aestumatio, quei quomque ioudices ex h(ace) l(ege) erunt, eorum h(ace) l(ege) esto ---] 5 (*Lex repetund*. CIL I² 583, l. 3, 123 av. n. è.) « (ce que)...] ou à celui dont lui-même, son parent ou son fils serait héritier, serait enlevé, saisi, extorqué, obtenu ou détourné, concernant cette affaire, qu'il y ait, en accord avec cette loi, réclamation et accusation de sa part ; [de la part du préteur, qu'il y ait enquête ; qu'il y ait tribunal, jugement et évaluation des dommages de la part des juges qui seront (nommés) en accord avec cette loi ---] »

Le nom verbal *petitio*, accompagné de *eius* (génitif subjectif) exprime la « demande en justice », la « réclamation ». *Nominis* (génitif objectif) *delatio* est une nominalisation de *nomen alicuius deferre* « dénoncer le nom de quelqu'un » (ce qui a pour conséquence une poursuite juridique). Les noms verbaux expriment les actions qui doivent avoir lieu, littéralement : « qu'il y ait sa réclamation et sa dénonciation du nom » ; elles impliquent un certain nombre de formalités. La suite des actions, telles qu'elles se dérouleront dans l'ordre chronologique, est indiquée dans la partie restituée du texte : *praetoris* (génitif subjectif) *quaestio* « enquête du préteur » ; *iudicium* « tribunal », *ioudicatio litisque* (génitif objectif) *aestimatio* « jugement » et « évaluation des dommages » qui font l'objet du litige relèvent de la sphère de compétence des juges (*ioudices* [...] *eorum esto*).

Les noms verbaux employés dans ce passage n'ont pas une fonction anaphorique⁶; c'est la première mention de ces procès dans la *Lex repetundarum*. Ils expriment les actions juridiques (*actiones*) – c'est-à-dire les moyens procéduraux permettant au demandeur d'agir en justice pour faire reconnaître son droit – qui doivent avoir lieu dans les conditions déterminées par la loi. L'emploi d'un nom verbal pour désigner l'action met en avant le procès sans pour autant effacer complètement l'agent du procès : ce dernier est ici exprimé à l'aide des génitifs subjectifs (*eius*, *praetoris* et *eorum*) ; on notera également la présence du génitif objectif *nominis*.

En fonction du contexte d'emploi dans lequel les noms verbaux apparaissent dans notre corpus, nous distinguerons trois catégories : le nom verbal figure dans l'apodose d'une période conditionnelle ; il figure dans une phrase simple, ou encore dans une relative introduite par *cuius*. La catégorie « autre » renferme les cas pour lesquels le contexte d'emploi est difficile à déterminer. Les données chiffrées sont indiquées dans le tableau 1. En l'espèce, c'est la *Lex repetundarum* qui a fourni la majorité des occurrences ; les autres textes ont confirmé le type

⁵ Le texte conservé de la loi est en petites capitales ; les parties restituées sont en minuscules entre crochets droits.

⁶ Pace Rosén (1981:17).

d'emploi⁷. Les noms verbaux relevés sont les suivants (entre parenthèses figure le nombre d'occurrences): *actio* (2), *aestumatio* (4), *capio* (1), *datio* (1), *delatio* (3), *dictio* (1), *exactio* (1), *iniectio* (2), *iudicatio* (2), *persequtio* (1), *petitio* (4), *quaestio* (5), *uenditio* (1) et *uocatio* (2).

Tableau 1. Types d'emplois des noms verbaux au nominatif

Type d'emploi	Nombre d'occurrences	
A Sei quis fecerit,tio esto.	16	
Btio esto.	3	
C (praetor) quoius -tio erit / fuit	7	
Autre	4	
Total	30	

4.1. Type A: Sei quis... fecerit,... -tio esto

Le début de la *Lex repetundarum*, mutilé, qui énumère les ayants droit, ne présente pas explicitement cette protase *sei quis... fecerit* mais pour le sens global, l'exemple cité en (3) peut être rangé dans cette catégorie. C'est un contexte privilégié d'emploi de l'expression nominale dans notre corpus : le nom verbal au nominatif singulier figure dans une proposition avec l'impératif *esto*, qui constitue l'apodose d'une période conditionnelle dont la protase introduite par *si* comporte un verbe au futur ou au futur antérieur (ou sigmatique). En revanche, l'expression verbale est choisie là où il s'agit de décrire les démarches concrètes à suivre (4).

(4) QVEI EX H(ace) L(ege) PEQVNIAM AB AL [tero ante K(alendas) Sept(embres) petet, is eum, ubei (quadringenti quinquaginta) virei in e]VM ANNVM LECTEI ERVNT, AD IVDICEM, IN EVM ANNUM QVEI EX H(ace) L(ege) [factus] ERIT, IN IOVS EDVCITO NOMENQVE EIVS DEFERTO. (Lex repetund. CIL I² 583, l. 19) « Celui qui, en accord avec cette loi, réclamera de l'argent à quelqu'un d'autre [avant les Calendes de septembre, il doit – lorsque les 450 hommes seront] élus pour l'année en question – l'emmener devant le juge qui sera nommé, en accord avec cette loi, pour l'année en question, et il doit déférer son nom [du défendeur]. »

On y notera l'expression de l'agent (la relative autonome *quei* [...] *petet*), reprise par l'anaphorique *is*, celle du patient (*eum*), et les démarches juridiques à effectuer, marquées par les impératifs futurs *educito* et *deferto*.

⁷ Nombres d'occurrences : 22 Lex repetund. (CIL I² 586), 4 Lex agr. (CIL I² 585), 1 Lex Lucer. (CIL I² 401), 1 Lex Spolet. (CIL I² 336a), 1 De pag. Mont. (CIL I² 1893). Les noms verbaux figurant dans les parties restituées de la Lex repetundarum et de la Lex agraria n'ont pas été comptés. La Lex repetundarum et la Lex agraria sont citées d'après M. H. Crawford (1996 : I.65-74 et 113-123) ; les autres textes, d'après la base de données Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby (http://manfredclauss.de/fr/index.html, dernière consultation le 15 mars 2017).

La *Lex repetundarum* permet, par son étendue, de faire une telle comparaison directe entre l'expression nominale et l'expression verbale. Cependant, les formules similaires à un nom verbal se rencontrent dans d'autres textes normatifs, tels la *Lex Lucerina* (5) ou l'édit *De pago Montano* (6).

- (5) SEI-QVIS-ARVORSV-HAC-FAXIT [ceiv]IVM / QVIS-VOLET-PRO-IOVDICATOD-NI [= nummum L] / MANVM-INIECT[i]O-ESTOD (*Lex. Lucer*. CIL I² 401, l. 4-6, 200 av. n. è.)
- « Si quelqu'un agit de manière contraire, que celui des citoyens qui le voudra intente une *mainmise* comme si l'affaire avait été jugée (*pro iudicato*) sur lui au montant de 50 sesterces. »
- (6) [si qui...] IN [eum HS... / ma]NVS INIECTIO PIGNORISQ(que) CA[pio siet] (De pag. Mont. CIL I² 1893, II.1-3, 150-120 av. n. è.)
- \ll [Si quelqu'un [...]], qu'il y ait une mainmise sur lui pour... sesterces et une saisie de gage. \gg

L'exemple (5), qui présente en outre le nom verbal *iniectio* accompagné d'un complément à l'accusatif (*manum*), concerne la procédure juridique (*legis actio*) de la mainmise; en (6), le nom *iniectio* est construit régulièrement avec un génitif adnominal. La *manus iniectio* et la *pignoris capio* « saisie d'un gage » sont des procédures à caractère archaïque impliquant un ensemble de règles qui fixent la façon dont il faut agir (« procéder ») pour faire reconnaître un droit en justice (Gaudemet 2014: 244).

Le déroulement de la procédure de mainmise est décrit dans la *Loi des XII tables* (*apud* Gell. 20, 1, 45, voir Gaudemet 2014: 257-258). Même si le contexte linguistique est différent (pas de protase hypothétique), on peut bien y observer l'alternance du nom verbal pour désigner la procédure elle-même et les verbes conjugués à l'impératif futur pour indiquer les démarches à suivre.

- (7) Post deinde manys **iniectio** esto. In IVS dycito. ([...] dycito [...] vincito [...]). (Lex XII Tab. 3, 2)
- « Ensuite, qu'il y ait mainmise [sur lui = le défendeur]. Qu'on le conduise en justice [qu'on l'emmène [...] qu'on l'enchaîne [...]]. »

4.2. Type B : ... -tio esto

Dans cette catégorie, nous avons rangé trois occurrences qui ne présentent pas (ou tout au moins pas explicitement) une protase hypothétique (comme en (7)). Le nom *uocatio* (pour *uacatio*) en (8), accompagné d'un génitif adnominal (*militiae*), signifie « exemption » 8. *Vacatio* est un nom verbal tiré de *uaco* qui se

⁴⁰⁸

construit avec un ablatif, simple ou prépositionnel⁹. Dans ce cas, le nom verbal n'exprime pas une action juridique mais un statut réglementé.

```
(8) MILITIAEQVE EIS VOCATIO ESTO [...] (Lex repetund. CIL I^2 583, l. 77) « Ils doivent être dispensés du service militaire [...] ».
```

En outre, cet exemple montre l'emploi d'un datif (attribut) dénotant l'agent du procès : *eis*. De telles expressions du datif apparaissent à cinq reprises dans notre corpus, pour les types A et B. On notera le datif *dicatorei* en (9), « celui qui proclame solennellement », « le sacrificateur », et la relative autonome [ceiv]IVM QVIS VOLET citée en (5).

```
(9) (SEIQVIS [...] VIOLASIT [...]) ·EIVS·PIACLI / MOLTAIQVE·DICATOR[ei] / EXACTIO EST[od] (Lex Spolet. CIL I<sup>2</sup> 336a, II.8-10, 200 av. n. è.) « Que le sacrifice expiatoire et l'amende soient exigés par le sacrificateur. »
```

Il importe d'ajouter que des formules similaires se rencontrent chez Cicéron dans le passage du *De legibus* ¹⁰ où il propose des lois sur l'organisation politique de la société (3, 6-1 1), par exemple en (10) avec *ab eo* pris au sens de *contra eum*. C'est dans ce passage que nous avons relevé un nom verbal en *-us* (11), *ascensus* « accès, accession » ¹¹.

```
(10) Militiae ab eo qui imperabit prouocatio nec esto. (Cic., Leg. 3, 6)
```

- « À l'armée, il n'y aura pas appel à l'encontre de celui qui exerce le commandement. »
- (11) [...] ollisque ad honoris amplioris gradum is primus ascensus esto. (Cic., Leg. 3,7)
- « [...] et que ce soit pour eux le premier échelon pour s'élever vers un accroissement d'honneurs. »

4.3. Type C: (praetor) quoius -tio erit/fuit

Un autre contexte d'emploi récurrent des noms verbaux est celui d'une proposition relative déterminative introduite par un pronom relatif au génitif; le verbe sum est alors conjugué à l'indicatif (futur ou parfait). La Lex repetundarum en a plusieurs occurrences (12). Le génitif quoius (cuius) fonctionne comme attribut, le nom verbal est le sujet. Ici encore, le nom verbal exprime une action juridique, un procès envisagé globalement.

⁹ Voir militia uacarent dans Liv. 23, 49, 1.

¹⁰ Sur l'« imitation » de la langue des anciennes lois par Cicéron, voir Powell (2005).

¹¹ Dans la présente contribution, nous n'aborderons pas la question de la différence entre les noms en -tio et en -tus.

- (12) SEI QVIS EOR[u]M [...] EX HACE LEGE ALTERI NOMEN [--- ad practor] EM, QVOIVS EX HACE LEGE **QVAESTIO** ERIT, DETOLERIT [...] (Lex Repetund. CIL I^2 583, I. 76)
- « Si quelqu'un d'entre eux [...] en accord avec cette loi défère le nom de quelqu'un au préteur qui sera chargé de l'enquête en accord avec cette loi [...] »

En (13), nous présentons un exemple du même type emprunté à la *Lex agraria*.

- (13) [...] quoique emptum] est ab eo, quoivs eivs agri locei hominis privati **venditio** fuit [...] (Lex agr. CIL I^2 585, I. 63, 111 av. n. è.)
- « [...] et qui a été acheté] à celui qui a effectué, en tant que personne particulière, la vente de cette terre ou de l'une de ses parties [...] »

Cet exemple contient une construction très complexe : quoius est l'attribut de fuit, et hominis priuati est un attribut prédicatif ; eius agri loci (en asyndète) est le génitif objectif de uenditio. Le nom uenditio signifie ici la « vente » en tant qu'acte juridique qui a été accompli (fuit). La présence du verbe conjugué à l'indicatif parfait, factuel, interdit d'envisager une valeur modale de la construction -tio + esse.

5. CONCLUSION

Ainsi, les textes épigraphiques de l'époque préclassique – édits et lois – attestent des noms verbaux en -tio, majoritairement employés au nominatif avec le verbe esse. Ces noms verbaux expriment des actions, des procédures juridiques ou des actes qui ont un statut réglementé. Dans ce contexte, les noms verbaux n'ont pas de fonction anaphorique ; ils expriment une action de manière globale et condensée, et en même temps impersonnelle. Ils désignent l'action ou la procédure, le « cas » juridique qui a/doit avoir lieu. La construction des noms en -tio avec le verbe esse privilégie l'apodose d'une période conditionnelle mais elle apparaît aussi dans des phrases simples ou dans les propositions relatives déterminatives. Il n'est guère nécessaire d'attribuer à ces constructions une valeur modale.

Par leurs caractéristiques, les noms verbaux conviennent parfaitement aux textes normatifs qui se distinguent, d'une manière générale, par un registre formel et par un style formulaire. Les expressions verbales, en revanche, expriment des démarches concrètes à suivre, attribuées aux personnes concernées par le procès. Si ces formules étaient prononcées par un magistrat, par exemple, *manus iniectio esto* « qu'il y ait mainmise », elles pouvaient effectivement être dotées d'un caractère officiel, grave et autoritaire. C'est du moins ce que suggère D. Daube (1969: 49), dans son chapitre sur les « noms d'action », en ajoutant que Plaute,

dont la prédilection pour les noms verbaux est connue, a pu s'en servir – tout au moins dans certains cas (voir l'exemple (2)) – à titre de plaisanterie, peut-être même pour imiter le « jargon » juridique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, É., 1948, Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, A. Maisonneuve.
- CRAWFORD, M. H., 1996, Roman Statutes, London, Institute of Classical Studies.
- DAUBE, D., 1969, Roman Law: Linguistic, Social and Philosophical Aspects, Edinburgh, University press.
- FRUYT, M., 1995, « L'accusatif et les noms en -tio chez Plaute », dans D. Longrée (dir.), De usu. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 131-141.
- —, 1996, « Noms de procès en latin. Évaluation des positions benvenistiennes dans "Noms d'agent et noms d'action en indo-européen" », dans H. Rosén (dir.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, p. 193-206.
- —, 2002, « Les noms de procès en latin en latin archaïque : les substantifs en *-tio*, *-tus*, *-tura* », dans P. Defosse (dir.), *Hommages à Carl Deroux*, Bruxelles, Latomus, t. II, p. 173-187.
- GAUDEMET, J., 2014, *Les Institutions de l'Antiquité*, 8^e éd., mise à jour bibliographique par E. Chevreau, Paris, LGDJ-Lextenso.
- LANDGRAF, G., 1898, « Der Accusativ der Richtung », Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, n° 10, p. 391-402.
- Löfstedt, E., 1956², Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins, Lund, C. W. K. Gleerup.
- MAROUZEAU, J., 1914, « Notes sur la fixation du latin classique », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 18, p. 146-162.
- MATTIELLO, E., 2010, « Nominalization in English and Italian normative legal texts », ESP Across Cultures, n° 7, p. 129-146.
- PINKSTER, H., 2015, The Oxford Latin Syntax, Oxford, Oxford University Press.
- PORZIG, W., 1942, *Die Namen für Satzinhalte im Griechischen und im Indogermanischen*, Berlin, W. de Gruyter.
- Powell, J. G. F., 2005, « Cicero's adaptation of legal Latin in the *De legibus* », dans T. Reinhardt, M. Lapidge et J. N. Adams (dir.), *Aspects of the Language of Latin Prose*, Oxford, Oxford University Press, p. 117-150.
- Pultrová, L., 2011, *The Latin Deverbative Nouns and Adjectives*, Prague, Karolinum Press.
- ROSÉN, H., 1981, Studies in the Syntax of the Verbal Noun in Early Latin, München, Fink.
- —, 1983, « The mechanisms of Latin nominalization and conceptualization in historical view », dans W. Haase (dir.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin, W. de Gruyter, t. II, p. 179-211.
- SEITZ, J., 1938, Über die Verwendung der Abstrakta in den Dialogen Gregors des Grossen, Borna/Leipzig, R. Noske.
- SPEVAK, O., 2015, « Les noms verbaux en latin », Bulletin de la Société de linguistique, n° 110, p. 289-321.

EN PASSANT PAR LE LAT. *PRONOMEN*: PROMENADE AU CŒUR D'UNE (R)ÉVOLUTION TERMINOLOGIQUE

Tatiana Taous Université Nice Sophia Antipolis, ESPE

L'histoire des terminologies grammaticales est un domaine de recherche épineux pour qui s'intéresse à la naissance et aux évolutions des concepts linguistiques, car elle révèle que la structuration de la langue en un système cohérent et organisé se construit sur la longue durée. Les spécialistes du métalangage grammatical, qu'ils prennent pour centre d'observation le grec, le latin ou le français, constatent que la conceptualisation de la grammaire d'une langue varie selon le public auquel s'adressent les grammaires et selon le degré de connaissance que celui-ci entretient avec la langue cible¹: les grammaires savantes des Stoïciens, des premiers Latins ou des Modistes n'ont que peu à voir avec les grammaires scolaires des Alexandrins, des *Grammatici Latini* ou des pédagogues médiévaux qui, par souci didactique, ont eu tendance à simplifier les débats terminologiques et à « aplani[r] les difficultés » au point de « tombe[r] même dans l'incohérence » ².

La question du lat. *pronomen*/fr. *pronom* constitue un point central dans la réflexion grammaticale, car elle manifeste la complexité inhérente à l'émergence d'une classe grammaticale. Ainsi, du grec ancien au français moderne, en passant par le latin et d'autres langues romanes, la catégorie du *pronomen* paraît avoir été inextricablement liée à celle de gr. ἄρθρον / lat. *articulus* / fr. *article*³. En français moderne, cette interrelation est entérinée par la morphologie,

¹ Christol (2008) insiste ainsi sur l'hétérogénéité linguistique et dialectale à l'époque de Varron, lui-même imprégné « du parler sabin » (Collart 1978). Colombat (1999) souligne, de la même manière, le décalage qui existe entre le savoir visé par les Artes (latin classique) et les locuteurs concernés par cet apprentissage (latin vulgaire). C'est ce décalage qui conduit les grammaires médiévales à introduire le français comme outil d'analyse (dans les grammaires universitaires, notamment sur la question de l'article ; voir Lusignan, 1986) ou comme outil pédagogique (dans les grammaires scolaires). Ces différents paramètres sont à prendre en compte pour apprécier au mieux ces traités grammaticaux.

² Holtz (2010:10-11 et 92). Voir également Lusignan (1986:20-46).

³ Pour le grec, voir Holtz (2010 : 65 et 125-126) ; pour le français, Julien (1988) ; pour le latin, Fruyt (1996) et Touratier (2010) ; pour les langues romanes, Chircu-Buftea (2011 : 46 et 53, note 115). La notion d'adjectif entre également en lien avec celle de *pronom*, mais son apparition est plus tardive (xII^e siècle, voir Colombat, 1999 : 197-204).

414

amphibologique, de mots tels que le, la, les, leur, ce. Bien que, sur le modèle des premières grammaires du français 4, les manuels actuels insistent sur la prise en compte de la chaîne syntagmatique pour faire le départ entre déterminant et pronom (critère syntaxique), cet outil pédagogique ne s'est mis en place que tardivement et progressivement, corrélativement à la constitution d'une classe de déterminants homogène⁵. L'analyse des grammaires françaises des xvIe-xvIIe siècles révèle ainsi au pédagogue moderne que la confusion entre déterminant/pronom qu'il rencontre dans bon nombre de copies et qu'il interprète bien souvent comme une absence totale, chez l'apprenant, de conscience linguistique (et, plus précisément, syntaxique), a mis deux siècles à se déconstruire : les premières grammaires de la langue française ont eu du mal à conceptualiser la notion d'article et, plus encore, celle de déterminant parce que, encore fortement influencées par les grammaires du latin, elles n'ont pas osé reconnaître une partie de discours *a priori* inconnue en latin. Aussi les grammaires de Jean Dubois (1531) et Gabriel Meurier (1557) 6 subordonnentelles l'article au nom et au pronom, et ce n'est qu'avec la grammaire de Port-Royal (1660) que l'article possède un chapitre spécifique dans lequel les auteurs tentent d'établir les fonctions de l'article7.

C'est donc à l'articulation entre lat. *pronomen* et lat. *articulus* que s'attache le présent travail : si cette relation a été sentie comme pertinente pour le grec et redécouverte comme opératoire pour le français, les *Grammatici Latini* et les universitaires médiévaux semblent l'avoir rejetée en assénant⁸ que le latin, contrairement au grec, ne possédait pas d'article (point de vue de Priscien, grammairien hellénophone officiant dans la partie orientale de l'Empire) ou,

^{4 «}Ne confondez pas leur joint au verbe avec leur joint au nom. Leur joint au verbe ne prend jamais d's. Leur joint au nom prend une s quand le nom est plurier » (de Wailly, 1772 [1754]: 136-137). La grammaire de Sylvius pressent déjà le caractère décisif du critère syntaxique, comme l'indiquent les mentions « si tu n'ajoutes pas un substantif » (pour le pronom) et « mais si tu ajoutes un substantif » (pour l'article). En revanche, dans cette même grammaire, le statut des possessifs n'est pas encore arrêté (critère d'invariabilité du pronom) et fr. leurs est considéré comme pronom («illarum mariti, leurs maris ; ego illis dixi, ge leurs hai dict »), voir Dubois (1998 [1531]: 323-324). La classe des déterminants a donc mis du temps à se mettre en place. Voir également la note suivante.

⁵ Ainsi, au xvi^e siècle, pour l'opposition *article défini /pronom personnel*; au xviii^e siècle, pour l'opposition *adjectif possessif/pronom possessif* (Julien, 1988 : 74, note 20); sur l'intuition de Maupas (1607) sur ce point, voir Piron (2008 : 17-21). Sur le maintien de l'ambiguïté interprétative des possessifs du portugais, du roumain, de l'italien et du provençal malgré le contexte syntaxique, voir Chircu-Buftea (2011 : 64, note 155, et 65).

⁶ Meurier (2005 [1557]).

⁷ Voir Arnauld et Lancelot (1993 [1660]: 66-71) et, à la suite, les remarques de Ch. Pinot Duclos (1754), Arnauld et Lancelot (1993 [1660]: 71-79). L'idée de faire de l'article (encore appelé indice ou compagnon) une neuvième partie du discours apparaît néanmoins timidement, dès le xvie siècle, dans les grammaires de la langue française écrites en français (voir Julien, 1988: 70-73: Fournier et Colombat, 2007).

⁸ Sur cet aspect répétitif, voir Holtz (2010 : 66, note 42) et Colombat (1999 : 181-182).

du moins, l'employait si rarement que celui-ci ne pouvait constituer une partie de discours autonome : ce dernier point de vue traverse toute la latinité romaine à partir de Quintilien, puisque Donat et Servius, grammairiens de la partie occidentale de l'Empire⁹, conservent cette interprétation.

La situation du latin mérite toutefois d'être discutée ¹⁰: comme le rappelle Christian Touratier, « les langues sans article comme le latin ou le russe ne sont pas pour autant des langues sans déterminant » ¹¹. Aussi peut-on se demander pourquoi les *Grammatici Latini* n'ont pas éprouvé le besoin de prolonger l'ăpθρον des Stoïciens, ont refusé de faire de l'*articulus* une partie du discours autonome et, finalement, ont choisi de subsumer l'*articulus* dans le *pronomen*. Nous revenons donc sur la notion de *pronomen*, avant de soumettre une hypothèse justifiant le maintien et la permanence, dans la description du latin classique, de la seule catégorie du *pronomen*.

1. SURVOL D'UNE NOTION: LE LAT. *PRONOMEN*, FOYER DE RECATÉGORISATION ET DE POLYCATÉGORISATION

Le lat. *pronomen* se présente comme le calque morphosémantique de gr. ἀντωνυμία : les premiers savants latins ont opté pour une innovation terminologique « seconde » ¹² en traduisant minutieusement le terme grec. Toutefois, un rappel des faits, en grec et en latin, est nécessaire pour comprendre la portée des différentes innovations portées par le lat. *pronomen*.

Tout commence avec la philosophie stoïcienne qui, affinant la conception platonicienne du langage en ὄνομα/ῥῆμα, cherche à créer un système symétrique et binaire en introduisant deux idées : la première est l'articulation entre λέξις et

⁹ Voir Prisc. 3, 124, 16 vs Quint. 1, 4, 19, Don. Mai. 2, 613, 5 et Serv. 428, 15. Même idée chez Alde Manuce (xvº siècle) « qui veille [...] à ne pas faire de l'article une catégorie de la grammaire latine » (Colombat, 1999: 181). Sur la pertinence de la localisation géographique dans la manière d'aborder la grammaire latine, voir Holtz (2010: 90-91) et Rochette (2015).

¹⁰ Ce que confirment les premières grammaires du français : si Meigret (1550) fait des « articles » une spécificité du « bâtiment de notre langage », Estienne (1557), en revanche, intègre l'article dans l'énumération des neuf parties du discours et le localise en deuxième place (à la suite du nom) « comme aussi ont les Latins », précise-t-il (voir Fournier et Colombat, 2007 : 163).

Les études récentes portant sur le traitement des démonstratifs latins hésitent entre adjectifs et déterminants lorsque ceux-ci sont anté-/postposés à un substantif (voir Fruyt 2010 : 48, 50, 57 [« adjectif »], 58 [« déterminant »], 46 et 62 [« adjectif déterminant »]; Joffre (2015) insiste sur le signifié abstrait et symbolique des démonstratifs en position adnominale tout en conservant un vocabulaire qui les rattache aux adjectifs [« "épithète" d'un substantif »; « substantif qualifié par un déictique »; « adjoint » / « accolé à un substantif »]). Pour une discussion des catégories de déterminant et d'adjectif en latin, voir Touratier (2010 : 129-130 et 135).

¹² Stade intermédiaire entre le «calque» («degré zéro de l'innovation» terminologique) et l'«invention». Voir Julien (1988 : 66).

λόγος, en somme, entre langue et discours 13; la seconde, la pertinence des traits / (in)déterminé/ (ou /(in)défini/). À partir de la première articulation, les Stoïciens vont dégager, à la suite d'Aristote 14, les ἄσημα (ἄρθρα et σύνδεσμοι), « motsoutils » « sans signification » dont la vocation est de permettre aux σημαντικά (les ὀνόματα et ῥήματα) d'accéder au discours et de passer du statut de λέξεις à celui de λόγοι. De la seconde conception, les Stoïciens tirent l'idée que le degré d'animation (πρόσωπον ou persona) est un concept opératoire dans la description du langage : ils distinguent alors, au sein des ὀνόματα, les ὀνόματα proprement dits (/détermination ++/ = « noms propres ») et les προσηγορίαι (/détermination --/ = « noms communs ») ; au sein des ἄρθρα, les ἄρθρα déterminés (/détermination ++/ auxquels se rattachent les types ἐγώ et ὁ ἐμός) et les ἄρθρα indéterminés (/détermination --/ auxquels sont associés ὁ, τίς, τις, ὅς, αὐτόν).

Par la suite, la tradition scolaire alexandrine éprouve le besoin d'affiner et de réadapter le modèle stoïcien en procédant à trois innovations fondamentales :

- la première innovation, conceptuelle, consiste en l'unification de la classe de l'ὄνομα. Cette subsomption s'accompagne en outre d'une décatégorisation des interrogatifs et indéfinis qui, originellement rattachés aux ἄρθρα indéterminés, font dès lors partie de la catégorie de l'ὄνομα;
- la seconde innovation conceptuelle procède à l'inverse de la précédente, puisqu'elle vise à segmenter la catégorie de l'ἄρθρον par recatégorisation, à partir d'un double critère : sémantique et syntaxique. Le critère sémantique conduit à faire des ἄρθρα déterminés une nouvelle catégorie, celle des ἀντωνυμίαι; le critère syntaxique, à préciser les ἄρθρα indéterminés selon qu'ils sont antéposés (ἄρθρα προτακτικά, cf. δ) ou postposés (ἄρθρα ὑποτακτικά, cf. δς) à l'ὄνομα;
- cette innovation conceptuelle mène à une innovation terminologique puisque les grammairiens créent la notion d'ἀντωνυμία¹⁵.

Les savants latins échangent avec les grammairiens grecs et héritent de leurs concepts qu'ils acclimatent aux réalités linguistiques du latin ¹⁶. Varron est réputé pour avoir cherché à synthétiser et réconcilier les clivages terminologiques des écoles stoïcienne et alexandrine. Il propose alors, entre autres classements ¹⁷, un

¹³ Nous interprétons en termes saussuriens les définitions antiques, soit *langue* pour λέξις (« son articulé tel que le fixe l'écrit et donc le mot isolé, élément inerte, à la limite dépourvu de signification ») et *parole/discours* pour λόγος (« le son porteur d'une signification, émis sous l'influence de la raison et impliquant la chaîne du discours »), voir Holtz (2010 : 9). Cette dualité paraît trouver un prolongement dans les deux saisies cognitives conceptualisées par Robert Kilwardby au xIII^e siècle, la *prima notitia* ou *impositio dictionis* rappelant la λέξις stoïcienne et la *secunda notitia*, le λόγος stoïcien ; pour le détail, voir Lusignan (1986 : 27).

¹⁴ Voir Lallot (2001: 266-267).

¹⁵ Sur le rôle d'Aristarque dans cette dénomination, voir Lallot (2001 : 273-274).

¹⁶ Voir Collart (1978 : 5-6).

¹⁷ Garcea et Lomanto (2003: 47).

classement des parties du discours très structuré dans lequel il distingue quatre partes : les appellandi partes, les dicendi partes (≈ verbes), les iungendi partes (≈ conjonctions de coordination) et les adminiculandi partes (≈ adverbes). Au sein des appellandi partes, Varron propose deux types : les nominatus, euxmêmes segmentés en uocabula (noms communs, à /détermination --/) et nomina (noms propres, à /détermination ++/), conformément à la tradition stoïcienne, et les articuli, divisés en prouocabula (type quis, quae et rappelant les ἄρθρα indéterminés) et pronomina (type hic, haec et proche des ἄρθρα déterminés ou ἀντωνυμίαι), selon la distinction initiée par les Alexandrins :

Appellandi partes sunt quattuor, e quis dicta a quibusdam prouocabula, quae sunt ut quis, quae; uocabula ut scutum, gladium; nomina ut Romulus, Remus; pronomina ut hic, haec. Duo media dicuntur nominatus; prima et extrema articuli. (Varr., L. 8, 23, 45)

« Les parties qui servent à dénommer sont au nombre de quatre à partir desquelles certains parlent de **pro-vocables** comme "un (certain)", "une (certaine)", de **vocables** comme "bouclier", "épée", de **noms** comme "Romulus", "Rémus", de **pro-noms**, comme "ce/celui", "cette/celle". On dit que les deux parties centrales sont des **nominaux** mais que la première et la dernière sont des **articles**. »

Varron ne justifie pas les critères qui le poussent à distinguer les *nominatus* des *articuli*, termes devenus génériques sous sa plume, mais paraît se réclamer d'une tradition grammaticale bien avérée (*a quibusdam*; *dicuntur*). Si le degré de sémantisme semble être le critère implicitement mis en œuvre, la notion d'*articulus* (ou d'ἄρθρον) est originellement syntaxique, comme le suggère la recatégorisation alexandrine en ἄρθρα προτακτικά et ἄρθρα ὑποτακτικά. Jean Collart, Jean Lallot et Bernard Colombat insistent sur la motivation sémantique inhérente au choix de la terminologie grammaticale 18: il est donc possible que Varron, imprégné des classements des différentes écoles, ait joué sur les niveaux sémantique et syntaxique mais sans en expliciter la logique. Aussi le préfixe *pro*-, utilisé pour dénoter les deux types d'*articuli*, n'a-t-il jamais été envisagé dans sa dimension polysémique, parce que les *Grammatici Latini* ont, à la suite d'Augustin, insisté sur une seule glose possible (*pars orationis... pro ipso posita nomine*):

AVGVSTINVS. — Facile est; nam credo te accepisse ac tenere **pronomen** dictum, quod **pro ipso nomine** ualeat, rem tamen notet minus plena significatione quam nomen. Nam ut opinor ita definiuit ille, quem grammatico reddidisti: **pronomen** est pars orationis, quae **pro ipso posita nomine** minus quidem plene idem tamen significat. (Aug., Mag. 5, l. 60)

¹⁸ Voir Collart (1978:16), Lallot (2001:266, 272-273) et Colombat (2007:8).

« AUGUSTIN. — C'est facile : tu as appris, me semble-t-il, et tu t'en souviens, que l'on a dit **pronom**, parce que ce dernier vaut **pour le nom lui-même**, bien qu'il dénote le concept avec une signification moins pleine que le nom. Car ce célèbre auteur que tu as restitué à ton professeur en donna, je crois, la définition suivante : le **pronom** est la partie de discours qui, **placée pour le nom lui-même**, signifie assurément la même chose bien que moins pleinement. »

La définition du *pronomen*, telle qu'elle apparaît chez Augustin, s'inscrit dans une tradition d'enseignement (accepisse, definiuit, grammatico, reddidisti) qui n'était peut-être pas celle de Varron, dont le savoir grammatical relève d'une tradition érudite, non scolaire 19. Le passage de Varron reste allusif quant à la valeur sémantique à conférer au préfixe pro- dans les composés prouocabulum et pronomen. Or, bien que les attestations en notre possession ne permettent pas de soutenir fermement cette hypothèse, le préfixe *pro-* pourrait, selon nous, signifier à la fois « à la place de » et « devant », ce qui permettrait de rendre compte de toutes les configurations possibles de mots comme quis ou hic selon que ces derniers sont préposés, postposés ou encore substitués à un nominatus. En effet, il peut paraître surprenant que Varron, qui mentionne, cherche à concilier et à se réapproprier les théories grammaticales grecques, laisse de côté la distinction opérée par les Alexandrins entre article préposé (ἄρθρον προτακτικόν) et article postposé (ἄρθρον ὑποτακτικόν). Ce silence pourrait se concevoir si le préfixe proréalise simultanément les deux acceptions possibles. La première acception – « qui se met à la place de » – implique une logique sémantico-référentielle et se place au niveau paradigmatique : un même référent pourra être encodé par un nom ou par un substitut (pro-) du nom (-nomen). La seconde acception possible – « qui est devant » –, quant à elle, suppose une analyse de la chaîne syntagmatique et de l'ordre des constituants : elle se situe donc au niveau syntaxique.

Par souci de simplification pédagogique ²⁰, la double valeur sémantique possiblement rattachée au préfixe *pro*- aurait été supprimée par les *Grammatici*, qui n'auraient retenu que le critère sémantico-référentiel (« qui se met à la place de »). La sélection du sens « à la place de » peut se justifier d'une part par son ancienneté (voir le sens du terme grec correspondant), d'autre part par le fait que *hic* ou *quis*, en emploi déterminatif, ne sont pas nécessairement antéposés au nom ²¹. Toutefois, la motivation sémantique de la terminologie grammaticale

¹⁹ Voir Holtz (2010:10-11).

²⁰ Notamment par la suppression des *auctores* à l'origine des débats terminologiques, voir Holtz (2010 : 91-92).

²¹ Le roumain conserve une trace de la flexibilité syntaxique de l'article puisque la postposition est la configuration la plus usuelle (voir Fruyt 1996 : 345, note 1 et Chircu-Buftea 2011 : 36, note 69). Sur le rôle, en latin tardif, de *ille* postposé comme corrélatif cataphorique de la relative, voir Fruyt (1996 : 348).

étant toujours imparfaite ²², dans le lat. *pronomen*, aucune des deux gloses ne rend parfaitement compte de toutes les configurations possibles, puisque le *pronomen* ne se met pas toujours « à la place du nom », ni même ne saurait être toujours placé « devant le nom ». Ces imperfections terminologiques expliquent les incohérences que l'on relève dans les *Artes*, mais ces dernières se justifient également par les simplifications excessives de la vulgate scolaire ²³: en ne faisant plus état du sens « spatio-syntaxique » de *pro-*, les *Grammatici* ont par là-même accru les difficultés inhérentes à certaines configurations. Deux traités grammaticaux des iv^e-v^e siècles serviront à illustrer le propos : les *Regulae Aurelii Augustini* et le *De orthographia*, dont les attributions restent en débat (Augustin, Cassiodore pour l'un ? Caper le grammairien pour l'autre ?).

L'auteur des Regulae (p. 507, l. 7)²⁴ ouvre le chapitre sur le pronomen en en proposant une définition littérale, conforme à la tradition scolaire : la remotivation sémantique de la notion insiste sur l'idée de substitution nominale (quia uicem fungitur nominis). Toutefois, les points suivants, qui s'attachent à la déclinaison des pronomina, donnent des exemples de syntagmes nominaux (SN) où le *pronomen* n'occupe plus la place du *nomen* mais, placé devant lui, fait corps avec lui (cf. Reg. Aur. Aug. p. 508, l. 30 et p. 509, l. 1 et 16), comme en témoignent les SN utra mulier, utrum mancipium, quota iugera servant de modèles de déclinaison. Comment expliquer cette incohérence au regard de la définition posée par le grammairien en introduction, d'autant que, dans les modèles présentés, la présence d'un nomen postposé au pronomen ne facilite pas toujours la mémorisation de la déclinaison du pronomen considéré ? En effet, dans le cas du SN utra mulier, les composantes du syntagme, loin de présenter des homéoptotes, appartiennent à des modèles de déclinaison différents. Un phénomène analogue peut être relevé dans le De orthographia où l'auteur, dans une remarque portant sur la morphologie du pronomen, insiste sur les cas de congruence du pronomen et du nom qui le suit :

Mi Paula et mi Aemilia non dicendum, quia mi masculini est generis pronomen, non feminini, et ortum est a prima positione meus ; sed dicendum mea Paula et mea Aemilia, o meum caput [...]. (De orthographia p. 102, l. 7)

« Il ne faut pas dire "Mon cher Paule" et "Mon cher Émilie", parce que le **pronom** "mon (cher)" est au masculin et non au féminin, et que "mon (cher)" apparaît en première position ; mais il faut dire "Ma chère Paule" et "Ma chère Émilie", "Ô ma chère tête" [...]. »

²² Voir le rôle de Scaliger pour le français dans Colombat (2007 : 20-22).

²³ Voir le témoignage de Quintilien à cet égard (Quint. 1, 4, 6-7) et Holtz (2010: 78-79).

²⁴ La pagination est celle des éditions des *Grammatici Latini* de Heinrich Keil (= *GLK*), respectivement *GLK* V et *GLK* VII.

420

Ces deux exemples attestent par conséquent la polycatégorisation affectant le terme *pronomen*.

La polycatégorisation du *pronomen* (selon qu'il « remplace » ou « se place devant » le *nomen*) et la nécessité de prendre en compte la chaîne syntagmatique ne sont explicitement soulignées que dans la période suivante : dans le *De oratione et octo partibus orationis* (v1e siècle) et le livre I des *Etymologiae* d'Isidore de Séville (Isid. 1, 8, 4), où l'auteur distingue nettement *articulus* (*cf. hic sapiens*) et *pronomen* (*cf. hic*) et semble faire référence à la grammaire érudite de Varron, Probus et Pline 25:

Sunt item multae dictiones dubiae; nam aduerbium [...] inuenitur societate coniunctum cum nomine, ut falso; huic et ab hoc falso, nomen est; at si dicamus falso locutus est, aduerbium est. Item cum pronomine, ut si dicas, cui uiro, pronomen est; si dicas, qui conuenit, aduerbium est. (De orat. et octo part. 3)

« De même, il existe beaucoup de termes ambigus ; car on trouve [...] l'adverbe lié par association au nom, comme dans le mot "faux" ; "un faux" et "avec un faux", c'est le nom ; mais si nous disons "il parla à faux", c'est l'adverbe. De même, l'adverbe se confond avec le pronom ; ainsi, lorsque l'on dit "auquel homme", c'est le pronom ; lorsque l'on dit "en quoi il convient...", c'est l'adverbe. »

Dans cet extrait, l'auteur souligne l'ambiguïté des formes falso et qui : les pronomina huic et hoc permettent alors de faire le départ entre l'adverbe et l'adjectif substantivé falso. Le pronomen ne renvoie donc pas seulement au substitut du nom, malgré la glose littérale qu'en donne la grammaire scolaire : il permet, au contraire, d'identifier le mot comme un nomen. De même, dans le cadre de qui/cui, c'est la présence du nomen (et non sa substitution) qui conditionne l'identification de qui/cui à un pronomen.

Les incohérences que nous relevons entre la glose littérale de lat. *pronomen* et les configurations étudiées par les *Artes* résulteraient de l'évacuation du sens concret « avant, devant » (spatio-temporel) rattachable au préfixe *pro*-.

2. LAT. PRO- DANS PRONOMEN / PROVOCABVLVM: «À LA PLACE DE» ET « DEVANT »?

Les grammairiens, sans doute pour fixer plus durablement dans la mémoire de leurs élèves les notions, s'attachent à rendre évidente la littéralité de la terminologie grammaticale. Cet effort pour remotiver la terminologie se fait de plus en plus pressant à mesure que l'on avance dans le temps : les élèves, moins conscients du rapport linguistique parce que plus éloignés chronologiquement du latin classique, ont besoin de voir expliciter les notions. C'est notamment

le cas du terme *praenomen* qui, chez Quintilien (3, 7, 20; 7, 3, 27), n'est pas explicité sémantiquement, contrairement à ce que l'on observe à partir d'Isidore de Séville: à une époque où la titulature romaine n'est plus inscrite dans le savoir culturel des élèves, la nécessité se fait sentir de remotiver la terminologie sousjacente à la dénomination (Isid. 1, 7, 1: *Praenomen dictum eo, quod nomini praeponitur*). Il en va de même pour lat. *pronomen* et *articulus*.

L'hypothèse ici formulée est que la grammaire érudite latine n'a pas fait de l'*articulus* une partie du discours distincte du *pronomen* parce que le terme *pronomen* pouvait dénoter à la fois le substitut du nom et l'élément placé devant le nom. En effet, le déterminant existe en latin mais il n'a pas l'extension qu'il connaît en grec, comme le rappelle l'hellénophone Priscien pour qui les deux langues ne sauraient être superposées sur ce point. En revanche, le déterminant latin possède des points de contact (morphologique et sémantico-pragmatique) avec le pronom : la distinction entre les deux est alors portée par la chaîne syntagmatique ²⁶. La proposition de Varron semblerait jouer sur la polysémie du préfixe *pro-* et sauver la catégorie de l'ăpθpov grec. Quelques faits pourraient aller en faveur de l'acception spatiale, même si celle-ci n'est pas relayée par les traités artigraphiques en notre possession :

- l'ancienneté de lat. pro(-) « devant » confirmée par la comparaison indoeuropéenne et en latin même²⁷;
- l'attestation, dans la grammaire latine scolaire, de pro- « devant » / « avant »,
 cf. prologus/-i, propositio/-onis, propositum/-i;
- le fait que l'acception spatiale soit étroitement corrélée au prédicat de la phrase, contrairement à l'acception « à la place de », dont María Esperanza Torrego rappelle « l'indépendance vis-à-vis du prédicat de la phrase ²⁸ ».
 Dans cette perspective, la fréquence du verbe ponere dans l'une des définitions-types du pronomen (pars orationis posita pro nomine) pourrait induire le sens spatial, que l'on retrouve d'ailleurs dans le déverbal propositio.

Par ailleurs, le syntagme prépositionnel *pro nomine* reste rare avant Quintilien mais, même chez cet auteur, la glose *pro nomine* « à la place du nom » n'est jamais utilisée pour rendre compte du terme *pronomen*, mais uniquement pour définir les figures de la *metonymia* et de l'*antonomasia* (Quint. 8, 6, 23 et 29). Par conséquent, il est possible que les lecteurs de Quintilien aient retenu le syntagme prépositionnel *pro nomine* et l'aient associé à la partie du discours du

²⁶ Une idée similaire se trouve chez Fruyt (1996 : 349), qui souligne que lat. ille et ses continuateurs français il/le invitent à mettre sur le même axe paradigmatique la structure pronom + verbe et article + nom : « l'égale nécessité en français d'un morphème lié de nature grammaticale antéposé aux représentants de la catégorie du verbe et du substantif ne saurait être le fait du hasard ».

²⁷ Voir García-Hernández (1994 : 29-30).

²⁸ Torrego (1995: 301).

422

pronomen, bien que ce ne fût pas le cas chez Quintilien. Enfin, Virgile pourrait attester le sens de « devant », « face à », « en comparaison de » du syntagme prépositionnel pro nomine, ce qui permettrait de rendre plausible l'hypothèse avancée ici. Dans cet extrait, le sens spatial glisse, par dérivation métaphorique, vers un sens notionnel plus abstrait 29:

Rex prior haec:

«Maxume Teucrorum ductor, quo sospite numquam res equidem Troiae uictas aut regna fatebor, nobis ad belli auxilium **pro nomine tanto** exiguae uires. » (Virg., En. 8, 469-473)

« Le roi, en premier, tint ces paroles : "Illustre chef des Troyens, jamais, puisque tu es vivant, je ne reconnaîtrai que les biens de Troie ou son royaume ont été assurément vaincus; pour vous assister dans la guerre nos forces sont bien modestes face à la grandeur de votre nom." »

À l'issue de cet historique, il ressort que les Latins avaient peut-être déjà pressenti la classe de l'article qui, parce qu'il n'est pas systématique dans un énoncé latin, a vu son émergence en tant que partie du discours toujours repoussée. Aussi sa conceptualisation s'est-elle faite de façon progressive et chaotique. Ce chaos se retrouverait dans l'ambiguïté d'un terme comme pronom (« devant » ou « à la place (d') » un nom). Les lat. pronomen et articulus paraissent donc avoir achevé une révolution, commencée en grec et qui trouve des répercussions dans la classification du français moderne, comme le rappelle Jean-Pierre Lagarde (1985).

On pourra, enfin, signaler l'écart qui existe entre la tradition artigraphique et l'évolution effective de la langue latine. Il est en effet étrange que le seul article reconnu par les Grammatici Latini (hic, haec, hoc) soit également l'un des déterminants du latin qui n'a été conservé dans aucune langue romane (Chircu-Buftea, 2011: 36-37), ce qui confirmerait l'idée que les Grammatici Latini n'ont pas compris le fonctionnement spécifique d'une séquence en pronomen + nomen et corroborerait le fait que la grammaire scolaire est figée et non à l'écoute des realia linguistiques, comme s'en offusquait déjà Consentius, pour lequel le grammaticus ne devait pas se cantonner à la poésie mais ancrer sa réflexion dans la prose et les énoncés effectivement produits par les locuteurs 30.

²⁹ Nous suivons ici García-Hernández (1989 : 150), pour lequel la tripartition sémantique spatial – temporel – notionnel de B. Pottier n'est pas pleinement opératoire, dans la mesure où l'espace et le temps constituent déjà, en eux-mêmes, des notions. Ces valeurs pourront donc être précisées selon qu'elles sont concrètes ou abstraites.

³⁰ Voir Holtz (2010:119).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAULD, A. & LANCELOT, C., 1993 (16601), Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, Genève, Slatkine Reprints.
- CHIRCU-BUFTEA, A., 2011, Précis de morphologie romane, Roumanie, Cluj-Napoca.
- CHRISTOL, A., 2008, « Hypercorrectismes et ascension sociale à Rome », dans L. Villard & N. Ballier (dir.), *Langues dominantes, langues dominées*, Rouen/Le Havre, Publications des universités de Rouen et du Havre, p. 373-384.
- COLLART, J., 1978, « L'œuvre grammaticale de Varron », dans J. Collart *et al.* (dir.), *Varron, grammaire antique et stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres, p. 3-21.
- COLOMBAT, B., 1999, La Grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique. Théories et pédagogie, Grenoble, ELLUG.
- —, 2007, « Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée », *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage*, 4^e colloque de doctorants et jeunes chercheurs en sciences du langage de Paris VII, juin 2007, p. 8-31, accessible sur http://www.modyco.fr/en/coldoc/actes-de-colloques-en-ligne/actes-coldoc-2007.html (dernière consultation le 4 janvier 2017).
- DUBOIS, dit SYLVIUS, J., 1998 (1531¹), Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (Grammatica Latino-Gallica), éd. C. Demaizière, Paris, Honoré Champion.
- FOURNIER, N. & COLOMBAT, B., 2007, « De grammatica Gallica à grammaire françoise », dans M. Huchon (dir.), Le français préclassique (1500-1650), Paris, Honoré Champion, p. 145-167.
- FRUYT, M., 1996, « Remarques sur les origines latines de l'article défini des langues romanes. À propos de Maria SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, 1992 », *Antiquité tardive*, n° 4, p. 345-350.
- —, 2010, « L'emploi de is, hic, iste, ille, ipse en latin archaïque et classique », Revue des études latines, n° 87, p. 44-75.
- GARCEA, A. & LOMANTO, V., 2003, « Varron et Priscien : autour des verbes *adsignificare* et *consignificare* », *Histoire épistémologie langage*, n° 25, p. 33-54.
- GARCÍA-HERNÁNDEZ, B., 1989, « Les préverbes latins. Notions latives et aspectuelles », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, n° 15, p. 149-159.
- —, 1994, « Synonymie et analyse fonctionnelle dans le système préverbal latin », *Revue des études latines*, n° 72, p. 25-38.
- HOLTZ, L., 2010 (1981), DONAT et la tradition de l'enseignement grammatical Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (1V^e-1X^e siècle) et édition critique, Paris, Éditions du CNRS.
- JOFFRE, M.-D., 2015, « Réflexions sur le statut syntaxique et la signification de *is* et des trois déictiques "épithètes" d'un substantif », dans G. Haverling (dir.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Actes du XVI^c colloque international de linguistique latine, Uppsala Universitet, p. 409-422.

- Julien, J., 1988, « La terminologie française des parties du discours et de leurs sousclasses au XVI^c siècle », *Langages*, n° 92, p. 65-78.
- LAGARDE, J.-P., 1985, « L'influence de Donat et de Priscien sur la description du pronom au XVI^c siècle », dans *De la plume d'oie à l'ordinateur. Études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Naïs*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 263-275.
- LALLOT, J., 2001, « L'enjeu de la terminologie : le(s) nom(s) grec(s) du pronom », dans B. Colombat & M. Savelli (dir.), *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble (université Stendhal Grenoble III, 14-16 mai 1998*), Orbis Supplementa, n° 17, p. 265-274.
- LUSIGNAN, S., 1986, Parler vulgairement Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles, Paris/Montréal, J. Vrin.
- MEURIER, G., 2005 (1557¹), La Grammaire française contenant plusieurs belles reigles propres et necessaires pour ceulx qui desirent apprendre ladicte langue, éd. Colette Demaizière, Paris, Honoré Champion.
- PIRON, S., 2008, « La grammaire du français au XVII $^{\rm e}$ siècle », *Correspondance*, vol. 14, $^{\rm o}$ 1, p. 17-21.
- ROCHETTE, B., 2015, « L'enseignement du latin à Constantinople : une mise au point », dans G. Haverling (dir.), *Latin Linguistics in the Early 21st Century*, Actes du XVI^c colloque international de linguistique latine, Uppsala Universitet, p. 626-639.
- TORREGO, M. E., 1995, « Syntaxe du syntagme prépositionnel *pro* + ablatif », dans D. Longrée (dir.), *De Vsu. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 295-306.
- TOURATIER, C., 2010, « Qu'est-ce qu'un SN dans une langue sans article comme le latin? », dans O. Spevak (dir.), *Le Syntagme nominal en latin. Nouvelles contributions*, Paris, L'Harmattan, p. 121-137.
- DE WAILLY, N.-F., 1772 (1754¹), Principes généraux et particuliers de la langue françoise, Paris, J. Barbou.

LA CATACHRÈSE (*ABVSIO*, *ABVSIVE*) DANS LE *COMMENTAIRE* DE SERVIUS À L'ÉNÉIDE

Sophie Roesch Université François Rabelais-Tours, EA 6297

La catachrèse est un processus qui permet d'enrichir efficacement le lexique ; en effet, comme l'explique Pierre Fontanier (1977: 213)¹, elle « consiste en ce qu'un signe déjà affecté à une première idée, le soit aussi à une idée nouvelle qui en elle-même n'en avait point ou n'en a plus d'autres en propre dans la langue ». Il existe trois types de catachrèse répertoriés par les stylisticiens : la catachrèse de métonymie (par exemple, la « cour » pour les courtisans), la catachrèse de synecdoque (« bouche » pour personne à nourrir) et la catachrèse de métaphore (le mot « aile » appliqué à l'aile d'un bâtiment, au lieu de désigner la partie du corps d'un oiseau)². La catachrèse est donc étroitement liée au fonctionnement en langue de la métaphore et de la métonymie, bien décrit par Michèle Fruyt (1989; 1992).

Appelée *abusio* dans les premiers textes rhétoriques latins, elle y est, comme nous le verrons ci-dessous, présentée comme un trope nécessaire. Qu'en est-il ultérieurement, du point de vue des *Grammatici*? En nous appuyant sur les *Commentaires* de Servius à l'*Énéide* de Virgile, nous nous demanderons comment ce grammairien, qui jette un regard très normatif sur la langue de Virgile, analyse l'apport de ce trope à la langue latine.

1. DÉFINITION DE LA CATACHRÈSE DANS LES PREMIERS TEXTES RHÉTORIQUES LATINS : CATACHRÈSE ET *PROPRIETAS*

Quand Quintilien ou Cicéron évoquent la catachrèse dans leurs ouvrages rhétoriques, ils lui donnent le nom latin d'*abusio*³. Ce mot est un calque

¹ Cette définition est reprise par Dupriez (1984 : 104-105, s.u. catachrèse).

² Nous ne différencierons pas ici catachrèse de métonymie et catachrèse de synecdoque, ces deux tropes nous semblant étroitement associés, la synecdoque reposant sur un rapport d'inclusion, la métonymie sur un rapport de contiguïté, dans les deux cas sans rupture d'isotopie (voir Fruyt 1989: 253); tandis que la métaphore se caractérise notamment par un changement d'isotopie (Fruyt 1989: 238).

³ Cf. Cic., Or. 94, 31: [...] abusionem quam κατάχρησιν uocant[...]; et abutimur uerbis propinquis, si opus est uel quod delectat uel quod decet; Rhet. Her. 4, 33, 45.

426

morphologique 4 du grec κατάχρησις, lui-même tiré du verbe καταχράομαι (« utiliser de manière impropre »). La catachrèse est abordée chez ces auteurs en lien avec une réflexion sur la *proprietas*. En effet, c'est un trope qui, en détournant un terme de son emploi propre pour l'affecter à une notion proche, dépourvue elle-même de dénomination, porte atteinte à la *proprietas* du terme détourné.

Quintilien l'explique clairement :

Eo magis necessaria κατάχρησις quam recte dicimus abusionem, quae non habentibus nomen suum accommodat, quod in proximo est, sic « equum diuina Palladis arte aedificant » [...]. Mille sunt haec: et « acetabula » quidquid habent [...] et « parricida » matris quoque aut fratris interfector. Discernendumque est ab hoc totum translationis istud genus, quod abusio est, ubi nomen defuit, translatio, ubi aliud fuit. Nam poetae solent abusiue etiam in his rebus, quibus nomina sua sunt, uicinis potius uti, quod rarum in prorsa est. (Quint., I.O. 8, 6, 34-35)

« La catachrèse (que nous appelons à juste titre *abusio*) est d'autant plus nécessaire qu'elle applique à des objets qui n'ont pas de nom en propre un terme qui leur est très proche, comme, "ils édifient un cheval avec l'art divin de Pallas" (Virg., *Aen.* 2, 15-16). Il y en a mille autres exemples : *acetabula* ("vinaigrier") pour tout contenant, [...] et "parricide" pour celui qui tue aussi sa mère ou son frère. Il faut différencier de cela, qui constitue l'*abusio*, le genre de la métaphore en général, car il y a *abusio* quand le nom faisait défaut, mais il y a métaphore quand il en existait un autre au départ. De fait, les poètes ont l'habitude, par abus, d'utiliser de préférence des mots proches, même pour des notions qui possèdent un nom, ce qui est rare en prose. »

Dans le vers de Virgile évoqué ici, la catachrèse se trouve dans le verbe *aedificare*, normalement utilisé pour des bâtiments (dans *aedificare*, un Latin entend « *aedes* + *facere* » 5). En l'absence de terme technique spécifique pour la construction d'un cheval de bois (**equificare* n'existe pas), *aedificare* est utilisé métaphoriquement 6.

Pour le rhéteur, ce qui prime dans ce phénomène est qu'il vient combler un vide lexical⁷ – ce qui n'est pas le cas des autres tropes qui visent à l'ornement du discours.

Notons cependant que, dans le passage ci-dessus, Quintilien dégage la tendance des poètes à employer des mots par métaphore ou métonymie non par nécessité

⁴ Voir Biville (1989: 38).

Cf. Varr., *L.L.* 5, 141.

⁶ D'ailleurs, Servius lui-même, en *ad Aen*. 2, 16, analyse *aedificare* comme une *translatio* («métaphore»). Pour la catachrèse métaphorique chez les rhéteurs, voir Lausberg (1960: 289-291, §562); pour la catachrèse métonymique, Lausberg (1960: 297, §577).

⁷ Cf. Quint., I.O. 8, 2, 4: [...] primum omnium multa sunt et Graece et Latine non denominata. [...] unde abusio, quae κατάχρησις dicitur, necessaria.

(comme le voudrait la catachrèse) mais par souci d'élégance. Les contraintes métriques expliquent aussi, pour Quintilien, la liberté dont font montre les poètes dans le maniement des tropes⁸:

In illo uero plurimum erroris, quod ea, quae poetis, qui et omnia ad uoluptatem referunt et plurima uertere etiam ipsa metri necessitate coguntur, permissa sunt, conuenire quidam etiam prorsae putant. (Quint., I.O. 8, 6, 17)

« C'est une grande erreur si certains croient que peuvent convenir à la prose les écarts qui sont permis aux poètes, eux qui rapportent tout au désir de plaire et qui sont forcés de transformer beaucoup de choses du fait même de la contrainte du vers. »

En faisant cela, les poètes s'affranchissent du sens propre, qui, pour les Latins, est pourtant celui qui reflète la nature profonde du mot :

```
Proprietas [...] est sua cuiusque rei appellatio <sup>9</sup>. (Quint., I.O. 8, 2, 1) « La propriété est l'appellation donnée spécifiquement à chaque mot. »
```

Comme l'explique Françoise Desbordes (1999: 97), « la notion de mot propre va de pair avec une conception simple de la signification linguistique : les mots signifient les choses : chaque chose possède un nom créé spécialement pour elle et pouvant en tenir lieu de façon évidente, tant les deux éléments sont intimement liés ». Ce sens propre est celui qui a été attribué aux mots à l'origine (Quint., I.O. 8, 2, 7). Françoise Desbordes (1999: 98) rappelle ainsi que « même s'il reste discret sur les origines du langage, Quintilien laisse entendre qu'il croit à un temps très ancien de l'imposition où l'on a donné un nom à chaque chose, les "appellateurs" étant pour lui les premiers hommes (*illi primi homines rebus appellationes dederunt*, 8, 3, 30); [...] en général, le mot propre porte l'auréole de la vénérable antiquité (*propriis dignitatem dat antiquitas*, 8, 3, 24). » Quintilien le dit clairement en I.O. 1, 5, 71:

Propria sunt uerba cum id significant in quod primo denominata sunt ; translata cum alium natura intellectum alium loco praebent.

« Les mots sont "propres" quand ils conservent le sens avec lequel ils ont été en premier attribués, « métaphoriques » quand ils présentent un sens par nature, un autre dans le lieu [où ils sont employés]. »

⁸ De manière générale, voir Quint., I.O. 8, 6, 5-6: Transfertur ergo nomen aut uerbum ex eo loco, in quo proprium est, in eum, in quo aut proprium deest aut translatum proprio melius est. Id facimus, aut quia necesse est aut quia significantius est aut, ut dixi, quia decentius. Sur la pratique des poètes cf. aussi I.O. 1, 5, 11; 1, 6, 2; 1, 8, 14.

 $^{9 \}quad \text{Sur cette question, voir Lausberg (1960: 276 § 533, et 1960: 280 § 543-545)}.$

En ce sens, la *proprietas* se rapproche du sens étymologique qui appartient au mot depuis les temps les plus anciens et qui, de manière transparente, dit la nature de l'objet dénommé. Cette idée est déjà manifeste dans les emplois que Varron fait de l'adjectif *proprius* ¹⁰ dans le *De Lingua Latina* ¹¹. Par exemple, en *L.L.* 6, 55 ¹², il rapporte étymologiquement le verbe *fallere* et le substantif *fallacia* à *fari*; ils devraient donc tous deux concerner uniquement des paroles :

Itaque si quis re fallit, in hoc non proprio nomine fallacia, sed tralati<ci>o, ut a pede nostro pes lecti [...].

« C'est pourquoi, si quelqu'un trompe par ses actions, en cela, ce n'est pas une tromperie au sens propre, mais un emploi métaphorique, de même que le pied du lit tire son nom de notre pied. »

2. LA CATACHRÈSE CHEZ LES GRAMMATICI LATINI

La catachrèse est bien identifiée aussi chez les *Grammatici Latini*, sous le nom de *catachresis*, translittéré directement du grec. À la différence de Quintilien et Cicéron, ce terme grec est préféré à *abusio* pour dénommer techniquement le trope¹³. Chez Diomède, on lit ainsi:

Catachresis est necessaria similium <pro> propriis abusio et usurpatio nominis alieni, id est dictio deficiens proprietate alterius nomen usurpans quasi proprium. Haec a metaphora distat, quod illa uocabulum habenti largitur, haec [et], quia non habet proprium, alieno utitur; ut parricida dicitur qui fratrem uel sororem occidit, cum ille proprie parricida sit qui patrem occidit. (GLK 1, 458, 1-3)

« La catachrèse est l'emploi nécessaire d'un terme proche à la place du terme propre et l'usage d'un nom autre, c'est-à-dire qu'une notion qui manque d'un mot propre usurpe le nom d'une autre, comme s'il lui était propre. Ce phénomène est différent de la métaphore parce que celle-ci donne un nom à ce qui en a (déjà), tandis que la catachrèse utilise un autre nom parce qu'elle n'en a pas en propre. Ainsi, on appelle parricide celui qui tue son frère ou sa sœur alors que, strictement, est parricide celui qui tue son père. »

Le substantif *abusio*, associé à *usurpatio* (plus précisément *usurpatio nominis alieni*), sert ici à définir le trope. C'est d'ailleurs ce terme d'*usurpatio* qui est

¹⁰ Signalons cependant que Varron peut aussi employer l'adjectif avec un sens différent, pour renvoyer aux noms propres (nomina) par opposition aux noms communs (uocabula); les nomina sont propria en ce sens qu'ils n'ont qu'un référent auquel ils renvoient sans équivoque : L.L. 8, 80. Cf. Charisius (Barwick 1964 : 193, 12).

¹¹ Collart (1954 : 253) : « Pour Varron [...] le mot est un symbole idéalement adéquat où se révèle un rapport de signe à chose signifiée. »

¹² Cf. Varr. L.L. 6, 78; R.R. 1, 50.

¹³ *Cf.* Sacerdos (*GLK* 6, 463, 3); Charisius (Barwick 1964: 359, 14).

préférentiellement utilisé par les *Grammatici* pour caractériser la catachrèse ¹⁴; et *abusio*, qui était cher aux auteurs de l'époque classique, semble sorti d'usage chez eux ¹⁵

3. ABVSIO CHEZ SERVIUS

Servius ne fait, quant à lui, que deux emplois dans toute son œuvre d'*abusio* pour caractériser un trope : à chaque fois il s'agit d'un emploi métaphorique. Le terme *abusio* a donc, pour notre auteur, une visée plus large que la simple catachrèse : il désigne tout emploi d'un mot contre la *proprietas* ¹⁶ (terme auquel il est régulièrement opposé). Par exemple, en *ad Aen*. 3, 26 ¹⁷, à propos de *monstrum* employé par Virgile au sens de « prodige », Servius précise :

MONSTRVM bene monstrum; nam statim quid esset apparuit et hoc proprietatis est; abusione tamen plerumque corrumpitur.

« MONSTRVM : il a bien fait d'employer monstrum ; car immédiatement, on a bien vu de quoi il s'agissait et cela est typique de l'emploi au sens propre ; cependant, celui-ci est, la plupart du temps, corrompu par un emploi abusif. »

Rappelons que, pour les Anciens, un *monstrum* est ce qui *monet* ¹⁸ (cf. Festus, 127, 7: *monstrum, ut Aelius Stilo interpretatur, a monendo dictum est, uelut monestrum*). L'emploi propre de ce mot est donc celui qui renvoie à l'étymologie, l'emploi abusif se rencontrant quand *monstrum* désigne un monstre.

4. ABVSIVE CHEZ SERVIUS

Servius emploie par ailleurs largement l'adverbe *abusiue*, formé sur la même racine¹⁹, dans des contextes très variés (36 occurrences dans le seul *Commentaire* à l'Énéide²⁰). Si nous avons été frappée par la fréquence de cet adverbe chez Servius, c'est que cela constitue une nette différence par rapport aux autres

¹⁴ Cf. Aelius Donat (GLK 4, 400, 1): Catachresis est usurpatio nominis alieni, ut parricidam dicimus qui occiderit fratrem, et piscinam quae pisces non habet. Haec nisi extrinsecus sumerent, suum uocabulum non haberent; ou Pompeius Maurus (GLK 5, 306, 14).

¹⁵ Si ce n'est dans le passage de Diomède (*GLK* 1, 458, 1) cité ci-dessus et dans un passage corrompu de Charisius (Barwick 1964 : 373, 11).

¹⁶ Pour la notion de *proprietas* chez Servius, voir Uhl (1998 : 485-489).

¹⁷ Voir aussi ad Aen. 10, 409 où le mot renvoie à un emploi métaphorique.

¹⁸ Voir Moussy (1977).

¹⁹ Pour rappel, dans l'œuvre de Quintilien, le terme *abusiue* n'avait que 2 occurrences, en *l.O.* 8, 6, 35, (cité ci-dessus en 1.) pour désigner de manière générale un emploi impropre, et en *l.O.* 9, 2, 35, à propos d'un emploi de type métaphorique.

²⁰ Dans le ad Georg., abusiue présente encore 17 occurrences ; dans le ad Buc., une seule. Nous avons choisi ici de nous focaliser sur les emplois de l'ad Aen., qui est le seul Commentaire de Servius où soit aussi employé le substantif abusio.

Grammatici: Diomède ne l'emploie que deux fois ; Pompeius Maurus 8 ; Priscien 7 ; il n'y a pas d'occurrence du terme chez Charisius.

Chez Servius, abusiue sert à désigner différents types d'abus.

4.1. Emploi qui contrevient au sens étymologique d'un mot

Le terme peut souligner un emploi qui diffère du sens propre, compris, comme chez Varron, comme le sens étymologique d'un mot. C'est ce que souligne Robert Maltby (2003 : 108) quand il évoque la mission des commentateurs de Virgile ou Térence : enseigner à leurs élèves à parler un bon latin :

Good style, to some extent, involved using words proprie that is in their etymological sense. Poets, of course, especially Virgil, did not always do this and pupils had to be warned against transferred uses to which Servius applies the adverb abusiue ²¹.

Servius oppose alors l'emploi qui se fait *proprie*, dans le respect de l'étymologie²², et celui, *abusiue*, qui se démarque de ce sens premier. Par exemple, en *ad Aen*. 4, 543, il explique que le verbe *ouare* doit être employé pour indiquer qu'on célèbre un petit triomphe où l'on sacrifie des *oues*. Le terme a, d'après notre grammairien, un sens premier technique qui est dévoyé quand il n'est pas question de brebis²³:

OVANTES laetantes. Abusiue: nam proprie ouatio est minor triumphus. Qui enim ouationem meretur, et uno equo utitur et a plebeis, uel ab equitibus Romanis deducitur ad Capitolium et de ouibus sacrificat, unde et ouatio dicta [...]

« OVANTES : se réjouissant. C'est un emploi par abus car, au sens propre, une ouatio est un triomphe en plus petit. En effet, celui qui mérite une ouatio utilise un seul cheval, est conduit par des plébéiens ou par des chevaliers romains jusqu'au Capitole et effectue un sacrifice à base d'ovins. C'est pourquoi on l'a appelé ouatio. »

4.2. Emploi par métonymie ou par métaphore

Le terme *abusiue* sert aussi à caractériser un emploi qui se fait indépendamment de toute référence à l'étymologie, mais de manière métonymique ²⁴ ou métaphorique; on retrouve ici de manière évidente le lien avec la catachrèse

²¹ Maltby (2003: 110-111) relève ainsi, dans l'ad Aen., plusieurs emplois serviens d'abusiue pour indiquer l'emploi d'un mot d'une manière qui contrevient à son étymologie: ad Aen. 1, 607; 4, 495; 4, 453; 11, 567. Nous ajouterons à ce relevé: ad Aen. 1, 506; 8, 595; 10, 252; 11, 644.

²² Voir Uhl (1998 : 486).

²³ *Cf.* un exemple analogue en *ad Aen*. 10, 409.

²⁴ *Cf. ad Aen.* 1, 273; 1, 403; 5, 682; 3, 357; 10, 484; 10, 23; 10, 24, 10, 819. En *ad Aen.* 1, 43 et 5, 8, le terme *ratis* est employé dans un sens moins technique pour désigner son hyperonyme *nauis*; sur ce point, *cf.* Fruyt (1989: 254).

– si ce n'est que Servius ne signale pas que ces métaphores ou métonymies sont nécessaires et viendraient combler une lacune lexicale. Par exemple, en *ad Aen*. 1, 466, Servius indique que la citadelle ici mentionnée renvoie en fait à l'ensemble de la ville :

PERGAMA CIRCVM abusiue; non enim circa Pergama, hoc est arcem, sed circa Troiam bella gerebantur.

« *PERGAMA CIRCVM* : par abus ; en effet, la guerre n'avait pas lieu autour de Pergame, c'est-à-dire de la citadelle, mais autour de Troie. »

Dans les 11 occurrences relevant d'un emploi métonymique, seules 2 présentent en co-occurrence l'adverbe *proprie*, ce qui laisse à penser que, en ce qui concerne la *proprietas*, la métonymie semble moins offensive au grammairien qu'un emploi contre l'étymologie, pour lequel les deux termes étaient systématiquement associés.

Par ailleurs, *abusiue* peut caractériser une métaphore. En *ad Aen*. 8, 248 ²⁵, le participe *rudentem* est appliqué à un homme ; ce terme, propre au cri de l'âne, est, nous dit Servius, tout aussi impropre pour un lion :

INSVETA RVDENTEM: clamantem. Et abusiue dictum est, sicut supra de leonibus <VII 16> et sera sub nocte rudentum, nam rudere proprie asinorum est. « INSVETA RVDENTEM: c'est-à-dire criant. Et il a employé ce mot par abus comme plus haut, au sujet des lions, et sera sub nocte rudentum (Aen. 7, 16), car braire (rudere) se dit en propre au sujet des ânes. »

4.3. Emploi qui contrevient à l'usage du mot dans un vocabulaire technique religieux

Abusiue est donc employé pour indiquer qu'un terme est appliqué, par extension, à un référent qui ne lui était pas associé à l'origine. Servius prend en particulier de nombreux exemples de transgressions de ce type dans le vocabulaire religieux. Si ces abus méritent, aux yeux du grammairien, d'être signalés, c'est sans doute parce que, de par le statut sacré de ce type de vocabulaire, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit intouchable.

Ce qui prime dans les exemples évoqués ²⁶ n'est pas l'étymologie mais l'adéquation du terme à une pratique religieuse bien précise et définie ²⁷, qui

²⁵ Voir encore *ad Aen.* 11, 80; 7, 282 où le terme *gens*, propre à l'homme, est employé pour un animal. La seule occurrence métaphorique où la notion de *proprietas* n'apparaît pas par contraste est le passage de *ad Aen.* 10, 895.

²⁶ Cf. ad Aen. 3, 438; 4, 63; 4, 302; 7, 269; 12, 120.

²⁷ Désignée une fois encore par les termes *proprius* ou *proprie*, qui figurent dans le contexte proche dans 5 occurrences sur 8.

ne devrait pas en permettre l'emploi pour un autre référent ²⁸. Par exemple, en *ad Aen*. 6, 657, Servius évoque un emploi abusif des mots *paean* et *orgia* ²⁹:

PAEANA proprie Apollinis laudes [...]: abusiue omnium deorum, sicut orgia proprie Liberi, abusiue omnium deorum sacra.

« *PAEANA*: au sens propre, éloge d'Apollon [...]; le terme s'emploie abusivement pour l'éloge de tous les dieux de même que *orgia* s'emploie au sens propre pour Liber, par abus pour le culte de tous les dieux. »

4.4. Emploi à contre-sens

Enfin, en *ad Aen.* 1, 543, Servius pointe une erreur de Virgile dans un choix de vocabulaire qui, strictement, ne relève pas de la catachrèse, puisqu'il ne s'agit ni de métaphore, ni de métonymie.

AT SPERATE DEOS abusiue timete, ut alibi hunc ego si potui tantum sperare dolorem, cum speremus bona, timeamus aduersa.

« AT SPERATE DEOS : par abus pour *timete* comme ailleurs *hunc ego si potui tantum sperare dolorem* (Aen. 7, 419), puisque nous espérons des événements heureux, mais craignons ceux qui nous sont défavorables. »

Rien ne justifie ici l'emploi de *sperate* à la place de *timete*, termes en apparence opposés, si ce n'est l'idiolecte de l'auteur ; c'est sans doute pourquoi Servius présente l'exemple similaire d'*Aen*. 7, 419³⁰.

4.5. Emploi qui contrevient à la morphologie

Mais les abus signalés par Servius peuvent aussi sortir du domaine lexical, qui est celui de la catachrèse, pour renvoyer à des écarts de morphologie qui sont le fait de Virgile en tant que poète³¹. Par exemple, en *ad Aen*. 5, 721, Servius fait une remarque sur le fait que le pluriel *bigae* doit être préféré au singulier *biga*

²⁸ Cette idée que les termes religieux sont à part et devraient être employés de manière propre se retrouve aussi sous la plume de Macrobe, qui relève précisément comme une qualité de la langue de Virgile le fait que ce dernier respecterait la proprietas des termes religieux (Sat. 3, 2); cf. Sat. 3, 3, 1, à propos des mots sacrum, profanum, sanctum, et religiosum : quaerendum utrum his secundum definitionem suam Virgilius usus sit, et singulis uocabuli sui proprietatem more suo servarit.

²⁹ Sur l'emploi du mot paean, cf. aussi ad Aen. 10, 738.

³⁰ Ce dernier passage de Virgile est manifestement perturbant pour les *Grammatici* puisqu'il se retrouve encore sous la plume de Donat (Holtz, 1981, 658, 9) comme exemple d'impropriété, aussi appelée *acyrologia* : *acyrologia* est inpropria dictio, ut « hunc ego si potui tantum sperare dolorem » ; sperare dixit pro timere. Cf. encore Charisius (Barwick : 1964, 356, 23-24) ; Diomède (GLK 1, 119, 17) ; Sacerdos (GLK 3, 453,14) ; Pompeius (GLK 5, 293, 10-12). Pour cette notion d'acyrologia, voir Lausberg (1960 : 276, §533) ; Uhl (1998 : 275).

³¹ Voir Roesch (2016) sur les emplois de l'adverbe usurpatiue.

dont l'emploi se fait *abusiue* ; c'est donc la question du nombre correct pour ce terme qui est posée :

BIGIS proprie modo: nam rorifera tenuauerat aëra biga abusiue est. « BIGIS: employé proprement (au pluriel) seulement, car rorifera tenuauerat aëra biga (Stace, Theb. 1, 338) est un emploi abusif. »

La critique du grammairien peut aussi porter sur le choix d'un radical inapproprié pour un mot de la 3^e déclinaison; ainsi, en *ad Aen*. 10, 166, l'ablatif *tigri* est préféré à *tigride*, présenté comme fautif:

« Tigri » autem secundum regulam dixit [...] : si aliter inuenerimus, abusiue dictum est, ut in Lucano <V 405 > ocior et caeli flammis et tigride feta.

« Il a dit *tigri* suivant la règle [...] : si on trouve autre chose, c'est employé par abus, comme chez Lucain 5, 405 : *ocior et caeli flammis et tigride feta*. »

Ou encore, Servius évoque l'emploi inattendu d'un mot avec un sens passif alors que, morphologiquement, il devrait avoir un sens actif, comme c'est le cas pour les noms d'agent en *-tor*³² ou *-trix*³³. L'*abusio* repose alors dans le fait de ne pas respecter la voix verbale usuelle pour un dérivé de ce type. Ainsi peut-on lire en *ad Aen*. 6, 298 :

PORTITOR proprie portitor est qui portat, abusiue etiam qui portatur portitor dicitur, sicut uector.

« PORTITOR : au sens propre, le portitor ("batelier") est celui qui transporte ; par abus, on appelle aussi celui qui est transporté portitor, comme on le fait pour uector ("passager"). »

Il peut enfin s'agit d'une erreur sur le genre d'un mot, comme en ad Aen. 8, 571 :

VIDVASSET CIVIBVS VRBEM [...]. Et proprie « uiduasset » dixit, quia urbs generis est feminini : Horatius abusiue et satis incongrue in genere masculino posuit, dicens uiduus pharetra risit Apollo.

« VIDVASSET CIVIBVS VRBEM [...] Et il a employé au sens propre uiduasset parce que la ville est de genre féminin. Mais Horace par abus et de manière assez inappropriée l'a employé au masculin en disant : uiduus pharetra risit Apollo. » (Hor., Odes, 1, 10, 11)

L'abus porte sur le fait que le terme *uidua*, qui désigne au sens strict une veuve et non un veuf, ne devrait pas pouvoir se rapporter à un mot masculin (même sous la forme *uiduus*, de même que le dénominatif *uiduare* (strictement « rendre veuve »).

³² Voir Benveniste (1948).

³³ Cf. ad Aen. 9, 175, à propos du terme uenatrix.

434

Les emplois morphologiquement corrects peuvent donc, eux aussi, être qualifiés de *proprie*, ce qui montre que, chez Servius, la notion de *proprietas* a un champ d'application aussi vaste que celle d'*abusio*.

5. ΚΑΤΑΧΡΗΣΤΙΚΩΣ ET ΚΑΤΑΧΡΗΣΙΣ CHEZ SERVIUS

Signalons enfin qu'à 4 reprises ³⁴, Servius emploie, dans son *Commentaire* à l'Énéide, le terme grec καταχρηστικῶς ³⁵ (qui est un décalque d'abusiue), et une fois le substantif κατάχρησις. Nous n'avons pas relevé de nettes différences d'emploi entre ces termes et le latin *abusio*, bien qu'on eût pu s'attendre à un emploi du mot grec avec son sens technique originel. Κατάχρησις peut en effet être utilisé en référence à une métaphore (le terme acres, présenté comme primitivement abstrait, appliqué à une réalité concrète ³⁶):

ACRES ARCVS fortes. Et est κατάχρησις: nam acrimonia mentis est. (ad Aen. 7, 164) « ACRES ARCVS : puissants. Et c'est une catachrèse car le caractère perçant relève de l'esprit. »

Mais l'impropriété dégagée ne relève pas forcément de la métaphore, comme en *ad Aen*. 10, 681; l'expression que commente alors Servius est *sese mucrone induat*, dans laquelle il a l'impression que le verbe *induere* n'a pas son sens usuel de « revêtir » :

MVCRONE INDVAT aut καταχοηστικῶς dixit induat pro feriat: aut hypallage est pro mucronem suo induat corpore. Si enim induere est uestire, non mucrone corpus induitur, sed induitur mucro corpore, id est tegitur et uestitur.

« MVCRONE INDVAT : Soit il a dit par abus induat ("il revêt") pour feriat ("il frappe") ; soit c'est un hypallage pour mucronem suo induat corpore. Si en effet induere signifie "revêtir", le corps n'est pas revêtu par la pointe de l'épée, mais c'est la pointe de l'épée qui est revêtue par le corps, c'est-à-dire qu'elle est recouverte et revêtue. »

Il y a ici un abus qui relève de la même problématique que l'exemple d'ad Aen. 1, 543, cité ci-dessus en 4.5, où l'emploi de sperare au lieu de timere semblait inapproprié à notre grammairien et ne s'expliquait ni par la métaphore, ni par la métonymie.

³⁴ Tandis qu'à la différence de ses collègues *Grammatici*, il n'emploie jamais la forme translittérée

³⁵ *Cf. ad Aen.* 1, 577 : *ET LIBYAE καταχρηστικῶς nam Dido Libyae regna non retinet* (remarque explicitée en *ad Aen* 1, 22 : *Libyae Carthaginis. Et prouinciam pro ciuitate posuit* ; dans ce cas, il est question de métonymie) ; *ad Aen.* 2, 379.

³⁶ *Cf. ad Aen.* 1, 260 pour un emploi métaphorique indiqué cette fois par καταχρηστικῶς.

En conclusion, suivant l'auteur, *abusio* et *abusiue* désignent soit un trope spécifique, la catachrèse (Quintilien), soit, au sens large, tout emploi qui trahit la *proprietas* d'un terme, utilisé par abus pour une notion autre que celle à laquelle il renvoyait primitivement (Servius). Il s'agit d'un processus de création lexicale qui n'est pas négativement connoté dans le cas de la catachrèse, puisqu'il est présenté comme nécessaire. Dans le cas où il est question d'emplois abusifs au sens large, qu'ils soient métaphoriques, métonymiques, ou correspondent à un écart morphologique qui déroge à l'usage habituel, il n'y a pas non plus chez le grammairien de connotation négative tant qu'ils sont le fait des poètes ; et Servius se contente de remarquer: *plerumque* [...] *poetae mutant proprietatem* ³⁷. En effet, les grammairiens accordent aux *poetae*, dans leur rapport au langage, une liberté de création qui dépasse celle du commun des mortels et se justifie par les contraintes du mètre, mais aussi par la recherche esthétique propre à la poésie, qui contribue à l'enrichissement et au renouvellement du lexique latin, notamment par le biais d'un recours régulier aux tropes.

Rappelons que Quintilien disait déjà des poètes à ce propos en *I.O.* 8, 6, 17³⁸: *omnia ad uoluptatem referunt*, la *uoluptas* dont il est question étant celle des destinataires du poème. La notion de plaisir esthétique du trope n'est pas explicitée par Servius, qui parle régulièrement de *poetica licentia* ou du *mos poeticus*, pour justifier des emplois atypiques de Virgile, mais sans évoquer ce qui les motive, hormis les contraintes du vers³⁹. En effet, en tant que *grammaticus*, à la différence du rhéteur Quintilien, Servius ne se soucie pas de la plus-value esthétique du trope ⁴⁰; il raisonne en termes de norme linguistique et se contente d'attirer l'attention de ses élèves sur le fait que le trope est un abus par rapport à la *proprietas*.

³⁷ Ad Aen 1, 191.

³⁸ Cité ci-dessus en 1.

³⁹ *Cf.* Uhl (1998 : 265-267).

⁴⁰ Ce qui n'implique pas pour autant qu'il n'en soit pas conscient.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, É., 1948, Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, Maisonneuve.
- BIVILLE, F., 1989, « Grec et latin : contacts linguistiques et création lexicale ; pour une typologie des hellénismes lexicaux du latin », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), *Actes du Ve colloque de linguistique latine*, Leuven, Peeters, p. 29-40.
- COLLART, J., 1954, Varron, grammairien latin, Paris, Les Belles Lettres.
- Desbordes, F., 1999, « Le propre et l'impropre de Quintilien », dans C. Moussy (dir.), Conceptions latines du sens et de la signification, Paris, PUPS, p. 97-104.
- DUPRIEZ, B., 1984, *Gradus*, Paris, 10/18.
- FONTANIER, P., 1977, Les Figures du discours, Paris, Flammarion.
- FRUYT, M., 1989, « Le rôle de la métaphore et de la métonymie en latin : style, lexique, grammaire », *Revue des études latines*, n° 67, p. 236-257.
- —, 1992, « La dénomination par métaphore et métonymie en latin », dans S. Gély (dir.), Sens et pouvoirs de la nomination dans les cultures helléniques et romaines, Montpellier, Université Paul Valéry, t. II, p. 279-289.
- LAUSBERG, H., 1960, Handbuch der literarischen Rhetorik, München, Hueber Verlag.
- MALTBY, R., 2003, « The Role of Etymologies in Servius and Donatus », dans C. Nifadopoulos (dir.), *Etymologia: Studies in Ancient Etymology*, Münster, Nodus, p. 103-118.
- Moussy, C., 1977, « Esquisse de l'histoire de *monstrum* », *Revue des études latines*, n° 55, p. 345-369.
- ROESCH, S., 2016, « Vsurpare / usurpatio / usurpatiue: sur la notion de norme linguistique et d'écart chez Servius », dans A. Garcea, M.-K. Lhommé & D. Vallat (dir.), Actes du colloque « Fragments d'érudition. Servius et le savoir antique » (Lyon, 23-25 avril 2014), Hildesheim, Olms, p. 191-220.
- UHL, A., 1998, Servius als Sprachlehrer; zur Sprachrichtigkeit in der exegetischen Praxis des spätantiken Grammatikerunterrichts, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht.

LES LACUNES LEXICALES. LE TÉMOIGNAGE DE PLINE L'ANCIEN

Pedro Duarte Aix-Marseille Université, UMR 7297

Dans la Préface de son *Histoire naturelle*, Pline laisse entendre qu'il compte faire œuvre utile avec son encyclopédie : il convient, pour lui, de rendre compte des savoirs du genre humain, par le truchement de la langue latine qui se fait langue de savoir et de synthèse. Aussi, Pline se montre-t-il particulièrement sensible à la constitution et à la conservation du lexique dans le domaine des savoirs et des connaissances1. Parmi ces domaines, le lexique de la sculpture et de la peinture nous a semblé particulièrement probant comme corpus d'étude, notamment du fait de l'association établie par Pline entre la narration de l'histoire de la peinture et de la sculpture et l'évocation d'innovations ; si Pline aime à rapporter l'inventeur, le découvreur d'un savoir ou d'une technique (primus fecit, primus inuenit...), précisément ces mentions sont très nombreuses dans les livres XXXIV, XXXV et XXXVI qui portent plus particulièrement sur la sculpture et sur la peinture. Il est ainsi à noter que le terme *inuentum* y trouve un tiers des occurrences totales de l'Histoire naturelle; quant à nouicius, 50 % de ses emplois y sont attestés. De fait, cette fréquence haute du vocabulaire dénotant la nouveauté est remarquable et importante dans la mesure où pour Pline, il doit exister idéalement dans un lexique technique une adéquation entre une réalité extralinguistique en usage et l'existence d'une dénomination pour cette même réalité². Aussi, avec l'évocation de tant d'innovations envisagées dans l'histoire de la sculpture et de la peinture, il paraît fondé de chercher la présence de nouvelles dénominations mais également, pour ce qui nous intéresse ici, d'apprécier l'absence de termes pour dénommer ou désigner ces nouvelles techniques, ces nouvelles esthétiques, ces nouvelles productions. Quelles sont ces « lacunes lexicales » relevées et renseignées par Pline ? Quelles absences pourtant analysables comme « lacunes lexicales » ne sont pas enregistrées et pourquoi ? L'ensemble de ces questions devra nous permettre d'approcher la notion même

¹ Voir Préface, 1, 13, 16, 23 et 32.

² Cela rejoint plus généralement une problématique de motivation du lexique : voir M. Fruyt (1998).

438

de « lacune lexicale », telle qu'elle est analysable grâce au témoignage d'un érudit du début de l'Empire. Par là, nous chercherons à voir quelle place peut avoir cette notion dans l'appréhension d'un lexique technique latin.

1. DÉLIMITER LES CAS DE «LACUNES LEXICALES»

1.1. Prolégomènes : problématiques linguistiques

Il est assez fréquent d'associer la lacune lexicale à l'idée d'un manque dans la langue; dans la langue, en effet, puisqu'en discours des solutions sont possibles même de manière ponctuelle voire spontanée, sous la forme, entre autres, de la périphrase ou du *code-switching*³ vers une langue possédant une dénomination appropriée : ces solutions sont à tout le moins des réponses valides, à défaut de combler proprement la lacune en langue. En somme, avec la lacune lexicale, il s'agit de considérer que, premièrement, pour une réalité extralinguistique donnée, la langue pourrait avoir une dénomination (la morphologie lexicale le permettant); que, deuxièmement, selon le sentiment de locuteurs, cette réalité devrait avoir une dénomination et que, pourtant, elle ne l'a pas : c'est de cette disparité entre d'une part les « mots possibles » 4 alliés à un « sentiment de besoin néologique » ⁵ ou « possibilité néologique » et d'autre part le « lexique actuel » que peuvent naître l'observation et le sentiment de lacune lexicale. À titre illustratif, nous proposons tel passage de l'*Histoire naturelle* qui permet de voir une lacune lexicale perçue par le truchement d'une mise en regard du lexique latin avec le lexique grec, soit une « lacune interlinguale ». En l'espèce, dans ce passage de l'Histoire naturelle, XIII, 135, Pline prend pour source grecque Théophraste⁶:

Nascuntur etiam in mari frutices arboresque, minores in nostro. Rubrum enim et totus Orientis oceanus refertus est siluis. Non habet lingua Latia nomen quod Graeci uocant phycos, quoniam alga herbarum maris uocabulum intellegitur, hic autem est frutex.

« Il y a des arbustes et des arbres jusque dans la mer, de taille moindre dans la nôtre. La mer Rouge en effet et tout l'Océan oriental sont remplis de forêts. *Le latin n'a pas de nom correspondant au grec* phycos, **puisque** par notre mot "algue" on entend des herbes marines, tandis que le *phycos* est un arbuste. » (trad. A. Ernout, CUF, 1956)

³ Sur ce procédé linguistique, voir Gardner-Chloros (2009 : 32), notamment sur l'idée que le codeswitching n'est pas un procédé linguistique par défaut.

⁴ Appellation de D. Corbin: voir infra.

⁵ Expression de P. Dury : voir infra.

⁶ Théophraste, IV, 6-7.

Il est alors possible de proposer de manière schématique le tableau suivant 7 :

Signifié		Grec	Latin
« flore marine »	« mousse », « herbe »	βρύον	alga

φῦκος

Ø

« plante »

Tableau 1. Exemple de lacune entre grec et latin

Pourtant, c'est ici que réside en quelque sorte le paradoxe : si la lacune est intimement associée à l'idée de privation (« sentiment de besoin néologique »), une réponse pourrait être attendue, de l'ordre de la néologie ou de l'emprunt. Si, en revanche, une lacune ne trouble pas remarquablement l'emploi ordinaire de la langue, pourquoi signaler cette lacune ? Le premier paradoxe est bien constaté par P. Dury (2012 : 92) qui parle d'un saut entre « le sentiment de besoin néologique » et la « démarche néologique aboutie et complète » : le premier n'implique pas nécessairement la seconde.

1.2. Place des lacunes interlinguales dans l'Histoire naturelle

Pour réfléchir sur les lacunes lexicales, nous avons retenu l'œuvre de Pline : avant tout, il convient de rappeler que cet érudit fait preuve d'une appréciation linguistique du lexique technique, notamment de différents procédés lexicaux observables⁸. Disons d'emblée que relativement peu de lacunes lexicales sont signalées par Pline à l'échelle de toute son encyclopédie, en considérant des exemples qui excèdent les seuls cas de la sculpture et de la peinture. Il convient ensuite de relever un type de lacune, à savoir la lacune lexicale traitée sur le mode documentaire. En d'autres termes, Pline propose alors de confronter lexique latin et lexique grec et ce, afin d'observer une structuration différente du lexique en langue grecque. Une telle confrontation ne laisse pas apparaître de gêne ni de trouble particuliers dans la langue latine⁹, mais ce témoignage rend alors compte d'un découpage du réel différent, notamment du fait de *realia* qui existent dans la

⁷ On distinguera alors le cas de la «lacune lexicale», du cas de la «neutralisation», à l'aide du tableau suivant :

	« COCHON »	«MOUTON»
Animal	cochon	mouton
Viande [rapport métonymique]	porc	mouton (Ø -)

⁸ Plin. 34, 56 (repris au § 68): Varron propose *quadratus* comme équivalent du grec τετράγωνος (à propos des statues de Polyclète). Cas de néologismes: Plin. 36, 49 (Lucullus donne son nom à un type de marbre). Plin. 35, 98: *mores* pour ἤθη; *cf.* Quint. 6, 2, 8: ἦθος, *cuius nomine*, *ut ego quidem sentio*, *caret sermo Romanus: mores appellantur*[...]. Sed ipsam rei naturam spectanti mihi non tam mores significari uidentur quam morum quaedam proprietas. Cas de changement de dénomination: Plin. 36, 63 (syenites, quem antea pyrrhopoecilon uocabant).

⁹ Sur cette question délicate de la *patrii sermonis egestas*, voir Fögen (2000 : 22, *passim*).

culture grecque mais non dans la culture romaine 10. Cependant, dans l'*Histoire naturelle*, VII, 76, Pline écrit :

Ἐκτραπέλους Graeci uocant eos ; in Latio non habent nomen.

« En Grèce on appelle ces individus ἐκτραπέλους (anormaux) ; en Italie ils n'ont pas de nom spécial. » (trad. R. Schilling, CUF, 1977)

Dans ce passage de l'*Histoire naturelle*, le constat est particulièrement frappant puisque la réalité observable est signalée comme une réalité partagée, cependant que le latin n'a pas de dénomination – même s'il convient de signaler que le terme grec ἐκτραπέλους est plutôt rare. Surtout, à propos de ces cas de nanisme et de gigantisme, Pline se présente comme garant de cette réalité partagée par le recours à un argument d'autorité par autopsie, comme le révèle le cotexte gauche du passage précédemment mentionné : *Ipsi non pridem uidimus eadem ferme omnia* (« Nous-même, il n'y a pas longtemps, nous avons constaté presque tous ces phénomènes [...] »). C'est alors la seule structuration du lexique qui diffère.

Dans ces derniers cas de figure, il serait dès lors possible de rejoindre l'analyse d'A. Sauvageot et de R. Zimmer¹¹, pour qui les lacunes interlinguales sont peu probantes puisque, d'une part, elles ne sont perceptibles que par des locuteurs bilingues et que, d'autre part, elles ne sont qu'un révélateur d'une lacune dans l'une des deux langues au regard de l'autre langue. Selon eux toujours, une approche interlinguale des lacunes lexicales négligerait en outre le génie de chaque langue, notamment dans la structuration de son lexique. Cette approche théorique des lacunes interlinguales possède assurément sa pertinence et sa validité, mais, à notre sens, l'importance du bilinguisme de l'auteur de l'Histoire naturelle et de son lectorat envisagé¹² doit amener à admettre une réelle compétence en latin et en grec. En outre, l'objet même de l'Histoire naturelle implique en bonne partie une confrontation soutenue entre le lexique grec et le lexique latin – ce que ne manque pas de faire l'encyclopédiste. Enfin, J. Humbley fait remarquer qu'une grande partie des néologismes dans des terminologies procède de faits de traduction. Dans cet ordre d'idées, même si la notion de « terminologie » est problématique pour l'Antiquité 13, il nous paraît que les lacunes lexicales interlinguales, révélées dans le cadre de ce bilinguisme gréco-latin, doivent être considérées comme un élément important dans la réflexion d'un locuteur latin sur son propre lexique, jusqu'à être un facteur de création lexicale. En tout état

¹⁰ Sans énoncé métalinguistique : Plin. 35, 172 (gerusia) ; 36, 99 (prytaneum) ; 36, 100 (buleuterium) ; avec un énoncé métalinguistique et, le cas échéant, équivalent de traduction latin : Plin. 36, 30 (pteron = circumitum, au sujet du Mausolée d'Halicarnasse) et 171 (isodomon, concernant la construction de demeures).

¹¹ Voir Zimmer (1977: 5, 6, 10, 11).

¹² Sur cette question, voir Isager (1991), Naas (2002).

¹³ Voir Cabré (1998 : 36, 194).

de cause, dans les livres pliniens, ce sont clairement les lacunes interlinguales qui prévalent sur les lacunes intralinguales.

2. IDÉOLOGIE PLINIENNE ET ANALYSE LINGUISTIQUE

2.1. Identification des lacunes par le lecteur moderne au vu de l'écriture plinienne

Assurément, le témoignage plinien mérite d'être nuancé notamment à cause des approximations présentes dans le texte de l'Histoire naturelle, que ces approximations soient vraisemblablement voulues par l'auteur qui joue alors d'une amplification rhétorique - comme avec le syntagme nominal ex uno lapide, qui répond probablement davantage à une volonté d'amplification qu'à la recherche d'un équivalent de traduction au composé nominal grec μονόλιθος 14 – ou bien qu'elles procèdent d'une erreur de la part de l'encyclopédiste 15. Ensuite, il convient de ne pas surestimer les « lacunes lexicales » que l'on serait tenté de trouver dans le texte plinien, notamment parce que l'auteur n'est parfois pas certain de l'équivalence entre un mot grec et un mot latin et qu'il préfère dans ce cas-là assurer l'identification par le recours au grec, qui reste la langue de référence en cas d'hésitation 16. C'est là ce sur quoi insiste Jacques André pour le lexique de la botanique : il faut, en effet, envisager selon toute vraisemblance que Pline ne donne la dénomination latine en regard de la dénomination grecque que lorsqu'il est sûr des correspondances entre lexique grec et lexique latin. En d'autres termes, un principe de prudence doit être observé par le lecteur moderne qui souhaiterait analyser le texte plinien en recourant à une argumentation *e silentio*.

Il est dès lors possible de rendre compte désormais de l'idéologie plinienne qui, pour être sa conception personnelle du lexique technique, n'en demeure pas moins l'une de nos sources majeures sur le lexique technique latin, particulièrement pour la sculpture et la peinture, vers le 1^{er} siècle de notre ère. Le lexique spécialisé apparaît clairement, dans la pensée plinienne, comme un élément qui devrait répondre à un principe de rationalité : le lexique technique devrait être le reflet d'une connaissance du réel. À titre illustratif, peut être considéré le passage suivant de l'*Histoire naturelle*, XIV, 44-47¹⁷:

Catonum ille primus [...] pauca attigit uitium genera, quarundam ex <i>is iam etiam nominibus abolitis. Separatim toto tractatu sententia eius indicanda est, ut in omni genere noscamus quae fuerint celeberrima anno DC urbis, circa captas Carthaginem ac Corinthum, cum supremum is diem obiit, et quantum postea

¹⁴ Plin. 36, 34, 36 et 37.

¹⁵ Voir *e.g.* Plin. 34, 53.

¹⁶ Voir e.g. Plin. 9, 52; 16, 17.

¹⁷ Voir Plin. 21, 48-49.

CCXXX annis uita profecerit. Ergo de uitibus uuisque ita prodidit : « Qui locus uino optimus dicetur esse et ostentus solibus, Amin<n>ium minusculum et geminum eugenium, heluium minusculum conserito. Qui locus crassior aut nebulosior, Amin<n>ium maius aut Murgentinum, Apicium, Lucanum serito. [...] Quas suspendas duracinas, Amin<n>ias maiores, uel ad fabrum ferrarium pro passis hae recte seruantur». Nec sunt uetustiora de illa re Latinae linguae praecepta.

« Caton l'Ancien 18 [...] n'a cité que peu d'espèces de vignes, et les noms de quelques-unes sont même déjà oubliés. La citation d'un passage de son ouvrage nous permettra de connaître, en chaque genre, les plus renommées en 600 de Rome, vers la prise de Carthage et de Corinthe, à l'époque de sa mort, et les progrès de la civilisation depuis deux cent trente ans. Voici donc ce qu'il dit des vignes et des raisins : "Dans le terrain ensoleillé estimé le meilleur pour la vigne, plantez la petite Aminnée et l'Aminnée double, l'eugénia et la petite helvia. En terrain plus gras ou plus exposé au brouillard, plantez la grande Aminnée ou la Murgentina, l'apicia, la Lucana. [...] Les raisins à suspendre, duracinae et grandes Aminnées, se conservent également bien à la forge comme raisins secs." Ce sont les plus anciens préceptes en latin sur ce sujet, tant nous sommes près des origines des choses. » (trad. J. André, CUF, 1958)

2.2. Approche synchronique des lacunes lexicales dans un lexique technique

Dès lors, au vu de cette conception, le lexique technique devrait constituer un lexique où la prédictibilité des lexèmes devrait être plus grande, au moins dans les tentatives de néologies, même sans pouvoir préciser quelle forme sera prise par la néologie. Cette conception, pour idéaliste qu'elle soit, permet effectivement d'accéder à la perception d'un sujet parlant, érudit, sur la constitution du lexique technique. Pourtant, elle bute nécessairement contre la réalité du « lexique actuel ». Pline l'Ancien restitue alors la complexité du lexique technique : le lexique plinien tend, en effet, à être un condensé de plusieurs lexiques, tant dans une perception synchronique, du fait de la pluralité des types de locuteurs impliquant des variations diastratiques et diaphasiques –, que dans une perception diachronique. Cette complexité constitutive est importante pour les lacunes à deux titres et dans deux perspectives distinctes : tout d'abord, l'approche synchronique implique de prêter attention aux différences diastratiques et diaphasiques. Pline relève alors des néologies qui ne devraient pas exister selon lui. Cela est particulièrement illustré par les créations lexicales rapportées aux amateurs, généralement critiqués par Pline : ainsi en va-t-il de la dénomination des « vases de Corinthe » (Plin. 34, 7 et 48) ou encore de l'emploi du mot *lithostrota*

en regard de *pauimenta* (Plin. 36, 184-185 et 189). Le summum du pire, si l'on peut dire, est atteint, toujours selon Pline, par la création d'une dénomination dénotant un référent extralinguistique provenant d'une falsification de l'histoire, à savoir les « candélabres corinthiens » (Plin. 34, 12). Enfin, le peuple (*uolgus imperitum*!) n'échappe pas à la condamnation de Pline en ce qu'il inventerait des termes indus¹⁹.

2.3. Les nomina abolita, des créations de «lacunes lexicales » pour Pline

Dans la perspective diachronique cette fois, Pline observe et condamne la disparition de termes qui, à son sens, ne devraient pas disparaître : la perte d'une dénomination accompagnerait la perte d'un savoir précieux 20, comme la technique de la fonte à cire perdue (Plin. 34, 46-47 : aeris obliteratio) ; cet oubli affecte les spécialistes. Le danger réside donc dans la perte d'un lexème sans renouvellement lexical; cette perte de vocabulaire, qui crée pour ainsi dire une lacune lexicale, s'apparente à une régression 21. Dès lors, Pline soutient qu'il faut que les Romains mènent une lutte contre de tels oublis et il est loisible d'observer, à ce titre, la récurrence de phraséologies comme *non est praetereundum*²². Il existe clairement un positionnement idéologique fort de Pline à cet endroit, puisque, pour lui, le rôle de Rome et de la langue latine est particulièrement important à ce sujet. Une véritable émulation linguistique se dégage alors, dans la réflexion plinienne sur l'existence de dénominations en grec et en latin : si le grec prévaut par endroits²³, le latin doit l'emporter par un rôle civilisateur important aux yeux de l'encyclopédiste²⁴. C'est la convergence de ces deux éléments qui conforte Pline dans son idée de deux mouvements antithétiques et tous deux paradoxaux dans la constitution d'un lexique technique : d'une part, il existe des lacunes lexicales là où il ne devrait pas y en avoir ; d'autre part, le lexique comporte des mots là où il devrait ne pas y en avoir.

Pour Pline, la disparition de certains lexèmes (*nomina abolita*) constitue ainsi proprement une déperdition, observable plus largement dans l'ensemble de l'*Histoire naturelle*, et non seulement dans le champ de la sculpture et de la peinture ²⁵. Cela explique une particularité du lexique présenté par Pline: voulant

¹⁹ Voir e.g. Plin. 34, 147, sur la magnétite, alors dénommée ferrum uiuum.

²⁰ Cf. Plin. 36, 27 et 42 ou encore Plin. 14, 2, dans le domaine des noms d'arbres.

²¹ Exception: les oublis dits légitimes. Il s'agit de la disparition de créations spontanées dénotant des objets ou des pratiques de luxe: voir Plin. 36, 79.

²² Voir e.g. Plin. 35, 11.

²³ Recours au lexique grec dans des cas d'hésitation, de trouble dans la dénomination ou dans la désignation (voir *supra*) et dans des cas de négligence de la part des Romains (système des poids et mesures : Plin. 21, 52 et 185).

²⁴ Prise à défaut des Grecs (Plin. 35, 54) et nécessaire rôle civilisateur de Rome – et donc du latin (Plin. 3, 38-42; 36, 101).

²⁵ Ainsi, il rappelle des oublis graves de la part des médecins (Plin. 34, 108).

faire œuvre utile, souhaitant garder une trace des savoirs, il peut conserver des mots qui constituent pour ainsi dire des « mots-fantômes » – pour reprendre l'expression de Walter Skeat et James Murray – comme *gemursa* ²⁶. C'est l'un des cas extrêmes, pourtant assez bien représenté dans l'*Histoire naturelle*, où l'encyclopédie plinienne se fait thesaurus mais surtout tend ainsi à condenser au risque de les aplanir des distinctions diachroniques, diastratiques, diaphasiques et diatopiques.

Dès lors, Pline laisse assurément entrevoir sa conception de ce que doit être le lexique, à savoir un reflet des savoirs puisque toute connaissance devrait avoir une dénomination. Or, derrière ce premier principe se laisse discerner un autre principe, à savoir la recherche de termes idéalement monosémiques et monoréférentiels dans le lexique technique, et ce, malgré l'observation récurrente de polysémie et de pluri-référentialité (notamment en botanique). Là encore, cet idéal plinien se heurte au « réel lexical » (Corbin [1987]) et peut même constituer un élément de complexification supplémentaire dans l'analyse des lacunes lexicales.

3. ÉTUDE DE CAS PARTICULIERS

3.1. Du grec συμμετρία au latin symmetria?

Un exemple particulièrement patent de la complexité du lexique technique se trouve dans les occurrences du lexème *symmetria*. Dans notre corpus, il existe cinq occurrences de ce lexème : deux en sculpture et trois en peinture ²⁷. Il pourrait ainsi sembler troublant *a priori* de parler de lacune lexicale. En d'autres termes, y aurait-il une possibilité d'avoir un équivalent latin au grec συμμετρία ? *Symmetria* est-il une simple translittération, citée expressément comme mot grec ? Dès lors, avons-nous affaire à un problème de disponibilité lexicale (pas de « mot possible ») en latin ? De fait, sur ce dernier point, Vitruve a proposé, certes dans le vocabulaire architectural, le mot *commodulatio* ²⁸, qui constitue en regard de συμμετρία un calque morphologique. Pour reprendre la terminologie proposée par M. Fruyt (1996), il est possible de parler alors d'un mot construit sur le « sens parallèle » du mot grec. En même temps, Vitruve emploie largement le mot *symmetria* sans faire le moindre commentaire sur le mot mais seulement sur la notion (*difficilesque symmetriarum quaestiones* ²⁹).

Non habet Latinum nomen symmetria, quam diligentissime custodit, noua intactaque ratione quadratas ueterum staturas permutando. (Plin. 34, 65)

²⁶ Plin. 26, 8; mot autrement connu uniquement par l'abrégé de Festus (P.F., 84, 10 L.).

²⁷ Plin. 34, 58 et 65; 35, 67, 107 et 128-129.

²⁸ Vitr. 3, 1, 1; passim.

²⁹ Vitr. 1, 1, 4.

« Il n'y a pas de mot latin pour la *symmetria* qu'il [Lysippe] observa avec la plus scrupuleuse attention, en substituant un système de proportions nouveau et original à la stature "carrée" des œuvres antiques. » (trad. H. Le Bonniec, CUF, 2003)

En outre, si Pline est manifestement gêné par l'emploi de symmetria lorsque le terme s'applique au sculpteur Lysippe, dans le passage qui vient d'être cité, il n'en demeure pas moins qu'il l'emploie cinq fois, sur deux livres différents, pour deux expressions artistiques différentes : la sculpture et la peinture. L'origine du trouble peut alors être éclairée par les faits suivants : tout d'abord, symmetria est d'une grande singularité dans le micro-système lexical auquel il appartient, à savoir le vocabulaire esthétique. Certes, ce vocabulaire est complexe dans sa formation³⁰; cependant, l'étude du vocabulaire relatif à l'expression d'un jugement esthétique dans un plus large corpus - à savoir la littérature latine du 1^{er} siècle avant notre ère et du 1^{er} siècle de notre ère – permet d'observer le travail important de la part des locuteurs latins pour créer des mots grâce au génie de la langue latine. C'est, au sein du lexique de la sculpture et de la peinture, l'un des pans du lexique où il y a le moins de grec, au moins dans une approche pour ainsi dire superficielle du lexique : en d'autres termes, peu de translittérations, peu d'emprunts figurent dans ce micro-système lexical. Dans la citation donnée ci-après (Plin. 35, 67), il est remarquable que le lexème symmetria se trouve au milieu d'un riche vocabulaire esthétique uniquement en mots latins, avec du matériel lexical exclusivement latin.

Primus symmetrian picturae dedit, primus argutias uoltus, elegantiam capilli, uenustatem oris, confessione artificum in liniis extremis palmam adeptus.

« Le premier il [Parrhasios] sut doter la peinture des proportions, il fut le premier à rendre les détails de l'expression du visage, à donner de l'élégance à la chevelure, de

la grâce à la bouche, et de l'avis des artistes, il avait obtenu la palme pour l'exécution

des contours. »

Or, si cette observation permet de comprendre en partie l'origine du trouble, elle ne le résout pas proprement. Notamment nous pouvons nous demander si le problème lié à *symmetria* ne réside pas dans la difficulté à circonscrire le sémantisme même de *symmetria* ou bien à l'employer, vu la variété de ses référents et signifiés. Auquel cas, il serait possible de percevoir la cause de la gêne rencontrée par Pline qui souhaiterait une distinction plus franche pour un mot rencontré dans plusieurs contextes différents. Il est ainsi possible de retrouver la

³⁰ Voir Hölscher (1987) et nous nous permettons de renvoyer à nos propres travaux : Duarte (2009) et (2015).

question délicate de la monosémie idéale du lexique technique, possiblement renforcée par la difficile appréciation de ce terme par l'encyclopédiste.

3.2. Des lacunes lexicales en rapport avec le système de la langue

Il convient désormais d'évoquer d'autres exemples où Pline n'indique pas explicitement que le latin n'a pas de dénomination pour telle ou telle notion ou bien telle ou telle technique. Cette absence d'indication se rencontre davantage pour des types de noms pour lesquels le système latin de morphologie lexicale ne propose pas de possibilités ou bien des possibilités assez récentes du temps de Pline (notamment dans la création par suffixation) : en d'autres termes, des mots se trouvent, au sein du « lexique non actuel », soit dans le type des « mots à faible probabilité d'actualisation », soit dans une situation intermédiaire entre « mots possibles » et « mots à faible probabilité d'actualisation », pour reprendre la terminologie proposée par D. Corbin³¹.

Cette dernière situation qui établit un flou dans la norme fait qu'un terme créé sur un canevas morphologique innovant peut ne pas être accepté. Cette forme d'ambiguïté entre lacune lexicale et néologisme mal admis est d'ailleurs évoquée à plusieurs endroits par Pline, *e.g.* Plin. 18, 268 :

Prokyon [...] quod sidus apud Romanos non habet nomen, nisi caniculam hanc uolumus intellegi, hoc est minorem canem, ut in astris pingitur, ad aestum magno opere pertinens, sicut paulo mox docebimus.

« [...] Procyon, constellation qui n'a pas de nom chez les Romains, à moins que nous ne voulions l'entendre comme la Canicule, c'est-à-dire le Petit Chien, telle qu'elle est peinte parmi les astres, constellation qui a une grande influence sur les chaleurs, comme nous l'exposerons bientôt. » (trad. H. Le Bonniec avec A. Le Boeuffle, CUF, 1972)

En outre, nous pouvons ici penser à la question des noms de procès ou de métiers³². Je ne prendrai qu'un exemple, à savoir le mot *aurātūra*.

³¹ Voir Corbin (1987) et (1997: 79 sq.). C. Kircher-Durand s'inspire de cette distinction pour l'appliquer aux faits latins, avec les spécificités d'un corpus en langue ancienne, dont la question de la représentativité de nos sources, étant donné l'absence d'attestation de certains mots qui ont dû exister, comme des mots du latin populaire. Voir Kircher-Durand (1996: 176 sq.). Voir également Fruyt (2000: 14-32).

³² La question est complexe en ce que le vocabulaire est assez riche, avec une intégration plus ou moins forte des noms de procès ou de métier, que l'on songe aussi bien aux néologismes qu'aux termes désuets, en passe de disparaître ou de devenir des « mots fantômes ». Voir Plin. 34, 7: fictores [mot ancien ; référent extralinguistique révolu] ; 35, 152 et 154 : plastes « modeleur » ; 35, 30 : pingenti [dat. sing. substantivé] : « peintre décorateur » (création spontanée pour différencier de pictor ?) ; 35, 46 : Qui adulterant « faussaire » [adulterator est plus tardif]. Rappelons que pour former des noms de procès, il existe certes communément une solution aisée en discours, à savoir les périphrases avec un adjectif verbal ou un gérondif : Plin. 36, 9 (marmore scalpendo), 54 (signis e marmore poliendis) et 67 (in deuehendo).

Bitumine antiqui tinguebant eas [statuas], quo magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuerit inuentum; certe etiam nomen non habet uetustum. (Plin. 34, 15)

« Les Anciens enduisaient les statues de bitume, ce qui rend encore plus étonnant qu'on se soit plu <ensuite> à les recouvrir d'or. Je me demande si ce n'est pas là une invention romaine ; en tout cas, le nom même n'en est pas ancien. »

Si le mot est attesté de manière contemporaine à Pline, notamment comme nom de procès 33, l'encyclopédiste semble rechigner à l'employer, préférant une périphrase descriptive (auro integere). Si en l'espèce la lacune lexicale peut être dite comblée, l'intégration de ce terme paraît malaisée, permettant de comprendre ici une sortie de la lacune lexicale au profit d'un néologisme récent, avec les problématiques inhérentes à l'acceptation d'une néologie. Au fond, le trouble existe peut-être surtout pour le lecteur moderne, gêné dans sa recherche de la perception du sujet parlant. Il reste, somme toute, assez troublant de voir Pline signaler certaines lacunes lexicales, cependant qu'il n'en mentionne pas explicitement d'autres, mais a directement recours à une solution de substitution, de l'ordre du *code-switching*³⁴, de la périphrase descriptive³⁵, du calque morphologique³⁶ ou bien encore du calque sémantique³⁷. Dans ces exemples, il est possible de percevoir que l'analyse moderne qui consisterait à déceler une lacune lexicale se fonde sur l'inexistence d'un lexème, soit d'une unité lexicale différente d'un syntagme nominal, ou même du type de la synapsie, telle qu'elle est définie par Benveniste ; mais à notre sens, le problème d'appréciation réside sans doute davantage dans la difficulté qu'il y a pour le lecteur moderne d'apprécier le caractère spontané ou lexicalisé de tels syntagmes.

3.3. La question des noms propres

Avant de conclure, nous aimerions en venir à la question du nom propre qui soulève une problématique particulière. Dans l'*Histoire naturelle*, conformément à ce qui s'observe par ailleurs dans la littérature latine, il est usuel de conférer

³³ Voir aussi Quint. 8, 6, 28 : aurātūra.

³⁴ Voir e.g. Plin. 35, 104: poppyzonta [simple translittération] pour le participe grec ποππύζοντα (en l'espèce, au masc. acc. sing.), mais nous touchons là au délicat problème des «titres» d'œuvres d'art.

^{35 (}ex) ebore et auro (Plin. 34, 49; 36, 18) sert à rendre le composé nominal grec χρυσελεφάντινος; artem [...] uiros pingendi (Plin. 35, 74) pourrait rendre le composé grec non attesté *ἀνθρωπογραφία. De fait, en faveur de cette dernière hypothèse, il convient de considérer l'existence du cognomen anthropographus employé pour Dionysius ainsi que de nombreux composés en -γραφία pour des subdivisions en peinture, selon des spécialités de sujets traités. Enfin, nous citerons la périphrase lumen atque umbras (Plin. 35, 29) pour rendre le grec σκιαγραφία.

³⁶ Plin. 34, 55 : destringentem se (gr. ἀποξυόμενον ; on trouve également la translittération latine apoxyomenon, e.g. Plin. 34, 62).

³⁷ Plin. 35, 79 : *uenerem* (gr. χάρις). Voir Moussy (1966 : 419 *sq.*).

aux œuvres artistiques grecques figurant des divinités non pas le théonyme grec, mais le nom de la divinité correspondante dans le panthéon romain, selon le principe de l'*interpretatio Romana*. Ainsi, pas d'Aθήνη de Phidias (ni en alphabet grec, ni en translittération), mais la *Minerua* de Phidias, et ainsi de suite. Or, il advient que quelques divinités échappent à cette équivalence, avec un cas plus notable, à savoir la divinité Νέμεσις. Pour évoquer cette divinité – révérée à Rome à compter du I^{er} siècle avant notre ère –, l'emploi du théonyme grec paraît incontournable, ce qui gêne manifestement Pline qui insiste sur l'existence d'une lacune en l'espèce :

quae dea Latinum nomen ne in Capitolio quidem inuenit. (Plin. 11, 251) « Or cette déesse ne trouva pas de nom latin, pas même sur le Capitole. »

Graecam Nemesin inuocantes cuius ob id Romae simulacrum in Capitolio est, quamuis Latinum nomen non sit. (Plin. 28, 22)

« L'appellant la Némésis grecque, dont une représentation statuaire se trouve sur le Capitole pour cette raison, bien qu'il n'existe pas de nom latin pour elle. »

C'est à notre connaissance un cas remarquable par l'insistance avec laquelle l'encyclopédiste signale l'absence de nom latin, mais nous abordons là un autre lexique spécialisé, en l'espèce la langue du fait religieux 38. Avons-nous proprement affaire à une lacune lexicale ? Quelle réponse en langue latine serait possible sinon l'emprunt avec acceptation du nom grec, soulevant par là une problématique autre qui est celle de l'intégration au lexique, avec la perspective de voir le sentiment de xénisme s'estomper ? Vindex, voire la personnification Vltio, conformément à l'emploi signalé par Tacite³⁹ ? Quoi qu'il en soit, l'insistance de Pline n'est pas anodine : au fond, lorsqu'un auteur écrit qu'il rencontre un problème de lacune lexicale, un tel énoncé est fortement significatif puisqu'il pointe du doigt une incapacité du scripteur à s'exprimer à ce moment-là : le problème de la lacune en langue gêne suffisamment le scripteur en discours pour qu'il juge opportun de le signaler. Les réponses alors envisagées a priori comme possibles en discours (le calque morphologique, le calque sémantique, l'emprunt, le code-switching) doivent paraître peu satisfaisantes à l'auteur, qui invalide par là même le recours à de telles stratégies discursives.

En définitive, Pline offre un regard polémique sur la constitution du lexique technique où il attend une saturation des possibilités de dénomination pour

³⁸ Signalons simplement que, dans l'exemple cité, le fait que *Némésis* ait un temple *sur le Capitole* ajoute au caractère notable de la situation puisque ne peuvent être présentes sur le Capitole que des divinités indigènes.

³⁹ Tac., An. 3, 18.

des référents extralinguistiques jugés dignes d'intérêt. La double aberration – à son sens – de lacunes lexicales et de mots superflus permet d'observer l'analyse synchronique d'un érudit sur le caractère « imprévisible » du lexique, jusque dans le lexique technique. Pline semble défendre l'idée que ce dernier serait un lexique d'un type différent, dont le traitement et l'histoire ne pourraient se confondre avec l'histoire de la langue prise plus généralement. Une certaine exigence de rationalité et de prévisibilité du lexique apparaît dès lors dans la conception que le sujet parlant peut avoir, même si elle est en grande partie déçue. Or, si Pline signale des lacunes lexicales en latin, il n'en tire pas tant une condamnation de la langue que de ses locuteurs, peu curieux de maintenir certains termes ou de créer de nouvelles dénominations. Notamment, pour l'auteur de l'*Histoire naturelle*, la perte sèche d'un terme est surtout signe d'appauvrissement non seulement de la langue mais aussi de la science. Il convient donc de ne pas se méprendre sur la portée de la critique linguistique de Pline : l'encyclopédiste ne développe pas tant un propos de patrii sermonis egestas, qu'une critique de l'attitude des locuteurs. Si Pline ne se fait pas terminologue pour proposer de nouvelles appellations 40, il ne manque pas de faire comprendre cette exigence d'enrichissement du lexique latin puisque c'est ce lexique qui est mis en avant : le lexique grec, pour respecté qu'il soit par Pline, est présenté soit comme second par rapport à un lexique latin étoffé, soit comme instrumentalisé par les Romains. Enfin, l'étude des lacunes lexicales permet d'inverser la perspective dans l'étude du lexique dans la mesure où l'on ne part plus du néologisme mais de l'absence de néologisme là où il pourrait être attendu, pour voir ce qui empêche pour ainsi dire le néologisme. La contrainte de la morphologie lexicale paraît alors importante si l'on considère la théorie des « mots possibles ». C'est cette conscience du locuteur de la capacité de création lexicale qui constitue l'aiguillon principal de la réflexion : en d'autres termes, dès lors que la morphologie lexicale d'une époque donnée paraît peu favorable à la production de tel type de mot, le locuteur se montre moins sensible à la nécessité de combler une lacune lexicale, comme pour les noms de procès dans le cas du vocabulaire de la sculpture et de la peinture en latin. La question de la morphologie lexicale revêt ainsi un aspect d'inhibiteur dans la création lexicale, constituant un impératif souvent supérieur à celui de « sentiment de besoin néologique ».

⁴⁰ Dans d'autres contextes, Pline peut proposer des innovations sémantiques, voire lexicales : voir notamment Fruyt (2006) et Duarte (2009).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 2008, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge University Press.
- CABRÉ, M.-T., 1998, *La Terminologie. Théorie, méthode et applications*, trad. M. C. Comier et J. Humbley, Paris/Ottawa, Armand Colin/Presses de l'Université d'Ottawa.
- CORBIN, D., 1987, Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique, Tübingen, Niemeyer.
- —, 1997, « Entre les mots possibles et les mots existants : les unités lexicales à faible probabilité d'actualisation », dans D. Corbin et al. (dir.), Mots possibles et mots existants. Forum de morphologie (1^{res} rencontres). Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (28-29 avril 1997), Villeneuve d'Ascq, URA Silex, p. 79-89.
- Duarte, P., 2009, « Qu'est-ce que la perfection d'une œuvre d'art pour Pline l'Ancien? », *Loxias*, n° 26, http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=3048 (dernière consultation le 5 janvier 2017).
- —, 2015, « Étude sémantique autour de *diligentia* dans le vocabulaire plinien de la critique d'art », dans C. Lehmann & C. Cabrillana (dir.), *Acta XIV Colloquii Internationalis Linguisticae Latinae*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 11-23.
- Dury, P., 2012, « Le sentiment d'un besoin néologique chez l'expert pour remplacer un terme à connotation péjorative. Quelques exemples tirés du domaine médical », *Neologica*, n° 6, p. 81-93.
- FERRI, S., 1962, Opuscula. Scritti vari di metodologia storico-artistica, archeologia, antichità etrusche e italiche, filologia classica, Firenze, Felice le Monnier.
- FÖGEN, T., 2000, Patrii sermonis egestas. Einstellungen lateinischer Autoren zu ihrer Muttersprache. Ein Beitrag zum Sprachbewußtsein in der römischen Antike, München/Leipzig, K. G. Saur.
- FRUYT, M., 1996, « Lexique et conscience linguistique en latin : sens fonctionnel et sens parallèle », dans M. Fruyt & C. Moussy (dir.), *Structures lexicales du latin. Actes de la table ronde du VIIe colloque international de linguistique latine (Jérusalem, 20 avril 1993)*, Paris, PUPS, p. 97-119.
- —, 1998, « Les deux types de motivation dans certaines langues indo-européennes (français, latin...) », dans P. Valentin & M. Fruyt (dir.), *Lexique et cognition*, Paris, PUPS, p. 50-70.
- —, 2000, « La Création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », dans M. Fruyt & C. Nicolas (dir.), *La Création lexicale en latin*, Paris, PUPS, p. 11-48.
- —, 2006, « Formation des mots chez Pline l'Ancien et prolongements dans le néo-latin botanique », dans J.-P. Brachet & C. Moussy (dir.), *Latin et langues techniques*, Paris, PUPS, p. 11-33.
- GARDNER-CHLOROS, P., 2009, *Code-switching*, Cambridge, Cambridge University Press.

- GECKELER, H., 1976, Semántica estructural y teoría del campo lexico, Madrid, Gredos.
- Gotti, M., 1991, *I languaggi specialistici*. *Caratteristiche linguistiche e criteri pragmatici*, Firenze, La Nuova Italia.
- HÖLSCHER, T., 1987, Römische Bildsprache als semantisches System, Heidelberg, C. Winter.
- HUMBLEY, J., 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, n° 25, p. 46-70.
- —, 2003, « La néologie en terminologie », dans J.-F. Sablayrolles (dir.), *L'Innovation lexicale*, Paris, Honoré Champion, p. 261-278.
- ISAGER, J., 1991, *Pliny on Art and Society. The Elder Pliny's Chapters on the History of Art*, trad. H. Rosenmeier, Odense, Odense University Press.
- KIRCHER-DURAND, C., 1997, « Mots possibles et mots existants dans une langue morte comme le latin », dans D. Corbin et al. (dir.), Mots possibles et mots existants. Forum de morphologie (1^{res} rencontres). Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (28-29 avril 1997), Villeneuve d'Ascq, URA Silex, p. 173-179.
- KIRCHER-DURAND, C. (dir.), 2002, Grammaire fondamentale du latin, t. IX, Création lexicale: la formation des noms par dérivation suffixale, Leuven/Paris/Dudley (Ma.), Peeters.
- MARTÍN RODRÍGUEZ, A. M., 2005, « Lagunas léxicas en latín », dans G. Calboli (dir.), Papers on Grammar. IX 1 Latina Lingua! Nemo te lacrimis decoret neque funera fletu faxit. Cur? Volitas viva per ora virum. Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics (Bologna, 9-14 June 2003), Roma, Herder, p. 337-346.
- —, 2008, « Lacunes lexicales dans le champ sémantique de la femme en latin », dans G. Viré (dir.), Autour du lexique latin. Communications faites lors du XIII^e Colloque international de linguistique latine (Bruxelles, 4-9 avril 2005), Bruxelles, Latomus, p. 71-83.
- Moussy, C., 1966, Gratia et sa famille, Paris, PUF.
- NAAS, V., 2002, *Le Projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Roma, École française de Rome.
- NICOLAS, C., 1996, Vtraque lingua. *Le calque sémantique : domaine gréco-latin*, Leuven/Paris, Peeters.
- Sablayrolles, J.-F., 2000, La Néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes, Paris, Honoré Champion.
- ZIMMER, R., 1977, « Contribution à la théorie des lacunes linguistiques », Folia linguistica. Acta Societatis Linguisticae Europaeae, n° 11, p. 1-12.

SUR QUELQUES ASPECTS DE LA FORMATION VERBALE DANS LA LANGUE POÉTIQUE

Gerd V. M. Haverling Uppsala Universitet

1. L'INFECTVM ET LE PERFECTVM SANS PRÉVERBE

En grec classique, nous pouvons observer une opposition entre quelques verbes avec préverbe attestés dans la prose et les verbes correspondants sans préverbe que nous rencontrons surtout dans la poésie et chez les Tragiques. Pour « mourir », les Tragiques emploient toujours, au présent, le simple θνήσκω, tandis qu'ἀποθνήσκω est usuel en prose (mais nous trouvons normalement le parfait τέθνηκα sans le préverbe également dans la prose). D'autres exemples de ce phénomène stylistique sont ιζω « s'asseoir » au lieu de καθίζω, ίκνοῦμαι « venir, arriver » au lieu de ἀφικνοῦμαι ou encore εὕδω « dormir » au lieu de καθεύδω¹. Ce phénomène se rencontre aussi dans la langue poétique latine. Ainsi, chez Virgile, nous trouvons par exemple sidunt (1a) au sens de considunt « ils s'assoient » (1b); en revanche, dans la prose, le verbe sans préverbe a le sens de « s'abaisser graduellement » (1c). Nous avons d'autres exemples de ce phénomène, dont l'emploi de *stupesco* au sens d'*obstupesco* « s'étonner, être frappé de stupeur » (par ex. Cic., Marc. 28) dans la citation d'un Tragique chez Cicéron (2), ou encore l'emploi de *latesco* au sens de *delitesco* « se cacher » (par ex. Cic., *Cael.* 62) dans la poésie de Cicéron (3)2:

- 1 a) tollunt se celeres [columbae] liquidumque per aëra lapsae / sedibus optatis gemina super arbore **sidunt** [...]. (Virg., En. 6, 202-203)
- « Elles s'élèvent rapidement et, glissant à travers l'air transparent, se posent au lieu recherché sur l'arbre à la double nature. »
- 1b) in siluam uenitur et ibi magna cum audiendi expectatione considitur. (Cic., De or. 3, 18)
- « On se rendit dans le bois, où l'on s'assit, fort impatient d'écouter [Crassus]. »

¹ Voir par exemple Brunel (1939 : 90-91 et 261); Liddell, Scott et Jones (1968), s.u. θνήσκω, ἵζω, ίκνέομαι et εὕδω ; cf. Napoli (2006 : 143-144).

² Voir Haverling (2000: 166-167 et 207-208); Haverling (2010: 277-523, part. p. 298-299).

- 2) [...] « Set quid uideo ? Ferro saeptus possidet sedis sacras, incidat, aspiciat, admiretur, stupescat. Quid ? Ille alter "quid petam praesidi"? [...] » (Cic., De or. 3, 102)
- « Que vois-je ? Entouré de ses hommes d'armes, il envahit la demeure sacrée ; sa vue rencontre un objet, il le regarde fixement, frappé de stupeur. Et cet autre acteur dans le passage "où prendre un appui ?" »
- 3) [...] et magnus pariter delabitur Amnis. / Hic Equus a capite et longa ceruice latescit. (Cic., Arat. 600-601)
- « et en même temps décline le vaste Fleuve. C'est alors que le Cheval par sa tête et sa longue encolure, commence à disparaître. »

Un autre exemple de ce phénomène est l'emploi de *suesco* au sens d'*adsuesco* « s'accoutumer » (4b) chez Tacite (4a), un prosateur qui aime employer des poétismes dans la prose. Ajoutons alors que le parfait *sueui*, au sens de « je suis habitué, j'ai l'habitude », se rencontre dans la poésie de la période classique (5a-b) au sens de *consueui* (par ex., Pl., *Pers.* 170) ou *adsueui* (par ex., Cic., *Inv.* 1, 3)3:

- 4a) Drusus in Illyrium missus est, ut suesceret militiae [...]. (Tac., An. 2, 44, 1)
- « Drusus fut envoyé dans l'Illyricum, afin qu'il apprît la guerre. »
- 4b) Barcinis nitentibus ut adsuesceret militiae Hannibal [...]. (Liv. 21, 3, 2)
- « Les Barcides faisaient des efforts afin que Hannibal apprît la guerre. »
- 5a) « Has Graeci stellas Hyadas uocitare **suerunt** » a pluendo (ὕειν enim est pluere) [...]. (Cic., Arat. 172 in Nat. 2, 111)
- « "Les Grecs ont coutume d'appeler ces étoiles les Hyades pour avoir porté la pluie" (car *hyein* veut dire pleuvoir). »
- 5b) ubi sueuit illa diuae uolitare uagae cohors [...]. (Catul. 63, 25)
- « Où le cortège errant de la déesse a coutume de voltiger. »

Depuis environ 200 apr. J.-C., la fonction aspectuelle de beaucoup de préverbes s'est perdue et la fonction dynamique du suffixe -sc- a commencé à se perdre également. Par conséquent, nous trouvons dans la prose tardive des verbes tels que stupesco (par ex. Tert., Cult. 2, 13, 4, Lact., Opif. 9, 4) ou latesco (par ex. Chrysol.,

³ Voir Haverling (2000 : 143-144 et 220) ; par ex., sur *apisci* au lieu d'*adipisci*, voir Wackernagel (1928 : 186-192) ; Axelson (1945 : 27) ; Hofmann et Szantyr (1965 : § 166.d) ; Leumann (1977 : 562) ; Landfester (1997 : 78) ; Maurach (2006 : 112-114).

Serm. 150, 4); chez les grammairiens tardifs, nous trouvons plusieurs verbes avec le suffixe -sc- mais sans préverbe, tels dormisco (Aug., Gram. V 515, 46-516, 2, Eutych., V 448, 24-449, 2) et tacesco (Virg., Gramm. Epist. 3, 9), verbes que nous ne rencontrons que très rarement dans les textes. Les grammairiens nous donnent ces verbes, avec des exemples de préverbés également (6a-b)4:

- 6a) ut « cupio cupisco » Cicero in oratore : diuino aliquo animi motu maiora concupiscat. (Prisc., Gramm. II 427, 22-23)
- « Comme *cupio*, *cupisco* Cicéron dans l'*Orator* : "une inspiration quasi divine le pousse à porter plus haut son ambition" (Cic. *Or.* 41). »
- 6b) ut « dormio dormisco » Terentius in adelphis : hoc uilli edormiscam. (Prisc., Gramm. II 428, 3-4)
- « Comme *dormio*, *dormisco* Térence dans les *Adelphes* : "je vais cuver mon petit coup de vin" (Ter., *Ad.* 785). »

Comme nous l'avons vu, nous trouvons le parfait *sueui* au sens de *consueui* « je suis habitué, j'ai l'habitude » dans la poésie de la période classique (ex. 5a-b). Dans le latin préclassique, un parfait sans préverbe tel que *calui* ou *pallui* a normalement le sens non dynamique, à savoir « j'ai été chaud / j'étais chaud » (7a) et « j'ai été pâle / j'étais pâle » (8a) ; pour indiquer le changement d'état, il faut un parfait avec un préverbe tel que *concalui* « je suis devenu chaud » (7b) et *expallui* « je suis devenu pâle » (8b). Tel est normalement le cas aussi au début de l'empire, comme en atteste, par exemple, Sénèque qui, dans la prose, emploie *rubui* au sens non dynamique « j'étais rouge » et *erubui* pour indiquer le changement d'état, à savoir « je suis devenu rouge » (9)⁵:

- 7a) Nam et illi rumores de comitiis Transpadanorum Cumarum tenus caluerunt; Romam cum uenissem, ne tenuissimam quidem auditionem de ea re accepi. (Cael. in Cic., Fam. 8, 1, 2)
- « [...] car ces bruits sur les comices des Transpadans se sont développés à Cumes seulement et pas au-delà ; quand j'étais venu à Rome, je n'ai rien entendu de cela. »
- 7b) Prius abis quam lectus ubi cubuisti concaluit locus. (Pl., Amph. 513)
- « Tu t'en vas avant même d'avoir réchauffé dans notre lit la place où tu t'es couché. »
- 8a) Sic et Europe niueum doloso / credidit tauro latus et scatentem / beluis pontum mediasque fraudes / palluit audax. (Hor., Carm. 3, 27, 25-28)
- « Ainsi Europe confia au taureau séducteur son flanc de neige, Europe, devant les monstres pullulant sur la mer et les pièges qui l'environnaient, pâlit dans son audace. »

⁴ Voir Haverling (2000:137-209, 247 et 249-393); Haverling (2010:323-324).

⁵ Voir Haverling (2000: 220-231).

- 8b) *Viden ut expalluit*? *Datin isti sellam, ubi adsidat, cito* [...]. (Pl., *Curc.* 311) « Voyez comme il est devenu pâle! Un siège, vite, donnez un siège pour le faire asseoir. »
- 9) Quidam numquam magis quam cum erubuerint, timendi sunt, quasi omnem uerecundiam effuderint. Sulla tunc erat uiolentissimus cum faciem eius sanguis inuaserat. Nihil erat mollius ore Pompei; numquam non coram pluribus rubuit, utique in contionibus. Fabianum, cum in senatum testis esset inductus, erubuisse memini, et hic illum mire pudor decuit. (Sen., Epist. 11, 3-4)
- « Certains ne sont jamais plus redoutables que quand ils viennent de rougir, comme s'ils avaient, par là, chassé toute honte. Sylla n'était jamais plus violent que lorsque son visage s'était empourpré. Point de figure plus impressionnable que celle de Pompée ; il rougissait devant quelques personnes, et surtout devant une assemblée. Je me souviens d'avoir vu Fabianus rougir au moment où on venait de l'introduire au sénat pour un témoignage ; et cette réserve lui seyait admirablement. »

Dans la poésie classique, nous trouvons cependant parfois l'emploi du parfait sans préverbe pour indiquer un changement d'état. Ainsi, nous trouvons par exemple *pallui* au sens d'*expallui* « je suis devenu pâle » (10a-b) et *calui* au sens d'*incalui* « je suis devenu chaud, j'ai commencé à m'échauffer » (11a-b). Dans la prose, Sénèque emploie *rubui* au sens de « j'étais rouge » (ex. 9), mais dans ses tragédies il emploie *rubui* au sens dynamique de « je suis devenu rouge » (12a-b):

- 10a) quid **palluisti**, femina ? An ioci dolent ? / An facta cognoscis tua ? (Virg., Catal. 13, 17-18)
- « Pourquoi es-tu devenue pâle, femme ? Est-ce que les plaisanteries te font souffrir ? Ou est-ce que tu reconnais ce que tu as fait ? »
- 10b) Vt uero summo despexit ab aethere terras / infelix Phaeton penitus penitusque iacentes, / palluit et subito genua intremuere timore [...]. (Ov., M. 2, 178-180)
- « Quand le malheureux Phaéton, du haut de l'éther, jeta ses regards sur la terre qui s'étendait si bas, si bas au-dessous de lui, il pâlit. »
- 11a) [...] et accepti **caluere** sub ossibus ignes. (Ov., M. 2, 410)
- « et la passion brûlante qu'il avait conçue l'enflamma jusqu'aux os. »
- 11b) Tum primum radiis gelidi caluere Triones [...]. (Ov., M. 2, 171)
- « Alors pour la première fois les étoiles glacées du Septentrion s'échauffèrent sous les rayons du soleil. »
- 12a) En nuper **rubuit**, nullaque lucidis / nubes sordidior uultibus obstitit [...]. (Sen., Phaedr. 788-789)

« Récemment il a rougi bien qu'aucun nuage sombre n'eût voilé ses lumineux regards. »

12b) [...] Hinc terras cruor / infecit omnes fusus et **rubuit** mare. (Sen., Phaedr. 551-552)

« Alors la terre fut tout entière arrosée de sang et la mer en rougit. »

Cet emploi devient particulièrement fréquent chez Ovide, qui emploie lui aussi rubui au sens d'irrubui « je suis devenu rouge » (Ov., M. 11, 19), madui au sens d'immadui « je suis devenu humide » (Ov., M. 4, 729 et 11, 418), candui au sens d'incandui « je me suis embrasé » (Ov., M. 1, 120), rigui au sens d'obrigui « je me suis raidi » (Ov., M. 4, 555; 5, 209, F. 1, 97), torpui au sens d'obtorpui « je me suis engourdi » (Ov., Ep. 10, 44, Tr. 1, 3, 8), tumui au sens d'intumui « je me suis gonflé » (Ov., M. 3, 73, Pont. 2, 3, 27), maturui au sens d'ematurui « je suis devenu mûr » (Ov., M. 11, 191), silui au sens de consilui « je suis devenu silencieux » (Ov., M. 4, 274), durui au sens d'obdurui « je suis devenu dur » (Ov., M. 2, 831), tabui au sens de contabui « je me suis fondu », « je me suis consumé » (Ov., Ars 2, 89) et canui au sens d'incanui « je suis devenu blanc » (Ov., F. 3, 880) 6.

Cependant, le système n'est pas tout à fait cohérent et nous trouvons de temps en temps le parfait sans préverbe dans la fonction dynamique, y compris dans la prose. Il y a selon les manuscrits (qui sont cependant assez récents) deux exemples déjà présents dans la prose de Caton. L'exemple de *ubi aruerit* « quand il aura séché », « quand il sera sec » (13a) peut être comparé à l'exemple de *ubi adaruerit* de même sens dans un autre passage (Cat., *Agr.* 98, 1). Il n'y a aucun exemple de l'emploi d'*arui* au sens non dynamique mais il y a quelques exemples de l'emploi dynamique d'*arui* également dans le latin postclassique et tardif (13b-c). Dans ce sens-là, les formes normales semblent cependant être *inarui* « je me suis desséché partiellement » (par ex. Varr., *R.* 1, 45, 1) et *exarui* « je me suis desséché totalement » (par ex. Varr., *L.* 5, 102). L'emploi de *fracuerit* au sens dynamique de « il s'est fermenté » chez Caton (14a) est le seul exemple de ce parfait, mais dans ce cas, nous trouvons un parallèle avec un préverbé chez Varron (14b):

- 13a) Vbi **aruerit**, eo frumentum refrigeratum condito. (Cat., Agr. 92)
- « Quand ce sera sec, déposez-y le blé refroidi. »
- 13b) Cum deinde modice **aruerint**, in uasa noua sine pice operculata et gypsata sicco loco reponito [...]. (Col., R. 12, 16, 2)
- « Quand ils seront modérément secs, il faut les mettre dans des vaisseaux nouveaux, fermés d'un couvercle, sans poix et avec du plâtre, dans un lieu sec. »

⁶ Voir Haverling (2000: 227-232); Haverling (2010: 300-301).

458

```
13c) Repente flauit in eos, et aruerunt et turbo quasi stipulam auferet eos. (Vulg., Is. 40, 24)
```

« Et aussitôt il a soufflé sur eux, ils ont séché et le mouvement circulaire va les enlever comme de la paille. »

```
14a) [...] sinito quadriduum fracescat. Vbi bene fracuerit, rutro concidito [...]. (Cat., Agr. 128)
```

« Laissez fermenter quatre jours ; quand cela aura bien fermenté, hachez à la pelle. »

```
14b) [...] quod enim quam recens quod conf<r>acuit melius. (Varr., R. 1, 13, 4) « car celle qui a pourri est meilleure que la récente. »
```

L'opposition aspectuelle entre le parfait non dynamique sans préverbe (ex. 7a, 8a, 9) et le parfait dynamique avec préverbe (ex. 7b, 8b, 9) est donc très forte dans le latin préclassique et classique, mais vers la fin du II^e s. apr. J.-C., ce système ne fonctionne plus et nous trouvons le parfait sans préverbe au sens dynamique très souvent dans la prose tardive (15a-b). Parfois, nous trouvons aussi l'emploi hypercorrect d'un verbe avec préverbe dans la fonction non dynamique (16a-b), ce qui indique très clairement que la fonction aspectuelle des préverbes était en train de disparaître⁷:

```
15a) [...] ubi conuiuium caluit et incestae libidinis ebrietatis feruor exarsit [...]. (Minuc., 9, 6)
```

« Lorsque le festin a atteint une certaine chaleur et que l'ardeur de la passion incestueuse a enflammé les convives enivrés. »

```
15b) Si uinum uenditum acuerit uel quid aliud uitii sustinuerit, emptoris erit damnum [...]. (Ulp., 18, 6, 1)
```

« Si le vin vendu est devenu aigre ou mauvais de quelque autre façon, ce sera au détriment de l'acheteur. »

```
16a) [...] qui tam diu conticuerunt [...]. (Ulp., 48, 19, 6)
« eux qui se sont tus longtemps. »

16b) [...] et tota nocte oblituit [...]. (Ulp., 21, 1, 17, 15)
« et il s'est caché toute la nuit. »
```

En latin classique, il y a donc une opposition entre le parfait non dynamique sans préverbe et le parfait qui indique un changement d'état avec préverbe. L'emploi des verbes sans préverbe – comme *stupesco* au sens de *obstupesco* (ex. 2) et *pallui* au sens de *expallui* (ex. 10) – appartient au style poétique. Quand cette

Voir Haverling (2000: 222-225); Haverling (2010: 327-328); cf. Pinkster (2015: 448-449).

opposition sémantique est perdue dans le latin tardif, nous trouvons l'emploi des verbes sans préverbe au sens des verbes avec préverbe dans la prose aussi.

Par exemple, Wackernagel (1928: 188-191), Axelson (1945: 27) et Maurach (2006: 112-114) offrent quelques exemples de l'emploi du *simplex pro composito* dans la poésie, mais ils ne discutent pas le phénomène correspondant au *perfectum*.

2. L'INFECTVM SANS LE SUFFIXE -SC-

Un autre phénomène trouvé dans la langue poétique est l'emploi des verbes tels que *ascīre* et *conticēre* au lieu de *asciscere* « appeler à soi, prendre pour soi » (ex. 20) et *conticescere* « se taire, cesser de parler » (ex. 21).

Quand nous trouvons le préverbe *con-* avec des verbes non dynamiques, la fonction du préverbe réside souvent dans le renforcement du sens du verbe, comme par exemple dans *concalēre* « être très chaud » (17), *conmadēre* « être très mouillé » (18), et *condormīre* « dormir profondement » (19a-b):

- 17) Commisce mulsum, struthea coluteaque appara, / bene ut in scutris **concaleat**, et calamum inice. (Pl., Pers. 87-88)
- « Mélange le vin miellé, apprête les coings et les baguenaudes, qu'ils chauffent bien dans les bassines ; jettes-y de la cannelle. »
- 18) coquito [sc. brassicam] usque donec conmadebit bene. (Cat., Agr. 156, 5) « cuisez jusqu'à ce qu'il soit bien détrempé. »
- 19a) Sic quoque saepe indigens somni, et dum per uicos deportaretur et deposita lectica inter aliquas moras **condormiebat**. (Suet., Aug. 78, 2)
- « Il avait donc souvent besoin de dormir et il dormait profondément lorsqu'il fut porté dans les rues de la ville et quand la litière eut été déposée à cause de quelques obstacles. »
- 19b) [...] cum Ulysses condormiret, socii inuolarunt pecus [...]. (Hyg., Fab. 125, 15) « lorsque Ulysse dormait profondément, ses compagnons se sont précipités sur le bétail. »

Dans ces cas, la fonction du préverbe est différente de celle qu'il joue dans *concalescere* « devenir chaud », **commadescere* « devenir bien trempé, délayé » (dont nous n'avons trouvé aucun exemple), et *condormiscere* « s'endormir » 8.

⁸ Voir Haverling (2000 : 262). L'Oxford Latin Dictionary hésite un peu quant à la définition du sens de ces mots : concaleo « to be or become warm », commadeo « to become tender or sodden » et condormio « to sleep soundly, be fast asleep ».

Dans certains cas, cependant, nous trouvons un verbe de ce genre avec la même fonction que le verbe avec le suffixe -sc- et le préverbe con-. Dans le latin classique et post-classique, ces verbes semblent avoir une valeur poétique. Ici, nous avons ascīre (20a-b) au sens d'asciscere « appeler à soi, prendre pour soi, s'adjoindre » (20c) et conticeo (21a) au sens de conticesco « se taire, cesser de parler » (21b):

```
20a) Si Turno exstincto socios sum adscire paratus [...]. (Virg., En. 12, 38) « Si, Turnus une fois mort, je suis prêt à les recevoir comme alliés, ... »
```

20b) Nihil per libertos seruosque publicae rei, non studiis priuatis nec ex commendatione aut precibus centurionem militesue **adscire**, sed optimum quemque fidissimum putare. (Tac., Agr. 19, 2)

« Il n'a jamais employé des affranchis ou des esclaves dans l'administration publique ; il n'a jamais admis quelqu'un comme centurion ou soldat à cause d'une sympathie privée ou d'une recommandation ou des prières de quelqu'un, mais il considérait toujours le plus qualifié et le plus fidèle. »

```
20c) ut bonos boni diligant adsciscant que sibi [...]. (Cic., Lael. 50) « que les bons aiment les bons et se les attachent. »
```

- 21a) Aspicis, ut uirides audito Caesare siluae / conticeant ? (Calp., 4, 97-98)
- « Est-ce que tu vois comme, au nom de César, les forêts verdoyantes cessent de résonner ? »
- 21b) Sed conticiscam: nam audio aperiri fores [...]. (Pl., Bacch. 798)
- « Mais, je vais cesser de parler! J'entends la porte s'ouvrir. »

D'autres exemples répondent à cette formation poétique, tels *ingemere* « gémir sur, se lamenter sur » (22a-b; *cf.* Virg., *G.* 1, 46 et Ov., *M.* 1, 164) et *intepēre* « devenir tiède » (23a-b; *cf.* Stat., *Th.* 2, 377), qui correspondent aux verbes *ingemiscere* (22c-d) et *intepescere* (23c)9:

```
22a) [...] ut fulminis ictu, / concidit et spumas agit, ingemit et tremit artus [...]. (Lucr. 3, 488-489)
```

« Comme frappé de la foudre, il s'abat ; il écume, il gémit et tremble de tous ses membres. »

22b) ingemit et duplicis tendens ad sidera palmas / talia uoce refert [...]. (Virg., En. 1, 93-94)

« Il gémit et, tendant ses deux mains vers les astres, il profère ces mots. »

Voir Haverling (2000: 265-266, 275-276, 262 et 308); Haverling (2010: 300).

```
22c) nec, quotienscumque me uiderit, ingemescet [...]. (Cic., Sest. 146) « et toutes les fois qu'il me verra, il n'aura pas à gémir. »
```

- 22d) [...] ut potius meo casu doleatis quam ego uestro **ingemiscerem**. (Val.-Max., 5, 10, 2)
- « que vous pouvez déplorer mon sort sans que j'aie à gémir sur le vôtre. »
- 23a) et lacus aestiuis intepet Umber aquis [...]. (Prop., 4, 1, 124)
- « Et le lac Ombrien devient tiède en été. »
- 23b) [...] Mihi nunc Ligus ora / intepet hibernatque meum mare [...]. (Pers., 6, 6-7)
- « Moi, maintenant, je jouis de la tiédeur de la rive Ligure et de l'aspect hivernal d'une mer qui est mienne. »
- 23c) nunc mitigato iam et intepescente pristino frigore [...]. (Col., R. 1, 1, 5)
- « maintenant que le froid d'avant s'est déjà tempéré et est en train de se tiédir. »

En latin tardif, nous trouvons parfois ces verbes poétiques dans la prose. Nous rencontrons ainsi *intepeo* « devenir tiède » chez Cassiodore (*In Psalm*. 122, 4 fin.) et nous trouvons *conticeo* « se taire » chez Jérôme (24a) et Priscien. Selon ce dernier, c'est d'ailleurs *conticeo* et non *conticesco* qui est la base du parfait *conticui* (24b), ainsi que de l'*infectum conticesco* (24c). Dans la Vulgate, nous trouvons *exardeo* à la fois au lieu d'*exardesco* « prendre feu » mais également à proximité de ce même verbe (25; *cf. exardesco* dans par ex. Cic., *Lael.* 100)¹⁰:

- 24a) Impia synagoga conticeat. (Hier., Psalm. 20)
- « Que la synagogue impie se taise! » (cf. Vulg. I *Cor.* 14.34 : *Mulieres in ecclesiis taceant* « Que les femmes se taisent dans les églises! »)
- 24b) « Conticuere » quae pars orationis est? Verbum. Quale? Perfectum. Quo modo dictum? Indicatiuo, coniugationis secundae. Cur secundae? Quia in praesenti tempore secundam personam in -es productam desinit, « conticeo, contices » [...]. (Prisc., Gramm. III 469, 22-25)
- « "Conticuere" quelle classe de mots est-ce ? C'est un verbe. Lequel ? C'est un parfait. De quelle manière ? C'est l'indicatif, de la deuxième conjugaison. Pourquoi la deuxième ? Parce qu'il a la désinence -es dans la deuxième personne au présent. "conticeo, contices". »
- 24c) alia enim uerborum sunt simplicia, ut « cupio », « taceo », alia composita, ut « concupio », « conticeo », alia decomposita, id est a compositis deriuata, ut « concupisco », « conticesco ». (Prisc., Gramm. II 434, 21-24)

¹⁰ Voir Haverling (2000: 264-266 et 308); Haverling (2010: 300 et 327-329).

« car il y a des verbes simples, comme "cupio", "taceo", et des verbes composés comme "concupio", "conticeo", et des verbes décomposés, à savoir dérivés des composés comme "concupisco", "conticesco". »

25) in synagoga peccantium **exardebit** ignis et in gente incredibili **exardescit** ira. (Vulg., Sirach. 16,7)

« Dans la synagogue des pécheurs, un feu s'enflammera et la colère s'enflamme contre le peuple qui ne croit pas. »

En latin tardif, nous trouvons aussi commarceo « devenir faible » (Amm., 31, 12, 13), constupeo « devenir étonné » (Hier., Tract. psal. I 76 5 p. 56 l. 56 sq.), colliqueo au sens de « devenir clair, manifeste » (Boet., Mus. 1.10 med.) et consueo « s'habituer à » (Orib., Eup. 1, 9 p. 413 Ab) 11. Les verbes en -scavec préverbe sont, selon ces grammairiens, dérivés de verbes sans suffixe mais préverbés, comme par exemple concupio et conticeo (ex. 24c), deliteo ou consueo (Diom., I 344, 11-13, Char., p. 330, 18-24) et excandeo, expalleo, exardeo et exareo (Prisc., Gramm. II 438, 15-16) que nous ne trouvons pas dans les textes. Nous trouvons plusieurs de ces verbes chez les grammairiens, par exemple inareo chez Charisius (Gramm. p. 475, 29) et incaneo et irraucio chez Priscien (Gramm. II 438, 4-5, Gramm. II 538, 30-539, 3) 12.

Dans quelques verbes tardifs formés de cette façon, le préverbe *con-* a le sens de « avec », comme par exemple dans *condoleo* « souffrir avec quelqu'un » (par ex. Cypr., *Ep.* 17, 1; Vulg., *Hebr.* 5, 2) et *confloreo* « vivre en même temps que quelqu'un, avoir le même âge que » (par ex. Aug., *Conf.* 4, 4, 7)¹³.

Les verbes avec le préverbe mais sans le suffixe -sc- ont donc plusieurs fonctions. Dans certains cas, ils indiquent l'intensité (ex. 17-9), mais parfois ils ont la même fonction que les verbes correspondant avec -sc- (ex. 20-23); auquel cas, ils appartiennent au style poétique de l'époque classique et postclassique : il n'y a aucune indication de leur existence dans la langue parlée 14. Quand les fonctions de certains préverbes et le suffixe -sc- sont perdus dans le latin tardif, nous trouvons ces verbes aussi dans la prose et chez les grammairiens.

L'exemple de *consueo* qui semble se trouver dans un passage de Properce est probablement un parfait abrégé (Prop., 1, 7, 5 *nos*, *ut consuemus*, *nostros agitamus amores* [...]; *cf.* l'emploi que Lucrèce fait de *suemus* dans 1, 54; 1, 298 et 4, 364 = *sueuimus*).

¹² Voir Haverling (2000: 311).

¹³ Voir Haverling (2000: 270-271).

¹⁴ Voir Haverling (2000: 266, 339 et 347); Haverling (2013: 790).

3. CONCLUSION ET DISCUSSION

Ainsi, il y a des différences notables entre le vocabulaire poétique et le vocabulaire typique de la prose : certains mots appartiennent surtout au style poétique, comme, par exemple, *ensis* « épée » (*cf. gladius*) et *letum* « mort » (*cf. mors*), et entre les deux suffixes formant des substantifs neutres théoriquement interchangeables *-men* et *-mentum*, il est évident que les poètes préfèrent le premier ¹⁵.

Le système de l'aspect lexical n'a pas été bien décrit dans nos dictionnaires et dans nos manuels de grammaire traditionnels. De ce fait, le caractère poétique de l'emploi des formes verbales sans préverbe au sens des formes verbales avec préverbe ainsi que l'emploi des formes avec préverbe mais sans le suffixe -sc- au sens des verbes avec préverbe et suffixe n'ont pas été assez considérés comme des traits caractéristiques du style poétique dans le latin classique. Par exemple, Axelson (1945:27) et Maurach (2006:112-114) offrent quelques exemples de l'emploi du simplex pro composito, mais ils n'abordent que quelques exemples à l'infectum, sans mentionner le phénomène correspondant au perfectum.

Pour l'emploi du *simplex pro composito* à l'*infectum*, il existe des parallèles dans le style poétique grec, d'où la possibilité d'une influence grecque dans ce cas précis. Pourtant, l'emploi des verbes sans préverbe au sens des verbes avec préverbe est un phénomène que l'on rencontre dans d'autres langues (par ex. en suédois, dans certains cas) et il est donc également possible que nous ayons ici affaire à un phénomène très ancien et indépendant – entièrement ou partiellement – de l'influence grecque, autrement très forte sur le style poétique romain.

L'emploi poétique de verbes tels que *conticeo* et *ingemo* ne semble pas avoir été considéré dans les études sur le style poétique des Romains. Même un grand connaisseur de la poésie classique tel que Housman ne semble pas être au courant de ce phénomène quand il critique la variante *intepet* chez Properce et Perse (ex. 23a-b) 16. Quand nous trouvons dans un passage de Quintilien (12, 10, 14) les variantes *concupiebant* et *concupierant*, Radermacher choisit *concupiebant* et Winterbottom *concupierant*: les exemples les plus anciens de *concupio* sont trouvés dans la poésie épigraphique de l'empire (*CE* 980, 6, *CE* 1064, 2) et dans le passage de Quintilien, il faut choisir, comme Winterbottom, la variante *concupierant* 17.

¹⁵ Voir Axelson (1945:59 et 100 n. 8); Marouzeau (1962:120, 177, 179, 193 et 201); Santini (1999: 265 sq.); cf. Hine (2005:224-229); Maurach (2006:70-72).

¹⁶ Voir Housman (1913: 12-32, part. p. 25-27): pour Prop. 4, 1, 124, il propose le changement non tepet et pour Pers. 6, 7 mite tepet uernatque meum mare.

¹⁷ Voir Radermacher (1965: 404); Winterbottom (1970: 726); cf. Haverling (2000: 266).

Dans ce cas aussi, c'est la confusion de la morphologie dans le latin tardif (et donc la confusion parfois trouvée dans les manuscrits de nos textes) qui a créé des problèmes et empêché les savants d'évaluer correctement la fonction poétique de ces formations dans le latin classique et postclassique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AXELSON, B., 1945, Unpoetische Wörter. Ein Beitrag zur Kenntnis der lateinische Dichtersprache, Lund, C. W. K. Gleerup.
- Brunel, J., 1939, L'aspect verbal et l'emploi des préverbes en grec, Paris, Klincksieck.
- GLARE, P.G.W., LIDDELL, H.G., SCOTT, R. & JONES, H.S. (dir.), 1968, Oxford Latin Dictionary, Oxford, Oxford University Press.
- HAVERLING, G. V. M., 2000, On Sco-verbs, Prefixes and Semantic Functions: A Study in the Development of Prefixed and Unprefixed Verbs from Early to Late Latin, Göteborg, Acta universitatis Gothoburgensis.
- —, 2010, « Actionality, Tense and Viewpoint », dans P. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, t. II, *Constituent Syntax: Adverbial Phrases, Adverbs, Mood, Tense*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 277-523.
- —, 2013, « Les verbes en -sc- et la notion d'inchoativité chez les grammairiens tardifs », dans A. Garcea, M.-K. Lhommé et D. Vallat (dir.), *Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville*, Hildesheim, Olms, t. II (155.2), p. 781-791.
- HINE, H. M., 2005, « Poetic Influence on Prose: The Case of the Younger Seneca », dans T. Reinhardt, M. Lapidge & J. N. Adams (dir.), *Aspects of the Language of Latin Prose*, Oxford, Oxford University Press, p. 211-237.
- HOFMANN, J. B. & SZANTYR, A., 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchandlung.
- HOUSMAN, A. E., 1913, « Notes on Persius », Classical Quarterly, n° 7, p. 12-32.
- LANDFESTER, M., 1997, Einfürhung in die Stilistik der griechischen und lateinischen Literatursprachen, Darmstadt, Wissenschafliche Buchgesellschaft.
- LEUMANN, M., 1977, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchandlung.
- LIDDELL, H.G., SCOTT, R. & JONES, H.S., 1968, *A Greek English Lexicon*, Oxford, Oxford University Press.
- MAROUZEAU, J., 1962, Traité de stylistique latine, Paris, Les Belles Lettres.
- MAURACH, G., 2006, *Lateinische Dichtersprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Napoli, M., 2006, Aspect and Actionality in Homeric Greek. A Contrastive Analysis, Milano, Franco Angeli.
- PINKSTER, H., 2015, The Oxford Latin Syntax, Oxford, Oxford University Press, t. I.

- RADERMACHER, L., 1965, M. Fabi Quintiliani institutionis oratoriae libri XII, pars secunda: libri VII-XII, Leipzig, B. G. Teubner.
- SANTINI, S., 1999, « Lingue e generi letterari dalle origini agli Antonini », dans P. Poccetti, D. Poli & C. Santini (dir.), *Una storia della lingua latina*, Roma, Carocci editore, p. 235-376.
- WACKERNAGEL, J., 1928, Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch, Zweite Reihe, Bâle, Verlag Emil Birckhäuser.
- WINTERBOTTOM, M., 1970, M. Fabi Quintiliani institutionis oratoriae libri duodecim, tomus II: libri VII-XII, Oxford, Oxford University Press.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ALTERNANCE *PLVS – MAGIS* EN LATIN ARCHAÏQUE*

Pierluigi Cuzzolin Università degli Studi di Bergamo

C'est pour moi un plaisir et un honneur de dédier les pages qui suivent, avec lesquelles j'espère combler une lacune des recherches sur la langue latine archaïque, à une chercheuse qui a contribué à faire de la linguistique latine une des plus prestigieuses disciplines à l'intérieur des études classiques et qui a contribué d'une façon unique à son développement : Michèle Fruyt.

Sur les stratégies utilisées par le latin pour exprimer le comparatif de supériorité il y a une littérature copieuse¹; mais sur la comparaison en latin du point de vue général, les chapitres contenus dans le volume édité par Empar Espinilla, Pedro J. Quetglas et Esperanza Torrego² se révèlent encore très utiles. Toutefois, même si la question a été discutée plusieurs fois, aujourd'hui on ne dispose pas encore d'un cadre définitif et d'une analyse fiable des données qui concernent l'usage des adverbes *plus* et *magis* dans la formation de comparatifs analytiques, y compris d'informations statistiques sur leur usage et distribution.

À mon avis, deux questions revêtent un intérêt fondamental pour l'analyse et la compréhension des données : la première concerne la valeur précise de *magis* et *plus* lorsqu'ils servent à former le comparatif analytique, et que, dans la littérature scientifique en langue anglaise, on appelle *parameter marker*; la seconde concerne la nuance sociolinguistique propre aux deux adverbes qu'on pourrait peut-être dégager à partir des textes. On discutera donc brièvement le premier point.

Quelle est donc la valeur des deux adverbes ? Avant de chercher à répondre à cette question, il faut décrire le plus précisément possible la situation du latin archaïque.

^(*) Je tiens à remercier Thérèse Manconi, qui a révisé le texte et corrigé mon français.

¹ Je me permets de renvoyer le lecteur au chapitre « Comparative and Superlative », dans Cuzzolin (2011: 549-659).

² Espinilla (2002).

1. ÉTAT DE LA QUESTION

Selon la description traditionnelle que l'on trouve formulée dans les grammaires ou, par exemple, dans le manuel de Hofmann et Szantyr³, l'emploi de *magis* et de *plus* dans la formation desdites formes analytiques du comparatif (les considérations présentes concernent aussi le superlatif, qui toutefois ne sera pas discuté dans l'article présent) serait lié à des raisons d'ordre phonologique:

Die im Romanischen zur Herrschaft gelangte Umschreibung des Komp. und Superlat. durch magis, plus (maxime, plurimum) wird in guter Zeit nur selten und unter Sonderbedingungen angewendet. Älter und häufiger ist magis. Es tritt zunächst dort umschreibend ein, wo lautliche und formale Gründe die Bildung der Steigerungsgrade nicht empfehlen⁴.

« L'expression analytique du comparatif et du superlatif au moyen de *magis*, *plus (maxime, plurimum)*, qui s'impose en roman, est rarement utilisée durant la période classique, et seulement dans des circonstances particulières. *Magis* est plus ancien et plus fréquent. La forme analytique apparaît d'abord là où des raisons phonétiques et formelles freinent la formation des degrés de comparaison. »

Pour mieux comprendre la situation du latin archaïque et son développement, il faut tenir compte du fait que la structure prototypique de la comparaison est la suivante : « A est plus X que B », c'est-à-dire « Thérèse est plus grande que Stéphanie ». Dans cette phrase, deux entités sont comparées selon un critère univoque, la taille. Il est donc évident que dans une phrase comme « Thérèse est plus intelligente que paresseuse » on ne peut pas parler de véritable – c'est-à-dire « prototypique » – comparaison.

La raison pour laquelle on remplacerait les formes comparatives synthétiques serait donc la structure phonologique, car la langue latine refuserait des séquences penta- ou hexasyllabiques, lorsque le résultat serait un adjectif ou un adverbe trop long, pour ainsi dire ; ou chercherait à éviter certaines séquences de voyelles et semi-voyelles comme -iuio-, ou -uio-. Il va sans dire qu'il y a quelques exceptions à cette « règle » (en réalité il s'agit plutôt d'une tendance bien documentée) déjà en latin archaïque. Les formes de comparatifs analytiques prendraient donc, pour ainsi dire, leur origine, à partir des mots qui montraient des séquences syllabiques trop longues ou peu acceptables pour les oreilles latines, dans lesquelles le poids phonétique était également un critère pertinent : « Auch der Wortumfang kommt in Betracht⁵ ».

³ Lateinische Syntax und Stilistik.

⁴ Hofmann et Szantyr (1972:165).

⁵ Ibid.

On a déjà vu que le latin connaissait deux adverbes pour la formation des comparatifs analytiques, *magis*, plus ancien et plus fréquent, et *plus*. Tous deux sont des formes peu transparentes, bien que l'on soupçonne avoir affaire à de très anciennes formes nominales.

Mais y avait-il des critères pour décider de l'adverbe à choisir ? Même si l'on a beaucoup travaillé sur le comparatif latin, aujourd'hui nous ne disposons pas encore d'une recherche sur la distribution de *magis* et de *plus* dans les formes comparatives ; et apparemment, *magis* et *plus* semblent être interchangeables.

Depuis longtemps, au moins depuis le travail de Giuliano Bonfante (1937), on accepte ou, plutôt, on répète l'hypothèse selon laquelle les formes comparatives avec *plus* étaient plus populaires et appartenaient au niveau sociolinguistique bas, tandis que les formes avec *magis* représentaient la forme standard et appartenaient donc à un niveau sociolinguistique plus élevé. Il est vrai que les nuances diastratiques et diaphasiques aident à analyser les données ; toutefois, le point de vue sociolinguistique n'explique pas complètement leur distribution dans les textes.

D'autre part, on a aussi soutenu qu'à l'origine des deux formes il y aurait une comparaison quantitative exprimée par *plus* et une comparaison qualitative exprimée par *magis*. L'article sur *magis* dans le dictionnaire étymologique d'Ernout et Meillet est très clair sur ce point : « [Magis] [d]iffère de plūs en ce que celui-ci s'emploie surtout pour exprimer le nombre ou la quantité (plūs sert de comparatif à multum) 6. » Malheureusement une recherche complète manque et le but de ces pages est de l'enrichir en analysant les données du latin archaïque en prose et en poésie.

Le petit corpus que nous nous proposons d'étudier comprend ainsi les textes de Livius Andronicus, d'Ennius, et de Plaute ; pour la prose, on examinera l'œuvre de Caton l'Ancien.

2. EXEMPLES ET ANALYSE

Avant d'analyser les exemples, il faut remarquer qu'il n'est pas totalement correct de considérer les adverbes *magis* et *plus* uniquement dans leur fonction de comparatifs, cette dernière étant un développement tardif.

Magis est une forme adverbiale relativement transparente, au moins du point de vue de son étymologie, même si les détails ne sont pas clairs. Selon Ernout et Meillet, « *magis* doit être donc une adaptation, sous l'influence de *magnus*, d'un ancien **mais* correspondant à osq. *mais* "magis" de la table de Bantia; [...]⁷ ».

⁶ DELL, s.v. magis.

⁷ Ibid.

Plūs est une forme encore plus étonnante que *magis* parce que son origine est plus obscure⁸. Meiser a supposé le parcours étymologique suivant : *plēieōs > *ploies/plous > lat. arch. plous > lat. class. plūs.

L'emploi de ces deux adverbes, bien qu'ils soient des formes anciennes de comparatifs, montre que dans les textes les plus anciens, ils ne sont pas utilisés pour exprimer la fonction comparative prototypique, pour ainsi dire, mais seulement en fonction élative, et donc sans l'élément standard.

Livius Andronicus 9

Dans l'œuvre de Livius Andronicus, *magis* apparaît une fois dans la langue des tragédies, dans le seul vers de la tragédie *Danae* qui ait survécu, tandis que l'adverbe *plus* n'a pas été conservé:

- 1) Etiam minitas? mitte ea quae tua sunt magis quam mea.
- « Tu menaces ? laisse les choses qui sont à toi plus qu'à moi. » (trad. personnelle 10)

Il est évident que dans cet exemple, *magis* retient sa valeur propre d'adverbe qui modifie le prédicat. Il ne s'agit pas d'une vraie comparaison, dans laquelle l'entité A montre une qualité d'intensité supérieure à B selon le paramètre X, mais d'une comparaison entre deux paramètres, c'est-à-dire l'ordre de ce qui est à toi et l'ordre de ce qui est à moi.

Dans ce cas, on pourrait aussi dire qu'il y a une négation sous-entendue : « sont à toi plus de choses qu'à moi » signifierait « sont à toi et pas à moi ». Le caractère correctif propre à *magis* est donc évident, à partir duquel d'ailleurs, s'est développée la signification adversative de fr. *mais* et it. *ma*. Cet emploi se trouve, dans le territoire roman, en distribution complémentaire avec l'usage de *magis* comme adverbe comparatif, comme esp. *mas* ou roum. *mai*¹¹.

Ennius

L'adverbe magis se trouve quatre fois dans les Annales :

- 2) Iuppiter ut muro fretus **magis** quamde manu sim (198)
- « O Jupiter, comme il a plus de confiance dans le rempart d'un mur que dans la force de son bras 12 ! »

470

⁸ Voir DELL, s.v. plūs.

⁹ La liste des auteurs est dressée selon l'ordre chronologique.

¹⁰ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

¹¹ Pour l'histoire de *magis*, voir Bertinetto et Marconi (1984).

¹² Les traductions d'Ennius sont celles de J. Heurgon, dans son édition des fragments de 1960.

Le caractère comparatif de la phrase est assuré par la présence du pivot *quamde*, qui fondamentalement équivaut à *quam* « que ». Mais dans ce cas, la comparaison est apparente :

- 3) [...] stolidum genus Aeacidarum
- Bellipotentes sunt magis quam sapientipotentes (6, 4, 176)
- « La race stupide des Éacides est plus forte à la guerre que forte en sagesse »
- 4) Non ex iure manum consertum, sed magis ferro
- rem repetunt, regnumque petunt (8, 1, 267)
- « Ce n'est point pour enchaîner la main selon la justice, mais plutôt par le fer qu'ils réclament leur bien et aspirent à la souveraineté »
- 5) Ergo postque **magis**que uiri nunc gloria claret (9, 2, 3)
- « Aussi dans la suite, de plus en plus, la gloire de l'homme resplendit ».

Mais il y a aussi deux cas avec plus:

- 6) Plus miser sim si scelestum faxim quod dicam fore (11, 159)
- « Je serais plus malheureux si je faisais ce que j'appellerais un crime »
- 7) Septingenti sunt paulo **plus** aut minus anni (18, 3, 2)
- « Sept cents ans, plus ou moins, ont passé »

Dans les vers d'Ennius, quoiqu'ils soient peu nombreux, ce que l'on avait seulement envisagé chez Livius Andronicus, faute d'exemples, devient clair et la différence entre les deux est évidente : comme dans l'exemple 1), magis est préféré quand il sert à faire une comparaison entre deux échelles de valeurs hétérogènes, tout comme dans les exemples 2 et 3 ; ainsi, le second vers de l'exemple 3 devrait être traduit plus correctement par « la race des Éacides est forte à la guerre mais est encore plus forte en sagesse » : être bellipotens n'est pas plus qu'être sapientipotens, c'est différent, parce que l'échelle des valeurs impliquées est de nature différente. Il est alors évident que la fonction de magis, au début, avait une valeur corrective : dans l'exemple 3, magis peut présupposer la présence de la qualité B (sapientipotentes), bien que non nécessairement, mais il présuppose certainement la présence de la qualité A (bellipotentes).

On a déjà dit plusieurs fois que, au contraire de *magis*, l'adverbe *plus* possède sans aucun doute une valeur notamment quantitative, qui se justifie par son étymologie. Dans ce cas, *plus* souligne l'augmentation d'une qualité ou d'une caractéristique quelconque entre deux entités qui partagent la même échelle de valeurs. Cela explique également que c'est *plus* qui apparaît très fréquemment avec des expressions numérales ou de quantification.

472

Mais l'observation la plus remarquable concerne *plus miser*. Il serait étonnant qu'il s'agisse d'une forme isolée : selon moi, c'est que l'ordre *plus miser* est trompeur et invite, pour ainsi dire, à analyser *plus miser* comme une tournure prédicative et comme deux éléments syntaxiquement distingués. La portée de *plus* n'est pas seulement l'adjectif, mais la phrase entière, comme toujours ¹³ : il serait en effet difficile d'imaginer à cette époque des formes analytiques faisant déjà concurrence à la forme synthétique originelle.

En tout cas, ni *magis* ni *plus* ne sont utilisés comme adverbes pour la formation du comparatif analytique de l'adjectif ou de l'adverbe.

Caton l'Ancien

Dans le traité *De agri cultura*, l'adverbe *magis* paraît cinq fois :

- 8) Quotiens ibis, totiens magis placebit quod bonum erit. (1)
- « Chaque fois que vous irez, il vous plaira davantage si c'est un bon domaine. » (trad. R. Goujard, CUF)
- 9) Nihil est quod magis expediat quam boues bene curare. (54)
- « Rien n'est plus avantageux que de bien soigner les bœufs. » (trad. R. Goujard, CUF)
- 10) Id ubi excluserit, depsito bene oleo manum unguito, primum pusillum, postea magis depses. (90)
- « Quand vous aurez sorti le mélange, pétrissez bien et enduisez-vous la main d'huile ; vous pétrirez d'abord une petite quantité, puis davantage. » (trad. R. Goujard, CUF)
- 11) Boues uti ualent et bene sint, et qui fastidient cibum, uti **magis** cupide adpetant, pabulum quod dabis amurca spargito ; primo pabulum, dum consuescant, postea **magis**. (103)
- « Pour que les bœufs se portent bien et soient bien soignés et pour redonner de l'appétit à ceux qui refusent la nourriture, aspergez d'amurque le fourrage que vous leur donnerez, d'abord en petite quantité, le temps qu'ils s'habituent, après cela, davantage. » (trad. R. Goujard, CUF)

Comme on le voit, l'usage de *magis* dans l'ouvrage technique de Caton est clair : cet adverbe souligne l'intensité (*magis placere*, *magis expedire*, *magis depsere*), pour ainsi dire, et ce n'est pas un hasard si la traduction est fréquemment

¹³ Dans mon chapitre « Comparative and superlative » (Cuzzolin [2011]), j'avais observé que plus donnait à l'adjectif miser une fonction élative, ce que je maintiens. Aujourd'hui, je suis plutôt d'avis qu'une description encore meilleure de cet exemple attribuerait la portée de plus à la phrase entière. Le fait que l'on pense immédiatement à une forme analytique plus miser est dû sans doute à l'ordre des mots.

« davantage ». C'est l'exemple 9 qui présente deux particularités remarquables : la première est la forme analytique *magis cupide* au lieu de *cupidius*, la seconde est l'emploi de *magis* dans la tournure *postea magis*. Puisque le texte qui suit est « et dato rarenter bibere conmixtam cum aqua aequabiliter », la présence de rarenter « rarement » pourrait porter à croire que *magis* a une valeur de quantité et non d'intensité. En effet, ce passage est probablement un de ceux qui ont favorisé l'interprétation « quantitative » de *magis* et qui ont amené à la fusion fonctionnelle de *magis* avec *plus*. Mais en réalité, l'interprétation de *magis* comme adverbe signifiant « davantage » s'impose.

Au contraire, ${\it plus}$ paraît quinze fois, dans trois contextes distincts :

- a. avec un génitif de quantité:
 - 12) fundus melis 14 erit, minus peccabitur, fructi plus capies (4)
 - « meilleur sera le fonds, moins on commettra de fautes, plus il vous rapportera » (trad. R. Goujard, CUF)
- b. avec un quantificateur:
 - 13) Supra terram ne **plus** IIII digitos transuorsos emineant (45)
 - « Qu'elles ne dépassent pas le niveau du sol de plus de la largeur de quatre doigts »
- c. avec une valeur très proche de « plusieurs fois » :
 - 14) Qua locus ferax non erit, id **plus** concidito aratoque. (44)
 - « Dans un endroit qui ne sera pas fertile, taillez-la davantage et labourez. »

Dans l'exemple 14, l'interprétation correcte de *plus* est précisément, à mon avis, « plusieurs fois ». On pourrait même supposer qu'en latin *plus* ait été employé pendant toute la latinité pour exprimer ce que l'on appelle la pluriactionnalité, c'est-à-dire la catégorie verbale qui exprime le fait qu'une action soit répétée plusieurs fois sur plusieurs objets simultanément 15. Il ne s'agit pas simplement de l'expression d'un fréquentatif, donc, mais quelque chose de plus complexe, qu'il faudra analyser en détail dans de futures recherches.

L'exemple ci-dessous (15) est le seul parmi ceux cités où l'on a affaire à une vraie comparaison. Pour la première fois en latin on compare deux entités, se et dominum, selon un paramètre commun, le savoir. Le standard est introduit par le marker quam parce que les deux entités appartiennent à deux ensembles distincts :

- 15) Ne **plus** censeat sapere se quam dominum. (5)
- « Qu'il ne s'imagine pas en savoir plus que le maître. »

¹⁴ Je retiens la lectio difficilior melis.

¹⁵ Sur cette notion typologique récente voir Newman (1990), qui a créé le mot *pluractionality*.

cultura est un ouvrage dans lequel la quantité joue un rôle essentiel et y apparaît donc fréquemment.

Dans l'exemple si dessous on peut entrevoir une juyteposition de plus eves

Le plus grand nombre de cas avec plus est facile à comprendre : le De agri

Dans l'exemple ci-dessous, on peut entrevoir une juxtaposition de *plus*, avec une valeur quantitative, et de *melius* (*meliorem*), qui est sans doute qualitatif:

- 16) Si haec sic feceris, neque scabrae fient et lanae plus et meliorem habebunt. (96)
 « Si l'on procède ainsi, on évitera la gale et les moutons donneront plus de laine et une laine de meilleure qualité. »
- Il faut aussi remarquer que la syntaxe de la phrase est très concise, *meliorem* se référant à un accusatif *lanam* issu du *lanae* qui précède.

Tous les exemples montrent qu'à l'époque de Caton, dans l'usage des deux adverbes *magis* et *plus*, il y avait encore une contrainte rigoureuse, selon laquelle ils ne pouvaient apparaître qu'en fonction de modificateurs de prédicat, même dans la prose.

Plaute

Dans l'œuvre de Plaute *magis* apparaît 220 fois, tandis que *plus*, auquel il faut ajouter *plusque*, apparaît 112 fois, soit la quasi exacte moitié. Bien entendu, cette remarque est purement statistique et ne dit rien de la distribution de ces adverbes 16.

La distribution de *magis* et de *plus* est bien plus complexe que chez les auteurs que nous avons pris en considération jusqu'ici. Nos remarques sont préliminaires à une investigation complète et détaillée qui serait nécessaire.

À côté de contextes où *magis* intensifie l'action verbale et qui représentent les cas les plus fréquents (voir ex. 14), on trouve

```
17) [...] tu me bos magis haud respicias, gnatus quasi numquam siem. (Pl., Aul. 231) « [...] et toi, le bœuf, tu ne me regarderais pas plus que si je n'avais jamais existé. » (trad. A. Ernout, CUF)
```

On voit que *magis* est employé tout simplement pour renforcer le comparatif, phénomène déjà observé comme « *Plautine peculiarit*[y] » par Lindsay¹⁷.

```
18) ita fustibus sum mollior magis quam ullus cinaedus. (Pl., Aul. 422)
« ton bâton m'a fait le corps plus souple que celui d'un mignon. » (trad. A. Ernout,
CUF)
```

474

¹⁶ On observera en passant que l'on a tendance, aujourd'hui, à attribuer une importance fondamentale aux données statistiques, même pour les langues qui ne sont plus parlées, comme le latin, et dont le corpus est donc fermé. Je considère, pour ma part, ces données avec la plus grande prudence.

¹⁷ Lindsay (1907:38).

On trouve également le cas où l'on a affaire au comparatif d'un substantif, cas dans lequel il serait presque impossible de trouver *plus* :

```
19) Neque ego homines magis asinos numquam uidi (Pl., Pseud. 136)
« Je n'ai jamais vu d'ânes comme ces gaillards-là » (trad. A. Ernout, CUF)
```

Mais *magis* apparaît aussi avec des adverbes scalaires comme *saepe*, et dans le contexte d'une comparaison où le standard est exprimé par une subordonnée comparative :

```
20) Insperata accidunt magis saepe quam quae speras. (Pl., Most., 197) « Ce qu'on n'espère pas arrive plus souvent que ce qu'on espère. » (trad. A. Ernout, CUF)
```

Pour ce qui concerne *plus*, outre son emploi habituel avec le génitif de quantité comme dans l'exemple ci-dessous

```
18) Nec potis quicquam commemorari quod plus salis plusque leporis hodie habeat. (Pl., Cas. 217-218)
```

« On ne peut rien imaginer qui ait plus de piquant et de grâce à la fois. » (trad. A. Ernout, CUF)

il est particulièrement intéressant de noter le grand nombre d'occurrences dans lesquelles *plus* est suivi d'une subordonnée comparative, ce qui mériterait une recherche.

Les conclusions qu'on peut tirer des données présentées dans ce petit travail sont nécessairement limitées. Ce qu'on peut dire est que dans le latin préclassique, la forme analytique du comparatif n'avait pas encore développé la fonction qui devient normale dans les langues romanes et qui est suivie du standard comme dans le type « A est plus X que B ». Il est plutôt intéressant de constater que la comparaison la plus fréquente est celle que l'on pourrait dire la plus complexe, c'est-à-dire la comparaison exprimée par une subordonnée. Bien que l'on ait à disposition de bonnes descriptions de l'histoire du comparatif en latin, le travail à faire est encore important.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

476

- BERTINETTO, P. M. & MARCONI, D., 1984, « *Ma* in italiano. Parte seconda: Proiezioni diacroniche », *Lingua e Stile*, n° 19, p. 475-509.
- BONFANTE, G., 1937, Los elementos populares en la lengua de Horacio, Madrid, Hernando.
- CUZZOLIN, P., 2011, « Comparative and Superlative », dans Ph. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), New Perspectives on Historical Latin Syntax, t. IV, Complex Sentences, Grammaticalization, Typology, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 549-659.
- ESPINILLA, E., QUETGLAS, P. J. & TORREGO, E. (dir.), 2002, *La comparación en latín*, Barcelona/Madrid, Universitad de Barcelona/Universidad autónoma de Madrid.
- ERNOUT, A. & MEILLET, A., 1985⁴, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. *Histoire des mots*, 4^c éd. augmentée d'additions et de corrections nouvelles par Jacques André, Paris, Klincksieck.
- HOFMANN, J. & SZANTYR, A., 1972, Lateinische Syntax und Stilistik, München, Beck.
- LINDSAY, W. M., 1907, *The Syntax of Plautus*, Oxford, Parker.
 - MEISER, G., 1998, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
 - NEWMAN, P., 1990, Nominal and Verbal Plurality in Chadic, Dordrecht, Providence.
 - TARRIÑO, E., 2011, « Comparative clauses », dans Ph. Baldi & P. Cuzzolin (dir.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, t. IV, *Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 373-425.

AUTOUR DES COMPLÉTIVES EN *QVOD* EN LATIN BIBLIQUE

Lyliane Sznajder Université Paris Nanterre

Les complétives objets en *quod*, dont la présence est restée longtemps très clairsemée en latin, connaissent une progression impressionnante à l'époque chrétienne. Il en va de même pour leurs concurrentes les complétives en *quia*¹. On note en outre que c'est le latin biblique qui offre aux unes et aux autres le terreau de développement le plus spectaculaire. À quoi attribuer cette expansion soudaine en latin biblique en particulier ? Parmi les multiples paramètres entrés en jeu, on s'interrogera ici plus particulièrement sur le rôle possible des langues sources du latin biblique. Dans le même ordre d'idées, on s'attachera à rendre compte de la spécificité des emplois de chacune des deux conjonctions *quod* et *quia* dans le texte biblique : leurs emplois très différenciés dans l'AT² et dans les Évangiles de Jérôme constituent vraisemblablement et contre toute attente une autre raison de nous intéresser à une influence éventuelle des langues sources dans leur distribution³.

1. ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPLÉTIVES EN QVOD

1.1. Les sources hautes de la complétive en quod après verbes assertifs et épistémiques

La construction en *quod* est attestée très tôt mais très rarement, apparemment dans un parler quotidien ou familier.

- (1a) Equidem scio iam filius quod amet meus [...] (Pl., Asin. 52-53)
- « Quant à moi, je sais déjà que mon fils est amoureux. »

¹ Ces concurrentes en quia sont d'apparition initiale plus tardive (première attestation chez Pétrone) et elles semblent en outre disparaître ensuite du paysage littéraire jusqu'à l'époque chrétienne.

² Dorénavant, les abréviations AT et NT représenteront respectivement l'Ancien et le Nouveau Testament.

³ Cette étude est le deuxième volet d'une enquête sur les complétives conjonctives en latin biblique, dont la première partie (« Quelques réflexions autour des complétives en *quia* du latin biblique ») figure dans *Pallas* n° 103 (2017), « Études de linguistique latine II ».

- (1b) Legati Carteienses renuntiauerunt quod Pompeium in potestatem haberent (B. Hisp. 36, 1)
- « Une délégation de Carteia vint annoncer que Pompée était entre leurs mains. »

Par la suite elle continue à apparaître sporadiquement chez des auteurs que l'on ne peut pas taxer de vulgarité comme Tacite ou Pline (Herman 1963 : 33, Cuzzolin 1994). Les recherches les plus récentes signalent d'autre part un fait frappant : la construction en *quod* ne semble pas représentée dans les textes vulgaires des premiers siècles (Adams 2005 entre autres).

1.2. Étapes présumées du développement de la construction

Selon la majorité des chercheurs, *quod* complétif dans ce contexte a des origines et une évolution purement latines. P. Cuzzolin (1994) en a posé les jalons vraisemblables, depuis les verbes de sentiment admettant concurremment A.c.I. et conjonctives, vers les assertifs forts, puis faibles, en passant par l'usage classique de *addo quod* et des pronoms objets neutres cataphoriques précédant la complétive.

Les hypothèses explicatives relatives au développement remarquable de la construction en latin tardif se situent à divers niveaux (voir entre autres Svennung 1935: 499-500, Herman 1963: 34, Cuzzolin 1994); elles font appel entre autres à l'extension analogique et au renouvellement par expressivité. Elles établissent une corrélation entre le développement de l'ordre SVO et celui des conjonctives complétives post-posées et un parallèle inversé bien évidemment avec le destin de l'A.c.I. affaibli par sa neutralisation modale constitutionnelle et les défaillances progressives de sa morphologie diathétique.

1.3. La fréquence des complétives conjonctives chez les auteurs chrétiens

Chez les auteurs chrétiens, l'augmentation soudaine et significative des constructions conjonctives est un fait notable et remarqué depuis longtemps (Mayen 1889, Dokkum 1900, Löfstedt 1911: 116, Perrochat 1932: 141, etc.). Cuzzolin (1994: 245-285), à partir d'une idée de Dokkum (1900), a vérifié que l'usage des conjonctives augmentait sensiblement par rapport aux A.c.I. chez Augustin après sa conversion 4.

478

⁴ Par ex. les constructions de *dicere* dans le *Contra Academicos* (avant sa conversion) et dans les *Confessions* (après sa conversion) sont respectivement : 80 A.c.l. vs. ø conjonctive, puis 91A.c.l. vs. 15 conjonctives.

1.4. Place particulière du latin biblique dans cette évolution

On a déjà remarqué également que, dans la littérature d'inspiration chrétienne, c'est en contexte de citations ou réminiscences bibliques⁵ que ces constructions étaient en outre particulièrement fréquentes (Herman 1963). Une étude de Lore Wirth-Poelchau (1977) sur un corpus de verbes déclaratifs chez Tertullien, Cyprien et Lucifer est éclairante : le pourcentage de complétives conjonctives est de l'ordre de 60 à 75 % dans leurs citations bibliques tandis qu'inversement, dans leurs écrits personnels, les A.c.I. continuent à dominer très largement (de l'ordre de 90 %).

La même constatation se dégage de façon frappante de l'œuvre de Jérôme : la très faible représentation des A.c.I. dans sa traduction biblique est en fort contraste avec leur large prépondérance dans le reste de son œuvre et inversement les conjonctives y sont incontestablement beaucoup plus développées.

À titre d'exemple, les deux tableaux ci-dessous présentent les emplois comparés des conjonctives et des infinitives dans sa traduction des Livres des Rois et dans ses prologues, puis (avec le verbe *scio*) dans un corpus biblique Exode-Évangile de Luc face à une sélection de ses *Lettres*.

•		· ·
Verba dicendi-sentiendi*	Conjonctives	A.c.I.
4 Livres des Rois	147	2.5
Prologues et préfaces (Pentateuque, Josué,	2 (avec <i>quod</i>) dont une citation biblique	26

Tableau 1. Conjonctives et infinitives dans les Livres des Rois et les Prologues

(*) Données tirées de García de la Fuente (1981). Sont exclus du décompte les verba affectuum.

Tableau 2.0	Conjonctives et infinitives avec <i>scio</i>	

Scio	A.c.I.	Conjonctives
Exode	I	17 (9 quod, 6 quia, 2 quoniam)
Évangile de Luc	I	10 (1 quod, 6 quia, 3 quoniam)
Lettres de Jérôme 1-45	43	5 (1 quod, 4 quia)
Lettres de Jérôme 117-154*	48	9 (quod)

(*) Les décomptes des constructions de *scio* dans les *Lettres* sont extraits de Cuzzolin (1994).

Les complétives conjonctives représentent ainsi 93 % des complétives avec *scio* dans le corpus biblique (**tableau 2**), mais seulement 1 3 % dans la double sélection des Lettres ou encore 85 % des complétives après *verba dicendi-sentiendi* dans les Livres des Rois, mais 7 % dans les Préfaces rédigées par Jérôme (**tableau 1**).

^{5 «}On observe une brusque augmentation du nombre des exemples (de complétives en quod/quia) dans les écrits des premiers grands écrivains chrétiens (Tertullien, Cyprien, Lucifer de Cagliari), en particulier dans les citations bibliques. » (Herman 1963: 32).

480

D'où la question : si certes le développement des conjonctives en milieu chrétien a à voir avec le caractère « populaire » affecté par les écrivains chrétiens, n'a-t-on pas lieu aussi, au vu du développement particulièrement notoire des complétives conjonctives dans cette langue de traduction qu'est le latin biblique, de chercher du côté d'une influence des langues sources 6 ?

2. CATÉGORIES SÉMANTIQUES DE VERBES PRIVILÉGIANT LA CONSTRUCTION CONJONCTIVE EN *QVOD*

L'étude d'un corpus de textes de six livres tirés de l'AT, Exode, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, et de trois Évangiles – Matthieu, Luc et Marc⁷ –, et, à titre de comparaison, d'une sélection des Lettres de Jérôme (lettres 1-22), donne les résultats consignés dans le tableau suivant comparant les constructions en *quod* et les constructions en *quia*⁸.

Tableau 3. Verbes introducteurs et constructions en quod ou quia

	AT : Exode, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth	Évangiles : Matthieu - Luc - Marc	Lettres 1-22
Vs de communication + quod	23	12	I
Vs de communication + quia	I	89	I
Vs épistémiques forts + quod	44	II	I
Vs épistémiques forts + quia	8	20	5
Vs épistémiques faibles + quod	4	3	_
Vs épistémiques faibles + quia	I	10	I
Vba perspiciendi/intellegendi + quod	35	7	2
Vba percipiendi/intellegendi + quia	I	22	I
Vs du type « je passe sous silence que » + quod	-	-	1*
Vs d'événement + quod	I	_	_
Vs d'événement + quia	_	_	_
Vs affectifs + quod	_	I	2
Vs affectifs + quia	_	_	_
Total	Quod 107 > Quia 11	Quod 34 < Quia 141	Quod 7 Quia 8

^(*) Taceo quod (22, 39).

⁶ Cette reproduction des usages des langues sources chez Jérôme traducteur de la Bible a déjà pu être observée par ailleurs dans plusieurs autres domaines syntaxiques : voir entre autres l'ordre des mots (Bortolussi-Sznajder 2010) ou la double construction de l'allocutaire Datif/ad-Acc. (Sznajder 2012b) ou les constructions proleptiques (Sznajder 2012a).

⁷ Les Évangiles étant les seuls textes du NT à avoir été retraduits par Jérôme.

⁸ Tableau repris de l'article « Quelques réflexions autour des complétives en *quia* du latin biblique » (Sznajder, 2017).

Les catégories sémantiques de verbes matrices sont les mêmes pour *quod* et pour *quia*.

On relève extrêmement peu de constructions attestées antérieurement chez les auteurs classiques (du type *accedit, accidit, addo, miror quod*): 2 / 293 soit moins de 2 %. Les verbes de communication sont globalement moins bien représentés avec *quod* qu'avec *quia*, mais cela tient au fait que dans l'AT – dont on verra qu'à l'inverse des Évangiles, il privilégie *quod* de façon générale –, les verbes de dire se construisent en général avec un Discours Direct. Les épistémiques forts (ou leurs antonymes) et les verbes de perception concrète ou abstraite sont mieux représentés que les épistémiques faibles.

3. QVOD OU QVIA DANS LA VULGATE: RÉPARTITION NUMÉRIQUE INVERSÉE AT/ÉVANGILES

3.1. Des critères de répartition qui ne sont pas pragmatico-énonciatifs

Pour expliquer la concurrence entre *quod* et *quia*, on évoque assez souvent une alternance de type pragmatico-énonciatif liée au degré de factualité de l'événement décrit dans la subordonnée et au degré de prise en charge du narrateur ou du locuteur, *quia* présentant plus volontiers un événement de type factif avec une plus forte prise en charge du narrateur ou du locuteur? Cette grille explicative n'est pas forcément satisfaisante pour le latin biblique ¹⁰. Par exemple, alors qu'on pourrait attendre, après verbe épistémique faible, une construction en *quod*, en fait, là où ces verbes apparaissent majoritairement, c'està-dire dans les Évangiles (13/17 des verbes épistémiques faibles du corpus), c'est la construction en *quia* (10/13) qui l'emporte de toute façon et qui plus est dans des contextes qui laisseraient attendre *quod*.

- (2a) Nolite arbitrari quia uenerim mittere pacem (Matth. 10, 34)
- « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix. »
- (2b) Dixerat autem Iesus de morte eius ; illi autem putauerunt quia de dormitione somni diceret (Ioh. 11, 13)
- « En fait, Jésus avait parlé de sa mort ; mais eux pensèrent qu'il parlait du repos du sommeil. »

Inversement, les constructions en *quod* apparaissent avec *verba sciendi* dans des contextes de factualité et de prise en charge énonciative par le locuteur qui pourraient convoquer *quia*.

⁹ Tendance résumée par Cuzzolin (2013 : 53-54).

¹⁰ Voir Sznajder (2017).

- (3) Paroles de Dieu omniscient : *Noui enim quod et tu et serui tui necdum timeatis Dominum Deum (Exod.* 9, 30)
- « Je sais en effet que toi et tes serviteurs vous ne craignez pas encore le Seigneur. »

3.2. Répartition dans la Vulgate de Jérôme : quod-AT vs quia-Évangiles

En somme, à l'inverse de ce que laisserait attendre une répartition fondée sur de purs critères pragmatico-énonciatifs, les Évangiles privilégient les constructions du type *puto/putant quia* et l'AT les constructions du type *scio quod*, illustrant ainsi la tendance générale dans la répartition des deux conjonctions : *quod* localisé surtout dans l'AT et *quia* dans les Évangiles et le NT.

Effectivement, au lieu d'être superposables, les répartitions numériques *quod/quia* entre AT et Évangiles sont rigoureusement inversées, comme le montre le tableau 4:

Tableau 4. Répartition quod-quia dans l'AT et les Évangiles

Complétives	quod	,	quia
AT 4 Livres des Rois	99	>	38*
AT Livre de Daniel	I 2	>	7
AT Esdras 1-2 + Chroniques 1-2	28	>	4
AT Exode-Nombres-Deutéronome	65	>	9
AT Josué-Juges-Ruth	42	>	2
AT Total du corpus de ces 15 livres	246 (80 %)	>	60
NT Évangiles Matthieu-Marc-Luc	34 (20 %)	<	141

^(*) Sur la différence entre notre décompte et celui de García de la Fuente (1981), à propos des quatre Livres des Rois, voir Sznajder (2017).

Quod est la conjonction privilégiée dans l'AT et quia, inversement, la construction privilégiée dans les Évangiles et dans le NT de façon générale, ce qui revient à observer que les textes que Jérôme a traduits de l'hébreu ont une majorité de quod, tandis que les textes traduits du grec ont une majorité de quia 11.

Comme les verbes matrices admettant les constructions en *quod* et en *quia* sont par ailleurs les mêmes (**tableau 3**) mais dans des proportions opposées selon leur localisation, AT ou Évangiles, on relève quelques situations individuelles où l'emploi de l'une ou de l'autre des deux conjonctions paraît relever de la pure *variatio*:

- (4a) Marc. 13, 28: Cognoscitis quia in proximo sit aestas.
- « Vous savez que l'été est proche. »

¹¹ Le tableau 4 avec les répartitions *quod-quia* dans les corpus successifs reflète la progression chronologique de la traduction de l'AT par Jérôme, telle qu'elle s'est étalée sur quinze ans.

(4b) Marc. 13, 29: Scitote quod in proximo sit in ostiis.

« Sachez qu'il est tout proche, à vos portes. »

4. DANS L'AT, LA TRADUCTION NOUVELLE DE JÉRÔME SUBSTITUE *QVOD* COMPLÉTIF À *QVIA* COMPLÉTIF DES VL PRÉCÉDENTES

On a observé que les complétives en *quod* étaient fortement majoritaires dans la traduction de l'AT par Jérôme, à l'inverse de sa révision des Évangiles sur le grec qui comportait une majorité de *quia*. Or, *quod* complétif de la nouvelle traduction de Jérôme tend à remplacer *quia* employé précédemment dans les VL, mais cette substitution opère exclusivement dans l'AT : dans les Évangiles, *quia* reste la conjonction privilégiée.

La comparaison Vulgate – VL est loin d'être toujours possible, car la transmission de l'AT dans les VL est plus d'une fois lacunaire et mal documentée ; le Pentateuque est évidemment à cet égard bien plus complet, vu son importance aux yeux de la tradition, que d'autres textes de l'AT. On peut alors y vérifier qu'à une complétive en *quod* de la traduction de Jérôme sur l'hébreu, correspondaient précédemment dans les VL traduites sur des textes de la Septante :

- très majoritairement une complétive en quia,
- parfois une A.c.I. ou bien du Discours Direct s'il s'agissait de discours rapporté.

Ainsi, aux 45 occurrences du corpus Exod.-Num.-Deut. de la Vulgate pour lesquels la comparaison avec les VL est possible, correspondaient précédemment dans les VL 31 fois *quia*, mais pas une seule fois *quod*. Les diverses et occasionnelles autres solutions syntaxiques relevées dans les VL sont consignées dans le tableau 5 ci-dessous.

	Vulg. quod	VL quod	VL quia	VL quoniam	VL A.c.I.	VL const. paratactique	VL DD	VL const. nominale
Vbs de dire	6	-	2	_	2	I	I	-
Vbs de perception	17	_	ΙI	2	I	I	_	2
Épistémiques forts	2 I	_	18	I	_	I	-	I
Épistémiques faibles	I			I	_	_	_	

Tableau 5. Constructions VL vs Vulgate

Voici quelques exemples de ces correspondances *quia* VL – *quod* Vulgate :

(5) Num. 11, 16

Vulg.: Congrega mihi septuaginta uiros [...] quos tu nosti quod senes populi sint.

VL cod. lugd.: Collige mihi LXX uiros [...] quos ipse tu scis quia hi sunt praesbyteri populi.

« Rassemble-moi 70 hommes dont tu sais qu'ils sont des anciens du peuple. »

(6) Num. 14, 14

Vulg. : habitatores terrae huius qui audierunt quod tu Domine in populo isto sis « des habitants de cette terre qui ont appris que toi, le Seigneur, tu es au milieu de ce peuple »

VL cod. lugd. : Omnis qui inhabitat in hac terra audierunt quia tu es Dominus in populo hoc

« Tous les habitants de cette terre ont appris que toi, tu es le Seigneur dans ce peuple. »

(7) Deut. 26, 3

Vulg.: Profiteor hodie coram Domino Deo tuo quod ingressus sim terram [...]

« Je déclare aujourd'hui au Seigneur ton Dieu que je suis arrivé dans le pays »

VL cod.lugd.: Adnuntio hodie Domino Deo meo quia intraui in terram [...]

« J'annonce aujourd'hui au Seigneur mon Dieu que je suis entré dans le pays »

La même substitution *quia* VL – *quod* Vulgate s'observe dans les autres livres de l'AT.

Comment interpréter ce changement de *quia* en *quod* d'une traduction à l'autre ? On pense d'abord à une différence de type diastratique ou diaphasique : le latin des VL relève du *sermo cottidianus*, la langue de Jérôme est plus soutenue. Les indices de ce décalage ne manquent pas : on peut citer par exemple la tendance des VL aux dislocations gauches ¹², ou aux prépositions renforcées ¹³, usages que Jérôme refuse dans sa propre traduction. Compte tenu du conditionnement « vulgaire » des premiers emplois de *quia* complétif en latin, on pourrait faire l'hypothèse que le remplacement de *quia* par *quod* chez Jérôme participe de l'effort vers une traduction de meilleure tenue : *quod* aurait été à ses yeux de registre plus élevé que *quia*. Mais cette explication se heurte à une objection très forte : pourquoi Jérôme a-t-il alors gardé *quia* dans les Évangiles au point d'en faire le subordonnant complétif majoritaire ¹⁴ ? La traduction des Évangiles serait-elle de moindre tenue littéraire ?

La différence de traduction *quia* VL – *quod* Jérôme dans l'AT ne paraît donc pas corrélée à un écart diastratique. Le choix de traduction de Jérôme est en fait peutêtre une tentative pour refléter et transposer de façon différenciée les systèmes complétifs conjonctifs spécifiques de chacune des deux langues sources. Si *quia*

484

¹² Voir Bortolussi-Sznajder (2014).

¹³ García de la Fuente (1986): VL e trans/a trans Iordanem et de circa Tyrum (codd. e, b, c, ff²) vs. Vulg.: trans Iordanem et ... circa Tyrum (Marc. 3,8).

¹⁴ Voir notamment Sznajder (2017) à propos de la traduction absolument constante par *quia* de l'expression idiomatique déjà présente en grec classique et abondamment représentée dans le grec néotestamentaire : ὅτι + DD. En revanche, la seule construction comparable dans l'AT mais sur l'hébreu source (1 reg. [HB 1 Sam.] 1, 13) faisait appel à *quod*, ce qui montre bien a contrario l'équivalence assumée ὅτι-quia.

se présente comme un équivalent privilégié du grec ὅτι, alors *quod* latin est un candidat disponible pour transposer les constructions conjonctives de l'hébreu.

5. QVOD COMPLÉTIF DANS L'AT : LE CHOIX DE JÉRÔME POUR FOURNIR UN ÉQUIVALENT LATIN AU SYSTÈME CONJONCTIF DE L'HÉBREU

5.1. Quod complétif « calque par extension d'emploi »

Dans la traduction hiéronymienne de l'AT, c'est *quod* qui traduit très majoritairement les conjonctions $k\bar{\iota}$ ou ${}^{\bar{\iota}}$ ăser introductrices des complétives assertives (toutes conjonctives) de l'hébreu.

Le tableau 6 infra montre comment, dans un corpus de 8 livres de l'AT, sur 109 complétives introduites par les conjoncteurs $k\bar{\imath}$ / ${}^{3}\!\!\check{a}\!\!\check{s}\!\!\check{e}\!\!r}$ du texte source, Jérôme en traduit 92 (84,5 %) par *quod*, 12 (11 %) par *quia*, et 5 (4,5 %) par *quoniam*.

Constr. source → constr. cible	Kī / ³ǎšɛr → quod	Kī / ³ǎšɛr → quia	Kī / ³ǎšɛr → quoniam	Autres constructions sources → quod	Autres constructions sources → quia ou quoniam
Chroniques 1-2	14	I	-	7	=
Exod NumDeut.	49	9	5	16	=
Josué – Juges – Ruth	29	2	-	13	_

Tableau 6. Jérôme et la traduction des conjonctions complétives de l'hébreu

On peut faire l'hypothèse que le recours privilégié à *quod* est une méthode pour transposer spécifiquement le système conjonctif de l'hébreu : à la traduction du grec est associé majoritairement *quia*, vraisemblablement à cause de ses affinités anciennes avec $\delta \pi^{15}$; à la traduction de l'hébreu en contrepartie, par différenciation, est plutôt assigné *quod* de source purement latine. *Quod* complétif du latin biblique peut être considéré comme un calque par extension d'emploi : la construction latine, par calque, parce qu'elle offrait une solution conjonctive de transposition, a prodigieusement étendu dans la traduction biblique son domaine d'activité.

5.2. Quod complétif « calque indirect »

La complétive en *quod* devient même la traduction « normalisante » quand une complétive latine se substitue à une autre construction de l'hébreu. C'est le phénomène du « calque indirect » ; une construction source devient si prégnante qu'on l'applique dans la langue cible là même où elle n'existait pas dans le texte source ¹⁶. C'est ce qui s'est passé avec les complétives en *quod* : quand une

¹⁵ Voir Cuzzolin (2013); Sznajder (2017).

¹⁶ Un exemple en est l'extension du génitif d'amplification du type saecula saeculorum : il apparaît en latin biblique là même où il ne se trouvait pas en hébreu source ; cela devient une « marque biblique » (Sznajder 2011 : 121).

construction syntaxiquement non hiérarchisée de l'hébreu était transposée en subordonnée complétive latine, ce n'est pas à l'A.c.I. que Jérôme recourait, l'A.c.I. pourtant totalement majoritaire dans ses écrits personnels, mais à la complétive en *quod*, comme si « *quod* complétif » faisait en quelque sorte « style biblique ». C'est ce que l'on observe pour les 36 complétives en *quod* du corpus du tableau 6 qui n'ont pas $k\bar{t}/^2\bar{a}\bar{s}er$ pour source (**tableau** 7). Si la corrélation entre $k\bar{\imath}$ et les quelques *quia* ou *quoniam* est constante (les 12 et 5 occurrences de *quia* et *quoniam* ont toutes $k\bar{\imath}$ pour source, à la différence des 128 *quod*), c'est que l'extension indirecte de la construction n'a pas joué avec ces conjonctions.

Tableau 7. Constructions sources de *quod* autres que kī/²ǎšεr

Constr. source	DD	Inf. de but	Conjonctions autres que kī / ³ǎšɛr complétifs	Constructions paratactiques	Diverses constructions non subordonnées
Chroniques 1-2	2	I	-	I	3
Exod NumDeut.	4	I	I	8	2
Josué – Juges – Ruth	3	-	I	4	5

Voici au moins deux cas de figure récurrents pour lesquels *quod* – et non l'A.c.I. classique – est le substitut latin d'une construction non complétive de l'hébreu : – DD hébreu → DI latin en *quod* (et non A.c.I.)¹⁷ :

(8) *Ios.* 10, 17:

HBTM: « On annonça à Josué (en disant): "Cinq rois ont été trouvés [...]" »

Vulg.: Nuntiatumque est Iosue quod inuenti essent quinque reges

« On annonça à Josué qu'on avait trouvé cinq rois. »

(9) *Iud.* 9, 54:

 HB^{TM} : « Tue-moi, de peur qu'on dise de moi : "Une femme l'a tué". »

Vulg.: Percute me, ne forte dicatur quod a femina interfectus sim

« Frappe-moi pour qu'on ne vienne pas dire que c'est par une femme que j'ai été tué. »

Parataxe ou construction présentative de l'hébreu → Videre quod | scire quod (et non A.c.I.):

(10) 1 reg. 10, 11:

HBTM: « Et ils virent et voici: il prophétisait avec les prophètes. »

¹⁷ C'est le cas notamment des discours rapportés doublement enchâssés : ils favorisent en latin l'emploi du DI alors même qu'il y a un DD dans le texte source. L'intérêt ici est que ce DI de transposition latine est introduit par *quod* et non par une A.c.I. classique :

Gen. 20, 13: HB TM : Abraham dit [...]: «Je lui dis: "voici la grâce que tu m'accorderas: [...] dis de moi: 'c'est mon frère'"».

Vulgate: Respondit Abraham: [...] Dixi ad eam: Hanc misericordiam facies mecum [...]: dices quod frater tuus sim. («Tu diras que je suis ton frère»)

Vulg.: *uidentes autem* [...] *quod esset cum prophetis* « voyant qu'il était avec les prophètes »

(11) 4 reg. 5,6:

 HB^{TM} : « Et maintenant quand cette lettre t'arrivera, voici : j'ai envoyé auprès de toi Naaman, mon serviteur »

Vulg.: Cum acceperis epistulam hanc, scito quod miserim ad te Naaman seruum meum

« Quand tu recevras cette lettre, sache que j'ai envoyé auprès de toi Naaman mon serviteur. »

La très faible représentation des A.c.I. est un trait caractéristique du latin biblique en opposition avec l'usage courant de Jérôme qui, à titre personnel, emploie au contraire très majoritairement des A.c.I. La présence prégnante, en contrepartie, des constructions conjonctives traduit le souci de décalquer les schémas linguistiques des deux langues sources dans lesquelles les complétives sont ou pour partie ou totalement de type conjonctif.

Le souci de reproduire les spécificités de chaque langue source semble également conduire Jérôme à différencier les emplois de *quod* et *quia*; *quia* tend à traduire $\delta\tau$ i du grec néotestamentaire, alors que *quod* en contrepartie est destiné à transposer les conjoncteurs $k\bar{\imath}$ ou ${}^{\bar{\imath}}\check{a}\check{s}\bar{e}r$ de l'AT hébreu. Cette différenciation apparaît délibérée ; la traduction de Jérôme est une traduction de lettré.

Quod est en outre utilisé, par effet de calque indirect, dès qu'il s'agit d'introduire en latin une complétive qui n'était pas dans le texte source, comme dans les passages d'un DD hébreu à un DI latin. Jérôme fait appel à quod dans tous ces cas-là, au lieu de l'infinitive attendue, comme si la complétive par quod faisait en quelque sorte « style biblique ».

L'emploi tout à fait prépondérant dans l'AT de la complétive par *quod* représente donc un calque quantitatif en ce que la construction existait bel et bien auparavant en latin, mais sur un domaine beaucoup plus restreint. La rencontre entre une construction latine en expansion et une construction calque localisée a contribué, dans ce cadre fermé du latin biblique, et peut-être par contagion souterraine en latin chrétien, à la progression globale du schéma syntaxique en question.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 2005, « The accusative + infinitive and dependent *quod-/quia-* clauses. The evidence of non-literary Latin and Petronius », dans S. Kiss, L. Mondin & G. Salvi (dir.), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à J. Herman,* Tübingen, Niemeyer, p. 195-206.
- BORTOLUSSI, B. & SZNAJDER, L., 2010, « Ordres VSO et SVO dans la Vulgate », dans G. Calboli & P. Cuzzolin (dir.), *Papers on Grammar XI*, Roma, Herder, p. 273-300.
- & —, 2014, « Topicalization versus Left-Dislocation in Biblical Latin », *Journal of Latin Linguistics*, n° 13, vol. 2, p. 163-195.
- Cuzzolin, P., 1994, Sull'origine della costruzione « dicere quod »: aspetti sintattici e semantici, Firenze, La Nuova Italia.
- —, 2013, « Some remarks on *quia* as a subordinator after verbs of saying and thinking », *Journal of Latin Linguistics*, n° 12, vol. 1, p. 51-69.
- DOKKUM Th., 1900, De constructionis analyticae vice accusatii cum infinitivo fungentis usu apud Augustinum, Diss. Groningue.
- GARCÍA DE LA FUENTE, O., 1981, « Sobre el empleo de *quod quia quoniam* con los verbos de lengua y entendimiento en Samuel-Reyes de la Vulgata », *Analecta Malacitana*, n° 4, p. 3-14.
- —, 1986, « Sobre las preposiciones compuestas en el Latín bíblico », *Analecta Malacitana*, n° 9, p. 3-12.
- HERMAN, J., 1963, *La Formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin, Akademie Verlag.
- LÖFSTEDT, E., 1911, Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae. Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Sprache, Uppsala, Almquist & Wiksell.
- MAYEN, G., 1889, De particulis quod quia quoniam quomodo ut pro Acc.cum Infinitivo post verba sentiendi et declarandi positis, Kiel, Inaug. Diss.
- PERROCHAT, P., 1932, Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin, Paris, Les Belles Lettres.
- SVENNUNG, J., 1935, Untersuchungen zu Palladius and zur lateinischen Fach- und Volkssprache, Uppsala, Almqvist & Wiksells.
- SZNAJDER, L., 2011, « L'expression de la longue durée et de l'éternité dans la Vulgate », dans Cl. Moussy (dir.), *Espace et temps en latin*, Paris, PUPS, p. 109-124.
- —, 2012a, en ligne, « La prolepse en hébreu biblique et son traitement dans la traduction biblique latine », *De Lingua Latina*, n° 7.
- —, 2012b, « *Dixit autem serpens ad mulierem / Mulieri quoque dixit*: la double expression de l'allocutaire dans les propositions introductrices de discours directs dans la Vulgate », dans Fr. Biville, M.-K. Lhommé & D. Vallat (dir.), *Latin Vulgaire-Latin Tardif IX*, Lyon, MOM, p. 271-288.
- —, 2017, « Quelques réflexions autour des complétives en *quia* du latin biblique », *Pallas*, n° 103, « Études de linguistique II », dir. O. Spevak, p. 263-272.
- WIRTH-POELCHAU, L., 1977, AcI und quod-Satz im lateinischen Sprachgebrauch mittelalterlicher und humanistischer Autoren, thèse, Erlangen.

CONDITIONS D'EMPLOI DES TOURNURES HABEO + PARTICIPE PARFAIT PASSIF ET HABEO + INFINITIF EN LATIN TARDIF

George Bogdan Tara Université de l'Ouest, Timisoara (Roumanie)

L'étude du latin, comme langue ancienne et origine des langues romanes, reste capitale pour les travaux de linguistique générale. C'est à travers le latin que la linguistique diachronique peut étudier et expliquer les mécanismes de l'évolution de certains phénomènes de la langue, qui sont devenus les prémices de structures complètement grammaticalisées dans les langues romanes. Parmi ces structures, les deux tournures *habeo* + participe parfait passif en *-to- et *habeo* + infinitif sont à l'origine, respectivement, du passé composé et du futur dans la plupart des langues romanes (français, italien, espagnol, portugais). La réflexion linguistique sur l'évolution de ces deux constructions existe depuis le XIX^e siècle, mais une enquête systématique était nécessaire pour examiner les textes latins, ce que rendent désormais possible les moyens informatiques contemporains.

1. MÉTHODE ET CORPUS

Notre étude se propose de déceler les véritables conditions d'emploi de ces tournures afin de rechercher les éventuelles nuances modales et/ou temporelles en tenant le plus grand compte des contextes dans lesquels elles sont employées¹.

[«]La naissance des temps composés, du type habeo factum mériterait un nouvel examen très approfondi, tant il est vrai que les conditions et les mécanismes de ce processus sont peu clairs, malgré la richesse de la bibliographie du sujet. Ce qui est certain, c'est que la transition vers un temps effectivement temporel-aspectuel de l'ancien tour habeo + participe passé ne précède guère le ve-vie siècle, encore les exemples restent-ils épars, les premiers qui soient vraiment sûrs se trouvent chez Grégoire de Tours, et leur présence dans le texte ne signifie pas encore l'existence de paradigmes grammaticalisés.» (Herman 1998 : 20). C'est le même auteur qui remarquait dans son livre Le Latin vulgaire, que « le système verbal se conservait remarquablement bien en latin vulgaire» (Herman 1967 : 73) ce qui voulait dire que le verbe latin garde très tard son paradigme de l'époque classique.

1.1. Outils et délimitation du corpus

Nous avons limité notre recherche à l'époque latine, c'est-à-dire à l'époque où le latin était encore une langue parlée (jusqu'au VIII^e siècle). Du point de vue de la chronologie, les deux structures sont différentes en ce qui concerne leur origine et leur évolution : *habeo* + participe parfait passif est attesté depuis Plaute jusqu'en latin tardif, soit environ 1 000 ans, tandis que *habeo* + infinitif est attesté pour la première fois chez Cicéron, soit environ huit siècles.

Par conséquent, si notre démarche concerne essentiellement le latin tardif, nous devons balayer toute la latinité. Même si les deux constructions sont moins fréquentes avant l'époque tardive, nous les avons identifiées chez les auteurs classiques pour montrer qu'il y a continuité dans leur évolution.

Pour couvrir cette vaste période, il est besoin d'un outil moderne, rapide, fiable et exhaustif. Malgré les progrès de la technologie, cet outil n'existe toujours pas, mais le *Corpus latinorum* édité par Brepols représente une référence incontournable. Notre corpus fut finalement celui du CLCLT-5 dans ses deux premières parties (cédéroms I et II), qui couvrent les périodes archaïque, classique, postclassique, tardive et la période finale du latin tardif (vre-viiie siècle apr. J.-C.). Nous avons dû compléter ce corpus par les œuvres de Grégoire de Tours qui ne figuraient pas en totalité sur le cédérom et par une partie de l'œuvre de Frédégaire 2 (viie siècle). Même si le CLCLT-5 ne peut pas contenir la totalité des textes latins, ce corpus se distingue par sa richesse exceptionnelle.

De ce fait, nous avons rencontré deux types de difficultés. En premier lieu, la sélection elle-même de la tournure fut délicate, étant donné que *habeo* est l'un des verbes les plus fréquents en latin. En second lieu, le nombre immense des occurrences sélectionnées a dû être correctement analysé et classé selon des critères spécifiques.

Le but de notre recherche était d'identifier les étapes de l'évolution de ces deux tournures latines qui, au début, relèvent de la syntaxe et du lexique et qui, à la suite d'un processus graduel de grammaticalisation, tendent à se transformer en périphrases verbales, qui relèvent de la morphologie, à l'intérieur du paradigme verbal. Nous nous sommes donné des critères lexico-syntaxiques, sémantiques, concernant l'ordre des mots, l'accord et la fréquence. Après examen, tous ces critères se sont avérés limitatifs. Ils ne s'appliquent pas en même temps et leur application est différente, voire contradictoire à un grand volume d'exemples.

1.2. Travaux sur la question / état de la question

À cause de la richesse de la bibliographie, dont parlait J. Hermann, nous avons dû faire un choix dans la multitude des travaux concernant ce sujet et nous avons

490

² Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens* (Livre IV et Continuations).

retenu ceux que l'on peut considérer comme « classiques », grâce à l'autorité que l'on reconnaît à leurs auteurs.

Depuis les deux articles remarquables (« fleuves » selon J. Hermann) de Ph. Thielmann³, d'importantes études ont traité de la question (V. Väänänen 1981; J. Herman 1967, 1996, 1998; H. Pinkster 1985, 1987 et D. Jacob 1995), sans se fonder, cependant, sur un examen systématique des textes. La liste des références incontournables comprend entre autres les linguistes A. Ernout et F. Thomas, A. Szantyr, les italiens A. Traina et T. Bertotti, l'espagnol M. Bassols de Climent et les linguistes anglais M. Harris et J. N. Adams. Les travaux des romanistes, qui ont un aperçu inverse sur le sujet, c'est-à-dire à partir des langues romanes vers le latin, commencent par les grammaires de Frédéric Diez et Wilhelm Meyer-Lübke et continuent avec les ouvrages d'Édouard Bourciez et de Carlo Tagliavini et, plus récemment, de Lorenzo Renzi et de Nigel Vincent.

Chez tous ces auteurs on observe un certain nombre d'affirmations communes :

- origine des deux constructions en latin;
- évolution du sens des constructions : modal > temporel ;
- remplacement des anciennes formes synthétiques par des formes analytiques;
- évolution vers des formes grammaticalisées ;
- emploi des quasi-mêmes exemples qu'ils reprennent à Ph. Thielmann.

Bien que toutes ces recherches couvrent l'ensemble de la latinité, nous avons pu ajouter de nouvelles occurrences et ainsi examiner exhaustivement l'emploi de nos constructions, notamment chez des auteurs comme Tertullien et Augustin. En outre, le cédérom II du CLCLT-5 offre la possibilité d'étudier de manière approfondie la période du VI^e au VIII^e siècle. Or, les textes de cette période coïncident avec les époques où les romanistes voient une transition vers les langues romanes modernes, héritières du latin. Cette période de recouvrement entre latin et langues romanes est cruciale d'un point de vue quantitatif : la fréquence d'emploi, en effet, est, pour cette époque, un trait pertinent pour établir le statut linguistique de la construction.

2. HABEO + PARTICIPE PARFAIT PASSIF

2.1. Ancienneté de la construction

La construction *habeo* + participe parfait passif est très ancienne. Elle est attestée en latin archaïque et ne change pas de valeur jusqu'à l'époque tardive.

^{3 «}Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums» (Thielmann 1885a) et «Habere mit dem Part. Perf. Pass.» (Thielmann 1885b).

Nous avons pris en considération les exemples de Plaute, où le verbe *habere* conserve, en général, sa valeur de possession et où les verbes au participe appartiennent à des classes sémantiques variées.

AR. At nullos habeo scriptos : sic memini tamen. (Pl., Mil. 48)
« Et pourtant je n'ai rien d'écrit ; mais je m'en souviens tout de même. »
(trad. A. Ernout, CUF)

La tournure avec sa valeur résultative d'état présent et avec le sens de « tenir pour » perdure dans toute la latinité jusque chez Grégoire de Tours, à la fin de la latinité tardive :

Codicem uero, quem dirigeremus, talem qui uos, ut petistis, instrueret, minime paratum habuimus, sed in subsequenti transmittimus. (Greg. M., Ep. 7, 33, 29) « Mais nous n'avons pas eu tout à fait prêt un volume à vous envoyer tel qu'il vous renseignât, comme vous l'avez demandé, mais nous vous le faisons parvenir en annexe. » (trad. M. Reydellet 4)

Statimque misit rex uiros, qui haec deferre deberint, cum uno puero, quem ualde creditum Mummolus habens, haec ei commendauerat. (Greg.-Tur., Hist. 7, 40, 363, 12)

« Aussitôt donc le roi envoya des guerriers chargés de l'apporter avec un serviteur en qui Mummolus avait pleine confiance et à qui il avait recommandé ces choses. » (trad. R. Latouche)

Certes, nous avons décelé quelques occurrences qui tendent vers la valeur temporelle, mais elles restent assez ambiguës et leur distribution n'est pas aléatoire, mais ciblée chez certains auteurs:

In Graeco habetur: In diebus apographês, hoc est, in diebus conscriptionis census, quo modo etiam in Historia ecclesiastica latine **interpretatum habemus**. (Bed., Retractatio in Actus apostolorum 5, 49)

« Il y a en grec : "À l'époque du recensement", c'est-à-dire à l'époque du dénombrement, tout comme nous avons traduit dans l'Histoire ecclésiastique. » (trad. M. Reydellet)

2.2. Indices du figement

On peut établir quelques indices précoces du figement (parce qu'on ne peut parler de grammaticalisation) de la construction. Leur apparition déjà chez un auteur comme Plaute montre qu'ils ne sont *pas* le résultat d'une évolution historique :

⁴ Nous tenons à remercier Marc Reydellet, qui nous a confié ses traductions inédites.

Il y a incompatibilité sémantique entre habeo, archilexème de la possession, et un verbe qui dénote la mise en possession (dare, mittere, relinquere, etc.).
 Les tournures plautiniennes qui associent habeo avec le p.p.p. de ces verbes (notamment mittere) n'ont pas valeur temporelle de passé⁵. La tournure existe, mais habeo y a valeur de présent et non une valeur temporelle proche d'un passé composé :

Hoc praeuortar principio : illa omnia **missa habeo** quae ante agere occepi. (Pl., Ps. 602)

- « Je m'occuperai pour commencer de celui-ci ; je lâche tout ce que j'avais déjà mis en train. » (trad. A. Ernout, CUF)
- Passage du sens concret au sens abstrait du verbe au participe: le sens abstrait du participe entraîne la diminution du sens fort du verbe *habere*.
 Par exemple, *clausum habere* évolue sémantiquement vers l'abstrait grâce au déterminant verbal et au contexte: *portas* (Liv. 24, 22, 13), *oculos* (Ambr., *Parad.* 14, 70; Aug., *In Eu. Ioh.* 35, 3; *Serm.* 239, 40, etc.), *in pectore* (Hier., *Ephes.* 2, 25). C'est dans les textes chrétiens que les verbes abstraits deviennent plus fréquents.
- Depuis Ph. Thielmann⁶, on considère qu'avec les participes des verbes de connaissance (*cognitum, compertum, comprehensum*) la construction est, durant toute la latinité, proche de la valeur temporelle de passé, mais, en réalité, il s'agit d'un passé résultatif, d'un perfecto-présent dénotant le résultat présent d'un passé accompli. En outre, ces tournures semblent appartenir à un niveau de langue élevé et leur distribution chez les auteurs est inégale : *cognitum habere* est fréquent chez Cicéron, mais absent chez ses contemporains :

Sin autem propter uerecundiam suam minus se tibi obtulit aut nondum eum satis habes cognitum [...]. (Cic., Fam. 13, 17, 3, 1)

« Si, au contraire, sa réserve l'a retenu de se présenter à toi ou si tu ne le connais pas encore suffisamment 7 [...]. » (trad. J. Beaujeu, CUF)

Nous avons retenu comme condition *sine qua non* de l'évolution de la construction *habeo* + p.p.p. la co-référence entre le sujet grammatical de *habeo* et l'agent de l'action dénotée par le participe. Ce critère est essentiel, mais non pas suffisant et son application ouvre la voie vers la juste compréhension du texte

⁵ Voir Tara (2014 : 91 et 108).

⁶ Thielmann (1885b : 517-518).

⁷ Concernant cet exemple, M. Fruyt nous a fait observer que la présence des modificateurs atténuateurs (satis, propemodum) n'est possible qu'avec un perfecto-présent (impossible avec un parfait aoristique).

494

et du contexte. Dans les constructions avec des verbes qui dénotent des activités psychiques (cognitum habeo), la personne sujet de habeo doit nécessairement être identique à la personne agent-expérient du procès de cognoscere, mais, dans les constructions avec des verbes de communication (dictum, scriptum habeo), l'agent de dicere et scribere est, dans la plupart des cas, différent du sujet de habeo, notamment dans les textes chrétiens de l'époque tardive:

Consilium tamen praebui, dicens: **Habemus scriptum** in canonibus, fili, non posse quemquam ad episcopatum accedere, nisi prius ecclesiasticus gradus regulariter sortiatur. (Greg.-Tur., Hist. 6, 15, 285, 7)

« Je donnai donc mon avis en ces termes : "Il est écrit dans les canons, mon Fils, que personne ne peut accorder l'épiscopat à qui n'a pas d'abord franchi régulièrement les degrés de l'ordre ecclésiastique." » (trad. R. Latouche)

2.3. La tournure chez saint Augustin

L'intérêt spécial qu'il faut accorder à Augustin s'explique par le caractère très varié de ses écrits, qui impliquent des différences diastratiques et diaphasiques, c'est-à-dire des niveaux de langues adaptés aux destinataires de son message. Entre la langue d'un haut niveau, qu'il emploie dans ses traités, et la langue parlée de ses nombreux sermons, il n'y a pas uniquement des différences linguistiques, mais aussi une différence de parti-pris socio-linguistique : se faire comprendre des fidèles, donc employer parfois des tournures propres à la langue parlée, même si elles sont condamnées par les grammairiens. Dans un tel exemple de langue parlée, Albert Blaise croit trouver la tournure où « l'idée de passé est dominante » : « metuo enim ne ibi uos habeam fatigatos (Aug., Serm. 37, 17) "je crains de vous y (dans cet exposé) avoir fatigués" (sans doute "j'ai devant moi des auditeurs fatigués", mais surtout "je vous ai fatigués tout à l'heure") 8. » Cependant, le contexte nous fournit les éléments nécessaires pour la compréhension correcte du message :

Attendite, rogo uos: iam in fine lectionis sumus. Metuo enim ne ibi uos habeam fatigatos, ubi maxime exigo intentos. (Aug., Serm. 37, 17)

La double opposition (fatigatos/intentos et metuo/exigo) montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un sens de parfait pour habeam fatigatos, car habere est ici synonyme de esse et indique le présent du locuteur, comme exigo (« Soyez attentifs, je vous le demande : nous sommes déjà à la fin de la lecture. J'ai peur que nous ne soyez fatigués au moment où je vous demande le plus d'être attentifs. »). Augustin ne pouvait pas fatiguer (action durative) son auditoire au moment

même où il exigeait (action momentanée) son attention. Fatigatos marque donc un état.

Toujours chez Augustin, nous avons décelé plusieurs types de constructions qui s'approchent ou qui sont encore loin de la périphrase, mais qui ont pu avoir une influence quantitative sur le développement de *habeo* + p.p.p.:

- habeo + substantif (nom de procès) homographe et homophone des p.p.p. :

Si de infirmitate uitae subrepserit peccatum, continuo uide, continuo displiceat, continuo damna; et cum damnaueris, securus ad iudicem uenies. Ibi habes aduocatum. (Aug., Ep. Ioh. 1, 41-42)

« Si le péché a surgi de la faiblesse de la vie, sans cesse regarde-le, que sans cesse il te déplaise, sans cesse condamne-le : et quand tu l'auras condamné, tu viendras sans inquiétude devant le juge. Là tu as un avocat. » (trad. M. Reydellet)

- habeo + p.p.p. attribut du COD:

Turbantur, quia non illuminantur; cor clausum habent, quia clauim fidei non habent. (Aug., Eu. Ioh. 39, 3, 8)

« Ils sont troublés parce qu'ils ne sont pas illuminés, ils ont le cœur fermé parce qu'ils n'ont pas la clef de la foi. » (trad. M.-F. Berrouard)

– habeo = sum, dans des constructions passives :

Sic habes scriptum: «multi crediderunt in nomine eius, uidentes signa quae faciebat». (Aug., Eu. Ioh. 12, 3, 3)

« Voici ce qui est écrit : "Beaucoup crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait" (*Io* 2, 23). » (trad. M.-F. Berrouard)

- habeo au sens de « tenir pour, considérer comme » :

Qui se conterit, irascitur sibi ; **se habeat iratum**, ut illum habeat propitium ; se habeat iudicem, ut illum habeat defensorem. (Aug., Psalm. 74, 2, 12)

« Qui s'accable soi-même s'irrite contre soi ; qu'il soit irrité contre soi, pour que Dieu lui soit favorable, qu'il soit son propre juge, pour L'avoir comme défenseur. » (trad. M. Reydellet)

habeo dans les constructions à verbe support :

At uero in eius filio Salomone non quasi hospes **transitum habuit**, sed regnum ista libido possedit, de quo scriptura non tacuit, culpans eum fuisse amatorem mulierum. (Aug., Doctr. 3, 21, 34)

« Mais dans son fils Salomon il n'eut pas, comme un hôte, une transition, mais le royaume fut possédé par cette débauche sur laquelle l'Écriture n'a pas gardé le silence, l'accusant d'avoir été attiré par les femmes. » (trad. M. Reydellet)

En revenant sur quelques exemples canoniques, cités par tous les romanistes, nous considérons qu'ils sont totalement à revoir en contexte. A. Meillet et J. Vendryes, qui étaient favorables à l'idée de recherches spécifiques dans la langue de chaque auteur de l'antiquité tardive, soutenaient le point de vue selon lequel « ce tour est devenu un véritable parfait dans la langue de Tertullien et de saint Augustin et Grégoire de Tours écrit : *episcopum inuitatum habes*9. » Mais ils ne se sont pas reportés à l'ensemble du passage :

Igitur cum festiuitas supradictae basilicae aduenisset, praepositum uocat, ut uasa uino plena ad reficiendum populum qui solemnitati aderat, in atrio ex more componeret. Causatur monachus dicens: Ecce **episcopum** cum duce et ciuibus **inuitatum habes**, et uix nobis supersunt quatuor uini amphorae; unde omnia ista complebis? (Greg.-Tur., Vit. patr. 3, 1, 1021)

« Donc, la fête de cette église étant venue, il dit à celui qui en avait l'administration de préparer des vases pleins de vin suivant la coutume, dans le parvis, pour en donner au peuple qui devait assister à la solennité. Le moine lui dit pour s'excuser : "Voici que nous avons à recevoir l'évêque avec le duc et les citoyens, et c'est à peine s'il nous reste quatre amphores de vin ; comment pourras-tu suffire à tout cela ?" » (trad. H.-L. Bordier)

Contrairement à l'opinion commune qui s'est installée, nous croyons qu'il ne s'agit pas d'une valeur temporelle (« tu as invité l'évêque ») qui serait la première attestation de la périphrase verbale en latin, mais d'une valeur proche de la « possession », qui ne nous permet pas de considérer *habeo* comme un auxiliaire. Le sens nous paraît être littéralement : « tu as l'évêque comme invité ». Nous portons donc une ombre de doute sur les préjugés selon lesquels la construction se serait grammaticalisée dès le latin : cette opinion s'est perpétuée dans les travaux des romanistes parce que la construction était sortie de son contexte.

Cumque iam septimus annus esset, quod Wisigardem disponsatam haberet et eam propter Deuteriam accipere nollet, cuniuncti Franci contra eum ualde scandalizabantur, quare sponsam suam relinqueret. (Greg.-Tur., Hist. 3, 27, 124, 3) « C'était déjà la septième année que Théodebert était fiancé à Wisigarde et qu'il ne voulait pas la recevoir à cause de Déotéria ; mais les Francs étaient unanimes pour se scandaliser grandement contre lui de ce qu'il délaissait sa fiancée. » (trad. R. Latouche)

Dans l'exemple ci-dessus, *disponsare*, qui est un verbe transitif, suppose un agent différent du bénéficiaire, car son sens initial est « fiancer », donc « promettre en mariage (à quelqu'un d'autre) » et non « prendre en mariage ». Donc la valeur de cette construction est proche de celle de possession : « avoir quelqu'une comme promise (par un autre) ».

D'ailleurs, dans l'analyse des différentes valeurs de habeo + p.p.p., nous proposons un croisement entre habeo epistulam scriptam (où scriptam est attribut du COD epistulam) et habeo epistulam scriptam a X (où scriptam est un participe passé dans le paradigme du passif) pour expliquer le passage vers une valeur temporelle de passé 10 .

2.5. L'absence d'indices

Mais, selon nous, l'indice le plus important de la grammaticalisation de la construction est l'absence d'accord en genre et nombre entre le participe (adjectif) et l'objet direct à l'accusatif. C'est l'élément essentiel, qui peut marquer la rupture totale entre le nom et son déterminant et, en même temps, la ré-analyse des rapports syntaxiques, à la suite du passage du participe qui s'est rapproché du verbe conjugué pour ne plus former avec lui qu'une seule unité. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucun exemple de ce genre dans notre corpus. Cela pourrait être dû à la différence entre la langue écrite, qui respectait la norme, et la langue parlée, plus réceptive aux changements, mais nous n'avons aucune certitude à ce sujet.

3. HABEO + INFINITIF

Cette construction ancienne en latin est à la base de la formation du futur dans la plupart des langues romanes (il existe la même structure périphrastique, mais avec le verbe lat. vulg. *uolere* en roumain, *uenire* en rhéto-roman et *debere* en sarde).

3.1. Apparition de la construction

En ce qui concerne l'apparition de *habeo* + infinitif, nous avons essayé de savoir s'il s'agissait d'une création propre à la langue écrite des auteurs lettrés, puisqu'elle est attestée pour la première fois chez un grand écrivain comme Cicéron. Cependant la première attestation ne coïncide pas nécessairement avec l'apparition d'une structure, qui a besoin de temps pour se former. Si *habeo* + p.p.p. est attesté déjà chez Plaute, c'est-à-dire en latin archaïque et relativement proche de la langue parlée, pour *habeo* + infinitif on peut supposer une existence antérieure dans la langue parlée familière, connue et employée par l'orateur.

[...] nullum modum esse hominis occidendi, quo ille non aliquot occiderit, multos ferro, multos ueneno; **habeo** etiam **dicere**, quem contra morem maiorum minorem annis LX de ponte in Tiberim deiecerit; [...] (Cic., Amer. 35, 100)

« [...] il n'est pas de manière de tuer dont il n'ait fait usage pour tuer un certain nombre d'hommes ; il a souvent employé le poignard et souvent le poison. Je puis même citer un électeur, que contrairement à la coutume de nos ancêtres – cet électeur avait moins de soixante ans – il a précipité du pont dans le Tibre ; [...] » (trad. H. de la Ville de Mirmont et J. Humbert, CUF)

Nous avons trouvé des faits pertinents dès Cicéron, grâce à la tournure *necesse habeo* + infinitif, qui est à mettre en relation avec l'évolution de *habeo* + infinitif vers une valeur déontique, attestée chez Sénèque le Rhéteur :

Venit ad me pater; quid **habui facere**? perducere illum ad patruum? (Sen. [rhét.], Contr. 1, 1, 19)

« Mon père vint à moi : qu'avais-je à faire ? Le conduire près de mon oncle ? » (trad. M. Reydellet)

3.2. Valeur pré-modale de habeo + infinitif

On croit généralement que *habeo* + infinitif a déjà acquis sa valeur temporelle en latin et, de ce fait, que la construction s'est grammaticalisée avant son passage dans les langues romanes. Cependant, quand on replace les occurrences dans leurs contextes, on voit qu'il s'agit de valeurs pré-modales (prospectives) ou, du moins, ambiguës.

La distribution de *habeo* + infinitif n'est pas aléatoire. En effet, nous avons remarqué une distribution non homogène de la construction chez Tertullien. En regardant de près les occurrences, nous avons observé une concentration de cette tournure dans des textes comme l'*Aduersus Marcionem*, l'*Aduersus Iudaeos* 12 et le *De resurrectione carnis*, où la fréquence particulière de la construction est une caractéristique du contexte prophétique, spécifiquement chrétien. Même avec le verbe *habeo* à l'imparfait, la construction dénote un rapport temporel orienté à partir d'un repère secondaire passé vers un événement qui relève de l'avenir par rapport à ce repère, mais qui relève du passé par rapport au moment de l'énonciation : c'est ce qu'on appelle le « futur prophétique » :

Tamen et Creatori notum erat futurum. An non utique notum quod sub caelo et in terra eius **habebat reuelari**. (Tert., Marc. 5, 18, 4)

¹¹ Aduersus Marcionem est l'un des plus importants textes de Tertullien concernant les prophéties : «Tertullien a essayé par deux fois de présenter en quelque sorte dans un tableau d'ensemble la multitude des prophéties qui se sont réalisées. Dans Adv. Marc. III, 5-24, il veut montrer que l'Ancien Testament a prédit le Christ. Nous trouvons la même chose dans Adv. Iud. 7-14, devant un autre adversaire. » (van der Geest [1972 : 118]).

« Pourtant ce qui allait arriver était connu même du Créateur. Ou alors, pour sûr, est-ce qu'il n'a pas eu connaissance que ce dieu **devait se révéler** sous son ciel et sur sa terre ? » (trad. C. Moreschini et R. Braun)

Ne<c haec enim expuncta inuenirentur >, nisi ille uenisset, post quem habebant expungi quae nuntiabantur. (Tert., Iud. 11,77)

« On ne trouverait pas ces mots biffés, si n'était venu Celui après lequel **devait être** biffé ce qui était annoncé. » (trad. M. Reydellet)

Cependant, nous ne pouvons pas considérer Tertullien comme l'inventeur de la tournure au sens prépondérant temporel, mais seulement comme l'un de ses utilisateurs

3.3. Valeur prospective de habere + infinitif

C'est chez Augustin que nous trouvons la conscience du fait que cette construction était apte à exprimer une valeur prospective. Cette attestation, qui ne figure pas dans les grammaires latines, rend compte d'une valeur temporelle propre à la littérature chrétienne prophétique :

Sed aliud est: non iudico; aliud: habeo iudicare.

Non iudico, dixit ad praesens; uenerat enim ut saluaret mundum, non ut iudicaret mundum; quod autem dicit: multa habeo de uobis loqui et iudicare, iudicium futurum dicit. Ideo enim adscendit ut ueniat iudicare uiuos et mortuos. (Aug., Eu. Ioh. 39, 6, 5)

« Mais il y a une différence entre "Je ne juge pas" et : "J'ai à juger". Il a dit : "Je ne juge pas pour le moment", car il était "venu pour sauver le monde, non pour juger le monde" (voir *Io* 12, 47), mais, quand il dit : "J'ai beaucoup à dire et à juger de vous", il parle du jugement futur, car il est monté pour venir juger les vivants et les morts. » (trad. M.-F. Berrouard)

Augustin caractérise ici la construction comme dénotant le futur puisqu'il parle de *iudicium futurum*. Mais cette explication théologique vaut-elle pour une explication linguistique ? Il s'agit, probablement, plutôt d'un « emploi périphrastique » capable de rendre l'idée de futur que d'une véritable périphrase de futur, grammaticalisée.

Non optat, sed praeuidet: prophetia est praenuntiantis, non uotum maledicentis in spiritu enim illi nouerant quibus habebat euenire male, quibus bene: et per prophetiam dicebant, tamquam optarent quod praeuidebant. (Aug., Serm. 56, 27, 39)

« Il y a là une prévision plutôt qu'un souhait ; une prophétie plutôt qu'une imprécation. Illuminés par l'Esprit, ces hommes savaient les biens et les maux qui

500

devaient arriver aux uns et aux autres et, quand il les annonça à l'avance, leurs prophéties semblaient prendre la forme d'un souhait. » (trad. G. Humeau)

Nam iudicabit orbem terrarum in aequitate: non partem quia non partem emit. Totum iudicare habet, quia pro toto pretium dedit. (Aug., Psalm. 95, 15, 2) « En effet, "il jugera dans la justice l'ensemble de la terre": non pas une partie, parce qu'il n'a pas acheté une partie. Il jugera le tout parce qu'il a donné le prix pour le tout. » (trad. M. Reydellet)

Or, l'analyse des occurrences de *habeo* + infinitif nous a révélé que la construction conserve, chez le même auteur, à côté de sa valeur prospective, les valeurs modales de possibilité et de nécessité.

Quid enim uoluptatis **habet uidere** in laniato cadauere quod exhorreas ? (Aug., Conf. 10, 35, 55)

« Quel plaisir peut-on avoir à contempler un cadavre tout déchiré et qui fait horreur ? » (trad. P. de Labriolle, CUF)

Dilige proximum tuum tamquam te ipsum, sed prius est ut diligas te ipsum. **Quaerere** habes quomodo diligas te ipsum; et audire habes: "diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota mente tua, et ex tota anima tua". (Aug., Disc. 6, 149)

« Aime ton prochain comme toi-même, mais d'abord aime-toi toi-même. **Tu dois chercher** comment t'aimer toi-même ; et **tu dois écouter** : "tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit et de toute ton âme". » (trad. M. Reydellet)

3.4. Habeo + infinitif à la fin de la latinité tardive

On constate, de manière étonnante, une faible fréquence de la construction à la période finale du latin tardif, bien que certains auteurs comme Grégoire le Grand et Césaire d'Arles l'emploient assez souvent dans leur correspondance et dans leurs sermons. La remarque n'est pas sans intérêt, puisque ce genre de texte est le plus proche de la langue parlée et de l'expression directe. Chez les auteurs de cette époque, la valeur temporelle de la construction continue à être limitée à un futur prophétique.

Omnis quippe creatura quia ex nihilo facta est, et per semetipsam ad nihilum tendit, non stare habet sed defluere. (Greg. M., Mor. 5, 34, 44)

« Toute créature, parce qu'elle est faite de rien et par soi-même tend au néant, **ne va pas tenir**, mais disparaître. » (trad. M. Reydellet)

Ipse obseruet, quando **habet orare**, quando uenturus est, qui tibi noluit dimittere quod in eo forte peccasti, quando uenturus est ad orationem, quid facturus est. (Caes.-Arel., Serm. 185, 3, 8)

« Qu'il observe, lui, quand **il priera**, quand il viendra, lui qui n'a pas voulu te faire remise de la faute que tu as peut-être commise contre lui, quand il viendra pour prier, que va-t-il faire. » (trad. M. Reydellet).

Cependant, l'absence de la construction au VII^e siècle chez Grégoire de Tours et Frédégaire, auteurs dont la langue est riche en « vulgarismes », montre que la fréquence de la structure en latin reste plutôt liée à une certaine typologie des textes, qu'à une évolution historique.

4. CONCLUSIONS

Les deux tournures que nous avons étudiées représentent des constructions internes à la langue latine, chacune avec son évolution propre, même si l'influence du grec à travers les traductions de la *Bible* ne peut pas être ignorée dans les textes chrétiens. Les attestations en latin de ces tournures précèdent largement la littérature chrétienne. Aussi, le modèle biblique grec a-t-il seulement favorisé, dans certains contextes spécifiques (notamment le *Nouveau Testament*) l'emploi de ces deux constructions, qui existaient déjà en latin.

Contrairement à certaines opinions traditionnelles, nous croyons qu'en latin classique et tardif, le verbe *habeo* n'est pas complètement auxiliarisé dans les constructions *habeo* + p.p.p. et *habeo* + infinitif. Même si le sens de base, qui indique une possession forte, est très affaibli, *habeo* contribue, avec une valeur sémantique propre, au sens général de l'ensemble de la construction, en fonction de son rôle dans la communication. Aucune des deux constructions n'est reconnue comme périphrase verbale par les grammairiens latins réunis dans le corpus de H. Keil, *Grammatici Latini* (vol. I-VII)¹² et *Scriptores de orthographia*.

Au niveau de l'expression écrite, il n'y a pas en latin, à la veille de l'apparition des langues romanes, de véritable concurrence entre les nouvelles formes analytiques et les formes synthétiques anciennes.

Ainsi, ce n'est pas dans les textes latins en notre possession qu'il convient de rechercher l'aboutissement et l'achèvement de ces deux processus de grammaticalisation attestés dans les langues romanes.

¹² À l'exception d'un exemple chez Diomède : [...] et id simile est instanti et perfecto, ut memini. Non nulli et in hoc faciunt discrimen, ut sit perfectum notum habui. (GL, I, p. 387) « [...] et il est semblable au présent et au parfait, comme memini. Et dans ce cas, quelques-uns font une distinction, afin que le parfait soit notum habui. »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 1991, « Some neglected evidence for Latin *habeo* with infinitive: the order of the constituents », *Transactions of the Philological Society*, n° 89, vol. 2, p. 131-196.
- BASSOLS DE CLIMENT, M., 1956, *Sintaxis latina*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, t. I et II.
- BLAISE, A., 1955, Manuel du latin chrétien, Strasbourg, s.n.
- BOURCIEZ, É., 1967⁵, Éléments de linguistique romane, 5° éd. révisée par l'auteur et par les soins de Jean Bourciez, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT, A. & THOMAS, F., 1997², Syntaxe latine, Paris, Klincksieck.
- FRUYT, M., 1996, « La syntaxe de l'infinitif en latin tardif : réflexions sur la nature des processus évolutifs », *Recherches augustiniennes*, n° 29, p. 43-73.
- FRUYT, M. & ORLANDINI, A., 2003, « L'expression de la modalité et les verbes perfectoprésents en latin », *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 81, p. 693-726.
- GEEST (van der), J. E. L., 1972, Le Christ et l'Ancien Testament chez Tertullien. Recherche terminologique, Nijmegen, Deeker & Van de Vegt.
- HARRIS, M., 1982, « The "Past Simple" and the "Present Perfect" in Romance », dans N. Vincent & M. Harris (dir.), *Studies in the Romance Verb. Essays Offered to Joe Cremona on the Occasion of His 60th Birthday*, London/Canberra, Croom Helm.
- HERMAN, J., 1967, Le latin vulgaire, Paris, PUF.
- —, 1996, « Remarques sur l'histoire du futur latin et sur la préhistoire du futur roman », dans R. Risselada, J. R. de Jong & A. M. Bolkestein (dir.), On Latin. Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster, Amsterdam, J. C. Gieben, p. 57-70.
- —, 1998, « La chronologie de la transition : un essai », dans J. Herman & L. Mondin (dir.), La transizione dal latino alle lingue romanze. Atti della Tavola Rotonda di Linguistica Storica, Università Ca' Foscari di Venezia, 14-15 giugno 1996, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 5-26.
- JACOB, D., 1995, « À propos de la périphrase habeo + participe parfait passif », dans L. Callebat (dir.), Latin vulgaire, latin tardif IV. Actes du 4^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Caen, 2-5 septembre 1994, Hildesheim/Zürich/New York, Olms-Weidmann, p. 367-381.
- MEILLET, A. & VENDRYES, J., 1979⁵, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- PINKSTER, H., 1985, « The Development of Future Tense Auxiliaries in Latin », Glotta, n° 63, vol. 3-4, p. 186-208.
- —, 1987, « The Strategy and Chronology of the Development of Future and Perfect Tense Auxiliaries in Latin », dans M. Harris & P. Ramat (dir.), *Historical Development of Auxiliaires*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 193-223.
- RENZI, L., 1994² (1985¹), *Nuova introduzione alla filologia romanza*, avec la collaboration de Giampaolo Salvi, Bologna, il Mulino.
- SZANTYR, A., 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.

- TAGLIAVINI, C., 1982⁶ (1949¹), *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*, 6^e éd. révisée et enrichie de 51 figures et 98 portraits, Bologna, Pàtron Editore.
- TARA, George Bogdan, 2014, *Les périphrases verbales avec* habeo *en latin tardif*, Paris, L'Harmattan.
- THIELMANN, Ph., 1885a, « *Habere* mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums », *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*, n° 2, p. 48-89 et p. 157-202.
- —, 1885b, « Habere mit dem Part. Perf. Pass. », Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, n° 2, p. 372-423 et p. 509-549.
- TRAINA, A. & BERTOTTI, T., 2003³ (1985¹), Sintassi normativa della lingua latina, Bologna, Capelli Editore.
- VÄÄNÄNEN, V., 1981, *Introduction au latin vulgaire*, 3° éd. revue et augmentée, Paris, Klincksieck.
- VINCENT, N., 1982, « The Development of the Auxiliaries habere and esse in Romance », dans N. Vincent & M. Harris (dir.), Studies in the Romance Verb. Essays Offered to Joe Cremona on the Occasion of His 60th Birthday, London/Canberra, Croom Helm, p. 71-96.

Éditions des textes latins

- CICÉRON, Correspondance, texte établi, traduit et annoté par Jean Beaujeu, deuxième tirage revu et corrigé, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », t. VII, 1991.
- —, Discours, t. I, Pour P. Quinctius, Pour Sex. Roscius d'Amérie, Pour Q. Roscius le comédien, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont et J. Humbert, avec notices juridiques de É. Cuq, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1973.
- Frédégaire, Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations), texte latin selon l'édition de J. M. Wallace-Hadrill, traduction, introduction et notes par O. Devillers et J. Meyers, Turnhout, Brepols, 1960, Nelson-Thornes pour le texte latin, 2001.
- GEORGES FLORENT GRÉGOIRE, Les livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours, revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits par H. L. Bordier, Paris, Jules Renouard et C^{ic}, t. III, 1862.
- *Grammatici latini*, ex recensione Henrici Keilii, vol. I, Flavii Sosipatri Charisii *Artis grammaticae* libri V, Diomedis *Artis grammaticae* libri III, Ex Charisii *Arte grammatica* excerpta, Leipzig, Teubner, 1857.
- Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, trad. R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres, t. I, 1963, t. II, 1965.

- PLAUTE, *Comédies*, t. VI, *Pseudolus, Rudens, Stichus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1972 (1938¹).
- —, Comédies, t. IV, Menaechmi, Mercator, Miles gloriosus, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1992 (1936¹).
- SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, t. II, *Livres IX-XIII*, texte établi et traduit par P. de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, 1926.
- —, *Homélies sur l'Évangile de Saint Jean I-XVI*, traduction, introduction et notes par M.-F. Berrouard, Paris, Desclée de Brouwer, 1969.
- —, *Homélies sur l'Évangile de Saint Jean XXXIV-XLIII*, traduction, introduction et notes par M.-F. Berrouard, Paris, Études augustiniennes, 1988.
- —, *Les plus beaux sermons de Saint Augustin*, réunis et traduits par G. Humeau, nouvelle édition avec introduction de J.-P. Bouhot, Paris, Études Augustiniennes, t. I, II, III, 1986.
- TERTULLIEN, *Contre Marcion*, t. V, livre V, texte critique par C. Moreschini, introduction, traduction et commentaire par R. Braun, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Sources chrétiennes », 2004.

LE LEXIQUE LATIN ET SES VARIÉTÉS DIAPHASIQUES

Carmen Arias Abellán Universidad de Sevilla

Comme il est possible de le constater à la simple lecture de nos répertoires bibliographiques les plus habituels, les travaux s'intéressant dans l'épigraphie latine au décompte chiffré et matériel de la durée de vie et à ses modes d'expression sont fort abondants¹. En revanche, n'ont pas été examinées d'autres ressources « indirectes », qui, reposant sur certains présupposés métaphoriques, nous apportent des renseignements – au-delà du simple dénombrement temporel – sur les diverses « expériences vécues » et les évaluations particulières des différentes étapes de notre parcours existentiel.

L'un des ensembles lexicaux les plus riches dans ce domaine est celui des adjectifs de couleur, dont j'ai étudié le fonctionnement, surtout en prose, dans une partie de mes recherches scientifiques; d'ailleurs, cela constitue actuellement le sujet de mon projet de recherche fondé sur la confrontation de l'organisation de ce lexique en prose et en poésie. C'est donc dans cette perspective que s'intègre l'objectif du présent travail concernant la projection des variétés diaphasiques sur le lexique. Cette perspective de la comparaison entre le lexique de la couleur dans la prose (du De agricultura en l'espèce) et dans la poésie, et plus concrètement dans la poésie épigraphique² m'a fait percevoir l'intérêt d'une exploration de ce contraste entre prose et poésie dans le champ sémantique de l'indication des phases vitales, où le champ adjectival de la couleur semble prendre une importance particulière. Tel est le cas de uiridis - parmi d'autres termes - sur lequel je concentre désormais mon attention pour en étudier le sémantisme, le fonctionnement dans sa propre sphère – la chromatique (plus représentée dans la prose) – et les causes de déplacements vers d'autres zones, parmi lesquelles celle de « l'âge » (plus fréquemment en poésie).

¹ Voir par exemple L'Année philologique.

² Dans ce champ d'études, nous avons déjà obtenu quelques résultats issus de notre recherche scientifique : voir Arias Abellán (2005).

1.1. Sélection de textes dans lesquels l'adjectif, appliqué à des substantifs concrets, actualise la qualité chromatique, la couleur « verte en général » 4, de ces substantifs :

Hinc [unda] oritur pergitque fluens, [...]
ripai mox uiridis [...] inclyta. (CLE, 266, 3-4)

« Elle jaillit d'ici et continue de couler [...] celle qui est connue pour ses verts rivages. »

Viridis gemmae pretiosae nomen habebat. (CLE, 563, 2)

« Elle avait le nom d'une gemme verte de prix. »

Mihi lilia pone

can | deda q(ue) uiridis dabit ortulus : ista beatum. (CLE, 578)

« Dépose sur ma tombe les lys à la blancheur immaculée que procurera ce jardinet vert : ce sont là dons appropriés [pour les défunts]⁵. »

At uiridi requiesce uiator in herba. (CLE, 1098, 4)

« Or toi, passant, prends le temps de te reposer sur l'herbe verte. »

O mihi si superi uellent praestare roganti ut tuo de tumulo flos ego cerna nouum crescere uel **uiridi ramo** uel flore amaranti uel roseo uel purpureo uiolaeque nitore [...]. (CLE, 1184, 12-15)

« Ah! Plaise aux dieux de m'exaucer : puissé-je voir naître de ton tombeau une fleur nouvelle sur un vert rameau ou bien entre les fleurs de l'amarante, ou encore à l'éclat rosé et purpurin des violettes [...]. »

- 1.2. Sélection de textes dans lesquels l'adjectif, qui qualifie des substantifs faisant référence aux étapes du cours de la vie, actualise des états correspondant à ces étapes, à des notions abstraites et évaluatives de celles-ci :
- tel est le cas de *aetas* :

Heus oculo errante quei aspicis leti domus, morare gressum et titulum nostrum perlege, amor parenteis quem dedit natae suae, ubei se reliquiae conlocarent corporis.

506

³ Pour ces textes, je me suis servie du corpus contenu dans les trois volumes de Bücheler-Lommatzsch (Bücheler 1895-1897; Lommatzsch 1926). Même s'il ne représente pas, comme on le sait, la totalité des *CLE*, il en comporte un nombre suffisant pour répondre à mon objectif.

⁴ À propos de la signification de *uiridis*, qui englobe la zone adjective de «vert» dans son aspect générique et non marqué, voir Arias Abellán (1994 : 123-131).

⁵ La traduction «ce sont là dons appropriés [pour les défunts]» s'entend d'après le commentaire de Bücheler (1895-1897) : «ista munera beatorum defunctorum sunt ».

Heic uiridis aetas cum floreret artibus

crescente et aeuo gloriam conscenderet,

properauit hora tristis fatalis mea

et denegauit ultra ueitae spiritum.

[...]

bis hic septeni mecum natales dies

tenebris tenentur Ditis aeterna domu. (CLE, 55, 1-8 et 19-20⁶)

« Holà, toi qui regardes avec des yeux distraits le séjour de ma mort, retiens tes

pas et parcours toute notre épitaphe que l'amour d'un père a donnée à sa chère

« Holà, toi qui regardes avec des yeux distraits le séjour de ma mort, retiens tes pas et parcours toute notre épitaphe que l'amour d'un père a donnée à sa chère enfant, pour l'endroit où l'on a déposé ma dépouille. Alors que, dans la force de l'âge, je fleurissais dans les arts et que s'élevait ma gloire en même temps que je grandissais, s'est hâtée ma sinistre heure fatale ; elle m'a refusé tout souffle de vie supplémentaire. [...] Ici sont enfermés avec moi quatorze jours d'anniversaire, dans les ténèbres, dans l'éternelle demeure de Dis. »

- de anni:

annos et uir]ides postquam doctrina repleuit,
tunc lacrimat]us abis, tunc gaudia larga parentum
spesque omnes] mesto tecum sub puluere condis.
At super astra] deus, qui te formauit et aufert,
clemens accipi]at seruetque ad gaudia membrum. (CLE, 7527)
« Après que la divine volonté t'a donné à la vie et que l'instruction a c
années florissantes, alors tu pars, pleuré des tiens, alors les nombreuses so

« Après que la divine volonté t'a donné à la vie et que l'instruction a empli tes années florissantes, alors tu pars, pleuré des tiens, alors les nombreuses sources de joie pour tes parents et tous les espoirs placés en toi, tu les enterres sous la poussière. Mais que Dieu, qui t'a créé et rappelé à Lui, t'accueille plein de clémence au ciel et qu'Il te préserve jusqu'à l'heureuse résurrection de la chair. »

- et de *iuuenta* :

Accipe tam longas, breuis o scribtura, querellas, qua duro silici uulnera mando mea.
Heu iacet hic pars magna mei. Heu triste cubile, quo sine me, Rhodine, lumine nuda iaces.
O lux clara tuo, mens una et cura, marito,

in lucem po]stquam [te fudit celsa u]oluntas

⁶ À propos de la datation de ce poème dédié à une jeune fille appelée Eucharis, oscillant entre la fin de l'époque républicaine et la fin du le siècle, voir Massaro (1992 : 116 et 118-119) ; en ce qui concerne le *carmen* dans son ensemble, voir l'excellent commentaire de cet auteur (Massaro 1992 : 115195) ; cf. également Courtney (1995 : 238-239).

⁷ Pour la chronologie de cette épigraphe, voir Massaro (1992 : 155) : «[...] 1431, 7, cristiano del sec. V[...], e il coevo 752 ».

nunc dolor et lacrimae sola relicta mihi.

Occidis infelix uiridi sub flore iuuentae,

purpureusque nitor, quam breuis, euanuit.

Viximus et mutuum quodcumque exegimus ae(u)o,

nam tecum, Rhodine, gaudia nostra iacent *** aeternam in pacem, unde erat, et rediit.

Hunc tumulum fecit Dionysius, « iste quis ad me ? »

Si quaeris, coniux. Cetera uiue uale. (CLE, 14318)

« Reçois, ô sommaire inscription, mes bien longues lamentations : à ta pierre dure je confie mes blessures. Las, ici repose une bonne partie de mon être ; las, sinistre couche où tu gis, Rhodine, sans moi, dépouillée de la vie. Ô toi, lumière éblouissante pour ton époux, son unique pensée et soutien, désormais me restent seulement douleur et larmes. Tu péris, malheureuse, dans la vigoureuse fleur de la jeunesse, et l'éclat resplendissant de santé 9, soudain, s'est évanoui. Nous avons vécu et mené toute chose avec l'idée qu'il faut la rendre en son temps, et en effet avec toi, Rhodine, nos joies gisent *** dans la paix éternelle, d'où elle provenait, elle retourna. Ce tombeau fut fait par Dionysius, "qui est-il pour moi ?" Si tu le demandes : mon époux. Du reste, vis et adieu. »

1.3. Comme on aura pu l'observer, la référence chromatique au « vert » renvoie essentiellement dans ces *CLE* à la qualification de substantifs de la nature (*uiridis ripa*, *uiridis hortulus*, *uiridis herba*, *uiridis ramus*, etc. ¹⁰), alors que la détermination d'états « non chromatiques » correspond à la qualification de substantifs indicateurs d'étapes de la vie de l'homme (*annos et uir]ides*, *uiridi sub flore iuuentae*, *uiridis aetas*), de sorte qu'il ne s'avère donc pas insensé d'accepter un transfert des idées associées au monde végétal lorsqu'il possède cette couleur (« vigueur », « floraison », etc.) aux moments de la vie humaine dotés de ces caractéristiques-là¹¹.

Le glissement des sens métaphoriques de *uiridis* se produirait ainsi dans le domaine végétal et suivrait un itinéraire qui irait du tangible (la verdure de la nature et les traits en rapport avec cette verdure) à l'immatériel (l'évaluation de certaines phases du cycle de l'existence de l'homme).

⁸ En ce qui concerne la datation de cette épigraphe, voir Massaro (1992:155): « cristiano del sec. V.»

⁹ Purpureus qualifie en effet parfois des membres du corps ou le visage humain lorsqu'ils sont en pleine santé (voir André, 1049 : 98).

¹⁰ Dans un seul cas (CLE, 563), il est fait référence à une pierre précieuse (gemma).

¹¹ Cette connexion, au sein de *uiridis*, entre la nature et la vie de l'homme est effectivement citée dans les dictionnaires (voir Forcellini, s.v.; Ernout-Meillet, s.v.) et dans des œuvres comme celle d'André (1949 : 186) ou même la mienne (Arias Abellán 1994 : 129).

Or, il vaut la peine d'analyser attentivement l'emploi de notre terme dans le corpus le plus représentatif de ce domaine végétal et où *uiridis* est particulièrement fréquent : la « langue paysanne 12 », dont les auteurs de traités sur l'agriculture constituent la source documentaire latine la plus représentative. Cela permettra d'examiner et de déceler les aspects suivants (aspects qui, d'autre part, éclairciront les données des *CLE* qui nous occupent) :

- a) causes de l'apparition de ces sens « non chromatiques » ;
- b) description approfondie de ces sens;
- c) mécanismes de glissement, par le biais de ces sens non chromatiques, vers d'autres sphères sémantiques ;
- d) délimitation complète de ces autres sphères, lesquelles, tout comme nous allons le voir, surpassent, de loin, celle de la vie humaine déjà signalée.

2. LES TRAITÉS D'AGRICULTURE

Les œuvres des agronomes nous apportent effectivement des renseignements ¹³ sur le fonctionnement de *uiridis* pour les cas où il actualise simplement la qualité de la couleur de la végétation :

Folio lato, colore uiridi gignit quod quidam prason uocant, alii zostera. (Plin. 13, 48, 135)

« Une première espèce de fucus porte de larges feuilles vertes et s'appelle suivant les auteurs *prasos* ou *zostère*. » (trad. A. Ernout, CUF, 1956)

Cependant, celles-ci procurent surtout des informations sur le fonctionnement de *uiridis* dans des emplois où il met en relief, au-delà de la simple qualité chromatique, des acceptions allusives aux états (ou conditions transitoires) qui accompagnent la nature dans ses moments de « vigueur », en regard des étapes finales de « sécheresse » et de « mort » :

 En premier lieu, la condition de «fraîcheur», de «non sécheresse», qui apparaît dans les oppositions, très fréquentes, du type *uiridis / aridus* (*peraridus*) signalées dans des textes comme ceux qui suivent :

Bracchia [...] *uiridia seruato, arida* [...] *falce amputato.* (Col. 4, 24, 7¹⁴) « Conserve les branches vertes [de la vigne] [...], coupe les sèches à la serpette. »

¹² Voir André (1949 : 186) ; voir également Ernout-Meillet (1994) s.v. : «emploi fréquent dans la langue rustique».

¹³ Le corpus concerné est le suivant : De agricultura (Caton), De re rustica (Varron), De re rustica (sauf le livre X), De arboribus (Columelle) et Opus agriculturae (Palladius); sont également considérés les livres XII à XIX de l'Histoire naturelle de Pline l'Ancien du fait de leurs thématiques; voir Arias Abellán (1994 : 23).

¹⁴ Quant aux versions des textes de Columelle et de Palladius, voir les œuvres de Holgado Redondo (1988) et de Moure Casas (1990).

Ouibus [...] octo mensibus uiridi eo pabulo uti et postea arido possis. (Col. 5, 12, 1) « On peut l'utiliser [le cytisus] pour les brebis huit mois en fourrage vert et ensuite en sec. »

Tum etiam quod octo mensibus **uiridi eo pabulo** uti et postea **arido** possis. (Col., De arb. 28, 1)

« De plus, on peut l'utiliser [la luzerne arborescente] neuf mois en fourrage vert et ensuite en sec. » (trad. R. Goujard, CUF, 1986)

Est autem modus in siccando, ut neque **peraridum** neque rursus **uiride** conligatur. (Col. 2, $_18$, $_1^{15}$)

« Or il existe, dans le processus d'assèchement, un moyen terme, pour qu'il [le foin] ne soit ramassé ni quand il est trop sec, ni au contraire quand il est encore vert. »

Cette condition apparaît également dans les oppositions uiridis/siccus (siccatus) :

Praebeas [...] siccam uel uiridem medicam. (Col. 7, 4, 2)

« Donne-lui de la luzerne sèche ou verte. »

Item rufa acrior quam candida, et sicca quam uiridis. (Plin. 19, 32, 105)

« De même, [les oignons] roux sont plus forts que les blancs, les secs que les verts. » (trad. J. André, CUF, 1964)

Vineis anno siccata utilior quam uiridis. (Plin. 17, 33, 14616)

« Pour les vignes, il [le roseau] vaut mieux séché un an que vert. » (trad. J. André, CUF, 1964)

ou encore, dans la confrontation de *uiridis* à des notions verbales comme *arescere* (*inarescere*) et *uiescere*, etc. :

De lupino nihil dubito atque etiam de **pabulari uicia**, si tamen eam **uiridem** desectam confestim aratrum subsequatur et, quod falx reliquerit, prius quam **inarescat**, uomis rescindat atque obruat. (Col. 2, 13, 1)

« Je n'ai nul doute sur le lupin ou même la vesce fourragère, si du moins après l'avoir coupée quand elle est verte, elle est placée sous la charrue tout de suite et si ce qu'a laissé la serpette – avant que cela ne vienne à sécher – est coupé et enfoui. »

Alii pinguissimam quamque **uiridem ficorum** eligunt et harundine uel digitis diuisam dilatant atque ita **in sole uiescere patiuntur**. (Col. 12, 15, 5)

¹⁵ Pour l'ensemble des citations issues des traités d'agriculture et représentatives de cette opposition – où le syntagme *uiride pabulum | aridum pabulum* prend toute son ampleur –, voir Arias Abellán (1994 : 125).

¹⁶ Pour les autres textes de ce type, voir Arias Abellán (1994: 125).

« D'autres choisissent les figues vertes les plus grasses, les ouvrent avec un roseau ou avec les doigts, les étalent et les laissent ainsi se flétrir au soleil. » (trad. J. André, CUF, 1988)

[...] uiridem etiam gallinis, aut si inaruerit, madefactum. (Plin. 13, 47, 131)

« [Amphiloque recommande le cytisus] également pour les poules, soit vert, soit, s'il est sec, préalablement humecté d'eau. » (trad. A. Ernout, CUF, 1956)

Lupinus et uicia pabularis, si **uirides succidantur** et statim supra sectas eorum radices aretur, stercoris similitudine agros fecundant; quae si exaruerint antequam proscindas, in his terrae succus aufertur. (Pall. 1, 6, 14)

« Le lupin et la vesce fourragère, si on les coupe verts, et si aussitôt après on laboure sur leurs racines coupées, fertilisent les champs comme le ferait du fumier ; si en revanche ils sèchent sur pied avant d'être coupés, le suc de la terre passe en eux. » (trad. R. Martin, CUF, 1976)

Putanda persicus in eo est, ut arida et putria tantum uirgulta tollantur; nam si quid uiride resecemus, arescit. (Pall. 12, 7, 3¹⁷)

- « Il faut tailler le pêcher de manière à retrancher uniquement les petites branches sèches et pourries ; effectivement, si l'on en coupe une partie verte, il dessèche. »
- En deuxième lieu, les caractéristiques de «souple, flexible, tendre», que mettent en évidence les cas de coordination avec tener ou mollis :

Bracchia tenera et uiridia seruato. (Col. 4, 24, 7)

« Conserve les branches [de la vigne] tendres et vertes. »

Tum etiam uitem minus cicatricosam reddit, quoniam id, ex quo uiride et tenerum decerptum est, celeriter consanescit. (Col. 4, 27, 3)

« Alors il permet même à la vigne d'avoir moins de cicatrices, étant donné que ce qui est coupé vert et tendre guérit rapidement. »

Tum etiam uitis minus cicatricosa fit, quoniam quod uiride et tenerum decerpitur, protinus conualescit. (Col., De arb. 11, 1)

« Alors la vigne a aussi moins de cicatrices, puisque ce qui est coupé vert et tendre repousse tout de suite. » (trad. R. Goujard, CUF, 1986)

Teneram et uiridem uitem ferri acie ne recidas. (Pall. 1, 6, 9)

« Ne coupez pas avec le fer une vigne tendre et verte. » (trad. R. Martin, CUF, 1976)

¹⁷ Voir également Arias Abellán (1994: 125).

uiridemque frondem uel aliud molle pabulum (Col. 6, 14, 2¹⁸) « feuillage vert ou autre fourrage tendre »

 Finalement, en troisième lieu, l'indication de « permanence [de ce qui est végétal] » dans les phases préalables à la « maturité » ou « vieillesse », que nous pouvons percevoir dans les cas d'opposition à *uetus* ou dans les cas de coordination à *iuuenis* ou *inmaturus* :

```
Bracchia [...] uiridia seruato, [...] uetera falce amputato. (Col. 4, 24, 7)

« Conserve les branches vertes [de la vigne], [...] coupe les vieilles à la serpette. »
```

Quoniam et de longissimo aeuo arborum diximus ad Neronis principis incendia cultu **uirides iuuenes**que, ni princeps ille adcelerasset etiam arborum mortem. (Plin. 17, 1, 5)

« Puisque j'ai aussi parlé de la longévité des arbres, ils [les micocouliers] durèrent jusqu'à l'incendie de l'empereur Néron, et les soins les auraient gardés verts et jeunes si cet empereur n'avait hâté la mort des arbres mêmes. » (trad. J. André, CUF, 1964)

Alterum, quia sauciat, quod in **uiridi** et adhuc stirpe inmatura fieri noxium est. (Col. 4, 7, 1¹⁹)

« L'autre, parce qu'il la blesse, ce qu'il est nocif de faire sur une plante verte et encore en formation. »

Étant donné les qualités que *uiridis* actualise dans la réalité matérielle et concrète du monde « végétal » – « frais » (par opposition à *aridus*, *siccus*, etc.), « tendre », « flexible », « souple » (coordonné à *tener*, *mollis*, etc.), « non vieux » (par opposition à *uetus*, etc.), qualités opposées à celles de « sec », « fané », « vieux », etc., observées, de même que toutes leurs correspondances lexicales, dans les textes examinés – et vu que ces qualités sont celles des manifestations les plus fertiles de la croissance dans le monde végétal, nous pouvons comprendre le rôle de notre adjectif dans la description des étapes optimales de n'importe quel processus évolutif. Nous pouvons ainsi le constater dans son utilisation :

avec des termes dénotant des «liquides», surtout avec *oleum*, où *uiridis* – coordonné à *optimus*, *egregius*, et opposé à *corrumpere* – signifie «récent», «frais», «en bon état», ainsi qu'on peut le lire dans des exemples comme :

¹⁸ L'ensemble des citations peut se lire dans Arias Abellán (1994: 127).

¹⁹ Voir tous les exemples dans Arias Abellán (1994:126-127).

```
Oleum uiridius et melius fiet. (Cat. 3, 3)
```

« L'huile sera plus verte et meilleure. »

Posiae tamen oleum saporis egregii, dum uiride est. (Col. 5, 8, 4)

« L'huile de posia a cependant une saveur remarquable tant qu'elle est verte. »

Pausia tamen oleum quod reddit, dum uiride est, optimum, sed cito uetustate corrumpitur. (Pall. 3, 18, 4)

- « Disons néanmoins que l'huile donnée par la *pausia* est excellente tant qu'elle est verte, mais [...] elle se gâte en vieillissant. » (trad. C. Guiraud et R. Martin, CUF, 2010)
- avec des mots comme caseus (casei succus), où il devient une variante de recens caseus:

Casei [...] is porro si tenui liquore conficitur, quam celerrime uendendus est, dum adhuc uiridis succum retinet. (Col. 7, 8, 1)

« Si l'on confectionne le fromage avec du lait peu gras, il faut le vendre le plus rapidement possible, tant qu'il est encore récent et qu'il retient le jus. »

sens qu'il prend incidemment y compris avec sapor :

```
[...] post annum repraesentat uiridem saporem oliuarum. (Col. 12, 49, 8) « [...] elles offrent même au bout d'un an la saveur fraîche des olives. »
```

et même avec des termes comme *caelum*, où il indique un ciel « non perturbé » pour le moment, c'est-à-dire « dégagé » (« sans vent ») :

```
[...] uiridi caelo [...] ac sine aura (Plin. 17, 14, 74)
« [en prenant soin que] le ciel soit serein et le vent nul » (trad. J. André, CUF, 1964)
```

Toutes ces acceptions non chromatiques de *uiridis* – mais encore de sens tangibles –, faisant référence aux phases qui ont le plus de valeur dans le développement de domaines matériels comme le végétal, celui des liquides, des aliments, du temps atmosphérique, etc., nous expliquent également son incidence (très rare dans la prose du *De agricultura*) sur *aetas*²⁰, avec deux textes dans lesquels *uiridis* actualise, entre autres, les notions de « beauté » et de « vitalité » ²¹ aussi bien d'animaux que d'hommes, grâce à sa récurrence

²⁰ En ce qui concerne la documentation complète – littéraire et épigraphique – du syntagme uiridis aetas, il est possible de consulter le TLL (s.v. aetas); au sujet de cet emploi chez les agronomes, voir Arias Abellán (1994: 129); à propos de sa présence épigraphique, voir Plessis (1905: 158) et le vaste commentaire de Massaro (1992: 155-156).

²¹ Noter l'emploi de *pulchritudinem* et *robore*.

dans l'indication des niveaux optimaux de n'importe quel processus évolutif²². Cependant, cela implique désormais un plus haut degré d'abstraction, étant donné la nature du substantif qualifié (*aetas*). C'est ce que signalent les deux textes suivants:

Nec uero patiendus est oryx, aut aper, aliusue quis ferus ultra quadrimatum senescere. Nam usque in hoc tempus capiunt incrementa, postea macescunt senectute. Quare dum uiridis aetas pulchritudinem corporis conseruat, aere mutandi sunt. (Col. 9, 1, 7)

« Or, on ne doit pas permettre qu'une gazelle ou qu'un sanglier ou que quelque autre animal sauvage vieillisse au-delà de quatre ans. Effectivement, jusqu'à cet âge, ils se développent, mais ensuite ils s'amaigrissent du fait de la vieillesse. Pour cette raison, c'est tant que la force de l'âge maintient la beauté de leur corps qu'il faut les monnayer. »

Siue fundum locuples mercatus est, e turba pedisequorum lecticariorumque defectissimum annis e uiribus in agrum relegat, cum istud opus non solum scientiam, sed et uiridem aetatem cum robore corporis ad labores sufferendos desideret. (Col. 1, praef. 12)

« Ou si un riche a acheté un domaine, qu'il n'envoie pas au champ, pris de la masse des laquais et des porteurs de litière, un esclave très amoindri par l'âge et qui aura perdu ses forces, étant donné que ce travail réclame non seulement des connaissances mais aussi la force de l'âge et la vigueur du corps pour endurer les labeurs. »

L'analyse approfondie que nous venons de réaliser des éléments apportés par la langue de l'agriculture nous permet de saisir le tableau complet des significations de notre adjectif, et – ce qui est plus important – les causes et les relations subjacentes du déploiement – en différentes acceptions – de ce tableau ²³ : un sens d'origine « chromatique » appliqué de préférence au monde végétal, qui présente cette couleur au plus fort de son développement et où il est associé aux notes « mélioratives » de « frais », « tendre », « non vieux ». *Viridis* s'avère dès lors en mesure de signaler les meilleurs stades d'autres cycles : celui des liquides, des aliments (« frais », « récent », « non modifié »), des états atmosphériques

²² Ce type d'indication existe également en dehors de nos textes ; on retrouve ainsi des cas d'application de *uiridis* aux sons, dénotant l'«intensité» ou la «force» de ceux-ci (voir Forcellini, s.v.; e.g. Gell. 2, 3, 1: *ut sonus earum esset uiridior uegetiorque* « pour que s'entendissent de façon plus vigoureuse et puissante les sons prononcés») ou encore des cas de référence de *uiridis* à la couleur, indiquant, comme le signale Forcellini (*dicitur de colore uiuido et uegeto*), sa vivacité et son opposition à ce qui est terne (e. g. Quint., decl. 10, 5: non ille pallens nec acerbo languore consumptus, sed uiridis et sane pulcher habitu).

²³ Causalité qui n'est pas présente dans les descriptions des dictionnaires, étant donné qu'ils se limitent à de simples descriptions énumératives.

(« dégagé », « sans turbulence »), etc., et en allant vers un plus haut degré d'abstraction, et toujours avec la même tonalité évaluative, celui du cycle de la vie animale et – le plus décrit de tous – celui de la vie humaine.

Ainsi, c'est cette explication scientifique du complexe réseau sémantique structurel de *uiridis* qui élucide son fonctionnement dans les textes poétiques épigraphiques considérés dans cette étude, textes qui, à l'intérieur de la vaste gamme des possibilités de ce réseau, sélectionnent deux domaines : a) le premier, de nature descriptive, faisant allusion essentiellement à la « verdure » de la nature (*cuiridi herba*, *CLE*, 1098 ; *uiridi ramo*, *CLE*, 1184²⁴) ; b) un deuxième (étroitement lié à la thématique du cours de la vie si inhérente aux inscriptions funéraires – majoritaires dans les *CLE*²⁵), signalant les qualités de « vigueur, force, floraison, etc. » caractéristiques des étapes les plus vitales, de la jeunesse, de l'ensemble de la période précédent le début de la vieillesse et le déclin de l'homme ²⁶. Les syntagmes documentés dans les *CLE – uirides annos* (*CLE*, 752), *uiridi flore iuuentae* (*CLE*, 1431) et *uiridis aetas* (*CLE*, 55²⁷) – font précisément allusion à ces étapes et à ces évaluations ²⁸.

Les conclusions concernant l'objet de cette étude énoncé dans le titre, à savoir les variétés diaphasiques du lexique (concernant *uiridis*), sont claires :

- une préférence exceptionnelle dans la prose (du *De agricultura*) pour la valeur sémantique « tangible et matérielle » – à un degré optimal –, appliquée principalement aux qualités associées à la verdure et à la vigueur de la nature.
- une présence plus remarquable dans la poésie épigraphique de la valeur sémantique « immatérielle et métaphorique » relative aux phases de floraison et de splendeur de la vie humaine.

²⁴ Et ripai uiridis, CLE, 266, 14; uiridis ortulus, CLE, 578.

²⁵ Voir Sanders (1991:65).

²⁶ Parfois, dans de rares cas, uiridis est appliqué à des types de vieillesse, mais, comme il est logique, il s'applique uniquement à ceux qui possèdent les caractéristiques de la jeunesse (voir Verg. En. 6, 304: iam senior, sed cruda deo uiridisque senectus «tout vieux qu'il est; mais la vieillesse d'un dieu est fraîche et verte» [trad. P. Veyne (2013)]; Sen. Epist. 66, 1: senem, sed mehercule uiridem animo ac uigentem «c'est un vieillard. L'homme a, ma foi! de la verdeur d'âme, de la sève [...]» [trad. P. Veyne (1993)]).

²⁷ Ce dernier syntagme avait une représentation minime dans la prose du *De agricultura*, comme nous venons de le voir.

²⁸ Lorsque cette typologie associée à *uiridis* se rencontre – comme tel est le cas dans les *CLE* – dans le cadre de l'indication de l'âge auquel survient la mort des protagonistes des épitaphes correspondantes, celle-ci prend, naturellement, la tonalité d'une plainte en raison de la mort à un âge précoce, « dans la fleur de l'âge », avec des lamentations, par exemple, sur la mort des enfants avant celle des parents, sur la fin des plaisirs procurés par les enfants et sur la rupture des attentes déposées en eux. Au sujet de ces lieux communs, voir Hernández Pérez (2001 : 1-20).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- André, J., 1949, Étude sur les termes de couleur dans la langue latine, Paris, Klincksieck.
- ARIAS ABELLÁN, C., 1994, Estructura semántica de los adjetivos de color en los tratadistas latinos de Agricultura y parte de la enciclopedia de Plinio, Sevilla, Universidad de Sevilla.
- —, 2003, « El color en los autores (y textos) latinos cristianos », dans H. Solin, M. Leiwo & H. Halla-Aho (dir.), *Latin Vulgaire et Tardif VI*, Hildesheim/Zürich/New York, p. 295-307.
- —, 2005, « Notas sobre el léxico de los *Carmina Latina Epigraphica* », dans S. Kiss, L. Mondin & G. Salvi (dir.), *Études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80^e anniversaire*, Tübingen, Max Niemeyer, p. 243-252.
- —, 2011, « El léxico como nivel articulador de contrastes y convergencias en la epigrafía pagana y cristiana », dans J. Gil, R. Carande Herrero & D. López-Cañete Quiles (dir.), *Pro tantis redditur*, Zaragoza, Libros Pórtico, p. 245-256.
- BÜCHELER, F., 1895-1897, Anthologia latina II. 1-2: Carmina Latina Epigraphica, Lipsiae, Teubner (Stuttgart 1982).
- BLÜMNER, H., 1889, « Über die Farbenbezeichnungen bei den römischen Dichtern », *Philologus*, n° 48, p. 142-167 et p. 706-722.
- COURTNEY, E., 1995, *Musa Lapidaria*. A Selection of Latin Verse Inscriptions, Atlanta, Scholars Press.
- Cugusi, P., 1985, Aspetti letterari dei Carmina Latina Epigraphica, Bologna, Pàtron.
- CUMONT, Fr., 1942, Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains, Paris, P. Geuthner.
- DEGRASSI, A., 1967, « L'indicazione dell'età nelle iscrizioni sepolcrali latine », *Scritti vari di Antichità*, Venezia/Trieste, Società istriana di archeologia e storia patria, p. 211-242.
- ERNOUT, A. & MEILLET, A., 1994, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- FORCELLINI, Aeg., 1965, *Lexicon Totius Latinitatis*, éd. F. Corredini et J. Perin, réimpr. Anastatique sur l'éd. de 1864-1926, Patavii (Padoue), Gregoriana edente.
- GALLETIER, E., 1922, Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions, Paris, Hachette.
- González Oviés, A., 1995, *Poesía Funeraria Latina (Renacimiento Carolingio)*, Oviedo, Universidad de Oviedo.
- HERNÁNDEZ PÉREZ, R., 2001, Poesía latina sepulcral de la Hispania romana: estudio de los tópicos y sus formulaciones, Valencia, Departament de Filologia Clàssica.
- HOLGADO REDONDO, A., 1988, *De los trabajos del campo. Lucio Junio Moderato Columela*, Madrid, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación.
- KRISTOL, A. M., 1978, Color. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur, Zürich, Francke.

- KRUSCHWITZ, P., 2002, Carmina Saturnalia Epigraphica, Stuttgart, F. Steiner.
- LATTIMORE, R., 1942, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana, University of Illinois Press.
- LIER, B., 1903, « Topica carminum sepulcralium latinorum I-II », *Philologus*, n° 62, p. 445-477.
- —, 1904, « Topica carminum sepulcralium latinorum III », *Philologus*, n° 63, p. 54-65.
- LOMMATZSCH, E., 1926, Anthologia Latina II.3: Carmina Latina Epigraphica, Supplementum, Leipzig, Teubner (Stuttgart 1982).
- MARG, R., 1857, De usu et significatione epithetorum quorundam colores indicantium, Bromberg.
- MASSARO, M., 1992, *Epigrafia metrica latina di età repubblicana*, Bari, Istituto di latino, Università di Bari.
- MOURE CASAS, A., 1990, *Paladio. Tratado de Agricultura. Medicina. Veterinaria. Poema de los injertos* (traducción, introducción y notas), Madrid, Gredos.
- PLESSIS, Fr., 1905, Poésie latine. Épitaphes, Paris, A. Fontemoing.
- SANDERS, G., 1991, Lapides Memores Lapides : païens et chrétiens face à la mort. Le témoignage de l'épigraphie funéraire latine, Faenza, Fratelli Lega.
- *Thesaurus Linguae Latinae*, 1900-, Editus iussu et auctoritate consilii ab Academiis Societatibusque diversarum nationum electi, Leipzig, Teubner.
- Wolff, E., 2000, *La Poésie funéraire épigraphique à Rome*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

L'ELLIPSE DANS UNE SCÈNE DE *SERVUS CVRRENS* CHEZ TÉRENCE : UNE VARIATION DIAPHASIQUE MULTIFACTORIELLE

Colette Bodelot

Université Clermont Auvergne Laboratoire de recherche sur le langage, Clermont-Ferrand

1. PRÉSENTATION DE L'EXTRAIT DE TÉRENCE

La scène dans laquelle nous nous proposons d'étudier l'ellipse est tirée de l'Andria de Térence (v. 351-369). Elle pourrait être intitulée « La bonne nouvelle de Dave ». Dans les deux scènes qui précèdent, il a été question du désarroi des deux jeunes gens, Pamphile et Charinus, dont le premier ne désire pas épouser Philumène, la fille de Chrémès, tandis que le second le désire. Or Pamphile, qui était convaincu qu'en raison de sa vie dévergondée, Chrémès ne voulait plus l'avoir pour gendre, vient d'apprendre de son père Simon qu'il a changé d'avis et que son mariage avec Philumène doit avoir lieu le jour même. Pamphile est hors de lui : il aime Glycère, une jeune fille pauvre qui passe pour être la sœur d'une courtisane et qui est en train d'accoucher d'un enfant de lui. La nouvelle des noces imminentes de Pamphile et de Philumène désespère aussi Charinus, qui voudrait à tout prix empêcher ce mariage.

DAVOS (Seruus). - Em,

Libero: uxorem tibi non dat iam Chremes. PAMPHILUS. – Qui scis? D. – Scio.

Tuos pater modo me prehendit: ait tibi uxorem dare

Hodie, item alia multa, quae nunc non est narrandi locus.

Continuo ad te properans percurro ad forum, ut dicam tibi haec.

355

Vbi te non inuenio, ibi escendo in quemdam excelsum locum;

Circumspicio: nusquam. Forte ibi huius uideo Byrriam;

Rogo: negat uidisse. Mihi molestum; quid agam cogito.

Redeunti interea ex ipsa re mihi incidit suspicio: « Hem!

Paululum opsoni; ipsus tristis; de inprouiso nuptiae:

360

Non cohaerent. » P. – Quorsum nam istuc ? D. – Ego me continuo ad Chremem.

Cum illo aduenio, solitudo ante ostium; iam id gaudeo.

CHARINUS. – Recte dicis. P. – Perge. D. – Maneo. Interea introire neminem

Video, exire neminem; matronam nullam in aedibus;
Nihil ornati, nihil tumulti... Accessi, intro aspexi. P. – Scio: 365
Magnum signum. D. – Num uidentur conuenire haec nuptiis?
P. – Non opinor, Dave. D. – « Opinor » narras? non recte accipis:
Certa res est. Etiam puerum inde abiens conueni Chremi
Holera et pisciculos minutos ferre obolo in cenam seni.

« DAVE (l'esclave). – Tiens, je te délivre : Chrémès ne te donne plus sa fille en mariage. PAMPHILE. - Comment le sais-tu? D. - Je le sais. Ton père, tout à l'heure, m'attrape : il me dit qu'il te donne femme aujourd'hui, et avec cela bien d'autres choses, que ce n'est pas le lieu à présent de raconter. Aussitôt j'accours en toute hâte à la place pour te le dire. Quand je ne te trouve pas, je monte là en certain lieu élevé ; je regarde tout autour : rien, nulle part. Alors, par hasard, j'aperçois le Byrria de Charinus ici présent ; je l'interroge : il dit qu'il ne t'a pas vu. Cela m'ennuie; je réfléchis à ce que je peux faire. Là-dessus, comme je m'en retourne, un soupçon me vient, suggéré par la situation même. "Hm! très peu de provisions, air sombre du maître, des noces brusquées : cela ne tient pas la route." P. – À quoi cela rime-t-il? D. – Je me rends à l'instant chez Chrémès. Quand j'y arrive, solitude devant la porte ; je m'en réjouis déjà. CHARINUS. – Tu as raison. P. – Continue. D. – J'attends. Entre-temps, je ne vois entrer personne, sortir personne ; aucune dame dans la maison; nul apprêt, nul mouvement... Je me suis approché, j'ai regardé à l'intérieur. P. - Je comprends : bon signe. D. - Est-ce que cela semble s'accorder avec un mariage? P. – Je pense que non, Dave. D. – "Je pense", dis-tu? Tu ne saisis pas bien : la chose est sûre. En partant de là, j'ai encore rencontré le petit esclave de Chrémès qui rapportait des légumes et menus poissons de la valeur d'une obole pour le dîner du vieux. »

2. L'ELLIPSE DE L'ANTIQUITÉ AUX TEMPS MODERNES

L'ellipse a été perçue dans l'Antiquité comme un manque, une lacune, accusant un écart par rapport à un modèle phrastique jugé standard. D'où l'idée d'incorrection qui s'y trouvait associée chez les grammairiens et rhéteurs de l'époque¹. Dans une optique sémantique, on pensait cependant qu'on avait affaire dans ce cas à une présence absente, et que l'absence de signifiant n'impliquait pas un manque au niveau du signifié². D'autres auteurs anciens³, plutôt que de s'arrêter à la prétendue incorrection de l'ellipse ou à son impact

520

¹ Voir par exemple Quint., *Inst.* 1, 5, 40; Don., *Gram.* (*GLK* IV, 395 11-12).

² Selon une formulation de Lallot (1983 : 9), commentateur de l'ellipse chez Apollonius ; voir par exemple Apollonius Dyscole, Περὶ συντάξεως A § 42 et B § 92.

³ Voir par exemple Cassiod., *in psalm.* 3, 136.

sur la complétude sémantique, se sont interrogés sur sa motivation énonciative. De la figure de grammaire on passe alors à la figure de pensée qui sera peu à peu rattachée à la rhétorique⁴.

Dans son étude de l'ellipse dans des traités de la Renaissance, Michel Magnien (1992) a montré à quel point les modèles de l'Antiquité restaient prégnants au XVI^e siècle. Compte tenu des deux définitions les plus courantes de l'ellipse, il parle du « paradoxe de cette figure de grammaire, figure de mots qui se fait figure de pensée afin d'exprimer un *pathos*, un *affectus* » (Magnien 1992 : 31). Un clivage analogue se manifeste quant aux domaines d'emploi de cette figure, l'ellipse étant « tantôt décrite comme un fait de langue des plus naturels, tantôt comme un effet de l'art » (Magnien 1992 : 31)5.

Que l'idée dominante d'une incomplétude grammaticale et d'un manque au niveau du signifiant – sans préjudice du signifié – reste vivante jusqu'au XIX^e siècle est prouvé par la définition de P. Fontanier (1977 : 305) : « L'Ellipse consiste dans la suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude. »

3. L'ELLIPSE DANS L'EXTRAIT DE TÉRENCE

Nous nous proposons dans ce qui suit d'étudier l'ellipse de trois points de vue différents : linguistique, extralinguistique et artistique ou littéraire.

3.1. Approche linguistique

3.1.1. Catégories grammaticales des éléments ellipsés

Il s'agit de fournir un aperçu rapide des parties du discours dont relèvent les mots qui semblent, dans l'échantillon de Térence, devoir ou pouvoir être suppléés pour donner une phrase grammaticalement et sémantiquement complète. Notre objectif n'est pas de fournir un répertoire exhaustif de tous les éléments restituables mais d'appréhender les principales catégories concernées en les illustrant par des exemples pertinents.

On relève ainsi comme sujets à l'ellipse :

des éléments de nature (pro)nominale :

On observe tout de suite au début *Libero*, *Qui scis*, *Scio* (v. 352) employés sans second actant ; un autre exemple remarquable est l'emploi absolu de *Rogo* (v. 358) : le constituant omis peut représenter, comme à la suite de *Libero*, un

⁴ Sur la répartition de ces deux définitions chez les auteurs anciens, voir Cousin (1935-1936 : II, sub "Ελλειμις).

⁵ Voir aussi déjà Apollonius Dyscole, Περὶ συντάξεως Γ § 166.

pronom personnel (eum) ou correspondre, comme avec Qui scis, Scio, au contenu de toute une proposition complétive. Ailleurs – ce qui frôle le solécisme dans le cadre de la syntaxe de la subordination – le prime actant d'une proposition infinitive fait défaut : ait X tibi uxorem dare / Hodie (v. 353-354); dans negat XX uidisse (v. 358), les deux actants, premier (se) et second (te), de uidere ont même été omis dans le cadre d'une infinitive.

- des éléments de nature verbale :

Le cas le plus banal est celui de l'omission de esse, éventuellement de uideri attributif, sous forme conjuguée: Mihi molestum (v. 358)6 ou sous forme d'un infinitif: matronam nullam in aedibus (v. 364); cependant, si l'on interprète certains de ces énoncés comme des exclamatives nominales (v. 366: magnum signum)7, une telle restitution paraît oiseuse. Ailleurs, sous le regard d'un complément de lieu de valeur lative, on peut sous-entendre un verbe de mouvement; ainsi, au v. 361: Quorsum nam istuc?, par exemple pertinet ou euadit et, immédiatement après, dans: Ego me continuo ad Chremem, par exemple confero.

– plusieurs éléments de nature diverse, (pro)nominale, verbale ou adverbiale : Deux exemples remarquables se suivent au v. 357. D'abord, à côté de *Circumspicio*, deux places, l'une d'actant (sous forme d'un nominal : par exemple *te* ou *omnia*), l'autre de satellite (sous forme d'un adverbial : par exemple *ibi* ou *unde*) pourraient facilement être pourvues verbalement. Ensuite, dans le sillage de *nusquam*, il semble qu'on puisse suppléer le verbe et son second actant : *quidquam/te uideo*; mais le fait qu'un verbe comme *ades* pourrait à lui seul suffire montre à quel point ces restitutions sont spéculatives et sujettes à caution.

3.1.2. «Ellipse » inter- ou intra-phrastique : de la (micro-)syntaxe à la macro-syntaxe

À passer en revue les différents procédés qui permettent de récupérer les constituants ellipsés, on constate que certains éléments banals, comme par exemple les verbes attributifs ou les verbes de mouvement, sont facilement restituables de façon intraphrastique et que l'unité phrastique (ou propositionnelle) jouit alors, sous ce rapport, d'une grande autarcie sémantico-syntaxique. C'est ce type d'omission qui est visé par la définition étroite de l'ellipse donnée par certaines grammaires latines stipulant que la figure consiste dans l'omission d'un ou de plusieurs mots, sans qu'une restitution à partir du co-texte (par exemple d'un terme déjà employé) ne soit possible.

⁶ Voir aussi v. 360 (ter?), 362, 365 (bis), 366.

⁷ Voir aussi v. 360, 362, 364-365.

⁸ Par ce trait, l'ellipse se distinguerait de la brachylogie, du zeugma et de l'apo-koinou (Menge 2000 : 546-549) ; voir à ce propos aussi Kühner-Stegmann (1914² : II, 2, 549-555).

Si l'on opte pour une définition plus large de l'ellipse en y incluant aussi ce que ces mêmes grammaires classent sous le terme de « brachylogie » 9, on peut intégrer dans cette figure ce que certains linguistes appellent l'endophore ø ou, d'une façon plus restrictive, l'anaphore ø (Pinkster 1995: 325; Noailly 2008: 36); il s'agit de l'économie d'éléments qui sont précisément récupérables à partir du co-texte, le plus souvent de façon transphrastique ou interpropositionnelle. Tel est le cas lorsque d'une phrase ou d'une proposition à l'autre on se passe de la répétition d'un verbe commun aux deux : ainsi, au v. 364, uideo n'est exprimé qu'une seule fois à la suite de son premier complément, alors qu'on en fait l'économie, une première fois, dans le cadre même de la phrase, puis encore une fois, voire deux ou trois fois, dans la/les phrase(s) qui sui(ven)t. C'est aussi le cas lorsque tout un contenu propositionnel livré par un énoncé ou un segment d'énoncé précédent n'est pas repris par une proforme dans un énoncé ou un membre d'énoncé subséquent, comme au v. 352, où après Qui scis et Scio est omis un pronom anaphorique neutre, du type de id. Comme anaphore ø, l'ellipse maintient implicitement un présupposé, qui lui permet de construire une chaîne référentielle. À ce titre, l'ellipse est susceptible d'agir, tel un endophorique, comme un puissant facteur de cohésion textuelle (Bigot 2008 : 21-22).

Le transphrastique doit aussi être régulièrement sollicité dans les très nombreux cas d'asyndète¹⁰, une autre figure normalement traitée à part, mais à effet convergent. Seul un co-texte plus large peut, dans ce cas encore, rendre intelligibles les liens logiques existant entre les énoncés ou segments d'énoncés.

Pour bien appréhender l'ellipse sous toutes ses facettes, les syntacticiens devraient donc raisonner en termes de macro-syntaxe et voir si une unité communicationnelle ou une « période » formée d'un enchaînement de « clauses » ¹¹ est correctement formée dans son ensemble, et donne dans son intégralité accès à un agencement et à un sens structural complets ¹².

3.1.3. Ellipse et structuration informative du discours

Les pragmaticiens, qui ont, eux, l'habitude de déborder le cadre phrastique pour accéder au co-texte, n'auront pas de difficulté à démontrer que, même en cas d'ellipse, la hiérarchisation d'une séquence informative reste intacte. Plutôt qu'à une chaîne interrompue, on a affaire à un mouvement continu d'information

⁹ On lit par exemple chez Kühner-Stegmann (1914²: II, 2, 555): « bei der Brachylogie wird ein Wort oder eine Wortgruppe eines Satzes aus einem vorausgehenden oder nachfolgenden korrespondierenden oder sonst in naher Beziehung stehenden Satze ergänzt.»

¹⁰ Voir v. 357-361, où les énoncés sont alignés de façon paratactique, sans conjoncteur.

¹¹ Nous utilisons ici la terminologie de l'école fribourgeoise (par exemple Berrendonner 2003 : 105).

¹² Pourraient, par exemple, être considérées comme des périodes à clauses multiples les passages suivants : v. 352 ; v. 356-357 (jusqu'à nusquam inclus) ; v. 357-358 (à partir de Forte) ; v. 359-361 (jusqu'à Non cohaerent inclus), etc.

progressive, dans la mesure où les signifiants absents sont usuellement de statut thématique (angl. topic), les signifiants présents, de statut rhématique (angl. focus). C'est le cas aux v. 357 à 361, où, malgré une juxtaposition d'unités minimales, un sens cohérent d'ensemble se dégage. Le v. 356 s'est terminé sur l'élément rhématique in quemdam excelsum locum. Cet élément, non répété comme thème dans les énoncés elliptiques qui suivent, sert implicitement d'ancrage aux éléments rhématiques énoncés : circumspicio et nusquam. Le même enchaînement existe entre Byrriam, mot final, de nature rhématique, du v. 357, qui sert de base thématique aux énoncés tronqués qui suivent, constitués exclusivement d'informations nouvelles de premier ordre. De rhème en rhème, on progresse par à-coups, et les touches impressionnistes juxtaposées constituent autant d'étapes dans la découverte d'une vérité qui est restée en suspens suite à la réponse autoritaire de Dave : *Scio*, donnée au v. 352 à la question posée par Pamphile: Qui scis? Reprenant péremptoirement le présupposé de la question en ignorant exprès son posé rhématique 13 (qui portait avec *Qui* sur le « comment », c'est-à-dire le mode d'acquisition du savoir), Dave pose une énigme pour piquer la curiosité de ses interlocuteurs : en retenant des éléments informatifs qui ne font pas l'objet d'un savoir partagé entre ces derniers et lui-même, Dave rompt le mouvement thématique et crée une tension servant de prémisse au récit précipité qui va suivre.

3.2. Conditionnement extralinguistique

3.2.1. L'ellipse tributaire de la situation

D'un point de vue extralinguistique, l'ellipse est aussi et surtout assignable au contexte ou à la situation extralinguistique. Sur le plan sémantico-lexical, une impression d'omission volontaire et consciente est suggérée dès le v. 354 par item alia multa, quae nunc non est narrandi locus. Les récepteurs – le public et les interlocuteurs de Dave – comprennent alors que le temps presse et que c'est la hâte engendrée par une situation d'urgence qui motive la brièveté narrative : Dave, dans sa fonction de seruus currens, n'aura ni le temps ni le loisir de s'adonner à des développements amples. De surcroît, fort d'un savoir que Pamphile et Charinus ne possèdent pas, il profitera de la situation pour assumer, avec insolence et autorité, le rôle de mentor à l'égard des deux jeunes gens désemparés. Pour exercer de l'ascendant sur eux, rien de plus efficace que de les ébahir, sous forme d'un raccourci narratif, par un imbroglio d'observations, de réflexions et de conclusions tirées à la va-vite, le tout probablement assorti d'une mimo-gestualité éloquente, compensant l'absence de signifiants verbaux.

¹³ Sur la fonction pragmatique de l'interrogatif, voir par exemple Spevak (2010 : 196).

Ainsi le caractère des personnages en présence ainsi que les contingences de la situation rendent-ils plausible ce récit précipité et tronqué.

3.2.2. L'ellipse, une marque du sermo cottidianus?

Étant donné que l'ellipse intervient ici en dialogue comique et est surtout – mais pas exclusivement ¹⁴ – le fait d'un esclave qui communique sans apprêt, d'une façon familière avec des jeunes gens de bonne naissance, on peut être tenté d'y voir une variation diastratique du discours caractérisant la façon de parler des gens de basse extraction. Or cette interprétation est infirmée par d'autres scènes de l'*Andria*, où le même personnage, Dave, en face de son vieux maître, Simon, parle de façon plus posée en adoptant le ton de son interlocuteur ¹⁵. Donc maître de l'un et de l'autre *sermo*, Dave recourt dans cette scène de *seruus currens* plutôt à une variante diaphasique ¹⁶. On n'a pas ici affaire à une parole tempérée, élégante, respectueuse du bon usage. C'est une parole qui, toute descriptive et narrative qu'elle est, semble née d'une impulsion instinctive et passionnelle. Heurtée et quelque peu inconvenante, elle crée une impression de spontanéité, de vécu immédiat, et c'est à ce titre que ce récit elliptique semble présenter plus d'affinités avec le *sermo cottidianus* ou la parole vive que le *sermo* posé et contrôlé que Dave sait adopter face à son vieux maître.

L'ellipse est-elle donc, d'une façon générale, une marque de l'oral familier ? Avec J. Blänsdorf (1990 : 200), on dira peut-être plus prudemment que la riche teneur en ellipses de cet extrait n'est qu'un « épiphénomène » de ce type de langage. Il ne s'agit en l'occurrence que d'une marque superficielle, contingente de la parole de l'immédiat : des indices plus profonds ou des garants plus fiables de ce que P. Koch et W. Oesterreicher (1985) appellent *Sprache der Nähe* sont, parmi d'autres, la situation d'urgence dans laquelle le discours est prononcé, le vif intérêt porté au propos qui fait l'objet du discours, le rapport de familiarité qui existe entre les interlocuteurs ainsi que leur haute émotivité.

En présence de facteurs favorables à ces différents égards, il semble légitime de dire que la figure de l'ellipse dans l'extrait de Térence fait partie des marques les plus apparentes – non des plus importantes – du langage de proximité circulant entre Dave et ses interlocuteurs.

¹⁴ Voir notamment la plupart des remarques, très brèves, de Pamphile, qui ne servent que d'éléments «régulateurs » ponctuant le récit de Dave. Sur le rapport entre les fonctions émotive, phatique et régulatrice du langage, voir Jakobson (1963 : 214).

¹⁵ Voir par exemple And. 443-446.

¹⁶ Pour la différence entre variation « diastratique » (selon la dimension sociale ou démographique) et « diaphasique » (stylistique ou situationnelle), voir Gadet (1996: 17).

Tributaire du co-texte et du contexte, l'ellipse est en outre et par-dessus tout un procédé d'art au service d'une écriture auctoriale. C'est Térence qui « tire les ficelles » et choisit de recourir à l'ellipse au vu des données de la situation qu'il veut représenter et de l'effet qu'il désire obtenir auprès du public. Ainsi perçue, l'ellipse est une manipulation consciente de la langue-discours, une variante diaphasique auctoriale, que Térence met à contribution pour créer une tension dramatique et produire du suspense, mais aussi un effet comique auprès des récepteurs de la pièce : la rapidité de l'écriture de Térence, qui est à l'origine de la rapidité du discours de Dave, doit refléter la rapidité de la perception et de la réflexion de l'esclave, très agile et futé. Et ce doigté, cette vélocité doivent contraster avec la lenteur de la pensée de Pamphile. Ici l'intelligence du jeune homme est soumise à rude épreuve par le style laconique de l'esclave. Le raccourci narratif, Térence l'utilise comme une « maïeutique du latent » (Floc'h 1992 : 132) : Dave, par le procédé de l'ellipse, fait péniblement accoucher Pamphile d'une vérité cachée, péremptoirement affirmée par lui au début (v. 352). Pour cet accouchement, il n'use, contrairement à Socrate, pas de questions mais de vides. Le vide verbal engendre chez Pamphile, lent à comprendre, de l'incompréhension. Charinus, plus perspicace, sait, lui, tirer de la situation toutes les informations requises pour combler le vide verbal. Et c'est ce qui est attendu aussi de cet autre récepteur du discours de Dave, à savoir le lecteur ou le spectateur de la pièce. L'intention de Térence est, par le raccourci de Dave, de faire perdre le fil surtout à Pamphile. Il crée de cette façon un excellent comique de situation et de caractères, tout à l'avantage de l'esclave et au désavantage du jeune premier.

Ainsi, l'effet d'oralité familière et le caractère virtuellement énigmatique de l'ellipse sont mis au service de l'art de la représentation, c'est-à-dire d'une fiction. On a donc affaire à un faux-semblant, un effet de trompe-l'œil, un simulacre qui ne crée qu'un effet du réel. Mais, en dernière analyse, cette oralité littéraire, cette stylisation artistique, plutôt que de rompre avec le *sermo cottidianus* ou la rhétorique de tous les jours, n'en est-elle pas, chez Térence, la forme prolongée, dans un but mélioratif d'excellence expressive ¹⁷ ?

¹⁷ Ce que Shipp (1960²: 199) semble désigner par «the most educated and cultured speech of everyday life».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berrendonner, A., 2003, « Éléments pour une macro-syntaxe. Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », dans A. Scarano (dir.), *Micro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzone Editore, p. 93-109.
- BIGOT, M., 2008, « Introduction », dans J.-Ch. Pitavy & M. Bigot (dir.), *Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 17-22.
- BLÄNSDORF, J., 1990, « Die Werwolf-Geschichte des Niceros bei Petron als Beispiel literarischer Fiktion mündlichen Erzählens », dans G. Vogt-Spira (dir.), *Strukturen der Mündlichkeit in der römischen Literatur*, Tübingen, Gunter Narr, p. 193-217.
- COUSIN, J., 1935-1936, Études sur Quintilien, t. II, Vocabulaire grec de la terminologie rhétorique dans l'Institution oratoire, Paris, Boivin [fac-sim. Amsterdam, B. R. Grüner, 1967].
- FLOC'H, S., 1992, « Désécritures : *Lux aeterna* », dans B. Rougé (dir.), *Ellipses, Blancs, Silences*, Pau, Publications de l'université de Pau, p. 132-136.
- FONTANIER, P., 1977 (1821-18301), Les Figures du discours, Paris, Flammarion.
- GADET, F., 1996, « Niveaux de langue et variation intrinsèque », *Palimpsestes*, n° 10, p. 17-40.
- JAKOBSON, R., 1963, Essais de linguistique générale, Paris, Éditions de Minuit.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W., 1985, « Sprache der Nähe Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 36, p. 15-43.
- KÜHNER, R. & STEGMANN, C., 1914², Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, t. II, Satzlehre, 1-2, Hannover, Hahn [fac-sim. Darmstadt, WBG, 1988].
- LALLOT, J., 1983, « L'ellipse chez Apollonius Dyscole », Histoire épistémologie langage, n° 5, p. 9-16.
- MAGNIEN, M., 1992, « Entre grammaire et rhétorique : l'ellipse dans quelques traités de la Renaissance », dans B. Rougé (dir.), *Ellipses, Blancs, Silences*, Pau, Publications de l'université de Pau, p. 31-44.
- MENGE, H., 2000, *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, éd. Th. Burkard et M. Schauer. Darmstadt, WBG.
- NOAILLY, M., 2008, « Sur une place vide », dans J.-Ch. Pitavy & M. Bigot (dir.), *Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 35-44.
- PINKSTER, H., 1995, *Sintaxis y semántica del latín*, trad. M. E. Torrego y J. de la Villa, Madrid, Ediciones Clásicas.
- PITAVY, J.-CH. & BIGOT, M. (dir.), 2008, *Ellipse et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne.
- ROUGÉ, B. (dir.), 1992, *Ellipses, Blancs, Silences*, Pau, Publications de l'université de Pau. Shipp, G. P., 1960² (1939¹), *P. Terenti Afri Andria, with Introduction and Commentary*, Melbourne, Oxford University Press.
- SPEVAK, O., 2010, Constituent Order in Classical Latin Prose, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins.

IGITVR EN MARQUEUR DE L'EMPRISE PSYCHOLOGIQUE. LE CAS SALLUSTIEN À LA LUMIÈRE DE LA LINGUISTIQUE PSYCHIATRIQUE

Carole Fry Université de Genève

1. IGITVR EN ORGANISATEUR DU DISCOURS SALLUSTIEN: STATUT LINGUISTIQUE

Igitur se laisse voir comme l'opposé de *ergo*¹. Sa présence presque exclusive dans l'œuvre de Salluste doit attirer l'attention.

L'emploi de la particule *igitur* par Salluste présente quatre traits distinctifs :

- a) La distribution d'*igitur* en montre 10 occurrences sur 22 (45,5 %) concentrées dans les 16 chapitres (2 235/10 725 mots : 21 % de l'œuvre) qui constituent le prologue de la *Catilinae coniuratio*. En revanche, *igitur* n'apparaît qu'à 2 reprises dans le prologue du *Bellum Iugurthinum*. Le reste de ce texte contient 49 occurrences de cette particule qui s'y trouve distribuée sans qu'il puisse s'en observer de concentrations significatives.
- b) La place proprement sallustienne d'*igitur* est toujours en tête segmentale. Trois passages font exception, mais se tirent de phrases interrogatives issues de discours. Il en va de même des cinq occurrences oratoires observables dans les *Historiae*; on les considérera donc comme non pertinentes.
- c) Salluste n'emploie pas *ergo* dans ce qui est de sa propre matière énonciative. Les trois *ergo* observables dans son texte se trouvent dans des discours et peuvent de ce fait être écartés.
- d) *Igitur* n'introduit souvent qu'un très vague lien de consécutivité. Sa capacité de ligateur est faible, voire parfois presque nulle. *Igitur* exerce plutôt un rôle de rupteur communicationnel rétrospectif dont la fonction est de solder ce qui précède et d'engager à neuf l'énonciation dans une direction nouvelle. En ce sens, il fonctionne comme un continuateur, comme un embrayeur, parfois même comme un simple routeur. Ce rôle argumentatif l'apparente à des lexies de rupture et de redirection communicationnelles

¹ Fry (2014).

telles par exemple que « oui non mais » (1a), « oui d'accord mais » (1b) ou « bon alors » (1c).

- 1a) <u>Ha oui non mais</u> les techniques de drague ça s'apprend mon garçon ².
- 1b) Oui oui ok d'accord, mais par pitié calme toi3.
- 1c) Les dernières nouvelles du Merkozystan : **bon alors**, on est sauvés ou pas 4 ?

Chaque exemple sallustien mériterait un commentaire séparé car les degrés de rupture et de réorientation argumentatives y varient du faible (2a [4, 1]) au fort (2a [4, 3]); mais à chacune de ses apparitions (2b-2e), *igitur* conserve ce caractère de rupteur qui le rend distinctif de l'énonciation sallustienne.

2a) Sed ego adulescentulus initio, sicuti plerique, studio ad rem publicam latus sum ibique mihi multa aduorsa fuere. Nam pro pudore, pro abstinentia, pro uirtute audacia, largitio, auaritia uigebant. [3,4] Quae tametsi animus aspernabatur insolens malarum artium, tamen inter tanta uitia imbecilla aetas ambitione corrupta tenebatur; [3,5] ac me, cum ab reliquorum malis moribus dissentirem, nihilo minus honoris cupido eadem, qua ceteros, fama atque inuidia uexabat. [4,1] Igitur ubi animus ex multis miseriis atque periculis requieuit et mihi relicuam aetatem a re publica procul habendam decreui, non fuit consilium socordia atque desidia bonum otium conterere, neque uero agrum colundo aut uenando, seruilibus officiis, intentum aetatem agere; [4,2] sed a quo incepto studio que me ambitio mala detinuerat, eodem regressus statui res gestas populi Romani carptim, ut quaeque memoria digna uidebantur, perscribere, eo magis quod mihi a spe metu partibus rei publicae animus liber erat. [4,3] Igitur de Catilinae coniuratione quam uerissume potero paucis absoluam; [4,4] nam id facinus in primis ego memorabile existumo sceleris atque periculi nouitate. (Sall., Cat. 3, 3-4,4)

« Mais tout jeune encore, mes goûts me portèrent d'abord, comme tant d'autres, vers les affaires publiques, et là je rencontrai bien des déboires : au lieu de la modestie, du désintéressement, du mérite, l'audace, la corruption, la cupidité régnaient partout. Bien que mon cœur, étranger à ces criminelles pratiques, les rejetât avec dédain, ma faible jeunesse, séduite par l'ambition, ne s'en trouvait pas moins retenue au milieu de tant de vices ; et tout en condamnant la corruption des autres, comme eux avide d'honneurs, comme eux aussi j'étais déchiré par la médisance et l'envie.

4. <u>Donc</u>, lorsqu'enfin, après bien des tourments et bien des épreuves, mon âme eut retrouvé quelque calme ; lorsque j'eus arrêté de passer le reste de mes jours loin des affaires, je ne songeai point à user dans l'indolence et l'oisiveté de précieux loisirs ;

² http://elosya.wordpress.com/2011/08/01/ (dernière consultation le 17 mars 2017).

³ http://fr.groups.yahoo.com/group/peplum/message (dernière consultation le 17 mars 2017).

⁴ http://www.atlantico.fr/decryptage (dernière consultation le 17 mars 2017).

pas davantage à cultiver la terre ou à chasser, enchaînant ma vie à de serviles devoirs; mais revenant à des travaux autrefois commencés et dont une funeste ambition m'avait tenu éloigné, je résolus de choisir dans l'histoire du peuple romain les faits qui me semblaient les plus dignes de mémoire, pour les traiter à fond ; d'autant plus que mon esprit était libre de toute espérance, de toute crainte, de tout esprit de parti. <u>Donc</u>, je retracerai brièvement, mais complètement et avec toute la vérité possible, la conjuration de Catilina, l'un des faits les plus mémorables, à mon avis, par la nouveauté du crime comme par celle du péril 5. »

- 2b) Sed postquam res eorum ciuibus, moribus, agris aucta satis prospera satisque pollens uidebatur, sicuti pleraque mortalium habentur, inuidia ex opulentia orta est. [6,4] **Igitur** reges populi que finitumi bello temptare, pauci ex amicis auxilio esse: nam ceteri metu perculsi a periculis aberant. (Sall., Cat. 6, 3-4)
- « Mais quand le nouvel État devenu plus important par le nombre des citoyens, par les progrès de la civilisation, par l'extension du territoire, parut assez prospère et assez florissant, comme il arrive en général parmi les mortels, l'envie, née de l'opulence, se fit jour. [6,4] **Donc**, les rois et les peuples voisins essayèrent contre eux leurs armes : un petit nombre de peuplades amies leur vinrent en aide ; les autres, frappées d'épouvante, se tenaient loin du danger. »
- 2c) Iam primum iuuentus, simul ac belli patiens erat, in castris per laborem usum militiae discebat magisque in decoris armis et militaribus equis quam in scortis atque conuiuiis lubidinem habebant. [7,5] **Igitur** talibus uiris non labor insolitus, non locus ullus asper aut arduos erat, non armatus hostis formidulosus: uirtus omnia domuerat. (Sall., Cat. 7, 4-5)
- « Et d'abord les jeunes Romains supportaient à la fois fatigues et combats, se formaient à la milieu des camps par la pratique même, et se passionnaient plus pour de belles armes et des chevaux bien dressés que pour des courtisanes ou des festins. [7,5] **Donc**, il n'y avait pour de tels hommes ni travail extraordinaire, ni terrain rude ou escarpé, ni ennemi redoutable sous les armes : d'avance, leur valeur avait tout dompté. »
- 2d) Qui labores, pericula, dubias atque asperas res facile tolerauerant, iis otium diuitiaeque optanda alias, oneri miseriaeque fuere. [10,3] Igitur primo pecuniae, deinde imperi cupido creuit: ea quasi materies omnium malorum fuere. (Sall., Cat. 10, 2-3) « Ces hommes qui avaient supporté facilement les travaux, les périls, les incertitudes et les rigueurs du sort, plièrent et succombèrent sous le poids de l'oisiveté et de l'opulence, désirables pour tant d'autres. [10,3] Donc, l'amour de l'argent d'abord, du pouvoir ensuite, se développa en eux: ce fut là comme la source de tous les maux. »

Sauf mention contraire, les traductions sont celles de l'auteur.

2e) Quae quidem res mihi in primis uidetur causa fuisse facinus maturandi. Namque animus inpurus, dis hominibusque infestus, neque uigiliis neque quietibus sedari poterat: ita conscientia mentem excitam uastabat. [15,5] **Igitur** colos exanguis, foedi oculi, citus modo, modo tardus incessus: prorsus in facie uoltuque uecordia inerat. (Sall., Cat. 15, 3-5)

« Pour moi, je vois dans ce meurtre une des causes principales qui hâtèrent la conjuration : cet être impur, réprouvé des dieux et des hommes, ne pouvait trouver de calme ni dans la veille, ni dans le repos des nuits ; tant le remords faisait de ravages dans son âme bourrelée ! [15,5] <u>Donc</u>, il avait un teint décoloré, un regard affreux, une démarche tantôt précipitée, tantôt lente, quelque chose de dément en un mot dans tout l'ensemble de ses traits et de sa physionomie. »

IGITVR EN MARQUEUR ARGUMENTATIF DU DISCOURS SALLUSTIEN : STATUS PSYCHOLOGIQUE

En psycholinguistique conversationnelle, il a été montré que la tension émotionnelle fait de la première place énonciative le lieu de fréquents accidents énonciatifs; on y trouve insérés de manière privilégiée des éléments langagiers dont la fonction est de coordonner l'interaction⁶, soit par appel à la coopération⁷, soit par imposition d'une volonté prescriptive. Figurant dans un lieu émotionnellement chargé, le premier mot d'une macrostructure argumentative est ainsi par nécessité appelé à se faire l'objet par lequel une personnalité va matérialiser son action manipulatrice.

Employé de la sorte, l'*igitur* sallustien introduit en général des conclusions à dénotation ou à connotation négatives ; à tel point que cette particule en devient un assez sûr marqueur émotionnel. Étendard aux couleurs du politicien frustré d'avoir été mis à l'écart, *igitur* s'observe de fait dans des énoncés de fort investissement émotionnel, de coloration narcissique négative, voire paranoïde.

Dans l'équilibre hiérarchique de la communication sallustienne, le placement initial d'un *igitur* doit ainsi laisser soupçonner la prise de pouvoir de l'énonciateur sur le récepteur. Celle-ci s'observe extrêmement couramment aussi bien dans l'oralité pure (3a-3c) que dans la diction littéraire (3d).

- 3a) Donc j'ai raison, il ne s'agit pas d'un complot de la gauche actuelle 8.
- 3b) Or donc, j'ai raison, ne cherchez pas... Je serais inflexible sur ce point 9!

⁶ Shriberg (1996).

⁷ Bortfeld, Leon, Bloom, Shober et Brennan (2001:142).

⁸ http://toute-la-droite.forumdediscussions.com (dernière consultation le 17 mars 2017).

⁹ http://origine.battlecorp.com/forum (dernière consultation le 17 mars 2017).

3c) Il avait bien précisé que : <u>NON</u> il n'y aurait pas d'accord avec le PS, s'il n'y avait pas d'arrêt du chantier de l'EPR. <u>Donc il est clair</u> que sans arrêt de l'EPR, il n'y a pas d'accord avec le PS¹⁰.

3d) **Donc**, ce sera par un clair jour d'été;

Le grand soleil, complice de ma joie,

Fera, parmi le satin et la soie,

Plus belle encor votre chère beauté. (Verlaine, La bonne chanson 19, 1-4)

On notera qu'en fin segmentale absolue, « donc » dénote très souvent un même genre de prise de pouvoir. Par une place qu'il n'aurait pas en latin, ce marqueur sert alors à conditionner l'interlocuteur à accepter la position de supériorité de l'énonciateur (4a-4c).

- 4a) Ce qui confirme bien que j'ai raison donc 11!
- 4b) Oui mais sur ça ??? j'ai raison donc 12 ???
- 4c) En réalité, ces versements n'étaient justifiés par aucune prestation supplémentaire non couverte par leurs honoraires fixes! De simples cadeaux, donc ¹³.

Examinant les capacités macrosyntaxiques du français « donc », Bolly et Degand ¹⁴ ont fait valoir son aptitude à fonctionner comme un moyen de reprise intratextuelle. Elles lui prêtent une « fonction de régulation dans le flux de la parole, de démarcation syntagmatique, de segmentation de l'information ou de ponctuation du discours ». Florence Lefeuvre ¹⁵ compare ces emplois de « donc » à des usages tels ceux de certains « comme quoi » (4d-4e) qu'elle interprète comme des « indices textuels, qui permettent de voir dans un énoncé [...] un commentaire par rapport à ce qui a été raconté, et orientent [...] vers un sens conclusif ».

- 4d) Guillaume colocation **Donc voilà** nous sommes 2 (une fille un garçon) nous sommes des trentenaires actifs ¹⁶.
- 4e) Donc comme quoi c'est pas parce que c'est du violet que c'est mieux 17.

¹⁰ http://archives-lepost.huffingtonpost.fr (dernière consultation le 17 mars 2017).

¹¹ http://forums.jeuxonline.info (dernière consultation le 17 mars 2017).

¹² http://forums.france2.fr/france2/On-n-est-pas-couche (dernière consultation le 17 mars 2017).

¹³ http://www.commentaires.com/suisse (dernière consultation le 17 mars 2017).

¹⁴ Bolly et Degand (2009:5).

¹⁵ Lefeuvre (2005: 76).

¹⁶ http://colocation.lesclesdumidi.com/annonce-colocat (dernière consultation le 17 mars 2017).

¹⁷ http://eu.battle.net/wow/fr/forum/topic/1776592220 (dernière consultation le 17 mars 2017).

Dans le domaine latin, I. Charnavel 18 conçoit ce genre de « donc », dont elle ne distingue pas ergo et igitur, comme une particule destinée à faire le pont entre de l'extrasyntaxique et de l'intrasyntaxique, comme un moyen de sortie parenthétique, de reprise de la phrase hôte sur la chaîne linéaire. Caroline Kroon 19 voit les emplois de type sallustien revêtir des fonctions de connecteur présentatif – j'ajouterai que son association française avec « voilà » (4d) l'ordonne en un présentatif rétrospectif destiné à témoigner de la volonté affirmée de l'énonciateur de liquider comme acquis, et sans excessif souci de l'accord du récepteur, ce qui vient d'être énoncé. Un peu plus à la marge, D. R. Langslow montre que, dans les textes médicaux latins, « Igitur marks important new steps within the sequential structure of ideas, after the fulfilment in the preceding context of a necessary pre-condition for that step 20 ».

Igitur apparaît ainsi, dans sa fonction de rupteur communicationnel, comme un organisateur argumentatif doté d'une importante capacité focalisatrice. Il dénote un fort investissement émotionnel du sujet énonciateur qui manifeste à travers lui son intention bien arrêtée de reprendre la main sur le cours argumentatif. Cette particule, qui est à la fois de clôture et d'ouverture, se montre ainsi assez puissante pour superorganiser arbitrairement un texte par-delà sa continuité réelle sous-jacente. Dans cette position, igitur offre à l'énonciateur le moyen de violenter aussi bien la cohésion argumentative de son propre texte que le bon sens d'un lecteur qui ne va pas y trouver son content de consécutivité. En somme, employé à la manière de Salluste, igitur pourrait sans abus être qualifié de « brutalisateur textuel ».

Quintilien n'est d'ailleurs pas d'un autre avis puisqu'il note :

5) [Soloecismus fit...] transmutatione, qua ordo turbatur: « quoque ego », « enim hoc uoluit », « autem non habuit »: ex quo genere an sit « Igitur » initio sermonis positum dubitari potest, quia maximos auctores in diuersa fuisse opinione uideo, cum apud alios sit etiam frequens, apud alios numquam reperiatur. (Quint., inst. 1, 5, 39) « [Il existe un solécisme...] par transposition génératrice de désordre (quoque ego, enim hoc uoluit, autem non habuit). Igitur, placé au début d'une phrase, appartient à cette dernière catégorie, mais on peut hésiter, car je vois que les meilleurs garants se sont divisés sur ce point, les uns ayant souvent placé igitur ainsi, les autres jamais. » (trad. J. Cousin, CUF)

¹⁸ Charnavel (2008: 25 et 27-28).

¹⁹ Kroon (1989), (2003), (2011).

²⁰ Langslow (2000:539).

3. *IGITVR* EN MARQUEUR ARGUMENTATIF DU DISCOURS SALLUSTIEN : STATUS PSYCHO-PATHOLOGIQUE

Cette manière de brutaliser un lecteur plutôt que d'en solliciter la raisonnable coopération témoigne d'une personnalité qui cherche moins la persuasion que le passage en force – il y a même du passage à l'acte, évidemment hétéroagressif, dans la manière sallustienne de forcer la consécutivité. Elle laisse deviner une volonté de hiérarchiser la situation énonciative aux dépens d'un récepteur dépouillé de sa légitime attente de cohésion causale. Il n'est en outre pas anodin de choisir de faire la biographie de politiciens psychopathes comme Catilina, Jugurtha, Sylla et Marius, les conquérants d'un pouvoir qui n'avait pu s'obtenir et se conserver que par la force la plus brutalement exercée. La fascination que ceux-ci exercent sur Salluste pose crûment la question de son mode défensif. Celui-ci est certes de l'ordre attendu des défenses narcissiques telles que le sont le déni d'échec, le retrait, ainsi que cette idéalisation et cette dépréciation ²¹ qui perfusent des monographies sallustiennes tout entières érigées en monuments axiologiques. On remarquera toutefois que Salluste use de ces défenses par délégation, non pas en les dirigeant directement sur les responsables de sa mise à l'écart, mais en les faisant agir par le biais des jugements qu'il porte sur ceux dont il fait la biographie. Cette déviation témoigne non seulement d'une saine prudence, mais surtout du maintien d'une efficace maîtrise de soi.

Il y a cependant chez lui un peu de ce que d'autres ont appelé de la « rage narcissique » ²². Dans l'état embryonnaire qui est ici le sien, elle se donne les apparences de l'identification projective ²³, un mode primitif, peu élaboré, émotionnellement hétéroagressif, significatif, comme le sont les mécanismes de défense de bas niveau, d'une grande fragilité intérieure, d'une particulière faiblesse du Moi ²⁴. Effectuée sur le mode narcissique bimodal du retour introjectif, cette projection permet ici « une récupération fantasmatique rassurante de toute-puissance sur l'autre » ²⁵. Rien de cela ne doit surprendre chez un narcissique aussi violemment frustré ²⁶, mais tout doit attirer l'attention sur cette faible capacité adaptative qui amène les narcissiques à rationaliser leurs échecs plutôt qu'à en tirer profit ²⁷. Sans thérapie, ils ne deviennent pas modestes ; confrontés à leur faillite, ils subissent une honte et un dégoût d'eux-mêmes, parfois aménagés

²¹ Kerberg (1997 : 66); McWilliams (2011 : 180-182). Idéalisation: Perry (2009 : 75-76); dépréciation: Perry (2009 : 92-94); Ehlers (2004 : 363-365) classe les défenses narcissiques parmi les déplacements pulsionnels. Kernberg (1997 : 36) lie la dépréciation à la toute-puissance.

²² Kohut (1972); Kernberg (1997: 262-270 et 279-281).

²³ Perry (2009 : 77-79) ; lonescu, Jacquet et Lhote (1997 : 199-204) ; Kernberg (1989 : 34-35 et 39-47).

²⁴ Kernberg (1989 : 32-33).

²⁵ Bergeret (1996:151).

²⁶ Masclet (2011 : 144).

²⁷ Millon (2011 : 390).

sur le mode sallustien, par projections sur autrui ²⁸. Si rien ne restaure leur appareil intérieur, ils s'effondrent alors en décompensation dépressive d'intensité corrélative à celle du trouble de leur personnalité et peuvent se trouver très gravement exposés au risque suicidaire ²⁹.

Le récepteur du message sallustien se fait ainsi *nolens* le réceptacle passif d'une projection manipulatrice qui s'exerce sur lui sans être motivée par un véritable désir de persuasion. Dans ce genre de mouvement d'aller-retour où la séduction de l'autre n'est que la séduction de soi transitivée, la bimodalité de la projection narcissique trouve alors son plein déploiement. Centrifuge dans un premier temps, elle se fait centripète dans un second; elle n'opère pas pour simplement agir sur un autrui dont le sujet narcissique n'a en général aucun souci, mais pour que cet autrui lui renvoie de lui-même une image qu'il introjectera en soutien de son propre psychisme³⁰. Dans le cas sallustien, le forçage persuasif par manipulation causale vise ainsi moins le récepteur que l'émetteur lui-même. Comme son activité littéraire toute entière, cette manipulation causale est pour Salluste le moyen d'agir lorsque l'action n'est plus possible; elle lui est son dernier rempart contre la décompensation.

Beaucoup a été dit à propos de la taille disproportionnée de la préface du *Catilina*, qui constitue à elle seule le cinquième d'un texte qui n'en est plus que la simple mise en histoire. Comme monument de survie narcissique, cette préface ne mesure toutefois pas que l'intensité d'une frustration, elle mesure aussi la taille d'un besoin de projection de soi, d'un ego que l'importance des gigantesques et tapageurs *Horti Sallustiani*, dont l'historien a fait entourer sa *domus* romaine au lendemain de sa mise à l'écart, laisse soupçonner même aux moins imaginatifs.

Cette préface est un long ressassement de la frustration que Salluste ressent d'avoir été spolié de ce que ses éminentissimes qualités personnelles lui devaient. Il n'ignore cependant pas que sa mise à l'écart doit moins à un changement de régime qu'à l'énormité de pillages et de prévarications qui ne semblent pas lui susciter la plus petite culpabilité. Salluste n'est pas de ceux qui éprouvent de l'empathie, doutent ou se remettent en question³¹. C'est probablement la présence d'un noyau psychopathique actif qui érige le narcissisme sallustien en construction indéniablement pathologique³² et significativement porteuse de valeurs morales labiles³³, même aux normes cyniques et brutales du temps qui courait.

²⁸ Bergeret (1996:148-149).

²⁹ Pompili, Ruberto, Girardi et Tatarelli (2003: 477-478); Bergeret *et al.* (1996: 60-61).

³⁰ Freud (2005 : 220) = Gesammelte Werk, Bd 10, p. 141.

³¹ Millon (2011: 391-392).

³² Kernberg (1989: 69-70).

³³ Kernberg (1989: 36).

Le Salluste du *Catilina* est enfin perfusé d'un dépit fortement ruminé, doublé d'un vif sentiment de persécution. Cette attitude d'agressivité défensive dénote l'inversion pulsionnelle qui caractérise émotionnellement et cognitivement le retournement paranoïde suscité par l'échec narcissique³⁴. C'est de ce côté qu'il faut sans doute chercher la raison première du passage à l'écriture.

Bien entendu, une semblable personnalité ignore le compromis pulsionnel, l'aménagement qui permettrait de tirer une satisfaisante prime d'ego d'ailleurs que de l'impossible répétition d'un passé perdu. La personnalité narcissique résiste certes d'autant mieux à la décompensation qu'elle est plus active 35, toutefois, passé une certaine intensité de frustration, le sujet narcissique peut perdre brusquement sa capacité d'aménagement dérivationnel. La décompensation se fait alors d'autant plus brutale qu'elle a été retardée. S'il acquiert la conviction que tout moyen de supériorité lui est définitivement hors de portée, il s'effondre. Le travail littéraire d'un Salluste est donc moins le moyen d'une harmonie recherchée par sublimation que l'*ultima ratio* d'un Narcisse rendu agressif par la crainte de l'effondrement définitivement destructif de ce qu'il faut bien se résoudre à appeler son « Moi ».

Les traits qui viennent d'être évoqués peuvent être rassemblés en un tableau clinique :

- Agressivité
- Propension à s'imposer à autrui
- Effectivité très importante
- Intolérance à la frustration
- Capacité adaptative faible
- Usage de défenses peu élaborées
- Tendance au passage à l'acte et à l'identification projective
- Manipulation
- Manque d'empathie
- Tendance à la suraffirmation du soi par sa mise en avant
- Exigence d'un traitement de faveur
- Tendance à se considérer comme particulier, exceptionnel voire unique
- Sentiment de n'être pas lié par la règle commune
- Insensibilité à la culpabilité
- Incapacité au doute et à la remise en question
- Tendances paranoïdes

Ce tableau clinique résume sous forme purement sémiologique l'ensemble des traits de personnalité qui viennent d'être dégagés. Il témoigne assez nettement

³⁴ Millon (2011: 392); Kernberg (1989: 38).

³⁵ Millon (2011: 392).

d'une personnalité d'inhérence narcissique ³⁶, où le narcissisme constitue le socle de la personnalité et non pas une défense érigée en soutien d'une estime de soi lésée ³⁷. Cette personnalité est de celles qui habitent des individus qui ne supportent pas d'être évalués ³⁸ et qui ont une très haute image d'eux-mêmes ³⁹. Dans ses traits distinctifs, le narcissisme sallustien est assez clairement manifesté comme (pré-)pathologique pour intégrer sur l'échelle de Millon la catégorie des *Moderate (Abnormal) Adult Egotistic Personality Types*, et plus particulièrement celle de l'*Exploitive Egotist Personality Type4*°.

4. CONCLUSION I: L'IGITVR SALLUSTIEN EN MARQUEUR LINGUISTIQUE

On en tirera de quoi raisonnablement considérer la manipulation causale sallustienne comme une pure et simple tentative de forçage argumentatif effectuée aux dépens et de la qualité communicationnelle et du confort argumentatif d'un récepteur réduit à n'être que la surface de cette eau où se mirait jadis Narcisse.

5. CONCLUSION II: L'IGITVR SALLUSTIEN EN MARQUEUR PSYCHIQUE

Observé sous éclairage analytique, Salluste se montre en homme qui, devant l'impossibilité du réel, ne se réfugie pas dans le passé, comme son activité de biographe devrait le laisser penser. Narcissique en perpétuel clivage, en perpétuelle construction d'un « Moi grandiose », substitutif et défensif d'un « Moi réel » ⁴¹, ce n'est que dans la projection, actuelle et prospective, qu'il peut vivre.

Saisi dans sa psychodynamique, Salluste se montre en crainte d'effondrement narcissique 42. L'élaboration assez faible des moyens de défense qu'il oppose à la décompensation reflète l'immaturité de narcissiques souvent tout abandonnés à une infantile volonté d'omnipotence 43. C'est elle qui l'amène à préférer projeter son fantasme de puissance par la biographie de brutes sanguinaires, plutôt qu'à choisir la voie plus élaborée et plus mature d'une sublimation manifestée par une création artistique restauratrice du moi et non pas conservée dans cette involution paranoïde qui s'observe si bien chez les sujets déprimés. Cet aménagement pulsionnel semble pourtant satisfaisant puisqu'il lui permet

³⁶ DSM 5 (2013:669-672); DSM 5 (2015:787-791); Benjamin (1996:141-163); Sperry (2003:151-174).

³⁷ Kernberg (1997: 36-41); Kernberg (1997: 73-90) fournit de quoi fonder un diagnostic différentiel.

³⁸ Sperry (2003:160), Table 7.3: *Triggering Event: Evaluation of Self.*

³⁹ DSM 5 (2013:669); DSM 5 (2015:787) Symptôme pathognomonique: le sujet a un sens grandiose de sa propre importance; Sperry (2003:160).

⁴⁰ Millon (2011: 397-398).

⁴¹ Kernberg (1997:30); Kernberg (1997:323-338). Millon (2011:390-391).

⁴² Winnicott (2000: 205-216).

⁴³ Kernberg (1997: 75-77). Bergeret (1996: 149).

de maintenir l'expression de sa frustration dans les limites raisonnables d'une hétéro-agressivité moyenne à supérieure⁴⁴.

Au domaine de l'aménagement pulsionnel, on rangera également le choix qu'il fait d'une langue artificielle, démonstrative et archaïsante. Cette option stylistique, qui est aussi de l'ordre du retranchement par singularisation, affère à cette attirance pour une surexpressivité pseudo-hystérique dont les narcissiques échouent en général à se détacher 45. Leur excentricité leur sert assez fréquemment à contrer l'effondrement et la décompensation dont ils se savent intuitivement menacés 46.

En imposant à son lecteur son inassouvissable et impérieux désir de prise de maîtrise, Salluste se fait le jumeau psychique de Tacite, son identique en souffrance narcissique; mais faut-il s'en surprendre ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERGERET, J. et al., 1996, La Pathologie narcissique. Transfert, contre-transfert, technique de cure, Paris, Dunod, coll. « Psychismes ».

BLANCHE-BENVENISTE, Cl., ROUGET, Chr. & SABIO, Fr., 2002, *Choix de textes de français parlé : 36 extraits*, Paris, Honoré Champion.

BOLLY, C. & DEGAND, L., 2009, « Quelle(s) fonction(s) pour "donc" en français oral? Du connecteur conséquentiel au marqueur de structuration du discours », *Linguisticae Investigationes*, n° 32, p. 1-32. URL: http://www.academia.edu/3036111/Quelle_s_fonction_s_pour_donc_en_fran%C3%A7ais_oral_Du_connecteur_cons%C3%A9quentiel_au_marqueur_de_structuration_du_discours (dernière consultation le 5 janvier 2017).

BORTFELD, H., LEON, S. D., BLOOM, J. E., SCHOBER, M. F. & BRENNAN, S. E., 2001, « Disfluency rates in conversation: Effects of age, relationship, topic, role, and gender », *Language and Speech*, n° 44, p. 123-147.

CHARNAVEL, I., 2008, « Caractéristiques syntaxiques de la parenthèse en latin : linéarisation, délimitation et insertion », *Discours* [en ligne], n° 3, mis en ligne le 23 mai 2009, consulté le 7 juillet 2016. URL : http://discours.revues.org/4573.

DSM 5, 2013 = Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5°), Washington DC/London, American Psychatric Association.

DSM 5, 2015 = Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, American Psychatric Association (2013), coordination générale de la traduction française par Crocq, M.-A. et Guelfi, J. D., Paris, Masson.

⁴⁴ Niveau c3 (Others adverserly criticizing, depreciating, blaming, expressing anger, dislike of other human beings) sur l'échelle proposée par Gottschalk, Fronczek et Bechtel (2004: 459-461); le niveau c3 correspond au troisième degré sur une échelle dégressive qui en comporte huit (p. 461, table 20,5).

⁴⁵ Millon (2011: 398-401).

⁴⁶ Kernberg (1997 : 36-37).

- EHLERS, W., 2004, « Clinical evaluation of structure and process of defense mechanism before and during psychoanalytic treatment », *Advances in Psychology*, n° 136, « Defense Mechanisms: Theoretical, Research and Clinical Perspectives », dir. U. Hentschel, G. Smith, J. G. Draguns et W. Ehlers, p. 353-391.
- Ernout, A. (dir.), 1996, *Salluste. La Conjuration de Catilina*, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France ».
- FREUD, S., (2005), *Pour introduire le narcissisme*, dans *Œuvres complètes*, t. XII, *Psychanalyse : 1913-1914*, éd. A. Bourguignon, P. Cotet, J. Laplanche, Paris, PUF, p. 213-246 (= *Gesammelte Werke*, Bd. 10, p. 138-170).
- FRY, C, 2014, « La linguistique psychiatrique et la psychopathologie de la personnalité peuvent-elles éclairer les textes anciens ? Le cas latin : Cicéron et Égérie », *Latomus*, n° 73, p. 988-1011.
- GOTTSCHALK, L. A., FRONCZEK, J. & BECHTEL, R. J., 2004, « Defense mechanisms and hope as protective factors in physical and mental disorders », *Advances in Psychology*, n° 136, « Defense Mechanisms :Theoretical, Research and Clinical Perspectives », dir. U. Hentschel, G. Smith, J. G. Draguns et W. Ehlers, p. 453-476.
- IONESCU, S., JACQUET, M.-M. & LHOTE, C., 1997, Les Mécanismes de Défense. Théorie et clinique, Paris, Nathan.
- KERNBERG, O. F., 1997, La Personnalité narcissique, Paris, Dunod, coll. « Psychismes ».
- Kohut, H., 1972, *Thoughts on Narcissism and Narcissistic Rage. In The Search for the Self*, International Universities Press, t. II, p. 615-658.
- KROON, C., 1989, « Causal connectors in Latin: the discourse function of *nam*, enim, igitur and ergo », dans M. Lavency & D. Longrée (dir.), Actes du V^e colloque de linguistique latine, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 231-243.
- —, 2003, « Scales of involvement and the use of Latin causal connectives » dans A. L. Eire et A. R. Guerreira (dir.), *Registros linguísticos en las lenguas clásicas*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, p. 65-86.
- —, 2011, « Latin Particles and the Grammar of Discourse », dans J. Clakson (dir.), A Companion to the Latin Language, Malden (Mass.), Wiley-Blackwell, chap. 12, p. 176-195.
- Langslow, D. R., 2000, « Latin Discourse Particles, "Medical Latin" and "Classical Latin" Author(s) », *Mnemosyne*, n° 53, p. 537-560.
- Lefeuvre, F., 2005, « "Comme quoi": une marque linguistique du locuteur », dans D. Banks (dir.), *Les Marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Paris, L'Harmattan, p. 67-78.
- MCWILLIAMS, N., 2011², Psychoanalytic Diagnosis: Understanding Personality Structure in the Clinical Process, New York, The Guilford Press.
- MASCLET, G., 2011, « Proposition d'une méthode d'analyse de contenu d'échanges verbaux », dans A. R. Galiano (dir.), *Langage, parole et discours en psychologie : problématiques actuelles*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 121-156.

- MILLON, T., 2011³, *Disorders of Personality: Introducing a DSM/ICD Spectrum from Normal to Abnormal*, Hoboken (New Jersey), John Wiley.
- POMPILI, M., RUBERTO, A., GIRARDI, P. & TATARELLI, R., 2003, « Suicidality in *DSM* IV cluster B personality disorders. An overview », *Annali dell'Istituto superiore di sanità*, n° 40, vol. 4, p. 475-483.
- Perry, J. C., Guelfi, J.-D., Lamas, C. & Despland, J.-N., 2009², *Mécanismes de Défense. Principes et échelles d'évaluation*, Paris, Elsevier Masson, coll. « Pratiques en psychothérapie ».
- Shriberg, E., 1996, « Disfluencies in Switchboard », dans *Proceedings, International Conference on Spoken Language Processing (ICSLP '96)*, Philadelphia, vol. *Addendum*, p. 11-14.
- Sperry, L., 2003², *Handbook of Diagnosis and Treatment of DSM-IV-TR Personality Disorders*, New York, Routledge.
- WINNICOTT, D. W., 2000, « La crainte de l'effondrement », dans M. Gribinski (dir.), La Crainte de l'effondrement et autres situations cliniques, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », p. 205-216.

LA PLACE DU PRONOM RÉFLÉCHI SUJET DANS LE DISCOURS INDIRECT ET SON INTERPRÉTATION

Bernard Bortolussi Université Paris Nanterre

La question n'est pas ici de rechercher ce qui détermine l'apparition du réfléchi dans le discours indirect (Sznajder 1981, 1995, Sznajder et Fleck 2014, Bertocchi et Casadio 1981, Dangel 1995, Fruyt 1987, 2002, 2007, 2010), mais d'étudier la place que le réfléchi de troisième personne occupe dans les propositions du discours indirect (DI) avec l'idée que cette place pourrait être conditionnée par des facteurs spécifiques, syntaxiques ou énonciatifs. La question principale est : qu'est-ce qui motive l'alternance de placement ? La question sous-jacente est : est-ce que le statut de l'énonciateur principal varie suivant la place qu'il occupe dans le discours enchâssé ?

Notre hypothèse de départ est l'existence de deux formes distinctes, une forme « forte » et une forme « faible » ¹; la forme forte aurait la possibilité d'apparaître en toute position, la forme faible dans une position faible, typiquement la position Wackernagel.

Cette hypothèse d'une bipartition entre formes fortes et formes faibles a été soutenue par G. Salvi (2004) pour rendre compte de l'apparition des pronoms clitiques dans les langues romanes. Elle peut donc concerner l'emploi des pronoms dans le discours indirect et typiquement celui du réfléchi. Nous centrerons notre analyse sur les emplois du pronom réfléchi sujet; en effet, en admettant que l'organisation linéaire de la proposition infinitive est la même que celle de la phrase indépendante², nous serons en mesure d'établir de manière contrastive dans quelles conditions le pronom réfléchi sujet occupe soit la position initiale, soit une position seconde ou interne:

(1) Illi omnium ignari primum purgando terunt tempus : se inuitos quicquam, quod minus placeat Tullo, dicturos, sed imperio subigi ; res repetitum se uenisse. (Liv. 1, 22, 6)

¹ Hypothèse déjà développée dans Bortolussi (2014).

² L'ordre majoritaire SOV atteint des pourcentages remarquables dans les subordonnées, notamment chez César (voir Panhuis 1982 : 117 ; Touratier 1994 : 211-212).

544

« Dans leur ignorance totale, ils passent d'abord beaucoup de temps à se justifier : c'est bien malgré eux que leurs paroles vont déplaire à Tullus, mais ils y sont contraints par les instructions reçues ; ils sont venus réclamer la restitution de leurs biens. »

Par première position nous entendrons la position initiale de proposition et sous l'appellation de seconde position nous inclurons le placement après un constituant homogène (groupe prépositionnel, etc.).

La comparaison devrait inclure trois autres formes de reprise anaphorique à interprétation réfléchie : la forme renforcée *sese, ipsum* et la reprise anaphorique nulle. Nous admettrons que l'emploi des formes *sese* et *ipsum* a déjà reçu des justifications satisfaisantes ³ et par conséquent nous les exclurons de notre problématique. Concernant l'emploi de l'anaphore nulle, elle a été étudiée dans la perspective de la continuité discursive ⁴.

Dans un premier temps nous examinerons l'éventuel effet de la présence conjointe d'un réfléchi direct dans la même phrase. Puis nous étudierons successivement le placement des formes faibles et des formes fortes.

Nous nous fonderons sur deux corpus, le corpus césarien, essentiellement le *Bellum ciuile*, et sur le corpus livien, essentiellement la première décade, afin de neutraliser les choix stylistiques qu'aurait pu développer chaque auteur.

1. UNE DIFFÉRENCE DE PLACEMENT ENTRE RÉFLÉCHI DIRECT ET RÉFLÉCHI INDIRECT ?

La première question concerne une éventuelle différence de placement entre réfléchi direct et réfléchi indirect. Cette question de la concurrence entre ces deux emplois ne concerne qu'un sous-ensemble des occurrences, à savoir lorsque le réfléchi direct remplit une fonction autre que celle de sujet.

Le premier constat est que réfléchis direct et indirect ne se rencontrent dans la même proposition que lorsque les deux réfléchis ont la même référence :

- (2) Postulat ut iurent omnes se exercitum ducesque non deserturos neque prodituros neque sibi separatim a reliquis consilium capturos. (Caes., Ciu. 1, 76, 2)
- « Il les invite à jurer tous de n'abandonner ni l'armée, ni les chefs, de ne pas trahir, et de ne faire aucun traité particulier. »

S'ils ont des références distinctes, César et les auteurs classiques en général désambiguisent leur référence en recourant à *ipse* (voir *supra*). En revanche,

³ Voir l'importante bibliographie sur *ipse*, comme intensifieur (Bertocchi 2000, Fruyt 2010, Pieroni 2007) ou comme réfléchi indirect (Fruyt 2002, 2007).

⁴ Voir notamment Bolkestein et van de Grift (1994).

comme cela est régulièrement relevé⁵, le contraste entre réfléchis direct et indirect dotés de références différentes est attesté sous la forme *se* + *suus* :

- (3) Neminem secum sine sua pernicie contendisse. (Caes., Gall. 1, 36, 6)
- « Personne ne s'était attaqué à lui [Arioviste] sans avoir à s'en repentir. »

Lorsque deux occurrences de *se* sont attestées, elles le sont dans deux propositions distinctes, soit dans des propositions de niveaux différents, soit de même niveau :

- (4) Quod $sibi_i$ Caesar, denuntiaret se_j Haeduorum iniurias non neglecturum, nemine m_k se_i cum sine sua_k pernicie contendisse. (Caes., Gall. 1, 36, 6)
- « Quant à la déclaration de César qu'il ne négligerait pas de venger les injures faites aux Héduens, personne ne s'était attaqué à lui, Arioviste, sans avoir à en souffrir. »
- (5) Postulat ut iurent omnes **se** exercitum ducesque non deserturos neque prodituros neque **sibi** separatim a reliquis consilium capturos. (Caes., Ciu. 1, 76, 2) = (2)

Le premier réfléchi est un réfléchi indirect, tandis que le second est un réfléchi direct renvoyant au sujet de l'infinitif, à savoir le premier se. Les deux réfléchis apparaissent dans une position initiale de l'infinitive, avec un souci de symétrie destiné à faire ressortir la double demande.

- (6) Ostendit sibi placere regem Ptolomaeum atque eius sororem Cleopatram exercitus quos haberent dimittere et de controuersiis iure apud se potius quam inter se armis disceptare. (Caes., Ciu. 3, 107, 2)
- « Il déclara donc qu'il souhaitait que le roi Ptolémée et Cléopâtre, sa sœur, licenciassent les armées qu'ils avaient et vinssent régler devant lui leurs différends par le droit, plutôt qu'entre eux par les armes. »

La première occurrence de *se* est un réfléchi indirect et la seconde un réfléchi direct. On retrouve, comme en (5), une symétrie entre les deux syntagmes prépositionnels contenant *se*, sans qu'il y ait de risque d'ambiguïté dans la mesure où *inter* implique une référence multiple du SN introduit.

Au vu des quelques exemples cités, aucune régularité n'apparaît de manière évidente : d'une part, le placement des deux types de réfléchis n'est pas différencié – on serait même tenté de dire le contraire – ; d'autre part, on rencontre pour l'un comme pour l'autre placement initial et placement second.

⁵ Par exemple dans Touratier (1994: 36).

2. TYPOLOGIE DES INFINITIVES

Deux paramètres sont à prendre en considération avant toute investigation sur les propriétés phono-syntactiques du réfléchi et concernent la place de la proposition elle-même dans la chaîne syntagmatique : la place de la proposition infinitive par rapport à son verbe introducteur et sa place dans l'ordre des subordonnées relevant du DI.

2.1. La différence entre V + Prop. Inf. et Prop. Inf. + V

Il s'agit d'abord de savoir si la place du verbe introducteur influe sur le placement du réfléchi dans l'infinitive. Le tableau ci-dessous concernant le corpus césarien du *Bellum ciuile* peut servir de base à la réflexion :

Tableau 1. Place du verbe introducteur

	V + Infinitive	Infinitive + V
Se initial	6	I
Se second	5	7

Chacune des combinaisons est illustrée par les exemples suivants :

- (7) <u>Docet</u> [se nullum extraordinarium honorem adpetisse], sed [...] (Caes., Ciu.1, 32, 2)
- « Il indique qu'il n'a jamais revendiqué aucune charge extraordinaire, mais [...] »
- (8) Pompeius enim discedens ab urbe in senatu <u>dixerat</u> [eodem se habiturum loco [...]]. (Caes., Ciu. 1, 33, 2)
- « C'est que Pompée en quittant Rome avait déclaré devant le sénat qu'il rangerait dans la même catégorie [...]. »
- (9) Et [se ab eo non discessurum] pollicetur. (Caes., Ciu. 2, 42, 3)
- « Et il promet de ne pas le [le camp] quitter. »
- (10) [Desertos enim se ac proditos a uobis] <u>dicunt</u>. (Caes., Ciu. 2, 32, 7)
- « C'est que, disent-ils, ils ont été abandonnés et trahis par vous. »

Il ressort clairement du corpus césarien que l'ordre Infinitive + V ne permet que plus difficilement le placement initial du réfléchi; cette donnée est confirmée par Tite-Live qui n'emploie guère ce placement initial du sujet que lorsque l'infinitive est enclavée dans la principale⁶. Pour le reste, le placement du pronom réfléchi ne semble pas spécialement affecté par la place de l'infinitive par rapport au verbe introducteur.

⁶ Le discours rapporté se limite en fait à un seul énoncé enclavé. Cette organisation ne se retrouve pas pour amorcer un discours rapporté étendu.

2.2. Première proposition subordonnée vs subordonnées suivantes

La question est de savoir si dans les infinitives non directement subordonnées les pronoms ont des placements différents de ce que nous venons d'observer dans les infinitives de premier rang. Dans le *Bellum ciuile* et chez Tite-Live, le réfléchi est attesté aussi bien en première position qu'en seconde position, voire dans une position interne de la proposition infinitive:

- (11a) Ad ea Caesar respondit: [...] se, qui etiam bona conditione et loco et tempore aequo confligere noluerit, ut quam integerrima essent ad pacem omnia [...]. Neque nunc se illorum humilitate neque aliqua temporis oportunitate postulare quibus rebus opes augeantur suae; [...] si id sit factum, se nociturum nemini. (Caes., Ciu. 1, 85, 1-12)
- « À ces paroles, César répondit que [...] lui, César, qui, même dans des circonstances propices, lorsque le terrain, lorsque le moment lui étaient favorables, n'a pas voulu engager l'action, pour qu'en tout le champ fût ouvert le plus largement possible à la paix [...]. Non, maintenant, il n'allait pas, lui, profitant de leur humiliation et de l'occasion favorable, réclamer de quoi accroître ses propres forces [...]. Si cette clause était exécutée, personne n'aurait rien à redouter de lui. »
- (11b) Sextus filius eius [...] conquerens: [...] se quidem inter tela et gladios patris elapsum nihil usquam sibi tutum nisi apud hostes L. Tarquinii credidisse [...]; quod si apud eos supplicibus locus non sit, pererraturum se omne Latium Volscosque inde et Aequos et Hernicos petiturum [...]. Forsitan etiam ardoris aliquid ad bellum armaque se aduersus superbissimum regem ac ferocissimum populum inuenturum. (Liv. 1, 53, 7-9)
- « Son fils Sextus [...] se plaignait : [...] lui qui avait échappé aux traits et au glaive de son père, il n'a cru trouver nulle part ailleurs un asile que chez les ennemis de Lucius Tarquin [...]. S'ils repoussent ses prières, il parcourra tout le Latium ; de là il ira chez les Volsques, chez les Èques et chez les Herniques [...]. Peut-être y trouvera-t-il un tant soit peu d'ardeur à prendre les armes contre le plus orgueilleux des rois et le plus redoutable des peuples. »

Les variations de placement ne peuvent être imputées à une position particulière dans l'ordre des énoncés successifs, puisqu'on voit alterner dans les deux corpus placement premier et placement second quelle que soit la place de l'énoncé dans la chaîne.

Les deux enquêtes préalables portant sur la concurrence avec le réfléchi direct et sur la place du verbe introducteur montrent que les raisons du placement différencié du réfléchi indirect repose sur des propriétés propres à la fois au réfléchi et à la proposition dans laquelle il figure.

548

3. LA PLACE DU RÉFLÉCHI INDIRECT « FAIBLE »

La position réputée accueillir les formes faibles est la position seconde de la phrase ou de la proposition. Cette présentation de la loi de Wackernagel a reçu une reformulation à partir d'Adams (1994), puis de Salvi (2004), de telle sorte que les constituants considérés comme extérieurs au noyau propositionnel « ne comptent pas » dans le calcul.

Nous allons voir que les propositions du DI ne dérogent pas à cette présentation générale. Cela est vrai aussi bien pour la première proposition subordonnée que pour les suivantes.

3.1. Position seconde dans la proposition infinitive

Dans un ordre non marqué on s'attend à ce que le sujet – en l'occurrence ici le réfléchi indirect – occupe la première position de l'infinitive. Mais, comme dans tout énoncé, le sujet peut être précédé de constituants topicalisés ou focalisés ; plus surprenant est le placement second post-verbal.

3.1.1. Après le topique

L'énonciateur principal semble gérer la continuité thématique du DI exactement comme dans une narration dont il aurait la charge. Il s'ensuit que le topique de l'énoncé occupe la position initiale de l'infinitive, comme dans les exemples suivants où il est réalisé par un anaphorique assurant la continuité textuelle:

- (12a) Has firmissimas se habere Pompeius existimabat. (Caes., Ciu. 3, 88, 4)
- « Ces dernières troupes, Pompée les regardait comme les meilleures. »
- (12b) Agrum de quo ambiguitur [...]. Mirari se quonam ore [...] <u>eum</u> se a populo Romano [...] intercepturos sperent. (Liv. 3, 71, 7)
- « Le territoire contesté [...]. Il est surpris de voir avec quelle prétention [...] ils espèrent en dépouiller le peuple romain [...]. »

Le retour au topique, après intercalation d'un autre topique, aboutit à la même disposition :

- (13) <u>Haeduos</u> sibi [...] stipendiarios esse factos. Magnam <u>Caesarem</u> iniuriam facere, qui suo aduentu uectigalia sibi deteriora faceret. <u>Haeduis</u> se obsides redditurum non esse. (Caes., Gall. 1, 36, 3-5)
- « Les Éduens étaient ses tributaires [...]. César lui causait de grands torts : son arrivée diminuait ses revenus. Il ne rendrait pas les otages aux Éduens. »

3.1.2. Après un terme ou constituant focalisé

Si l'on admet que l'hyperbate, en particulier d'un adjectif ou d'un déterminant, est un procédé de focalisation, nous pouvons identifier un certain nombre de constructions justifiant le placement second du réfléchi sujet :

- (14a) Pompeius enim [...] dixerat <u>eodem</u> se habiturum <u>loco</u> qui Romae remansissent et qui in castris Caesaris fuissent. (Caes., Ciu. 1, 33, 2)
- « Pompée avait en effet déclaré qu'il traiterait exactement de la même façon ceux qui seraient restés à Rome et ceux qui se seraient trouvés dans le camp de César. »
- (14b) Dicitur dixisse <u>uetus</u> se ac <u>familiare consilium</u> domo adferre. (Liv. 4, 48, 5-6)
- « On dit qu'il avait déclaré apporter de chez lui une vieille recette familiale. »

D'autres constituants peuvent également être focalisés, notamment dans une focalisation contrastive :

- (15) <u>Domi</u> se prope diem uisuram regnum fuisse, quod apud patrem uideat. (Liv. 1, 46, 7)
- « C'est chez elle qu'elle verrait un jour prochain le sceptre qu'elle voyait dans les mains de son père. »

3.1.3. Après un infinitif initial

La postposition du pronom réfléchi sujet par rapport au verbe est conditionnée par la position initiale de ce dernier ; or il s'agit d'une position assez inhabituelle pour une proposition subordonnée en général et pour une infinitive en particulier. On voit en effet que César n'utilise pas cette organisation en dehors du discours indirect ; par exemple aucune infinitive introduite par *existimo* ne présente l'ordre : infinitif + se.

Cet ordre se rencontre dans les infinitives directement dépendantes du verbe introducteur (tableau 1), ainsi que dans les infinitives suivantes du DI:

- (16) Quod si apud eos supplicibus locus non sit, <u>pererraturum</u> se omne Latium. (Liv. 1, 53, 5)
- « S'ils repoussaient ses prières, il parcourrait tout le Latium. »

Les interprétations habituellement associées au verbe *primo loco*⁷ ne semblent pas pertinentes ici, sauf à la marge. Ce ne sont ni des phrases présentationnelles, ni des phrases thétiques. On peut distinguer plusieurs explications distinctes, éventuellement compatibles, à ce placement initial du verbe qui entraîne une position seconde du pronom :

⁷ Voir Devine et Stephen (2006), Bortolussi (2016).

(17b) <u>Mirari</u> se quonam ore [...] eum [agrum] se a populo Romano [...] intercepturos sperent. (Liv. 3, 71, 7)

« Ils doivent eux aussi penser à sauver leur vie. »

(17a) Debere se suae salutis rationem habere. (Caes., Ciu.1, 20, 2)

complétive (infinitive ou autre):

« Il est surpris de voir avec quelle prétention [...] ils espèrent en dépouiller le peuple romain. »

- le verbe est un verbe modal ou un verbe lui-même introducteur d'une

- le pronom postposé joue en définitive le même rôle que la désinence personnelle du verbe dans le discours direct correspondant. Cette construction concurrence directement les constructions avec anaphore nulle du sujet. On peut considérer que ni le verbe ni son sujet ne constituent l'information essentielle de la prédication.
- plus rarement, le verbe peut être considéré comme saillant d'un point de vue informationnel; ce pourrait être le cas lorsque, à l'inverse de (17a), c'est l'infinitif enchâssé qui est en position initiale tandis que le verbe modal est en position finale:
 - (18) Pronuntiat <u>occupare</u> se in Lucanis proximam urbem Punicumque in ea praesidium uelle. (Liv. 27, 43, 1)
 - « Il proclame vouloir prendre la ville de Lucanie la plus proche, avec sa garnison punique. »

3.1.4. Après un connecteur fort

Les connecteurs qu'on peut qualifier de « forts » sont ceux qui occupent généralement la première place de la phrase 8, dans ce cas le pronom sujet ne peut les précéder :

- (19) <u>Itaque</u> se uictos confiteri. (Caes., Ciu. 1, 84, 5)
- « C'est pourquoi ils s'avouent vaincus. »

Dans cette configuration on pourrait considérer que l'organisation syntaxique est neutre : le pronom n'est pas dans une position particulièrement faible ; il occupe la place ordinaire du sujet.

3.2. Position interne

Salvi (2004) a montré que les constituants antéposés appartiennent à la Périphérie Gauche et que le calcul de la position seconde peut se faire à l'intérieur

550

⁸ Les premiers exemples dans lesquels *se* précède *itaque* ou *ideo* se trouvent chez Augustin.

du noyau propositionnel et non nécessairement par rapport à l'ensemble de la phrase. Les exemples de placement interne peuvent donc se ramener à des variantes des placements seconds.

3.2.1. Après le verbe

Cela s'observe quand le verbe est précédé d'un constituant topicalisé (20) ou focalisé (21), mais aussi quand il est précédé de la négation (22):

- (20) Cum [TOP de aliis rebus] <u>adsentire</u> se ueteribus Gabinis diceret. (Liv. 1, 54, 1)
- « Alors que concernant les autres affaires, il se disait en accord avec les anciens Gabiens. »
- (21) Quippe [FOC minime] paenitere se uirium suarum, si bellum placeat. (Liv. 8, 23, 4)
- « Certes ils n'avaient pas à rougir de leurs propres forces, si on décidait la guerre. »
- (22) Dicitur eo tempore glorians apud suos Pompeius dixisse <u>non recusare</u> se quin nullius usus imperator existimaretur, si [...]. (Caes., Ciu. 3, 45, 6)
- « On raconte qu'à cette époque Pompée se vanta auprès des siens qu'il voulait bien passer pour un général incapable, si [...]. »

3.2.2. Après plusieurs constituants de la Périphérie Gauche

Comme une même phrase peut présenter plusieurs éléments focalisés, la place du réfléchi peut se retrouver interne, comme dans l'exemple suivant où, en plus des deux focalisations contrastives, on observe la focalisation du superlatif dans le deuxième membre :

- (23) Meminerant $[_{FOC_1}$ ad Alesiam] $[_{FOC_2}$ magnam] se inopiam perpessos, $[_{FOC_2}$ multo etiam maiorem] $[_{FOC_1}$ ad Auaricum] $[_{FOC_3}$ maximarum] se gentium uictores discessisse. (Caes., Ciu. 3, 47, 5)
- « Ils se rappelaient avoir enduré, à Alésia, une terrible disette, une autre à Avaricum plus terrible encore, et qu'ils n'en avaient pas moins vaincu les plus puissants peuples. »

De même, la présence d'une subordonnée initiale ou de connecteurs forts peut repousser le réfléchi sujet au-delà de tous ces constituants :

- (24a) [Si quis intercedat senatus consulto], [$_{FOC}$ auctoritate] se fore contentum. (Liv. 4, 57, 1)
- « Si quelqu'un s'oppose au senatus-consulte, il se soumettra à l'autorité [du sénat]. »

552

- (24b) <u>Sed tamen</u> [ad omnia] se descendere paratum atque omnia pati rei publicae causa. (Caes., Ciu. 1, 9, 5)
- « Cependant il était prêt à consentir à tous les sacrifices, à tout souffrir dans l'intérêt de la république. »

4. LA PLACE DU RÉFLÉCHI INDIRECT « FORT »

4.1. La preuve que les pronoms réfléchis peuvent être des formes fortes toniques est fournie par différents tests

4.1.1. L'adjonction de l'enclitique -que

- (25) **Se**que, si pauci adiuuarent, languentibus aliis impetum in curiam facturum. (Sall., Catil. 43, 3)
- « Quant à lui, pour peu que quelques-uns lui prêtassent main forte, même si les autres mollissaient, il attaquerait le sénat. »

4.1.2. La focalisation par quidem ou certe

- (26a) **Se** <u>quidem</u> inter tela et gladios patris elapsum nihil usquam sibi tutum nisi apud hostes L. Tarquini credidisse. (Liv. 1, 53, 7)
- « Quant à lui, qui a échappé aux traits et aux glaives de son père, il n'a cru trouver nulle part un asile plus sûr que chez les ennemis de Lucius Tarquin. »
- (26b) Se <u>certe</u> rediturum ad penates et in patriam tantoque beneficio regis usurum. (Curt. 5, 5, 20)
- « Pour sa part, assurément, il rentrerait chez lui, dans sa patrie, et il profiterait de la si grande faveur que leur accordait le roi. »

4.2. Le placement initial du pronom réfléchi peut correspondre à plusieurs configurations et interprétations différentes

4.2.1. Le pronom est le substitut d'un SN sujet

La position initiale n'est *a priori* pas marquée ; il s'agit de la place canonique du sujet dans tous les types de phrases. L'interprétation par défaut est celle de Topique. Cette position semble la seule possible lorsqu'une focalisation contrastive concerne les SV ou des constituants du SV:

- (27) **Se** [neque umquam dubitasse] [neque timuisse] [neque de summa belli suum iudicium, sed imperatoris esse existimauisse]. (Caes., Gall. 1, 41, 3)
- « Elles [les légions] n'avaient jamais hésité, ni tremblé, ni prétendu avoir sur la conduite de la guerre un jugement, alors qu'il relève du général. »

4.2.2. Une topicalisation

Le réfléchi est manifestement topicalisé de manière insistante dans un exemple comme (28):

- (28) Se militantem, se restituentem euersos penates [...] obrutum faenore esse. (Liv. 6, 14, 7)
- « Pendant qu'il combattait, qu'il tentait de relever ses pénates [...], il avait été écrasé par son emprunt. »

4.2.3. Une focalisation

Outre les particules explicites de focalisation comme *quidem*, le latin dispose d'un certain nombre de moyens de focalisation :

- le renforcement du réfléchi :
 - (29) Se unum et suae et patrum maiestatis uindicem fore. (Liv. 2, 27, 11)
 - « À lui seul il saurait venger son honneur et celui du sénat. »
- la focalisation contrastive :
 - (30) Et clara uoce ait **se** Samnitem ciuem esse, **illum legatum** fetialem a se contra ius gentium uiolatum : eo iustius bellum gesturos. (Liv. 9, 10, 10)
 - « Et il déclare à haute voix qu'il est citoyen samnite, que cet ambassadeur qui était fétial avait été maltraité par lui contre le droit des peuples ; en conséquence, ils auraient une plus juste raison de faire la guerre. »

Aucun des phénomènes ici répertoriés n'est spécifique du DI et aucun ne montre un traitement particulier d'un pronom sujet, ni du réfléchi indirect en particulier.

Ainsi, la première conclusion est la confirmation que le pronom réfléchi présente une forme faible et une forme forte, que ces deux formes sont en distribution complémentaire en fonction du type d'interprétation qu'elles reçoivent. Cette bipartition est confirmée par les autres formes casuelles du réfléchi. Par exemple, les emplois de *sibi*, également fréquent dans les mêmes DI de notre corpus, conduiraient aux mêmes analyses :

- (31a) Tum quoque, si res sineret, <u>libenter</u> se daturum tempus iis fuisse ad receptum nimis pertinacis sententiae; sed cum belli necessitates non expectent humana consilia, <u>potiorem</u> sibi collegarum gratia rem publicam fore. (Liv. 4, 57, 4)
- « Alors encore, si la situation le permettait, c'est volontiers qu'il leur donnerait le temps de revenir d'une détermination si obstinée; mais comme les exigences de la guerre n'attendent pas les décisions des hommes, il aimait mieux servir la république que de plaire à ses collègues. »

(32b) Sibi uitam filiae sua cariorem fuisse, si liberae ac pudicae uiuere licitum fuisset [...]. Nec se superstitem filiae futurum fuisse, nisi spem ulciscendae mortis eius in auxilio commilitonum habuisset. (Liv. 3, 50, 6-7)

« La vie de sa fille lui eût été plus chère que la sienne propre, s'il avait pu la lui laisser libre et pure [...]. Il n'aurait pu survivre à sa fille, sans l'espoir de venger sa mort avec l'aide de ses frères d'armes. »

On peut en déduire qu'il n'y a pas de spécificité du sujet.

La deuxième conclusion est négative : l'intégration énonciative n'a pas de conséquence concernant le placement du réfléchi sujet. Non seulement aucun placement, ni premier, ni second, ni interne, n'est privilégié, mais les choix qui sont opérés sont indépendants du contrôle énonciatif opéré par l'énonciateur primaire ; autrement dit, l'énonciateur n'utilise pas le placement du réfléchi indirect pour marquer son statut d'énonciateur ; tout au plus peut-on voir qu'il utilise les procédés de topicalisation et de focalisation pour mettre en relief son action, procédés attendus dans l'oralité.

La troisième observation concerne un phénomène spécifique du DI, à savoir la postposition du réfléchi par rapport au verbe à l'infinitif. Le phénomène est usuel, mais rien ne prouve qu'il corresponde à un phénomène interprétatif particulier. L'explication esquissée relève plutôt de la contrainte phonologique et de la stratégie de clarté dans une phrase complexe : dans un énoncé sans focalisation ni topicalisation particulière, le verbe à l'infinitif peut se retrouver en position initiale et être suivi de son sujet dans une position Wackernagel, comme dans (17a).

Les connecteurs interfèrent dans cette distribution :

 s'ils sont faibles, ils occupent avec le réfléchi une position Wackernagel, après le verbe, lorsqu'aucun autre constituant n'est disponible :

```
(33) <u>Facturum enim se fuisse dixit ut [...]</u> (Liv. 10, 15, 10) « Il dit qu'il aurait fait en sorte que [...] »
```

 s'ils sont forts, le réfléchi non marqué apparaît en position Wackernagel après celui-ci, sans nécessité d'être postposé au verbe : voir l'exemple (19).

Pour finir, les stratégies observées dans le placement des pronoms ne diffèrent pas d'un auteur à l'autre, ce qui peut indiquer, d'une part, que la distinction entre pronom faible et pronom fort est clairement établie et, d'autre part, que la forme même du DI et la gestion de ses contraintes sont relativement stabilisées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS, J. N., 1994, « Wackernagel's law and the position of unstressed personal pronoums in classical Latin », *Transactions of the Philological Society*, n° 92, p. 103-178.
- BERTOCCHI, A., 2000, « *Ipse* as an intensifier », *Journal of Latin Linguistics*, n° 5, p. 15-30.
- BERTOCCHI, A. & CASADIO, C., 1981, « Conditions on anaphora : an analysis of reflexive in Latin », *Journal of Latin Linguistics*, n° 1, vol. 1, p. 1-46.
- BOLKESTEIN, A. M. & VAN DE GRIFT, M., 1994, « Participant Tracking in Latin Discourse », dans J. Herman (dir.), *Linguistic Studies on Latin*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins, p. 283-302.
- BORTOLUSSI, B., 2014, « Le placement des pronoms compléments en latin tardif. Indices d'une mutation ou illusion d'optique », dans P. Molinelli, P. Cuzzolin & C. Fedriani (dir.), Latin vulgaire, latin tardif X. Actes du 10^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Bergame, 5-9 septembre 2012), Bergame, Bergamo University Press, p. 205-225.
- —, 2016, « L'ordre des constituants : verbe initial chez Ovide », dans P. Poccetti (dir.), Latinitatis Rationes. Descriptive and Historical Accounts for the Latin Language, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 603-620.
- DANGEL, J., 1995, « Stratégies de parole dans le discours indirect de César (*De Bello Gallico*): étude syntaxico-stylistique », dans D. Longrée (dir.), *De Vsu, Études de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 95-114.
- DEVINE, A. M. & STEPHENS, L. D., 2006, *Latin Word Order*, Oxford, Oxford University Press.
- FLECK, F. & SZNAJDER, L. (dir.), 2015, *Lingua Latina*, n° 10-11, « Le discours rapporté en latin ».
- FRUYT, M., 1987, « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », Glotta, n° 65, p. 204-221.
- —, 2002, « Réfléchi indirect et énonciation en latin », dans L. Sawicki & D. Shalev (dir.), Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosen, Leuven-Paris-Sterling, Peeters, Virginia, Orbis / supplementa, Monographies publiées par le Centre International de Dialectologie générale (Louvain), t. 18, p. 123-132.
- —, 2007, « Le réfléchi latin : comment expliquer ses emplois », dans A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (dir.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 249-271.
- —, 2010, « Interprétation du latin *ipse* comme un "intensifieur" », dans M. Fruyt et O. Spevak (dir.), *La quantification en latin*, Paris, L'Harmattan, p. 39-74.
- Panhuis, D., 1982, *The Communicative Perspective in the Sentence: A Study of Latin Word Order*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

- PIERONI, S., 2007, « *Ipse*: Relationship with grammatical functions and person », dans G. Purnelle & J. Denooz (dir.), *Ordre et cohérence en latin. Communications présentées au 13^e colloque international de linguistique latine*, Bruxelles-Liège 2005, Genève, Droz, p. 153-163.
- SALVI, G., 2004, La formazione della struttura di fraze romanza. Ordine delle parole e clitici dal latino alle lingue romanze antiche, Tübingen, Niemeyer.
- SZNAJDER, L., 1981, « Y a-t-il "un" réfléchi en latin ? Étude sur les conditions d'emploi de se et suus », L'information grammaticale, n° 10, p. 17-22.
- —, 1995, « Que réfléchit le réfléchi latin ? », dans *Travaux de linguistique*, Luxembourg, Publications du Centre Universitaire du Luxembourg, t. I, p. 131-157.
- Touratier, Chr., 1994, Syntaxe latine, Paris-Louvain, Peeters.

INDEX DES NOTIONS

C

Caland (système de, forme de) 67, 68, 148 calque 46, 113, 114 n. 66, 152 n. 35, 219, 220, 245, 415, 434, 485, 487

- morphologique 137, 142, 143, 251, 425,426, 444, 447, 448
- sémantique 143, 149, 447, 448 catachrèse 425-430, 432, 434, 435 changement
- morphologique 157, 158, 165, 174, 271, 272, 276-281, 283, 285, 288, 291, 293-295, 298, 299
- phonétique 92, 113 n. 60, 137 n. 12, 170,273, 276 n. 22, 284, 296, 298, 299, 301-309
- sémantique 27, 30, 42, 50, 53, 65, 67, 68, 132, 140, 142, 156, 160, 183, 184, 187, 205-207, 209, 246, 313, 314-318, 322, 325, 326, 332, 344, 345, 351, 363, 366, 367, 369, 371, 377, 379, 381, 384, 385, 422, 491, 493, 498, 508

- syntaxique 205-207, 325, 328, 329, 332, 377, 384, 385, 478, 479, 489, 490, 501

cognomen 117 n. 87, 119, 251 n. 12, 253 n. 21, 257, 263-265, 447 n. 35

complémentation 44, 180, 184, 196-198, 204-207, 326, 329, 331, 335-338, 344, 345

composition 8, 28, 31-33, 37 n. 7, 40 n. 14, 53-55, 61 n. 5, 65 n. 26, 68, 76-78, 102, 104 n. 19, 109 n. 33, 116 n. 78, 128-133, 135-143, 145, 146, 148-150, 152, 155-165, 174, 208, 213, 216, 217, 235, 281, 305, 308,

concurrence 64, 86, 138, 160, 186, 236, 273, 278, 349, 351, 353, 393-396, 472, 477, 478, 481, 501, 544, 547, 550

459, 461-463

conservation 43, 63 n. 17, 104 n. 19, 117, 137 n. 11, 147 n. 9, 152 n. 35, 160, 172, 175, 285, 286, 287 n. 8, 288-292, 295, 296, 299, 350, 367, 378, 385, 419 n. 21, 422, 427, 437, 444, 470, 489 n. 1, 492, 500, 530

création lexicale 27, 31, 64, 106 n. 24, 141, 151, 152, 155, 158, 159, 161-163, 165, 169, 170, 175, 176, 183, 185, 187, 188, 213, 276-279, 281, 435, 438-440, 442, 443, 445, 446, 449

D

dérivation 7, 27, 28, 31-33, 36, 39, 40, 43, 45
n. 19, 48, 49, 52, 61-69, 76 n. 3, 77, 79-81,
86, 88-93, 101, 102, 115, 129-133, 135,
150-152, 155, 157, 161, 163-165, 167-175,
183, 185, 208, 211, 213-221, 223, 224, 253,
263, 264, 395-398, 403, 433

distribution complémentaire 68, 470, 553

morphème 38 n. 11, 44-48, 54, 127, 139-143, 155-158, 161, 165, 175, 215, 218, 240, 254 ellipse 136, 150, 151, 173-175, 199, 338, 378, n. 22, 284, 301, 302, 307-311, 328 n. 19, 380, 383, 519-526 362, 377, 421 n. 26 emprunt 32, 76, 77, 86, 87, 113, 114, 117, motivation 62, 79, 127, 135, 146, 160, 279, 135, 143, 152 n. 38, 157, 168, 171, 173, 213, 315, 377, 380, 383, 393, 395, 417, 419, 421, 214, 216, 218, 251, 298, 345, 359, 404, 439, 435, 437 n. 2, 521, 524, 536, 543 445, 448 ethnique (nom) 107 n. 31, 250-252, 254, 255, 257, 258 onomastique 32, 81, 152 n. 35, 250, 252-257, étymologie 8, 27, 28, 30, 35, 37, 44, 45, 261-267 48-52, 54, 61-63, 65, 69, 73, 76, 77, 85, 87, ordre des constituants 233, 241, 361, 418, 88 n. 20, 92, 93, 100, 102, 105, 108-113, 115 472, 478, 480 n. 6, 490, 543, 546-549 n. 71 et n. 75, 117 n. 85, 120 n. 98, 133, 145, 147, 151, 156, 157, 160, 162, 164, 168, 169, 194, 199, 203, 205, 214 n. 3, 225, 242 n. 19, poétisme 160, 206, 344, 383, 453, 454, 257, 261, 263, 275-277, 308, 335, 345, 351, 458-464, 515 378 n. 6, 428-431, 469-471 polysémie 140 n. 19, 143, 155, 165, 182, 203-207, 209, 211, 212, 225, 325, 332, 335, 417, figement 48, 138, 235, 241, 492 préfixation 8, 79, 88, 89, 112, 128, 129, 132, 152 n. 32, 182, 185, 191, 199, 200, 277, 309, 417, 418, 420, 421 gentilice 251-255, 257, 263 préverbation 40 n. 15, 41, 44, 89, 129, 133 grammaticalisation 7, 80 n. 11, 155, 165, n. 13, 205, 206, 208, 211, 453-460, 462, 463 175, 176, 363, 366, 369, 371, 377, 379, productivité 32, 67, 68, 82, 137, 145, 151, 489-492, 496-499, 501 152, 155, 162, 174, 213, 214, 217, 257, 403 prototype 87 n. 8, 158, 159, 161, 163, 165, homonymie 209, 212 207, 313, 315, 318-320, 322, 339, 341, 344, 362, 468, 470 innovation 46, 47, 48 n. 30, 217 n. 14, 276, 278, 285, 290, 314, 354, 356-359, 415, 416, réanalyse 7, 79, 148 n. 16, 170, 172, 173, 175, 437, 446, 449 n. 40 277, 278, 379, 380, 383, 385, 496, 497 renouvellement 62, 147, 160, 200, 435, 443, M ____ 478 métaphore 33, 66, 140 n. 19, 147, 168, 313-316, 322, 340, 344, 422, 425-432, 434, 435, 505, 508, 515 saillance 191, 199, 207, 212, 318, 363-365, métonymie 140 n. 19, 141, 142, 175, 184, 371,550 187, 315, 342, 422, 425, 426, 430-432, 434, substantivation 36, 69, 80, 104 n. 19, 136, 435, 439 n. 7

micro-système lexical 167, 170, 173, 175, 445

151, 173, 395, 396, 420, 446 n. 32

suffixation 8, 35, 36, 48 n. 30, 54, 61, 66, 80-82, 88, 89, 92 n. 43, 102, 120 n. 98, 129, 130, 132, 133, 137 n. 13, 141, 150-152, 155-165, 167-170, 172-175, 187, 198 n. 33, 209, 213, 216, 240, 250 n. 7, 251-253, 254 n. 22, 257, 258, 265, 403, 446, 454, 455, 459, 460, 462, 463

sujet parlant (conscience du) 135, 138, 151 n. 30, 175, 209, 272, 274, 275 n. 16, 276, 277, 280, 314, 383, 438, 440, 442, 447, 449 synecdoque 175, 425

synonymie 67, 68, 100, 101, 119 n. 94, 120, 133, 150, 156, 162, 223, 230 n. 9, 314, 327, 349, 354, 378, 494

Т

tardif (latin) 8, 64, 78, 149 n. 19, 160, 163, 196 n. 18, 200, 219, 240 n. 12, 265, 284, 286, 287, 295, 297, 326, 327, 354, 379, 404, 419 n. 21, 446 n. 32, 454, 455, 457-459, 461, 462, 464, 469, 477 n. 1, 478, 489-492, 494, 496, 500, 501

technique (langue) 7, 9, 135, 136 n. 6, 140, 143, 147 n. 9, 149, 151, 179, 185, 186, 213 n. 2, 313, 314, 322, 328, 331, 345, 389, 400, 403, 426, 428, 430, 431, 434, 437-439, 441-444, 446, 448, 449, 472

\mathbf{v}

variante morphologique 54 n. 47, 79 n. 10, 112 n. 57, 115 n. 75, 116 n. 81, 120 n. 98, 152 n. 35, 155, 156, 160, 170, 172, 284, 286, 288-293, 299, 302, 307, 310, 311, 463

variation

- diachronique 155, 156, 160, 283, 293-296,301, 303-306, 344, 384, 442-444, 489
- diaphasique 442, 444, 469, 484, 494, 505, 515, 519, 525, 526
- diastratique 379, 380, 442, 444, 469, 484, 494, 525
- vulgaire (latin) 8, 42, 200, 285, 286, 290, 293, 413 n. 1, 478, 484, 489 n. 1, 497, 501, 525, 526

REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « Lingua Latina », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avions des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Travaux et publications de Michèle Fruyt	11
première partie ORIGINES	
ORIGINES	
Advlatio	.27
Le couple <i>tacēre – silēre</i> du latin : étude étymologique Charles de Lamberterie	.35
<i>Morbvs</i> ou la déréliction Georges-Jean Pinault	. 61
Sur l'étymologie du lat. <i>cælebs «</i> célibataire » Romain Garnier	.73
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques. Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ? Vincent Martzloff	.85
DEUXIÈME PARTIE	
FORMATION	
Autour des bois sacrés Gérard Capdeville	.99
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne Guillaume Bonnet	ι27
La série des lexies <i>birēmis / trirēmis / qvadrirēmis / qvinqverēmis nāvis</i> : une curiosité morphologique et sémantique	135

	Note sur la formation du substantif <i>artifex</i>	145
	Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i> Benjamín García-Hernández	155
	Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en -ber	167
	Chantal Kircher-Durand	
	Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine Monique Crampon	179
	Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois Sophie Van Laer	191
564	Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exigvus, examen</i> Jean-François Thomas	203
	Autour de la délocutivité migratoire Hannah Rosén	213
	Dvmtaxat	223
	Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>qvam</i> Anna Orlandini & Paolo Poccetti	235
	Le nom des Latins en étrusque Dominique Briquel	249
	Pour un dictionnaire onomastique latin Heikki Solin	261
	troisième partie ÉVOLUTIONS	
	Le changement morphologique selon Saussure Marie-José Béguelin	271
	Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cav</i>	
	Rosanna Sornicola	

Christian Touratier	301
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i>	313
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i>	325
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l <i>'Histoire Auguste</i> Esperanza Torrego	335
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i>	349
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation Ekkehard König	361
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation Frédérique Fleck	375
QUATRIÈME PARTIE VARIATIONS	
La palette du cuisinier romainAlain Christol	389
La construction <i>-tio</i> + <i>esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique Olga Spevak	403
En passant par le lat. <i>pronomen</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique	413
La catachrèse (<i>abvsio</i> , <i>abvsive</i>) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i> Sophie Roesch	425
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien Pedro Duarte	437
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique Gerd V. M. Haverling	453
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque Pierluigi Cuzzolin	467

	Autour des completives en <i>qvod</i> en latin biblique477 Lyliane Sznajder
	Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif48 George Bogdan Tara
	Le lexique latin et ses variétés diaphasiques50 Carmen Arias Abellán
	L'ellipse dans une scène de <i>servus cvrrens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle519 Colette Bodelot
566	<i>Igitvr</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique529 Carole Fry
	La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation54. Bernard Bortolussi
	Index des notions55
	Remerciements
	Tabula gratulatoria

TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel

Anders Ahlqvist

Thibault André

Carmen Arias Abellán

Marie-José Béguelin

Yasmina Benferhat

Alessandra Bertocchi

Colette Bodelot

Anne Boëffard-Ollivier

Guillaume Bonnet

Bernard Bortolussi

Jean-Paul Brachet

Dominique Briquel

Michel Brouillard

Concepción Cabrillana Leal

Gérard Capdeville

Gladys Caré

Jean-Pierre Chambon

Jacqueline Champeaux

Anne-Marie Chanet

Alain Chauvet

Aidan Cheney-Lynch

Jacques Chollet

Alain Christol

Michel Christol

James Clackson

Danièle Conso

Mireille Corbier

Monique Crampon

Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaudé

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet

Vincent Martzloff

Julien Maudoux

Corinne Mence-Caster

Michèle Monte

Aude Morel-Alizon

Claude Moussy

Vincent Nigel

Andrea Nuti

Renato Oniga

Anna Orlandini

Silvia Pieroni

Georges-Jean Pinault Harm Pinkster

François Ploton-Nicollet

Paolo Poccetti

Michel Poirier

Tomas Riad

Sophie Roesch

Hannah Rosén

Nathalie Rousseau Françoise Skoda

Heikki Solin

Rosanna Sornicola

Olga Spevak

Lyliane Sznajder

Martin Taillade

Tatiana Taous

George Bogdan Tara Jean-François Thomas

Jean-Hançois Hilomas

Esperanza Torrego

Christian Touratier

Liana Tronci

Luis Unceta

Sophie Van Laer

Philippe Vandaële

ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud